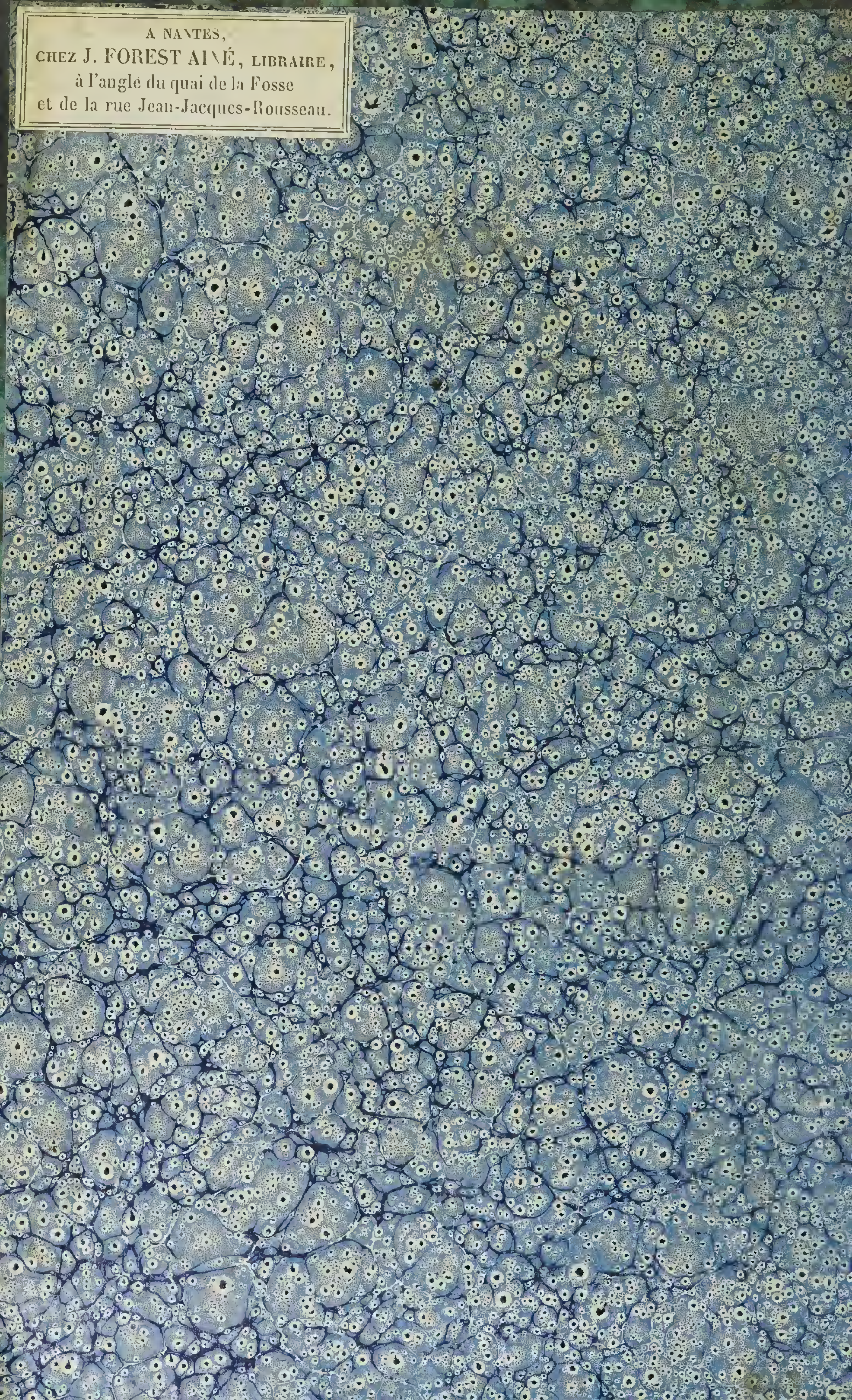
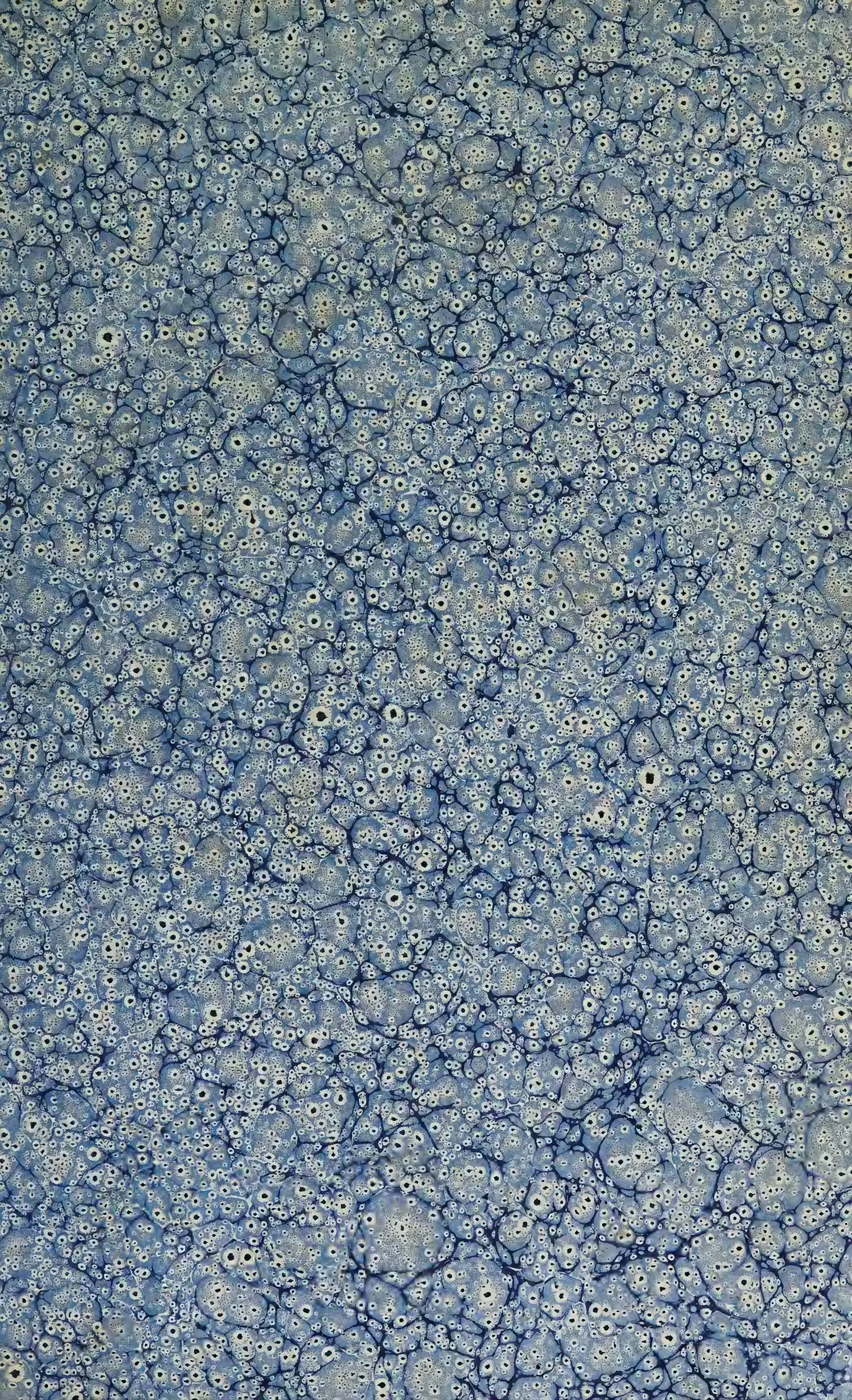

A NANTES,
CHEZ J. FOREST AINÉ, LIBRAIRE,
à l'angle du quai de la Fosse
et de la rue Jean-Jacques-Rousseau.



Les Arts au Moyen Age.

Imprimerie de VINCHON, rue J.-J. Rousseau, 8.

LES ARTS
au
Moyen Age

En ce qui concerne principalement

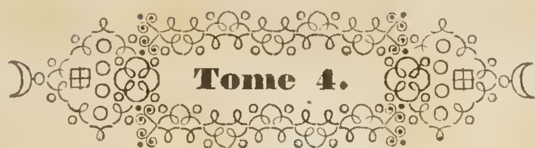
le Palais Romain de Paris
L'HOTEL DE CLUNY

issu de ses ruines

Et les objets d'art de la collection classée dans cet Hôtel

Par A^dre Du Sommerard.

More majorum.
CICÉRON.



Paris

A l'hôtel de Cluny, rue des Mathurins-Saint-Jacques, 14;
Et chez Techener, libraire, place du Louvre, 12.

—

1843.

Les

Arts au Moyen Age.

Suite du chapitre 5.

ARCHITECTURE.



mesure que s'écoule le fleuve du *moyen-âge*, sombre torrent gonflé d'affluens plus ténébreux encore, son onde devient plus limpide. Son cours, précipité d'abord par de terribles avalanches, obstrué par les débris du naufrage de la civilisation, se creuse un lit profond et tend à vivifier et non plus à détruire. Le limon même de la

barbarie viendra concourir à ce but, par ses sucs fécondans dont l'active fermentation s'est déjà manifestée pour nous, à l'issue de chaque conflagration, dans l'exemple de ces conquérans dévastateurs, *Franks*, *Goths*, *Burgondes*, *Danois* et autres, habiles à reconstituer à leur profit l'édifice social abattu sous leurs coups, et d'autant plus ardens à poursuivre cette œuvre, qu'étrangers jusque-là au culte des beaux-arts, comme aux lumières de la civilisation chrétienne, ils trouvaient à la fois, dans ce brillant prestige, un aliment pour leur ferveur nouvelle et l'anoblissement de leur mission d'abord funeste.

Souvent encore sans doute, quelques cataclysmes subits, quelques ruptures de digues trop récentes pour résister à de nouveaux torrens, sembleront menacer d'un retour au chaos ; mais de vives clartés reflétées d'Orient [1] vont dissiper bien des ténèbres, tandis qu'un bril-

[1] De très bons esprits diffèrent sur ce point; *Gibbon* les départage. Doublement irrité, comme historien *penseur* et dans sa frénésie antipapale, des calamités de tous genres que fit peser sur les peuples la guerre sainte provoquée et alimentée par le saint-siége, qui seul put, il est vrai, faire trophée, même de nos défaites, il fulmine sous ce rapport « *contre* » *le fanatisme et la superstition avides de mystères et de miracles*; » proteste que » *la froide philosophie de son siècle ne concevra pas l'impulsion violente que reçut un* » *monde corrompu;* que *rien ne compensera les déplorables fruits de la folie populaire* » *de ce temps;* que *ces guerres ont plutôt retardé qu'avancé la maturité de l'Eu-* » *rope,* etc. » Autant en dit, et presque dans les mêmes termes, un autre Anglais, *Berington,* dans son Histoire Littéraire des XI[e] et XII[e] siècles. Mais si ces écrivains, animés sans s'en douter assurément d'un autre fanatisme que celui qu'ils combattent, se rencontrent si bien dans leur concert de malédictions contre les expéditions, leur harmonie se rompt à propos de l'influence immédiate qu'elles eurent sur nos populations; car lorsque Berington déclare formellement qu'elles furent *nuisibles aux lettres et au savoir, et stériles sous le rapport des arts*, Gibbon convient du moins (chap. LXI) *que les* LATINS *de l'Europe*, qui, *comparés aux Grecs et aux Arabes*, n'occupaient alors que le troisième rang parmi les nations civilisées sous le rapport *des arts* et de *l'industrie*, *durent leurs progrès successifs et leur supériorité actuelle à l'énergie de leur caractère et à un esprit d'*IMITATION *et d'activité inconnu à leurs rivaux, chez lesquels tout commence dès lors à dégénérer.* Il parle des progrès qui se manifestèrent chez nous dans le commerce, dans les manufactures, dans *les arts,* comme étant les *fruits de cette communication* avec les peuples les plus cultivés d'Orient, et va même jusqu'à citer l'usage des *moulins à vent,* importé dès l'année 1105, d'Asie mineure en *Normandie* (importation plus difficile encore que celle de l'ogive sicilienne, que *nous implanterons* vers cette époque dans la même province), comme un *des emprunts dus à l'esprit observateur* des pèlerins armés, qui dotèrent leur patrie au retour de *beaucoup d'autres inventions et produits asiatiques*, notamment dans les jouissances du luxe. Rien ne porte au plus haut

lant phare, l'enseignement laïc et universitaire, qu'allumeront bientôt

degré l'empreinte de la conviction qu'une semblable concession, du point de vue où le savant historien *protestant* s'était placé d'abord; et cependant nous allons voir l'étrange inspiration qu'un écrivain très orthodoxe, le *comte de Cicognara*, a puisée dans les argumens mêmes de Gibbon qu'il cite, et dont il s'appuie à ce sujet même. « *Tutto questo*, » dit-il, en parlant des croisades (STORIA DELLA SCULTURA, lib. 2, cap. 1, t. II, p. 23, CROCIATE) « *non poteva certamente far promettere alcun vantaggio alle arti*, » argument absolu qu'il exagère encore en disant (p. 26) que si les arts se réveillèrent en Italie, pendant la durée des croisades, l'influence de ces expéditions n'y fut pour rien « *Durante* » *questa epoca se le arti poterono risvegliarsi in Italia, non è che ricevessero alcun* » *benefico influsso dalle crociate*, etc. »

Ici se prouve bien la justesse du reproche que nous verrons plus loin M. le duc *Serra di Falco* adresser à ce compatriote, « d'avoir tout sacrifié, l'observation et la vérité » même, à l'idée de *faire honneur à l'Italie seule* (en en séparant la Sicile), *de la ré-* » *surrection des arts, comme produit de son sol, sans influence étrangère.* » Cette *préoccupation,* comme la nomme courtoismente le nobles icilien, est si forte en effet qu'elle va jusqu'à rendre l'historien de l'art en Italie entièrement aveugle sur la gloire qu'eut Charlemagne d'y raviver ce beau foyer, tant par son puissant patronage, sans lequel Adrien Ier et Léon III n'eussent pas entrepris leurs remarquables travaux, que par son intervention directe, encore aujourd'hui constatée à *Florence* par les églises de style antique de *San-Apostolo* et de *San-Stephano*, et à *Rome* même par celle de *San-Vincensio alle tre fontane*, et par celle de *San-Michele in Sassia*, que ce grand prince fit construire à l'usage des Saxons devenus, par *ses soins*, dignes de ce séjour. « Poco ebbero conforto » le arti, dit-il (p. 23), benchè forse ne sperassero al tempo di Carlo Magno, e di ben me- » diocri per esse furono le produzioni di quei due secoli che precedettero il turbulente e » famoso secolo delle *Crociate* » (*ibid.*). On conçoit que cet admirateur exclusif des œuvres participant à quelques égards du style d'*Apelles*, de *Phidias* ou de *Canova*, et qui ne voit dans tout le *moyen-âge* qu'une ère de chaos, qu'un long enfantement d'apparitions barbares jusqu'au réveil des maîtres de l'Italie, y ait vainement cherché quelques traces de cette grande culture dans le cercle qu'il s'est tracé, et surtout pendant les deux siècles qui suivirent la première rénovation due à Charlemagne, puisque cette presqu'île resta pendant cette longue période bien au-dessous des autres états européens. La métropole de la chrétienté elle-même vit s'écouler près de deux siècles depuis la construction, par Othon III, de l'église de Saint-Adalbert (San-Bartolomeo all' Isola), avant de s'enrichir de six autres temples bien inférieurs à tous égards à ceux que multipliaient alors dans nos villes, même de troisième ordre, la magnificence de nos rois, la noble rivalité des princes, ducs et comtes souverains, le faste pieux de nos évêques et le concours personnel de nos grands abbés, de leurs moines et des populations tout entières qui leur venaient joyeusement en aide, tandis que le peuple de Rome, tout entier à ses luttes de papes et d'antipapes, faisait la guerre aux Allemands, et voyait d'un œil sec l'incendie dévorer ses plus belles basiliques. Mais de ce que Cicognara, qui compte cependant comme œuvres italiennes les notables constructions évidemment grecques de *Venise* et de *Pise*, est resté aussi étranger à ce grand mouvement des arts partout ailleurs que dans sa patrie, est-ce à dire qu'on doive s'incliner devant la sentence qu'il porte sur l'extrême médiocrité des

quelques esprits transcendans et oseurs [1], secondés par les vues

travaux de ces temps, et sur l'action au moins négative des croisades, sous ce rapport, lors que tout nous démontrera, et sur des points aussi opposés que l'est du grand foyer des travaux de Suger le théâtre de ceux, contemporains, du premier roi de Sicile, Roger, que ce ne fut au contraire qu'à partir des premiers retours de ces expéditions, et grâce surtout à l'émancipation artistique qu'elles favorisèrent et aux inspirations qu'on y puisa, au milieu même des malheurs accablans (la captivité de Louis VII, par exemple), que, malgré les phases funestes qui pesèrent sur l'Occident, la culture des arts s'y produisit sous un aspect sublime? Ce fut cette culture imparfaite sans doute, qui prépara du moins, par une marche graduée dont l'historien de la sculpture ne tient aucun compte, le développement successif de nos grandes merveilles du XIIIe siècle, et comme émulation due à ce véhicule, la réapparition, mais sous d'autres espèces, du règne de l'art dans l'Italie, habile à profiter de nos leçons tout en dénigrant nos pratiques.

[1] Quoiqu'il existe traces d'écoles *publiques* tenues à Paris vers la fin du Xe siècle, et indépendantes de l'école épiscopale (*Histoire litt. de la France*, t. VI, p. 33 et 100), l'instruction populaire, et surtout l'argumentation scolastique, n'y datent réellement que de l'époque (1108) où *Guillaume de Champeaux* quitta les fonctions d'archidiacre de notre cathédrale, pour fonder, comme chanoine régulier, à Saint-Victor, une école dont les leçons suivies par *Abailard*, condisciple de Guillaume, sous *Anselme* de Laon, suggérèrent à cet ardent controversiste la pensée d'établir un enseignement rival. Dès lors, l'attrait puissant attaché à ces luttes d'éloquence et souvent même de personnalités, créa pour la jeunesse un besoin intellectuel, un désir général de participer à des leçons où affluèrent bientôt les étudians laïcs et les clercs déserteurs des écoles cathédrales; concours qui valut à Paris le surnom de *Cariathsopher* (la ville des lettres par excellence). Cet entraînement devint tel, qu'avant la fin du XIIe siècle, le théâtre était trop é roit pour le mouvement des acteurs : « *In diebus illis studium litterarum florebat Parisius, nec » legimus, tantam aliquando fuisse scholarium frequentiam Athenis vel Ægypti, vel » in qualibet parte mundi, quanta locum prædictum studendi gratia incolebat.* » (Rigord., *de Gestis Philipp. Aug.*, *apud Duchesne*, t. V, p. 50). Aussi attribue-t-on à l'encombrement produit par cette affluence d'émules de la science, la résolution que prit et qu'exécuta Philippe-Auguste, en traçant la nouvelle enceinte de Paris qui aggrandit la lice de ces tournois littéraires (Philippi, Abbatis *bona spes*, Opera, ep. 3, p. 17, 18; D. Bernardi Pez, *Anecd. Thes.*, t. V, p. 427). Déjà le premier camp *retranché* affecté aux exercices des jeunes champions sédentaires, avait été fondé dans cette ville par Robert, comte de Dreux, frère de Louis VII, sous l'invocation de *saint Thomas de Cantorbéry*, martyr de fraîche date; et ce collége de *Saint-Thomas* (dit, depuis, *du Louvre*) prospéra d'autant plus, qu'au récit de Rigord, le prince alors régnant, par un zèle dont son fils se montra le digne héritier, combla cette fondation de largesses et de privilèges : « *Propter » libertatem et specialem prærogativam defensionis*, *quam Philippus rex et pater » ejus ante ipsum ipsis scholaribus impendebant.* » De la même époque date aussi l'établissement de l'école de Paris en corps d'*Université*, par les soins du savant maître *des Sentences*, Pierre *Lombard* (ou le Lombard), évêque de Paris, qui avait suivi les leçons d'Abailard.

politiques et civilisatrices de Louis-le-Gros et de ses fils [1], viendra, en signalant les écueils où tend à se briser une génération en

[1] Il n'est pas douteux que l'affranchissement des communes, en brisant les liens de dépendance des serfs et vassaux inférieurs, libres dès lors de céder à l'instinct d'une vocation quelconque, n'ait puissamment concouru à propager ailleurs que dans les cloîtres l'étude et la culture des semences intellectuelles de tous genres. Quelle que soit la part de gloire qui doive rester à Louis-le-Gros de cette émancipation communale, bienfait si désiré par nos villes du Nord et dont celles principales de notre Midi jouissaient de temps immémorial, ce qui fait qu'on conteste à ce roi l'honneur *in extenso* que l'histoire lui décerne (voir l'*Histoire Parlementaire de la Révolution*, par M. Buchez, et l'*Histoire de France*, par M. Laurentie, t. II, p. 345 et suiv.), on ne saurait lui refuser, du moins, d'avoir secondé par ses chartes le mouvement intellectuel, cause de diffusion de lumières qui s'opéra dès lors dans le rayon, assez restreint, il est vrai, de sa circonscription souveraine. L'octroi des franchises et coutumes qui constituaient la cité, à part les désordres produits par quelques résistances, comme à Laon, à Vezelay, etc., eut alors pour la France cet immense avantage, dans l'intérêt de la puissance royale elle-même, qu'il offrit un appui au prince pour s'affranchir et délivrer en même temps ses peuples de l'insolente intervention de ces châtelains oppresseurs, que Louis VI combattit d'ailleurs à toute outrance, imitant en ce point, pour les Robert de Marle, les Hugues du Puiset, etc., son illustre vassal, le roi anglais Henri Ier, qui, maître du duché Normand et mettant à profit sa victoire de Tinchebrai, nivela les forts escarpés d'où les barons rebelles insultaient son pouvoir et tenaient en respect les populations victimes de leurs brigandages.

Les concessions aux villes qui les réclamèrent tirèrent de ces circonstances sans doute une empreinte de bonne foi rare en fait d'abandon de hautes prérogatives, et que vinrent prouver les menaces d'excommunication formulées dans la charte de *Noyon*, contre ceux qui ne s'y conformeraient pas, et l'accord remarquable qui présida à l'établissement des communes d'*Amiens* et d'*Auxerre*, au milieu des nombreux exemples des résistances opposées par des seigneurs, des évêques et même des abbés, à cette spoliation de leurs droits acquis. Ce qu'il faut reconnaître aussi, c'est que ces affranchissemens furent l'un des effets obligés pour ainsi dire de ces croisades si décriées par les préventions philosophiques, comme en convient *Gibbon* lui-même, en attribuant le *renversement de l'édifice gothique du système féodal aux concessions arrachées à l'orgueil des barons, par l'aliénation de leurs biens engagés ou vendus pour ces dispendieux voyages.* Pouvait-on espérer d'ailleurs de voir, à leur retour en France, les frères d'armes de Godefroi, les valeureux libérateurs du tombeau du Christ, venir humblement se ranger sous le joug de leur ancien servage, lorsqu'ils avaient joui sur le sol despotique de l'Orient et dans les lieux mêmes de la sévère discipline, substituée par leur général à la licence désastreuse tolérée par ses devanciers, des garanties d'équité que leur offraient *la cour de bourgeoisie* et même *la juridiction domestique*, instituées à Jérusalem par son conquérant, dont le règne précéda de neuf ans celui de Louis-le-Gros? (Voir les *Assises de Jérusalem*, c. 2, p. 324; et Gibbon, c. LVIII, t. XVI, p. 89 à 91.) Ce retour à la servitude succédant à la liberté, eût été d'un effet funeste, même sur les populations dont les hauts-faits de ces *héros* et les pompeux récits qui devaient en découler, les constituaient naturellement les oracles.

marche progressive, mais inhabile encore à diriger ses pas, projeter sur cette marche un tracé lumineux qui nous a manqué jusqu'ici; puisque selon l'expression d'Otton de Frisingue (*préf.* in lib. 5 *chron.*), ce ne fut que vers ces époques *que les sciences passèrent dans les Gaules* (voir aussi *les recherches de Pasquier*, l. III, c. XXIX, p. 268). Ce sera donc désormais d'une allure plus affermie que nous explorerons le champ de nos recherches, que nous signalerons les vestiges moins rares désormais de notre culture de prédilection, échappés à la réaction de l'autre barbarie, dite *scientifique*; heureux quand des guides moins *concentrés* que les chroniqueurs monastiques [1], nous

1 Pour bien se rendre compte de la marche progressive des études historiques du XIe au XIIe siècle, surtout de celles propres à alimenter nos recherches, et dont l'éclat littéraire pâlit devant la polémique sacrée des *Abailard*, des *saint Bernard*, des *Pierre-le-Vénérable* et autres écrivains qui valurent à leur siècle le surnom de *Controversiste*, il suffira de comparer l'aridité des sources contemporaines où nous avons pu puiser jusqu'ici, surtout depuis l'extinction de l'école historique née des hauts-faits de Charlemagne, avec l'abondance de celles qui débordent de toutes parts, à dater de 1100. Le seul soin de coordonner les récits des quatorze premiers historiens des croisades, la plupart à la fois acteurs et narrateurs de ces grandes scènes, et dont les plus hâtifs, tels que ceux tout français de *Raimond d'Agiles*, de *Pierre Tudebode*, parurent avant 1118, serait une très rude tâche. Au surcroît numérique se joint celui de la substance. Les chroniques consciencieuses, mais toujours très sommaires, de *Glaber-Radulfe*, d'*Helgaud*, d'*Abbon de Fleuri*, d'*Odoramme*, de *Guillaume de Jumiège* et autres moines substitués à la mission bien plus large des *Grégoire de Tours*, des *Sidoine-Apollinaire*, etc., n'offrent pour ainsi dire que le squelette de l'histoire, dans leurs courts aperçus réduits à la plus simple expression, règle générale que *confirme*, à titre d'exception, la chronique d'Hugues de Flavigny (autrement dite de Verdun), qui se termine en 1102. Ce n'est qu'à partir de ce temps que l'histoire prend quelqu'animation de récits plus circonstanciés, plus raisonnés surtout, tels que ceux de *Guibert de Nogent* et autres écrivains, même des premières années du XIIe siècle, procédant à leurs œuvres sous l'influence plus littéraire due aux nouvelles pratiques d'enseignement que l'abbé de Nogent (sous Couci) put suivre sous Anselme, à l'école de Laon.

Où trouver pour les temps qui précèdent, non-seulement les profondes leçons d'histoire professées par le grand *Suger*, fondateur des chroniques de Saint-Denis, dans ses récits sur le règne des deux rois dont il fut le ministre, mais tous ces précieux détails qui, dans ses œuvres accessoires, tels que le compte rendu de *son administration*, etc., expriment si bien la ferveur que cet abbé, si simple pour lui-même, avait vouée au culte de l'art, comme moyen de glorifier Dieu, et jusqu'à ses anxiétés pour pourvoir aux besoins qu'il s'était créés dans ce but? Où rencontrer sur la vie de nos rois des siècles antérieurs, de ces curieux détails mêlés aux visions fantastiques de l'époque, dont un autre moine de Saint-Denis, *Rigord*, mort en 1207, et son continuateur, *Guillaume-le-Breton*, ont enrichi les fastes de Philippe-Auguste; des documens précis et détaillés sur l'histoire anglaise

permettront d'étendre le rayon de nos aperçus au-delà de l'horizon des cloîtres !

Ces nouveaux écrivains, auxquels nous nous en remettons du soin de nous guider à travers la nouvelle période séculaire où nous entrons, ayant déjà, pour la plupart, frayé la route chronologique parcourue avec tant de succès par les grands annalistes *Mabillon* et *Muratori*, que nous nous sommes efforcé jusqu'ici de suivre pas à pas, en tant que leurs récits nous offraient des tableaux appropriés à notre cadre, nous persisterons encore dans cette voie, en continuant à nous rallier à ces grands jalons historiques dont le défaut d'accord ne se fera que trop tôt sentir, car le vaste répertoire des faits religieux et autres ressortissant à l'un des plus grands ordres chrétiens, s'arrête au milieu de ce siècle même (1157). Nous regretterons d'autant plus alors d'être contraint de renoncer à ce guide toujours fidèle, dont les no-

et normande, comme ceux *confondus*, il est vrai, dans les riches Annales ecclésiastiques d'Orderic-Vital (en en élaguant toutefois ce qui nous reporte au déluge); des traditions plus importantes, à raison des liens qui rattachaient alors la France (Normande) à la Sicile, que l'histoire de cette dernière province, par Hugues V, dit *Foucault*, abbé de Saint-Denis (de 1186 à 1197), surnommé le *Tacite* du siècle; de plus attachans récits de la croisade de Louis VII, que ceux donnés par son compagnon de voyage, historien de cette campagne, *Odon de Deuil*, aussi moine de Saint-Denis, plus tard successeur de Suger dans le gouvernement de cette abbaye, où il mourut en 1162, sans compter les innombrables chroniques d'un intérêt réel de *Robert de Saint-Marien* et autres? Quelle époque antérieure aussi aurait été plus favorable au contrôle historique des faits ressortissant à notre gloire, par les versions étrangères dues à des écrivains de ce siècle, telles que les récits de *Guillaume de Malmesbury* (De Historia Novella, de 1127 à 1143), et autres écrits spéciaux sur l'Angleterre, ceux de la chronique en sept livres, allant jusqu'en 1146, de cet évêque de *Freisingen* (Othon), qui, fils d'un marquis d'Autriche, avait pris ses degrés dans notre université parisienne; pour mieux briller en Germanie du double éclat de sa prélature et de sa science historique; les constatations sur l'histoire de Sicile, écrites par Malaterra, historiographe du comte Roger, et celles concernant notre séjour en Orient, jusqu'en 1183, revêtues de l'incontestable autorité de Guillaume de Tyr, etc., etc.? magnifique concours historique dont le prix, disputé, est resté à la France, d'après le nombre et l'importance des ouvrages, et comme semble d'ailleurs l'indiquer ce mot d'un écrivain du temps : *Gallia scriptoribus dives*.

C'était bien le moins, en effet, que ce renom demeurât au pays dont les savans fondèrent les universités d'*Oxfort* et de *Cambridge*, dont les abbés allaient, comme fit saint Bernard, dicter les décisions des synodes allemands, malgré la science puisée à nos sources par les prélats de cette contrée, et grâce auquel le flambeau des lettres et des arts, éteint en Italie, se ralluma en Pouille, éclaira la Sicile et brilla jusqu'en Orient.

menclatures monastiques, animées par les traditions qui s'y rapportent, nous servaient à la fois de texte et de contrôle pour la date des monumens, que c'est précisément à partir de l'époque où elles s'arrêtent que surgit en France surtout, comme développement d'un type neuf, jusque-là peu sensible, une autre rénovation de l'art architectural déjà si transformé au siècle précédent et dont la nouvelle métamorphose s'opéra au milieu du rayonnement de sa gloire.

Dans la prévision du vide résultant pour nous de l'interruption de documens qui nous auraient fourni sans doute mainte occasion de signaler ces nouvelles manifestations d'art [1], nous allons aviser au

[1] Ce n'est pas seulement par la solution de continuité dans les dates et clauses des fondations de toute nature, que l'interruption des *Annales Bénédictines* nous fera défaut. A en juger par les riches matières qu'elles embrassent, par le parti que nous en avons tiré et que nous en tirerons encore jusqu'à consommation de l'œuvre, la poursuite de ces recherches, fruits du dépouillement de chroniques conventuelles, eût pu jeter quelque lumière, restée ainsi *sous le boisseau*, sur la culture d'un art moins pratiqué, il est vrai, par le clergé, dès cette époque (fin du XII[e] siècle) ; car à l'influence purement hiératique se substitua bientôt la direction, par des laïcs, des grands travaux dont la complication nécessitait des études spéciales et continues, celle de la stéréotomie, par exemple, qu'excluaient sans doute les habitudes claustrales. Mais le savant auteur du *Musæum Italicum*, voyageur en Allemagne et en Italie, et qui avait préludé à ses immenses publications par l'humble mission de *cicerone* du trésor de Saint-Denis, n'aurait pas négligé, sans doute, de prendre texte, par exemple, des nouveaux documens à classer à leur ordre, pour signaler, dans ce monastère même, resté foyer de l'art en dépit des attaques de la rigidité *cistercienne*, les travaux peu connus des successeurs du grand abbé. Dépourvu de ces documens qui auraient été pour nous d'une grande importance, nous nous attacherons d'autant plus à placer en haut-relief la grande figure historique qui domine ce siècle, de cet abbé, ministre de deux rois : nous rendrons un complet hommage à celui qui, nonobstant l'influence fatale au luxe monastique, en concentra toutes les splendeurs dans ce sanctuaire ainsi devenu la souche conservatrice d'où partirent et rayonnèrent tous les beaux rejetons qui portèrent chez nous tant de fruits au XIII[e] siècle, dans l'*architecture* et la *sculpture décorative*, dans *la fresque murale* et surtout *les vitraux*, dans l'*émail*, l'*orfèvrerie*, la *joaillerie* et même dans la *fonte*, toutes pratiques dont l'exercice en grand, avant le milieu du XII[e] siècle, se trouve constaté, comme on le verra plus loin, dans le compte rendu par le ministre de Louis VI et de Louis VII, de son administration comme abbé de Saint-Denis. Ce qu'on doit remarquer surtout dans le nouveau point de départ de cette marche progressive, c'est le caractère de nationalité que revêtent dès lors ces divers monumens, empreints jusque-là d'un cachet qui n'accusait que trop la provenance romaine ou grecque, disparue même dans notre sculpture du XIII[e] siècle, à plus forte raison dans l'architecture contemporaine, dans l'art français des vitraux à sujets, etc. Ajoutons que dans cet affranchissement dû au génie créateur, au sentiment naïf et tout d'inspiration de nos artistes pèlerins, la France, dépourvue de traditions qui lui fussent propres, où tout par

moyen de le combler par avance, en puisant à d'autres sources. Tel est le but des *résumés* synoptiques par branche d'art dont nous allons faire précéder nos synchronismes chronologiques ; car il nous importe avant tout d'appliquer à nos arts ce que nous avons dit de nos lettres, et de prouver que c'est de ce siècle surtout que date leur prospérité relative indépendante alors de toute influence étrangère, *occidentale* du moins. Les faits présentés à leur ordre viendront ensuite confirmer ces aperçus d'ensemble et revêtir de leur autorité ce qui, sans cette sanction, pourrait ressembler au système.

Nous commencerons par l'*ogive*, plante évidemment exotique dont beaucoup de nations d'Occident revendiquent l'honneur de la première culture, alors que depuis tant de siècles elle apparaît, en semence infertile, sur tous les points de notre globe. Aussi nous garderons-nous bien de remonter à sa *germination*, dont nous respectons les mystères [1]. Ce que nous allons rechercher, en ne séparant pas, pour

conséquent était à inventer, devança de beaucoup l'Italie dont le sol était resté jonché de grands débris de l'art antique, rappellant les traditions qu'elle fit revivre plus tard.

[1] Nous ne nous évertuerons pas ici à rechercher la filiation de cette *forme*, comme s'il s'agissait pour nous de concourir, ce dont Dieu nous préserve, pour la question posée, fort mal, à notre avis, par un de nos premiers congrès historiques parisiens, *sur la naissance de l'ogive*. Qui ne sait aujourd'hui que l'Afrique et l'Asie, notamment la Perse et l'Égypte, et même la Sicile dans un *tombeau antique de Catania*, en contiennent d'innombrables rudimens des mieux accentués et remontant à des temps très reculés, et que nos voyageurs, depuis l'éveil donné sur l'intérêt qu'aurait la constatation de cet emploi, le rencontrent dans tous les lieux où séjournèrent les Arabes et jusque dans les archivoltes d'un ancien cimetière de la Cyrénaïque, à Safuch? A quoi bon s'enquérir où naquit une forme elliptique qui, se produisant d'elle-même par l'intersection du cercle et l'enchevêtrement des claveaux cintrés, était du domaine public, toujours prête à surgir au gré des fantaisies du premier constructeur à qui son emploi pouvait plaire? Ce qu'il importe plus de bien déterminer pour jeter quelque jour sur la question si souvent agitée de l'adoption en Occident de cette formule architectonique, c'est la constante prédilection qu'eurent pour elle les Arabes en la mariant, comme chez nous d'abord, aux emprunts par eux faits à l'architecture justinienne, en l'employant même dans leurs premiers travaux exécutés, comme étiage du Nil, dans leur mosquée d'*Ebn-Touloun*, de 876, dans celle d'*El-Azhar*, de 981, et encore dans celle de *Backau* (Discours prononcé par M. le baron Taylor, à l'Institut historique, le 11 octobre 1840), laquelle ne fut fondée qu'en 1149, à une époque où cette lutte d'art ne constituait déjà plus une pratique parallèle entre ce peuple et le nôtre, par l'effet du surcroit de goût et de recherches dont notre art avait su embellir ce modeste type. Sous ce rapport aussi, l'Orient nous aida; et l'architecture *mauresque*, florissante à Cordoue du temps de Charlemagne, et mélange des gouts arabe et persan,

éviter le vague, la *lettre* isolée de son *alphabet* organique [1], mais en distinguant bien l'embryon de l'adulte, c'est l'ensemble des circonstances qui concoururent à la fécondation de ce germe; c'est la constatation des faits qui nous ont conduit à penser : que son implantation et sa belle culture, comme élément de l'art nouveau, puis comme principe d'estéthique, sont dus d'abord à *nos abbés normands*, dont les essais furent plus tard perfectionnés par *nos artistes*; que c'est à la *France*, en un mot, qu'appartiendrait l'honneur d'avoir, en épurant cette formule d'emprunt, en en faisant la base d'un système, approprié tout à la fois cet art aux exigences d'un climat brumeux, aux vrais besoins d'un peuple émancipé avide du prestige et des riches légendes que comportait surtout son ornementation [2], comme à la propension religieuse, toujours *ascendante* de ces époques de foi.

avec ses arcs chantournés et ses riches fioritures, put concourir à relever, par une ornementation capricieuse, ce que l'art sarrasin en usage, comme nous allons le voir dans toute la Sicile, avait de trop simple pour opérer lui seul, en présence de somptuosités *Romano-Byzantines*, la grande révolution qui les détrôna à jamais.

[1] C'est le peu de soin qu'on a pris, même dans le concours quasi-académique que nous citons, d'expliquer qu'il s'agissait moins de la *naissance de l'ogive* que de celle du *style ogival*, qui a fait toute la confusion.

[2] Le concours actif et personnel des populations dans la construction des églises élevées sous la direction des abbés, tel que nous le verrons se manifester, sous 1109, dans la construction de l'église de Croyland, sous 1145 dans celles de Saint-Pierre-sur-Dive, de Chartres, etc., changea de nature, lorsque le soin de bâtir ces édifices fut remis à des architectes laïcs ou à des confréries de maçons salariés. Orgueilleux de l'éclat que reflétait sur sa localité l'érection d'une de ces nouvelles merveilles toujours si saisissantes à l'œil vulgaire même, chaque habitant, pour ainsi dire, se montrait désireux de rattacher, par un tribut, son nom et souvent même son image à la constitution de son église, quand les progrès de l'art graphique et le système d'ornementation admirent l'expression de ce concours.

Le *populaire*, affranchi du servage et classé sous la bannière des métiers, rivalisa sous ce rapport avec ses hauts barons, et le titre de *donateur* fut consacré pour le pauvre lui-même, dans ces riches verrières votives des XIIIe et XIVe siècles, qu'on trouve encore entières à Chartres et par fragmens dans d'autres cathédrales, précieux dons faits à Marie par des aggrégations d'ouvriers qui s'y sont fait représenter dans l'exercice souvent des plus humbles professions. Plus tard encore, les longs *chancels* circulaires sculptés et peints et dorés, les *retables* d'autel si richement composés, les stalles à sujets bibliques, et surtout les tableaux à ballades et portraits, comme ceux de la confrérie de Notre-Dame-du-Puy d'*Amiens*, dont nous donnons dix planches, continuèrent à offrir à ces zélés donateurs d'une classe souvent infime, l'occasion d'exercer leurs talens ou du moins leurs largesses en faveur de l'église, et de se payer largement de ces pieux sacrifices par la consécration de leurs traits dans ces hommages religieux.

ARCHITECTURE OGIVALE.

Lorsqu'après des recherches longtemps approfondies, un archéologue aussi versé que l'est, en cette matière surtout, M. de Caumont, se résume en disant (*Cours d'antiquités monumentales*, 4ᵉ *partie*, *pages* 42 *et* 205) : « que les *véritables causes de cette révolution ne » sont pas encore démontrées, et que l'origine du style ogival est gran- » dement problématique encore ;* » il nous siérait mal sans doute de donner le fruit de nos études plus historiques qu'archéologiques, et l'expression de nos convictions personnelles comme des *démonstrations :* aussi n'est-ce qu'avec beaucoup de réserve que nous avons procédé et que nous procédons encore dans l'investigation de ces sources à la recherche desquelles tant d'autres plus savans ont consacré leurs veilles ou précipité leurs pas, pour arriver souvent à des buts opposés.

Comment ne pas craindre en effet d'aborder, sous une *couleur* nouvelle, avec la seule égide de l'argumentation et des déductions historiques, une lice où nous allons trouver, cuirassés de la double armure de la science et du système, des *champions* des *croisades* tels que *Wittington*, son éditeur lord *Aberdeen*, leur savant compatriote M. *Gally-Knigt*, etc.; des *tenans* pour les *Maures* comme MM. *Haggit*, *Sulzer* (*Théorie générale des beaux-arts*), et autres; des *poursuivans défendeurs* des grâces innées de l'ogive fortuitement révélées, selon *Milner et Bentham*, par l'effet du croisement des arcs circulaires, et selon *Hall* (*Mémoires de la société d'Edimbourg*) et l'évêque Warburton (*Notes sur Pope*), par la courbe aiguë que décrivent les coupoles de nos forêts; des *héraults* de la nationalité tudesque comme le monographe de la cathédrale de Cologne, M. *Boisserée* (de Stutgard), le chevalier *Wiebing* (de Munich), etc., et même de la provenance britannique [1]; et enfin des juges du

[1] Ce n'est que par un sentiment patriotique plus louable qu'éclairé, que quelques écrivains anglais, tels que Milner, revendiquent pour leur pays ce patrimoine en déshérence. Bornons-nous à opposer à leurs prétentions les citations suivantes : *Hallam*, dans son Histoire du *Moyen-Age* (t. IV, p. 228), dit expressément : « La nef de la cathédrale de » *Cantorbéry*, élevée vers 1176, par un architecte français (Guillaume de Sens), et l'église

camp comme nos savans d'Agincourt, Quatremère de Quincy et autres *puritains* animés d'un noble mépris pour cette *gothique formule*, funeste aberration, aux yeux des chefs de leur école, si longtemps arbitres du goût, et qui, trop entichés d'un autre art, et ne pouvant comprendre, encore moins atteindre, une sublimité toute d'inspiration, *s'en vengèrent par en médire?*

Telles sont cependant les inductions tirées par nous de cette divergence même et du besoin d'y mettre un terme, que nous n'avons pas cru devoir reculer devant la lourde tâche d'intervenir dans ce conflit. Déjà, le soin que nous avons pris de signaler les incessans rapports existans depuis le milieu du XIe siècle entre nos grands abbés normands, fondateurs, constructeurs même de monastères, tels que *Yves de Bellesme*, *Robert de Grandmesnil* et autres [1], et

» du *Temple*, consacrée en 1183, sont en Angleterre *les plus anciens édifices* dans le » genre *gothique.* » Le savant explorateur de l'architecture Normande, de Neustrie, d'Angleterre, de Pouille et de Sicile, M. *Gally-Knigt*, prouve par d'autres faits « que » dans toutes les révolutions que l'architecture éprouva en Angleterre et en France, la » France eut toujours la priorité » (*Bulletin Monumental*, t. IV, p. 211); et l'architecte anglais, M. Hope, tout en déclarant (t. I, p. 357) que l'opinion qui fait naître ce style en Angleterre, y est si générale, que ceux qui la contestent sont accusés de manquer de patriotisme, préfère s'exposer à cette imputation plutôt que de mentir à l'évidence. « La » *France*, dit-il, et surtout *l'Allemagne*, offrent sous ce rapport des exemples bien *anté-* » *rieurs* à ceux que peut citer l'Angleterre » (p. 359). Sa discussion sur le fond de la question est d'ailleurs très superficielle, en ce qu'au lieu de prendre cet art à ses premiers développemens, il chevauche humblement à la suite de Vasari en parlant du *gotico tedesco*, de la *maniera tedesca,* et en citant comme preuves de l'origine allemande du style ogival, l'*église d'Assise* et même la *cathédrale de Milan*, qui n'ont rien de commun par leurs dates avec la première floraison de cet art en France et surtout en Sicile.

[1] Lorsqu'en 1053, l'évêque de Séez, Yves de Bellesme, condamné par Léon IX à rebâtir sa cathédrale qu'il avait brûlée (voir t. III, p. 279, note 1), *alla en Pouille, et de là à Constantinople voir ses cousins qui lui donnèrent de grandes richesses, et l'empereur une partie du bois de la vraie croix*, il n'est pas à présumer qu'il en ait rapporté en même temps des traditions du nouvel art chrétien de ce pays, qui ne dut y être pratiqué sous forme caractérisée que plus tard; puisque ce ne fut qu'en 1063 que l'abbé Robert de Grandmesnil, qui avait construit en 1059 la grande église d'Ouche « *ingentem* » *basilicam insigni opere,* » à l'époque où s'élevaient la belle église de Sainte-Marie de Jumièges, les majestueux monastères de Caen, la cathédrale de Rouen, l'église à voûtes élevées de Saint-Georges de Bocherville, etc., quitta la Normandie, en butte à une disgrâce, pour aller rejoindre la colonie italienne. Ce n'est qu'à cette dernière époque que Robert-Guiscard, revenu à des sentimens plus chrétiens que ceux manifestés par le pillage

leurs compatriotes de Pouille et de Sicile, a pu faire entrevoir que de telles relations toujours continuées n'avaient pas dû, à notre avis, rester sans fruit pour la marche de l'art sous une influence réciproque : nos constructeurs normands, après avoir consacré leur science éprouvée à l'illustration chrétienne des nouveaux états de Robert Guiscard et de son frère, ayant dû, par contre-échange, importer en France, à leur retour [1], le tribut des nouveaux erremens inspirés

du Mont-Cassin, mit à profit les talens et la haute pieté de ce noble transfuge son allié, comme beau-frère du comte Roger, en lui confiant le soin d'élever et de diriger trois monastères (ceux de Sainte-Euphémie, de la Trinité de Venosa, et celui de Saint-Michel à *Melito*); grand concours de travaux d'autant plus surprenant, qu'il est antérieur même à l'époque (1066) où l'abbé du Mont-Cassin, Didier, se trouvait, selon Léon d'Ostie, réduit à faire venir de loin ses ouvriers et ses artistes. En 1078, lorsque le comte Roger fonda dans la ville de *Traina*, où il bâtit une église, le premier siége épiscopal de Sicile, il y assit ce même Robert, son beau-frère, nommé par les chroniques *Robert-d'Evroult*, qu'on voit en 1087, lors de la constitution de la hiérarchie religieuse de cette île, occuper le poste éminent d'évêque de Messine. Or, si l'on considère que ce fut dans cet intervalle que s'élevèrent des églises dans la construction primitive desquelles l'ogive est restée dominante, telles par exemple que *San-Giovanni dei Leprosi*, près de Palerme (bâtie vers 1072), *San-Pietro la Bagnara*, fondée en 1081, près de la même ville, comment douter que ce grand prélat n'ait été pour beaucoup dans le mélange des styles grec, sarrasin et normand qui constitua dès lors l'architecture religieuse de Sicile? et lorsque l'on a vu ce même Robert de Grandmesnil, rappelé de Pouille à Fécamp, en 1067, pour y recevoir l'expression des regrets que lui témoigna, de son injuste disgrâce, le conquérant de l'Angleterre, comment ne pas admettre que de lui-même ou par des mandataires affidés, par d'autres missionnaires de l'art, il n'ait pas pris à cœur d'initier sa patrie aux secrets ou du moins au sentiment de ce nouvel art.

[1] Ceci nous conduirait peut-être, *à la rigueur*, à prêter un certain appui à l'opinion, si vivement combattue, qu'a émise M. de Gerville sur l'âge reculé de certains édifices ogivaux de Normandie et de Bretagne, que la science analytique est venue rattacher aux périodes de l'art qu'accuse leur *facies*, en dépit même des traditions écrites et du silence assez peu concevable des chroniques religieuses postérieures, sur des œuvres si remarquables. Mais ce n'est pas ici le lieu, puisqu'un autre champ nous est ouvert dans notre texte sur la cathédrale de Coutances (pl. II de la 10e série), de réengager le débat sur la constitution plus ou moins tardive de ce bel édifice de style *en pointe*, comme des églises, à dates également contestées, de Mortain, de l'abbaye Blanche, etc. Que l'on convienne seulement qu'avec des relations internationales aussi fréquentes, aussi continues même que celles pratiquées dans la deuxième moitié du XIe siècle et dans la première du XIIe surtout, entre la colonie sicilienne et la mère-patrie, il ne peut tomber sous le sens que nos Normands, si grands exploitateurs de somptuosités religieuses de tous genres, si novateurs en fait de constructions, comme le proclame Guillaume de Malmesbury, pour l'Angleterre même, n'aient pas au moins tenté d'implanter sur leur sol natif quelques essais du nou-

par le style qu'ils adoptèrent dans ces localités mêmes[1]. Toutefois

veau style adopté par leurs compatriotes; et que si quelques tentatives de ce genre durent être faites de bonne heure sur quelques points de notre France, ce dut être naturellement dans la patrie de Tancrède de Hauteville (le Cotentin), à laquelle appartiennent ces églises restées sans dates, pour glorifier d'autant l'illustration par les arts que les fils de ce bannerel ajoutèrent bientôt à celle conquise par les armes. Qu'ensuite ces essais, sans doute dépourvus d'une très marquante accentuation, car le style ogival ne prit jamais un grand développement en Sicile, aient laissé peu de traces ou aient même entièrement disparu, étouffés par les développemens que prit plus tard ce premier germe, c'est ce qu'il nous paraît encore inutile de contester ici pour ne pas ramener nos aperçus d'ensemble à une polémique de détails.

[1] Que ce fut affaire de goût ou spéculation politique, toujours est-il que les Normands, dès leur première main mise sur la capitale de la Sicile, île dont la population mi-partie grecque et sarrasine depuis deux siècles, avait droit à des ménagemens, admirent dans la contexture de leurs édifices religieux la combinaison bien distincte des traditions architecturales de ces deux peuples, *l'ogive* et la *coupole*. Ils les marièrent élégamment avec leurs erremens latins, la *nef* et la *formule basilicale cruciforme*, de manière à constituer autre chose que ces quelques types isolés d'*arcs tiers-point*, mêlés au roman, d'églises bâtardes du *Saint-Sépulcre* comme celles de Loches, de Charroux, etc., ou même de temples à *coupoles* qu'on peut trouver pour le même temps sur divers points de l'Allemagne ou de la France, vagues produits d'inspirations de pèlerins ou de circonstances fortuites, comme celle (la migration vénitienne de 978) à laquelle nous avons attribué nos pastiches du Périgord. Ce *style*, car c'en fut dès lors un véritable, qui ne varia pas *dans ses bases* sous la dynastie des Normands, comme l'a démontré M. *Serra di Falco* par les plans comparés de plus de quarante basiliques, fut, à n'en pas douter, le générateur des nouvelles combinaisons introduites à partir de la deuxième moitié du XII[e] siècle, dans nos édifices religieux qui en admirent, en les modifiant selon notre rite plus exclusif, les principaux élémens, moins la splendide ornementation *mosaïcale* développée surtout sous le roi Roger, et que, à défaut de praticiens experts, vinrent remplacer chez nous les décorations et la sculpture *polychrômes* (que M. de Caumont fait surtout remonter au XII[e] siècle, — *Cours d'Antiq.*, t. IV, p. 173), les émaux et surtout les riches verrières à sujets qu'on ne trouve pas en Sicile, même aux dernières époques de la floraison de cet art français. Que l'on remarque à ce sujet que nos conquérans de Sicile se trouvèrent, sous ce rapport et par leur libre arbitre en matière religieuse, dans des conditions où n'aurait pu se placer aucun autre état de la chrétienté d'Europe, sans mettre le pouvoir aux prises avec l'autorité cléricale si jalouse de tous ses droits. D'ennemis acharnés des papes qui, dans le sort de Léon IX, encouru de nouveau plus tard par Innocent II, et dans le généreux asyle accordé à l'inflexible Hildebrand, purent juger de l'opportunité de certaines concessions envers de semblables voisins, les princes de Sicile n'étaient devenus, selon l'expression historique, les vrais *boucliers du saint-siége* contre les assauts continus des rois de Germanie et des papes, que sous une stipulation expresse, encore en vigueur aujourd'hui dans cette île, d'après la bulle d'Urbain II (*Malaterra*, l. IV, cap. 29), qui affranchissait leurs états de toute intervention pontificale et confiait le soin d'en diriger l'église aux princes mêmes honorés du titre de *légats apostoliques héréditaires*. On en voit encore les

nous aurions encore hésité à nous prévaloir de cette idée, qui était nôtre depuis longtemps, pour rechercher dans cette voie l'infiltration de notre style ogival, sans l'espèce de concours que sont venues nous offrir deux publications postérieures, du moins pour nous, à l'éveil qui nous fut donné par ces rapprochemens historiques ; l'un est le grand ouvrage sur la Sicile publié dans ce royaume, en 1838, par M. le duc *Serra di Falco*, et l'autre l'*Excursion monumentale* dans la même contrée, par M. Gally-Knigt, insérée au *Bulletin monumental* de la même année. Quoiqu'il n'existe aucun rapport

insignes dans la *dalmatique* qui recouvre les vêtemens royaux du roi Roger et de Guillaume II, dans les mosaïques de la *Capella Palatina* de Palerme, de l'église de l'Ammiraglio et de la cathédrale de *Monreale*.

On peut trouver encore d'autres preuves du soin que prirent nos Normands d'exercer cette investiture, de manière à calmer l'hostilité et même à se constituer l'appui du rite et du culte contraires à leur dogme, non-seulement dans les ménagemens dont usa le comte Roger lors de la constitution religieuse de la Sicile, en maintenant les évêques grecs sur leur siége et en rendant à l'archevêque de Palerme, *Nicodême*, sa cathédrale qui avait été convertie en mosquée, ce qui retarda longtemps la reconstruction de cet édifice due à l'anglais *Walter-Offamilio* (1169-1185) ; mais aussi dans l'inscription, au milieu du soffite de la chapelle royale et dans d'autres édifices, de légendes arabes, où les Sarrasins célébraient, dans le langage hyperbolique de l'Orient et dans les termes mêmes inscrits sur la robe d'honneur par eux offerte au roi Roger, lors de son avènement (dont nous parlerons sous 1132), les hautes vertus de leur vainqueur. Un autre témoignage de la tolérance religieuse de ces princes résulte de la forme entièrement grecque de l'église de Sainte-Marie-de-l'Ammiraglio (autrement dit de la *Martorana*), bâtie à Palerme par le Grec *Georges Antiochenus*, premier gentilhomme de Sicile et célèbre amiral, dont les exploits menacèrent Manuel Comnène jusqu'au sein de sa capitale, et parvinrent à arracher à sa flotte notre roi Louis VII, dont une odieuse captivité allait encore accroître l'infortune, et de celle de l'église de *San-Cataldo*, construite aussi par un amiral Grec, *Majone*. Les Sarrasins aussi participaient aux honneurs de la cour de Sicile. L'emploi de chambellan du roi leur était spécialement dévolu, peut-être à une dure condition, si l'on en juge par la qualité négative d'eunuque qu'avait ce *Gaieto* Pietro qui, de chambellan de Guillaume Ier, devenu premier ministre de la régente Mathilde, suscita par ses exactions un soulèvement populaire qu'il sut mettre à profit pour fuir avec tous ses trésors, sur le rivage hospitalier pour lui de l'Afrique.

Ce qui expliquerait encore l'intérêt qu'avaient ces princes à flatter les Sarrasins, en paraissant les faire participer aux splendeurs du royaume, au moyen des emprunts faits à leur style de prédilection, c'est l'importance de cette population encore assez puissante près de deux siècles après la conquête, pour que Frédéric II, mort en 1243, ait pu en détacher vingt mille pour fonder, sous forme de colonie, à *Nocera*, en Pouille, une sorte de poste avancé dont s'irrita l'orthodoxie et sans doute aussi la politique, toujours expectante, de Rome.

entre les points de vue, ni même dans les conclusions de ces deux savans étrangers, des faits matériels qu'ils constatent, sortent pour nous les témoignages dont nous nous appuyons ici.

Même en reportant à une époque postérieure à la construction, par Robert Guiscard, des cathédrales de *Terracine* et de *Salerne*, les ARCADES OGIVÉES qu'on y remarque encore, ce qui serait contraire, pour cette dernière église, au jugement habituellement bien sûr d'un de nos habiles experts[1]; et en accordant, ce qui ne nous est pas mieux démontré, que les Normands auraient, comme l'affirme M. Gally-Knigt, employé exclusivement le style circulaire dans les édifices, aujourd'hui presque entièrement bouleversés[2], qu'ils

[1] Dans ses notes *sur les monumens gothiques de quelques villes d'Italie*, M. Jules Renouvier dit, en parlant des villes de la Calabre : « A *Salerne*, la seule que j'aie vue, la » cathédrale, bâtie par *Robert Guiscard*, a conservé quelques parties de sa construction » primitive; c'est d'abord un grand *atrium* à colonnes antiques, avec des arcades » d'un cintre un peu exhaussé, etc. A l'intérieur, ce sont des piliers carrés avec fûts » de face et sous-fûts, des arcs doubleaux et des nervures croisées, des *arcades ogivées* » et un *triforium* roman dont chaque travée forme un triple cintre portant sur deux » colonnettes isolées. » Cet ensemble de caractères architectoniques qu'on retrouve amalgamés dans les monumens de Sicile, confondrait donc l'assertion de M. Gally-Knigt, sur la séparation des styles continentaux et insulaires des monumens, dans des travaux poursuivis sous la même influence, et pourrait faire remonter l'emploi des *arcades ogivées* jusqu'aux premiers travaux de Robert de Grandmesnil en Pouille. Il en serait de même de l'opinion formelle qu'exprime le même savant anglais sur l'époque à laquelle remonterait seulement, selon lui, l'emploi des mosaïques dont on ne trouve *aucunes traces dans l'ornementation des églises normandes d'Italie avant la conquête de la Sicile, et même dans le cours des quarante années suivantes* » (p. 212), d'après la citation suivante de l'historien *Fazelli :* « *Arcem ipsam ingredientibus* SACELLUM MUSIVO » A ROBERTO GUISCARDO STRUCTUM, *Hierusalem nuncupatum a fronte occurrebat, quod* » *deformatum mea ætate ad profanum mutatum est usum* » (décad. 1re, lib. VIII); circonstances que semble appuyer d'ailleurs ce que nous avons dit des grands travaux en mosaïque exécutés au Mont-Cassin en 1066, et de l'école de cet art qu'établirent dans ce monastère si voisin de la Pouille les artistes grecs appelés par l'abbé Didier. Ces témoignages valent bien ceux d'un explorateur de décombres.

[2] D'affreuses convulsions terrestres, trop souvent renouvelées sur un sol miné par les communications souterraines de deux bouches d'enfer, en ont dénudé la surface. Si par exemple le tremblement de terre de 1169 a pu détruire de fond en comble la cathédrale de Catane, construite en 1092 par le comte Roger, on ne peut s'étonner que des édifices d'une moindre résistance, tels que l'abbaye de la Trinité et le monastère de Sainte-Euphémie de Melito, dus au talent architectural du célèbre *Robert d'Évroult*, n'aient pas laissé même de traces pour asseoir quelque hypothèse sur leur mode de construction, lorsque

construisirent, avant l'occupation *entière* de la Sicile, même dans une partie de cette île, à plus forte raison en Pouille et en Calabre, il nous est du moins concédé, par l'aveu même du voyageur anglais, aussi loyal qu'exact dans toutes ses remarques, qu'il existait en Sicile des églises chrétiennes de style ogival, près de trente années avant la fin du XI[e] siècle, comme avant la première époque où, selon l'opinion du même écrivain, « *des croisés*, *des pèlerins* et *des captifs* qui, dans le cours des guerres saintes, avaient séjourné plus ou moins longtemps sur le *territoire sarrasin*, auraient, à leur retour, rapporté dans leur patrie respective la *forme nouvelle* qui avait fait impression sur leurs esprits. » Or, ces deux propositions indivisibles, puisqu'elles émanent du même savant, n'auraient-elles pas dû conduire à une conclusion plus *rationelle* (qu'on nous passe le mot)? Non seulement dès l'occupation de Palerme par les Normands, en 1072, le *territoire sarrasin* de Sicile offrait sous ce rapport une mine bien plus riche qu'aucune contrée d'Orient, comme le prouvent la lettre du moine Théodose citée par M. Serra di Falco (p. 50), et l'admiration exprimée par le comte Roger dans un de ses diplômes de ce temps : *Quis enim visa castellorum et civitatum eorum ampla et diffusa ruina, et palatiorum suorum studio mirabili compositorum ingenti destructione percognita* (Pirri, t. 1[er], p. 695) ; mais la *forme nouvelle*, dont tous ces palais portaient nécessairement l'empreinte conservée par les trois anciennes résidences sarrasines de la *Ziza*, de *la Cuba* et de *Favara*, devint bientôt après d'un effet bien plus inspirateur pour un observateur disposé à faire, à son retour, son profit de cette *découverte*, par son application à l'architecture chrétienne, même dans les églises de San-Giovanni dei leprosi, de San-Pietro la Bagnara [1]

surtout ce dernier monument s'est abîmé dans ce sol dévorant où le remplace un lac fétide ; et lorsque, par suite de la dernière catastrophe de même nature, de 1783, le sarcophage du comte Roger, enterré à l'abbaye de la Sainte-Trinité, demeure vide et délaissé au milieu des vignes voisines de l'abbaye qu'il devait illustrer à jamais.

[1] L'inscription grecque qu'on lit encore sur la porte qui conduit à l'*atrium* de cette église constate bien qu'elle fut érigée en 1081 (6859, 4[e] indiction) aux frais d'un habitant de Palerme, et par les soins du prêtre *Nicolas*, sous le règne du très splendide duc *Robert* et de sa femme *Sikelgaita*. La forme quadrilatérale de la partie qui subsiste de l'ancien édifice, semble indiquer qu'ici, comme pour l'église de Santa-Maria di l'*Ammiraglio*, la fondation fut faite par un *grec*, ce qui n'en a pas exclu les *arcs aigus* soutenus

et autres élevées en grand nombre, sous la même influence *græeo-saracenico-normande*, avant l'époque où l'on suppose l'inspiration puisée en Orient. Il n'est pas besoin d'ajouter qu'en Sicile, bien mieux qu'en tout autre séjour occupé temporairement par nos frères, *croisés*, *pèlerins* ou *captifs*, toute facilité résultait pour l'étude approfondie de *cette forme* ou de toute autre, de l'entière sécurité dont jouit constamment cette île, dès que les Normands y régnèrent; et qu'à part l'intérêt de gloire qu'auraient pu avoir, plus que tous autres, leurs *compatriotes* voyageurs à *rapporter* cette formule comme hommage à la mère-patrie, des traditions d'un art nouveau dû à ses illustres enfans, l'affluence des étrangers, commerçans et artistes même du continent européen, appelés par diverses causes dans cette île célèbre rendue à la civilisation chrétienne après deux siècles d'esclavage, aurait suffi sans doute pour éveiller dans quelques *esprits* élevés, *l'impression* dont parle le savant anglais. Cette impression serait bien plus facile encore à expliquer dans ce sens, si l'on admettait avec lui qu'elle ne date que des croisades (ce que contredisent les accentuations éparses de cette forme dans plusieurs édifices, français même, antérieurs à ces expéditions), par l'itinéraire même de nos guerriers français, flamands, et surtout *normands* de la première *expédition*, qui, sous le commandement d'*Hugues-le-Grand*, frère de notre roi Philippe Ier, d'Eustache de Boulogne, frère de Godefroi, du comte de Flandres Robert, et de l'autre *Robert, duc de Normandie*, accompagnés de la suite de personnages marquans et instruits que comportait une telle réunion de princes, s'acheminèrent par l'Italie et vinrent, *avant de gagner l'Orient*, *passer leur hivernage* près des Normands de Pouille et de Sicile, qui leur offrirent pour contingent des héros tels que *Bohémond* et *Tan-*

par quatre pilastres avec colonnes de marbre et chapiteaux *corinthiens*; nouvelle constatation du bizarre amalgame de styles familiers aux architectes siciliens, et que nous retrouvons notamment dans Saint-Laurent de Gênes, comme dans nos églises de Saint-Gilles et de Saint-Trophime d'Arles, dont les portails surtout nous semblent être l'œuvre d'artistes de cette nation dirigés vers la France par des seigneurs ou prélats normands, et procédant, chemin faisant, à l'exercice de leur art, dans les villes de leurs relâches, comme Gênes, ou voisines, comme Saint-Gilles et Arles, du lieu de leur débarquement (Aigues-Mortes). C'est du moins de notre part une conjecture que viendront appuyer plus loin quelques aperçus archéologiques, et même une sorte de témoignage historique.

crède; puisque ce séjour prolongé, ce loisir que leur fit l'hiver, avant le premier embarquement d'une telle expédition, ne purent être mieux employés qu'à l'exploration des somptuosités de tous genres, grecques, arabes et chrétiennes accumulées dès lors dans la Sicile. Quoique les édifices religieux dont cette île se couvrit depuis l'an 1087, époque de l'organisation de son hiérarchie religieuse par le comte Roger, aient disparu pour la plupart, comme la cathédrale de Catane, sous l'action des convulsions terrestres, il en reste pourtant encore d'assez riches débris pour qu'on puisse juger que le roi Roger et ses fils, en constituant par leurs admirables fondations de *Céfalu*, de *Palerme*, de *Messine*, de *Monreale*, etc., le musée religieux, toujours si renommé, de Sicile, n'ont fait que suivre, en fait de constructions surtout, l'active et habile direction imprimée aux premiers et très nombreux travaux de même nature et de *même style* dus à leur illustre père et aïcul le grand comte Roger, qui, mort seulement en 1101, put faire lui-même à ses pieux et nobles hôtes de 1096, les honneurs de ses créations monumentales chrétiennes, brillant alors de tout leur éclat, et dont ces hauts seigneurs, presque tous fondateurs de nombreux monastères, auraient, bien vainement, cherché, pour leur étude, les analogues en Orient [1].

[1] Ce n'est pas que nous repoussions comme absurde l'idée de l'influence que purent exercer les croisades sur la marche *progressive* surtout de l'architecture nouvelle. Nous pensons, au contraire, que cette sorte d'émancipation de notre population ouvrière, artiste et monastique même, dut accélérer de beaucoup, et sous tous les rapports, le mouvement de notre civilisation, en ouvrant carrière au génie. L'effet tout extatique décrit par Foulques de Chartres, que produisit sur nos croisés le grand spectacle des merveilles que Byzance offrit à leurs yeux : «*O quanta civitas nobilis et decora! quot monasteria, quotque palatia sunt in ea, opere miro fabrefacta! quot etiam in plateis vel in vicis opera ad spectandum mirabilia!*» (*Hist. Hieros.*, lib. 1, *apud* Duchesne, t. IV, p. 821 et 822), suffirait seul pour témoigner des inspirations de tous genres que ses compagnons de conquête durent puiser dans le parcours de l'Orient. N'avons-nous pas d'ailleurs encore sous les yeux, dans les riches débris de nos monumens de saint Louis, des fruits cueillis, *dit-on*, en Palestine par l'ingénieur *Eudes de Montreuil* et autres missionnaires de l'art qui suivirent ce prince ou ses devanciers dans ces régions où les Latins, sous l'impression alors récente des *fondations du comte Roger*, adoptèrent dès leur début (témoin le style des mausolées de Godefroi de Bouillon, de Baudoin, etc., etc.) le système qui nous occupe dans leurs constructions religieuses, auxquelles l'influence des *Tancrède*, des *Bohémond* et autres princes siciliens ne dut pas rester étrangère? Ce que nous tenons surtout à bien déterminer ici, c'est qu'à l'époque des croisades, *la forme* que M. Gally-Knigt et autres

De ces déductions historiques que nous n'opposons aux *conclusions* de M. Gally-Knigt que pour montrer leur désaccord avec les faits de son *exorde*, il ne résulte pas précisément pour nous que des églises, à l'instar de celles de Sicile, se seraient élevées dès la deuxième moitié du XIe siècle, dans notre Normandie, comme l'ont écrit quelques savans, de manière à constituer l'emploi combiné de l'ogive longtemps avant l'époque qu'on s'accorde à assigner à son premier développement comme style ; cet aperçu tiendrait trop du *système* pour éveiller nos sympathies. Nous apprécions assez les obstacles divers que dut avoir à vaincre l'importation du nouveau style, pour croire à sa transplantation spontanée à l'époque surtout où le grand art roman brillait chez nous d'une splendeur nouvelle, et venait d'atteindre un degré qui contribua peut-être à précipiter sa chute, par son élévation même et par l'impossibilité de le franchir. Ce n'était plus le temps où, comme après l'an mil, tout était à créer pour réparer tardivement les désastres des hordes du Nord, ni l'époque où, bien délaissés, les monumens de Saint-Benoît d'Aniane ne pouvaient que gagner à leur métamorphose opérée par l'art prestigieux des Guillaume de Saint-Bénigne ou des Hervé de Tours. Dans sa progression ascendante, l'architecture monastique, parvenue à créer l'église de Cluny (en 1088), redoutait d'autant moins la survenance d'une rivale, qu'œuvre de nos abbés, elle trouvait, dans leur intérêt de gloire, cette garantie de durée qui fait qu'en Angleterre, par exemple, malgré l'internationalité normande, moins en contact, il est vrai, avec l'Italie, l'art apporté par Guillaume et *consacré par l'autorité de Lanfranc, l'abbé et architecte de Saint-Étienne de Caen, l'archevêque constructeur de la cathédrale de Cantorbéry*, repoussa pendant plus d'un siècle les modifications adoptées avec tant d'ardeur dans les autres états de l'Europe.

En signalant ici l'erreur des écrivains qui nous reportent aux

supposent *rapportée* d'Orient, apparaissait depuis plus de trente ans dans une contrée plus voisine de notre occident et accessible à tous les européens, et qu'elle y figurait sous un aspect plus propre à faire bien comprendre son effet appliqué à notre architecture religieuse, que ne pouvait l'être son emploi, moins encore comme soutènement que par *applique*, dans le revêtement des murailles des monumens sarrasins *purs*, comme à la *Ziza*, à la *Cuba* et à *Favara*.

voyages armés d'Orient pour rencontrer la révélation fortuite de cette *forme nouvelle*, lorsque trente ans plus tôt, des milliers de Normands, Français et autres européens, avaient pu l'étudier à loisir en Sicile, sous son aspect natif, comme dans son appropriation aux édifices chrétiens, nous avons surtout pour objet de rendre dès à présent sensible la base des démonstrations qui suivront, sur ce que nous avons appelé la *fécondation* toute française de cette *semence exotique* importée de bonne heure dans notre duché normand, où durent poindre ses premiers *germes*.

Ce point de vue, qu'il ne faut pas confondre avec celui de M. de Gerville dont nous nous occuperons ailleurs, pour n'avoir pas été saisi, même par l'ardent propagateur des titres d'illustration de sa province, M. de Caumont, dont l'indécision nous étonne, n'a pu cependant échapper à la société archéologique qu'il dirige, comme va le prouver le passage suivant d'un discours prononcé par son président même et qui tendrait à rejeter le silence gardé, dans cette question d'origine, par les archéologues normands, sur la crainte, étrangère aux savans d'Italie, de se constituer avocats dans leur cause, scrupule généreux sans doute, mais qui devait fléchir devant l'intérêt de la science. Dans une séance *publique* de la société des antiquaires de Normandie, tenue à *Caen* le 19 juillet 1831, son président, M. le comte de Beaurepaire, qui, plus que tout autre, avait pu étudier la provenance ogivale à ses sources, dans ses missions diplomatiques en Orient, s'exprimait en ces termes : « *L'architecture* » *normande occupe un beau rang dans les fastes de l'art, car* PLUS » QU'AUCUNE *des branches rivales qui florissaient à la même époque*, » *elle lie sa gloire à celle du* GENRE *qui a jeté tant d'éclat immédiatement* » *après, sous le nom de* GOTHIQUE. *En effet, des archéologues étran-* » *gers, allemands surtout, se sont épuisés en conjectures et en supposi-* » *tions pour représenter l'ogive comme formée pour la première fois dans* » *leur pays ; cependant ils ne présentent pas de monumens nationaux* » *où le passage au gothique paraisse aussi naturel et aussi court que* » *dans nos constructions de style normand. Essayez d'inscrire une* » *ogive dans l'arc exhaussé d'une croisée d'un temple normand, et vous* » *aurez un gothique plus formé et plus mûri que si vous aviez pratiqué* » *la même opération sur un autre mode d'architecture cintrée.* » Plus loin, en parlant « *de plusieurs pays civilisés qui se disputent l'honneur*

» *d'avoir donné le jour au genre gothique, concours dans lequel*, dit-il, » *la Normandie se présente avec avantage* » (après la Sicile toutefois), M. de Beaurepaire explique le *mutisme volontaire* de ses collègues, « *savans trop consciencieux pour vouloir tirer des conclusions* » *dans une question nationale pour eux.* »

Remarquons en même temps l'accord de cette opinion *avec celle exprimée, à près de 400 lieues de distance, par un noble Sicilien* fort étranger aux petits intérêts de localités que soulève cette question qu'il ne traite qu'incidemment dans ses rapports avec le caractère des anciens monumens de sa patrie : « *L'architettura greca del Basso* » *Impero*, dit M. le duc Serra di Falco, CONGIUNTA ALL'OCCIDEN- » TALE, *scorgosi qui attemperata d'all' Arabica, ed assume un carattere* » *tutto suo proprio*, etc., *determina un sistema di fabbricare* CONSTAN- » TEMENTE *osservato*, per TUTTO IL TEMPO *nel quale i Normanni* » *ressero la Sicilia; e che vedesi primeggiare su quello piu intralciato* » *e contorto, che* POSCIA *prevalse in tutta Europa, ed al quale impro-* » *priamente fu dato il nome di* GOTICA ARCHITETTURA. » Plus loin (pages 51 et 54), M. Serra di Falco complète cet aperçu en reconnaissant, avec M. Hittorf (*Arch. mod. de la Sicile*, § XI), que l'ogive, inconnue des Normands qui venaient d'Occident, fut *ajustée* par eux à leur système architectural : « *Si vede apertamente che i nuovi con-* » *quistatori si valsero de nostri artefici e della loro maniera* » et que cette *invention*, due en Sicile aux conditions politiques et religieuses de ce pays, passant ensuite les mers « *passando poscia al* » *di là de' mari*, » devint plus tard le type de la nouvelle architecture sacrée : « *Sin ora non conosciuta ne illustrata abbastanza.* » Or à qui dut-il appartenir, si ce n'est aux *inventeurs*, d'en faire, d'en essayer du moins la première application dans leur mère-patrie?

C'est en nous appuyant sur de tels témoignages, si conformes d'ailleurs aux conséquences par nous tirées des documens historiques, plus durables que les traces architectoniques de ces premiers travaux, dénaturées par les reconstructions, que nous ne craindrons pas d'interpréter, dans le sens de ces opinions, des textes comme celui que nous allons citer, d'Orderic-Vital, qui ferait remonter, au plus tard, au commencement du XIIe siècle, l'application de ce style ou de quelque chose d'approchant, à notre architecture religieuse, sur un point alors très célèbre de la Normandie, *Fécamp*.

Parlant des grands travaux exécutés à son église par Guillaume de Ros, mort en 1107, troisième abbé de ce monastère qu'il dirigea pendant 27 ans, le moine d'Ouche, encore sous l'impression de leur effet, puisqu'il assista à l'intronisation du successeur de cet abbé, cite avec un pompeux éloge ce que Guillaume de Ros exécuta tant à l'*extérieur* qu'à l'*intérieur* de cet édifice qui datait à peine d'un siècle, ayant été construit, comme nous l'avons dit (t. III, p. 117 et 178) vers 990, sous le duc Richard, par les soins habiles du célèbre abbé de Saint-Bénigne de Dijon, autre Guillaume qui fut le premier abbé du même monastère de Fécamp. Orderic-Vital célèbre surtout comme étant d'une *beauté remarquable, le nouveau cancellum* du chœur; et parle de l'agrandissement *en longueur et en largeur de la nef, dans la partie où se trouvait l'oratoire de Saint-Fromont*, et de la reconstruction de la chapelle où était *l'autel de Marie, devant lequel Guillaume de Ros fut enterré* (livre XI, t. IV, p. 237 et 238 de la traduction de M. Guizot). Or, pour que ces travaux parussent à l'historien, fort indifférent en général à ces sortes de créations, mériter une mention aussi spéciale, il a fallu qu'ils l'emportassent sur ceux nécessairement remarquables dans leur genre, qu'ils venaient remplacer, lesquels, surtout le *cancellum*, si l'on tient compte de la solidité des édifices encore subsistans de la construction de l'abbé de Saint-Bénigne, ne devaient pas menacer ruine alors : d'où l'on pourrait conclure qu'ils durent être sacrifiés à l'introduction d'un style plus prestigieux, ce qui pourrait seul expliquer l'extase du même historien, trop familiarisé avec les belles créations romanes contemporaines de Normandie et d'Angleterre, pour s'exclamer sur des productions analogues. Ajoutons, pour justifier, en tant que possible, nos supputations conjecturales, que Guillaume de Ros, *le trésor et l'honneur du clergé*, « *magna litterarum peritia prædictus*, » *que Fécamp rendit célèbre comme il a rendu célèbre Fécamp*, selon les termes de l'épitaphe que lui consacra *Hidelbert*, évêque du Mans, dut, comme tous les grands abbés de ces époques, voyager au moins en Sicile et même visiter l'Orient, d'après l'expression *littérale* de cette même épitaphe : « *à son retour d'Égypte il passa par Jérusalem;* » et que ce fut peut-être dans les inspirations personnelles puisées à ces sources qu'il trouva le courage nécessaire pour engager une lutte d'artiste avec son illustre homonyme et prédécesseur, l'abbé

de Saint-Bénigne. Sous ce rapport, il ne pouvait choisir une lice plus convenable, l'église de Féeamp ayant pour ainsi dire ouvert l'ère de rénovation monumentale si fertile en grandes fondations normandes pendant le XI[e] siècle; de même qu'encore aujourd'hui, dans sa constitution actuelle, elle est toujours considérée comme le premier édifice de cette province où l'ogive se soit formulée de plein jet avec une harmonie d'ensemble bien rare dans les premiers travaux de ce genre [1].

Peut-être trouverait-on aussi quelques considérations à l'appui de notre supposition, dans les rapports de goûts, de science et d'art existant entre l'abbé Guillaume de Ros et l'évêque de Chartres *Yves* [2], *la lumière et l'oracle de l'Église* « *Lucerna occidentalis*, *orbis decus* » (*Gallia christ.*, t. VIII, col. 1126 et 1133), qui s'exerçait également à la même époque à enrichir sa cathédrale de nouvelles formules architecturales, confondues sans doute, comme celles de Féeamp, dans une contexture plus récente. C'est du moins ce qu'on doit conclure de ce que disent Sébastien Rouillard (*Parthenie*, f° 133

1 Notre hypothèse sur la nature des travaux de Guillaume de Ros, quoique peut-être un peu aventureuse, n'a pourtant rien que vienne repousser absolument l'analyse scientifique de M. de Caumont, qui reconnaît (*Cours d'Antiq.*, 4e partie, p. 162) qu'à partir de la fin du IXe siècle, *l'ogive fut* souvent *substituée au plein-cintre*, et qui, après avoir établi (p. 186) que les ogives de cette époque *n'ont point encore la légèreté qui caractérise l'architecture ogivale proprement dite*, ce qui l'a déterminé à se servir pour la désigner de la dénomination *d'ogives romanes*, signale (p. 187) « *un grand nombre de ces ogives romanes dans* TOUTE *l'église de* FÉCAMP. » Le portail de l'église de Civrai, qui appartient à la fin du XIe siècle, offre dans ses deux arcs latéraux des ogives encore plus accentuées. Tous les grands arcs *de construction* proprement dite de l'église, d'ailleurs toute *gréco-vénitienne* de Saint-Front à Périgueux, ont aussi la même forme, lorsque la décoration ornementative, nécessairement postérieure, est romane ou plutôt byzantine.

2 Ces relations entre Guillaume de Ros et Yves sont bien constatées par l'épître 80, dans laquelle l'évêque de Chartres traite précisément la question d'une nouvelle dédicace de Fécamp, rendue nécessaire par l'importance des travaux que l'abbé Guillaume de Ros y avait fait exécuter, solution qui comportait des visites réciproques et l'échange des idées d'art, dont ces deux grands prélats paraissaient animés. Yves, élève de Lanfranc, dont nous avons signalé les grandes constructions, avait commencé sa carrière par fonder l'abbaye de Saint-Quentin de Beauvais, dont dépendait le monastère de Saint-Jean-en-Vallée, près de Chartres, où il fut enterré. On ne peut douter que cet ancien moine du *Bec* n'ait fait le voyage de Sicile, lorsque, sur le refus que l'archevêque de Sens fit de le sacrer, il se rendit à Rome pour recevoir son caractère du pape Urbain II.

et 134 v°), M. Gilbert (*Description de la cathédrale de Chartres*, p. 103), et même Eméric-David (*Mém. sur l'arch. gothique*, p. 17), des colonnes *aériennes* que *prolongeait jusqu'à la voûte* ce prélat par conséquent *novateur* en cette matière et dont les travaux de cette époque se trouvent d'ailleurs constatés par le soin qu'il dut prendre d'assigner un abri convenable au présent de cloches que lui fit la reine d'Angleterre Mathilde (voir les remercîmens de bon goût qu'il lui en adresse : *Ivoni Carnot. episcop. Epistolæ* 107, 142, 174). Que l'on remarque aussi que ce fut vers ce temps (en 1106) que le prince normand *Bohémond*, fils de Robert Guiscard, que ses longs séjours en Pouille, en Sicile et en Orient, rendaient au moins de bon conseil en ces sortes d'essais, venu en France à l'état de cadavre (enfermé dans un cercueil pour se soustraire aux recherches des musulmans), célébra pompeusement dans cette même cathédrale de Chartres, son hymen avec Constance, fille du roi Philippe Ier, circonstance qu'il mit à profit pour prêcher du haut du jubé, *construit par Yves*, une nouvelle croisade contre Alexis [1].

Par ces premières tentatives qu'exécutèrent des prélats de haut renom, l'un qualifié l'*honneur*, l'autre la *lumière* de *l'Église*, l'adoption du nouveau style devint, *avec le temps*, de plus en plus facile, le grand obstacle, l'opposition cléricale, se trouvant levé par ce fait. Ces projections aériennes qu'on attribue à Yves de Chartres étaient un

[1] La coopération d'Yves de Chartres avec le concours de Jean *Cormier*, de Chartres, dit *le Sourd*, médecin du roi Henri Ier, dans les grands travaux, subsistant au moins dans le portail occidental de cette cathédrale, y compris *sa rose*, est bien constatée. On lui attribue en outre la construction des quatre grandes colonnes divisées en colonnettes, et montant jusqu'à la voûte, qui portent la tribune, et même (*Gallia christ.*, t. VIII, col. 1132) l'érection du jubé détruit en 1763, et dont quelques fragmens gisent encore dans les cryptes, tribune du haut de laquelle Bohémond, plus emporté par l'intérêt de sa gloire et par l'entraînement religieux, que retenu par le nouveau lien qu'il venait de former, convoqua, sous promesse de hautes récompenses, une nouvelle armée qui n'aboutit qu'à le réinstaler dans sa principauté d'Antioche. Le séjour assez prolongé que fit à Chartres ce prince, qui s'était fait accompagner du fils de *Romain Diogenes*, l'ancien empereur grec, fut marqué par de grandes solennités, notamment par la répartition entre diverses églises métropolitaines de douze cheveux de la Vierge, qu'un de ses compagnons d'armes avait apportés d'Antioche, et qui furent transférés en grande pompe à *Rouen*, au *Bec* et à Cantorbéry (*Annales Bénéd.*, l. 71, c. VII). Voir la crosse d'Yves (pl. XXXVII, 5e série).

nouveau pas vers le système déjà bien consacré dans la grande architecture *romano-normande*, remarquable surtout par l'exhaussement relatif des voûtes : « Et multò pulchrioribus ædificiis in *altum* quoque exurgentibus quam ante cladem exornatur » (*Annal. Novetienses*, apud Martenne et Durand, *amplissim. coll.*, t. IV, col. 540); et déjà cet exhaussement avait produit une sorte d'acheminement vers le gothique, par la nécessité de resserrer les arcades, dans les collatéraux surtout, pour rapprocher les points d'appui; ce qui détermina l'emploi de cet arc plus que demi-circulaire étranglé à sa base et dit *à fer à cheval*, emprunté aux constructions mauresques et que l'on rencontre même dans les premiers travaux romans de Notre-Dame de Paris. Dans ces conditions préparatoires l'adoption de la forme *tiers-point*, mise depuis longtemps en pratique en Sicile, dut avoir un succès d'autant moins contesté, qu'en ajoutant ainsi l'élancement à l'exhaussement, elle pourvoyait d'abord à un besoin spécial à nos climats pluvieux, en donnant aux toitures une pente rapide, rendue peu sensible à l'œil par sa dégradation dans l'espace, en même temps qu'elle constituait un nouvel art bien d'accord cette fois avec la pensée religieuse toujours dilatée vers le ciel; mais près d'un demi-siècle s'interposa encore entre la conception et l'enfantement de cet art, que ni l'habile et tout-puissant *Suger*, ni le premier fondateur de notre spacieuse cathédrale de Paris [1], ne furent en mesure

[1] Les premières constructions de notre cathédrale actuelle de Paris, qui datent du commencement du XII[e] siècle, quoiqu'accusant le style roman par le diamètre et la forme des colonnes, indiquent cependant dans le resserrement et l'élévation de certaines arcades une époque de transition au caractère que *Maurice de Sully*, évêque en 1160, et mort en 1196, lui imprima, et que complétèrent et embellirent ses successeurs, grâce aux libéralités de Philippe-Auguste et de saint Louis. Ce prélat, fondateur de divers monastères, ceux d'Hérivaux, d'Hermières, de Saint-Antoine-des-Champs, etc., commença les nouveaux travaux de sa cathédrale en 1163, époque où le style ogival tendait à peine au grandiose qu'il n'atteignit que plus tard. Ce style fut perfectionné sans doute dans la poursuite de ces mêmes travaux repris par Eudes de Sully, son successeur, mais le vaisseau devait avoir déjà son caractère actuel, puisqu'à la mort de Maurice on s'occupait de couvrir le chœur.

Quant à l'architecture de Suger, ce qui en subsiste dans l'église de Saint-Denis, le grand portail, une partie du chœur et quelques pans de murs, ne saurait donner une idée des efforts que put faire cet habile prélat pour s'approprier le nouveau style, dont le caractère était d'ailleurs fort indécis vers 1130, époque de ces grands travaux exécutés si précipitamment qu'ils durèrent à peine un siècle; ce qui offrit à d'autres abbés, *Eudes Clément*

d'appliquer à leur œuvre ; tant il faut d'études et de temps pour triompher de la routine, dans une matière surtout d'une élaboration si longue, si chanceuse, et qui n'admet de *repentirs* que lorsqu'ils sont irremédiables !

Telles furent, selon nous, nos phases d'initiation dans la pratique du *style ogival* qui, bien que partieipant des souree orientales, tirait pourtant sa base essentielle de notre nationalité et du génie plus créateur eneore qu'imitateur de nos artistes. Sans doute les travaux de plus en plus remarquables du premier roi de Sicile [1], bien

et *Mathieu de Vendôme*, l'occasion de mettre à profit les perfectionnemens de l'art, pour doter cet édifice à la fois national et royal du vif et pur éclat dont brillent tous nos grands monumens du XIIIe siècle.

[1] Ce prince, dont nous décrirons les principaux travaux à leur date, signala, pour ainsi dire, son avènement au trône par l'érection d'une majestueuse et vaste basilique. Selon Fazelli, la cathédrale de *Cefalu* (longue de 220 pieds, large de 90 pieds à l'intérieur) serait le fruit d'un vœu formé dans la tempête ; mais cette origine semble contredite par les termes mêmes du diplôme de 1145, par lequel le roi Roger n'attribue cette fondation qu'à un tribut de sa reconnaissance royale envers le ciel : « *Qui nobis et honorem contulit et* » *nostrum nomen laude regia decoravit... quam volente Deo et Salvatore nostro*, » *cooperante*, *fundavimus atque construximus.* »

Quoi qu'il en soit, d'après un diplôme de 1131, de Ugone, archevêque de Messine, c'est de cette année, voisine de celle (1130) où Roger fut proclamé roi, que daterait cette fondation toute royale, qui dût démontrer tout d'abord ce qu'on devait attendre d'un prince qui fit marcher de front ces immenses travaux, ceux de la riche chapelle de son palais de Palerme, de ce palais même, l'église de San-Giovanni, où il plaça, en 1132, ses ermites du Monte-Virgine, et tant d'autres monumens dont nous aurons occasion de parler. Ce qui demeure bien constant, c'est la grande prospérité de l'art normand-sicilien à cette époque contemporaine des beaux travaux analogues, que nous verrons plus loin Suger exécuter, pour l'illustration sous d'autres espèces de son monastère de Saint-Denis. Ainsi que le reconnaît M. Gally-Kniht lui-même, et selon qu'on en pourra juger par les détails tout analogues de la chapelle royale de Palerme, que nous donnons (pl. xxx de la 3e série), « l'ensemble de toutes les *arcades ogivales* de cette cathédrale, tant celles de sa nef que » celles de son intersection avec ses transsepts, celles du triforium, celles des fenêtres et » celles qui décorent l'extérieur du bâtiment » (*Bull. Monument.*, t. V, p. 149), constitue bien déjà l'érection de l'ogive au rang de style, à une époque où cette forme de *transition* si l'on veut, selon la qualification de M. Hittorf, quoiqu'ayant pénétré depuis longtemps en France, n'y était pas encore *naturalisée*, puisqu'on ne voit pas que Suger l'ait admise dans sa grande construction.

De la richesse et de la beauté du dessin des mosaïques de Cefalu datées de 1148, dans une inscription latine, et supérieure même, selon M. Serra di Falco, à celles, cependant contemporaines, de la *Capella Palatina*, et du caractère entièrement byzantin des saints et personnages vêtus et posés d'ailleurs selon les principes de l'église

surpassés peut-être encore par le grandiose, et l'harmonie com-

grecque, M. Gally-Kingt conclut, toujours par déduction de sa règle posée et contestée par nous, qu'il n'existait pas de mosaïques dans les édifices normands antérieurs à cette époque ; que le roi Roger fit venir de Constantinople des artistes célèbres pour exécuter ces travaux qui prouvent *un art avancé dans le sentiment,* art alors inconnu aux artistes de l'Italie, où celui *de dessiner la figure humaine ne date que d'un siècle plus tard* (ib., p. 212). Cet argument n'aurait de force que pour les travaux de peintures ; car les sculptures des cathédrales de Parme, de Modène, du commencement du XIe siècle, les sujets des portes de bronze de Bonanno de Pise, exécutées vers 1180 pour le dôme de Monreale, etc., et d'autres travaux contemporains en sculpture, n'accusent pas cette décadence complète. A cet égard, M. Serra di Falco semble aller au-devant de cette conjecture injurieuse pour sa nationalité sicilienne, par cette remarque sur les mosaïques tout analogues de Monreale : qu'à raison du peu de temps (dix-huit années) employé à la construction de cet édifice de Guillaume II « *brevi tempore construxit*, » *il aurait fallu une réunion de plusieurs centaines d'artistes, et qu'en cas d'appel d'une telle colonie*, les chroniques fort complètes, de ce temps, n'auraient pas manqué d'en faire mention, comme l'ont fait celles de *Venise* et du *Mont-Cassin*, pour les mosaïcistes appelés de Byzance dans ces deux localités. Efforçons-nous de rapprocher l'opinion de ces deux savans, sans prétendre pourtant à l'insigne honneur de les concilier par notre humble arbitrage. Pas de doute que ce ne soient les Grecs, procédant d'après leurs traditions invariables de *dessin*, de *formes*, d'*usages*, qui, venus en Italie en 1066 à l'appel de l'abbé du Mont-Cassin, ont fait revivre dans le sud de l'Italie l'art de la mosaïque oublié sur ce point, lorsque l'apside, de 1013, de San-Miniato de Florence prouve qu'on le cultivait sur un autre. Or, puisqu'en constatant ce fait, Léon d'Ostie ajoute (l. III, cap. XXIV) que ces artistes byzantins formèrent au Mont-Cassin même *une école de cet art,* quoi de plus simple que de supposer qu'ils auront eu pour principaux élèves dans cette école, tant par l'entraînement du goût inné, que par les rapports d'idiôme et de culte, des Siciliens qui, selon la remarque de M. Serra di Falco, « depuis la réunion de leur île à l'empire grec, par » la valeur de Bélisaire, n'avaient pas cessé d'être Grecs, *même sous les Romains*, dans » leur religion, leurs usages et coutumes, leurs lois, leurs sciences et leurs arts, sans » que la domination arabe y ait apporté d'autres changemens que l'accroissement, sous » une autre influence, du nombre des édifices de cette île. » Devenus ainsi maîtres de cet art, qu'ils n'avaient peut-être pas cessé de pratiquer, en leur qualité de Grecs, et qu'ils durent exercer en Pouille sous Robert Guiscard, au moins pour sa *Jérusalem* (*voir* ci-dessus la citation de Fazelli), ces artistes purent se trouver tout préparés pour l'exécution des beaux travaux du roi Roger ; et les élèves qu'ils formèrent en raison de la grande impulsion donnée alors à leur art, purent pourvoir quarante ans plus tard aux somptuosités si rapidement exécutées de Monreale, etc. Même remarque pour la sculpture dont le cloître de cette dernière cathédrale offre un si riche spécimen (200 chapiteaux historiés à sujets tous variés), et que les Siciliens, en tant que Grecs et habitans d'une terre classique où les monumens de cet art devaient être encore en grand nombre, ne durent jamais cesser de cultiver. Et ce qui prouverait encore que les traditions nationales de certains travaux peuvent subsister, même alors que l'exécution en est restée longtemps suspendue, c'est la confection, sous le même roi Roger, du travail tout oriental de ces

plète à tous égards d'un édifice demeuré le type de cette magnificence,

grands sarcophages de porphyre commandés par ce prince pour être placés dans la même basilique de Cefalu, et qui, transportés par l'empereur Frédéric II pour son propre usage, dans celle de Palerme, ont été pris par Winckelmann pour des monumens de l'antiquité grecque enlevés de Rome par Constant II, vers 665. Voici leurs extraits de naissance bien authentiques résultant d'un diplôme de 1145 : « Sarcophagos vero duos *porphiriticos* ad » decessus mei signum perpetuum conspicuos in præfata ecclesia *stabilivimus* fore » permansuros, in quorum altero juxta canonicorum psallentium chorum post diei mei » obitum requiescam : alterum vero tam ad insignem memoriam mei nominis quam ad » istius ecclesiæ gloriam *stabilivimus.* »

Il nous resterait à expliquer la perfection *relative* du *dessin des figures* dans des mosaïques antérieures de près d'un siècle à l'époque où cet art *revit*, pour ainsi dire, *le jour* en Italie. Ici nous ne pouvons encore argumenter que par supposition ; mais nos conjectures du moins s'appuieront sur des témoignages, notamment sur le manuscrit dont nous donnons les nombreuses vignettes (pl. XII à XVI de la 8e série), et la couverture d'ivoire (pl. XXIX de la 11e), et qui nous paraît évidemment de travail sicilien exécuté sous le roi Roger. Si l'analogie du style des figures de ce psautier avec celles du *Menologium Græcorum* de l'empereur Basile semble indiquer une origine grecque, les inscriptions latines et les figurations conformes aux mosaïques de Cefalu et autres, dénotent l'art sicilien plus avancé que ne l'était alors celui du continent italien, qu'une violente antipathie de goûts, d'usages, de mœurs, et surtout de culte, séparait plus encore que ne le faisait la mer, d'un royaume habité par des Grecs et des Sarrasins, et gouverné par des *vagabonds* étrangers assez osés pour guerroyer avec le pape et pour s'affranchir de sa tutelle. L'anomalie de style et de goût qui frappa M. Gally-Knigt s'expliquerait par la séparation bien tranchée alors de ces deux provinces pour la culture des arts ; et l'étonnement de l'observateur anglais trouverait facilement son excuse dans l'ignorance où sont restés, même les plus grands historiens de l'art en Italie, sur sa marche en Sicile pendant ces mêmes époques, comme le reproche au noble comte de Cicognara le noble duc Serra di Falco, non moins irrespectueux envers cet écrivain instruit mais partial, que n'a dû se montrer à son corps défendant notre savant académicien, Éméric-David. Qu'on en juge par la dure apostrophe où le duc accuse le comte, alors vivant, d'avoir, dans son *Histoire de la Sculpture*, « dédaigné de considérer la Sicile comme faisant partie de « l'Italie sous le rapport des arts, et d'avoir, préoccupé qu'il était de l'idée de faire hon» neur à l'Italie seule de la résurrection des arts, comme produit de son sol, sans influence » étrangère, écarté les traditions *byzantines* et *siciliennes* qui conduisent à ce résultat ; » tant il est vrai, ajoute-il, que les hommes de mérite, *allor quando han la mente pre» occupata da un pensiero dominante, sagrificano all'idolo della loro immaginazione » i fatti piu chiari e gli argumenti* piu forti e piu veri » (del Duomo di Monreale, p. 6).

Nous prenons acte de cette objurgation pour faire excuser, au besoin, la liberté grande dont nous userons à notre tour, afin de soustraire les productions de nos arts français des mêmes époques et de celles postérieures, à l'oubli dédaigneux et même à l'anathème que fait peser sur eux l'avocat exclusif des pratiques italiennes *continentales*, d'accord au surplus en ce point avec presque tous ses compatriotes anciens et modernes.

S'il était besoin de prouver les relations, vers ce temps, de la Sicile et de la France, et de

Monreale[1], durent puissamment concourir à le naturaliser en France,

démontrer que nos moines, constructeurs pour la plupart, durent connaître les dispositions ogivales du roi *Roger* avant l'application de ce style à la plupart de nos églises de France, nous citerions la demande que fit ce prince à saint Bernard, en 1139, de deux de ses frères « *qui præcederent alios, ad videndum locum* » où le roi de Sicile se proposait d'élever un monastère de l'ordre de Citeaux (*Ann. Bénéd.*, l. 77, c. XLIII). Cette demande, il est vrai, n'eut pas de suite, quant à *la fondation*, l'abbé de Clairvaux ayant craint que ses frères ne se relâchassent de leur discipline sur une terre étrangère. Voir sa lettre à Amédée, abbé de *Haute-Combe*. Voir d'ailleurs la lettre (CCVIII) de saint Bernard au roi Roger, qui avait exprimé le désir de le voir, et dans laquelle il lui dit : « *Si me quæritis,* » *ecce ego et pueri mei quos mihi dedit Deus*, etc. »

Vers le même temps aussi, dut commencer à séjourner en Sicile notre célèbre *Hugues-Foucauld* (UGO-FULCANDUS), l'historien de ce royaume, surnommé le *Tacite du siècle*, qui finit sa longue carrière en 1197, comme *abbé de Saint-Denis*.

[1] Il était dans l'esprit de ces temps de rehausser chaque fondation en lui donnant pour base une légende. Ici, ce n'est pas à un vœu extorqué par la peur, au bruit du mugissement des flots et des aquilons déchaînés, mais à une hallucination dans le plus paisible sommeil, que cette pompeuse basilique a dû de figurer depuis près de sept siècles au premier rang des merveilles de l'art. Endormi sous un arbre dans le cours d'une chasse, Guillaume II vit en songe la Vierge qui lui ordonna de transformer cet abri en une cathédrale. Ce songe ne fut pas mensonge pour le petit-fils des deux grands fondateurs de la constitution religieuse, monumentale surtout, de la Sicile, pour le fils de ce Guillaume Ier que son goût pour l'architecture sauva seul de la flétrissure infligée aux *rois fainéans*, par son soin de passer du harem au chantier, et de concilier ses habitudes de sultan avec la direction de ses fondations de *villas*; et bientôt on vit s'élever avec une rapidité surprenante une cathédrale, un cloître, un monastère, sur l'emplacement montueux, théâtre de l'apparition, et qui prit de cette royale fondation le nom de *Monreale*. On vient de voir, par la remarque de M. Serra di Falco, quelle population dut concourir à cette œuvre dont nous reparlerons sous sa date, puisque ce Sicilien évalue à plusieurs centaines le nombre des mosaïcistes dont les travaux subsistent dans la cathédrale seulement, décorée par cet art dans toutes les divisions que comporte son vaisseau (de 266 pieds de long sur 85 à l'intérieur), sans parler des autres travaux analogues, tels que l'incrustation de deux cents colonnettes du cloître, en fragmens coloriés, travail que nous retrouverons aux cloîtres postérieurs de Saint-Jean-de-Latran et de Saint-Paul de Rome, dans toute la façade de la cathédrale d'Orvieto et dans beaucoup d'églises d'Italie du XIIIe siècle, à Civita-Castellana, sur le fronton d'une église près de Spoletto, etc. Nous arrêtons l'attention sur cette dernière circonstance pour constater que l'Italie orthodoxe et sa métropole même finirent par emprunter aussi à la Sicile quelques-unes de ses traditions d'art oriental, telles encore que les zones alternées de pierres blanches et noires qu'on voit dans les arcades des apsides de Monreale, et qu'on retrouve dans beaucoup d'édifices postérieurs d'Italie, comme à Monza, à Saint-Laurent de Gênes, et même dans la partie de notre église de Saint-Gilles, voisine de la célèbre vis, considération qui, ajoutée à l'amalgame existant également dans les deux édifices d'élémens architectoniques vitruviens et byzantins, et des sculptures révélant un ciseau grec, vient appuyer nos conjectures sur le concours d'artistes siciliens voyageurs

où une longue *végétation* précéda encore sa floraison complète due aux influences combinées du goût et de la science. C'est ainsi qu'avant de briller, au XIII[e] siècle, d'une unité et d'un éclat qui ne devaient plus rien aux somptuosités tout ornementatives de Sicile, et tandis qu'on cherchait, dans l'Italie centrale, à l'approprier à ce sol dont le peuple orgueilleux repoussait ce tribut [1], il lui fallut chez

dans notre riche construction languedocienne du XII[e] siècle. Ce qui vient surtout démontrer quels soins Guillaume prit pour correspondre en roi au vœu de la Madone, ce sont les deux portes de bronze à sujets (*voir* la pl. xxx de la 3[e] série), de travail bien distinct, qui donnent accès à cette basilique; l'une, au grand porche occidental, comprenant quarante-deux caissons avec cette inscription : « *Anno Domini* 1186, *indictione* 111, *Bonanus* » *civis Pisanus me fecit* »; l'autre au portail du nord, a vingt-huit cadres en sept ordres verticaux, ainsi signées : « *Barisanus, Tran. me fecit;* » d'où l'on doit conclure qu'alors, et à distance presque égale de Rome, sur des points opposés, à Pise et à Trani (royaume de Naples), il existait des artistes capables d'exécuter ces monumens pour lesquels, un siècle plus tôt, la capitale des Césars s'humilia devant sa rivale, lorsqu'Hildebrand (Grégoire VII) rapporta de Constantinople les portes de Saint-Paul confectionnées en 1070 dans cette ville, par ordre du consul Pantaléon. Ce retour au progrès de nos arts d'Occident aura bien moins de quoi surprendre quand nous verrons plus loin qu'un demi-siècle avant ce temps, Suger dotait de semblables vantaux la basilique où sa magnificence enchérissait sur le luxe sicilien par la valeur, du moins, de l'ornementation religieuse resplendissante d'or et de pierreries, comme aussi par l'emploi d'un art (la peinture sur verre) presque nouveau alors, longtemps inconnu au-delà des monts, et qu'on pourrait nommer la mosaïque d'Occident, art qui peut-être doit au grand abbé de Saint-Denis son règne de quatre siècles éclipsé depuis lors, mais remis en honneur aujourd'hui, lorsque la froide mosaïque est à jamais tombée du rang qu'elle occupait alors.

La preuve toutefois de la supériorité remarquable qu'avait, dès l'époque de son érection, la basilique de Monreale sur tous les édifices chrétiens de la cité pontificale même, résulte d'un aveu qui dut coûter à Luce III, lorsque, appelé en 1182 à consacrer comme siége métropolitain cette cathédrale commencée en 1174, il exprima, et dans sa bulle même : que jamais prince n'avait construit une œuvre aussi merveilleuse « *ut simile* » *opus per aliquem regem factum non fuerit a diebus antiquis*; » expression répétée en ces termes par Richard de Saint-Germain qui vivait quelques années plus tard : « et talem » ad finem usque perduxit, *qualem nullus regum aut principum, in toto terrarum orbe* » *construxit temporibus nostris.* » L'opinion d'Alberti, dont Michel-Ange a parodié le mot à propos des portes de Donatello : que tel lui semblait devoir être le temple de Dieu « *dignum profecto esse locum Deo* » etc. (Leo. Bapt. Albert, lib. VII, p. 3), prouverait du moins que trois siècles après sa confection, ce temple n'avait rien perdu de son prestige, et que c'est par une continuité de soins plutôt que par des restaurations distancées qu'il a conservé tout l'éclat dont il brille encore aujourd'hui.

[1] L'Italie, où d'Agincourt nous montre l'arc tiers-point implanté dès le IX[e] siècle, mais seulement comme élément de résistance, s'était montré d'abord peu sensible aux séduc-

nous passer sous le joug intermédiaire du style mixte dit *Plantagenet* [1], encore sensible dans quelques uns de nos monumens de l'ouest

tions de l'ogive ; répulsion qui put tenir à la tache originelle qu'imprimait à ce rudiment architectonique son origine sarrasine et même sicilienne aux yeux d'un peuple ombrageux et routinier, subjugué par le dogme et qui *craignait les Grecs* et même *leurs présens*. Et de quel droit d'ailleurs une telle aventurière serait-elle venue provoquer insolemment un conflit d'art, au foyer même encore rayonnant de l'éclat, ou du moins des reflets de la splendeur antique? Le patronage germanique auquel cette forme insolite parvenue à l'état de style, dut de s'impatroniser dans quelques localités, comme à *Assise*, dont l'église de Saint-François fut construite en 1228 par un *Allemand* (Jacques de Lapo), envoyé au général de l'ordre par l'*empereur Frédéric II*, vint ajouter encore à ces répugnances nationales qu'exploitèrent habilement les écrivains de ce pays, les premiers que les arts aient eus pour interprètes. Les noms de *gothique tudesque* « GOTICO TEDESCO, » l'affectation de l'éclat *trompeur* de ce style *aux délices des ineptes* « DELICIÆ INEPTIARUM, » lui imprimèrent un stygmate qui ne s'effacera jamais pour les juges toujours nombreux qui, sans autre examen des pièces du procès, prononcent sur l'avis des maîtres. D'autres circonstances encore durent s'opposer à ce progrès et à l'adoption plus générale de ce style en Italie, où l'on en trouve des essais bien antérieurs au parti pris à *Pise*, à *Florence*, à *Orvietto*, à *Milan*, etc., de surmonter ces préventions, puisqu'ils datent du XIIe siècle et sont contemporains des principaux travaux de notre cathédrale de Paris ; tels sont entre autres ceux de l'église de *Chiaravale* (entre Ancône et Sinigaglia), construite en 1172 ; ceux de la cathédrale de *San-Leo* (duché d'Urbain), etc. ; mais le présomptueux italien, qui eût tenu à opprobre d'accepter le second rang dans un art, quel qu'il fût, reconnaissant bientôt l'infériorité de ses *pastiches*, comparés aux inspirations si variées de nos *maîtres ès-œuvres* du Nord ; voyant d'ailleurs qu'au lieu de s'épuiser, le génie de ces humbles maçons enfantait chaque jour de nouvelles et imposantes merveilles, s'abstint de prolonger la lutte où son orgueil eût dû s'humilier. Quittant la lice en fanfaron, il procéda par des dédains pour l'art objet de sa vaine culture, et chercha, puis trouva dans les débris éteints de sa gloire historique, le moyen de changer sa défaite en victoire, et de fasciner tous les yeux par le retour aux traditions antiques où l'attendit un succès mérité qui concourut à gonfler sa *superbe*.

Nous devons convenir aussi que le grand style ogival se trouvait placé chez nous dans des conditions de succès que le ciel du Midi ne pouvait lui offrir ; la pente de nos toits pour le séjour des neiges et pour leur dégorgement par ces gargouilles grimaçantes, accompagnement obligé des dehors, ne pouvant, comme *sinécures*, qu'offrir un contraste choquant avec des toitures en terrasse ; et qu'à défaut aussi de la culture active de l'art si séduisant inhérent à ce style, et dont les pages transparentes font si bien ressortir la légèreté de leur cadre, l'Italie se trouvait privée du grand élément de succès qui place à si grande distance l'effet intérieur, avec ses jours étroits et distancés, de la chapelle haute d'Assise, plus spacieuse pourtant que sa contemporaine, la Sainte-Chapelle de Paris, de la magie prestigieuse des baies étincelantes presque juxta-posées de ce dernier *reliquaire*.

[1] Cette qualification qu'emploie M. Godard Faultrier dans son ouvrage sur l'*Anjou et ses monumens*, n'est pas, que nous sachions, autrement consacrée ; mais elle exprime

du règne d'Henri II. Maître à la fois de l'Angleterre, de l'Aquitaine, de la Normandie et de beaucoup d'autres provinces de France, ce prince maria dans l'Anjou, pour nous narguer peut-être, ces trois grandes écoles, celle romane d'Angleterre, demeurée stationnaire depuis la conquête, celle d'Aquitaine, de Languedoc et de Provence, empreinte des erremens classiques et byzantins dont les avaient dotées la tradition d'abord, puis des circonstances fortuites comme celle (la migration vénitienne de la fin du Xe siècle) à laquelle nous attribuons nos églises à coupole du Périgord, les monumens de Perpignan, d'Elne, etc., ou comme l'intervention d'artistes siciliens débarqués à *Aigues-Mortes* et construisant *Saint-Gilles* et *Saint-Trophime*; et l'école gothique de Normandie qui, alimentée par le ravitaillement de ses colons italiens, poursuivait ses travaux dans la direction imprimée par ses abbés voyageurs et fondateurs.

Ne serait-ce pas aux entraves apportées pendant le XIIe siècle au développement de ce style, tout français, par ce puissant usufruitier de nos plus importans domaines, qu'on pourrait imputer la sépara-

assez nettement le caractère spécial de divers monumens construits en France par les soins du roi d'Angleterre Henri II, tels qu'une partie de la cathédrale d'Angers, l'Hôtel-Dieu de la même ville, le chœur de Saint-Serge et beaucoup d'autres édifices contemporains où l'ogive des voûtes n'exclut pas le plein-cintre des fenêtres, où l'on voit l'arc aigu, comme à Saint-Maurice, marcher de front avec le caractère byzantin des deux rangs de statues qui flanquent le porche; où les nervures cylindriques à tores, avec moulure *chevronnée*. accusent la mixtion normande. Telle est la confusion de styles dans les travaux classés sous cette dénomination, que le chœur de Saint-Serge d'Angers, par exemple, daté par la tradition de 1059, et que l'historien de l'Anjou reporte au règne d'Henri II (1133-1189), apparaît à M. Mérimée comme ne pouvant remonter qu'au commencement du XIIIe siècle et présentant beaucoup d'analogie avec le gothique anglais primitif (*early english de Rickman*); remarque que notre savant inspecteur général étend à la salle principale de l'hôpital d'Angers qui, selon Bodin et M. Godard Faultrier, serait contemporaine de la fondation de l'édifice par Henri II (1153). Nous reproduisons ces dissidences pour justifier la réserve que nous mettons à assigner des dates aux édifices dont l'époque d'érection est demeurée incertaine, et pour prouver que, dans l'opinion de beaucoup d'investigateurs des sources de l'art, certains caractères architectoniques qu'on considère comme démonstratifs de telle ou telle date, peuvent fort bien appartenir à une autre assez distante. C'est sans doute ce qui a déterminé M. de Caumont à ne circonscrire ses catégories que dans des cadres assez spacieux pour qu'il pût rester quelque marge aux circonstances fortuites ou exceptionnelles, en faisant partir par exemple, le *roman tertiaire ou de transition* de 1090 à 1160 ou 1200, et en donnant au moins cent ans de durée au style ogival *primitif* qui finirait avec le XIIIe siècle (*Cours d'antiquités*, etc., IVe partie, p. 161 et 234).

tion bien tranchée qu'on remarque chez nous dans les zones de sa culture restée presqu'à l'état d'essai dans tout le midi de la France, dont l'éloignement pour le gothique peut s'expliquer aussi par sa fidélité aux traditions classiques restées vivantes en ces provinces, tandis que dans les autres une ardeur presque fanatique propageait l'adoption de l'architecture nouvelle ?

Quoi qu'il en puisse être des causes qui retardèrent où circonscrivirent cet essor, dès la période séculaire dont nous nous occupons ici, un fait demeure acquis et prouvé, quoi qu'on dise, par les monumens, comme par les textes : c'est que la France fut alors le centre d'élaboration des élégantes et solides combinaisons de ce style importé, à l'état d'embryon, de son vrai berceau, la Sicile, et que ni l'Angleterre, ni même l'Allemagne, dont beaucoup d'écrivains revendiquent les droits, ne participèrent à ce faste qu'au moyen d'emprunts constatés, pour le premier royaume, par l'appel fait, vers 1176, par le chapitre de Cantorbéry, à notre architecte Guillaume de Sens [1], et pour les somptuosités du Nord, non-seulement par la

[1] Du récit intitulé : *De combustione et reparatione Dorotornensis* (Cantuariensis) *ecclesiæ*, par Gervais, moine du monastère dépendant de cette métropolitaine (Cantorbéry), et témoin oculaire des faits qu'il raconte, il résulte que le 5 septembre 1174, un incendie occasionné, comme tant d'autres, par l'imprudence des plombiers, ayant détruit le chœur à solives en bois de cette cathédrale dont la construction remontait au commencement du même siècle, le chapitre s'assembla pour faire choix de l'architecte à qui serait confié le soin de reconstruire cette partie de l'édifice « convocati sunt artifices franci et angli... » Le choix tomba sur le maître Guillaume, architecte de Sens « *Senonensis Wil-* » *lielmus nomine vir admodum strenuus in ligno et lapide,* ARTIFEX SUBTILISSIMUS. » Son haut renom fit pencher la balance en sa faveur « *hunc cæteris omissis, propter vivacitatem ingenii et bonam famam in opus susceperunt.* » L'avis auquel se rangèrent les moines, *patienter sed non libenter*, donné, après mûr examen par cet artiste expert, ayant été de refaire le chœur de manière à constituer un édifice tout nouveau, on s'occupa d'abord de tirer des pierres de terre ferme, comme on avait déjà fait sous *le Conquérant*, notamment pour la construction de son abbaye de *la Victoire*, importation qui rattache doublement cette architecture anglaise à la nôtre. On livra ensuite aux sculpteurs celles de ces pierres convenables à leurs travaux « *his qui convenerant sculptoribus tradidit.* » Un travail continu de quatre années avait à peine suffi à l'érection des colonnes et piliers de soutènement flanqués de *colonnettes* et supportant des *triforium*, des *voûtes d'arêtes* doubles (ou à six nervures) des bas-côtés « *quas omnia nobis et omnibus ea videntibus* INCOMPARABILIA *et laude dignissima videbantur* » (exclamation qui prouverait seule que ces pratiques étaient nouvelles pour l'Angleterre). Tout était préparé pour la confection des voûtes de la nef moyenne, lorsque l'écroulement de l'échafaud occasionna à notre maître de

mission de notre *Pierre de Bonneuil* comme *constructeur* de la cathédrale d'*Upsal* [1], mais par la qualification même d'*opere francigeno*

l'œuvre une chute de cinquante pieds dont les suites le contraignirent à retourner en France « *et mari transito in Franciam ad suam rem caruit,* » en laissant à un autre Guillaume le soin de terminer ce grand travail qui dura encore cinq années. On s'expliquera facilement le choix que fit le chapitre de Cantorbéry d'un architecte de la ville de *Sens*, en se reportant aux circonstances alors récentes du séjour prolongé (de 1165 à 1170) dans cette ville, de leur saint archevêque *Thomas Becket*, qui venait de subir le martyre (en 1173) au pied même de l'autel que le feu purifia l'année suivante, et en remarquant qu'immédiatement avant que cet archevêque ne se retirât à Sens, la cathédrale de cette ville et l'église du monastère de *Sainte-Colombe*, où il élut domicile, dédiées en 1164 par le pape Alexandre III, qui avait précédé Thomas Becket dans cette retraite, venaient d'être construites, l'une sans doute par ce même Guillaume dont les titres étaient notoires et bien appréciables, surtout par des moines dont plusieurs sans doute avaient été compagnons de l'exil de leur saint archevêque ; et l'autre par l'abbé *Arnaud*, dont les soins personnels sont ainsi constatés : « *Hæc summa fuit intentio suæ mentis, subtrahi sibi fere omnia » sæcularia negotia... quatenus maxime expeditiusque in diversorum ornamentorum » genere suæ ecclesiæ laboraret* (*Spicileg.* t. II, *Chron. Clarii — ad an.* 1123). » Ici le concours distinct, mais presque simultané, dans une même localité, des travaux d'un architecte civil et de ceux d'un abbé continuant la tradition hiératique, est fort remarquable comme indication de l'époque où la nature plus compliquée, plus *scientifique* des constructions, nécessita des études plus spéciales que celles qui purent suffire à l'architecture romane. Cette époque s'accorde d'ailleurs avec celle où le clergé cessa, en Espagne aussi, de se réserver la direction *active* de ces grands travaux, car le premier contrat connu, de tous ceux qui confièrent à des *architectes* le soin d'élever une cathédrale, porte la date de 1139 ; il concerne celle de *Lugo* (en Gallice), et stipule « pour le *maître* Raimundus 200 *solidos* de salaire annuel et le droit de survivance pour son fils, » qui n'en jouit pas, car l'architecte qui termina l'œuvre en 1177 se nommait *Montforte de Lemos.*

Alors furent constituées les écoles d'architecture *laïques* qui détrônèrent celle *cléricale*, grâce à de hauts enseignemens comme ceux dont la Normandie put avoir l'avant-goût, de la part d'*ingénieurs* tels que *Robert de Bellesme* et *Lanfred.* Cette nouvelle carrière qu'ouvre chez nous Guillaume de Sens, et dont aucune confrérie dite maçonnique ne vint alors partager les travaux, fut bientôt illustrée par un prodigieux concours d'habiles maîtres, restés inconnus pour la plupart, mais dont assez de noms ont survécu à l'ingrat oubli de nos pères, pour prouver, par leur désinence, que la France se réserva l'exploitation de son grand art : tels sont entre autres ceux de *Hugues Libergier*, de *Robert de Coucy*, de *Robert de Lusarche*, de *Thomas de Cormont*, de *Pierre de Bonneuil*, de *Jean de Chelles*, des deux *Montereau* (ou *Montreuil*), si féconds en chefs-d'œuvre, et dont l'un (Eudes), ingénieur en Terre-Sainte, sous saint Louis, s'était signalé à Jaffa par de beaux travaux de son art, etc., etc., et même celui de Jean Deschamps, quoique nommé *Joannis de Campis*, architecte de la cathédrale de Clermont, commencée en 1248, en même temps que l'Allemagne prenait enfin un grand essor rival dans sa cathédrale de Cologne.

[1] Dans des lettres-patentes des gardes de la prévôté de *Paris*, en date de 1287, *Pierre de Bonneuil* est qualifié « tailleur de pierre, *maistre de faire l'église de* Upsal en Suède, » et

donnée à ce style au XIII[e] siècle par les Annales de la Germanie, à propos d'une construction de ce genre également confiée à un artiste *parisien*[1].

ce fut en effet cet artiste parisien qu'on présume avoir collaboré au parachèvement de la cathédrale de Paris complétée sous saint Louis, qui éleva une église à peu près semblable au centre de l'ancienne *Gothie*, demeurée jusque-là fort étrangère au style architectural qui porte encore aujourd'hui son nom. Certes, si l'Allemagne, plus voisine de la Suède, avait eu, même à cette époque tardive, de très habiles *maîtres*, comme on devrait le supposer en admettant la culture primitive de cet art au-delà du Rhin, on n'eût pas pris le soin d'invoquer de si loin, et sans doute à plus grands frais, l'aide de nos artistes moins familiers d'ailleurs avec la langue et les habitudes suédoises que n'auraient pu être ceux du Nord.

[1] L'église collégiale de *Wimpfem en Val*, près d'Heidelberg, fut construite dans le style *gothique*, entre les années 1262 et 1278. Dans une chronique contemporaine conservée, *Decan*, doyen de cette collégiale, dit expressément que son prédécesseur chargea de cette *précieuse* construction « *un architecte nouvellement arrivé de la ville de Paris, en pays de France, auquel il commanda de bâtir la basilique en pierres de taille et en* OUVRAGE FRANÇAIS : *opere francigeno*. Ce document, d'une grande importance dans la question, et qui nous a été communiqué par un architecte *allemand*, très instruit dans son art, M. *F. Martens*, confirmerait la déduction que nous avons tirée plus haut de l'appel à *Upsal*, quelques années plus tard, de notre *Pierre de Bonneuil*. Dans le travail *manuscrit* auquel nous avons cru pouvoir emprunter cette note, d'après l'autorité que lui donne la nationalité de l'écrivain artiste, M. *Martens*, qui divise l'école gothique d'Allemagne en deux branches collatérales, dont il désigne l'une sous le nom d'école *Lotharingo-Rhenane* (ou Haute-Rhenane), et la seconde sous celui de *Basse-Rhénane*, ne fait remonter la plus ancienne de ces écoles (la plus voisine de la France, par son contact avec la Lorraine) qu'à 1220, époque où les libéralités de Philippe-Auguste avaient enfin permis de donner au vaisseau et aux principales décorations de Notre-Dame de Paris, l'aspect qu'ils présentent encore, à certains égards du moins. Quant à l'école *Basse-Rhénane*, d'où naquit celle de Cologne, il lui assigne pour premier monument l'église de *Marbourg*, construite en 1235, à laquelle succédèrent dans un court intervalle de temps, celles de même style de *Hain*, de *Fridberg* et de *Grunberg* (en Silésie), de *Fribourg* (en Brisgau), etc., travaux préliminaires à la grande conception, non encore complétée aujourd'hui, de *maître Gérard, tailleur de pierre de la fabrique de Cologne*, dont les travaux ne datent que de 1248. On ne saurait donc s'étonner que dans l'enfantement si tardif, mais d'autant plus rapide de ces premiers travaux des *écoles du Rhin*, qu'on se hâta dès lors de multiplier sur tous les points de ce littoral, un doyen de collégiale, pressé de jouir de son œuvre, ait trouvé dans le talent éprouvé d'un artiste parisien, pour un *ouvrage français*, des garanties d'exécution que ne pouvaient lui offrir les débuts de ses compatriotes, peut-être en trop petit nombre alors pour suffire à tous les besoins. L'influence de nos architectes en Allemagne survécut même longtemps à la constitution des écoles nationales de ce pays, comme le prouvent diverses inscriptions, notamment celles de la cathédrale de Prague, portant que ce fut *Mathias*, né à Arras, ville de France, qui jeta, en 1343, les fondemens de cette église, dont il suivit, jusqu'à sa mort, en 1352, les divers travaux repris en 1356

LA SCULPTURE AU XIIe SIÈCLE.

La marche et, si l'on veut, les progrès de la sculpture en France aux XIe et XIIe siècles, resteront toujours problématiques, à défaut de moyen de résoudre la question de date de nos principaux spécimens de cet art, et d'opposer d'autres preuves que des conjectures tirées du style et de l'emploi des légendes juives, à celles que les bénédictins fondaient sur des dénominations écrites, sur le costume consulaire de Clovis et sur le *nimbe* conservé seulement jusqu'à Pepin, à nos rois et reines de la première race représentés pour ainsi dire *ad vivum*, notamment au porche, remontant à la construction de Childebert, de notre église de Saint-Germain-des-Prés et dans divers autres postes encore d'où notre frénésie *tyrannicide* les a violemment relevés, tels que l'ancien cloître et les trois portails de l'abbaye de Saint-Denis, le troisième portail de Notre-Dame de Paris, côté de l'archevêché [1], etc., sans parler de la galerie royale ou du moins *présumée* telle, finissant à Philippe-Auguste, précipitée de cent pieds, en 1793, sur les dalles du parvis de cette métropole.

Montfaucon (*Monar. Franc.*, t. 1er, p. 50 et suiv.) s'autorise, sur cette hypothèse bénédictine, de l'appui de ses savans confrères

par *Pierre*, fils de Henri Arter de Boulogne, qui les termina en 1386, concurremment avec ceux d'autres monumens tels qu'un pont sur la Moldave, le chœur de l'église de *Colin* (en Bohême), etc. Ce fut Charles IV, d'abord margrave de Moravie, puis roi des Romains, puis empereur, qui ramena de ses voyages ces deux artistes étrangers, dont la mission semblerait démontrer qu'encore à cette époque, l'Allemagne était loin d'avoir, sous ce rapport, la supériorité dont elle se targue.

[1] D'après les dessins donnés par Montfaucon de ces diverses statues (pl. XVI, XVII et XVIII, p. 193 du tome Ier, pour les portails de Saint-Denis, et pl. VIII, p. 55, pour Notre-Dame de Paris), il y aurait eu entre toutes ces figures présumées d'époques très distantes les unes des autres, une très grande conformité de style, et le goût byzantin domine autant dans celles de la planche VIII, considérées comme provenant de l'ancienne cathédrale de Paris (l'*ecclesia senior* de Grégoire de Tours), que dans les seize rois et les quatre reines des trois portails de Saint-Denis, exécutés sous l'abbé Suger, comme aussi dans les statues de Notre-Dame de Corbeil et le portail de Chartres. Ces rapports d'un style concordant d'ailleurs avec celui de la petite figurine de la crosse d'ivoire de l'évêque Yves de Chartres, élu en 1091, dont nous parlerons plus loin, sembleraient devoir faire remonter l'exécution de la plupart de ces statues, au plus tard, au XIe siècle.

Mabillon, *Ruinart* et autres savans moines justement renommés, mais en d'autre matières que le contrôle artistique qui fit voir à l'un d'eux (Dom Martenne) une œuvre sculptée sous Charlemagne, dans notre riche portail, du XIIe siècle, de Saint-Gilles. Nous avons à ce sujet signalé plus haut, sans aborder la controverse, la parfaite similitude de ces alignemens de princes et de saints à la porte de nos églises mérovingiennes, avec la décoration, extérieure aussi, de nos édifices religieux du XIe siècle, époque où ces vieux temples subirent un remaniement général; et nous nous sommes demandé comment on pouvait, par exemple, expliquer la conformité de style, de travail, de costumes, de dispositions architectoniques même, quant aux chapiteaux de couronnement et aux soubassemens fantastiques, de ces grandes statues pyramidales présumées du VIe siècle, avec celles du portail de l'église, construite en 1001, de Saint-Bénigne de Dijon, où un autre bénédictin, Dom Plancher, voit avec raison, selon nous (sauf le plus ample informé qui résultera de la question générale engagée par M. Didron), le *roi Robert* faisant les honneurs de l'édifice. Nous étendrons ici notre remarque aux figures composant le demi-cercle royal, si heureusement préservé, du portail occidental de *Chartres*, qu'on s'accorde à ne dater que du XIIe siècle, bien que Montfaucon, pour se montrer *conséquent*, voie aussi dans ses statues *nimbées* (p. 57) des princes de la première race provenant de l'ancienne église antérieure à la reconstruction de Fulbert.

Sans doute l'état stationnaire de cet art dans nos provinces, depuis même un temps reculé, pourrait s'expliquer dans ce sens, par son origine étrangère, par cette provenance *grecque* dont le nom seul devait être alors une sauvegarde contre toute profanation, et en général par le caractère, peu variable, à défaut d'artistes indigènes, que comporte une importation, jusqu'au moment où elle se nationalise; mais peut-on supposer qu'alors que Childebert séjournait dans notre Midi dont il réparait les arènes, pour y donner ses jeux du cirque; qu'en présence des grands monumens de sculpture qui s'y exécutaient sous l'influence romaine dégénerée, dont portent le cachet les innombrables sarcophages chrétiens à sujets, datés de ces époques mêmes, ce prince ait eu recours à un art diamètralement opposé, pour consacrer sa figuration et celles des princes de sa

famille, dans les édifices religieux qu'il élevait sur divers points de son royaume? Est-il bien constaté d'ailleurs que le caractère *ascétique* tiré des habitudes de la vie spirituelle, que portent déjà ces figures, ait été en usage chez les Byzantins avant l'expiation des perturbations iconoclastes? Nous serions disposé à en douter, après avoir examiné avec soin toutes les mosaïques historiques de Ravenne, et notamment celles que nous donnons (pl. XXXII de la dixième série), où la figure et le costume de Justinien, mort en 565, n'accusent pas, non plus que celles de Théodora et des nombreux personnages de leur suite, les formes rétrécies et le gauffrage presque microscopique des draperies qu'on trouve dans les statues attribuées au règne de Childebert, mort en 558, par conséquent vers l'époque même que l'on peut raisonnablement assigner à l'exécution des mosaïques de *Saint-Vital* et de *Saint-Apollinaire in Classe?* Nous pourrions même aller plus loin en citant le *Menologium Græcorum*, exécuté sous le règne de Basile le Macédonien (866-886), comme ne présentant dans aucun des nombreux sujets graphiques qu'il embrasse et que nous avons sous les yeux, ce caractère outré qui n'a dû guère se manifester, peut-être comme symbole mystique de l'existence anti-charnelle des saints et des élus, dans nos arts tout orientaux alors, que vers le XIe siècle, pour marcher depuis lors d'exagération en exagération, comme le prouvent entre autres exemples, les sculptures de *Moissac*, celles de *Saint-Sernin de Toulouse*, le *tympan d'Autun* (admirable type de la sculpture du XIIe siècle, citée sous 1131), le *porche des catéchumènes de Vezelay* (voir nos planches XXI et XXII de la troisième série), et surtout les figures latérales du porche *ogival* de Saint-Ayoult de Provins, l'une des dernières expressions de cet art étranger?

Du XIe siècle, auquel on pourrait peut-être, si ces démonstrations semblent de quelques poids, faire remonter *la plupart* de ces figures, ce qui en ferait concorder l'exécution avec la reconstruction générale des temples qu'elles décorent, datent aussi l'usage et même l'emploi abusif de ces chapiteaux historiés dont notre église de Morard (*Saint-Germain-des-Prés*) conserve au moins les souvenirs reproduits par le ciseau moderne, ou de ces têtes grimaçantes au milieu des feuillages ou le long des corniches, comme à Sainte-Croix de Saint-Lô, ornementation que nos abbés normands prirent soin

d'importer, avec leurs *zig-zags* et *leurs chevrons*, dans leurs constructions de la Sicile. Il est vrai qu'ils trouvèrent dans les Grecs composant une forte partie de la population de cette île, des artistes familiers avec cette pratique d'art dans laquelle le peuple *normand* se distingua d'ailleurs jusqu'au XVI[e] siècle, par une capacité toute spéciale [1]. La fécondité en fait de sculptures, de ces Grecs Siciliens,

[1] Les faits abonderont pour le prouver plus tard. Il nous suffit ici d'en citer quelques-uns partant du point de départ indiqué, la corniche de têtes grimaçantes de l'église Sainte-Croix, de Saint-Lô, et la sculpture de son portail, en rapport à quelques égards avec la monstrueuse décoration d'un autre portail de *Dinan*. Sans étendre nos remarques au *Maine* et à l'Anjou qui, réunis au XII[e] siècle sous le même sceptre, vinrent participer dès lors à ces travaux de la sculpture, dont la cathédrale du *Mans*, celle d'*Angers* et tant d'autres monumens ont conservé de grandes traces, bornons-nous à établir, par des démonstrations puisées dans nos recherches et dans des explorations personnelles, que ce que nous nommerions volontiers *la sculpture domestique*, l'art du *bahutier* ou huchier fut cultivé en Normandie, du XIV[e] au XVI[e] siècle surtout, avec une recherche et sur un vaste plan dont aucune de nos provinces les plus riches en pareils travaux ne nous ont offert d'exemple. La preuve en est pour nous dans les traces, aujourd'hui en grande partie effacées, mais que notre ardeur a pu suivre au profit de nos collections, du gisement de ces monumens d'art dans les plus obscures chaumières de cette province. Nous attestons, par une expérience continue de vingt ans, que divers séjours d'agrément assez prolongés, dans ses divisions principales, nous ayant offert l'occasion d'exercer notre *passion* pour la *chasse au bahut*, alors que l'on trouvait au gîte ce gibier charrié depuis par immenses convois dans notre grand gouffre, il n'est pas *une seule* de ces localités, même les plus excentriques, qui ne nous ait offert, et souvent en grand nombre, complets ou par fragmens, intacts ou vermoulus, selon la nature et la qualité du bois ou le plus ou moins d'aération des lieux du dépôt, de très remarquables MONUMENS en bois sculpté de ces trois siècles et principalement du XIV[e] et du XV[e], dans un style dont les *débris* des stalles de la cathédrale de Rouen, de 1457, peuvent donner l'idée ; car, pour les époques suivantes, l'élégante rivalité qu'on voit déjà en Picardie dans les travaux, contemporains, des corps de stalles à dais d'Amiens, s'étend à bien d'autres provinces ; d'abord à la *Champagne*, séjour des Guises, imitateurs et consommateurs des produits de l'école de Fontainebleau, puis au *Blaisois*, à la *Touraine*, grands centres de la résidence de nos princes et des seigneurs dont les manoirs italianisés comportaient un ameublement analogue, tels que *Blois*, *Amboise*, *Chenonceaux*, *Azay*, *Chiverni*, *Chaumont*, etc., etc.

Lorsque nous visitâmes récemment, d'un œil exercé en ces matières, le mobilier des églises et des anciens palais d'Italie, où la sculpture en bois nous parut en général au-dessous du médiocre, même dans ces sanctuaires où rien n'est épargné pour l'accord des magnificences, comme les églises de Gênes, de Venise et de Florence, même Monza, Lorette et la chartreuse de Pavie, dont la pompeuse sacristie offre l'aspect d'un immense lambris orné par ce travail, nous fûmes frappé du contraste que présentaient sous ce rapport quelques autres décorations, et notamment les chœurs du dôme de Milan et de Sainte-Justine de Padoue ; mais notre surprise cessa et fit place à un petit mouvement d'orgueil, lorsque nous reconnûmes que de l'aveu des *maîtres* mêmes, la palme que nous

est démontrée encorc aujourd'hui par les 200 chapiteaux, à légendes

décernions in petto à notre art français, prédominait réellement dans le pays qui le dénigre, et que c'était à notre ville de *Rouen* que l'Italie, patrie de tant de grands artistes, était allé emprunter un humble *bahutier*, *Richard Taurigny*, pour confectionner ces chefs-d'œuvre. Constatons bien le fait, *à ce qu'on n'en ignore*. Dans sa *Descrizione di Milano* (t. Ier, p. 48 et 49), *Latuada* décrit ainsi cette riche partie de l'ornementation de sa cathédrale : « *Cinquanta due sedie*, *o stalli di noee intagliati*, etc., *che rapprcsentano la vita* » *di santo Ambrogio di* ECCELENTE LAVORO.... *Sotto gli appoggi furono intagliati in* » *habito pontificale i vescovi santi di Milano e delle ehiese soggette a questa metropoli ;* » *vencndo* ATTRIBUITO *di tutti gli aceenati intagli* IL DISEGNO *a* RICCIARIO TAURINI. » Or, cette attribution, l'histoire de Padoue la confirme pleinement en désignant le sculpteur de ces stalles de Milan, *Richard Taurigny*, de ROUEN, comme ayant été chargé également de l'exécution de celle de Sainte-Justine, vers le milieu du XVIe siècle, puisque l'abbé *Eutichius*, d'Anvers, qui ordonna ce travail, siégea au *Coneile de Trente*. Cette histoire assimile même notre intailleur normand à l'orfèvre sculpteur florentin *Cellini*, au moins pour son humeur bizarre et peu sociable, ce qui pouvait tenir aussi aux reflets de certains orgueils rivaux. Le comte de Cicognara, si mal disposé pour nos arts, ne pouvant contester un fait, enlève du moins à *Taurigny*, dont il fait un élève d'*Albert Durer*, le *dessin* des stalles de Milan que Latuada lui concède, en disant (*Stor. della Seulp.*, t. V, p. 530 et 531) : « *E celebrita acquistarono, come riporta* IL TORRE (autre autorité sur ce fait) *nel* » *coro del duomo di Milano le sedie fatte tutte d'intaglio in legne di noce, per mano* » *di* RICCIARDO TAURINI, *discepolo di Alberto Durer.... Sceondo i* DISEGNI *del Brambilla* » *e per munificenza di san Carlo Borromeo.* » L'histoire de Padoue aussi subordonne l'exécution des stalles de Sainte-Justine aux modèles en terre cuite d'*André Campagnola*, précaution tout italienne pour se réserver une part dans les travaux des *Forestieri ;* car à quoi bon aller chercher si loin un artiste étranger dont on consacre historiquement le renom, même l'humeur atrabilaire, s'il n'eût fait que traduire en bois les sculptures d'autrui. S'il eût d'ailleurs suffi de fournir des dessins ou même des modèles dont l'Italie, alors remplie d'artistes, ne pouvait se montrer avare, pour obtenir de beaux travaux, pourquoi tant d'horribles guérites à travail lourd et tourmenté, rappelant les montans des alcôves de Flandre dont nos fabricans d'antiquités parisiennes composent les *dressoirs* de nos amateurs, viennent-ils sous le nom de confessionaux, obstruer les plus belles églises italiennes? Et qui empêchait de guider, par les mêmes moyens employés pour notre Normand, le flamand *Albert Brule*, dans la confection des stalles du *chœur* de SAINT-GIORGIO MAGGIORE, à Venise, considérées comme *lavoro di un nuovo policlcto* (Cicognara, p. 530), stalles qui, bien que dise *Sansovino* (*Venetia*, p. 261), ne sont rien moins que d'*intaglio maraviglioso* et n'ont qu'un très mince avantage, celui de l'emporter comme goût et comme travail sur l'œuvre analogue de l'église des FRARI de la même ville, remontant cependant à 1463, et exécutée par un artiste de *Vieence*.

Non pas que nous contestions que le bel art italien ne se soit quelquefois exercé avec un grand succès dans la sculpture sur bois ; car nous nous trouverions contredit par plusieurs objets de premier ordre de notre collection, tels que le grand coffre doré à *trousseau*, provenant directement de Venise, notre bas-relief en poirier, d'après Sébastien del Piombo, et notre petit triptyque de Jean Barile, sculpteur de la boiserie des loges du Va-

toujours variées, du cloître de Monréale. C'est aussi en partant de

tican ; de même que nous conviendrons que les ouvriers mêmes de ce pays excellaient dans un autre travail, dit *lavore di tarsia*, sorte de marquetterie applicable aux mêmes usages. Nous établissons seulement que, tandis que dans l'Italie quelques célèbres intagliateurs, sous le ciseau desquels tout devait devenir chef-d'œuvre, pratiquaient seuls la sculpture en relief sur bois avec habileté, chez nous elle était *populaire* et prospérait, au moins depuis les premières années du XVe siècle, comme le prouvent les statuts de 1416 (*Ordonnances des rois de France*, t. X, p. 253) des *huchiers* de cette même ville de *Rouen*, patrie de Richard Taurigny ; sages réglemens qui, étendus à tous les corps d'ouvriers et n'admettant à *lever un ouvroir que qui faisait un bon chef-d'œuvre, au regard de justice* (art. 7), garantissaient la marche continue et le progrès des arts utiles. C'est ainsi que s'explique la durée de nos grands travaux sur l'émail et la peinture sur verre, tandis que nous verrons bientôt un autre art analogue créé en Italie vers cette même époque, par *Lucca dalla Robbia*, s'éteindre tout à fait, cent quarante ans plus tard, avec les derniers rejetons de la race de l'inventeur.

C'est ce dont Cicognara ne se rendait sans doute pas compte, lorsqu'à propos des stalles de Gaillon, qu'il date de 1500, mélange de sculpture et de marquetterie que l'on peut encore admirer dans le petit chœur latéral de l'église de Saint-Denis, il en attribue la perfection au *contact des artistes italiens : Pel contatto che i Francesi avevano* DI GIA *avuto* (probablement alors avant l'appel fait par Charles VIII, pour la construction de son château d'Amboise) *cogli italiani*, et à la présence en France de quelques *buoni intagliatori e scultori* (p. 533). Il faudrait admettre alors que ces bons artistes en bois, si rares, comme on l'a vu, en Italie même, seraient venus se soumettre chez nous à des épreuves longues et difficiles, avant d'obtenir d'y *lever leur ouvroir* et de parvenir à supplanter nos maîtres *huchiers* (car tel est le titre de Philippot-Viard qui fit les stalles de la cathédrale de Rouen); et cela dans la seule vue d'un progrès qui dut s'opérer de lui-même, dans ce corps de métier comme dans les autres, par la direction donnée aux nouvelles études graphiques. Quant à ce qu'ajoute, par une répétition souvent reproduite dans son ouvrage, le panégyriste exclusif de l'Italie, que nos arts avaient d'autant plus besoin alors (vers 1500) d'être élevés à de bons principes que toutes leurs productions étaient des plus faibles « *Le quali arti in Francia avevano molto bisogno di esser elevate a buoni* » *principi, mentre* TUTTE *le produzioni loro erano* DEBOLISSIME, » on pourrait lui opposer *d'abord* ces mêmes stalles de Gaillon qui ne sont qu'un faible accessoire des grands et beaux travaux en marbre, tels que le saint Georges, et de ceux si nombreux en pierre, faits à cette même époque, dans ce même château, dans la maison *dite des* GÉNÉRAUX *de Rouen* (pl. VIII de la 3e série), et dans le portail de la cathédrale de la même ville dont les titres comme foyer de culture incessante de cet art, s'accroissent d'autant. On y ajouterait au besoin une série de monumens français de toute espèce (indépendamment même de ceux semi-français de la chartreuse de Dijon), qui prouvent que l'art, *nouveau même*, n'avait pas attendu pour éclore la fécondation directe par les Italiens. Combien nous en pourrions citer, depuis les ravissantes miniatures de Jean Fouquet, peintre de Charles VII et de Louis XI ; les lauriers de Jacques d'Angoulême, les essais des frères Richier, jusqu'au beau mausolée de Nantes, terminé en 1509, long intervalle qui comprend les premiers travaux de *Solesmes* et d'admirables monumens de notre école de Tours, tels que le

ces témoignages positifs, que vient appuyer l'opinion de M. le duc *Serra di Falco*, sur la continuité de l'exercice de l'art grec en Sicile, même sous les Sarrasins, qu'en trouvant dans les édifices siciliens de la fin du XI[e] et du XII[e] siècle, le même amalgame du style grec et des formules vitruviennes (dont ce peuple avait tant de types sous les yeux), que l'on rencontre notamment dans les immenses pages sculptées des portails de nos églises méridionales de Saint-Gilles et de Saint-Trophime d'Arles (ainsi que dans celui de Saint-Laurent de Gênes), nous avons conçu la pensée, à défaut de toute autre conjecture, *émise* même, sur ces édifices, qu'il existait une communauté d'origine entre ces divers monumens. Les relations continues des Normands Siciliens avec leur mère-patrie expliqueraient comment quelques artistes de *passage* [1], formés par les travaux du comte Roger

mausolée des enfans de Charles VIII, prélude de celui de Louis XII, dont l'Italie s'était approprié la gloire, en déshéritant notre *Jehan-Juste* au profit de son *Trebati*.

[1] L'itinéraire, signalé ailleurs, que suivaient les Vénitiens, dès le X[e] siècle, pour leurs relations commerciales avec la France et pour communiquer avec leur *factoterie* de Limoges, devait être le même qu'adoptèrent les Normands pour leurs voyages si fréquens de Normandie en Pouille et en Sicile, et réciproquement, puisque le parcours de la diagonale, assez longue sans doute, par la voie de terre, qui sépare leur province du bas Languedoc, leur épargnait du moins les chances de fâcheuse rencontre et les dangers de toute nature attachés, à ces époques surtout, à une navigation de très long cours, sous l'atteinte *croisée* des Maures, maîtres de l'Afrique et de l'Espagne. Si l'on admet donc avec nous qu'*Aigues-Mortes*, point de départ du voyage de saint Louis en Terre-Sainte, et où ce prince fit construire une tour pour *protéger les pèlerins*, ait été dès le XI[e] siecle le lieu d'embarquement et de débarquement des Normands voyageurs de Sicile en Neustrie, on concevra facilement qu'arrivés sur ce point si voisin de *Saint-Gilles* et même d'*Arles*, quelques-uns des artistes *grecs siciliens* qu'ils menaient avec eux pour propager leur art, aient été retenus dans ces riches provinces, pour y signaler leur talens sans doute renommés en France par l'intérêt qui s'attachait à ce royaume de Sicile, objet de l'attention et de l'admiration générale, comme nous le prouverons par l'intervention et les relations de saint Bernard avec le roi Roger, et surtout par les grands éloges que donne à ce prince et à son administration, l'abbé de Cluny, Pierre-le-Vénérable, qui communiquait avec lui par des mandataires de son ordre.

La même éventualité a pu se présenter pour *Gênes*, lieu de relâche dans le même trajet maritime, et ville dont la prospérité accrue et de beaucoup par le concours intéressé de ses vaisseaux aux expéditions des croisades, comportait bien à ces époques une grande manifestation d'art, comme l'église Saint-Laurent, qui fit que cette république n'eut rien à envier sous ce rapport aux Pisans et aux Vénitiens, déjà pourvus alors de magnifiques cathédrales. Deux circonstances historiques viendront, sous 1118 et sous 1130, confirmer l'usage habituel de cet itinéraire.

ou de son fils, auront pu être chargés par un duc d'Aquitaine ou par un comte de Toulouse ou de Provence, d'exécuter ces grands spécimens de leur art, où l'*ove*, le *rinceau* et la classique *achante* se confondent, comme à Palerme, avec les traditions byzantines et même quelque peu sarrasines; ce qu'on peut remarquer surtout à Saint-Trophime (voir planche 1re de la 6e série), dont l'arc de la porte centrale offre une ogive peu accentuée, il est vrai, qui se marie à la forme classique des stylobates et au modelé tout *romain* des palmettes du fronton triangulaire. De semblables travaux multipliés avec modification sur divers points de la France, comme à *Elne* [1], à *Civray* [2], à *Poitiers* [3], à *Saint-Aubin d'Angers* [4], au *Mans* et dans beaucoup d'autres lieux, et que Suger lui-même avait fait concourir à la décoration de sa basilique, principalement dans les

[1] Nous avons déjà dit que l'église de Sainte-Eulalie d'Elne, qui remonte à 1019, portait des caractères orientaux, notamment dans les assises alternées de pierres noires de ses archivoltes, comme à Monréale et comme dans une partie de notre église de Saint-Gilles. Le cloître, véritable musée de quatre siècles, est orné de sculptures de divers temps, dont les plus anciennes ne remontent pas au-delà du XIIe siècle. On y remarque aussi, comme en Sicile, le mélange de l'ogive à une autre tradition orientale, résultant de voussures de marbres alternativement rouges et blancs.

[2] Le portail de l'église de Civrai, qu'on s'accorde à faire remonter à la fin du XIe siècle ou au commencement du XIIe, et dont la première zone présente deux arcades en ogive surmontées par d'autres en plein cintre, de même que ces deux formes apparaissent communément dans la disposition intérieure, offre, sous ce rapport, un des notables exemples de ces premiers essais dont nous avons parlé, comme pouvant être attribués à des souvenirs de Sicile. L'analogie du plan de ce portail surchargé d'ornemens sculptés et de figures, avec celui de Saint-Gilles, et le goût *antique* qu'il accuse au milieu de sa décoration byzantine, de ses chapiteaux historiés d'une finesse extrême, du style souvent contrastant des innombrables personnages qui décorent ses archivoltes, pourrait peut être aussi rendre commune à cette œuvre d'art, l'origine que nous avons cru pouvoir assigner aux portails de Saint-Gilles et de Saint-Trophime. Dans cette supposition, les artistes Siciliens voyageurs auraient préludé à Civrai, point intermédiaire entre le bas Languedoc et la Normandie, aux grands travaux dont les auraient chargés plus tard les souverains du littoral de leur point de débarquement.

[3] Le texte que nous donnerons de la planche de ce portail (1re du chap. III de l'Atlas), nous dispense ici de tous détails sur cet *immense bas-relief*, selon l'expression de M. Mérimée, qui, parlant des costumes, plus modernes que ceux de Saint-Gilles, de ses innombrables figures, *en infère que ces sculptures ont été exécutées par des artistes qui avaient vu l'Orient, s'ils n'y étaient pas nés*, ce qui se concilie très bien avec les habitudes grecques de la population sicilienne.

[4] Voir notre planche 1re de la 4e série.

portes de bronze à figures en relief [1], antérieures de plus de quarante ans à celles dont s'orna la cathédrale de Monréale [2], étaient bien faites pour prolonger le règne de cet art jusqu'au moment où sonna son heure dernière par la subversion du style auquel il s'était appliqué jusqu'a *profusion*, comme sur certaines surfaces, telles que le portail de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers (pl. 1re du chap. III de l'Atlas), où la forme architecturale se dessine à peine sous l'entassement des reliefs. Cette sculpture surabondante, harmonieuse comme effet d'ensemble, remarquable même par son entente générale inspirée souvent de l'antique, ne saurait supporter l'examen de détail, si ce n'est dans ses accessoires décoratifs et dans l'exécution des menus ornemens, où le travail de la pierre lutte souvent de finesse avec celui des étoffes. Le type oriental, les figures conventionnelles, les sujets même ordinairement abstraits de cette ornementation en

[1] Voici comment Suger, dans le livre de son administration (chap. XXVII, intitulé : *De portis fusilibus et deauratis*), rend compte de ce travail doublement remarquable pour la France, en ce qu'à peine soixante ans s'étaient alors écoulés depuis que, pour doter d'une semblable clôture la célèbre basilique de Saint-Paul de Rome, le consul *Pantaléon* s'était trouvé réduit à recourir à l'art byzantin; et que ce ne fut qu'un demi-siècle après ces travaux de Suger, que le roi de Sicile, Guillaume II, parvint, à l'aide d'un Pisan (Bonanno) et d'un artiste de Trani (Barisano), à décorer sa cathédrale de Monréale de ces riches ornemens devant l'exécution desquels dut échouer, à l'époque même où Saint-Denis revêtait cette décoration, le goût d'art et de magnificence du roi Roger, qui n'a rien fait de comparable; ce qui pourrait, nous en convenons, contredire au moins sur ce point, notre système d'origines siciliennes : « *Valvas siquidem principales, accitis* FUSORI- » BUS *et electis* SCULPTORIBUS, *in quibus passio Salvatoris et resurrectio, vel ascensio* » *continetur, multis expensis, multo sumptu in earum deauratione, ut nobili porticui* » *conveniebat,* EREXIMUS, » etc. (apud Duchesne, t. IV, p. 342).

[2] D'après les détails dans lesquels nous nous réservons d'entrer, pour décrire la partie de notre planche (XXX de la 3e série) représentant des valves des deux portes de styles divers, grands spécimens de l'art du XIIe siècle, qu'on voit encore à Monréale, nous devons nous borner ici à signaler ces grands travaux comme de premiers témoignages du progrès de la sculpture et de l'exécution de la fonte en Italie, vers la fin seulement du XIIe siècle, alors que depuis si longtemps la France exécutait de ces œuvres d'une grande importance. Encore est-il à remarquer que ce fut à l'influence byzantine, très directe pour *Pise* comme pour *Trani* (ville voisine du port de Bari, en Pouille), que l'habile architecte du campanile penché *(Bonanno)* et le *Barisano* dont le nom et la même date, 1180, se lisent aussi sur de semblables portes à l'église de *Ravello* (royaume de Naples), durent sans doute la pratique de cet art redevenu nouveau pour l'Italie et qu'ils exercèrent, comme nous le ferons remarquer, sous des inspirations différentes et chacun dans un caractère spécial plus ou moins rapproché des types orientaux existans dès 1062 à *Amalfi*, et en 1087 à *Atriani*.

relief, très peu variée, sans doute par l'effet d'une restriction imposée par le mythe religieux, donnent à ces compositions diverses un aspect uniforme très sensible dans les deux portails, assez voisins, de Saint-Trophime et de Saint-Gilles, dont le dernier semble n'être que le développement de l'autre; et cette confusion qui place sur un point toute l'ornementation dont les autres sont souvent dépourvus, blesse les lois du goût et exclut par cela seul la nationalité de cet art, en tant que fruit du sol qu'il décore. Il n'en est pas ainsi des œuvres analogues postérieures au XIIe siècle. Du moment où l'architecture ogivale eut combiné ses lignes onduleuses où les deux arts, souvent même relevés par la décoration polychrome, procédèrent en frères et non plus en rivaux, *s'embrassant pour s'étouffer* (le galbe sous le relief), à cette sorte de chaos se substitua un classement plus méthodique. Les encadremens des stylobates et lambris sculptés, le relief des consoles, la floraison végétale des chapiteaux et des frises, le refouillement des niches, les *à-jours* des dais de couronnement, les *dentelures* des archivoltes et voussures, et les *bourrelets* et *nervures* de leurs courbes, le trèfle *sarrasin*, les *feuilles entablées*, *dents de scie*, etc., l'espacement des *crochets* et *fleurons*, et la projection distancée des *clochetons* et *des pinacles* aériens de forme toujours gracieuse, opérèrent entre les œuvres de la *statuaire* proprement dite une démarcation qui empêcha la confusion de se produire au milieu de la profusion. De là, sans doute, le grand surcroît de soins qu'apportèrent les sculpteurs à l'agencement et à l'expression de leurs scènes, au caractère des figures et même à l'exactitude et au modelé du costume de leurs personnages devenus désormais plus *historiques*; car, ainsi que le remarque M. de Caumont (*Cours*, etc., IVe partie, p. 169), lorsque dans tout le cours du XIIe siècle les sujets reproduits sont toujours puisés aux sources fondamentales du christianisme, la *naissance du Christ*, *l'adoration des mages*, etc., le champ s'élargit tout à coup par l'invasion des légendes accessoires, de celles *apocryphes* mêmes, d'un effet par cela seul d'autant plus dramatique. A cette extension vint se joindre la reproduction non-seulement de scènes de la vie champêtre introduites par les zodiaques du XIIe siècle, mais de *tableaux de genre* à sujets empruntés aux mœurs et aux usages de ces temps et si gracieusement exprimés par exemple dans les huit jolis médaillons, forme de miroirs de cette

époque[1], que sépare le portail méridional de Notre-Dame de Paris. Parmi ces médaillons datés de 1257 dans l'inscription du stylobate, nous noterons surtout celui où l'on voit en action le supplice de *l'eschielle* infligé aux *foles femmes* par les ordonnances de saint Louis, contemporaines de cette sculpture, comme étant d'un aspect encore très séduisant, malgré les nombreuses mutilations dont nous avons suivi les phases depuis plus de quarante ans que notre attention se dirige sur ces chefs-d'œuvre livrés à la lapidation des gamins (*v.* pl. XXIX et XXX de la 5e série). Nous ne résistons pas non plus au besoin de citer comme un chef-d'œuvre de sculpture française en ivoire de cette dernière époque, un délicieux petit momument qui, comparé, comme nous en offrons les moyens, avec notre belle crosse de même matière et à double face, de *Nicolas de Pise*, soutient très bien le parallèle et balance par un surcroît d'expression franche et naïve ce que le travail italien a de plus *soigné*, comme ÉTUDE : c'est l'enveloppe, provenant de notre Sainte-Chapelle de Paris, d'un de ces miroirs métalliques *à l'usage du sacerdoce* pour le soin de toilette prescrit à l'officiant, qui devait se peigner les cheveux et la barbe avant de célébrer le saint mystère. La famille entière de saint Louis, jeune encore, que réunit cette sculpture, en authentifie bien la date; le monument d'ailleurs est une des conquêtes faites sur le champ de bataille de 1793 (il en porte les cicatrices) par un des premiers martyrs de notre *foi*, ce digne *Willemin*, que la possession *successive* de tant de beaux débris de ce grand naufrage n'a pas garanti des besoins qui assaillirent son existence consommée dans les anxiétés d'une publication utile, surtout aujourd'hui, grâce au texte du savant M. Pothier (*v.* pl. XXXVII de la 5e série).

En rendant exacte justice aux grands travaux, malheureusement trop *poncifs*, de notre statuaire romane, nous réservons notre tribut

[1] En comparant la forme de ces huit médaillons reproduits pl. XXIX et XXX de la 5e série, avec celles des nombreuses enveloppes, en ivoire sculpté, de miroirs métalliques du XIIIe siècle, que nous donnons pl. XXIII de la 4e série ; pl. XI de la 5e, etc., on remarquera la conformité de ces dispositions et de l'encadrement, surtout par l'adjonction en saillie, de ces animaux, dont la nature réelle ou fantastique devait toujours avoir une expression symbolique, comme la *truie* exprime la luxure dans le médaillon des *foles femmes*; comme le *lion*, aux pieds de saint Louis, symbolise la puissance et la force dans notre miroir représentant ce roi, etc., etc.

d'éloges pour celle qui lui succéda et dont tant d'admirables scènes ont presque disparu sous l'atteinte insensée des iconoclastes du XVI[e] siècle et de leurs dignes émules de la fin du XVIII[e], laissant encore par fois dans leurs gracieuses silhouettes, comme au portail de Saint-Etienne d'Auxerre (pl. x de la 4[e] série), la mesure des regrets de jour en jour plus vifs, qu'occasionnera cette perte, lorsqu'on appréciera, comme on ne peut manquer de le faire, d'après la direction actuelle des études archéologiques, tout ce qu'a de sublime, non comme art, mais comme sentiment d'expression et de foi, cette sculpture de notre XIII[e] siècle, supérieure sous ce rapport, nous ne craignons pas de le dire, aux suaves compositions analogues, plus scientifiques sans doute, dues au génie rénovateur des Pisans et que nous avons su admirer aussi sur le portail d'Orvieto, à la chaire de Sienne, au baptistère de Pise, etc. Il est vrai que nous ne nous sommes pas laissé aveugler par leur charme et par l'éclat de leur substance (le marbre) au point de partager l'injustice commune qui s'attache depuis six siècles aux produits naïfs de notre sculpture française de ce temps, prodiguée, grâce à Dieu, pour sa préservation au profit des âges à venir, « *jusque dans les enfoncemens des ogives, des festons et autres ornemens architectoniques de notre cathédrale de Reims, ce* PARTHÉNON *de notre architecture nationale.* » (Rapport de M. Vitet, 1831, pages 20 et 24).

Nous ne terminerons pas ce rapide exposé de l'aspect, en partie fort dubitatif, sous lequel apparaît notre sculpture nationale du XII[e] siècle, sans en citer un petit monument authentique (la crosse de l'évêque Yves de Chartres, mort en 1115), déjà donné par Alex. Le Noir (t. VII, p. 71) et par Willemin, mais que nous avons cru, l'ayant à notre disposition, devoir placer en parallèle avec le *miroir de saint Louis* (pl. XXXVII, 5[e] série), comme démonstration des caractères bien distincts qu'apporta l'intervalle d'un siècle dans la composition comme dans l'exécution d'œuvres analogues. Cette crosse pastorale, également d'ivoire et de même proportion que le miroir, serait, d'après la tradition, le bâton envoyé à titre d'investiture, par le roi Philippe I[er] à l'évêque (saint Yves) élu en 1091, sur lequel il se vengea plus tard de l'opposition du prélat à son mariage avec Bertrade. D'après cette tradition, on chercherait vainement dans la partie architecturale de la sculpture (le portique sous

lequel sont placées cinq figures), quelqu'indice du style nouveau dont on attribue de premiers essais à saint Yves, *dans le cours de son épiscopat ;* mais malgré l'exiguïté des proportions des figures, (l'évêque, le diacre tenant l'évangile, le sous-diacre, un assistant et un pénitent), on trouve dans leur caractère et surtout dans les costumes à plis étroits et serrés, une sorte de terme de comparaison avec les grandes figures de portails citées plus haut, ce qui appuierait nos conjectures sur leurs dates que les bénédictins font remonter aux VIe et VIIe siècles. Ce même goût byzantin domine dans l'ornementation toute fantastique de la volute composée d'un enroulement de branchages sur lequel s'enlèvent des têtes grimaçantes, des figures nues, des animaux fantastiques, avec un appui, en guise de console, formé par un sphinx à tête d'homme d'un côté et à tête d'oiseau de l'autre, amalgame bizarre très commun dans le temps auquel remonte ce travail, et que nous signalons même sur la robe d'honneur offerte par les Sarrasins au roi Roger.

Dans le miroir, au contraire, toute l'exagération byzantine et les monstruosités contre lesquelles tonna saint Bernard ont entièrement disparu, pour faire place à des scènes naïves, le roi son faucon sur le poing, la reine caressant sur ses genoux son petit chien d'affection, et le plus jeune de leurs fils s'occupant des préparatifs de la chasse au vol. Les animaux ne sont plus chimériques : un lion, symbole de royauté, est sous les pieds de saint Louis et semble menacer un chameau placé sous ceux de Marguerite de Provence, allégorie qui, bien que *mitigée*, concorde avec la lutte à mort des deux mêmes animaux tissée sur la robe sarrasine (Pallio de Nuremberg). Rien de plus gracieux d'ailleurs que l'expression des figures et de plus souple, sans recherche, que l'ajustement des nombreuses draperies. On voit que nos statuaires de ce temps, sans aller, comme Nicolas de Pise, puiser leurs inspirations dans l'antique, avaient pris, avant tout, la nature pour guide, et qu'ils suppléaient à l'étude proprement dite par l'expression du sentiment; de même que nos ornemanistes cherchèrent et trouvèrent dans l'exacte imitation de la nature végétale tous les brillans motifs devant lesquels disparut, vers la même époque, l'ornementation fantastique empruntée aux Grecs.

PEINTURE, FRESQUE, ETC., AU XIIe SIÈCLE.

Notre embarras pour peindre l'état, présumable même, de cet art, à l'ouverture du XIIe siècle, et sa marche, progressive ou non, pendant cette dernière période, est peut-être plus grand encore que lorsqu'il s'est agi de la sculpture dont il subsiste encore du moins de très remarquables travaux, sur lesquels le contrôle réciproque et la discussion contradictoire peuvent, à l'aide de quelques dates connues, fournir, comme on l'a vu, matière à conclusions quelconques. Ici pas de traces à dates certaines, quant à la peinture murale, de tous ces grands travaux mentionnés dans nos plus anciennes chroniques religieuses, comme embrassant dans leur brillante étreinte *tous les circuits* de nos églises et jusqu'aux dortoirs des moines auxquels ces figures de saints qui *paraissaient vivantes*, ménageaient de doux rêves et des joies au réveil. Tombés avec les monumens ou cédant à l'action de notre climat dévorateur, ces soi-disant chefs-d'œuvre des vieux temps n'existent plus que dans les livres; et ce qui peut en subsister encore dans quelques parties méridionales de la France, comme à Saint-Jean de Poitiers, à Saint-Savin (même province), à l'église de Montoire (près de Vendôme) et à la crypte de Saint-Cerneuf de Billom (au témoignage de M. Mallay), résiste par son caractère indécis et à défaut de traditions écrites, à une appréciation même approximative. Que ne nous a-t-il été donné, par exemple, de conserver au moins quelques vestiges de ces peintures que l'évêque de Châlons-sur-Marne, Gidoin, fit exécuter vers la fin du Xe siècle par un moine de *Montier-en-Der* (Hugues), sculpteur et peintre, pour remplacer dans son église celles déjà disparues alors par l'effet de leur vétusté « *ad renovanda* OPERA *suæ ecclesiæ quæ erant obnubilata* multorum temporum vetustate » (*diversis casibus Dervensis Cænob.*: *act. S. S. ord. Bened.*, *apud Dachery et Mabill.*, t. II, p. 856) : nous pourrions y trouver du moins un point de départ fixe pour cet art et un moyen d'en contrôler les phases; mais telle fut toujours, même encore aujourd'hui, l'horreur pour l'aspect discordant d'une peinture *oblitérée* en quelques points, ou même *obnubilée* comme celles de Châlons, qu'à défaut d'évêques comme Gidoin, ou de moines comme Hugues, habiles à *réparer l'irréparable outrage*

dès ans ou de l'humidité, aux premiers éclats de l'apprêt, le lourd badigeon monochrôme venait d'un coup de brosse enfouir sous ses enduits accumulés plus tard, les fruits de tant de veilles de nos meilleurs artistes. Cet effet dont nous avons vu de si nombreux exemples, très sensibles dans les essais du débadigeonage de la cathédrale du Mans et de celle de Paris, où des colonnes des chapelles de gauche et de la galerie supérieure de droite, présentent déjà de curieuses révélations de leur ancien éclat, se produit bien souvent, même dans l'Italie au ciel pur, où, dans une curieuse église près de Bolsena (*Montefiascone*) on suit encore les silhouettes d'innombrables figures, à nimbes perlés, perçant à travers le lait de chaux. Il est bien mieux démontré encore, dans l'église de France qui conserve les plus curieux specimen de ces anciennes peintures, à *Saint-Savin*, où le chœur, les transsepts et les bas-côtés de la nef, théâtre principal des solennités du culte, ont subi cette ignoble maculature qui n'a pas atteint la voûte de la nef principale, sans doute à raison de son élévation, ni les deux zônes de la crypte, localité trop peu visitée des fidèles de nos jours pour mériter les honneurs de la décoration moderne. C'est précisément à propos de celles de ces peintures bien conservées dans ces deux parties que nous exprimions le regret de manquer de tous documens qui puissent en indiquer la date. Nos antiquaires *titrés*, essentiellement rétrospectifs, les font remonter au temps de Charlemagne, fondateur de cette abbaye; mais un archéologue moins *arriéré*, M. Mérimée, ne les juge pas antérieures au milieu du XIe siècle, ce qui les rapprocherait de l'époque que ce même explorateur de nos *ex-magnificences* assigne également, d'après des rapports de style avec les miniatures de ce temps, aux fresques du temple de Saint-Jean de Poitiers. Il explique d'ailleurs la physionomie tout antique des compositions de Saint-Savin [1] par le concours d'*artistes grecs*, en ajoutant (ce que contredisent plusieurs de nos chroniques, l'exemple du moine de MON-

[1] On pourra bientôt juger ces compositions par leur publication, dont s'occupe notre comité *des arts et monumens*. M. Mérimée, qui les a si bien étudiées, s'étant chargé de rédiger le texte des planches qui rappelleront l'exacte coloration de ces fresques, on peut dès à présent considérer comme sauvé de l'oubli et d'une destruction menaçante, le plus curieux specimen existant encore aujourd'hui de notre peinture du moyen-âge.

TIER-EN-DER et les traités de l'art de peindre *à l'huile même*, du ROMAIN *Eraclius* et du Lombard *Théophile* [1]) : *que pendant longtemps l'Europe n'a pas eu d'autres peintres que des Grecs.* »

Mais à défaut de documens précis sur cette décoration intérieure de nos grands édifices religieux, employée aussi par *Suger* [2], et dont

[1] Dans l'opinion d'Eméric-David, le traité *De artibus Romanorum*, imprimé pour la première fois à Londres en 1781, sous le nom d'*Eraclius*, peintre romain, remonterait au Xe siècle ou au commencement du XIe, époque où, de l'aveu même de cet auteur, les arts, comme les mœurs, n'étaient rien moins que florissans et inspirateurs pour un tel ouvrage, qui est en effet bien plus technique et didactique que narratif et *artistique* dans toute l'étendue du mot, car ses leçons de peinture, *à l'huile même*, ne s'appliquent qu'à la décoration architecturale, à l'exclusion des sujets composés. Eraclius y enseigne aussi « *quomodo pingere debes in vitro*, » ce qui prouverait que cette pratique était connue alors dans l'Italie, qui cependant n'en faisait pas usage; mais ses enseignemens se réduisent aussi, sous ce rapport, à l'indication des procédés matériels.

L'ouvrage « *De omni scientiâ picturæ artis* » (ou *Tractatus Lombardicus*), que publia vers le même temps (toujours d'après les inductions du même savant) le moine ou prêtre *Théophile*, comporte un tout autre intérêt que l'on appréciera bientôt, d'après le soin que prend un jeune et zélé correspondant de notre comité des arts, M. le comte de l'Escalopier, de traduire et de publier à ses frais un travail de cette importance pour l'histoire de l'art, et qu'on ne pouvait consulter que dans des manuscrits presque illisibles, ce qui en a été imprimé, même dans les mémoires tirés de la bibliothèque du duc de Wolfenbutel, étant très incomplet. Les enseignemens de ce livre s'étendent à toutes les branches d'art cultivées dans les diverses parties du monde que ce moine a dû parcourir, sans doute comme pèlerin. Nous annotons ici pour le paragraphe suivant, le témoignage, que la nationalité présumée lombarde de cet écrivain rend précieux et non suspect, qu'il rend à la France, en disant dans son prologue au lecteur qu'il nomme *son cher fils* : « *Je t'en-* » *seignerai ce que fait la France dans la construction de ses brillans et précieux vi-* » *traux* » (*Biographie universelle*, t. LXV, p. 335). Les nombreuses occasions que nous aurons de revenir sur ce traité qui embrasse tant de pratiques d'art, nous dispenseront de nous en occuper plus longuement ici.

[2] L'emploi de la peinture comme décoration de l'église de Saint-Denis est exprimé dans ce passage du livre de l'administration de Suger (cap. XXIV) : « *Ascitis melioribus quos* » *invenire potui de diversis partibus* PICTORIBUS, *eos aptari et honestè depengi tam* » AURO *quam* PRECIOSIBUS COLORIBUS *devote fecimus* » (apud Duchesne, t. IV, p. 341). S'il ne se fût agi que de *coucher à plat* les parois des murailles ou de rehausser l'effet des sculptures par des applications *polychrômes*, le judicieux et modeste entrepreneur de ces grands travaux ne se serait sans doute pas exprimé ainsi. A défaut de traces subsistantes à Saint-Denis, nous signalerons comme pouvant donner idée de l'effet et du style de ces peintures du milieu du XIIe siècle, celles dont il subsiste encore de belles parties dans l'église du Montoire (près de Vendôme), et qui nous semblent appartenir à cette époque. M. Jorand en a exécuté de beaux dessins qui seront sans doute compris dans la publication sur *Saint-Savin*.

on ne voit plus de vestiges bien caractérisés comme date, d'époques antérieures au XIII[e] siècle, où leur style plus spécial dans l'ornementation surtout, ne prête plus à confusion [1], les enluminures, au premier rang desquelles viennent se placer pour l'Allemagne l'*Hortus deliciarum* de l'abbesse *Herrade* [2]; pour la Sicile, le Psautier de la Chartreuse, dont nous donnons cinq planches (XII à XVI de la 8[e] série); et pour la France, indépendamment de divers manuscrits de nos bibliothèques, la double cocarde du flabellum de Tournus (pl. IV du chap. XIV de l'Atlas, et XVII de la 9[e] série de l'*Album*),

[1] Les peintures murales du XIII[e] siècle, quoique assez rares dans nos églises, s'y distinguent tout d'abord par leur aspect si différent de celui des peintures antérieures et par le soin qu'ont toujours pris les artistes de donner aux accessoires mobiliers ou architecturaux le nouveau caractère introduit par le règne de l'ogive. Les miniatures du XIII[e] siècle étant d'ailleurs bien moins rares et bien plus accentuées, comme types, que celles des époques qui le précèdent, le rapprochement se fait de lui-même « *la comparaison des miniatures » avec les fresques,* » comme l'observe M. l'abbé Cahier, dans son travail si remarquable (intitulé : « *Si le christianisme a nui aux sciences*, p. 181), *nous montrant un faire tout » semblable dans les unes et dans les autres,* » et l'on n'a plus qu'à s'étudier à ne pas confondre, par exemple, des productions du temps de saint Louis et de Philippe-le-Bel, avec celles nées sous les premiers successeurs de ce dernier roi, car la nuance est si peu tranchée qu'on court risque de s'y tromper. Nous avons admiré dans la cathédrale de Coutances une des plus belles peintures murales de ces dernières époques qu'il nous ait été donné de voir. Bien que le temps nous ait manqué pour l'examiner à fond, et surtout pour en étudier le sujet *semi-historique*, ce que nous espérions pouvoir faire à notre aise, d'après l'engagement pris par un artiste de nous en faire le dessin, nous y avons reconnu un hommage de donateurs, *Jean de Chiffrevat* et sa femme *Guillotte de la Houssaye*. C'est surtout dans l'intelligente application de la peinture à l'architecture, que cette fresque, heureusement soustraite au badigeon, nous a paru des plus remarquables. La scène y est disposée avec un art exquis; tout y est en action, depuis les donateurs et leurs quatre patrons, jusqu'à la Vierge, l'Enfant-Jésus, l'ange Gabriel, et l'archange saint Michel; et l'on a habilement profité de l'amortissement de l'ogive, pour y placer le Père Eternel tenant son fils crucifié et la colombe divine qui complète le symbole trinitaire.

[2] La compilation manuscrite intitulée *Hortus deliciarum*, par *Herrade de Landsperg*, abbesse de Hodenbourg en Alsace, publiée vers 1180, nous semble à tous égards, d'après les citations de M. l'abbé Cahier (p. 136 et suivantes, 167 et suivantes), et à en juger par la grande miniature dont on voit le trait p. 164, le travail le plus curieux qu'on puisse consulter, non seulement sur l'état de l'art, mais sur celui de la science et de la philosophie, sur le symbolisme et même sur les meubles et costumes de cette époque. Formons des vœux pour qu'il en soit de ce manuscrit, resté en dépôt à Strasbourg, et que la publication de Stuttgard (de 1818) ne nous révèle qu'à demi, comme de celui de *Théophile*, qu'un généreux dévoûment pour la science va mettre enfin à la portée journalière de ses adeptes.

viennent du moins prouver la culture continue, le progrès même [1] et la prospérité relative, pendant le XII[e] siècle, dans ces diverses contrées des productions de cet art, comparé surtout aux miniatures italiennes du manuscrit de *Donizone*, dont nous avons parlé [2].

D'autres moyens d'asseoir une opinion, sur le style du moins, des compositions de cette époque, peuvent se puiser non seulement

[1] Dans son mémoire cité plus haut, travail si plein d'érudition et de faits, M. l'abbé Cahier dit (p. 191) « que vers la moitié du XII[e] siècle (1150-1250), il se fait tout à coup une » sorte de révolution puissante; l'imagination s'éveille avec un élan passionné, les visages » se développent, les traits se prononcent, le dessin acquiert de la précision et de la fer- » meté, le coloris tente des effets de lumière. On reconnaît que quelque chose prend pied, » ou plutôt que l'art se détend, parce qu'il s'appuie désormais sur une société assise.» Ces remarques si justes et si bien exprimées résument mieux que les déblatérations prétendues philosophiques et toute la phraséologie de Gibbon, de Berington et autres disciples de la secte anti-religieuse, le résultat positif, tant matériel que moral, recueilli il est vrai par de grands sacrifices, des premières expéditions d'Orient. Elles prouvent en même temps par cette concordance du mouvement de la peinture avec le progrès signalé plus haut dans notre sculpture nationale, par suite de l'élan nouveau qu'avait pris notre architecture, ce que nous n'avons cessé de dire, et ce que viendront démontrer les témoignages écrits et graphiques que nous produirons sur chaque phase ascendante et descendante de l'art : que tout se lie dans ses pratiques, et que le moindre changement aux formules consacrées dans ses hautes régions, influe de proche en proche jusque sur les détails les plus infimes.

M. l'abbé Cahier observe aussi pour la peinture ce que nous avons signalé pour l'autre art graphique, « *que l'emploi* du costume contemporain passa décidément alors dans les » représentations artistiques; » en ajoutant « que plus habiles en peinture, les *imagiers* » donnèrent moins de prix aux encadremens calligraphiques, et que, plus capables de » *vérité*, ils abandonnèrent les fantaisies bizarres, etc. »

Nous n'avons pas cru devoir omettre ces traits caractéristiques à notre avis, de la révolution qui s'opéra au XII[e] siècle dans les divers arts du dessin, afin d'en pouvoir suivre plus tard les progrès très longtemps peu sensibles, du moins dans celui dont nous traitons ici, leur manifestation réelle ne datant pour la France que de l'époque où, après avoir servi de véhicule à l'émulation étrangère de la Flandre, de l'Italie et de l'Allemagne, honteuse de l'essor qu'avaient pris ses rivales pendant ce repos stationnaire, notre peinture aussi vint reconquérir un beau rang, mais sans pouvoir jamais regagner le terrain que son incurie lui fit perdre.

[2] « *Le XI[e] siècle*, dit encore M. l'abbé Cahier (p. 189), *ou plutôt la période comprise entre 1000 et 1150, est généralement le plus malencontreux, mais principalement en* Italie et en Angleterre ; » et il cite en témoignage les miniatures du poëme de Donizone en l'honneur de la comtesse Mathilde, dont d'Agincourt a donné des planches (Peint., pl. 55, 66) ; triste extrémité devant laquelle nous avons reculé après avoir vu le manuscrit original à la bibliothèque du Vatican.

dans le grand caractère des mosaïques de la chapelle royale de Palerme (pl. XXX de la 3e série), qui, bien qu'exécutées par des procédés autres que la libre application de la couleur et du dessin, se formulant sous la pensée, offrent du moins, ainsi que les mosaïques de l'apside de *Sainte-Maria in Trastevere*, exécutées sous Innocent II, de 1139 à 1143, la reproduction de modèles faits dans ce sentiment, mais encore dans les verrières historiques de Suger, dont nous donnons deux médaillons authentiques (pl. II du chap. VII de l'Atlas), et aussi dans nos plaques d'émail de Limoges représentant *Geoffroi Plantagenet* et *Saint-Étienne de Muret* (pl. XII de la 12e série, et XXXVIII de la 2e), du XIIe siècle, dont le travail, qui pour n'être pas le produit immédiat du pinceau, en offre néanmoins le reflet.

La mention de ces diverses cultures ressortissant à l'art de peindre, nous conduit naturellement aux autres *points* de notre discours préliminaire.

PEINTURE SUR VERRE AU XIIe SIÈCLE.

D'après l'obligation que nous impose la division de notre texte, de traiter de toutes les matières d'art en tête des chapitres ouverts sur chacune d'elles pour l'explication de nos planches, nous n'avons également à mentionner ici que ce qui, dans cet art français, concerne sa culture pendant le XIIe siècle, véritable gangue génératrice de nos plus *brillantes* pratiques.

Nous n'y discuterons donc pas l'opinion du savant Éméric-David sur le vitrail du IXe siècle représentant le martyre de *sainte Paschasie*, mentionné dans la chronique de Saint-Bénigne de Dijon du XIe siècle, comme tiré de l'ancienne église construite par Charles-le-Chauve (*Discours sur la peinture*, p. 151) [1]; encore moins contesterons-nous

[1] En rappellant ce qu'il a dit au sujet de ce vitrail (*discours historique*), Eméric-David, dans l'article biographique cité plus haut, du moine *Théophile*, s'autorise du témoignage très précieux et très flatteur pour la France, de ce savant du XIe siècle, sur la perfection de nos vitraux de cette époque et de ses enseignemens multipliés sur la *peinture sur verre par apprêt*, comme d'une confirmation de ce que dit le chroniqueur de Saint-Bénigne, de l'existence, dès les premières années du XIe siècle, du vitrail de sainte Paschasie. Malgré cette sorte de contrôle réciproque, notre archéologie n'a pas encore admis, à défaut

la mise en œuvre de cet art dans le XIe siècle, par des praticiens français tels que *Roger* de REIMS, cité comme ayant peint, vers 1070, des vitraux pour le monastère de Saint-Hubert, dans les Ardennes « *illuminavit quoque oratoria quæ extruxerat pulcherrimis fenestris.* » (*Hist. Andaginensis monasterii, apud* MARTENNE ET DURAND, *ampl. collect.*, t. IV, col. 930, 936) : ce que nous désirons bien constater ici, avant même de chercher, comme nous le ferons dans le paragraphe suivant, l'origine de cet art dans une application à des feuilles transparentes, du travail des émaux de Limoges, en activité dans cette ville dès la fin du Xe siècle, ce qui permettrait d'expliquer même l'existence du vitrail de sainte Paschasie à Saint-Bénigne en 1052, c'est que c'est surtout aux encouragemens de *Suger* que la France, et l'Europe *après elle*, durent la grande floraison de cet art, si prospère surtout à partir du XIIIe siècle. Sans doute des travaux de ce genre, bien constatés au XIe siècle, pour le *Maine* surtout, se produisaient déjà dans nos provinces, peut-être même à l'étranger [1],

d'autres textes positifs et surtout de démonstrations graphiques, que nos verrières *figurées* eussent une aussi haute origine. Peut-être les déductions tirées, au paragraphe suivant, de la conformité des procédés de cet art avec ceux des plaques d'émail, parviendront-elles à concilier, moyennant quelques concessions, ces opinions diverses, en assignant à la pratique de ces deux arts en France (avant la fin du Xe siècle) une origine commune et peut-être simultanée.

[1] C'est du moins ce qu'on pourrait induire de ces mots : *Magistrorum multorum » de* DIVERSIS NATIONIBUS *manu exquisita, depingi fecimus* (*Liber de rebus in administ. sua gestis*, apud Duchesne, t. IV, p. 348). Mais peut-être en se reportant à la constitution de la France de cette époque, en duchés et comtés indépendans, sur plusieurs desquels, tels que la Normandie, l'Anjou, le Maine, etc., le roi d'Angleterre, tout vassal qu'il était du roi de France, exerçait dès lors une souveraineté qu'il étendit plus tard à beaucoup d'autres provinces, par son mariage avec l'épouse divorcée de Louis VII, y aurait-il lieu de présumer que ce mot *de diverses nations*, pourrait s'entendre de la population de ces états encastrés dans la circonscription territoriale de notre France actuelle. Cette hypothèse tirerait quelque force de ce que dit ailleurs (p. 345) Suger, des orfèvres LORRAINS « *per plures auri fabros* LOTHARINGOS, » qu'il employa à la confection de son *crucifix d'or*, et auxquels il assigne, par cette désignation, une *nationalité* non *française*, quoique cette province, alors régie par ses princes, se trouve enclavée dans le cercle de nos investigations sur *la France*. Ainsi, à supposer, comme nous l'insinuerons plus loin, que l'art de la peinture sur verre soit né à *Limoges* de l'application des procédés de l'émail incrusté à un *excipient translucide*, où le sertissage en plomb aurait remplacé le cloisonnage réservé dans le cuivre ou appliqué à sa surface, pour les plaques d'émail proprement dites, et que Suger eût fait venir des peintres verriers de ce pays, qui faisait partie alors des domaines

lorsqu'animé de cette ardeur sans laquelle les plus beaux plans se résolvent en œuvre incomplète, l'abbé de Saint-Denis, pour rendre sa nouvelle église digne du grand renom attaché aux travaux de Dagobert et de saint Éloy, voulut qu'elle portât l'empreinte grandiose de l'art nouveau alors peu répandu : et ne pouvant, comme faisait alors le roi Roger à *Cefalu* et dans sa *chapelle de Palerme*, consacrer par des mosaïques, dont l'art était éteint en France [1], de grands faits historiques et religieux, il conçut la noble pensée de glorifier par la peinture sur verre les exploits très récens et toujours poursuivis alors des conquérans du Saint-Sépulcre [2], en les mettant en parallèle avec les légendes bibliques [3].

du duc de Normandie, comte d'Anjou, etc., *Geoffroi-le-Bel* (Plantagenet), ces artistes se trouveraient nécessairement compris parmi les *maîtres de diverses nations* auxquels l'abbé de Saint-Denis fit appel. Convenons cependant qu'à raison du temps alors écoulé depuis l'invention de cet art, il avait pu se former de ces maîtres habiles en Germanie et surtout en Angleterre, où Henri *Beauclerc* se montra fort curieux d'objets d'art, comme on le verra par notre citation sur les magnifiques vases qu'il conservait et montrait avec orgueil dans son trésor, et dont la riche garniture en pierreries aboutit à orner le crucifix d'or de Suger. Le rang et l'autorité sans contrôle de ce ministre de deux rois lui offraient toutes facilités pour ces relations internationales, qu'il ne dut pas *ici* étendre à l'Italie, où l'on ne voit pas trace de vitraux de ce temps, ni même à la Sicile, où le grand roi Roger faisait montre cependant d'un grand goût pour les arts ; mais il avait ses *mosaïques*.

1 C'est ce que semble indiquer Suger lui-même en citant (cap. XXVII, p. 342), à propos du portique de son église, la partie *ancienne* comme revêtue de *mosaïques* antiques « *in* » *dextera parte* NOVAS (valvas), *in sinistra vero*, ANTIQUAS SUB MUSIVO. »

2 Montfaucon a reproduit en cinq planches, comprenant dix médaillons (*Monarch. française*, t. I, p. 390 et suiv., pl. L à LIV), les sujets de la verrière du Chevet relatifs à la première croisade, exécutés avant 1140, époque de la dédicace de l'église. Ils comprennent le premier combat de *Soliman*, la prise de *Nicée*, celle d'*Antioche* (en deux sujets), la bataille contre *Corbaram*, la prise de *Jérusalem*, la victoire d'*Ascalon*, le *duel* de Robert, duc de Normandie, contre un *Parthe*; un autre *duel* de même nature où figure l'autre Robert, comte de Flandres, et la dernière bataille des croisés de cette expédition contre le soudan d'Égypte, peintures très curieuses par le cachet que leur impriment les légendes que portent neuf de ces médailles, comme par leur exécution vers l'époque même de ces scènes historiques ; aussi aurons-nous soin de saisir l'occasion d'y revenir, tant dans notre chapitre sur la peinture sur verre, que dans celui sur les armures.

3 En nous donnant l'idée du plan raisonné qu'il suivit pour cette somptueuse décoration, commencée par la généalogie de la Vierge « *vitrearum etiam novarum præclaram varie-* » *tatem ab ea prima, quæ incipit a* STIRPS JESSE, *in capite ecclesiæ, usque ad eam* » *quæ superest principali portæ in introitu ecclesiæ tam superiùs quam inferiùs,* » Suger a pris le soin de pourvoir à l'avance aux regrets que nous éprouverions de la perte

Il fallait que ce travail d'ornementation, joint à tous ceux nécessités par la reconstruction de l'église agrandie sur divers points, notamment *in alarum extensione*, et à tant d'autres embellissemens dont nous parlerons plus loin, eût alors un caractère neuf et tout spécial, pour que le modeste ordonnateur de tant de somptuosités se soit complu à célébrer dans plusieurs chapitres de ce *livre* assez court, l'effet *admirable* et la richesse de ces vitraux en *matière de saphir* [1], selon une expression hyperbolique sans doute, car le savant abbé, dont les connaissances en *toutes matières* se déduisent de ce livre même et notamment pour celle-ci, de son intervention

de la plupart de ces peintures, en décrivant les sujets de plusieurs de ces médaillons aujourd'hui anéantis, tels que celui représentant l'apôtre saint Paul tournant la meule d'un moulin que les prophètes alimentent avec des sacs de grain, pour indiquer, selon le sens des quatre vers de la légende, que c'est en séparant le *son* de la *farine* que l'on obtient aussi la nourriture angélique :

.........« Perpetuusque cibus noster et angelicus. »

Il cite aussi, sans mentionner les deux médaillons que nous donnons (le *Sugerius abbas* et la marque du Thau), dont le dessin exact, même comme proportion, et la coloration faite sur place, pourront du moins donner l'idée du travail de l'ensemble, les vitraux faisant allusion aux lois de *Moïse* que la doctrine du Christ est venue révéler, à l'arche d'alliance, aux rapports qu'a l'Église avec le berceau recueilli par la fille de Pharaon, au buisson ardent, au passage de la mer Rouge, au serpent d'airain, au livre de la loi donné sur la montagne, etc., en ajoutant : « *Unde quia magni constant mirifico* » *opere, sumptisque profuso, vitri vestiti, et* SAPHIRORUM MATERIA *tuitioni et refec-* » *tioni earum ministerialem magistrum, sicut etiam ornamentis aureis et argenteis* » *peritum aurifabrum constituimus* » (*ib.* p. 349).

[1] A la citation de la note précédente où ces vitraux sont désignés comme *saphirorum materia*, nous ajouterons celle-ci, empruntée au chapitre XXIX du même livre (*ib.* p. 344) : « *Qui enim inter alia majora etiam* ADMIRANDARUM *vitrearum operarios*, MATERIEM SA- » PHIRORUM *locupletem, promptissimus sumptos ferè septingentarum librarum, aut eo* » *amplius administraverit, peragendorum supplementis liberalissimus Dominus defi-* » *cere non sustinebit* ». Malgré cette désignation itérative, on ne saurait admettre qu'il s'agisse ici de la même matière que Suger comprend parmi les pierres précieuses, *Iacinthorum*, SAPHIRORUM, *rubetorum*, etc., qu'il acheta pour orner son crucifix. Nous nous en tenons donc à notre *hypothèse* sur l'existence à cette époque, pour l'emploi par la fusion, comme élément constitutif de l'émail, de pâtes coloriées auxquelles on donnait le nom de la pierre précieuse dont leur effet reproduisait l'éclat, et sur l'application à celle de couleur bleue dont l'usage était le plus commun pour les ciels et certaines draperies, du nom de *matière de saphirs*, ce qui ne pouvait s'entendre du *saphir* lui-même, substance dure, infusible et chez laquelle l'action du feu aurait plutôt éteint qu'accru le principe colorant, assez pâle d'ailleurs. (Voir plus loin : TRAVAUX DE SUGER.)

personnelle dans l'achat des pierres précieuses d'un grand prix provenant des vases anglais, ne peut nous la donner comme littérale, c'est-à-dire comme exprimant (*Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, par le P. Doublet), que le saphir pulvérisé devait entrer comme élément, comme matière portant avec elle sa coloration, dans la composition de l'émail appliqué aux vitraux de ce temps. Aussi n'admettrons-nous pas avec Alexandre Le Noir (*Musée des mon. fr.*, t. VI, p. 66), *que Suger ait été dupe de ses ouvriers*. Pourquoi ne pas supposer plutôt qu'il existait alors une substance colorante fusible, fort rare et par conséquent très chère, comme fut longtemps *l'outremer*, que son aspect et sa propriété de colorer en bleu auraient fait nommer *matière de saphir?*

De là serait venue la désignation de Suger que vient confirmer la fréquente qualification de vitraux *saphirins* qu'on trouve dans d'autres écrits contemporains et spécialement comme témoignage à l'appui du reproche de luxe immodéré que les moines de Citeaux faisaient à ceux de Cluny [1].

Lorsque l'on voit que les chroniques les plus détaillées des temps antérieurs et des époques rapprochées de ces grands travaux ne traitent que très vaguement, comme celles du Mans [2], des autres productions de cet art fascinateur, qui ne put manquer cependant de produire une admiration générale dans ses premières applications à nos églises, autant par son éclat que par l'aliment qu'il offrait à l'exaltation religieuse et aux sentimens patriotiques, peut-on

1 Voir la lettre d'un moine de Citeaux (Thes. nov. anecdot.—*Martenne et Durand*, t. V, col. 1570 et 39).

2 S'il n'est rien moins que démontré, d'après le style des plus anciens vitraux actuels de la cathédrale du Mans, qu'ils soient l'œuvre de l'évêque Hoël, on ne peut nier du moins que les prélats du XII[e] siècle de cette province n'aient eu recours à ce bel art pour embellir même leurs résidences civiles, d'après cette citation : «*Lateræ fenestræ cum* (GRANGIAM LAPIDEAM) *claro lumine irradiebant... maxime fenestrarum opus tantum pulchritudinis habebat ut artifex in opere isto se ipsum vicisse crederetur* » (Actus pontific. Cenomanen. *Apud Mabillon*, Analecta veter. monum., p. 330). Le rapprochement de cette culture à une époque aussi reculée, au profit de la capitale du Maine, où résida et mourut Geoffroi Plantagenet, et de l'exécution à *Limoges* du portrait en émail de ce prince, pourrait peut-être appuyer la conjecture que nous émettrons timidement plus loin sur la *corrélation* de ces deux arts, dont l'un (les vitraux à sujets) serait né de l'exercice de l'autre, et *peut-être* dans le même berceau.

craindre de se tromper en attribuant à la concentration de toutes ses magnificences dans le nouveau sanctuaire de l'abbaye si célèbre de Saint-Denis, les admirables résultats qu'eut cette première manifestation pour la pompeuse décoration de nos cathédrales et autres églises, surtout quand les perfectionnemens des procédés de coloration et l'étude faite, dans le cours des autres croisades, des harmonies orientales en fait d'étoffes, de tapis, etc., eurent fait faire un nouveau pas à cet art?

ÉMAUX INCRUSTÉS DU XII[e] SIÈCLE.

Suger, dont nous résumerons plus loin les remarquables travaux d'art, et qui, sous ce rapport aussi, aurait mérité que l'histoire eût empreint de son nom le siècle où il vécut, parlant (*de rebus in adm. sua gest.*, p. 345), du célèbre crucifix d'or à l'exécution et au splendide *enrichissement* duquel il consacra tant de frais et de soins, dit expressément : PEDEM *vero* QUATUOR EVANGELISTIS *comptum*, et *columnam cui sancta insidet imago*, SUBTILISSIMO OPERE SMALTITAM[1],

[1] Ce miracle de l'art du XII[e] siècle, à en juger, comme nous le dirons plus loin, par le concours des divers travaux qui l'opérèrent et par la richesse de sa substance métallique et gemmée, constituait un monument si remarquable, que le pape Eugène III, venu en France en 1145, le consacra spécialement : « Qui eundem crucifixum ea die (Pascha) so- » lemniter consecravit, » dit Suger. *Félibien*, qui signale dans son Histoire de l'abbaye de Saint-Denis (p. 175, 541, 542), les objets désignés dans le livre de l'administration de cet abbé, qui faisaient encore partie du trésor, n'y comprend pas ce chef-d'œuvre, dont la durée fut d'autant plus éphémère sans doute que son éclat était plus vif, et sa valeur réalisable plus importante. Félibien (p. 416), et d'après lui Mabillon (*Ann. Bénéd.*, l. 78, c. xxviii), citent bien ce *crucifix d'or donné par Suger*, comme étant le même que le duc de Nemours *manquant d'argent pour défendre Paris*, en 1590, *et voulant en faire aux dépens du trésor de Saint-Denis*, se fit livrer sur arrêt du Conseil (de la Ligue) : mais il n'existe aucun rapport avec son poids spécifié comme étant de 19 marcs, et les 80 marcs *auri obrizi* que Suger dit avoir employés, non plus que dans la valeur de l'ensemble qui, d'après Félibien, se serait résolue dans un produit de 1700 écus, mentionné dans la quittance du *trésorier de l'union*, tandis qu'on tira 20,000 écus d'un seul rubis compris dans la même spoliation. N'en doit-on pas conclure qu'il s'agit d'un autre crucifix ou seulement de *la figure principale du monument* de Suger, dont la riche ornementation accessoire aurait succombé dès l'époque où, comme nous le dirons plus loin, pour déjouer les complots du comte de Dreux et pourvoir aux besoins nés des troubles suscités par l'ambition de ce frère de Louis VII, Suger sacrifia partie de son trésor de

et *Salvatoris historiam cum antiquæ legis allegoriarum testimoniis*

Saint-Denis, et sans doute jusqu'à ses goûts d'art, aux grands intérêts du royaume? Dans l'impossibilité où nous nous trouvions de donner de ce monument, si curieux pour nous comme *émail*, une idée plus *formelle* que celle qu'offre la chronique, nous nous sommes estimé fort heureux de trouver dans un objet analogue (à la richesse et à la dimension près) le sujet d'une planche (XI de la 9e série), où l'on retrouvera les caractères principaux de la description rappelée plus haut et que nous compléterons plus loin.

Il s'agit aussi d'un *pied de croix* provenant de l'abbaye de *Saint-Bertin* et conservé dans le musée de *Saint-Omer*, que l'habileté et l'obligeance d'un artiste de cette ville (M. Cuvellier) nous a fourni les moyens de publier en *fac-simile*. Ici, comme pour le crucifix de Suger, les *quatre évangélistes* flanquent la base de soutènement de l'arbre, sinon de la colonne « *cui sancta insidebat imago*, » et un chapiteau historié, ainsi que des *allégories de l'ancienne loi* exécutées en émail incrusté, précisent bien l'analogie que nous signalons, comme on pourra s'en assurer, par exemple, en comparant l'une des plaques incrustée sur le fût : l'*inscription du tau sur le front de ceux qu'affligent les prévarications d'Israël* (SIMILIS AARON — SIGNATI), avec le médaillon des verrières de Suger conservé à Saint-Denis, et que nous donnons pl. II du chap. VII de l'Atlas, puisqu'indépendamment de la conformité du sujet, on remarque entre ces deux figurations une grande identité de composition, de dessin et de style. Tout semblerait donc indiquer dans le pied de croix de Saint-Bertin une imitation de celui de Suger, imitation exécutée plus tard, puisqu'on n'y trouve pas le caractère spécial qu'imprimèrent à certaines de ces plaques, du milieu du XIe siècle, comme nous le dirons plus loin, les tons *naturels* des carnations. La différence de valeur (de l'or au cuivre) a décidé du sort si divers de ces deux objets analogues : là où le somptueux chef-d'œuvre de l'abbaye de Saint-Denis périt, victime de *son haut emploi*, l'humble ustensile religieux du monastère de Sithiu, grâce à la pauvreté intrinsèque de ses élémens constitutifs, *du danger se retire* et vit encore pour nous.

Pour surcroît de la satisfaction qu'a dû nous procurer cette heureuse rencontre, un savant ecclésiastique, à qui nous venons d'emprunter de remarquables citations, M. l'abbé Cahier, a bien voulu se charger de décrire ce *pied de croix*, bien plus pertinemment que nous n'aurions pu le faire, pour le rapport des figurations avec les textes sacrés qui les ont inspirées; et nous avons d'autant plus lieu de nous applaudir de notre défiance de nous-même, dont nos lecteurs profiteront, que M. l'abbé *Cahier* a déclaré dans son très remarquable texte du bel ouvrage des *Vitraux de Bourges*, avoir été conduit par cette première mission, de pure obligeance, et par l'analogie des sujets de ce pied de croix avec ceux d'une verrière de cette dernière cathédrale, à entreprendre le grand travail dont le monde savant lui tient compte. Notons toujours ici, sans anticiper sur le texte de M. l'abbé Cahier que nous réservons pour notre chapitre XIV, que cette remarque, qu'on y trouvera : « *Des symboles propres aux docteurs latins, ne doivent pas avoir dirigé un artiste grec,* » ne serait applicable qu'autant qu'on aurait pu considérer ces émaux comme de *fabrique byzantine*; et que le caractère mixte qu'ils prennent de leur confection à Limoges explique cette apparente contradiction, par la direction que notre clergé imprimait à ces travaux exécutés pour lui et sous ses yeux. L'observation très juste de M. l'abbé Cahier devient donc un témoignage de l'exécution de ces travaux dans nos fabriques de Limoges.

designatis et capitello superiore mortem Domini cum suis imaginibus ammirante, etc.

Cette première mention de l'emploi de l'émail comme œuvre d'une exquise délicatesse « *subtilissimo opere*, » dans de magnifiques travaux d'art de la première moitié du XIIe siècle, pourrait, à raison du temps nécessairement écoulé avant qu'on se hazardât d'en faire une telle application, confirmer notre hypothèse sur la filiation et l'importation en France, vers la fin du Xe siècle, de cette provenance byzantine, grâce à la fantaisie d'amateur, non satisfaite à Venise, du doge Orséolo Ier [1]; et nous expliquerions, par suite, le surcroît de prospérité de cette culture vers l'époque où Suger en célèbre l'effet, par cette circonstance que la *palla d'oro*, quoique commandée à Constantinople en 976, n'ayant été envoyée à Venise qu'en 1106, dut y être un objet d'admiration et de convoitise pour nos illustres croisés de passage sur ce point de jonction de l'Occident et de l'Orient, et que les émailleurs grecs, qui durent accompagner cette merveille de leur art pour l'approprier à sa destination (la décoration du grand autel de Saint-Marc) et y introduire les accroissemens qui datent de cette époque, tels que le portrait du doge régnant, *Ordelafo Faliero*, n'auront pas manqué, se trouvant en si bon chemin, de céder aux instances de nos seigneurs et de profiter des communications si fréquentes entre Venise et Limoges, pour venir raviver dans cette dernière ville le foyer d'art allumé par leurs com-

1 Voir notre tome III (pages 142, 288, 330). Si la présence de cet ex-doge à Limoges n'était pas suffisamment constatée par les monnaies à son effigie qu'on y a trouvées assez récemment encore, elle se déduirait naturellement du vif intérêt qu'il dut prendre à cette ville française, qui était l'entrepôt des produits commerciaux du Levant, le *centre des relations* entre *Paris et Toulouse*, entre *Bordeaux et Lyon*, et où tant de vestiges, que nous signalons ailleurs, de la colonisation vénitienne, constituaient aux commerçans et transfuges de cette république, une sorte de patrie d'adoption.

Le renom qu'avaient laissé à cette ville les institutions monastiques de saint Éloi, *Solemniacum* et autres, la désignait naturellement d'ailleurs comme le lieu où les artistes grecs pouvaient trouver plus de concours dans leurs travaux *semi-métalliques*.

Quant au choix que ce doge aurait fait du Languedoc pour y continuer ses essais d'importation de l'architecture justinienne, *commencés* par lui à Venise, il pourrait s'expliquer par le séjour qu'il dut faire dans cette province, ne fût-ce qu'en la traversant pour se rendre d'*Aigues-Mortes*, lieu présumé de son débarquement, au monastère de Saint-Michel de Cuzan (près de Perpignan).

patriotes [1]. On peut croire en effet que ces travaux limousins n'auraient pu conserver l'empreinte et l'inspiration tout orientales qu'on y trouve encore au XII[e] siècle, si des maîtres de l'art n'étaient venus veiller à ce que ce cachet ne s'oblitérât pas dès lors, comme il fit cinquante ans plus tard.

Ce nouveau point de vue nous a été suggéré par l'étude comparée de nos émaux français de cette époque même, avec ceux de la *palla d'oro* d'abord, puis avec tous ceux, en grand nombre, qui encombrent nos collections et qui ne datent pour la plupart que de la fin du XII[e] ou du XIII[e] siècle. Voici surtout à quels *signes certains* s'est arrêté notre contrôle : l'*aspect* d'abord qui, tout harmonieux dans les travaux de la première époque, et conforme en ce point à celui de la *palla d'oro* où la fusion des teintes et le choix des couleurs exclut le brillantage et l'âpreté des tons qui dominent dans tous les autres ; puis un caractère *tranché* qu'on nous saura sans doute gré au moins de signaler aux explorateurs aujourd'hui si nombreux de cet art longtemps méconnu [2]. En portant de bonne heure à une per-

[1] Nous savons que d'après l'attribution donnée à deux crosses émaillées, à *sujets*, trouvées, l'une à *Sens* et considérée comme ayant appartenu à l'évêque *Atolde*, mort en 933 ; et l'autre mise sous le nom de *Ragenfroi*, évêque de Chartres, de 941 à 960 (Willemin, *Monumens inédits*, pl. XXIX et XXX, pages 19 et suiv. du texte), il y aurait lieu de croire que l'emploi du *métal émaillé* aurait été connu et pratiqué en France avant l'arrivée du doge *Orséolo*, qui ne date que de 978 ; mais sans élever une contestation *soutenable* sur l'attribution réelle de ces crosses au X[e] siècle, sans argumenter sur leur nationalité qui pourrait être grecque, et sur la différence du travail d'une crosse, sorte de bâton intaillé, et d'une plaque, nous pourrions tirer peut-être de leur exécution en France aux époques indiquées, une induction de plus à l'appui de nos suppositions ; car si les ateliers de Limoges (seule ville de France citée pour ces travaux) existaient avant l'arrivée du doge dans cette colonie *vénitienne*, ce dut être un motif de plus pour lui, que ce travail grec avait séduit à Byzance, d'encourager aussi les artistes qui s'en occupaient dans sa nouvelle patrie d'adoption, et de donner à ces travaux un aliment actif, une impulsion nouvelle, en faisant venir de Constantinople, comme sa position, ses souvenirs et ses relations lui en offraient les moyens, des artistes grecs qui pussent imprimer à cette fabrication le mouvement qu'elle prit dès lors.

[2] On aurait vainement cherché, il y a trente ans, de ces châsses ou fragmens de châsses émaillées dans les collections, surtout dans les plus renommées, à plus forte raison dans nos musées et même dans la plupart de celles de nos églises qui n'en avaient pas encore trafiqué ; mais qui, honteuses de la possession d'œuvres aussi barbares, les cachaient à tous les regards. Voués aux creusets des fondeurs et à la coupelle des DÉDOREURS, beaucoup de ces reliquaires, réduits à la vacuité par la profanation révolutionnaire, arrivaient

fection relative l'exercice de cet art [1], les Grecs s'y distinguèrent

à Paris par l'intermédiaire naturel de nos chaudronniers auvergnats ou limousins, pour y subir surtout cette dernière épreuve, par un procédé qui constitua longtemps à ces époques la principale culture de *la science appliquée aux arts*. Le hazard fit qu'alors un de ces proxénètes ambulans, venu pour nous offrir une autre vieillerie moins dépréciée, se trouva nanti de trois de ces reliquaires démontés et bossués qu'il portait à la fonte, enfermés dans un sac dont la sonorité sur notre parquet vint, par une sorte d'intuition, nous révéler une découverte. Frappé du caractère d'art, analogue à celui d'autres sculptures de notre collection que portaient ces fragmens, nous les arrêtâmes en chemin et avisâmes aux moyens de détourner pour nous, comme pour nos amis, le cours que suivaient jusque-là ces provenances limousines pour venir s'immerger dans l'eau-forte, et s'abîmer dans le fourneau de nos juifs parisiens. Autant nous en advint plus tard pour ces riches tentures d'OR *basané* flamand, que depuis vingt années on réduisait en cendres, pour le mince produit des parcelles d'ARGENT qu'on extrayait de leur substance.

Depuis lors et surtout quand la *rivalité anglaise*, longtemps détournée sur ce point *par la guerre*, s'exerçant *par la paix* dans des voies moins fatales au repos des peuples, vint mettre à plus haut prix les débris de nos arts, principalement des périodes se rattachant au séjour de ce peuple sur notre sol, ce fut à qui posséderait quelques échantillons de ces pratiques *franco-byzantines*, et la cupidité une fois éveillée parvint à dépouiller tous nos vieux sanctuaires, où des fruits de cet art gisaient encore enfouis dans des retraits de sacristie, comme dépositaires de sacrés ossemens dont nos sacristains et bedeaux firent *prompte et bonne* justice. C'est ainsi qu'opérant, souvent à notre insu, maints courtiers bénévoles anticipaient sur l'expression de nos désirs, et enrichirent notre collection et beaucoup d'autres de ces monumens disparus, sans que le plus souvent les insouciantes populations aient opposé ces résistances qui conservèrent à Mosac sa célèbre châsse de *saint Calminius* (pl. XIII de la 10e série de l'Album) ; résistances qui faillirent coûter la vie au négociateur intrépide, mais assez imprudent pour aller un dimanche prendre, en personne, livraison de celle non moins célèbre d'Ambazac (Haute-Vienne) (pl. XV de la 3e série), qu'il avait acquise pour notre compte, sur l'assurance à nous donnée d'un assentiment général qui, à notre refus, n'eût pas manqué de profiter à d'autres.

[1] Sans rechercher jusqu'à quel temps peut remonter la culture en Orient de ce bel art dont les produits n'apparaissent qu'une seule fois, par une citation de Léon d'Ostie (l. III, chap. XXXVII), dans les nomenclatures de *donaria* d'Anastase-le-Bibliothécaire, qui embrassent tant de somptuosités diverses, depuis celles de Constantin-le-Grand et de saint Sylvestre jusqu'au règne de l'empereur *Michel* et au pontificat de *Nicolas* Ier (858), bornons-nous, après avoir rappelé avec M. Pottier que Philostrate, écrivain du IVe siècle, en parle (*Icones. imag.*, lib. 1, 28), à constater ici que l'empereur d'Orient, Constantin Porphyrogenète, dit très expressément dans la vie de son aïeul, Basile le Macédonien (868-886), « qu'on voyait à cette dernière époque, *dans divers lieux de Byzance, l'image du Christ* » *peinte en émail sur métal* (chap. LXXXVI, p. 203). » On peut, par conséquent, admettre que cette culture était en pleine floraison, lorsqu'en 976 le Vénitien Orséolo, qui se trouvait à Constantinople, frappé du riche aspect qu'offrait le grand autel de *Sainte-Sophie*, exécuté par ce procédé, en commanda un pareil pour Venise, où il fonda la même année l'église de Saint-Marc sur le modèle de cette même basilique de Justinien, à l'aide d'ar-

surtout, comme le dit le moine Théophile, « *par l'art de bien choisir et de mélanger les couleurs*, » travail qui embrassait l'harmonieuse fusion des teintes de chair telles qu'elles existent dans les figures de la *palla d'oro*, inconnue sans doute à nos plus habiles historiens de l'émail, puisque M. l'abbé Texier, curé d'*Auriat* (près de Bourganeuf), placé au centre même de la fabrication, objet de ses recherches, qui a étudié un grand nombre de ses produits et a beaucoup et savamment écrit sur cette matière, même dans le Bulletin monumental de M. Caumont, affirme (t. VI, p. 56) « que si *l'émail est employé dans les figures, ce n'est qu'à peindre les yeux* » [1], ce

tistes grecs dont il aurait continué, *selon nous*, à employer le concours, pendant les dix-neuf années de son séjour en France, tant pour l'importation des basiliques à coupoles que pour le procédé de l'émail, objets de sa double convoitise qu'il put satisfaire chez nous, grâce aux soins qu'il prit d'y arriver muni de *ses trésors*.

Comment expliquer autrement que par cette conjecture, qu'appuie la constatation des fréquentes relations commerciales de *Venise* avec Limoges, dès le IXe siècle, l'apparition spontanée, constatée vers la fin du XIe, sinon dans cette dernière ville, du moins par les travaux d'un artiste nécessairement sorti de cette école (*Guinamundus*, moine de la *Chaise-Dieu*, diocèse de Limoges, qui exécuta vers 1077 le mausolée *émaillé* de Saint-Front de Périgueux, rapprochement remarquable des deux importations d'Orséolo), d'un art dont on ne trouve la trace antérieure ni dans nos chroniques, ni dans nos monumens, ni sur des points bien plus voisins et plus en communication avec l'Orient que ne l'était Limoges, tels que l'Italie et la Sicile même; car ce qu'on aperçoit de vestiges d'émail dans quelques monumens d'époques précédentes, comme la tombe de *Frédégonde*, les fourreaux d'épées de Charlemagne, et autres objets dont les interstices sont remplis de cette matière que l'on retrouve aussi dans les encadremens du *pallioto* de Saint-Ambroise de Milan (de 835), se rapporte entièrement aux procédés antiques en usage de temps immémorial et pratiqués même à Limoges, dans l'orfèvrerie de saint Eloi, dont le calice, *coupe d'or émaillée*, est cité par Martenne et Durand (2e Voy. litt., p. 4) comme existant en 1708 à l'abbaye de Chelles. Le système figuratif des émaux de Byzance et de Limoges est d'invention bien plus récente.

[1] Ce qui prouverait que c'est moins par inadvertance qu'à défaut de types du XIIe siècle, que M. l'abbé Texier a négligé de signaler le caractère spécial de nos *premiers émaux*, bien qu'il en possède une plaque où se lit le nom du moine *Guinamundus*, cité plus haut, c'est la juste importance qu'attache cet archéologue à cette difficulté de l'art (la coloration des chairs), que ne surmonta qu'imparfaitement cinq siècles plus tard, quoiqu'opérant alors en *pleine couverte*, le plus célèbre de nos émailleurs limousins, *Léonard*, dont il dit, à titre de reproche (*ibid.*, p. 56) : « *que par un de ses défauts habituels, ses ombres des carnations sont formées par des hachures roses sur un fond rouge, en sorte que ses têtes (de grande dimension) ont l'apparence de gravures coloriées*; » et plus loin (p. 57), en parlant d'un saint Charles du même artiste : « *que les ombres des chairs n'en sont pas* fondues. » On ne peut donc s'étonner que les

qui n'est exact que pour les plaques, crucifix et figures diverses du XIIIe siècle, dont les têtes sont en relief et où les yeux sont figurés par de petits globules vitreux. Il est vrai que c'est principalement en œuvres de cette dernière époque que consistent les nombreux objets de ce genre subsistant encore aujourd'hui, surtout dans le Limousin et l'Auvergne [1], et que ceux d'époques antérieures, empreints du

élèves ou continuateurs français des artistes byzantins, moins pénétrés que ces maîtres du besoin d'imprimer aux nouvelles productions le cachet d'art que portaient les anciennes, aient substitué aux vives carnations dont le secret était perdu peut-être, une dorure à plat ou même des reliefs dont les progrès de la plastique au XIIIe siècle leur offraient le facile usage. Peut-être aussi d'ailleurs l'emploi de ces derniers moyens atteignait-il bien mieux le but que l'on se proposait dans l'exécution de ces châsses, crucifix, etc., destinés avant tout à figurer dans des processions et autres solennités où l'effet, vu de loin, de ces hauts-reliefs si accentués, était plus puissant sur le peuple que celui qu'eût produit la dégradation, insensible à quelque distance, des teintes coloriées des chairs; de même qu'en étendant le relief aux corps même de Jésus, de Marie et des saints, comme dans la plupart des châsses et couvertures de missels du XIIIe siècle, on obtenait de loin un sentiment de la forme que ne pouvaient accuser des plaques lisses, comme celles que nous citons. Mais ce qui dénoterait que l'insuffisance des moyens et les aberrations du goût influèrent plus encore que le calcul de l'effet sur le nouveau système adopté dans la fabrication de ces émaux de *pacotille,* c'est l'absence totale, dans ces produits, du sentiment d'harmonie générale qui révèle l'artiste dans la *palla doro* comme dans nos plaques de la première moitié du XIIe siècle. Pour l'émail comme pour toutes les autres productions de la peinture en général, ce n'est ni la vivacité, ni le choc heurté des *couleurs* qui constituent le *coloris,* mais l'habileté de leur fusion dans un ensemble qui les rapproche des tons de la nature, où les plus grands contrastes s'éteignent par l'interposition de l'air ; ce que ne paraissent pas avoir compris les émailleurs du XIIIe siècle, en prenant avant tout à tâche d'épuiser sur chaque sujet l'éclat de leur riche palette, de faire heurter sans nuances les couleurs les plus opposées et d'accroître, au dernier période, l'intensité d'éclat de leurs mosaïques de fonds, à zônes tricolores concentriques, semées d'ailleurs de cabochons multicolores, pour repousser d'autant leurs informes reliefs. Ce système n'a rien de commun, nous le répétons, avec celui qui présida à la confection des émaux vraiment byzantins des époques antérieures, qui, malgré la séparation des couleurs opérée de fait par le cloisonage, plus délicat, il est vrai alors, diffèrent très peu dans l'aspect, grâce à l'entente et à l'amalgame des teintes juxta-posées, du doux accord de tons produit par le pinceau.

[1] Les produits de cet art répandus dans toute l'Europe sous le nom d'*œuvres de Limoges,* ce qui exclut la supposition que d'autres fabriques du même genre existassent ailleurs, se multiplièrent à tel point dans ce diocèse et dans les provinces circonvoisines, que, malgré les innombrables et graves causes de destruction survenues à diverses reprises pendant six siècles, on en trouve encore un grand nombre et de très remarquables dans les lieux les plus excentriques. « Les grandes abbayes du Limousin furent pillées de fond » en comble, comme le remarque M. l'abbé Texier, dès le XIIe siècle, par les Anglais » qui, dit Geoffroi, en enlevèrent jusqu'aux *sanctuaires,* la plupart émaillés, tels que le

caractère spécial indiqué plus haut, l'harmonie orientale et la coloration nuancée des chairs, sont relativement très rares. Telle est cependant une plaque bien connue et que nous publions (pl. XII de la 10e série); celle de 18 pouces, représentant *Geoffroi Plantagenet*, passée de son tombeau dans la cathédrale du Mans, au musée de cette ville, et qui, comme *portrait*, doit dater du temps même de ce prince, mort en 1151. La tête d'assez forte proportion est, ainsi que les mains, émaillée dans un ton qui tend à imiter la chair; telle est aussi une petite *paix* de notre collection, d'un travail fort ancien, où la tête, les mains et les pieds du Sauveur sont en carnations coloriées, au lieu de saillir en relief ou d'être en or à plat, comme dans les œuvres du XIIIe siècle; et telles sont surtout deux plaques remarquables à tous égards que nous avons acquises récemment et dont notre planche XXXVIII de la 2e série donnera une juste idée. A la première vue, leur aspect tout oriental, en nous rappelant le beau retable de Venise, nous les fit prendre pour une œuvre grecque pure, sans mixtion française, tant la suavité et l'accord des tons des draperies et la finesse de coloration des têtes et des mains des cinq

» gigantesque autel de *Grandmont, le bahut de Bourganeuf servant de trésor*, etc. » Et ces dévastations durent se poursuivre au commencement du XIIIe siècle, lorsque Philippe-Auguste s'empara de vive force, en 1205, de Limoges, que saint Louis restitua avec l'Aquitaine, et à charge d'*hommage*, au roi d'Angleterre Henri III, en 1259. Après la reprise de cette province par Charles V, une nouvelle occupation anglaise et la lutte qu'elle engagea, devinrent au XVe siècle l'occasion de nouvelles déprédations qui furent suivies au XVIe de la spoliation presque générale exercée par les Huguenots qui, à la fois iconoclastes et cupides, n'épargnèrent pas ces objets figurés, comme types de réprobation et surtout comme valeur réalisable par la fonte; et cependant le même ecclésiastique assure « qu'*en 1789 il existait encore dans le seul diocèse de Limoges plus de 2500* » RELIQUAIRES *ciselés et émaillés*, NON COMPRIS *les calices, bénitiers, plats, conques, bu-* » *rettes, encensoirs, navettes, croix, paix, ostensoirs, suspensions, couvertures de* » *livres, diptyques, crosses émaillées, et objets analogues.* »

Ce nombre a sans doute été réduit, et de beaucoup, par l'écoulement successif dont nous avons parlé, de cette matière d'art dans le creuset des dédoreurs, et depuis les vingt-cinq dernières années, par l'éveil donné sur la valeur, indépendante de celle matérielle, qui s'attachait à ces objets; néanmoins M. l'abbé Texier porte encore à 274 le nombre des reliquaires qu'il a pu voir en place, et nous prouverons par de nombreuses planches que quelques-uns d'entre eux, tels que la châsse d'Ambazac (bourg à cinq lieues de Limoges), celle de *Mosac*, etc., constituent de vrais monumens de musées, mieux placés cependant encore dans les églises d'où la cupidité des brocanteurs et de leurs complices tend sans cesse à les arracher.

grandes figures qu'elles comportent, nous parut différer de l'effet toujours cru de nos châsses limousines ; mais le sujet de l'une d'elles et l'inscription qu'il porte [1], en nous montrant saint Étienne de

[1] Voici l'inscription à peu près figurée de celle de ces plaques de couverture de livre que nous citons (l'autre représente l'adoration des Mages). + NICOLAZ ERT (pour *erat*, comme l'indiquent les glossaires) PARLA (pour parlant) A MONE TEVE DE MURET (au moine *Etienne de Muret*). Ce moine est en effet représenté la tête nue et sans nimbe (il ne fut canonisé qu'en 1188), capuchon flottant, tenant d'une main une espèce de *tau* et en action de converser (son geste l'indique) avec un évêque nimbé, nécessairement le grand saint Nicolas, évêque de Myre, auquel Étienne de Muret et son père, vicomte de Thiers, avaient voué un culte spécial qui les décida à se transporter en Calabre pour aller honorer les reliques de ce saint, récemment apportées à Bary. Ce voyage qu'Étienne prolongea et paraît même avoir renouvelé pour étudier à Squillace et autres lieux la règle de saint Bruno et la rigoureuse observance de ses disciples qu'il appliqua en bien des points à son ordre de Grandmont, fondé d'après un privilège obtenu en 1073, lui offrit l'occasion de rapporter de précieuses reliques de ce saint (sans doute des linges imprégnés de ce fluide aromatique que distillait son corps (voir notre planche 1re du chap. VI de l'Atlas), reliques auxquelles il consacra deux châsses émaillées, signalées par l'inventaire de Grandmont comme existant encore sous cette invocation dans le monastère, lorsqu'il fut supprimé en 1769. D'un complément d'instruction qu'a bien voulu faire sur ce point et nous communiquer M. l'abbé Texier, en consultant des textes manuscrits et divers ouvrages spéciaux, tels que le *Speculum Grandimontensis*, l'*Itinerarium fratrum*, la Vie de saint Étienne de Muret par le *Père de Lissac*, l'un de ses successeurs, etc., nous avons extrait ce qui suit pour compléter l'induction qu'on peut tirer, d'après cette plaque, de la participation à la confection de châsses émaillées, de cet abbé du XIe siècle, dont les hautes relations se trouvent constatées par la dalmatique encore aujourd'hui conservée dans l'église d'Ambazac et que lui donna l'impératrice Mathilde, femme de l'empereur Herry V (sic). La grande et belle châsse restée dans cette même église, grâce à l'énergique protestation de la population de ce bourg qui faillit assommer, il y a six ans, le délégué sans *mandat spécial* qui avait traité de ce monument, pour notre compte, représente, dit M. l'abbé Texier, l'abbaye de *Grandmont* dans sa constitution primitive, avec ses tours et arcades à *plein-cintre*, pilastres à chapiteaux de pierreries, etc. (voir pl. XV de la 3e série) : et ce qui prouverait que ses disciples se montrèrent animés du même besoin d'exploiter, même en grand, la fabrique voisine de Limoges, au profit de saintes dépouilles, c'est le but tout spécial du voyage entrepris à Cologne, en 1181, par les frères de Grandmont (voir *Itinerarium fratrum*), pour recueillir sur ce champ du martyre de sainte Ursule et de ses compagnes, des ossemens dont le nombre des victimes semblait leur garantir l'abondante moisson, malgré l'espace de huit siècles lors écoulés depuis ce *grand carnage*. C'est ce dont on ne saurait douter, lorsqu'on lit dans le deuxième voyage littéraire de Martenne et Durand (p. 261), qu'encore au XVIIIe siècle, ces bénédictins virent au monastère d'*Altemberg* un ossuaire composé de *onze cents* de ces corps saints venus processionnellement de Cologne (voir la chronique citée, p. 262), nombre dont le rapport exact avec le diviseur semblerait indiquer une sorte de dîme prélevée au profit de ce monastère sur le patrimoine naturel de l'abbaye des *Machabées*, située sur le lieu même du mas-

Muret fondateur (en 1076) [1] de l'ordre de Grandmont, monastère

sacre et où les bénédictins voyageurs virent « *les ossemens de ces illustres vierges rangés » dans l'église, du bas jusqu'en haut, et formant une sorte de tapisserie* (p. 265).

Qu'on nous permette, à ce sujet, d'exhumer à notre tour un vieux souvenir personnel dont nous n'avons pas retrouvé la trace matérielle dans notre dernier voyage d'Italie, et qui, pour n'être pas consacré par les chroniques et voyages que nous avons consultés, n'en demeure pas moins pour nous une tradition *historique*. En 1800, lors de notre séjour prolongé, à titre de garnison, dans la ville de Pavie qui, par sa résistance, avait encouru trois ans avant cette époque une sorte de sac, notre instinct de curiosité, déjà fort éveillé, nous conduisit dans une petite église dite de *Santa-Maria-Perta*, dont la décoration intérieure ne consistait qu'en *ossemens*, sorte de *membrure* architecturale, agencée avec un *goût* plus remarquable encore que celui qui présida au classement dans nos catacombes parisiennes, des débris de nos charniers *intra muros*. *Ce n'était que fémurs, ce n'était qu'épines dorsales.....* et le soin que l'on avait pris de couronner à hauteur de *chapiteau*, par des têtes vraiment *grimaçantes*, les colonnes et pilastres formés de *tibias* croisés et autres fragmens superposés de l'ossature humaine, donnait à cette architecture fantastique un caractère dont nous ne saurions assigner le style, quoique un peu plus familiarisé aujourd'hui que nous ne l'étions alors, avec le patois architectonique. Au centre de cette grande dislocation, gisait, sur une sorte d'estrade, un très long squelette au repos, qui semblait présider à ce conventicule, animé, comme nous l'avons dit, par les regards caverneux de ces têtes hideuses qui, groupées en amphithéâtre, rappelaient sur divers points l'effet d'un coup d'œil synoptique sur des masses agglomérées. A croire le clerc *cicerone* qui nous fit les honneurs et à plusieurs reprises, de cet antre sépulcral, nous avions sous les yeux les ossemens de nos héros morts aux champs de Pavie, en 1525, et voire même ceux du roi à qui ses prodiges de valeur, dans cette funeste journée, ne purent mériter de partager leur sort. Vainement objectâmes-nous à l'éloquent démonstrateur que sa conclusion infirmait son exode, notre grand roi François Ier étant mort, moins glorieusement sans doute, au château de Rambouillet, et ses os, *mesurés* très récemment par Alexandre Le Noir (voir *Musée des Monumens Français*, t. II, p. cxx), n'ayant déserté son tombeau que pour aller s'enfouir dans la *fosse commune*, ouverte aux héros de la France, après la profanation des tombes royales de Saint-Denis. A ce que nous ajoutâmes que pour peu que cette *légende apocryphe* eût une sanction populaire, notre armée n'aurait pas manqué, dès sa première occupation, de faire justice de ce trophée autrichien, l'illuminé répondit fièrement que *Buonaparte* avait eu en effet ce dessein, mais que la crainte très fondée de faire *transformer cette chapelle* anatomique en une *cathédrale* de même appareil, en avait arrêté l'effet. Nous ignorons quand et comment a disparu ce monument prétendu commémoratif de la gloire de Charles-Quint, si chaudement épousée par les Italiens, fort étrangers même à ses reflets ; mais il n'existe plus et rien ne le remplace. Nous ajouterons ici que dans l'intervalle de quarante ans qui a séparé nos deux voyages d'Italie, l'usage des *charniers*, sorte d'étalage des tristes résidus de notre vitalité, s'est beaucoup modifié. Un grand nombre a disparu et nous en avons vu en démolition à Rome même (à Santa-Maria in Trastevere).

[1] Les Annales Bénédictines (l. LXIV, cap. CXII) mentionnent sous cette année la fondation, par *Etienne*, de l'ordre dont son père (le vicomte de Thiers) avait obtenu le diplôme

près de Limoges, avant sa canonisation, ne tardèrent pas à substituer à notre illusion un intérêt bien plus réel, comme témoignage certain de l'exercice, vers ce temps, du bel art de l'émail, par nos ateliers français, dans des conditions où l'inspiration d'Orient avait conservé son empire [1]. Ces plaques, comme celle de *Geoffroi Plantagenet*, viendraient donc, selon nous, jalonner la distance qui sépare les beaux travaux, tels sans doute que ceux de Suger, exécutés en France sous l'influence directe des artistes byzantins, de ceux multipliés à profusion plus tard. Rapprochés des premiers, les autres ne paraissent que de lourds pastiches de cet art dus à de froids imitateurs qui négligèrent d'en étudier les plus importantes formules, pressés qu'ils étaient de pourvoir à tant d'urgens besoins produits par les retours des croisades, l'usage des armoiries [2] et l'importation d'innombrables

à Rome, en 1073 : mais cet ordre ne prit que plus tard le nom de *Grandmont*, de celui du lieu (près de Limoges) où s'éleva son principal monastère.

[1] Saint Étienne de Muret mourut à l'âge de 80 ans, en 1124. Sa figuration dans cette plaque étant loin d'accuser un âge aussi avancé, on pourrait en conclure, comme de la belle coloration des chairs tant dans cette plaque que dans son pendant, où les trois grandes figures participent de ce travail (le bambin seul à la tête en relief, sans doute à raison de l'exiguïté de la proportion), que ce travail daterait, au plus tard, de l'époque (commencement du XII[e] siècle) où nous présumons que les artistes grecs, venus à Venise avec la *palla doro* et pour en parfaire le travail, auraient été conduits à visiter nos ateliers de Limoges, où leur présence aurait donné un nouvel essor à cet art. Il serait donc à la fois antérieur à l'emploi analogue sans doute, de l'émail dans *les allégories* du crucifix de Suger, qui ne fut abbé de Saint-Denis qu'en 1122, et à la configuration, exécutée encore sous la même influence byzantine et de coloration des chairs, du portrait de Geoffroi Plantagenet.

Le renom religieux d'Étienne de Muret, qui pourrait justifier l'illustration par des monumens de la vie de ce fondateur, exécutés de son vivant même, ou bien certainement du moins avant sa canonisation qu'eût indiqué le nimbe, se prouve par cette circonstance, qu'à sa mort, ses disciples, après avoir enlevé ses dépouilles d'un terrain revendiqué par les Augustins de *Limoges*, furent réduits, selon le père *Henriquez* (*Fascicules* de l'ordre de Citeaux), à interdire, *sous menace*, au corps de leur fondateur, le libre exercice des miracles qui troublaient leur solitude, par l'affluence des fidèles qu'attiraient de tous points de nombreuses et puissantes manifestations de sa sainteté.

[2] Pour les armoiries dont l'origine ne remonte qu'aux croisades, la peinture en émail offrit sur tout autre procédé une immense avantage, surtout pour les objets exposés à l'intempérie de l'air, comme les *boucliers* (voir celui de Geoffroi Plantagenet, où sont peints des lions grimpans), les cottes *d'armes*, les chanfreins et harnais des chevaux, et les *plaques* des héraults qui prirent même de cet usage le nom tout spécial d'*émail* (*Statuts de l'ordre de Saint-Michel*, art. 29: *Froissart*, chap. 38 du livre III, etc., etc.), en

reliques conquises ou censées telles, notamment au sac de Constantinople, et auxquelles on ne pouvait assigner des *escrins* plus convenables à tous égards [1].

même temps que celui générique d'*émaux* s'employait dans le blason, non seulement pour désigner la couleur des métaux (*azur*, bleu ; *gueules*, rouge ; *sinople*, vert ; *sable*, noir), mais comme spécifiant d'un mot la pratique employée pour peindre ces insignes sur les armures.

Les meubles et même les vases participèrent aussi au même revêtement : *A son partir*, dit de Duguesclin la Chronique de Louis II, duc de Bourbon, « *lui donna le duc un bel » hanat* (hanap) *d'or*, ESMAILLÉ *de ses armes*. » L'adoption de cet usage bientôt généralisé parmi les rois, les seigneurs, les chevaliers, etc., de l'Occident, dut fournir un grand aliment aux fabriques d'émail subsistantes alors, et contribuer à en créer d'autres, mais pour ce travail seulement, sur divers points de l'Europe et même de la France, sans pourtant que celles de Limoges paraissent avoir rien perdu de leurs attributions plus étendues, comme on en jugera par les qualifications spéciales données aux XII[e] et XIII[e] siècles aux œuvres de cette provenance.

[1] C'était consacrer doublement, *aux yeux* des fidèles surtout, l'authenticité des reliques que les pèlerins et les croisés rapportèrent en si grand nombre, seuls trophées matériels dont la guerre sainte ait doté l'Occident, que les revêtir d'une enveloppe rappelant par son style et ses figurations, le pays d'où sortaient ces pieuses dépouilles, et le théâtre où les saints et martyrs avaient puisé leur foi et conquis la couronne céleste. A d'autres égards, le clergé dut trouver dans l'emploi de ce procédé brillant et économique, le moyen, qu'il saisit avec empressement, d'honorer convenablement et avec moins de chances de destruction et de spoliation que par l'orfèvrerie, vouée jusqu'alors à cet usage, tous les dons de la piété, dont il était de son devoir, de son intérêt même, d'accueillir et de proclamer l'hommage, par une manifestation, en consacrant en même temps les souvenirs du pieux dévoûment des donateurs. A la solidité du métal de peu de prix servant de gangue à ces *escrins* d'un transport facile dans les solennités publiques et marches processionnelles, pour les implorations à la clémence du ciel, etc., se joignaient, pour le prestige à opérer sur les masses, les ressources de brillante et inaltérable ornementation qu'offrait le procédé de *la couverte*, par un moyen auquel l'orfèvrerie n'eût pu pourvoir qu'à très grands frais et bien moins *ostensiblement*, pour rendre saisissables à la première vue les scènes religieuses, légendes, inscriptions en l'honneur de ces châsses ou de leurs généreux donateurs. Peut-être même est-ce, ainsi que nous l'avons supposé, au désir d'atteindre plus complètement ce but autant qu'à l'oubli des pratiques grecques et aux progrès de la plastique en France, au XIII[e] siècle, qu'est due la substitution, vers ce temps, des longues figures en pied et complètement en relief, aux silhouettes planes et à carnations nuancées, de l'époque antérieure qui, vues de loin surtout, étaient d'un effet moins sensible. Ce ne fut que pour varier, que dans l'application, seulement *au revers* de ces châsses, on continua à employer les configurations par intaille *avec carnations dorées*, comme on les voit dans la contrepartie de la grande châsse de *Laguesne;* livrée récemment au commerce pour le dixième de sa valeur, par la cupidité, peu satisfaite par conséquent, d'un curé, et de celle de *Saint-Calminius* de MOSAC que nous donnons, sous ce point de vue et dont l'origine limousine s'explique,

Puissent ces études *d'archéologie comparée*, que nous livrons pour

malgré sa constitution auvergnate, par cette circonstance que vers l'époque de sa confection, l'abbaye de Saint-Martial de Limoges fut la pépinière d'où sortirent presque successivement trois abbés du monastère de Mosac. Cette curieuse châsse dont nous devons le beau dessin colorié, fait sur place, à l'obligeance et au talent de notre confrère M. Mallay, de Clermont, viendra prouver quel intérêt historique comportaient souvent ces reliquaires.

Ce n'est, en général, qu'à partir du milieu du XIIe siècle qu'à raison de leur multiplicité produite par ces causes, *ces œuvres de Limoges* prirent rang, comme travail d'art recherché dans nos légendes historiques, sous les noms de *labor de Limogia, seu Lemovicium*, d'*opus de Limogia*, etc., désignation appliquée aux *tabulas texte de opere Lemovicino*, mentionnées dans des lettres d'abbés écrites sous Louis VII, par conséquent dans le temps même où Suger s'occupait de semblables travaux (apud Duchesne, t. IV, p. 746), et aux deux tables *de cuivre doré* « duas tabulas æneas superauratas » citées par Ughello (*Ital. Sacra*, t. VII, p. 1274), comme offertes en 1197 à l'église de Sainte-Marguerite de Viglia, dans le royaume de Naples, largesse que nos princes, nos abbés étendirent à d'autres royaumes, comme le prouvent les citations suivantes du MONASTICUM ANGLICANUM : « *Duo candelebra cuprea de opere Lemovicensi* (t. III, p. 310) ; *duæ » coffræ rubeæ de opere Lemovicensi* (p. 313) ; *una crux de opere Limoceno* » (p. 317). De tels envois faits au loin et ainsi qualifiés, sembleraient démontrer qu'à cette époque même, la pratique de cet art était concentrée à Limoges. D'autres mentions analogues, parmi lesquelles nous citerons celle de la *Gallia Christiana* (t. I, p. 442), sur les *coffrei Lemovicenses* donnés, en 1218, à l'église de la Chapelle (en Brie), par Pierre de Nemours, évêque de Paris, prouveront qu'il en fut longtemps ainsi. Du Cange, dans son *Glossaire*, au mot *Limogia*, cite en outre, d'après Catel, pour l'année 1231, « *duo bacini qui sunt » de opere Lemovitico*, » pour 1240, « *duæ pixides, una argentea vel eburnea, vel de » opere Lemovicino, in qua hostiæ conserventur*, » et pour 1317, l'envoi fait au roi » *d'un chanfrain doré à testes de léopars de l'*ŒUVRE DE LIMOGES *à deux crêtes, du » commandement le roi pour envoir au roi d'Arménie ;* » ce qui nous conduit, avec le mausolée émaillé du cardinal Pierre de la Chapelle Taillefer, terminé en 1312 par deux *frères Lemovici*, à la deuxième décade du XIVe siècle, pendant lequel nos propres recherches appuyées du témoignage de M. Monteil qui possède et a étudié tant de manuscrits de ces époques, prouvent que cet art limousin fut loin de sommeiller. Tout en subordonnant alors ses produits à des besoins devenus moins urgens par la cessation de leurs causes principales, la découverte et l'importation des reliques, et en se formulant sous un nouvel aspect, pour obéir au mouvement imprimé à l'art en général par l'école italienne substituée à celle byzantine, l'émail dut se trouver en demeure de ressaisir plus tard, sous la nouvelle influence, le sceptre que François Ier lui offrit l'occasion de reprendre, lorsque le succès des travaux presqu'analogues exécutés à son château de Madrid, par le dernier descendans de Lucca della Robbia, rappella à ce prince qu'il existait un art français plus digne encore de ses encouragemens.

Ce ne fut pas seulement dans la confection des émaux que les ateliers de Limoges se distinguèrent aux XIIIe et XIVe siècles ; leurs fontes furent également remarquables, ainsi qu'en témoignent plusieurs de nos monumens, notamment ceux de nos planches

la première fois à l'appréciation des archéologues qui s'occupent avec ardeur des recherches sur l'émail [1], jeter quelques lumières d'abord sur la naturalisation de l'émail byzantin en France, puis sur les fruits de cette implantation, si, comme nous l'indique un sentiment intime, mais hélas! dépourvu de preuves, dans notre art plus national encore de la peinture sur verre, on ne doit voir qu'un

XXXIV et XXXVIII de la 2e série ; et comme le constatent aussi diverses mentions de manuscrits du XIVe siècle, ou l'on lit : « *Quinque candelabre de cupreo, de opere Lemovi-* » *nence—Patella ferrea de Limogiis, crucifixi et coffrei Lemoviences,* » etc. (*Monteil*, t. II, p. 435 et 473).

Nous réservons pour notre chapitre IX, le résultat de quelques recherches sur les noms d'émailleurs, objet qui serait ici d'un intérêt trop secondaire et à peu près sans fruit, car ce n'est guère qu'à partir du XVIe siècle que les artistes Limousins ont soulevé à demi, par des monogrammes, le voile qui les couvre entièrement jusque-là.

[1] Indépendamment des recherches sur cette spécialité auxquelles se livrent incessamment des amateurs distingués et bien munis de ses produits, tels que *MM. Carrand et Didier-Petit* (de Lyon), *MM. Brunet-Denon, Sauvageot* et autres collecteurs pour l'amour de l'art, plusieurs publications sont venues défricher ce terrain jusqu'ici fort stérile, comme nous le prouverons plus loin. Nous plaçons en première ligne les explorations de M. l'abbé Texier au berceau même de cet art, et dans les lieux circonvoisins restés encore dépositaires de quelques uns de ses vestiges, les observations consignées par M. Maurice-Ardant, dans l'*Historique Monumental du Limousin*, et les textes incidens, mais toujours approfondis de M. Pottier, dans ses explications des planches de Willemin. Un rang très honorable appartient aussi, sous ce rapport, à un jeune lauréat, M. L. Dussieux, dont notre Académie des Sciences a distingué les travaux sur cette matière (décision remarquable, en tant qu'elle s'applique aux arts du *moyen-âge*, jusqu'ici très peu en faveur près de ce corps savant). Le seul grief que, *de notre point de vue*, nous pourrions imputer à ce jeune avocat de l'émail, serait d'avoir, comme certain devancier, procédant dans d'autres causes, *remonté au déluge* pour trouver, dans l'Inde ou la Perse, chez les Hébreux et chez les Grecs, en Égypte et chez les Romains, la preuve bien incontestable de l'existence de l'émail, matière vitreuse, qui se produit d'elle-même dans certaines conflagrations volcaniques, et de s'être occupé surabondamment, selon nous, de la constatation aux époques les plus reculées, de son emploi, soit à recouvrir des statuettes ou amulettes comme en Égypte, ou à remplir des interstices ainsi que nous l'avons dit plus haut. Cette louable érudition qu'a dû apprécier l'Académie, a pour nous le tort de confondre l'emploi de l'émail proprement dit, avec l'application de ses ressources d'art aux configurations où son effet domine, telles que celles des reliquaires, vitraux, etc.; ce qu'il serait surtout très important à nos yeux de bien déterminer, dût-on restreindre les recherches aux essais par lesquels les artistes byzantins parvinrent à produire, au IXe siècle, *ces Christ émaillés* dont parle Constantin Porphyragenète. Mais M. L. Dussieux est jeune et animé d'une noble ardeur pour cette matière qu'il a déjà remaniée. Espérons que dans de nouveaux travaux, il atteindra le but, sans le dépasser cette fois.

rejeton enté sur cette culture même, une belle variété de cette brillante floraison !

Expliquons cet autre aperçu, également nouveau et qui doit à ce titre éveiller l'attention, la sévérité même de la critique. Dans ses remarques pleines de justesse sur les procédés autrefois en usage dans l'exécution des émaux incrustés, près du lieu même qu'il habite, M. l'abbé Texier dit très formellement (*ibid.* p. 54), en parlant de cette sorte d'émaux : « *Ce ne sont en effet que des espèces de* VITRAUX COLLÉS » SUR CUIVRE ; *et s'il était possible de détacher l'émail sans le briser, on » posséderait les plus belles et les plus éclatantes verrières en minia- » ture.* » N'y a-t-il pas dans ce peu de mots une sorte de solution de deux problèmes archéologiques bien obscurs et vainement débattus jusqu'ici, la source originelle et la mise en pratique de l'art de la PEINTURE SUR VERRE *proprement dite* [1] ? Il suffirait pour l'obtenir d'admettre notre *majeure*, l'importation en France, avant la fin du Xe siècle, et l'exercice dans une de nos provinces les plus florissantes, de *l'art de l'émail incrusté*, dont les procédés et les résultats même sont entièrement analogues, comme le reconnaît *Leviel* lui-même, praticien du premier de ces arts, sur lequel il a écrit ; à cela près que dans l'un c'est la *transparence* qui donne l'effet qui ne s'obtient dans l'autre que par le reflet, comme dans nos miroirs modernes comparés aux glaces sans teint. Lorsqu'on voit à quoi a tenu la découverte si tardive de la *gravure* (ou plutôt de l'art *d'imprimer* des estampes), par la juxta-position presque fortuite d'un papier humecté à une de ces œuvres d'orfèvrerie, enduites de *nigellum*, dont l'effet se bornait depuis tant de siècles à un éclat tout personnel (voir l'article *Finiguerra*, d'Éméric-David, *Biographie universelle*, t. XIV,

[1] Nous avons déjà eu maintes occasions de dire et sans doute de répéter que les vitraux anciens de l'Occident célébrés par Prudence, Grégoire de Tours, Fortunat, Sidoine Apollinaire, etc., comme reproduisant ou l'*éclat de l'aurore* ou les *feux du soleil couchant*, n'avaient rien de commun avec notre *peinture sur verre*, et qu'ils ne pouvaient consister qu'en petits fragmens de verre *teint dans la pâte*, comme on en trouve employé à divers usages dans les fouilles d'*Herculanum* même, et nécessairement ajustés ensemble par une soudure maléable comme nos filets de plomb. C'était déjà un très grand pas de fait à la rencontre du bel art dont le secret ne dut se révéler que quand l'application de l'émail à un corps solide, et son effet produit par la combinaison de teintes presque entières, assorties par le goût et disposées en contours figuratifs, eurent fait concevoir l'idée de substituer la transparence au reflet.

p. 546), on ne peut s'étonner, si l'on considère surtout que l'usage du verre, comme vitrage, n'avait pas dans le climat chaud d'Orient la même importance que chez nous, que la pratique de l'émail n'y ait pas fait naître l'art parallèle de la peinture sur verre; mais dans la France où, dès le VI[e] siècle, le verre *teint* à effets si vantés, s'employait dans nos sanctuaires, et nécessairement à raison de l'exiguïté des lames, par le procédé de sertissure en plomb, analogue au cloisonnage en cuivre des émaux, l'application tout entière dut surgir de la seule idée de substituer à la plaque métallique des excipients translucides coordonnés, comme dans l'émail, par contours de formes et de tons, très faciles à obtenir alors par de simples hachures sur des verres déjà *teints*, pour que la *lumière se fit* et nous dotât d'un nouvel art bien plus célèbre encore que son générateur. Qu'on compare par exemple un des médaillons de Suger à l'une de nos plaques contemporaines, et la conformité, non-seulement du style et des compositions, mais de la division des contours par formes et couleurs et de leur soudure agencée, qui par filet de cuivre, [1] qui par *listel* en plomb, tout, jusqu'au rapport de dimension des grands sujets de châsses, avec ceux dont la réunion constituait les verrières de cette époque, nous semble assigner aux deux arts une commune origine. Si rien ne démontre ce fait, rien non plus ne le contredit, aucun système raisonnable n'ayant même été hazardé sur l'enfantement du bel art objet d'orgueil, même encore aujourd'hui, pour nos fastes du moyen-âge et de dépit pour nos rivaux. En partant de cette hypothèse, il n'est pas douteux que Limoges n'ait été le premier foyer où dut s'élaborer et se manipuler cette transformation, dont la non constatation spéciale, autrement que par l'éclat de ses produits, s'expliquerait alors par la célébrité absorbante de l'art générateur si souvent mentionné comme on l'a vu dans les chroniques de l'époque. Limoges pourrait alors s'enorgueillir à la fois de nous avoir donné *l'émail* et *la peinture* sur verre, dont les produits accusent

[1] Nous trouvons dans quelques émaux primitifs *byzantins*, *limousins* et même CHINOIS (car il existe dans les collections et au Musée royal d'anciens vases de ce pays revêtus d'émail incrusté), l'emploi d'un procédé qui a bien plus d'analogie encore avec la sertissure des vitraux, en ce que le cloisonnage de l'émail est *mobile*; ce sont alors de minces filets d'or fixés sur le cuivre de manière à accuser les contours du dessin, en ménageant les interstices que l'émail venait remplir.

une marche et des variations identiques; et la culture prospère et parallèle de ces deux arts, vers ces époques, dans le duché dont faisait alors partie cette ville rangée au XI[e] siècle dans les états du duc d'Anjou, par le mariage d'Agnès de Bourgogne, veuve de Guillaume V, duc d'Aquitaine, avec Geoffroi Martel, pourrait non pas *fonder*, mais indiquer ses droits à cette double auréole [1].

Après nous être efforcé de rechercher quand et comment l'*art* de l'émail a dû se produire en France, et qu'elle fut sa marche dans son allure primitive, nous suspendrons notre examen sur sa nouvelle floraison due à l'influence italienne, comme peinture seulement, pour constater de quelle obscurité profonde était encore environnée naguère cette question d'art d'un intérêt puissant pour nous, comme concernant des époques où la moindre lueur dut briller d'autant plus que le reste de l'Occident était enfoui dans les ténèbres.

On ne peut guère s'étonner du silence gardé par *Vasari* et *Lanzi* sur un procédé plutôt de reproduction que d'inspiration, et auquel, en tous cas, l'Italie qu'ils s'attachent à faire régner sur les arts, demeura toujours étrangère; mais comment Félibien, Sauval, Millin et surtout d'Agincourt ont-ils pu négliger de suivre en ses rameaux cette branche d'art si fertile dont les fruits éclatans autant que savoureux durent incessamment arrêter leurs regards?

Si l'on consulte sur ce point ce dernier historien de l'art dont les

[1] Peut-être remarquera-t-on avec nous, à l'appui de cette nouvelle conjecture, qu'à part quelques mentions éparses telles que celles relatives au vitrail de Saint-Bénigne, et aux talens que montrèrent dans cet art deux moines de Reims vers 1060 (voir notes t. III, page 311, note 1), les premiers grands travaux dans ce genre furent exécutés vers 1090 par l'évêque *Hoël* pour sa cathédrale du Mans (*ibid*), séjour habituel du prince qui régnait en même temps sur Limoges, comme nous l'avons dit à propos de l'émail de Geoffroi Plantagenet; d'où suivrait la constatation par des monumens remarquables, de l'exercice parallèle de ces deux arts dans les états du duc d'Anjou. Réduite même à Limoges, la culture du premier (la peinture sur verre) y a laissé assez de traces pour ne pas contredire du moins notre supposition. Les beaux vitraux de l'église *Saint-Michel* détruits pendant nos derniers troubles, et ceux de *Saint-Étienne* et de *Saint-Pierre* encore subsistans en partie, prouveraient seuls quelle perfection atteignit ce bel art sous l'influence fécondante de l'autre. Ces inductions puisent de nouvelles forces dans l'assurance que nous donne M. l'abbé Texier, qu'alors que la plupart de nos provinces les plus riches en monumens restent entièrement dépourvues de leurs verrières, ailleurs que dans quelques cathédrales, le *seul Limousin* a offert à cet ecclésiastique le *moyen d'étudier* récemment *neuf cents mètres carrés* de produits de cet art.

six tomes in-folio nous égarent souvent dans un dédale d'aperçus infimes et même parasites, voici ce qu'on y trouve en fait de reproductions graphiques : d'abord, sur les émaux dits byzantins ou *incrustés*, deux insignifiantes configurations réduites à la plus mince expression (nos 3 et 9 de la pl. CLXVIII); et sur l'émail appliqué *par apprêt*, un specimen plus misérable encore de proportion microscopique, emprunté à la décadence de cet art (*voir* le saint Jean-Baptiste de Nouailhier, même pl., no 6); et cependant ce savant si consciencieux et digne appréciateur des pratiques de tous genres rentrant dans le domaine de l'art, avait, comme ses devanciers, à sa libre disposition la belle *palla d'oro*, très près du tribunal où il rendait ses arrêts, et par ses souvenirs, par les moyens d'exploitation puisés dans ses constantes relations avec sa patrie, nos châsses limousines et nos pompeux émaux (tels que ceux dits de la Sainte-Chapelle), des Léonard, des Courtois [1] et autres, déjà placés alors dans nos musées royaux, et qu'en l'absence des dessins ou cartons dont il ne reste plus de traces, on aurait dû juger *au moins* comme compositions remarquables, par l'admirable aspect dont ils brilleront toujours.

Pour ce qui est de ses enseignemens, leur sobriété participe de sa parcimonie graphique. S'abstenant de traiter du procédé spécial de ces anciens émaux dont il donne deux types, il ne fait partir l'art que d'une époque bien postérieure à sa manifestation, en disant (*peinture*, p. 161) : « *La peinture sur émail d'origine italienne date du* » *XIVe siècle,* » en s'appuyant sans doute sur la tradition *siennoise* qui donne à l'Italie les émaux du célèbre reliquaire d'Orvieto, daté de 1338 : et après avoir dit « *que la pratique de cet art passa* BIENTOT » *en France, sous François Ier, et que les ouvrages de ce genre furent* » *appelés* ÉMAUX DE LIMOGES, *du nom de la ville où ils étaient le plus* » *généralement exécutés*, » il ajoute : « *Peut-être même faut-il croire*

[1] Alexandre Le Noir cite dans son ouvrage (t. IV, p. 84 et 85) neuf tableaux ovales en émail, *de 4 pieds 8 pouces sur 2 pieds 6 pouces*, peints en 1559 par Pierre Courtois, pour le château de Madrid, acquis de nos jours par un étranger, mais qui sont gravés par *Sodeler*, publicité qui devait empêcher nos historiens de l'art surtout d'en *prétexter cause d'ignorance*. Les douze apôtres du tombeau de Diane de Poitiers, dont deux sous les traits d'Henri II et de l'amiral *Chabot*, sont au Musée royal, et les dix autres dans l'église de Saint-Père de Chartres, étaient également bien connus.

» *que les émaux de Limoges étaient connus dès le XIIe siècle;* » ce sur quoi le texte cité plus haut, de *l'Italie sacrée* d'Ughello, n'aurait dû lui laisser aucun doute; mais en faisant cette concession que Millin, non moins étranger aux citations, si faciles à puiser dans Du Cange, restreint au XIIIe siècle (*Dict. des Beaux-Arts*, t. XI, p. 514), d'Agincourt a-t-il observé qu'elle renversait l'économie de son système sur l'origine italienne du XIVe siècle, puisque la pratique à Limoges au XIIe siècle donnerait à la France une antériorité de deux siècles sur l'Italie.

La date de 1338 du reliquaire de Bolsène étant, nous l'avons dit, le point d'appui de ce système qu'adopte de confiance le savant M. Pottier (texte sur les pl. de Willemin, pl. xxx, p. 22), tradition qui tendrait à priver la France, par les mains même de ses enfans[1], d'un des plus beaux fleurons de sa couronne artistique, nous avons dû, à l'exemple de d'Agincourt, nous efforcer d'en scruter la portée; et bien que nos efforts pour voir ce reliquaire n'aient pas eu plus de succès que les siens[2], nous espérons du moins que nos recherches

[1] D'Agincourt dit expressément (*Peinture*, p. 112) que les dix-huit plaques (d'environ 5 pouces chacune) qui forment le revêtement de ce reliquaire, sont l'œuvre de l'*orfèvre siennois Ugolin*, et cette erreur a pris de l'autorité de ce nom, la consistance d'un fait si incontestable, que M. Gence, dans son article de la Biographie universelle sur *Lucca della Robbia* ne prend pas même le soin de l'émettre dubitativement, de même qu'il articule aussi que les produits de la majolica de *Faenza* et de *Castel Durante*, dont le procédé passa en France sous François Ier, « *furent appelés émaux de Limoges,* » et voilà justement.... ! Nous avons dit aussi que M. Pottier, scrutateur si éclairé et si consciencieux de nos origines nationales, s'est borné ici à suivre le mouvement imprimé par d'Agincourt sur la foi du père *Dellavalle*.

[2] Lors de notre excursion à Orvieto, dans le but dominant de résoudre par l'examen de ce reliquaire cette question d'art, autant qu'il eût pu dépendre de nous de le faire, nous n'avions pas présent à la mémoire ce que dit d'Agincourt du refus très formel, basé sur la *raison d'état*, qu'il reçut en semblable occurrence. Notre insistance eût été bien moins vive, un nomade, bien qu'attitré par quelques lettres de créance, ne pouvant espérer de triompher où avait échoué ce vénérable savant, presque romain d'ailleurs tant par ses goûts que par ses longues habitudes. Ce ne fut que plus tard qu'à l'idée du prétexte absurde, selon nous, dont s'était prévalu le cardinal-évêque de cette ville, où sa condescendance à nos désirs aurait pu, disait-il, occasionner une émeute, nous nous rappelâmes que telle avait été aussi la *fin de non-recevoir* opposée à notre illustre compatriote qui, bien que noble, était encore loin des titres de prince ou de cardinal devant lesquels s'ouvrent, *ipso facto*, les portes de cette arche sainte, garanties par quatre clés éparses dans des mains diverses. Il nous aurait fallu d'ailleurs subir de nouveau les honneurs que nous valurent à

accessoires aboutiront plus tard à une solution que nous allons faire pressentir, du moins dans l'opinion que nous avons pu nous former en l'absence de l'élément principal de toute conviction, l'examen de l'objet en litige.

Le reliquaire d'Orvieto, que ne mentionne à aucun titre Vasari, première considération contre l'exécution italienne de ses peintures, et dont la forme et les principaux profils se trouvent accusés par la vue même que nous donnons (pl. VIII de la 1re série) du portail de la cathédrale de cette ville qui lui servit de modèle, et même par l'enveloppe de menuiserie décorée qui sert de retranchement à ce *sanctus sanctorum*, consiste, ainsi qu'on le voit d'ailleurs par les nombreux dessins qu'on en a publié, en une sorte de chapelle gothique en argent du poids de 600 livres [1], avec statuettes et d'un travail d'orfèvrerie très fin, très détaillé, comme le comportait la reproduc-

Monza les firmans du comte d'Appony et du gouverneur du royaume lombardo-vénitien; l'ouverture de ce sanctuaire ne pouvant avoir lieu que dans une solennité cléricale. Nous étions encore trop imprégnés de *l'encens* qui n'eût dû s'adresser qu'*aux reliques*, pour ne pas redouter, comme *magistrat ignorant*, cette nouvelle application de l'apologue.

[1] Le père Dellavalle, qui a fait l'histoire de l'église d'Orvieto et du reliquaire dont il donne les planches, dit expressément (note de la p. 132 du t. XI de son édit. de Vasari): « *Il reliquario pesa 600 libbre circa di argento, ed e tutto ornato di vaghe pitture a » smalto, e di molte statuette di getto non infelice.* » Cette masse d'orfèvrerie de six cents livres, prouverait que ce *monument* n'était pas, comme ceux analogues de France, destiné à figurer dans des processions solennelles. Dans notre châsse de sainte Geneviève, par exemple, fabriquée en 1242, il ne fut employé (dit Du Breul, p. 199) que *neuf-vingt-treize* (193) marcs d'argent, dont le poids s'accroissait, il est vrai, de celui « *des chiens » de cuivre qui soutiennent ladite châsse, des pierres précieuses, des huit marcs et » demi d'or, etc.*, » formant les accessoires, indépendamment du contenu de la châsse. Celle de saint Germain, fabriquée en 1408, était bien plus pesante, mais sans approcher sous ce rapport de celle d'Orvieto. Le marché des orfèvres avec l'abbé (Guillaume III) cité par Malingre (p. 210) et par Bonfons (p. 54), spécifie « *deux cent cinquante marcs » d'argent doré* pour les *costez et bouts*, lesquels sont ornez *d'imaiges de saints relevées » en bosse,* » ce qui montre qu'on réservait l'émail pour les châsses économiques; et vingt-six marcs deux onces d'or pour la couverture, indépendamment du poids du fond en ar- » gent sans dorure ni façon, de celui de deux cent soixante-huit pierres précieuses, et de » cent quatre-vingt-dix-sept grosses perles, » et encore de celui des six effigies d'hommes de cuivre doré formant le soubassement ou soutien de la châsse.

Aussi avait-on pris soin d'affecter au service processionnal de ce lourd fardeau douze robustes bourgeois qui *tout nus en chemises expressément à ce faictes*, portaient en tête des chapeaux de fleurs, et en leurs mains un chapelet. Mais toutes ces pesanteurs réunies ne pouvaient équivaloir au poids *corps et biens* du reliquaire d'*Orvieto*.

tion, dans une proportion ainsi réduite, des charmans détails de cette façade, en fait surtout de dentelures, de colonnettes, de clochetons, etc., etc. Voici la part de l'*orfèvre*, et certes elle était assez belle pour que le Siennois *Ugolin*, chargé de son exécution, se crût autorisé, dans le sentiment de la perfection de son œuvre, à la revêtir de cette inscription : PER MAGISTRUM UGOLINUM ET SOCIOS AURIFICES DE SENIS, FACTUM FUIT SUB ANNO DOMINI MCCCXXXVIII, TEMPORE BENEDICTI PAPÆ XII. Notons qu'à cette époque, et surtout en Italie, les orfèvres n'étaient pas, comme trop souvent de nos jours, de simples *fondeurs de cuillers d'argent*, etc., et que c'est de leurs ateliers que sortirent, dès la fin du XIIIe siècle, toutes les grandes illustrations dans les arts. Ghiberti, l'heureux compétiteur dans la lutte de grands athlètes *où* succomba noblement le Siennois *Jacopo della Quercia* (ouverte à Florence en 1401, pour doter le baptistère de cette ville de portes dignes de celle qu'*André de Pise* exécutait à l'époque même de la date de ce reliquaire, était né en 1378), d'orfèvres florentins depuis longtemps célèbres, et avait reçu des leçons de cet art de *Bartoluccio*, élève du même *André de Pise;* ce qui suffit pour constater que ces deux arts se confondaient dès lors, et que celui qui produisit plus tard les *Finiguerra*, les *Benvenuto Cellini*, les *Baccio Bandinelli* et tant d'autres grands artistes en toutes matières, était en assez grand honneur vers le milieu du XIVe siècle pour que ceux qui le cultivaient se crussent en droit de signer leurs œuvres personnelles, indépendantes de l'ornementation accessoire, de même que le nom de Pierre de Montereau est glorifié par le vaisseau de la Sainte-Chapelle de Paris, indépendamment de la sublimité des verrières. Or il s'agit précisément dans la question qui nous occupe, non de l'orfèvrerie, mais des dix-huit sujets graphiques auxquels elle sert de cadre, sujets puisés dans les scènes alors assez récentes qui signalèrent le célèbre miracle de Bolsène et la translation à Orvieto par Urbain IV (vers 1262) du saint corporal imprégné du sang de l'hostie, en l'honneur duquel Nicolas IV commença, en 1290, l'érection de la cathédrale de cette ville; ce qui explique le soin pris de conformer l'œuvre d'orfèvrerie à la structure architecturale. Rien ne s'opposerait sans doute à ce que dans le temps même où l'orfèvre *Ugolin* et ses compagnons élevaient ce monument de leur art, d'autres artistes sien-

nois se soient occupés de sa peinture décorative, puisque la ville de Sienne, rivale de Florence dans la culture des beaux-arts, possédait à cette époque même des peintres tels que *Guido da Siena*, *Simone*, le premier de ses artistes qui ait affranchi l'art des erremens grecs, et *Lippo Memmi* [1], et même un *Ugolino*, dont la conformité de nom avec celui de l'orfèvre pourrait indiquer, et prouverait dans l'opinion du père Dellavalle, un concours de famille ou du moins nominal, vers le but final et complet qu'on dut se proposer en commandant ce reliquaire [2]; aussi n'aurions-nous rien à objecter si ces

[1] *Simone di Martino* et *Lippo di Memmo*, beaux-frères et amis, travaillaient de concert vers cette époque, comme le prouve l'inscription placée sous une table d'autel de l'église de *San-Ansano* de Sienne : *Anno Domini* 1333, *Simon Martini* et *Lippus Memmi me direxerunt*. Ce qui pourrait faire supposer, n'en déplaise au Père *Dellavalle*, qu'on aurait chargé ces artistes du *dessin* des plaques du reliquaire, c'est la collaboration de *Lippo* à la décoration de l'église d'Orvieto : *in Orvieto* (est-il dit dans une note de ce savant, p. 217 du tome XI de son édit. de Vasari) *dipinse* Lippo *una tavola grande da altare, che ancora si vede*, etc.; quant à *Simone*, qui mourut en 1344, et dont le talent pour ces sortes de compositions se prouve par les miniatures du manuscrit de Virgile de la bibliothèque ambroisienne de Milan (*Lettere Sanesi*, t. XI, p. 101 et seqq.), sa position à la cour pontificale d'Avignon, où il fit les portraits de *Laure et de Pétrarque*, et sa participation à des travaux qui indiquent des études faites en France, comme la figure de *saint Louis* qu'il peignit pour l'église de Saint-François d'Assises, rendraient également concevable le soin qui lui aurait été confié de faire, pour l'exécution *ultérieure* de ces émaux, les espèces de *cartons* dont parle Vasari, au sujet de la peinture à fresque du même temps « *Il quale modo di fare era il* cartone *che i nostri maestri Vecchi, facevano* per lavo- » rare in fresco per maggior brevita... *ritraendo da un disegno piccolo tutto quello che* » *volevano fare*, etc. (*ibid*. p. 216). »

[2] Vasari parle (*ibid*., p. 139 et seqq.) de cet *Ugolino* qui mourut en 1339, comme d'un peintre siennois qui fit beaucoup *de tables et de chapelles* « *per tutta Italia*, » qui conserva toujours la *manière grecque* que n'accusent pas les compositions *gravées* du miracle de Bolsène. C'est ce qui nous porterait à les attribuer plutôt à Simon Memmi, disciple de Giotto, et fidèle aux nouvelles traditions de son maître, qu'à cet Ugolino qui, selon l'expression de Vasari, « *invecchiato in essa* (maniera greca) *avea voluto sempre, per una* » *certa sua caparbità, tenere piutosto* la maniera di *Cimabue, che quella di Giotto, la* » *quale era in tanta venerazione*. » Cependant, à s'en rapporter au Père Dellavalle, qui prend avec chaleur le parti de son compatriote (note de la page 139), *Ugolino* aurait peint aussi dans la manière italienne, témoins, dit-il, trois des trente-huit plaques de cuivre qui illustrent l'histoire du dôme d'Orvieto, celles du grand tabernacle d'argent, qui auraient été peintes par lui *en émail, a Smalto*, et dessinées dans un style qui ne le cède à aucun des ouvrages contemporains. Cette assertion si formelle, répétée ailleurs, notamment p. 201, où il dit également dans une note : « *Il miracolo di Bolsena si vede es-* » *presso nell'istesso modo in cui lo espresse nel* reliquario Ugolino da Siena, » et

peintures ne consistaient qu'en panneaux, comme celui de 1221 de la Vierge aux Anges de l'église des Dominicains de Sienne, comme la table d'autel datée de 1333 qu'on voit dans l'église de *S.-Ansano* de la même ville, ou comme les parties du travail de ces derniers artistes existans, dit-on, dans la salle du *Palais public* de la même ville, dont nous donnons une vue (pl. III de la 3e série); mais il s'agit d'*émaux sur cuivre*, travail particulier dont l'exécution à Sienne ou dans une ville quelconque de l'Italie aurait dû laisser d'autres traces qu'on n'y rencontre nulle part, et que n'auraient pas manqué de recueillir et de proclamer bien haut les historiens de l'art de cette contrée, le père *Dellavalle* surtout, éditeur et commentateur de Vasari, et qui se montre si soigneux des moindres titres à la gloire artistique de la ville où il vit le jour [1].

Sans contester que ces artistes italiens aient pu être chargés de fournir les dessins, ajustés pour la composition, autrement dit les *cartons*, des sujets de ces plaques, nous ne laisserons pas déshériter nos ateliers de Limoges de l'honneur qui s'attache à leur exécution, d'après l'importance surtout qu'on met à les citer comme des témoi-

aussi dans ses *Lettere Sanesi* (t. II, p. 201 et seqq.), serait d'un très grand poids sans doute, comme ayant dû servir de base à celle de d'Agincourt, si elle était appuyée de preuves, quant à l'exécution en *émail* surtout, et s'il existait en Italie d'autres travaux analogues de cet artiste que Vasari nous représente comme y ayant fait *tant de tables et de chapelles*. Mais on pourrait d'autant mieux croire ou que le Père *Dellavalle* a été abusé, soit par la conformité du nom de ce *peintre* avec celui de *l'orfèvre* mentionné dans l'inscription, ou que, n'attribuant pas au travail de l'émail l'importance que nous y attachons, il aura confondu *les cartons* avec l'exécution, que ce savant de la fin du XVIIIe siècle, bien qu'il ait publié l'histoire du dôme d'Orvieto et donné les planches du reliquaire près duquel un titre spécial lui donnait un libre accès, n'insiste aucunement sur le titre de gloire dont ce travail d'émail qu'on ne rencontre pas ailleurs, doterait sa chère patrie. Et cependant ses lettres siennoises, et la longue préface, et les nombreuses notes de son édition de Vasari, ne sont qu'un vaste plaidoyer en faveur de Sienne contre Florence, qui n'aurait eu du moins rien à opposer à cette culture siennoise; mais il aurait fallu quelle fût incontestable.

[1] Nous venons de parler du zèle patriotique, peut-être quelquefois aveugle, qui animait ce révérend père cordelier Siennois. Nous ajouterons ici que Guillaume Dellavalle a ouvert la carrière où s'est précipité plus témérairement encore le comte de Cicognara, en niant, contre l'évidence, que l'influence grecque et les traditions de l'art, conservées surtout en Sicile, nous pourrions dire aussi en France, aient eu quelqu'influence sur sa résurrection *spontanée* en Italie, où, selon le père Dellavalle, Sienne aurait toujours été le principal foyer conservateur de ce feu sacré.

gnages de la suprématie, de l'antériorité même qu'aurait, dans cette branche aussi, l'art italien sur le nôtre. Cherchons à démontrer comment peut se concilier le concours de l'orfèvrerie siennoise avec nos pratiques limousines.

Qu'on remarque d'abord, ce qui est d'une certaine importance dans la question, qu'aux époques où ce reliquaire dut être *commandé*, *commencé* (au plus tôt vers 1305, puisque les premiers travaux de la cathédrale d'Orvieto qui lui servit de modèle ne datent que de 1290) et *terminé*, les papes, donateurs ou du moins directeurs naturels d'une œuvre qui devait consacrer un miracle fameux dans toute la chrétienté, furent presque tous *Français*, y compris même *Benoît XII* [1], cité dans l'inscription, et que l'on pourrait supposer l'ordonnateur du reliquaire, puisque, de l'époque de sa promotion (décembre 1334) à 1338, l'on compte quatre années qui purent suffire à ce travail : que l'on observe aussi que depuis que Clément V, autre Français couronné à Lyon en 1305 [2], époque avant laquelle nous venons d'établir que le plan du reliquaire n'avait pu être *conçu*, avait transporté le siége à Avignon [3], lui et ses successeurs

[1] Le nom de famille de ce pape était *Jacques de Nouveau*. — Il avait été surnommé *Fournier*, comme étant fils d'un boulanger du comté de Foix. De fortes études faites à Paris, préparèrent les destinées qui, de simple religieux au couvent de Boulbonne, l'élevèrent de grade en grade au souverain pontificat, auquel il ne parvint qu'après avoir résidé huit ans à Avignon, comme cardinal, auprès de Jean XXII. A tous ces titres, ce pape devait être bien plus familiarisé avec l'art français qu'avec celui d'Italie, et l'on concevrait bien qu'ayant auprès de lui un peintre siennois, comme *Simon Memmi*, il eût conçu l'idée de marier ces deux arts dans un don de sa munificence à ses sujets d'au-delà des monts.

[2] *Bertrand de Got*, passé de l'évêché de Comminges à l'archevêché de Bordeaux (en 1299), dut sa nomination à la division des factions italiennes, les *Colonna* et les *Orsini*. Il se montra, dès son élection, tout dévoué aux intérêts de la France et surtout de son roi Philippe-le-Bel. Le choix qu'il fit de Lyon pour s'y faire couronner, fut pour la population d'Italie un premier grief dont elle faillit obtenir satisfaction immédiate, l'écroulement d'un vieux mur chargé de spectateurs ayant, au retour de la solennité, renversé violemment le pape et blessé mortellement plusieurs seigneurs de son cortége.

[3] L'attachement de ce pontife français pour son pays et l'appui qu'il trouvait dans l'amitié de son roi, dont il sut si bien seconder les sanglantes mesures financières, décidèrent Clément V, effrayé sans doute aussi des discordes qui agitaient l'Italie, à fixer à Avignon le siège de sa résidence. Il n'y redoutait pas du moins les insultes et les violences récemment subies à *Agnani* par son antéprédécesseur, Boniface VIII.

jusqu'en 1338 et bien au-delà, ne cessèrent pas d'habiter cette ville; à telle enseigne que Benoît XII ne fut élu que sous la condition, que n'avait pas voulu subir le cardinal de Comminge, de prendre engagement de ne pas retourner à Rome. On n'a donc à choisir pour assigner l'époque où put être ordonné ce monument d'illustration d'un miracle advenu sous un autre pape français, Urbain IV [1], que les pontificats de trois papes de la même nation, résidant constamment en France, et que les relations de leurs foyers paternels avec Limoges, et les hautes fonctions ecclésiastiques qu'ils avaient remplies en France, durent rendre très familiers avec les beaux produits de l'art de l'émail; à savoir Clément V, né d'une famille illustre, à *Villandreau*, diocèse de *Bordeaux*, et qu'on voit souvent à *Poitiers* traitant avec Philippe-le-Bel des grands intérêts de la chrétienté [2]; Jean XXII (Jacques d'Euse), né à Cahors et couronné à Lyon, que ses études favorites sur la transmutation des métaux [3] ne durent pas laisser étranger au secret de leur revêtement par l'émail; et Benoît XII, qui successivement abbé de *Fontfroide*, évêque de Pamiers (en 1317), puis de *Mirepoix*, eut maintes occasions d'apprécier un art auquel il put vouloir faire participer l'Italie, sachant d'ailleurs que ses produits porteraient le cachet de son haut patronage.

Que si l'on supposait que les revêtemens d'émail de ce reliquaire pussent être postérieurs à la date de 1338 que porte pour son compte spécial le monument d'orfèvrerie, leur origine *limousine* s'expliquerait plus facilement encore, puisqu'à Benoît XII succéda, sous le nom de CLÉMENT VI, *Pierre Roger*, issu d'une noble famille

[1] C'était aussi dans l'embarras du choix, ou plutôt à raison de prétentions rivales, que le sacré collége avait, en 1261, élu l'évêque de Verdun qui, *de hasard*, se trouvait à Viterbe. *Jacques Pantaléon* était de Troyes en Champagne, où sa mémoire est restée en honneur. C'est parce que, lors du miracle de *Bolsène*, il demeurait à Orvietto, d'où il fut expulsé plus tard par une sédition, que ce pape y fit déposer le précieux corporal qui devint une source d'illustration pour cette ville.

[2] Parmi les affaires importantes qui se traitèrent à Poitiers entre Clément V et Philippe, l'histoire signale surtout les conférences fatales à ces valeureux templiers, si puissans et surtout si riches; double crime aux yeux d'un roi pauvre et menacé dans son pouvoir.

[3] Il a écrit sur ce sujet un livre intitulé : l'*Elixir des Philosophes*. Ce pape aussi résida constamment à Avignon.

de cette province même, et qui successivement évêque d'Arras et garde des sceaux de Philippe de Valois, se trouvait en mesure de compléter le don de ses prédécesseurs, en même temps que ses relations d'amitié avec Pétrarque, ce protecteur zélé des arts, lui offraient l'occasion d'établir d'intimes rapports avec son clergé d'Italie, dont les dipositions exigeaient des ménagemens. Or, un don aussi remarquable que celui de dix-huit plaques exécutées par un procédé d'art inconnu au pays alors préoccupé de ces goûts honorables, n'aurait pu qu'atteindre ce but, à raison surtout de l'importance qu'on attacha toujours, en Italie, à la consécration du miracle de Bolsène, témoins l'exécution de la magnifique fresque de Raphaël au Vatican, et l'ombrageuse défiance qui interdit même encore aujourd'hui l'accès de ce reliquaire.

Peut-être aussi, car pourquoi s'arrêter quand on peut chevaucher sans contradiction dans le vaste champ de l'hypothèse, est-ce à ce beau travail dont l'Italie eût fourni les modèles, que notre école de Limoges dut de sortir à son tour des langes byzantins pour procéder d'une autre sorte, en adoptant, dans les vitraux aussi, le goût et les méthodes plus rapprochées de celles de la peinture proprement dite, qui apparaissent en effet, à partir de ces époques, dans les produits de ces deux arts. Giotto, mort en 1336, venait, en élargissant la carrière qu'avaient ouverte *Cimabue* et *Guido da Siena*, par de brillans mais timides essais, de dégager son art aussi, à l'exemple des premiers Pisans, d'un joug avilissant, le type grec *dégénéré*, et de nationaliser la pratique de l'art, en prenant avant tout la vérité pour guide. Ses nombreux et ardens disciples, dont le siennois *Simon Memmi*, durent attacher un grand prix à concourir à cette rénovation, en en propageant les principes. Or, lorsque nous voyons ce dernier peintre, ami de Pétrarque, l'oracle du goût, très en faveur à la cour de *nos* papes, résider très longtemps à Avignon où il mourut [1], auprès du même Benoît XII nommé dans l'inscription et

[1] Il faut que Simon Memmi ait fait plusieurs voyages en France où il mourut, puisque Vasari dit de lui (t. II, p. 208) : « *Fu chiamato in Avignone alla corte del papa, con* » *grandissima istanza dove lavoro tante picture in fresco ed in tavole..... Perche* » *tornato in* SIENA (où il aura pu reporter ses dessins exécutés en émail) *in gran credito* » *e molto percio favorito, gli fu dato a dipignere dalla signoria nel palazzo loro in*

qui le chargea de travaux dans sa basilique vaticane [1], ne pourrait-on pas supposer que le soin de mener à bien la traduction par l'émail des dessins du grand reliquaire qui lui auraient été confiés, a pu le conduire à Limoges où la présence d'un tel artiste et le renom dès lors européen, des beaux travaux de Giotto et de ses élèves, auraient opéré sur nos arts, et même sur leurs *procédés*, la transformation qu'ils subirent vers ce temps? Nous prouvons en effet par une épaisse plaque limousine émaillée en couverte et presqu'en relief, tirée de notre collection (pl. XVI de la 10me série) et qu'on peut comparer, comme dessin et même comme sujet, à l'ivoire gothique italien de notre planche (2me série, chap. XXII de l'atlas), que ce dut être vers ces époques que l'influence du nouvel art italien vint pénétrer dans nos fabriques. Dès lors, nécessité d'un grand surcroît de soins pour y appliquer aux émaux et aux vitraux qui ne furent jamais, comme nous l'avons prouvé pour la fresque, que la reproduction de dessins ou de cartons de maîtres, ce caractère italien qu'ils accusèrent depuis ce moment et qu'ils conservèrent, surtout jusque vers la fin du XVIe siècle; car depuis cette brillante floraison, leur éclat palissant n'offre plus à nos yeux qu'une longue agonie [2].

» *una sala a fresco una Vergine Maria con molte figure attorno..... E per mostrare* » *che non meno sapeva fare in tavola che in fresco* (nouvelle preuve de la flexibilité de » son talent), *dipinse in detto palazzo una tavola che poi ne fu fatto fare due in* » *duomo.* » La faveur populaire même de cet artiste Siennois, de cet ami de Pétrarque, qui n'avait pas alors de rivaux aussi bien en cour, auxquels le pape eût confié un travail aussi honorable que le revêtement, *par ses compositions*, du riche reliquaire de l'orfèvre Ugolin, résulte de ces mots de *Dellavalle* : « Mori alla corte del papa, in Avignone, e » nella chiesa di S. Domenico di Siena ebbe onorifici funerali. » Un artiste ordinaire n'eût pu prétendre à cette apothéose après translation, lorsque les papes eux-mêmes qui moururent à Avignon, étaient enterrés dans cette ville. Nous répétons d'ailleurs que le style des compositions du miracle n'est rien moins que byzantin, non plus que l'exécution de l'émail, et qu'il aurait suffi sans doute qu'*Ugolino*, le seul compétiteur qu'on puisse opposer à Simon Memmi pour ce travail, eût *vieilli*, comme le dit expressément Vasari dans les pratiques de la manière grecque, pour que Benoît XII lui préférât un maître qui « *aveva contrefatto la maniera di Giotto*, » laquelle était « *in tanta venera-* » *zione.* »

[1] Simon avait été chargé, par ordre du pape Benoît XII, de travaux pour le Vatican, même avant d'être appellé à Avignon, ce qui prouve une faveur remontant au commencement de ce pontificat, par conséquent à l'époque où les travaux du reliquaire durent être commencés. C'est ce que nous apprend une note de *Dellavalle* (p. 207).

[2] Cette *agonie* dura plus d'un siècle et demi, ainsi qu'on peut le voir par les derniers pro-

C'est encore ici de notre part une supputation toute conjecturale sans doute ; mais l'examen des monumens venant prouver cette métarmorphose et lui assigner cette époque, il serait de quelqu'intérêt de lui trouver une origine, tâche assez difficile, à raison des obscurs détours où vous replonge incessamment, dans le silence des chroniques, la rupture du fil conducteur qu'on avait cru d'abord saisir. Nous l'avons *entreprise*... qu'un *plus savant* L'ACHÈVE !

Lorsque l'art de l'émail eut secoué le joug qui restreignait son essor par des étreintes métalliques, il suivit, sous des conditions plus larges, communes aux vitraux de ce temps dont l'art se propagea surtout dans la Flandre et dans l'Allemagne, les progrès de la peinture encouragée dans ces États ; mais si la Germanie avide de toutes ces cultures, adopta celle de l'émail constatée par de nombreux travaux, du XVe siècle surtout [1], l'Italie, bien qu'elle eût concouru au progrès, dédaigna d'abaisser son orgueil jusqu'à nous faire cet emprunt [2], comme elle repoussa notre art si religieux pourtant de

duits datés ou désignés par l'excentricité du costume de Louis XV, qui domine avant tout dans de nombreux objets à usage personnel, *râpes à tabac*, *bourses et médaillons* qui ne doivent qu'à ce cachet, marquant le déclin de cet art, de figurer parmi nos *monumens*.

[1] Beaucoup de diptyques placés aujourd'hui dans nos collections et dont nous donnons un specimen (pl. XVII de la 10e série), appartiennent à l'art allemand, non seulement par le caractère du dessin, mais aussi par une exécution différente de celle de Limoges. On y remarque surtout le soin pris de repousser au poinçon tous les détails d'ornementation, tels que *nimbes perlés*, gemmes et pierres diverses entrant dans les parures, pour leur donner une coloration spéciale que leur forme semi-sphérique rend chatoyante et plus brillante. L'Allemagne, qui eut sa bonne part des largesses de nos rois et de nos abbés, en fait d'œuvres limousines de la première manière, les a conservées avec soin, comme on en peut juger par de très beaux échantillons qu'on en trouve jusque dans les plafonds, notamment à Dresde. Il n'est donc pas étonnant que du moment surtout où les difficultés du travail byzantin furent écartées, et où l'art nouveau participa à des procédés de la peinture, cultivée de bonne heure en Flandre et en Allemagne, on s'y soit approprié cette pratique, aucun sentiment de basse rivalité ne pouvant, comme en Italie, faire obstacle à l'adoption de tout ce qui tendait à agrandir le domaine des beaux-arts.

[2] S'il est exact de dire que *l'on n'emprunte qu'aux riches*, certes jamais l'Italie n'avait pu s'adresser à la France dans des conditions plus favorables que celles où se trouvaient nos fabriques d'émaux de Limoges, vers le milieu du XVIe siècle, époque où florissaient en même temps, comme nous le dirons plus loin, les fabriques de *Pesaro*, d'*Urbin*, etc., par des travaux analogues sur *terre*, qui constituaient une exploitation de luxe, une source de largesses pour les princes de ces petits états.

Il nous suffirait, pour le démontrer, de renvoyer encore aux nombreuses planches que

la peinture sur verre, jusqu'au moment où Jules II, cédant à ses impressions de voyage [1], admit nos modestes verrièrs à partager au Vatican la tâche et les lauriers des *Michel-Ange* et des *Raphaël.*

nous publions, d'après des monumens de cet art et surtout à celles appartenant à cette grande époque; car, tout en nous proposant de donner l'historique entier de l'émail à notre chapitre IX, nous avons cru devoir nous arrêter, quant aux configurations, à l'époque où cet art marcha sensiblement vers son déclin. Nous nous serions placé trop en dehors de notre cadre, en étendant ces reproductions jusqu'aux reflets que jeta cet art par des rayons obliques, tels que la découverte de l'émail sur or que Millin attribue à Jean Toutin, orfèvre de Châteaudun (vers 1630); tandis que l'existence, à Montpellier, d'une fabrique de ce travail, est constatée dès le XIV[e] siècle (v. note 1, p. 89). A plus forte raison devions-nous éviter d'atténuer les regrets que doit causer sa perte, en offrant aux regards les compositions si pâles à tous égards, des dernières dynasties des *Laudin* et des *Noualhiers,* aussi peu favorables que celle du roi régnant alors, à de belles cultures d'art.

[1] Jules II (Julien de la Rovère), qui avait été évêque de *Carpentras* et d'*Avignon,* n'avait pas oublié, lorsqu'il parvint au trône pontifical, l'effet prestigieux de nos vitraux français dont l'art, de plus en plus parfait, atteignait alors, dans le nouveau style en vigueur, la sublimité qu'il accuse, notamment dans les vitraux d'*Auch* signés *Arnauld de Mole* et datés de 1513. Lorsque, donnant l'essor à son goût pour les arts qu'il conciliait avec tant d'autres, ce pontife chargea Bramante de joindre par un palais nouveau le belvédère au Vatican, ce souvenir entra dans ses combinaisons « *Fu per ordine di papa* » *Giulio II,* dit Vasari (t. V, p. 336), *data commissione a Bramante di far fare in* » *palazzo molte finestre di vetro.* » Sachant que l'on exécutait en France des choses merveilleuses en ce genre « *in Francia cose maravigliose* » dont il vit un échantillon travaillé au feu « *lavorato a fuoco* » chez l'ambassadeur de ce royaume, il fit écrire en France pour attirer de ces artistes à Rome, en leur offrant de très grands avantages « *offerendo loro buone provisioni.* » Ce ne fut qu'en cédant à ces séductions que maître Claude « *Francese, capo di quest'arte* » et le dominicain Guillaume de Marseille, s'acheminèrent vers l'Italie, où nous suivrons leurs travaux à leurs dates. Ce qu'il importe seulement de constater ici, c'est que l'Italie resta, jusqu'au commencement du XVI[e] siècle, *à peu près* étrangère à la peinture sur verre, où l'on prétend pourtant que s'essaya Cimabue, dont l'exemple fut suivi, mais sans un grand succès, par quelques maîtres, tels que *Fabiano di Stagio Sassoli* (p. 340), et *Michel Agnolo Urbani, Cortonese pittore* (p. 346). L'espèce de découverte à cette époque de cet art (lavoro a fuoco) qu'on pratiquait depuis cinq siècles en France, implique par le fait le défaut de culture de l'émail sur métaux, dont les procédés analogues n'auraient pas manqué de faire éclore, d'assez bonne heure pour la conduire à perfection, la peinture sur verre dans un pays peuplé de grands artistes.

Cette brève démonstration que nous développerons ailleurs, se trouve confirmée par l'extrême rareté des vitraux dans l'Italie centrale, comme par cette remarque que les seules localités où l'on en trouve de vraiment remarquables, sont celles où, au témoignage de Vasari lui-même, notre *Guillaume de Marseille* exerça son talent, notamment à *Assise* et surtout à *Arrezzo,* dont l'église principale brille encore de tout l'éclat dû aux

Disons à ce sujet, sans prétendre non plus trancher ici la question qui s'agite souvent et que résout, pour le *servum pecus*, l'assertion trop explicite de notre savant d'Agincourt, de l'existence d'émaux italiens autres que ceux exécutés d'après le procédé *antique* et applicables aux bijoux comme l'orfèvrerie florentine [1], qu'une investigation très attentive des musées et cabinets italiens mêmes, qu'il nous a été donné de visiter, ne nous a rien révélé dont on puisse conclure qu'en aucun temps *l'émail* appliqué aux métaux ait pris un caractère d'art dans un pays où son emploi aux chefs-d'œuvre de céramique [2],

productions de cet artiste, devenu prieur dans cette dernière ville, et qui s'y fit aider par *maestro Giovanni franzeze miniatore* (p. 343), preuve du peu de concours qu'il put trouver dans les artistes italiens dont il dut former une école, lorsqu'il eût adopté Arezzo pour sa patrie « *Che si resolvette eleggere quella citta per patria e di francese ch'era* » *diventare Aretino.* » La mention que fait Vasari de cette conquête sur notre nationalité, d'un Français poursuivi par les lois de son pays (pour homicide en duel), et les éloges sans réticence qu'il donne aux beaux travaux de Claude et de Guillaume, indiqueraient qu'il ne manqua pour obtenir même faveur à nos grands artistes du moyen-âge, que des occasions d'exercer leurs talens sous le patronage italien.

1 Nous citerons surtout dans ce genre de travail où Benvenuto s'exerça avec tant de talent, principalement dans le fermail de la chape de Clément VII, deux admirables paix avec figures en émail en relief, qu'on voit à la galerie des offices de Florence. Plusieurs anciennes coupes de notre Musée royal offrent le même travail dans leurs anses. C'était sans doute une fabrique d'émaux de ce genre, ou du moins applicables à la joaillerie, dont l'existence, à Montpellier, est constatée pour 1317, sous le nom de *Manufacture d'émail sur or et sur argent* (voir le titre du *Trésor de Chartres*, cité par dom Vaissetes, *Hist. du Languedoc*, liv. 29).

On pourra juger par la jolie *agrafe reliquaire* de notre collection, comprise dans notre planche XXXI de la 3e série, en quoi ce travail sur argent, du XIVe siècle, différait de celui des émaux sur cuivre.

2 L'invention de cette poterie émaillée, dite *majolica*, devrait dater d'une époque bien plus éloignée que celle qu'on lui assigne, d'après ces innombrables incrustations évidemment contemporaines de monumens des XIe et XIIe siècles, que nous avons signalées sur divers points de l'Italie, Pavie, Bologne, Pise, Rome, etc. Les progrès de cet art n'auraient donc consisté, au XVIe, que dans l'application à ce procédé du beau goût de dessin règnant alors, dans les variétés de formes et dans la collaboration assez rare, à ce travail fort ingrat, d'artistes de talent appellés par le duc d'Urbin ou autres grands *Mécènes* de ces belles fabriques.

Lorsqu'on a pu juger, comme notre longue expérience ne nous en a que trop procuré les moyens, de l'immensité des produits en *monumens* de toute sortes, vases, fontaines, bassins, flacons, plats, salières, encriers, etc., de cette fabrication de deux siècles dont les sièges principaux, *Faenza, Ravenne, Urbin,* n'en offrent plus la moindre trace, sans que la substitution, par d'insignifiantes poteries, puisse, à aucun égard, expliquer l'abandon

comme aux magnifiques produits de ces talens héréditaires confondus sous le nom de *Lucca della Robbia* [1], a laissé de si belles traces d'une

de ces pratiques si répandues et auxquelles le sol de ces localités offrait un aliment inépuisable, on ne peut s'étonner de voir nos beaux produits, à peu près jumeaux, de l'émail, suivre des phases parallèles et s'effeuillant aussi après la floraison, laisser dessécher à tel point tous les germes de leur culture, prolongée cependant presque jusqu'à nos jours, que les essais qu'on en fait aujourd'hui pourraient, comme dans les vitraux, passer pour une découverte. Cette instabilité de belles traditions que rien ne remplace, tient il est vrai, non seulement à la satiété et aux variations de nos goûts, mais au cachet de décadence dont s'entachaient de plus en plus, cédant au mouvement de l'art, les derniers produits de ces œuvres, et souvent même à l'oubli des procédés de confection, comme en témoigneraient nos derniers vitraux peints au XVIIe siècle, dont la couverte s'écaille à l'ongle, quand ceux antérieurs de six siècles restent inaltérables aux efforts mêmes de la lime. La majolica eut aussi ses derniers *Laudins*. Son nom seul subsiste aujourd'hui, mais appliqué, comme nous l'avons vu, dans une enseigne de Rome, près de la maison de Pilate (*Casa di Rienzi*), à des faïences près desquelles notre vaisselle usuelle de ménage serait vraiment *monumentale*.

[1] Même remarque quant à l'oblitération des principes d'art et des procédés de confection de cette plastique émaillée, en usage pendant un siècle et demi, puis délaissés en Italie, comme chez nous, malgré l'effet produit par l'*invention*, très célébrée au XVIe siècle, de nos rustiques figulines si inférieures à tous égards aux très remarquables produits analogues de l'Italie, cultivés depuis longtemps à quelques journées de distance du foyer où l'un de nos plus grands artistes s'épuisait en efforts pour atteindre ce but. Ici surgit en nous un souvenir pénible. Lorsque l'on compatit, comme nous avons fait, à la lecture des Mémoires de notre *Bernard Palissy*, homme prodigieux à d'autres égards encore, aux tortures de toute espèce que s'imposa, de son propre vouloir, ce *géomètre* aspirant à la gloire que lui conquit le titre de *potier;* lors qu'assistant à ces essais si longtemps et si cruellement stériles, où l'intrépide expérimentateur consume sa santé et ruine sa famille pour la seule satisfaction de nous doter d'un art qu'il savait exister, puisque ce fut, dit-il, *une coupe italienne* qui vint éveiller cette ardeur, bien plus facile à satisfaire par le trajet de *Saintes* à *Florence*, que par cette vie de damné ; quand on s'est justement extasié sur le sentiment d'art dominant à tel point dans cette âme élevée, que les angoisses de la faim n'arrachèrent jamais à Palissy un travail imparfait, quelques instances qu'on lui fit, pour le céder au lieu de le détruire (circonstance qui exclut des œuvres *personnelles* de ce grand artiste, la plupart de celles de nos collections exécutées sur ses moules, ou par des imitateurs moins consciencieux et surtout moins savans dans l'application de l'émail), on éprouve bientôt plus de pitié que d'intérêt, en découvrant que quelques mois d'attente auraient épargné à ce martyr de son art, ce dur noviciat, ces cuisantes épreuves plus héroïques que réellement utiles. En effet, à l'époque même où s'élaboraient ses essais (qui datent de 1539), le protecteur de tous les arts, sans acception d'origine, large dispensateur de largesses vraiment royales, livrait son château de Madrid à l'habileté éprouvée dans des travaux du même genre, *du petit neveu* du célèbre inventeur de cette même *terra invetriata* dont Palissy poursuivait la découverte : « *Fu condotto in Francia* (dit Vasari de » *Jérôme della Robbia*, t. III, p. 54 et 55), *dove fece molte opere per lo re francesco a*

pratique d'art que n'est pas venu remplacer, comme chez nous en fait

» *Madri..... Lavoro anche di terra molte cose in orliens e* PER TUTTO QUEL REGNO *fece* » *opere, acquistandosi fama e bonissime facultà.* » Aussi, tandis que quinze années de sacrifices et d'essais n'avaient pas encore conquis à notre Palissy cette célébrité *en ces matières* qu'il n'obtint que lors qu'échappé, pour son compte, au bûcher du parlement de Bordeaux, par application de l'édit de 1559 contre les hérétiques, il put, sous le haut patronage du connétable de Montmorency, exercer en paix ses talens, un étranger praticien du même art se gorgeait d'or aux dépens du grand roi dont il embellit la demeure, en exécutant le pavage à dessins (semblable sans doute à celui que son frère *Lucca* exécutait alors dans les loges de Raphaël et dont il reste peu de parties intactes), les revêtemens de lambris, les cheminées à statues, bas-reliefs, ornemens et devises émaillés, tombés, pour ainsi dire, à nos yeux, sous le marteau des démolisseurs. Consultons encore sur ce point le témoignage de Vasari, son contemporain : « *Perche risolutesi* Girolamo) » *di tornare à Godersi nella patria le* RICHEZZE *che si aveva con fatica e sudore* » *quadagnate ed anco lasciare in quella qualche memoria, si acconciava a vivere in* » *Firenze l'anno* 1553, » longtemps par conséquent avant que Palissy pût jouir, à son tour, du fruit de ses *fatigues* et de ses SUEURS.

Mais ce qu'il faut surtout bien constater ici pour rentrer dans l'objet de notre travail, dont ces digressions nous écartent, c'est que malgré l'espèce d'affinité de la *terra invetriata avec l'émail sur métaux,* la belle culture du premier de ces arts à Florence, avant le milieu du XVe siècle, n'implique pas celle de l'autre, qui, plus durable, au moins par la nature de la substance à laquelle s'applique l'émail, y aurait laissé des vestiges qu'on ne rencontre nulle part, tandis que ces états regorgent encore des produits de la *terre* vitrifiée de la famille *della Robbia.*

Le chef de cette race d'artistes dans laquelle s'est concentrée l'exécution de cette plastique émaillée (*Lucca della Robbia*, naquit en 1388. — Initié de bonne heure (vers 1414) aux mystères de l'art, par des études de dessin et de modelage en cire, faites sous les maîtres de cette époque, les orfèvres florentins, il puisa dans les leçons de *Laurent Ghiberti,* le grand talent dont il fit preuve, comme sculpteur d'abord, par de nombreux travaux en marbre épars, à Rimini et Lucques, dans toute la Toscane, et dont la galerie de Florence (*les offices*) conserve de beaux monumens. La variété de ses talens, prouvée par la décoration en bronze doré de l'orgue de la cathédrale de Florence, et par les portes de bronze à dix compartimens de la sacristie de *Santa-Maria del Fiore,* où il se montra le digne émule du vainqueur au concours des portes du baptistère, le conduisit sans doute à de nouveaux essais. De là naquit l'*invetriatura*, enfantement du génie de cet artiste, selon Vasari, qui n'eût pas pris le soin d'expliquer et fait un si pompeux éloge de cette *découverte,* évidemment empruntée à nos beaux travaux en émail sur cuivre, si l'Italie dès lors, et même dans le temps où vivait cet historien de l'art, artiste lui-même, en eût possédé des fabriques : « *Andô tanto ghiribizzando*, dit-il, *che trovô modo da difen-* » *derle* (l'opere) *dall'ingiurie del tempo* (résultat depuis longtemps obtenu à Limoges) ; » *perchè dopo avere molte cose esperimentato, trovô che il dar loro una coperta* » *d'invetriato addosso, fatto con stagno, terraghetta, antimonio, ed altri minerali e* » *misture cotte al fuoco d'una fornace apposta, faceva benissimo quest'effetto e fa-* » *ceva l'opere di terra quasi eterne. Del qual modo di fare,* ajoute-t-il, *come quegli*

*

de décorations de table surtout, l'emploi du *kaôlin*, découverte assez

» *che ne fu* INVENTORE » (nous croyons avoir prouvé, par ce que nous avons dit des incrustations monumentales, que quoi que dise Vasari et *Passeri* dans une dissertation spéciale, cette *invention*, en tant qu'elle serait l'origine de la *majolica* du duché d'Urbin, date de beaucoup plus loin) « *riporte lode grandissima e glie ne avranno obligo tutti* » *i secoli che veranno* » (t. III, p. 48). De quelles expressions se serait donc servi Vasari, s'il eût connu et bien apprécié les produits non moins *éternels* et bien plus variés d'*effet* de nos fabriques de Limoges ?

Il faut reconnaître pourtant que le procédé de *Lucca* diffère essentiellement de celui de Limoges, non seulement en ce qu'il s'applique à un excipient terreux plus rebelle à la couverte et à l'action du fer que le cuivre où la tôle, mais aussi parce que la peinture n'y apporta d'abord qu'un faible contingent, la sculpture ou plutôt le modelage en terre constituant son principal effet. Il paraît cependant que cet artiste même parvint à agrandir le cercle de cet art, par les procédés de coloration et de dessin d'ornemens, comme en offre le vêtement de sa *figure africaine*, que nous avons rapportée de Florence (pl. XXXII de la 2e série), et même de *figures et histoires peintes ;* car Vasari lui fait exécuter, dès les premiers temps, la voûte en coupole et le pavage d'une salle du palais, que bâtissait alors Cosme de Médicis : *Di terra colorita..... con varie fantasie*, ce qui fait remonter, vers le milieu du XVe siècle, ces beaux pavages dont on admire l'effet d'ensemble dans une salle du palais Pitti, et dont il existe encore quelques riches débris dans la *maison des Musiciens*, à Reims, et aussi dans le château d'Ecouen, où Palissy n'eut sans doute qu'à imiter le travail fait à Madrid par le petit-neveu de Lucca. Quant aux histoires et figures peintes sur surface plane, il paraît que ce ne fut qu'à une époque voisine de sa mort, qu'il entreprit cette nouvelle tâche, qui avait beaucoup de rapport avec nos émaux peints *par apprêt*, et qui dut influer, sous ce point de vue seulement, peut-être sur leur perfection et sans contredit sur les travaux de la majolica italienne : « *Poco prima che* » *morisse, aveva comminciato a fare storie e figure dipinte* IN PIANO, etc. » (p. 51). C'est une nouvelle démonstration de l'ignorance où l'on était alors en Toscane, du procédé d'exécution des plaques du miracle de Bolsène à histoires et figures *dipinte in piano*, fabriquées alors depuis un siècle, et exposées à peu de distance de Florence.

Le renom de ces œuvres fut bientôt tel, que deux frères de Lucca, *Ottaviano* et *Agostino*, sculpteurs célèbres, quittèrent leur ciseau pour s'adonner aussi à cette plastique émaillée, dont ils exécutèrent de beaux travaux en France et en Espagne, sans négliger toutefois d'illustrer aussi leur patrie, notamment par les voûtes de la chapelle de marbre et de celle de Saint-Jacques, de l'église de San-Miniato, etc., etc. Un des travaux les plus importans, exécuté par Augustin, en 1461, après la mort de son frère, fut la façade de l'église de *San-Bernardino de Perugia*, où il fit preuve du triple talent d'architecte, de sculpteur et d'émailleur, comme dans une porte de cette même ville et dans deux portes de l'église de Saint-Pierre.

Vinrent ensuite briller à leur tour les neveux et petits-neveux de Lucca ; *Andrea* d'abord, fils de *Marco*, autre frère de *Lucca*, et dont nous avons admiré les magnifiques compositions en plastique émaillée, réunies dans la cathédrale d'Arezzo, par les soins d'un des derniers évêques. Son talent comme sculpteur en marbre est en outre prouvé par des monumens qu'il fit marcher de front avec la pratique nouvelle : mais ce sont surtout ses

récente *pour nous* et que le Limousin revendique encore à bon titre [1].

productions dans ce dernier art, qu'on trouve tellement multipliées en Toscane et aujourd'hui dans nos collections, qu'on ne saurait se rendre compte d'une fécondité pareille, si la précocité d'études faites en famille et l'âge avancé auquel il mourut (88 ans), ne l'expliquaient du moins en partie. A l'époque de cette mort (en 1528), Andrea, qui, selon Baldinucci, avait eu huit fils (quel espoir d'une illustre famille!), en laissa deux dans la carrière qu'il avait si bien parcourue, l'un, *Lucca*, qui exécuta de grands travaux au Vatican, sous la direction de Raphaël, et l'autre, ce Jérôme que nous avons vu en France s'enrichissant des largesses de François Ier, tandis que son émule français, notre Bernard Palissy, était réduit à brûler son plancher et ses meubles, pour allumer son four. A la mort de Jérôme qui resta en France, malgré ses projets, ne pouvant plus aller partager ses richesses avec son frère Lucca qu'il avait perdu, cette famille s'éteignit, du moins dans ces traditions poursuivies pendant plus d'un siècle et demi, et l'art qu'avait crée le génie de Lucca suivit sa famille au tombeau : « *L'arte priva del vero modo di lavorare gl'invetriati;* » *perciocchè sebbene dopo loro si è qualcuno esercitato in quella sorta di scultura, non* » *è pero niuno giammai à gran pezza arrivato all' eccellenza di* LUCA VECCHIO, *d'*AN» DREA, *e degli altri di quella famiglia* » (Vasari, *ibid.*, p. 55). Cette absence de *traditions d'école, cette floraison viagère dans une seule branche de la grande famille des artistes florentins de ce temps*, d'un art dont l'analogue s'est si longtemps perpétué, par transmission de famille à famille, dans nos ateliers de Limoges, dans nos écoles de peinture sur verre, grâce à la vigoureuse organisation de nos corps de métiers, réglementés par des *statuts royaux*, comme nous l'avons montré en parlant des *huchiers* de Rouen, ne peuvent qu'ajouter encore à tant d'autres argumens que nous n'avons ainsi multipliés que parce qu'il s'agit d'une question nationale soulevée pour la première fois, et dans laquelle nous avons contre nous, depuis la haute autorité des historiens mêmes de notre art, jusqu'à celle des *biographes*, gens plus faciles à convaincre et qui nous reviendront *peut-être*.

[1] Bien que l'on pratiquât dès le Ve siècle (il y a constatation pour 442) la fabrication de la porcelaine dans la Chine, ce lac éternel, immuable, d'où sont sorties imperceptiblement tant et tant de nos sources, et quoiqu'on assigne même à ce riche produit de la céramique une renommée plus ancienne, en y voyant la solution du problème que pose Pline, lorsqu'il parle de ces vases *murrhins* rapportés d'Asie par Pompée, et dont un seul aurait été payé, par Néron, plus d'un million de notre monnaie; il demeure constant que cet art et son exploitation surtout, sont, pour notre Occident, une découverte nouvelle, à peine entrevue sur quelques points, avant que la route des Indes ne fût frayée, par des importations de Chine, dues à ces Vénitiens qu'on retrouve toujours comme intermédiaires dans les relations des deux mondes, et dont l'intérêt commercial se lia constamment à celui des beaux-arts. La porcelaine, mieux connue au XVIe siècle par quelques beaux produits dus aux voyages des Portugais, mais dont on ignorait les élémens constitutifs, présumées être de la poudre de nacre (voir *De subtilitate et inventione rerum, a Cardano,* liv. V, *vasa figulina*), devint alors l'objet d'études sérieuses de la part d'un chimiste occupé du *grand œuvre,* travail dont, du moins cette fois, sortit un résultat dans la fondation (vers 1530), par Auguste II, roi de Pologne, de la manufacture de Saxe. Ce ne fut toutefois qu'au commencement du XVIIIe, que l'épuration des pâtes et le per-

C'est ce que prouveront les résultats de nos recherches vers ce

fectionement des procédés permirent de donner l'éclat et la transparence orientale aux produits de la fabrique de *Meissen*. Alors s'engagea, entre les souverains allemands, une lutte d'efforts où les moyens diplomatiques, l'*espionage*, la *séduction*, la *captation*, ne furent pas épargnés, et que vint couronner l'enlèvement de vive-force, à titre de trophée, des *pâtes de Meissen*, par le Grand Frédéric, héritier en ce point des goûts de son père, qui n'avait consenti à céder à l'électeur de Saxe (le même Auguste II) *quatre rouleaux de Chine*, qu'il possédait à Berlin, « qu'en échange d'un régiment de dragons » (*Mélanges tiré d'une grande Bibl.*, t. XXXI, p. 359). Cependant la France à qui ses relations avec le Japon, vers le milieu du XVIIe siècle, avaient procuré les moyens de posséder de ces produits pris à leur source, et dont un bel ensemble, imité de la collection de Dresde, fut réuni à *Meudon* par le Grand Dauphin (fils de Louis XIV), s'occupait à son tour de nationaliser cet art, qui vint porter le dernier coup à la culture de l'émail sur métaux. Le village, voisin, de *Sèvres* fut le premier laboratoire ouvert à ces essais qu'une manufacture rivale, celle de *Vincennes*, tentait aussi de son côté; mais leurs brillans produits si recherchés aujourd'hui, par l'*absence* même de la *qualité* (la solidité et la *dureté* de la pâte et de l'émail) qui ne leur fut donnée que plus tard, ne présentant pas, *sous ce rapport*, une assimilation complète avec ceux de l'Asie orientale, on s'ingénia pour arriver *à* cette perfection, enfin obtenue par la découverte dans notre sol, du *kaolin*, dont l'Allemagne (on l'avait découvert à *Passau*) se montrait trop avare pour qu'on pût s'en pourvoir à aucun prix. C'est ici que le *Limousin*, cette providence de l'émail, ressaisit, sous la nouvelle espèce, son sceptre déjà fort caduc sous l'ancienne, en ouvrant dans ses sillons de *Saint-Yriex-Laperche* une mine dont s'alimentent, depuis 1774, nos principales manufactures et naturellement celle *royale* de Limoges, qui fut annexée en 1784 à celle de Sèvres.

Il faut lire dans une petite publication remplie de détails curieux, qui a pour titre : *Historique et statistique de la porcelaine du Limousin*, par M. Allaud aîné, fabricant et l'un des descendans d'un des premiers directeurs de l'ancienne manufacture royale de Limoges, par combien d'embarras et de rivalités fut acheté le triomphe du *kaolin chinois* de notre province limousine : mais ce triomphe n'en fut que plus éclatant, comme l'atteste la prospérité des nombreuses et nouvelles fabriques fondées depuis quelques années à Limoges et lieux circonvoisins, où l'on en comptait vingt-quatre en 1838. Ce serait donc encore à cette province, en possession depuis neuf siècles de nous doter de ses émaux et peut-être de nos vitraux, que serait due la poursuite de cet art avec des élémens variés, mais où l'application à nos jouissances usuelles compense le prestige attaché aux simples travaux d'art. Et n'est-ce pas d'ailleurs à cette même origine que viennent remonter, sous ce dernier rapport, les productions si variées, en plastique comme en peinture, de l'atelier royal de Sèvres, pourvoyeur, à son tour, comme fut autrefois Limoges, des dons de la munificence souveraine, vaste et brillant foyer d'où l'art de notre céramique uni, par réalisation de notre hypothèse, à celui de la peinture sur verre, rayonne par ces dons jusqu'aux extrémités du globe, en même temps que ses reflets sur tant de constellations secondaires en féconderont les produits; car, malgré la perfection acquise, c'est toujours au progrès qu'il faut tendre? Et quelles garanties nous offrent, pour atteindre ce but, le zèle infatigable et la surveillance rigoureuse et éclairée d'un directeur comme le savant *M. Brongniart !*

but, dans deux localités où des produits quelconques des fabriques que l'on suppose avoir existé en Italie, auraient assurément trouvé place et se seraient conservés jusqu'à nous, bien mieux que les œuvres analogues mais étrangères qu'on y rencontre. *Bologne*, ville de tout temps renommée par la culture des lettres et des *arts* et par les soins que prit son université, très célèbre dès le XII[e] siècle, de perpétuer les traces de ces cultures nationales, possède dans son musée dit *des antiques*, une riche collection formée en grande partie par un patriote zélé (le général Ferdinand Marsigli [1]) de vases de toutes formes, à dessins et figures, et de plats de ce beau travail dit *majolica*,

Le nom de *porcelaine* fut appliqué d'abord à la majolica, par le duc Guidobaldo II della Rovere, qui désigna ainsi les produits de la fabrique de *Pesaro* qu'il avait fondée, en 1538, sous sa protection spéciale, et dans la vue surtout, dominant aujourd'hui pour les travaux du *même nom* de Sèvres, d'en faire hommage aux souverains. La plupart des travaux de cette fabrique de Pesaro furent exécutés d'après les estampes alors publiées de compositions de grands maîtres, ce qui a souvent fait prendre ces reproductions de troisième main, pour le travail original de ces artistes.

1 Né à Bologne en 1658, *Marsigli*, dont la passion pour l'étude se manifesta de bonne heure, avait puisé dans ses voyages en Orient une expérience et des goûts qu'il sut mettre à profit en rendant, comme militaire, de signalés services à l'empereur *Léopold*, dans sa défense contre l'invasion menaçante des Turcs, et en profitant de son séjour dans ces contrées lointaines, pour enrichir l'Europe de nombreux manuscrits *orientaux, arabes, persans et turcs*, restés en grande partie à la bibliothèque de Vienne. Instruit dans la physique, dans l'histoire naturelle et dans la botanique, goûts qui, chez un personnage de ce rang (il avait été nommé, en 1709, *général* des troupes de Clément XI), emporte la formation de riches collections, il fit don, en 1712, au sénat de sa ville natale, du fruit de ses recherches, première base de fondation de l'Institut des sciences et *des arts* de Bologne, dont il rédigea lui-même les statuts. L'intérêt et la gloire qui s'attachent à une telle création, furent pour Marsigli de nouveaux stimulans, et tous les soins de sa vieillesse furent consacrés à enrichir encore la collection qu'il avait offerte à Bologne. Fontenelle, qui a compris dans ses éloges celui de cet associé étranger de l'Académie des Sciences de Paris, parle de savantes emplètes faites directement dans ce but, dans des voyages que fit Marsigli en *Hollande* et en *Angleterre*. Les nombreux produits de nos arts français qui figurent dans son musée, comprennent nécessairement la France dans cette exploitation personnelle, que ce voyageur infatigable dut naturellement faire précéder de recherches analogues faites dans sa patrie : d'où l'on devra conclure que l'absence de productions italiennes, à mettre en *parangone* avec nos émaux de Limoges très abondans dans cette collection, implique l'inutilité de ses recherches sur ce point, à une époque où n'avaient pu se produire pour l'Italie les causes de destruction, et principalement celles d'appauvrissement d'objets d'art, multipliées depuis quelques années surtout, par l'avidité des touristes et par la cupidité de leurs parties contractantes, toujours prêtes à seconder cette spoliation par l'or.

dont regorgeaient surtout les apothicaireries vénitiennes et de la marche d'Ancône, qui s'en sont purgés depuis quelques années surtout au profit de nos musées et collections [1]. A cet assortiment de

[1] C'était surtout dans les *spezzerie* italiennes que brillait cette ornementation. Les serpens enroulés qui forment le plus souvent les anses des grands vases, indiquaient leur destination affectée à la thériaque, cette panacée universelle composée en partie de chair de vipères, dont faisait depuis longtemps un si grand commerce la ville de Venise, où nous vîmes encore, l'année dernière, dans une officine voisine du *Ponte Rialto*, un étalage de ce genre qui résistait aux offres de nos collecteurs ou de leurs courtiers. Mais ce qui prouve mieux encore cette affectation spéciale, c'est indépendamment de la célèbre pharmacie du palais de *Pesaro*, la translation tout d'une pièce, dans le domaine de la *Santa-Casa* de *Lorette*, de l'apothicairerie d'un duc d'Urbin (dit-on), composée d'environ quatre cents vases, restés, affectés à un service de même nature, dans un local voisin de la célèbre église. C'était une heureuse occasion pour nous de comparer entre eux les produits de cet art et d'y chercher, dans les plus beaux, sortis de ce duché, berceau de Raphaël, la trace du pinceau des artistes célèbres qui mirent ces fabriques en renom, par des essais de leur jeune âge, comme celui que nous possédons (une plaque de majolica offrant, dans un dessin habile, la première pensée du célèbre massacre des innocens) ; mais il faut ou que le duc n'ait pas compris dans son présent les chefs-d'œuvre de cette époque, ou que la fabrique de la *Santa-Casa* ait cédé à quelques séductions, comme celle dont nous parla le custode, en nous montrant un vase de la capacité d'environ deux pintes, dont un Anglais offrit le contenu en or en échange du contenant ; car ce vase, lui-même, *attribué à Raphaël* (un autre artiste du même nom aurait, selon M. Vallery, travaillé à ces décorations), non plus que les autres pièces un peu remarquables de cette collection, ne nous a paru digne, à beaucoup près, d'un tel *hommage*. Il y a loin en effet de ces vases fort célébrés, comme placés en grand nombre au point de vue synoptique des touristes, aux belles productions du même art que nous avons pu voir dans quelques collections d'Italie et même dans les nôtres, et qui appartiennent toutes à la fin du XV[e] siècle ou aux premières années du XVI[e] ; car ce ne fut qu'à cette époque que l'invention du vieux Lucca paraît avoir reçu son application à ces ustensiles, par le talent d'un de ses descendans appelé à *Pesaro* par le prince alors régnant dans cette ville (voir la dissert. de J. B. Passeri — *Nuova raccolta Caiogeriana*, t. IV). *Gubbio, Urbin, Castel Durante, Fermignano*, etc., rivalisèrent bientôt avec Pesaro, comme on le voit par des œuvres de *Marco Giorgio* (de Gubbio), datées de 1537, par des travaux de plastique faits à Urbin, par *Frédéric Brandini*, auxquels s'appliquerait ce mot de Michel-Ange : *Se questa terra diventasse marmo, guai alle statue antiche* (Vasari), et surtout par les vases exécutés par les deux frères *Orazzio* et *Flaminio* FONTANA, d'Urbin, vers 1540, époque de la perfection de cet art qui *s'étendit* bientôt, mais en perdant de sa sève, comme il arrive toujours, aux fabriques de *Faenza*, de *Rimini*, de *Forli*, de *Bologne*, de *Ferrare*, de *Ravenne* et autres, dont sont sortis surtout les vases à *drogues* dont nous venons de parler, et ces milliers de plats, assiettes, coupes, etc., dont sont surchargés depuis dix ans les dressoirs de nos marchands de bric-à-brac. Ce qu'on peut remarquer, même dans la fontaine et le bassin *à laver* de notre collection (pl. XXVI de la 8[e] série), comme preuve du goût et de la pensée qui dominaient toujours alors dans toutes les compositions d'art, c'est l'accord des sujets avec l'usage du

produits indigènes, se trouve annexé un bon nombre de diptyques, de vases, de plats et de coupes émaillés sur tôle, et dont aucun, autant que nous en avons pu juger par notre coup d'œil rapide de visiteur, familiarisé avec ces produits, ne nous a paru antérieur au XVI[e] siècle, ni provenir d'autres fabriques que celle de Limoges, dont nous avons vu le cachet *monogrammatique* empreint sur les plus importans. D'autres (tels qu'un grand triptyque en grisaille, composé de cinq plaques, légende de saint Jean-Baptiste) reproduisent des œuvres limousines que nous publions (pl. XXI de la 7[e] série); en un mot, rien dans ce musée national constitué sous le patronage et dans le local même de l'université bolonaise et enrichi de productions étrangères, aux frais du fondateur dont le buste y domine, rien absolument rien n'est venu nous démontrer, ce qu'on n'eût pas manqué de faire si la matière n'eût manqué, que l'Italie aussi pouvait revendiquer pour elle, ou du moins partager avec la France l'insigne honneur qu'elle accorde *ici* à ces productions de notre art.

Un autre fait pris de plus haut et partant plus frappant encore, c'est la pompeuse hospitalité que le célèbre musée du Vatican, dépourvu d'ailleurs, comme la plupart de ceux d'Italie, d'autres échantillons de cet art, accorde à une suite de nos plaques limousines d'une époque voisine de la décadence de cet art et d'un travail très ordinaire. Dans une des principales galeries du *musæo sacro*, au lieu le plus *en jour*, s'élève triomphalement une sorte de pupître tournant, en bois des îles, fabriqué *a posta*, que garnissent dix-huit plaques d'émail d'environ sept pouces de hauteur sur cinq, à sujets religieux, avec illustrations résultant d'inscriptions toutes *pontificales*, rehaussant encore l'importance de ce trophée élevé en 1832 par le pape Léon XII à la gloire de notre art français. Or ces plaques, d'après l'inscription latine [1], seraient l'œuvre d'un artiste de

vase. Ici, comme il s'agit d'une fonction hydraulique, c'est le jeu des tritons dans la mer qui baigne le rocher où Andromède attend Persée, et le triomphe de Galatée sur les eaux qui décorent le vase et la vasque.

1 Cette inscription porte : OPUS ROBERTI VAUQUERII IN ARTE ENCAUSTICA ET PICTORIA SOPRA MALTHAM LONGE EXCELLENTIS FACIEBAT. A. D. MDLX : mais nous craignons d'avoir commis erreur en la copiant; car si Robert Vauquier mourut, comme l'affirme Millin, en 1670, il serait évident qu'il ne put exécuter, 110 ans avant cette époque, ces

Blois, *Robert Vauquier*, que Millin (*Dict. des beaux-arts*, t. II, p. 515) fait mourir en 1670, ce qui en assigne l'exécution à une époque très tardive et bien postérieure à la grande floraison de cet art. C'est en effet le cachet que porte ce travail si fastueusement honoré au foyer même de cette grande école classique, *hors de laquelle il n'est pas*, non plus, de *salut*.

Que penser donc du dédaigneux silence que gardèrent toujours les écrivains de ce pays sur nos chefs-d'œuvre de ce genre, lorsqu'on en voit les produits secondaires en tel honneur dans leur premier musée? et quel accueil y serait fait à des productions comme celles qui jettent tant d'éclat dans le nôtre, ces beaux agencemens de plaques provenant de la Sainte-Chapelle (François I[er] et Henri II en prière), les portraits du connétable de Montmorency, de François de Guise, d'Henri II, de Chabot, etc., etc., et ces admirables aiguières, plats, vases, coupes, hanaps, etc., où l'on peut déchiffrer les noms, toujours évidemment français, de cinquante *artisans* bien supérieurs à tous égards à l'artiste qu'un pur hazard fit couronner au *Capitole* (autrement dit au Vatican)? Et cependant ce brillant specimen où se heurtent des noms aujourd'hui *chers* en France, mais très longtemps fort peu connus, les Jean et Léonard Limousin, les Pierre et Jean Courtois, les P. Rémond et tant d'autres qu'on pourra juger par leurs œuvres dans les planches, au nombre de plus de quarante, que nous en donnons, ne peut donner qu'un aperçu de ce que possède encore la France, après bien des mutilations et émigrations de ces prestigieux produits dont quelques collections privées, et nous pourrions citer la nôtre, suffiraient seules à défrayer cent *dressoirs* bien plus remarquables que le trophée du Vatican.

Telle est ou plutôt telle fut cette brillante culture à peine remarquée par les premiers scrutateurs des procédés de l'art et que les plus intéressés à engranger cette récolte (nos historiens de l'art français) livrent à qui ne la réclame pas, car des écrivains d'Italie nul, si ce n'est le père Dellavalle dans sa remarque *incidente* sur le reliquaire siennois, n'a revendiqué ce que d'Agincourt leur accorde.

plaques qui, sans être une œuvre de complète décadence, ne participent pourtant à aucun égard de nos douze beaux émaux ovales de Léonard, datés de 1557, dont nous avons donné quelques planches (XV, XVI, XVII et XXXVII de la 7e série).

Trop riches pour briller d'une gloire d'emprunt, trop fiers pour se parer des dépouilles d'autrui, c'est en nous accablant du poids de leurs dédains, en procédant par le silence [1], arme si meurtrière, alors que des arrêts des arbitres du goût dépend l'obscurité ou la gloire, qu'ils étaient parvenus à imposer à nos écoles mêmes le joug humiliant qu'on secoue enfin de nos jours. Pourquoi faut-il que subjugué, par cette allure fanfaronne, nos maîtres aient, et des premiers, accrédité plutôt que combattu ces prétentions outrecuidantes!

Notre *siège était fait*, et la *mise en page* de ces prolégomènes de notre chapitre IX n'admettait aucune interpollation, pas même par une de ces notes épisodiques dont nous nous montrons si prodigue, lorsque nous a été remise, *de la part de l'auteur*, une NOTICE HISTORIQUE SUR LES ÉMAUX, LES ÉMAILLEURS, *leurs divers ouvrages et les procédés de fabrication en usage à Limoges*, publiée tout récemment

[1] On ne saurait douter que ce moyen négatif qu'empioient, même encore aujourd'hui, les principaux organes de la publicité, pour éviter de donner du retentissement aux vues, aux argumens, et surtout aux prétentions fondées de leurs adversaires, ne soit entré dans les combinaisons de Vasari et des autres prôneurs exclusifs de l'art italien, aux dépens de tous autres, lorsqu'on voit un de leurs complices, dans cette sorte de coalition tacite, le père *Dellavalle*, qui avait déjà reproché à Vasari de n'avoir pas cité le siennois Ugolino Vieri, auteur du reliquaire d'Orvicto (note de la p. 132 du t. II), accuser positivement le panégyriste outré des Florentins, de s'être abstenu à dessein de citer, dans l'occasion importante, certains artistes siennois dont il avait fait mention *incidente* dans d'autres parties de son ouvrage : « *Il Vasari, a cui il* SISTEMA *di dedurre da firenze tutto il* » *primo magistero dell' arte risorgente fece ombra, e lo indusse in varie contradi-* » *zioni, si* SCORDO *quasi in ogni vita degli artefici di cio che scritto aveva de' prece-* » *denti; e dopo avere per esempio confessato che al tempo di Giotto eranvi in Siena* » *molti maestri, nella vita di Simone* (Memmi) *dichiara all' improviso anche Simone* » *discepolo di Giotto, quantunque non lo sia stato mai*, etc. » (Note des pages 207 et 208 du t. II de Vasari.)

On a vu plus haut que M. le duc *Serra di Falco* reproche également au comte de *Cicognara* de n'avoir fait mention aucune des artistes siciliens du moyen-âge, afin de réserver à *son* Italie *seule*, à l'exclusion de la Sicile, la gloire du réveil de l'art. Or, quand on voit si clairement ces mesquines passions s'exercer dans des intérêts de localités au préjudice même de l'intérêt national qui doit tendre à glorifier tout ce qui, dans l'ensemble d'une nation, constitue ses titres divers, soit que ceux qui les ont conquis appartiennent à une province ou à une autre, comment ne pas être en éveil sur cette sorte de conspiration du silence appliquée à une nation rivale, et rivale très redoutable, surtout dans les branches de l'art (l'*architecture ogivale*, la *sculpture du XIII*e *siècle*, les *premiers vitraux*, l'*émail*, etc.), que ces maîtres, *in omne scientia*, couvrent de leurs mépris où feignent de ne pas connaître?

dans cette dernière ville par M. Maurice Ardant, que nous avons cité plus haut pour de premières recherches en cette matière.

Les regrets que nous avons exprimés sur la trop grande rareté, comme sur l'*incomplet* des détails donnés jusqu'ici sur cette culture nationale à peine signalée, malgré l'éclat qu'elle jeta pendant au moins sept siècles, témoignent de celui que nous éprouvâmes de n'avoir pu tirer parti dans l'exposé ci-dessus de ce travail consciencieux; non qu'il eût rien changé à nos aperçus qu'il confirme à certains égards [1], mais par l'intérêt qui s'attache aux documens puisés aux sources.

[1] Un grand nombre des citations que nous avons puisées dans Du Cange et à diverses sources publiques, sont reproduites dans cette publication, qui ne nous a pas fourni d'autres indications importantes sur l'organisation, non plus que sur le caractère des travaux. M. Ardant, comme M. l'abbé Texier, ne parle, en fait d'émaux incrustés, que de « figures plates dessinées au simple trait, ou de reliefs saillans à figures de cuivre doré, » ayant des YEUX d'émail, et des turquoises ou petits boutons d'émail bleu pour orne- » mens de leurs vêtemens ou coiffures. » N'aurait-il donc eu aucune occasion de voir des plaques à carnations nuancées, telles que celles de *Geoffroi Plantagenet*, de *Saint-Étienne-de-Muret*, etc., sur lesquelles nous avons échafaudé notre distinction entre les travaux *Lemovico-Byzantins* et ceux exécutés à l'imitation de ces types, mais sans égard aux principales conditions d'art qui dominent dans les productions orientales? Parmi les monumens du caractère qu'il désigne (du XIIIe siècle sans doute), et qu'il cite comme existant encore à Limoges, nous avons remarqué surtout, autant qu'on peut le faire, d'après une description dépourvue de témoignages graphiques : 1° un coffret appartenant à la société des sciences et arts de Limoges, où l'on voit, comme sur plusieurs des plaques de notre collection même, le Christ sur l'arc-en-ciel et en action de bénir, ayant la Vierge à droite et saint Pierre à gauche; sept autres apôtres tenant un livre, sont placés sous des arceaux; quatorze grandes têtes et trente petites, y compris celles de vingt-huit anges à ailes d'or, placés aux angles formés par les ovales, sont en demi-relief et soudés avec art; 2° une boîte cylindrique trouvée près du tombeau de Waiffre, duc d'Aquitaine, et dont les huit figures gravées au trait sur cuivre doré, paraissent reproduire, comme dans plusieurs compositions du XIIIe siècle, des scènes d'amour et *d'accordailles*; 3° un bahut à dos d'âne de l'église de Saint-Aurélien, représentant deux évêques, saint Martin et saint Cessatoris, saint Pierre, sainte Catherine, et une scène de martyre; 4° divers fragmens de châsse, l'un figurant trois morts en relief sortant de leurs tombeaux, l'autre une résurrection du Christ, etc.; et 5° la crosse que nous publions dans notre planche XXXVII de la 10e série, et dont nous devons le dessin à l'obligeance de M. Ardant : mais c'est surtout par les objets *absens* que *brillent* les descriptions de ces œuvres limousines; à en juger par l'importance des objets suivans, dont M. Ardant déplore la disparition dans le tourbillon révolutionnaire, et sans doute aussi dans la réaction en *hausse* qui a suivi la dépréciation de ces objets : « La patène et la » crosse dorée et émaillée de saint Aurélien; le coffret ou *bahut* de saint Maurice; les

Nous nous sommes donc efforcé, moyennant un *remaniement*, d'introduire ici quelques mots sur cette publication qui doit, par sa date récente et sa provenance limousine, marquer l'état actuel d'investigations que viendront compléter bien d'autres découvertes, si l'on en juge par l'ardeur dont se montrent animés les nombreux explorateurs de cette mine presque vierge.

Nous trouverons d'ailleurs dans cette mention, quelque succincte qu'elle soit, l'occasion de répéter que nos déductions hypothétiques tirées des chroniques vénitiennes étudiées sur place et en présence des monumens, de nos analyses comparées et de divers rapprochemens historiques, ne reposent jusqu'ici sur aucune autre autorité dont nous puissions nous prévaloir; et qu'en les émettant, comme nous avons fait pour d'autres questions, dans le but naturel de scruter des origines restées mystérieuses, nous ne prétendons nullement les ériger même au rang de *système*, laissant au *plus ample informé* qu'elles provoqueront sans doute, le soin de les mettre à néant ou d'en épurer la substance.

Il est évident en effet qu'en résumant avec une habileté pratique tout ce qui a été écrit jusqu'à ce moment sur l'art qu'exalte encore son chaleureux patriotisme, M. Ardant n'eût pas manqué d'en décrire l'origine et les phases diverses, s'il eût pu s'appuyer sur des traditions locales de quelqu'authenticité, et que son silence à cet égard nous laisse sous le poids de nos conjectures, quant à l'importation byzantine présumée due, en grande partie du moins, à la

» châsses de sainte Flavie et de sainte Asclèpe, de l'église des Bénédictins; la petite » châsse de saint Gérald; l'autel de bronze doré et émaillé de *Grandmont*; la croix, les » sept grandes châsses et les *quarante-cinq* reliquaires de cette puissante abbaye, tous » ornés de figures ciselées et enrichis de pierres précieuses » (ce qui ajoute beaucoup à ce que nous avons dit de l'impulsion donnée à cette nature de travail par le fondateur de ce monastère, *saint Etienne de Muret*, que nous montrons sur une de nos plaques du XIIe siècle), et surtout deux coffrets enlevés par des *brocanteurs*, dont l'un représentait la légende de *sainte Valérie* d'après les annales limousines, et l'autre la science incarnée et le crucifiement. C'en est toujours assez pour justifier ce que nous avons dit de ces destructions et enlèvemens, bien plus multipliés encore sans doute dans la métropole de l'émail, sans que M. Ardant, jeune encore, ait pu suivre, comme nous, les traces des premières spoliations exercées plus spécialement encore dans les églises de campagne, où les formalités de détournement ou l'échange contre un peu d'or présentaient beaucoup moins d'obstacles.

migration du doge Orséolo I[er], comme sur la variété de culture résultant *à nos yeux* du caractère bien tranché qui distinguerait les premières œuvres limousines des XI[e] et XII[e] siècles, dues à des artistes grecs ou à leurs premiers élèves, de celles postérieures exécutées traditionellement, d'après ces types, pour pourvoir plutôt à des besoins religieux, à des nécessités commerciales, qu'à des exigences d'art.

En négligeant aussi d'aborder la question de la pratique originelle, en tant qu'occidentale, de cet art à Limoges, à l'exclusion de l'Italie dont les prétentions, *antérieures* même, consacrées par les historiens de l'art, ne pouvaient lui être inconnues, comme en s'abstenant d'établir l'analogie des procédés de fabrication de l'émail, dont il donne un traité [1], et de ceux de la peinture sur verre, ainsi que les rapports de dispositions et de style des plaques incrustées avec les premières verrières, M. Ardant ne semblerait-il pas d'ailleurs répudier d'avance le double honneur que nous faisons à sa patrie, en en faisant surtout le berceau du grand art qui fit la gloire de la France, et dont nulle de ses provinces n'ose revendiquer la première culture? Raison de plus pour constater franchement ici notre isolement dans ces questions qui, une fois posées, ne pourront manquer de se résoudre.

Mais ce que nous nous plaisons surtout à signaler dans la brochure de M. Ardant, c'est, pour l'émail par apprêt des XV[e], XVI[e] siècle et temps postérieurs, une suite de recherches qui, réunies à

[1] Tout en citant (p. 36 à 46), d'après divers ouvrages, même d'après les mémoires de Bernard de Palissy, plusieurs recettes pour *colorer le verre* et faire des *émaux dits de verroterie*, M. Ardant ne tire de la conformité des procédés de fabrication de ces travaux d'un aspect si divers, aucune conséquence sur la culture simultanée de ces deux arts, qui, s'il est vrai que l'un naquit de l'autre, durent être exercés d'abord par les mêmes artistes, et naturellement à Limoges, seule ville d'Occident où la pratique de l'émail figuré soit constatée au moyen-âge, pour les époques surtout auxquelles on peut faire remonter l'exécution des premiers *vitraux peints*. Serait-ce, de la part de cet historien de l'émail, défaut d'attention ou absence de conviction sur la coïncidence de ces deux cultures? Nous en appellerons sur ce point de M. Ardant, à lui-même, certain que s'il trouvait notre supposition digne de quelque examen, il trouverait moyen d'en épuiser les conséquences, en reportant sur les travaux en peinture sur verre de Limoges une partie des soins soutenus qu'il consacre depuis longtemps à des recherches sur l'émail opaque de la même localité.

celles de M. l'abbé Texier, de M. Dussieux, etc., forment déjà un corps de témoignages coordonnés de manière à jalonner la marche de l'art à ces époques, à partir surtout de la fondation de la manufacture royale de Limoges, confiée par François Ier à l'habile direction de *notre Léonard* [1]. Né sans doute sur le lieu même de ces grandes et belles fabrications, si longtemps poursuivies ; au milieu de familles dont plusieurs existent encore, et que l'explication de monogrammes restés énigmatiques suffirait à tirer de leur obscurité, M. Ardant et ses émules de la société des arts de Limoges, ont à remplir une belle mission. Qui mieux que ces scrutateurs nationaux, à portée d'explorer les traditions orales et écrites, de fouiller

[1] Un seul émail représentant l'*adoration des Mages* (huit figures) est cité (pag. 13 à 15) comme appartenant au XVe siècle et comme présumé de 1484, époque de la promotion de l'archevêque (Jean Barton de Montbas), dont il porte les armoiries. Il offre, du moins, d'après sa description, les caractères que nous avons assignés plus haut, en citant des plaques de notre collection, aux émaux limousins de pleine couverte, exécutés, sous l'influence de la peinture italienne, après l'abandon du procédé de sertissage byzantin : *métal épais et lourd émaillé même au revers*, telles que nous présumons devoir être les plaques, invisibles pour nous, du reliquaire d'Orvieto, et telles que sont aussi, au témoignage de M. Ardant, trois plaques appartenant à M. Germeau, ancien préfet de Limoges, et représentant des scènes de la vie d'une sainte de cette ville (sainte Valérie) ; ce qui authentifie le travail limousin *de ce genre*, comme fait notre plaque de Saint-Étienne-de-Muret, pour l'emploi des beaux *procédés grecs* dans les mêmes ateliers, au XIIe siècle : mais arrivant aux productions de *Léonard Limousin*, dont les premiers travaux, signés au moins par monogramme, portent la date de 1532, M. Ardant prouve ce que nous avons dit, combien les encouragemens accordés à cet émailleur par *François Ier*, qui lui accorda le titre de *valet de chambre du roi*, influèrent sur la prospérité de ce bel art, qui s'exerça dès lors par des méthodes nouvelles, grâce à l'habileté du directeur de la manufacture royale, de ce Léonard dont Thévet dit, dans sa *Cosmographie*, sous la date de 1555 : *qu'il était le plus excellent ouvrier qui fût au monde* (Bernard Palissy commençait cependant à se faire connaître, et l'émailleur florentin *Lucca* terminait ses grands travaux du château de Madrid). Les plaques employées furent dès lors minces et par conséquent légères, et le perfectionnement des procédés de la peinture, comme le concours, au moins par leurs dessins, des maîtres d'Italie, si bien venus alors en France, et auxquels se joignirent des artistes français, tels que Jean Cousin, contribuèrent à donner aux nouvelles et innombrables productions de notre école de Limoges, le haut renom et surtout la valeur qu'on leur assigne enfin, après en avoir si longtemps pour ainsi dire *fait litière*. Les nombreuses planches, tirées même de notre collection, que nous avons publiées d'après des œuvres de ce maître, et que M. Ardant veut bien citer à diverses reprises comme *imitant si admirablement les originaux* (pag. 17), viendront justifier à la fois et ses aperçus et les nôtres.

les archives publiques et les titres de famille, de comparer entre eux les monumens épars dans plusieurs collections locales [1], pourrait assumer à la fois l'honneur et le fardeau d'ériger à cet art un monument vraiment *national*, tout en assurant l'illustration de leur patrie par *une histoire de l'émail*, remontant aux premières constatations de l'exécution des œuvres *figurées* dans le grand laboratoire limousin, avec classement et distinction des *genres*, comme des *influences* sous lesquelles se produisirent les principaux travaux qui seraient cités et décrits [2], et division chronologique, par artiste et par œuvre, depuis l'ère monogrammatique, de toutes les productions dignes de prendre rang dans ce vaste catalogue.

Qu'on admette avec nous qu'aux trente-un noms d'émailleurs portés dans les tableaux de M. Ardant (pages 31 et 32) [3], vienne s'en joindre encore, ce dont nous avons l'assurance, un certain nombre d'autres indépendans encore de ceux de l'époque antérieure à l'usage du monogramme, et l'on concevra tout d'abord quel relief un pareil concours de noms d'artistes plus ou moins experts, viendrait donner à notre école de Limoges et aux produits dont elle conserva si longtemps le brillant monopole? Ajoutons que partant de ces désignations et dissertations raisonnées et soumises à un rigoureux contrôle, on arriverait ainsi au moyen, facilement réalisable [4], de clas-

1 M. Ardant cite (p. 48) neuf collections limousines, dont plusieurs paraissent posséder de nombreux et remarquables échantillons de ces fruits du sol.

2 Aux noms des Léonard et des Jean Limousin qui ressortiront dans nos planches, viendront se joindre ceux également consacrés des Court ou Courtoys, des Reymond et de quelques autres. Si nous avons reculé devant une plus longue démonstration graphique, à raison de l'aspect de décadence qu'offrent ces productions à partir du XVIIe siècle, nous y suppléerons du moins en donnant, à notre chapitre IX, la nomenclature aussi complète qu'il nous sera donné de l'établir, des successeurs de Léonard.

3 L'aspect spécial, les formes même et le haut prix actuel des belles œuvres d'émail, les placent tellement en évidence, tant à l'étranger que dans les collections françaises, qu'il suffirait d'un appel aux collecteurs pour obtenir des notices détaillées sur les objets qu'ils possèdent, même dans le style grec. Quant aux émaux de *pleine couverte*, le monogramme, et à son défaut, l'analogie d'aspect, toujours évidente dans les productions du même maître, offriraient un moyen assuré d'en fixer l'attribution.

4 Une réunion de monumens d'émail aussi nombreuse et d'un aussi bon choix que celles de M. Didier-Petit de Lyon, offrirait déjà de belles variétés aux chefs-d'œuvre non *expliqués*, en fait surtout d'aiguières, bassins, coupes, etc., de la collection Durand que pos-

ser dans une des salles de notre Louvre, qui certes ne pourrait recevoir une destination plus convenable, ces œuvres limousines aujourd'hui confondues avec les poteries, etc., de manière à constituer un musée national, contenant au moins un des produits des travaux de ces maîtres, sur lesquels se serait opérée la révélation de leur existence, travaux tous variés d'effet, de chatoyement de ton, même de style, depuis surtout le délaissement des traditions florentines. Viendrait naturellement ensuite l'œuvre graphique consécrative de la constitution de cette galerie nationale, et qui serait le véritable atlas du travail historique et archéologique dont nous provoquons l'élaboration.

Si l'attrait des collections patriotiques ou d'intérêt local est si puissant à Florence [1], à Venise [2], etc., que serait-ce d'une création qui ferait surgir tout à coup aux yeux de l'Europe étonnée et comme enseignement propre à jeter du jour sur les nombreux objets de ce genre enlevés à notre fabrique, et qui font l'ornement des collections princières, les fruits éblouissans et inaltérables de la culture unique de cet art dans une de nos villes de quatrième ordre? Quel meilleur moyen de prouver ce que furent nos arts dans toutes les périodes et de confondre à tout jamais, sur la question d'émail du moins, la rivalité de la riche et d'autant plus envieuse Italie, qu'on pourrait défier, en dépit de ses historiens de l'art, de rien opposer à ces preuves?

sède notre Musée royal. Beaucoup d'autres collections nécessairement viagères pourraient d'ailleurs venir successivement compléter ces séries qu'alimenteraient facilement les acquisitions aux encans publics et les voies d'échange toujours très praticables entre un musée qui possède tant de doubles et des particuliers qui attachent plus d'importance à l'œuvre qu'au nom de l'artiste.

1 On a réuni et classé avec soin, à la galerie des offices, des specimen de travaux d'art de tous les artistes de Florence, ce qui forme un juste sujet d'orgueil national pour cette ville, et lui vaut un tribut spécial et personnel d'admiration de la part de tous les étrangers visiteurs.

2 Le même sentiment a présidé à la formation de la riche et curieuse collection de peintures de l'école de *Belin* et de ses successeurs de toutes les époques et dans tous les genres, qu'on visite avec tant de plaisir à l'*Academia delle belle arti* de Venise, comme à la création d'une pompeuse succursale de ce musée vénitien, dans la décoration du palais ducal dont les riches plafonds surtout sont, en grande partie, l'œuvre des puissans coloristes qui surent se frayer une route nouvelle et conquérir un premier rang dans l'art, si prospère pourtant alors, par l'énergie de leur pinceau.

TRAVAUX DE SUGER.

Que le livre intitulé : *De rebus in administratione sua gestis*, soit de l'abbé de Saint-Denis lui-même qui y parle toujours à la première personne, ou de son secrétaire, comme le pense Duchesne, l'authenticité de ses récits est d'autant moins contestable que plusieurs de leurs détails se trouvent confirmés par des mentions incidentes que l'on rencontre éparses dans la *vie de Louis-le-Gros* (*apud* Duchesne, t. IV, p. 311), œuvre bien personnelle du grand abbé, ministre de ce prince et de son fils.

Ce sera donc surtout dans ce livre, commenté par quelques traditions contemporaines et expliqué en tant que de besoin par les documens historiques, par des déductions archéologiques comme celles rapidement exposées plus haut, quant aux vitraux, et par les publications ultérieures sur la célèbre abbaye de Saint-Denis, que nous chercherons la matière de ce paragraphe. Nous y résumerons succinctement, comme complément de nos aperçus spéciaux sur les diverses branches d'art florissantes ou qui prirent racine au XII[e] siècle, ce que fit un seul homme obscur par sa naissance mais illustre à tant d'autres titres, dans un temps où les manifestations du luxe, religieux même, excitaient à un haut degré l'irritation des plus saints personnages qui trouvaient de nombreux et redoutables échos dans le clergé, et par conséquent dans le peuple soumis à une influence d'autant plus active en ce point que les mœurs très sévères et les dehors plus que modestes de ces implacables ennemis du luxe, contempteurs par conséquent de nos pratiques d'arts, étaient d'accord avec leurs préceptes.

Le seul intitulé de ses chapitres : « *De ecclesiæ ornatu, de portis fusilibus, de tabula aurea superiore, de crucifixo aureo*, etc., etc., pourrait fournir matière à des dissertations qui, pour ces divers travaux, comme pour la peinture sur verre et les œuvres de joaillerie appliquées aux objets précieux dont Suger enrichit le trésor de son monastère, viendraient prouver quelles ressources d'art offrait la France, alors que l'Italie, toujours plongée dans sa torpeur léthargi-

que, voyait à peine poindre dans quelques lieux [1] ces premières semences qu'elle ne cultiva que plus tard, et ne participait même en rien aux glorieux efforts qu'une impulsion sympathique inspirait à nos rois normands, pour régner aussi par les arts et pour soumettre à un commun prestige les nations diverses qui peuplaient alors la Sicile [2].

Chacun sait que Suger, abandonné pour ainsi dire, à l'âge de dix ans, au pied de l'autel de Saint-Denis (*Sug.*, *const.* I *et testam.* Felibien. *Hist. de l'Abb. de Saint-Denis*, p. 152), et recueilli dans cet asile hospitalier, y puisa l'instruction, les talens et les vertus qui ne lui firent jamais faute, au sein de la prospérité comme dans les épreuves réservées à la France qu'il gouverna longtemps. Quoiqu'on ne puisse entièrement attribuer à des relations d'enfance l'appel que fit Louis VI, plus âgé de six ans que Suger, dès qu'il fut parvenu au trône, à l'orphelin délaissé son ancien condisciple, pour le guider dans la direction des affaires, il est à croire cependant que le souvenir conservé de l'esprit droit, des qualités brillantes de ce compagnon d'études que l'ardeur inspirée par sa condition obscure plaçait

[1] Si l'on excepte la poursuite, par les Vénitiens, de leurs grands travaux commencés vers la fin du X[e] siècle, sous l'influence byzantine et le concours d'efforts pour atteindre le même but, d'autres populations maritimes, telles que les *Pisans*, les *Génois*, que leur contact avec l'Orient et les fruits déjà recueillis de leur participation aux croisades, au moins comme *entrepreneurs de transport*, plaçaient alors dans des conditions semblables; et si l'on met à part, comme le fait à dessein Cicognara à qui M. le duc Serra di Falco en fait le reproche, l'habile et puissante impulsion donnée aux travaux religieux de la Pouille et de la Sicile, par nos princes normands, le grand comte Roger et son fils, que trouve-t-on pour l'Italie centrale, sinon quelque premiers essais, comme ceux de *Modène*, de *Parme*, dus bien plutôt encore à notre *lorraine* Mathilde qu'aux encouragemens des papes ou autres princes d'Italie, qui, placés au milieu d'une telle élaboration, semblaient, de ce foyer éteint, attendre sans efforts que l'art s'y réveillât de lui-même, ce qu'il ne fit que bien plus tard, et, quoique prétendent les maîtres (Vasari, le père Dellavalle, Cicognara et autres), grâce aux alimens conservés, aux soins constans entretenus dans cette circonscription active.

[2] Déjà depuis près de dix ans s'étaient élevés en Sicile, par la pieuse magnificence du roi Roger, la cathédrale, votive ou non, de *Céfalu*, commencée en 1131, et la chapelle royale du palais de Palerme, monumens dont le haut renom, quant à l'éclat surtout de leurs ornementations, avait dû pénétrer en France, d'après les relations constantes et amicales, prouvées même par des présens de Louis-le-Jeune et de Roger, dont la flotte arracha plus tard notre prince à l'esclavage musulman. Ce retentissement des merveilles siciliennes dut être un véhicule pour Suger.

peut-être sous ce rapport au niveau de l'enfant royal, dut influer sur cet étrange choix, gage de bonheur pour la France. Où ce prince en effet aurait-il pu trouver un ministre à la fois plus instruit et plus modeste, plus énergique et plus conciliant, qualités des plus importantes à une époque où le pouvoir était en butte à tant d'attaques, par l'insolence des seigneurs et les exigences du peuple, où l'octroi d'une franchise communale faisait au prince un ennemi du haut baron ou de l'évêque, et réciproquement dans les cas de refus?

Cette haute faveur porta d'ailleurs un fruit spécial, en ce qu'elle suffit sans doute à désigner l'humble moine de Saint-Denis pour le poste d'abbé auquel il fut élu en 1122, alors qu'il remplissait une mission à Rome, grand centre des négociations diplomatiques à ces époques.

Cédant au prestige du rang, sans sortir toutefois des limites tracées par ses prédécesseurs, l'abbé de Saint-Denis, souverain dans ses vastes domaines, s'abandonna d'abord à des démonstrations de luxe autorisées par l'usage. Saint Bernard l'en reprit, et publiquement même [1], et soumis à l'autorité de cette éloquente parole, l'abbé indépendant, le ministre puissant, en position de dicter la loi plutôt que de la recevoir, opéra sans hésitation cette réforme personnelle plus conforme à ses goûts que le déploiement d'un vain faste, comme le prouve assez ce seul mot du grand abbé de Cluny (Pierre le Vénérable), à l'aspect de la modeste cellule et du coucher de paille que Suger occupait dans son *palais* monastique : « *Cet homme nous condamne tous !* » Mais tous les argumens de l'abbé de Clairvaux, d'un effet si rapide en tant qu'ils s'appliquaient à des habitudes personnelles, vinrent heureusement se briser contre une volonté de fer dans l'extension que leur donnait l'austère fondateur d'un culte sans magnificences. Pénétré de l'esprit du *Seigneur* qui envoya à Moïse,

[1] Dans une de ces sorties véhémentes où la pureté des intentions et l'autorité personnelle de l'abbé de Clairvaux servaient d'excuse à l'âpreté de son langage, saint Bernard parle du spectacle scandaleux qu'offrait le cortège en valets, équipages, chevaux, d'un simple ministre de Dieu. Il désignait évidemment Suger, qui n'avait sans doute rien changé aux habitudes de luxe de ses prédécesseurs, dont l'espèce de souveraineté, comme abbés de Saint-Denis, par l'importance et l'étendue des dépendances de cette abbaye, justifiait cette pompe. Cet avis ne fut pas perdu. Dès ce moment, on vit Suger restreindre, à la glorification de Dieu, l'essor de sa magnificence.

pour la construction de l'arche sainte des artistes comme *Béséléel* et *Ooliab* (*voir* notre t. II, p. 10), qui donna à David l'ordre « jubente Deo, » exécuté par Salomon, de bâtir un temple *à la gloire* du nom de Dieu (Rois III, chap. v, vers. 5, et ehap. vi, vers. 2), et dirigé sans doute aussi par le sentiment des devoirs politiques autant que religieux imposés au ministre d'un grand royaume, eomme par l'exemple assez récent des grandes fondations du pieux roi Robert, Suger, que son voyage en Italie, où nos abbés normands s'illustraient par des merveilles, n'avait pu qu'éelairer sur son vaste projet [1], dès qu'il eut entrevu ce grand but de gloire mondaine rattachée à eelle de Dieu, le poursuivit en dépit des clameurs. Il l'atteignit, autant qu'il put lui être donné de le faire, dans le court intervalle de temps consacré à ees grands travaux, et même lorsqu'aux jours heureux qui luirent sur l'accomplissement de son œuvre, en suceédèrent de *néfastes* qui vinrent en borner l'essor [2].

[1] Profitant de son séjour à Rome, en 1122, Suger visita *Bénévent*, *Salerne*, *Bary*, et sans doute aussi la *Calabre* où régnait le comte Roger II, ce protecteur des sciences et des arts, qui, maître de cette province conquise par ses armes, à la mort du duc Roger, malgré les foudres d'Honoré II, y préludait sans doute aux manifestations d'art qu'il fit, neuf ans après, dominer en Sicile. C'était pour le ministre d'un grand roi une heureuse leçon à joindre à celles qu'il put recueillir sur d'autres points de l'Italie, et notamment au Mont-Cassin, alors tout rayonnant encore de l'éclat qu'il devait aux travaux de l'abbé Didier : et l'avis que reçut Suger, dans ce voyage même, de son élection comme abbé de Saint-Denis, put contribuer à lui faire concevoir dès lors et en présence des monumens dont il aurait à s'inspirer, le grand projet qu'il exécuta plus tard. C'est du moins ce que semble indiquer le souvenir qu'il exprime, lorsqu'à propos du besoin qu'il éprouvait d'enrichir sa basilique de colonnes de marbres précieux, il se reporte en idée à celles qu'il avait vues aux Thermes de Dioclétien et autres monumens de Rome, pour arriver à se glorifier de l'exploitation d'une carrière près de *Pontoise*.

[2] La croisade de Louis VII, prêchée à Vézelay, par saint Bernard, par ordre d'Eugène III, et dont Suger n'avait que trop pressenti la triste issue, pesa doublement sur la France, lorsque l'ambition du frère de ce roi (le comte de Dreux) y suscita de grands désordres que Suger apaisa, mais par des sacrifices auxquels paraissent avoir pourvu, en partie du moins, le trésor de Saint-Denis et peut-être aussi certains objets de haute valeur. Un sage comme Suger, dans cette position critique, ne put être arrêté par ses goûts de prédilection. L'exemple de Clovis III, tiré des annales de son abbaye même, celui de Charles-Martel, et l'abnégation des mêmes fantaisies personnelles, prouvée en semblable occurrence par l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon (Guillaume), lui tracèrent d'ailleurs sa règle de conduite. Il n'est que plus remarquable que tout en s'imposant de pareils sacrifices, l'*abbé de Saint-Denis* n'ait compromis en rien la mission *du régent du royaume* ;

Après la mort de Louis-le-Gros (1137), et alors que son fils, qui s'était estimé heureux de comprendre Suger dans l'héritage de son père, cédant, *malgré l'avis* de ce sage ministre, aux instances conjugales, s'occupait des apprêts d'une guerre contre le comte de Toulouse, détenteur d'une partie des états formant la dot de la jeune reine (Eléonore de Guyenne), l'abbé de Saint-Denis, plus maître de son temps, s'occupa de réaliser un projet depuis longtemps conçu, la reconstruction de son église abbatiale, sur un plan qui correspondait au renom de ce monastère et à ses besoins religieux [1]. Grâce à un immense concours d'ouvriers et d'artistes accourus de toutes parts à l'appel de Suger, les divers travaux furent conduits avec une telle rapidité que l'église (son centre du moins) fut dédiée en 1140; mais cette rapidité même devint fatale au monument et nous aura privé sans doute d'un specimen complet de la grande architecture de ce temps dont il ne reste, en fait de remarquables vestiges, que le portail occidental [2]. La plupart des autres parties de l'œuvre de Suger ayant été détruites, c'est dans ses récits seulement que nous en chercherons les traces. Pour n'en avoir laissé aucunes, l'emploi de la peinture, par exemple, n'est pas moins constaté par la mention rap-

car malgré ce grand dénuement que la sédition vint accroître, jamais, dans son plus fort paroxisme, ni les domaines royaux, ni les bons serviteurs du prince, n'éprouvèrent l'effet de ces perturbations. Ses soins *constans* pour la conservation, pour l'*embellissement* même des résidences royales et ses largesses envers les chevaliers, sont expressément constatés par son biographe.

[1] Suger explique dans le chapitre XXV, *de ecclesiæ primo augmento* (p. 342), que son église ne pouvait plus suffire à contenir l'affluence des fidèles, l'exiguïté du local forçant les femmes à se placer *sur la tête* des hommes *comme sur un pavé* « *Exigebat enim » loci angustia, ut mulieres super capitum virorum, tanquam super pavimentum.* » Il fut par conséquent réduit, sans doute faute d'espace sur d'autres points, à changer la disposition qu'avait introduite Charlemagne, pour appliquer le *compelle intrare* au corps de son père qui, dans son humilité chrétienne, ne s'était pas jugé digne de franchir le seuil de l'église « *Deponentes augmentum quoddam, quod à* KAROLO MAGNO *factum perhi- » bebatur* » (ce qui constate bien, nous le répétons encore, le séjour de Charlemagne à Paris, nié par Dulaure); et procédant à deux reprises, ainsi qu'il le dit au chapitre XXVIII *de augmento superioris partis,* il donna à cette basilique les proportions qu'elle conserve encore aujourd'hui, puisque le portail occidental est de ce temps ainsi que le chevet, comme le prouve son appareil. Les cryptes principales sont antérieures.

[2] Ce portail était sans doute bien plus riche de détails qu'il ne nous apparaît dans son état actuel, suffisant toutefois pour donner l'idée du travail.

pelée plus haut, appuyée de notre remarque que cette peinture en *précieuses couleurs avec or*, reproduisait sans doute des sujets saints, comme ceux que l'on trouve encore par fragmens dans certaines de nos églises, notamment à *Montoire* (près de Vendôme), peintures qui, postérieures à celles de Saint-Savin, peuvent remonter à peu près à l'époque de Suger. Cet emploi s'appliquait nécessairement aussi à la *sculpture polychrome* qui remplaçait alors pour nous, avec *les vitraux peints*, la décoration en mosaïque cultivée avec tant d'éclat dans le même temps en Sicile, sous le roi Roger, et qui, bien connue, bien appréciée par nos voyageurs, pèlerins armés ou non, dut inspirer du moins ce genre d'imitation à Suger, à défaut d'artistes spéciaux dans cet art oriental[1]. Mais ce qu'on doit surtout vivement regretter, comme témoignage de l'exécution et du style de la sculpture de cette époque, autre que les détails en partie détruits sans doute du portail, et en outre comme monument français du plus grand intérêt, à raison de leur date antérieure de quarante ans à leurs analogues italiens[2], ce sont ces portes en bronze doré à sujets en relief, dont l'entière disparition est restée un mystère pour nous, lorsque nous lisons dans Félibien (l. IV, p. 173) « *que l'on voyait encore*, » au temps où il écrivait son histoire de l'abbaye de Saint-Denis (commencement du XVIII[e] siècle), « *celle du milieu contenant en diffé-*

1 En faisant venir de Sicile, comme l'abondance de ses ressources et son influence diplomatique lui en offraient sans doute les moyens, de ces artistes mosaïcistes qui venaient d'illustrer leurs édifices religieux, et qu'on retrouve plus tard en si grand nombre, encore occupés à revêtir des produits de leur art la cathédrale de *Monréale*, son cloître, etc., Suger n'eût produit qu'une imitation inférieure sans doute aux types grecs ou siciliens. Il préféra une décoration plus neuve et non moins *expressive* et éclatante, qui vint donner une grande impulsion à notre art tout français de la peinture sur verre.

2 Nous avons déjà parlé et nous reparlerons à leurs dates, comme dans le texte de notre planche sur Monréale, etc., (pl. xxx de la 3[e] série), de ces grands travaux de fonte de Bonanno (de Pise) et de Barinense, produits de l'art italien qu'on voit cent ans plus tôt hors d'état d'entreprendre une semblable tâche, confiée par conséquent à Byzance. Cette anticipation de près de quarante ans dans l'exécution de semblables travaux, que les artistes d'Italie n'osaient pas aborder, puisque le roi Roger n'eût certes pas manqué d'en enrichir au moins sa chapelle royale où l'on ne voit que deux petites portes de ce genre, mais sans valeur artistique, prouverait seule que la France occupait alors dans les arts un rang que l'Italie ne conquit que plus tard. C'est une des réponses les plus victorieuses que l'on puisse opposer aux dénigremens systématiques des historiens de l'art de ce dernier pays, trop humblement copiés par les nôtres.

» *rens cartouches de demi-relief, l'histoire de la passion, de la résur-*
» *rection et de l'ascension du Sauveur*[1], *et la figure de Suger*
» *représentée comme dans la vitre du chevet*[2]. »

De la peinture sur verre que Suger fit exécuter et que l'*extension des ailes* de l'édifice, selon son expression, le força de multiplier sur divers points, il en reste du moins quelques curieux fragmens, comme nous l'avons dit plus haut, dans le paragraphe relatif à cet art, et ces fragmens ont cela d'important qu'ils offrent, ainsi que nous l'avons fait remarquer, un rapport exact de style, de composition et même de dimension avec nos grandes plaques émaillées sur cuivre du XIIe siècle, et que par leur date certaine, ils indiquent l'époque, sinon le point de départ de ces verrières composées de petits médaillons circulaires qui, liés ensemble plus tard par une brillante ornementation empruntée aux tapis d'Orient, constituèrent au XIIIe siècle les décorations transparentes de notre Sainte-Chapelle de Paris, de nos cathédrales de Chartres, de Rouen, de Sens, de Bourges[3], etc., etc.

1 La description de Suger est tout-à-fait concordante, quant aux sujets principaux, comme le prouve le texte que nous avons cité plus haut (paragraphe de la sculpture). La large dimension de la baie centrale prouve encore aujourd'hui l'importance de ces *valves* dont la dorure devait encore rehausser l'éclat. Plusieurs autres fontes en bronze doré furent en outre exécutées pour clore le lieu où Suger fit placer les sarcophages des saints patrons de son église : « *Tabulis etiam cupreis fusilibus et deauratis, atque politis* » *lapidibus impactis propter interiores lapideas voltas, nec non et januis continuis ad* » *arcendos populorum tumultus.... circumcingi fecimus.* »

2 Voir planche II du chap. VII de l'Atlas. La seule différence dans la composition consistait en ce que Suger était prosterné aux pieds du Christ. L'inscription portait :

» Suscipe vota tui judex districte Sugeri,
» Inter oves proprias fac me clementer haberi. »

3 Les belles verrières du XIIIe siècle de cette dernière cathédrale, forment en ce moment la matière d'une grande publication qui va jeter un nouveau jour sur cet art si peu apprécié jusqu'ici, et sur la haute portée de la science biblique qui présidait, surtout à cette époque, à l'exécution de ces poèmes, lisibles alors pour tous les fidèles, mais devenus indéchiffrables à d'autres yeux que ceux de quelques studieux interprètes de ces grands enseignemens religieux. En mariant leurs talens, graphique et descriptif, pour cette œuvre à la fois de science et de luxe, mise pourtant à la portée de tous, par la médiocrité de son prix à peine égal à celui *de revient* (ce dont nous pouvons juger par notre expérience), messieurs les abbés *Martin et Cahier* rendent à l'archéologie chrétienne et aux arts, un signalé service. En même temps qu'ils font apprécier ce qui nous reste encore, même en fait de débris, de ces pages éblouissantes, ils guideront nos nouveaux *peintres verriers*

Si la passion d'artiste et le goût d'amateur qui présidèrent à ces travaux se dénotent par le soin que prit Suger d'en donner le programme, d'en rédiger les inscriptions qu'il retrace dans son livre, son active sollicitude pour mettre à bonne fin d'autres entreprises d'art ne se prouve pas moins par ce qu'il raconte de ses anxiétés lorsqu'il vit le moment où force lui serait de renoncer à enrichir encore son immense crucifix d'or, et de la joie que lui causa cette rosée vraiment céleste de *gemmes et de perles* offerte à ses regards et moyennant un prix modique, lorsqu'il désespérait d'atteindre un si haut but.

Heureux de continuer dans l'abbaye de Dagobert les traditions de l'art de saint Eloi encore vivantes en partie dans la célèbre croix d'or ornée de pierreries disposées avec un art qui faisait l'admiration générale (*Gest. Dagob.*, cap. 20), et de donner un riche pendant à cette croix *sans Christ* (*le crucifix* date d'une époque plus récente), qui « *vulgo Crista vocatur,* » placée au-dessus du grand autel qui était l'objet spécial des soins du nouvel abbé, comme ayant été le berceau de sa grandeur, Suger avait déjà concentré dans ce sanctuaire tout l'éclat de magnificence que comportait l'*orfèvrerie gem-*

dans les voies peu connues où peut les engager le soin de réparer ou de reconstituer des monumens analogues, dont le besoin se fait sentir dans plusieurs de nos cathédrales.

De son côté aussi, la monographie de la cathédrale de Chartres entreprise par notre comité des arts et monumens et dont l'exécution se poursuit, viendra ajouter encore à ces enseignemens, par le nombre et la variété des objets qu'elle embrasse, comme par la description également savante, quoique moins mystique sans doute, confiée à M. Didron, que ses recherches approfondies sur l'iconographie chrétienne rendent si propre à ce travail. Des lumières inattendues commencent donc à luire sur ces œuvres d'art et de foi, longtemps présumées ténébreuses et victimes à ces divers titres, ou de nos préjugés, ou de notre ignorance. Aussi remercions-nous le ciel de nous avoir du moins, au terme de notre carrière, ménagé l'avant-goût de cette réhabilitation tardive, qui permettra peut-être à nos petits-enfans d'expier les torts de leurs pères et de juger, par l'intérêt de ces débris, de l'immensité de nos pertes.

[1] Nous avons parlé des ateliers monastiques dont la ville de Limoges fut redevable à son grand citoyen, Eloi, ministre de Dagobert, et des beaux travaux qu'on y exécutait dans les divers arts du dessin.

La preuve de l'exécution de pièces d'orfèvrerie *gemmée*, par ce ministre même, résulte de ce passage de sa vie, écrite par saint Ouen : « *Fabricabat in usum regis ustencilia* » *quam plurima ex auro et gemmis*, *et sedebat fabricans in defossum, et contra eum* » *Thillo* (son élève) *vernacula ejus.* »

mée, en complétant les dons de Charles-le-Chauve par l'exécution de sa *tabula aurea superior* placée *ante sanctissimum corpus* [1], et d'autres tables d'or et de candélabres d'or du poids de vingt marcs, formant en ce saint lieu une auréole telle que tout y semblait d'or : *ut totum circumquaque altare appareat aureum* (p. 345); entassement de richesses qui justifiait bien l'anathème porté contre ses spoliateurs et gravé dans ce sanctuaire [2], qui n'en subit pas moins la loi de la cupidité, ou peut-être de la part de Suger lui-même celle d'un besoin imposé à l'État par un revirement de fortune.

Non content d'avoir ainsi constitué un sanctuaire *tout d'or* en ajoutant plusieurs tables en cette matière à celle donnée par Charles-le-Chauve et en y plaçant les candélabres d'or du poids de vingt marcs, donnés par Louis VI, Suger voulut y faire dominer un mo-

[1] D'après cette dernière indication, on doit croire que ce monument n'était pas, comme le dit Félibien (p. 174), un *retable* qui se plaçait habituellement sur l'autel, mais une sorte de *palliolo* d'or affecté comme celui de Saint-Ambroise de Milan, à garnir le devant de l'autel sous lequel devait être placé, selon l'usage, le corps de saint Denis. La valeur métallique (environ 42 marcs d'or) s'accroissait de beaucoup par celle des pierres précieuses, provenant en grande partie de dons faits *sur place* par des rois, princes, évêques, abbés, etc., qui arrachaient de leurs doigts leurs anneaux les plus précieux pour en faire hommage au saint « *Gemmarum preciosarum multiplicem copiam, jacinctorum,* » *rubetorum, saphirorum, smaragdinum, topaziorum, nec non et opus discriminan-* » *tium unionum, quantam nos reperire unquam præsumpsimus. Videres reges et* » *principes, multosque viros præcelsos, imitatione nostra digitos manuum suarum* » *exanulare, et anulorum aurum, et gemmas, margaritas preciosas ob amorem sanc-* » *torum martyrum eidem tabulæ infigi præcipere* » (p. 344). C'est ainsi que la *palla d'oro* de Venise, si étincelante de pierreries sur-ajoutées souvent sans symétrie, a conquis son surcroît de valeur plus matérielle, plus réalisable surtout, mais moins inimitable que celle d'art. L'abondance sans doute bien plus grande encore de ces bijoux votifs dans le rétable vénitien qui en est éblouissant, tient à ce que les *dames*, toujours si bien pourvues de ces joyaux et disposées à faire entre elles assaut de générosité, furent admises au concours dont Suger semble les avoir exclues : « *E pie dame veneziane*, est-il dit dans la description de ce monument, *ne riportarono ricchi præsenti di gioje e di perle, le* » *quali in aggiunta ad altre partite acquistatesi, s'impiegarono bellamente nell' am-* » *mirando lavoro.* »

[2] Cet anathème imité de ceux dont nous avons parlé au XI[e] siècle, et qu'il était d'usage d'inscrire même sur les ouvrages de moindre valeur, tels que les manuscrits offerts aux églises, était ainsi formulé et transcrit sur le côté gauche de l'autel :

» Si quis præclaram spoliaverit impius aram,
» Æquè damnatus pereat Judæ sociatus. »

nument plus spécialement religieux encore ; de là les soins qu'il se donna pour dépasser dans *son crucifix d'or*, pesant environ 80 marcs de l'or le plus pur « *de auro obrizo*, » ce que l'art de ce temps pouvait produire de plus remarquable. Parmi les artistes habiles qu'il convoqua pour ce travail *de diversis partibus*, il choisit pour l'exécuter des orfèvres lorrains [1], qui au nombre tantôt de cinq, tantôt de sept, y employèrent environ deux ans [2]. Nous avons dit, en traitant de *l'émail*, ce que cet art brillant et expressif vint ajouter d'éclat à ce grand monument par la configuration des sujets qui en ornèrent le pied, le fût et le chapiteau, d'où devait partir l'arbre du crucifiement, comme du pied de croix de saint Bertin (pl. XI de la 9e série) ; mais cet éclat de *coloration*, et même celui de l'or, ne pouvant que pâlir devant les feux que dardait l'ornementation rivale (la croix de saint Eloi, la *tabula aurea superior*, etc., incrustées de pierreries précieuses de haut prix), Suger, dont la récolte en bagues pastorales et autres ne pouvait plus se reproduire, s'émut à cette idée que la rareté de ces gemmes, leur cherté par conséquent, et l'insuffisance, en tous cas, de ce qu'il pouvait en trouver, imposaient à son crucifix une pauvreté relative : curieuse sollicitude dont l'expression naïve peint l'ardeur que mettait à des détails, en apparence si secondaires, le ministre occupé d'intérêts bien plus graves [3] ; mais ces pieuses distractions étaient bien permises au grand homme ; et qui ne sait d'ailleurs l'empire qu'a sur nous un noble goût qu'irritent des obstacles ?

Le ciel eut pitié de ses peines, et lorsque notre abbé déplorant *sa*

[1] On pourrait peut-être expliquer l'aptitude des Lorrains à cette œuvre d'orfèvrerie, par les grands travaux de même nature que Richard, abbé de Saint-Vanne, avait exécutés pour son église, car à une époque où les corporations et maîtrises n'étaient pas encore constituées, il suffisait d'une grande occasion pour fonder une école d'arts dont les traditions se perpétuaient par cette pratique même, comme il advint au monastère de Saint-Gall, et au Mont-Cassin, des mosaïcistes mandés de Byzance, par l'abbé Didier, et dont les enseignemens firent revivre cet art en Italie.

[2] *Per plures aurifabros Lotharingos quandoque quinque, quandoque septem, vix duobus annis perfectam habere potuimus* (cap. XXXII *de crucifixo aureo*. — *Ibid.*, p. 345.).

[3] « *Cùm enim hærerem penuriâ gemmarum, nec super hoc sufficienter mihi providere valerem* (*raritas enim eas cariores facit*), *etc.*

misère hésitait à prendre parti, tout à coup trois anges, autrement dit trois moines d'abbayes dépendant des ordres de Citeaux et de Fontevrault, se présentent à lui surchargés, pour ainsi dire, de ces joyaux et en telle abondance qu'à peine, dit Suger, aurai-je pu espérer d'en rencontrer autant à acquérir dans l'espace de dix ans [1]. Ces bijoux avaient été donnés à titre d'aumônes, par le comte de Champagne Thibaut, neveu du feu roi d'Angleterre Henri Ier et frère du roi régnant Etienne. Montés depuis longtemps sur d'admirables vases « *in mirabilibus cuppis*, » qu'Henri montrait avec orgueil en certaines solennités (*Bernardi Clarevallensis opera*, t. II, p. 1115), et qui devinrent la proie de l'usurpateur Étienne [2], ils avaient, comme ont fait de nos jours tant de chefs-d'œuvre d'art, dépouillé ce brillant prestige, pour rentrer comme valeur amoindrie dans les conditions d'un traité d'Étienne avec son frère, qui crut laver cette souillure en les offrant à des couvens. Aussi Suger s'applaudit-il beaucoup d'avoir acquis pour le prix de 400 livres, bien au-dessous de la valeur de ces joyaux, *cum plus satis valerent*, les moyens de compléter son œuvre et de rendre tout à fait digne de la consécration papale son magnifique crucifix dont le sort ultérieur, quant à ces riches accessoires [3], échappe à nos recherches.

De ces créations de Suger, passons aux travaux secondaires, aux

[1] *Camerulam nostram ecclesiæ inhærentem intrantes, gemmarum copiam, videlicet jacinthorum, saphirorum, rubetorum, smaragdinum, topaziorum, quantum » per decennium invenire minimè sperabamus, emendam nobis obtulerunt.* » (Ibid.)

[2] Étienne (de Blois) s'empara du trésor de Winchester, pour y puiser les moyens de solder les complices de son usurpation, à la mort d'Henri Ier (1135). En pareille conjoncture, le premier soin du receleur est de dénaturer le produit du pillage ; c'est ce qui peut expliquer cet acte de vandalisme digne de notre époque, commis sous une autre influence, et dans un temps où l'Angleterre aussi créait de ces chefs-d'œuvre d'art, témoins les beaux chandeliers d'or « *præclarem cælatura,* » donnés par la reine Mathilde à Hildebert, évêque du Mans (*Hildeberti Epistolæ*, l. 1, ep. 9, p. 24). Mais c'est dans la France surtout que conserva le premier rang cet art constamment si prospère depuis les grands travaux de nos premiers rois franks. On y voit l'évêque du *Mans* donner à sa cathédrale une *argenterie* où l'*art surpasse la matière* (Mabill. *Analect.*, t. III, p. 354). Les moines de l'abbaye de *Vicogne* fabriquaient des *châsses ornées de pierres précieuses* (Spicileg., t. XII, p. 541, 542), etc., etc.

[3] Nous constatons ailleurs, au contrôle par *poids* et *valeur*, que le crucifix d'or enlevé et fondu par les ligueurs, en 1590, ne devait consister, tout au plus, que dans la *figure* du Christ.

soins qu'il se donna pour enrichir encore le trésor de son abbaye déjà si bien pourvu par les largesses de nos princes, et même à ceux, moins éclairés peut-être, qu'il prit de revêtir d'une forme ou du moins d'une *teinte* nouvelle certains objets que leur cachet de vétusté plaçait dès ce temps au rebut, ou rendait par trop contrastans avec l'aspect éblouissant des somptuosités récentes. Nous commençons par ces derniers travaux qui nous imposent une tâche pénible, celle de blâmer cet abbé d'avoir autorisé par son exemple mémorable tant de transformations très funestes à l'art, à la science surtout; et d'aller même jusqu'à en tirer gloire, en se plaçant, lui si grand dans ses conceptions, à ce point de vue du vulgaire que séduira l'*éclat* d'un monument objet de répulsion sous des *dehors* modestes; entraînement de goût qui de nos jours encore immole trop souvent l'art réel à son ombre. Ce sentiment est d'autant moins douteux chez Suger qu'on le voit appliquer aux travaux de ses plus célèbres devanciers l'épithète de *barbares* dont trois siècles plus tard on qualifiait les siens, lorsqu'à propos de la table donnée par Charles-le-Chauve, dont il vante pourtant le travail et la forme « *miro opere sumptuque profuso, tam forma quam materia mirabili anaglifo opere,* » il dit, en parlant de nos anciens artistes : « *quoniam* BARBARI *et profusiores nostratibus erant.* »

Sans exiger de lui qu'il joignît, dans ce temps, les vues de l'antiquaire aux dons plus rares de créateur et de Mécène, et sans lui faire un vrai grief de n'avoir pas senti que le prix d'un objet empreint d'un travail artistique, doit résider surtout dans les souvenirs qu'il consacre et tenir au degré plus ou moins accentué qu'il marque à l'échelle des arts, nous ne saurions entièrement l'absoudre d'avoir cru, par exemple, devoir recomposer en y joignant des *animaux de cuivre*, cet *antique pupitre* dont les *admirables* tablettes d'ivoire, d'une sculpture *irréparable*, ne devaient pas plus redouter la détérioration à la place qu'elles occupaient *sous des arceaux*, qu'à celle qu'il leur assigna [1]. La même remarque s'applique aux sept candé-

[1] « *Pulpitum etiam antiquum, quod ammirabile tabularum eburnearum subtilis-* » *sima nostrisque temporibus inreparabili sculptura, et antiquarum historiarum des-* » *criptione humanam æstimationem excedebat : recollectis tabulis quæ in arcarum et* » *subarcarum repositione diutius fœdabantur,* REFICI, *dextrâque parte restitutis ani-*

labres « *quæ Karolus imperator beato Dionysio constulerat* », et qu'à raison de leur aspect de vétusté « *sua vetustate dissipata apparebant*, » Suger fit non seulement dorer, mais encore couvrir d'*émail* « *opere smaltito et optime deaurato componi fecimus* » (p. 349); car c'était en masquer tout à fait l'origine et la provenance, cette riche *couverte* n'étant pas encore en *usage* sous le règne d'aucuns des empereurs du nom de Charles.

Nous nous montrerons moins rigoureux pour de simples redorures telles que celle de l'aigle du milieu du chœur « *tactu frequenti dedeauratam, reaurari fecimus* », et même pour celle du siège de Dagobert (attribution contestée on ne sait sur quel fondement par les auteurs de l'*Hist. litt. de la France*, t. XII, p. 398), si, comme le dit Félibien (p. 545), c'est à ce soin que se borna la restauration de Suger qu'on pourrait croire moins sommaire, d'après le texte suivant (p. 348) : « *Nec minus nobilem gloriosi regis Dagoberti* CATHE-» DRAM, *in qua, ut perhibere solet antiquitas, reges Francorum suscepto* » *regni imperio ad suscipienda optimatum suorum hominia primum* » *sedere consueverant, tum pro tanti excellentia officii, tum etiam pro* » *operis ipsius precio*, ANTIQUATAM *et* DISRUPTAM REFICI FECIMUS. » (ibidem) [1].

malibus cupreis, etc. (p. 348). » Que sont devenus et ce pupitre, et surtout ces tablettes d'ivoire, matière inaltérable lorsqu'elle n'est pas enfouie, comme le prouvent tant de monumens antiques de notre collection même, et bien évidemment *la cathedra* de Ravenne du VIe siècle (pl. XI de la 1re série)? En reconnaissant, par les descriptions comme par les planches de Félibien, que plusieurs monumens du trésor de Saint-Denis existant encore au XVIIIe siècle, remontaient à Charlemagne, il pourrait être permis de voir dans ces magnifiques sculptures d'une *valeur inestimable*, où les portes d'ivoire mentionnées dans les Annales de Metz, comme ayant été apportées à ce prince par *Fortunatus*, patriarche de *Grado* (pays assez voisin de Ravenne), ou quelque présent analogue du Lombard *Fardulfe*, que Charlemagne nomma abbé de Saint-Denis, et qui consacra son goût d'art et sa magnificence en y bâtissant un palais (*Voy.* notre texte du tome II, pag. 429 et 439).

[1] Ce siège justement célèbre et de forme tout *antique*, comme tous les monumens des premiers siècles de notre ère *franque*, est *redédoré* de nouveau *tactu frequenti* ou par l'action du temps, ce qui ne l'a pas empêché de figurer dans des solennités modernes (notamment en 1804 à Boulogne, et plus récemment encore dans un sceau de Louis XVIII). Après un séjour de près d'un demi siècle dans ce cabinet dit des Médailles de notre Bibliothèque royale, qui lui avait servi de refuge dans nos mauvais jours, il est rentré très-récemment dans le trésor de Saint-Denis, sur les instances du clergé de cette basilique

Ce monument historique d'une époque si reculée, inaugure très bien ce qui nous reste à dire du trésor *enrichi* par les dons de Suger [1], en restreignant nos citations aux objets les plus remarquables :

à laquelle on voudrait rendre quelques reflets de son ancien lustre. Nous dirons franchement ici, bien que notre opinion ne puisse être suspecte en matière de *restitution* et d'appropriation des monumens aux localités historiques, que la place de ce vieux trône de tant de rois nous semblait mieux marquée, d'après l'état actuel de notre constitution sociale, dans le cabinet *des Antiques*, qu'au sein des oripeaux modernes composant aujourd'hui le trésor de Saint-Denis. Nos musées sont d'ailleurs abordables pour tous ; et il n'en est pas toujours ainsi des dépôts d'art de nos églises, qu'ouvre ou que ferme à volonté le caprice d'un sacristain ou la cupidité d'un *suisse*.

[1] On remarque que, dans le livre de son administration, il n'est fait mention des objets composant alors le trésor de cette abbaye, qu'en tant qu'ils furent l'occasion de quelques réparations ou embellissemens de la part de cet abbé ; ce qui nous prive, à notre grand regret, des moyens d'en dresser une sorte de catalogue que nous ne pourrons faire remonter au-delà du *règne* de Suger, qu'en recherchant dans les états donnés par Félibien quels étaient les objets d'époques antérieures au XII[e] siècle qui faisaient encore partie de ce trésor, quand ce bénédictin écrivait son histoire de Saint-Denis (vers 1700). Ce dépouillement nécessairement incomplet, présentera du moins quelques notions curieuses.

Ce bref inventaire, dans lequel nous ne comprendrons pas un très grand nombre de *reliques* de date assurément fort ancienne, mais dont l'hommage à l'abbaye n'est authentifiée ni par la tradition, ni par le style des reliquaires, non plus que beaucoup de bustes, camées, coupes en agathes orientales, de nombreux missels avec riches reliures, dont la provenance n'est pas indiquée, ne pourrait remonter tout au plus qu'à l'époque où vécut le saint dont l'abbaye porte le nom. Aussi, notre point de départ sera-t-il le *service d'autel* à l'usage de saint Denis (décrit p. 541 et figuré pl. III, lettre S), représentant un *calice à anse*, des *burettes*, et *une patène* en cristal de roche (les cinq premiers objets montés avec recherche) ; puis l'anneau du même saint avec *saphir*, *perles* et *pierreries*, puis son bâton pastoral couvert d'or, d'*émaux*, de pierreries, de perles orientales (sorte de houlette de forme étrange, terminée par une *fleur de lys* retombante (p. 542, lettres Y et Z).

Viennent ensuite les objets à l'usage de *Dagobert*, savoir : le bâton d'or que l'on nommait son *sceptre*, couvert d'*émaux* avec filigrane, et surmonté par un aigle portant un jeune homme (p. 539, pl. II, lettr. A), et l'*aigle d'or*, avec un beau saphir et autres pierreries, considéré comme étant l'agrafe de son manteau royal (*ibid.*, lett. B).

Les présens, authentiques ou non, faits ou légués par *Charlemagne*, placés dans ce *donarium* et consacrés au trésor de la couronne de France, sont bien plus nombreux ; ils consistaient : 1° en une sorte d'armoire désignée sous le nom d'*escrin* ou d'oratoire de ce prince ; meuble monumental à trois rangs d'arcades plein-cintre superposées, couvert d'or, de perles, de pierreries, placées même en rayonnement, surmonté d'un camée antique enchassé, le soubassement nécessairement ajouté d'après le style ogival de son arcature (p. 542, pl. IV, lett. C) ; 2° dans la couronne dite de ce prince, et qui servait à ce titre au sacre de nos rois, tandis que les empereurs de Germanie arborent, en même

« *Vas preciosissimum de lapide prasio ad formam navis exsculp-*

occurrence, celle qui nous paraîtrait, *à quelques égards*, plus authentique, ne fût-ce que par le style, provenant de Nuremberg, que l'on conserve encore à Vienne, et que Willemin a décrite (*Monumens inédits*, pl. XIX); laquelle offre sur la face principale une sorte de répétition de notre croix, émaillée, à cabochons, et reliques trouvées à Poitiers dans les fondations du monastère de Sainte-Radegonde. — Celle de Saint-Denis, bien qu'enrichie de saphirs, de rubis, d'émeraudes, est loin d'offrir le même intérêt, son caractère de forme et d'art étant évidemment postérieur au IXe siècle; 3° le sceptre d'or du même prince dont la longueur (5 pieds 10 pouces) authentifierait l'origine, d'après ceux qu'on trouve dans les manuscrits carlovingiens (voir notamment celui de Lothaire, pl. IX de la 8e série), si la figure de Charlemagne qui le surmonte et l'inscription nominale qu'elle porte, n'excluaient l'attribution personnelle; 4° l'épée et les éperons d'or du même souverain. L'épée est autre encore que celle reportée également de Nuremberg à *Vienne* et publiée par Willemin (pl. XX, et p. 13 du texte), dont la longueur (plus de 3 pieds 7 pouces), et le poids (plus de 10 marcs), donnent la mesure de la vigueur du bras appelé à s'en servir. Celle de Saint-Denis paraît de proportion moins forte que la *joyeusé* de Vienne. Son fourreau n'est émaillé qu'à l'extrémité, tandis que celui de l'autre l'est dans toute sa longueur.

Plusieurs objets de ce trésor portent dans leurs inscriptions le nom de *Karolus* seulement ou celui de *Karolus III*, que les historiens appliquent, les uns à *Charles-le-Simple*, d'autres à *Charles-le-Gros*, et Suger, dans une charte citée par Félibien, à *Charles-le-Chauve*, dont les largesses pour ce monastère, à raison du long séjour qu'il y fit, sont d'ailleurs si bien constatées par l'autel d'or et les candélabres cités plus haut, que nous croyons devoir nous arrêter à cette dernière attribution qui nous montrerait alors comme provenant de ce prince, d'abord un de ces clous de la passion si multipliés dans les trésors religieux. Celui-ci, dont le somptueux reliquaire ne datait que du XVIIe siècle, aurait été, dit Félibien (p. 97 et 228), envoyé à Charlemagne par l'empereur Constantin VII (p. 537, pl. I, lett. D); puis un autre monument de même matière, une des verges du *gril de saint Laurent*, que Charles-le-Chauve aurait transformée en une croix enrichie de grenats, de saphirs et de perles (p. 538 *ib.*, lett. B). Il faut croire que cette verge aura été miraculeusement remplacée dans l'instrument du martyre de ce saint, retrouvé intact et placé au XIIe siècle, comme nous le dirons, dans l'église qui lui est dédiée près de Rome; puis encore une autre croix couverte de perles orientales, de saphirs, d'éméraudes, etc., dans le centre de laquelle se trouvait une belle améthyste d'Orient (p. 542, pl. IV, lett. B); et enfin le magnifique *hanap*, en agathe orientale, dit vase de *Ptolomée*, l'un des plus remarquables monumens connus de ces travaux en matière dure qu'on pourrait croire fabuleux d'après les descriptions de Pline (p. 545, pl. VI). Ce magnifique vase, dont l'inscription, placée sur la monture du moyen-âge, constate un don de *Karolus Tertius*, étant parvenu jusqu'à nous, l'occasion s'offrait d'en donner la reproduction d'après un dessin que nous avons fait exécuter au cabinet des Médailles (pl. XXXVII, 5e série). La description détaillée qu'en a donnée Jehan Tristan, sire de Saint-Amand (*Comm. hist.*, t. II, p. 603), nous viendra d'ailleurs en aide pour l'explication.

Depuis le règne de Charles-le-Chauve jusqu'à celui de Louis VII, rien n'apparaît, dans l'inventaire de Félibien, qui prouve par d'aussi fastueux témoignages, que les premiers Capétiens aient eu à cœur de lutter de magnificence dans cette lice avec leurs prédéces-

tum. » Louis VI avait *engagé* pour soixante marcs d'argent ce vase dont la monture était attribuée à saint Éloi. Suger le racheta. Félibien, qui donne la description et le dessin (p. 543, pl. IV, lettres CC) de cette précieuse gondole dont nous ignorons le sort depuis 1700, traduit *de lapide prasio*, par *jade*. Il doit y avoir erreur ou de sa part ou de celle de Suger; la *prase*, matière dure et à demi-transparente qui constitue la matière de l'émeraude, étant bien différente du *jade*, pierre néphrétique, également verdâtre, mais plus opaque et à polis gras.

« *Vas quoque aliud, quod instar justæ berilli aut cristalli videtur.* » D'après le dessin qu'en donne Félibien (pl. IV, lettre Z), ce vase de cristal de roche, orné d'or et de pierreries, était de forme allongée et portait l'inscription suivante, indiquant que Louis VII avait transmis à Suger le présent que lui en avait fait sa femme Éléonore dont il dut conserver d'autres *souvenirs* moins flatteurs.

» Hoc vas sponsa dedit Aanov regi Ludovico,
» Mitadolus avo, mihi rex sanctisque Sugerus. »

« *Calicem preciosum, de uno et continuo sardonice, quod est de*

seurs, car en attribuant même à leurs largesses beaucoup de monumens sans noms de donateurs, tels que reliques et reliquaires, notamment le chef de *Saint-Hilaire*, bustes d'agathe, camées, missels et autres manuscrits liturgiques, sur vélin pourpre, avec reliures du XI[e] siècle, il y aurait loin encore de l'importance de ces mêmes dons à celle que comportent certains objets désignés plus haut. Suger, en reconstruisant ce trésor, en le dotant de ses dons personnels, a réveillé à son profit l'émulation royale, qu'on voit s'exercer à l'envi, surtout dès que Philippe-Auguste eût, par son testament de 1222, légué à cette abbaye tous ses *joyaux* et ses *croix d'or*, pesant 8,050 marcs d'argent (Du Tillet, t. I, p. 347), don racheté, dit-on, par Louis VIII, mais qui a laissé encore des traces dans l'inventaire de Félibien, par la présence de la croix gemmée, contenant un fragment de la *vraie croix d'un pied de long* (p. 536, pl. I, lett. A), du grand reliquaire nommé l'*Oratoire de Philippe-Auguste* (lett. E), etc., etc. Plus tard, les dons très riches et très abondans faits par saint Louis, et en son honneur par ses fils, parmi lesquels ses propres reliques et beaucoup d'objets à son usage; les libéralités de Charles V et de son frère *Jean, duc de Berry*, et de beaucoup d'autres princes et abbés, tels que *Mathieu de Vendôme*, qui fit enchâsser le chef de saint Denis (sous Philippe-le-Hardi), accrurent de jour en jour davantage les richesses de ce trésor, malgré quelques détournemens que prouve le silence de Félibien sur l'ornementation accessoire du *crucifix d'or*, sur la *croix de saint Éloi*, la *table de Charles-le-Chauve*, etc., etc. Cette pléthore lui fut mortelle, et la spoliation entée sur la profanation, sont venus presque sous nos yeux démontrer à quoi tiennent les splendeurs les plus durables.

sardio et onice (*sardonix*). On ne retrouve pas dans Félibien la trace de ce précieux vase de sardoine qu'avait acquis Suger et dont il existe beaucoup d'analogues remarquables, notamment dans le trésor de Saint-Marc de Venise, si riche en matières orientales aussi.

« *Vas quoque aliud huic ipsi materiâ, non forma persimile, ad* » *instar amphoræ* ». Félibien qui le décrit (p. 542, pl. IV, lettre E) en donne l'inscription, telle qu'elle se trouve dans Suger :

» Dum libare Deo gemmis debemus et auro,
» Hoc ego Sugerius offero vas Domino. »

« *Lagenam quoque præclaram, quam nobis comes Blesensis Theo-* » *baldus in eodem vase destinavit, in quo ei* REX SICILIÆ *illud transmi-* » *serat.* » Ici se constatent bien les relations d'amitié et nécessairement d'art, dont nous avons parlé et qui ne pouvaient manquer d'exister entre la France et la Sicile, où le roi Roger s'immortalisait par des travaux évidemment connus de Suger, à qui ils durent servir de véhicule. Ce présent du roi de Sicile au comte de Blois indiquerait aussi que, comme exploitation des arts grecs et orientaux auxquels les Siciliens ne demeurèrent jamais étrangers, ainsi que l'affirme M. le duc Serra di Falco, on exécutait alors dans cette île des travaux en *matières précieuses* en même temps qu'on y creusait ces sarcophages de porphyre que Winckelmann a pris pour antiques (lib. VI, cap. VIII, § 23) et dont l'exécution sur place et dans ce temps même, est bien constatée par un diplôme de Roger de 1145 (époque d'où doit dater le *livre de l'administration de Suger*, ses grands travaux touchant alors à leur terme) : « *Sarcophagos vero duos porphy-* » *riticos ad decessus mei signum perpetuum conspicuos in præfata* » *ecclesia* (*Cefalu*) STABILIVIMUS » (*Pirri-Not. eccles. Cephalu*, p. 800).

« *Vascula etiam cristallina qua in capella nostra cotidiano servicio* » *altaris assignaveramus.* » Ce sont sans doute les deux vases montés avec pierreries, l'un en cristal, l'autre en béril, taillé à pointes de diamant, décrits par Félibien (p. 538, pl. II, lettre L).

Félibien cite aussi (p. 543, pl. IV, lettres EE) l'amphore en porphyre, et surmontée d'une tête d'aigle en vermeil, objet d'un beau travail « *manu admirabile factum* » que Suger appropria au service des autels ; et l'on doit supposer en outre que la plupart des autres

objets en matières précieuses signalés par Félibien seulement, tels que le *calice à anse* en agathe orientale et la *patène* en serpentine avec des dauphins d'or au centre et des pierreries au pourtour, désignés sous le nom de *calice* et *patène* de Suger (p. 541, pl. III, let. R), se trouvent compris dans cette énumération générale et sommaire de l'abbé : « *Vasa etiam tam de auro, quam preciosis lapidibus, ad do-* » *minicæ mansæ servicium, præter illa quæ reges Francorum, et devoti* » *ecclesiæ ejusdem officio deputaverunt, beato Dionysio debita devo-* » *tione adquisivimus.* MAGNUM *videlicet* CALICEM *aureum septies vi-* » *ginti unciarum auri, gemmis preciosis, scilicet jacinthis et topaziis* » *ornatum, pro alio qui tempore antecessoris nostri vadimonio perierat,* » *restitui elaboravimus* » (p. 349).

C'est ainsi que tandis que les rigides cisterciens excluaient l'or et les matières de luxe du service des autels, et qu'outrant les rigueurs du nouveau *Tertullien*, quelques puritains allaient même jusqu'à substituer les calices de bois ou d'étain de l'*église persécutée* à ceux d'argent *tolérés* à Clairvaux, dédaignant ces étroites vues et planant d'un vol d'aigle au-dessus des *clameurs*, Suger, dont la complicité dans ces allures rétrogrades eût sans doute, à raison du haut rang qu'il tenait, étouffé tous nos germes d'art, loin de là s'efforçait encore d'enchérir sur l'éclat dont avait brillé jusqu'à lui l'*église triomphante*. Il ne trouvait rien de trop somptueux, par exemple, pour recevoir le sang de *Jésus-Christ*, ainsi qu'il va le démontrer par cet argument sans réplique : « *Si libatoria aurea, si fialæ aureæ, et si* » *mortarolia aurea ad collectam sanguinis hircorum, ut vitulorum,* » *aut vaccæ ruffæ,* ORE DEI, *aut* PROPHETÆ JUSSU *deserviebant :* » *quanto magis ad susceptionem* SANGUINIS JESU-CHRISTI, *vasa aurea,* » *lapides preciosi, quæque inter omnes creaturas carissima continuo* » *famulatu, plena devotione exponi debent* » (p. 346, 347). Bien lui prit toutefois de s'être surtout attaché à rechercher pour son trésor de ces objets dont le haut prix résidait principalement dans la difficulté du travail plutôt que dans la valeur intrinsèque, car il en eût été sans doute de la plupart de ces bijoux comme du crucifix d'or, etc. ; et le récollement que nous venons de faire n'aurait certes pas présenté, après un laps de temps de près de cinq siècles, la conformité qu'on remarque dans le dépouillement des deux inventaires ; mais sous ce rapport seulement.

Dégagé maintenant des entraves que les discussions incidentes sur la *question d'art* auraient mises à la marche de notre analyse chronologique des fondations et autres grands faits historiques, nous allons la reprendre, à partir de l'ouverture du XIIe siècle.

1101-1102. — Au point de vue politique, ce nouveau siècle commença sous un aspect plus triste encore que l'ère séculaire qu'il venait détrôner. Notre roi *Philippe* Ier, demeuré, comme son aïeul *Robert*, de pieuse mémoire, sous le coup d'une excommunication cette fois bien mieux justifiée, dépêchait à Rome, pour s'en faire absoudre; et Henri Ier, déjà roi d'Angleterre, au mépris des droits de son frère Robert, rangé sous les drapeaux du Christ, en joignant à cette usurpation celle de la Normandie, dont sa victoire de Tinchebrai (en 1106) lui assura la tranquille possession, préludait à cette absorption de notre territoire qui circonscrivit la France dans un étroit domaine entouré d'ennemis et vint constituer à l'*Anglais*, par le divorce de Louis-le-Jeune, des droits dont le dur exercice pesa pendant trois siècles sur notre nationalité. La Germanie aussi, toujours sous le joug d'Henri IV, vit flétrir au début de cette nouvelle période l'espoir qu'elle plaçait dans les vertus de son fils Conrad, roi d'Italie, frappé de mort violente dans les états et par ordre, dit-on [1], de la pieuse comtesse Mathilde, à la cause de laquelle ce prince avait sacrifié celle de son propre père; et pour comble de calamités, l'armée de cent soixante mille croisés (Orderic Vital dit

[1] Cet *angelo in carne*, selon l'expression de Muratori, mourut au mois de juillet 1101, à Florence, où il s'était retiré après de vifs pourparlers avec la comtesse Mathilde, qui depuis ses succès sur Henri IV, n'ayant plus rien à craindre du fils de ce prince, abusait de sa toute-puissance, ce qui a pu motiver l'imputation suivante de l'historien Landolf (*Hist. Mediolan.*, c. 1) : « Quum pervenisset Florentiam rex ipse prudens et sapiens, at- » que decorus facie (proh dolor!) adolescens, accepta potione ab Aviano medico Mathil- » dis comitissæ, vitam finivit. » Le pouvoir qu'exerçait à cette époque la comtesse Mathilde dans la Toscane lombarde y fut très favorable aux arts, et surtout à *l'architecture*, qui dans cet ère de repos vint jeter un éclat subit, dès 1099, par la cathédrale de Modène, dont l'architecte Lanfranc, glorifié par l'inscription de l'apside citée (t. III, p. 387), est à bon droit nommé par les chroniques du temps : *Mirabilis ædificator et architector.* L'essor bien caractérisé que cet art prit alors, et dont les traditions se conservèrent dans cette contrée jusqu'à la fin du règne de *Frédéric II,* n'aura pas peu contribué sans doute à égarer M. Hope dans ses aperçus généraux sur *l'architecture lombarde,* dont le type est tout germanique.

plus de cinq cent mille) que conduisaient en Orient *Guelfe IV*, duc de Bavière, fondateur de la maison d'Este, *Guillaume*, duc d'Aquitaine [1], et *Anselme*, archevêque de Milan [2], avec l'espérance, dit-on, d'arriver jusqu'à *Babylone*, à peine parvenue en Asie, succomba presqu'entière, victime du triple fléau qu'opposait à ces nobles efforts la perfidie de l'empereur grec, les embûches des Turcs, avec lesquels il était d'accord, la famine et les fatigues en pure perte au milieu des sables brûlans où des guides pervers égaraient les croisés. Il n'est pas jusqu'à l'Italie méridionale qui n'ait pu marquer

[1] C'est ce même Guillaume IX, le plus ancien des troubadours ou *cantadours* connus qui, après avoir contribué à la fondation de plusieurs abbayes, telles que *Moutier-Neuf* et même *Fontevrault*, voulut opérer pour son compte d'après les erremens de Robert d'Arbrissel, en fondant à Niort une sorte de couvent de femmes dont il se constitua le principal desservant, fondation qui, dit-on, n'aurait eu rien d'étrange et s'expliquerait même par les considérations *presque morales* qui firent créer, notamment au XIV[e] siècle, des centres de prostitution soumis à des *règles écrites* et à une haute surveillance dans les principales villes de France, d'Italie et d'Espagne. Rien n'indique pourtant chez ce prince, si ce n'est sa malencontreuse croisade, qu'un sentiment de haute moralité ait dû présider à aucune de ses actions, puisque Guillaume de Malmesbury nous le montre tour à tour et à de longs intervalles, dépouillant les églises au profit de courtisans et de prostituées, répudiant sa seconde femme Hildegarde pour épouser la vicomtesse de Châtelleraud qu'il avait enlevée, menaçant de son épée l'évêque de Poitiers qui le reprenait de ses désordres, et enfin mourant excommunié en 1126, sans avoir même daigné répondre à la citation de Callixte II, qui l'avait sommé de se rendre au concile de Reims de 1119 ; mais s'il existe à cet égard un désaccord entre les historiens, on ne saurait du moins refuser à ce prince des titres constatés par ses œuvres poétiques et par sa force d'âme portée jusqu'à ce point qu'au témoignage d'Orderic Vital, sa gaîté naturelle pénétra jusque dans les chants qu'il consacra au grand désastre dont il faillit être victime et dont il revint presque seul de tous les Aquitains partis avec lui de Limoges : trop heureux de pouvoir, après une semblable épreuve, reprendre « *joie et plaisirs, le vair, le gris et le sembelin* » (habillement des barons) qu'il avait délaissés pour aller aux champs où Dieu promet la rémission des péchés (*Hist. des Croisades*, t. IV, p. 518). Il n'en mourut pas moins, comme on l'a vu, dans l'impénitence finale. Guillaume, avant son départ pour l'Orient, avait donné au roi Philippe une notable preuve de dévoûment en embrassant sa cause, à charge de réciprocité sans doute, au concile de Poitiers, avec une ardeur telle qu'un combat s'ensuivit dans l'église même. Le champ de bataille étant resté à quelques prélats très tenaces, Philippe dut subir une nouvelle excommunication, dont il ne fut relevé qu'en 1104, par un concile plus pacifique tenu à Paris.

[2] Gibbon rapporte (t. XVI, p. 102), d'après les écrivains du temps, que cet archevêque avait emporté les principales richesses de son église et de son palais, et qu'elles devinrent la proie des Turcs.

comme néfaste le renouvellement de ce siècle signalé par la mort de Roger, comte de Sicile, frère de Robert Guiscard et son digne émule en valeur, prince dont la haute piété, manifestée par de nombreuses et importantes fondations religieuses [1], prépara le grand règne de son second fils (Roger, né en 1097) sur cette même Sicile qu'il avait affranchie du joug des Sarrasins et purifiée en lui rendant l'entier exercice d'un culte où l'art chrétien s'est signalé par des merveilles [2].

[1] L'historien Malaterra que le comte Roger Ier avait choisi pour historiographe, dit expressément de lui (lib. IV et VII, apud Caruso-Bibl. Sicil., t. I, p. 231) : « Comes Roge-« rius videns propitiatione Dei omnem Siciliam suæ ditioni cessisse, ne ingratus tanti be-» neficii sibi ab eo collati existeret, cœpit Deo devotus existere, justa judicia amare, jus-» titiam exequi, veritatem complecti, ecclesiam frequentare, cum devotione sacris hymnis » adire... Ecclesias passim per universam Siciliam reparat, ipse pluribus in locis de suo » sumptu, quibus facilius fiant attribuit. In urbe Agrigentina pontificalibus infulis cathe-» dram sublimat. Huic ecclesiæ Gerlandum episcopum ordinans præfecit. Apud Mazzaram » Stephanum quemdam honestæ vitæ virum ordinat. Apud Syracusas adjiciens Roge-» rium decanum ecclesiæ Troinensis honestæ eruditionis clericum... pontificalibus infu-» lis sublimavit, etc. » Or ces réparations d'églises, ces fondations d'évêchés dans une île depuis longtemps dévastée par l'occupation sarrasine, nécessitaient des constructions ; et à qui, dans le dénuement d'artistes italiens, démontré par les appels faits à l'étranger en 1066 par l'abbé Didier pour rebâtir le Mont-Cassin, un prince normand pouvait-il mieux s'adresser pour de tels travaux qu'à d'habiles compatriotes qui, comme l'abbé Robert de Grandmesnil, avaient déjà fait dans ce genre leurs preuves de haute capacité en France? Ce qui démontrerait d'ailleurs que les Normands introduisirent en Sicile, et nécessairement en Calabre et en Pouille, une architecture différente de celle pratiquée jusqu'alors dans ces pays, c'est la remarque que fait M. le duc *Serra di Falco* sur les traces évidentes que porte encore le palais arabe, si souvent cité, de la Zisa, des accroissemens et embellissemens qu'il dut aux premiers princes normands : « Debba dirsi de origine sarracenica ma per » le circostanza accrescinto ed abbellito al tempo de' Normanni » (p. 58, n° 19).

On doit reconnaître cependant que les premiers de ces souverains de *la Pouille et de la Calabre du moins* recoururent à *l'art romain* pour la sculpture même de leurs mausolées, comme le prouve le tombeau du même comte Roger (mort en 1100), qui existait dans l'église *Santa-Trinita* à Mileto (en Calabre) et dont l'inscription portait : « Hanc sepul-» turam fecit Petrus *Oderisius*, magister ROMANUS, in memoriam Rogerii comitis Cala-» briæ. » L'art romain commençait donc dès lors à sortir de son long sommeil, grâce au repos dont les Normands firent jouir le Saint-Siège.

[2] Le goût des constructions et les moyens de le satisfaire qui prirent de si pompeux développemens sous le fils et les petits-fils du comte Roger, dans les travaux de *Palerme*, de *Messine*, de *Montréale* et autres que nous annoterons en parlant du règne du roi Roger et des deux Guillaume ses fils, se manifestent bien par cette citation de *Malaterra*, au sujet de l'empressement que mit le comte Roger à élever l'église de *Troina* : Camentarios

Sous les rapports religieux la chrétienté offrait un aspect bien moins sombre. Sans doute une perte cruelle, la mort de Godefroy de Bouillon, venait de la couvrir de deuil; mais du moins les vaillans compagnons d'armes de ce héros ne désertaient pas sa conquête. Paisibles possesseurs de la sainte cité et rangés sous le *sceptre* de son frère Beaudouin, que l'historien croisé, Foulcher de Chartres, nous peint comme moins scrupuleux à cet égard que le conquérant de Jérusalem « *dolens aliquantulum de fratris morte et plus gau-* » *dens de hæreditate* (cap. XXII), ils s'occupaient avec ardeur de consolider leur puissance. Le Saint-Siège, affranchi d'une longue et dangereuse rivalité par la mort toute récente de l'anti-pape *Guibert*, et garanti du renouvellement de cet assaut par l'énergique appui des fidèles Normands qui assignèrent leurs forteresses pour trône pontifical à deux imitateurs de Guibert, *Albert* et *Théodoric*, jouissait enfin d'un repos qu'il n'avait pas connu depuis longues années; et l'Italie septentrionale, rangée presqu'entièrement sous les lois de la pieuse comtesse Mathilde, « *che in questi tempi senza titolo regale* » *facea volontieri da regina in Italia,* » recueillait enfin le fruit de ses derniers efforts pour la cause des papes, dont ce pays serait venu accroître encore le patrimoine, si le legs de cette princesse avait eu son entier effet [1].

Telle était alors, dans la France aussi, l'exaltation pour le sentiment religieux, que malgré la création successive de nouveaux ordres monastiques, les *Chartreux*, *Grandmont*, *Fontevrault*, *Citeaux*, *Prémontré*, etc., etc., le pape Paschal II nous peint celui de *Cluny*, depuis longtemps célèbre, il est vrai, comme comptant au renouvellement de ce siècle (1101), trente-cinq principaux monastères rangés sous sa règle, indépendamment de beaucoup d'églises, prieurés, etc., et de onze importantes abbayes (*Annales bénéd.*, l. LXX, chap. II); grande prospérité sans doute qu'atteignit et dépassa même

» conducens, *undequaque aggregat; templi jacet fundamenta, in urbe Tainica ad quod* » *perstans ævo brevi superat.* »

[1] La donation datée de Canossa, le 17 novembre 1102, que Mathilde fit au Saint-Siège de tous ses biens situés *tant en Italie* qu'*au-delà des monts*, n'était que la confirmation d'une disposition déjà prise sous l'influence de Grégoire VII, mais sans doute d'une manière moins solennelle. On verra plus loin les obstacles qu'éprouva la délivrance de ce legs.

en beaucoup moins de temps, *sa filiation* de *Citeaux*, qui fonda en un siècle près de dix-huit cents monastères [1].

Sous cette même année 1101, pour laquelle la *Gallia christiana* (p. 536) ne mentionne que le couvent de *Borburgum*, fondé au diocèse de Saint-Omer par Clémence, comtesse de Flandre, les Annales bénédictines constatent quelques fondations étrangères sans importance; en Angleterre, le monastère de Norvich (chap. VI du même l. LXX); en Piémont, celui de Saint-Pierre de Mulagio; et en Saxe, ceux dits *Flectorpiense* et *Rosseveldense* (chap. XXVIII); mais par contre elles signalent une perte des plus sensibles : le fondateur de l'ordre des chartreux termina ses jours en Calabre [2].

[1] Voir Le Noir, *Musée des monumens français* (t. I, p. 5). On porte à 500 le nombre de monastères que Citeaux comptait déjà dans sa dépendance, cinquante ans après sa fondation. Les bénédictins Martenne et Durand parlant de cette abbaye (1er *voy. litt.*, p. 198 à 223) telle qu'ils la virent en 1708, expliqueraient cette prodigieuse prospérité par ce seul fait que son église contenait alors les *tombeaux de soixante princes de la maison* de Bourgogne, de beaucoup d'archevêques, d'évêques et autres personnages notables. Ils nous prouvent en outre que la rigidité *cistercienne*, en fait de luxe, avait fléchi depuis longtemps, lorsqu'ils disent (p. 198) : « *L'église est vaste et bien décorée, il y a des autels à tous les piliers de la nef. On y voit des tableaux d'Italie d'un prix inestimable; ceux de saint Etienne martyr, de la Nativité de Notre Seigneur, et de saint* BERNARD *sont des pièces inimitables.* » Ainsi, le plus véhément ennemi de ces peintures curieuses, de ces figurations qui détournaient de la méditation, était devenu lui-même et dans ce sanctuaire où il puisa ses goûts d'austérité, un sujet de distraction dans la prière, *un objet de concupiscence pour les yeux.*

[2] En quittant les pompes de Reims pour les anfractuosités des Alpes, *Bruno*, ancien chancelier de la première école-cathédrale de France, et fort instruit d'ailleurs *dans les arts libéraux*, donna le premier exemple, suivi plus tard par les abbés de Citeaux et hautement professé par saint Bernard, par Abeilard, etc., de l'interdiction du luxe religieux, surtout en fait de *statues*, *de peintures murales*, etc. Quoique ce fondateur n'ait pas écrit sa règle, suivie par tradition et formulée seulement par un de ces successeurs, il résulte évidemment des expressions suivantes que ces vains ornemens qui avaient pénétré dans certaines chartreuses, devaient en être exclus « *Sed et picturæ curiosæ, ubi, sine scandalo, fieri possit, de nostris et ecclesiis et domibus eradantur* (Stat. ord. Cartus. cap. I); » et ce qui prouve combien ce noble goût tendait à prévaloir, malgré ces sentences *tertulienes*, c'est l'expression itérative de ces inhibitions dans des termes plus explicites encore : « *Picturas et imagines curiosas, juxta alias ordinata, in ecclesiis et domibus ordinis, sive in tabulis, sive in lapidibus, parietibus et locis aliis, tamque derogantes et contrarias simplicitati,* RUSTICITATI *et humilitati nostri arrepti propositi reprehendimus, et ne de cætero fiant inhibemus*, etc. »

Ce serait donc au dégoût que *Bruno*, victime de graves injustices et même de spolia-

D'après ce qu'on lit dans l'*Histoire littéraire* de la France (t. VII,

tions, conçut des vanités du monde, qu'il faudrait faire remonter ces véhémentes apostrophes auxquelles l'autorité de saint Bernard vint donner, cinquante ans plus tard, une haute sanction bien menaçante pour nos arts, si la sagesse et le goût de Suger n'en avaient conjuré l'effet. Vainement, en présence des magnificences de Cluny, l'abbé de Clairvaux et ses nombreux échos cisterciens, vouèrent-ils à la réprobation des fidèles *ces ridicules monstruosités, ces belles difformités* qui allumaient la concupiscence des yeux « *hæc » omnia non necessarius usus, sed oculorum concupiscentia requirit;* » qui absorbaient en extase presque profane un temps qui devait être consacré au Seigneur « *totum » diem occupare singula ista mirando, quam in lege Dei meditando* (Apolog. ad Guilleilm, cap. XII) ; » Suger, d'autant plus sûr de ses goûts *raisonnés* qu'ils excluaient le luxe personnel et ne se rapportaient qu'à Dieu, poursuivait, multipliait, de complicité avec la cour et le peuple, des pompes analogues dans son nouveau sanctuaire, et y créait même de nouveaux sujets de distraction dans cet assortiment de vitres transparentes bien faites pour éveiller la *concupiscence des yeux.*

Si, comme le pense M. Gally-Knigt, l'usage des mosaïques en Pouille, en Calabre et en Sicile, que nous avons cependant signalé sous Robert Guiscard, apparaît moins dans les travaux du grand comte Roger, peut-être devrait-on attribuer cette abstention à l'influence que Bruno exerça dans les conseils religieux du pieux comte, pendant les onze années de son séjour à *Squillace;* mais quoique la rigidité des disciples de Bruno se soit encore accrue après sa mort, puisque Pascal II leur accorda en 1102 le droit de vivre en anachorètes, leurs leçons contre le luxe des *peintures et images* durent rester sans effet sur Roger II, si l'on en juge par les travaux de ce genre qu'il fit exécuter à Palerme et à Céfalu.

Il est à croire toutefois qu'une branche de l'art, *la peinture des manuscrits*, fut toujours exceptée de l'interdiction imposée aux Chartreux dont la prédilection pour les livres remonte à l'époque de leur fondation, ainsi que le constate cette particularité citée par Guibert de Nogent, auteur contemporain (*De vita sua*, lib. I, cap. X), sur un don de tasses et écuelles d'argent qui leur avait été fait en 1109, par Guillaume II, comte de Nevers et d'Auxerre, objets de luxe qu'ils le prièrent de remplacer par du *parchemin* et par des *peaux de vache* pour la reliure. Le vénérable de Guignes, par ses statuts de 1110, avait placé en premier ordre des devoirs de ces religieux, la *copie des bons livres*, art dans lequel il excellait lui-même « *hoc autem esse debet specialiter opus tuum, li- » bris scribendis operam diligenter impendas*, » en assignant des heures pour ce travail « *post nonam in claustrum conveniunt, de utilibus locuturi in hoc spatio incaus- » tum, pergamenum et pennas, cretam et libros seu legendos, seu transcribendos* (cap. » VII, et cap. XXIX) : *quot enim libros scribimus, tot nobis veritatis præcones facere » videmus.* » Les nombreux et célèbres manuscrits de cet ordre cités par Mabillon (*Ann. Bénéd.*, l. LXVI, c. 63, et l. LXXI, c. 105) offrent des témoignages de ces travaux continus; et nous trouvons en outre dans le manuscrit du XIIe siècle provenant de la chartreuse de Grenoble et dont nous donnons toutes les vignettes (pl. XII-XVI de la 8e série), la preuve que le labeur de ces moines ne se bornait pas dès lors à la calligraphie. Une des preuves de l'authenticité contemporaine de ce *psautier*, nature de livre dont il était naturel que les disciples de saint Bruno affectionnassent la reproduction, puisque leur

p. 66), on devrait dater de l'ouverture de ce siècle sinon l'invention, du moins la résurrection d'un art dont l'influence réagit, mais plus tard, sur ceux dont nous traitons; et ce serait encore à un *Normand* qu'on devrait le premier réveil de cette muse dramatique [1], célèbre

fondateur écrivit un commentaire sur les *psaumes* et expliqua le premier ce qu'on doit entendre par psautier (*Hist. littér. de la France*, t. IX, p. 244), résulte surtout des huit lettres dites *tourneures*, formant à elles seules autant de strophes de psaumes, exécutées en *or moulu*, comme faisaient dans le même temps les moines de Cluny à qui les cisterciens reprochaient cet excès de luxe (Martenne, *Anecd.*, t. V, p. 1584 et 1623). Telles étaient aussi les lettres capitales du psautier donné par Henri, fils de Louis-le-Gros, au monastère de *Clairvaux*, lorsqu'il s'y fit moine pour s'acheminer plus facilement à l'évêché de Reims, dernière circonstance qui, jointe à l'existence de beaux manuscrits à miniatures dans la bibliothèque de Citeaux et aux produits journaliers en ce genre des *écritoires de Clairvaux*, prouverait que *l'enluminure* des manuscrits, loin d'être comprise dans la proscription, était inhérente au luxe des bibliothèques conventuelles dont on a dit pour ce temps même : « *Claustrum sine armario, quasi castrum sine armamentorio* » (Marten. *ib.*, t. I, p. 502).

[1] Ce serait, d'après cette tradition, à un moine *normand, d'autres disent manceau*, du nom de Geoffroi, que serait due la rénovation de cet art placé si haut plus tard dans les titres de la France, et qui s'embellit encore du prestige de tous les autres, lorsqu'après avoir défrayé pendant près de quatre siècles l'émulation de nos colléges, la piété du populaire pour les scènes légendaires jouées en public et la politique de nos rois, selon les besoins qu'ils avaient d'opérer sur les masses, il reconquit enfin le rang où l'avaient su placer les Grecs et les Romains. Ce moine fut appelé par Richard, abbé du monastère de Saint-Albans, fonction que Geoffroi remplit plus tard (Mathieu Paris, *des abbés de S.-Alb.*, p. 56), pour y exercer celle d'écolatre; mais ayant trouvé la place prise, il organisa dans le voisinage de cette abbaye, à *Dunestaple*, une école publique où l'un de ses moyens d'enseigner la jeunesse consistait dans la représentation *avec appareil, d'espèce de tragédies de piété*, premiers vestiges de notre théâtre chrétien, dont les profanes enfantemens firent plus tard confondre et le germe et ses fruits dans un commun anathème. Le témoignage de Mathieu Paris, historien contemporain, confirme bien à la fois et le fait et sa date. *Richard de Lessey* n'ayant été nommé abbé de Saint-Albans qu'en 1098 (*Grande Chron.*, t. I, p. 142), ce ne put être que de la fin du XI[e] siècle que data son appel à Geoffroi; et ce dut être dans les premières années de son séjour en Angleterre que ce dernier se livra aux essais de sa méthode d'enseignement, puisqu'après des désastres assez communs de nos jours encore aux directeurs de ces jeux théâtraux, l'*incendie de la* SCÈNE et la destruction *des belles chapes que Geoffroi avait empruntées au sacristain de Saint-Albans*, il se fit, de désespoir, simple moine dans ce monastère et remplissait déjà les fonctions de prieur de celui de *Gorham*, lorsqu'à la mort de Richard, en 1119, il fut appelé à lui succéder (id., p. 280). Parmi les drames pieux dont la mise en scène signala son ardeur dramatique, Mathieu Paris cite (*Vie des vingt-trois abbés de Saint-Albans*) le jeu de sainte Catherine que nous appelons *miracles*. Voici donc une origine d'art, française encore, et déjà bien antérieure à celle qu'on assigne communément à l'exécution de nos *mystères*.

dans l'antiquité et dont les traditions littéraires, familières aux érudits, aux nombreux investigateurs des bibliothèques conventuelles [1], auraient attendu pour se reproduire sous d'autres formes, qu'il plût à un rhéteur d'accroître l'intérêt de ses leçons par l'animation de scènes mimiques; mais, sans rien contester du fait que les *Annales bénédictines* énoncent, on peut réduire sa portée aux enseignemens de collége, pères de nos mystères, sans concéder qu'un sommeil plus profond que celui dans lequel tombèrent au IIIe siècle les arts graphiques ait pesé depuis l'antiquité jusqu'au XIIe siècle sur les poétiques théâtrales quelconques [2]. C'est aussi de ce temps que notre

[1] Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer que, dans les époques les plus ténébreuses du moyen-âge, le feu sacré des études de l'antiquité profane ne s'était jamais éteint dans nos cloîtres où se conservaient avec soin et se multipliaient par les copies des *scriptoria*, les ouvrages même les plus étrangers aux pieux enseignemens et aux habitudes monastiques. L'ordre de Cluny, le plus célèbre et l'un des plus anciens, n'excluait pas l'étude des auteurs profanes, où, selon l'expression de Jean de *Sarisbery*, *la boue d'Ennius recouvrait souvent l'or de la Sagesse* : et quoique depuis l'extinction de l'académie de Charlemagne, la culture des lettres anciennes eût perdu de sa vogue, malgré les efforts des Loup de Ferrières, des Hincmar, des Remi d'Auxerre, dès le XIe siècle, des prélats instruits, comme Gerbert, Abbon, Fulbert, etc., l'avaient su remettre en honneur. Son exercice s'accrut d'ailleurs dès le commencement du XIIe siècle de la rivalité de zèle que manifestèrent les ordres nouveaux des *Chartreux*, des *Prémontrés*, de *Cîteaux*, etc., pour lutter aussi sur ce point avec celui de Cluny dont le patrimoine, presque exclusif jusque-là, sous ce rapport aussi, tomba bientôt dans le domaine commun. Sans renvoyer à l'abbé Le Bœuf qui, dans ses tableaux animés de l'état des sciences depuis Charlemagne jusqu'à Philippe-le-Bel, nous montre (*Recueil d'écrits*, t. XI, p. 17) deux exemplaires de Térence dans la seule bibliothèque des moines de *Montier-Ender*, en 990, et rappelle (p. 18) que Gerbert étant maître à Reims, engagea une communauté à se fournir d'un commentaire sur ce même poète dramatique, n'en trouve-t-on pas un exemplaire, sous le n° 231, dans le catalogue des ouvrages composant le catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille (au XIIe siècle), cité par M. de Malastrie (*Documens historiques* faisant partie des *Documens inédits*, t. I, p. 664)? Il est donc évident que l'idée d'exercer la mémoire des élèves et d'ajouter à l'intérêt de leurs leçons par le mouvement scénique et l'action du dialogue, a pu naître dans tous les temps, sans que sa mise en pratique à telle ou telle époque, par telle ou telle circonstance, puisse être considérée comme une *invention*.

[2] M. Charles Magnin, dans son ouvrage à la fois si savant et si plein d'intérêt (*Origines du théâtre moderne*), n'admet même pas (t. I, p. 4 et suivantes) que le génie *dramatique ait jamais sommeillé*. Par des exemples sur lesquels nous aurons occasion de revenir plus en détail en traitant des *mystères*, soties, *moralités* des XIIIe, XIVe et XVe siècles, il prouve, en traçant habilement dans toutes ses phases théocratiques, seigneuriales et populaires, l'histoire du développement de l'imagination dramatique après l'extinction du

école historique routinière, rétorquée, comme nous l'avons dit, par M. *Buchez* et autres, fait partir nos émancipations communales; aussi devons-nous en prendre acte pour la constatation du fait, que de là datent, du moins comme fruits de la première croisade, ces symptômes d'indépendance, ces exigences de localités que nous verrons si fréquentes et si actives, jusqu'à la satisfaction plus ou moins complète qu'elles obtinrent de la politique de nos rois, intéressés à s'entremettre dans les dissensions d'ennemis de leur propre pouvoir, les seigneurs (clercs ou laïes) et le *populaire*, en opérant sur leurs prétentions réciproques une pondération favorable à la sécurité du trône qu'ils menaçaient également.

Pour rentrer dans le positif, citons, pour l'année 1102, un de ces faits privés, si nombreux dans les *Annales bénédictines*, à l'appui de notre remarque sur l'importation en France, dès ce commencement de siècle, et sur l'importance attachée à ces reliques et reliquaires orientaux qui vinrent offrir d'abord des modèles pour nos fabriques, puis un grand aliment pour leurs travaux. Robert, clerc du monastère de Pontlevoy, se trouvant à Bethléem, voulant faire hommage à son couvent d'une de ces croix reliquaires, comme nous en montrons dans notre collection même, la confia, sous serment, à un prêtre nommé Pierre qui, abusant de sa mission, voulut s'approprier cet objet précieux : « Robertus, dum in ecclesia Bethleemitica » moraretur Ponteleviensis nihilominus ecclesiæ memor, *crucem* » ex *auro* et *argento*, lapillisque fabricari curavit, *variis* sanctorum » locorum reliquiis instructam [1] » (chap. XLVI).

théâtre païen dans l'ère chrétienne, et notamment aux époques hiératiques du VIe au XIIe siècle, que diverses circonstances, telles que les obsèques des abbés et autres solennités religieuses, devenaient l'occasion de véritables représentations où la vie des saints et les légendes étaient mises en scènes et constituaient des drames qui se jouaient dans les monastères, souvent même aux XIe et XIIe siècles, jusque dans les cathédrales, avec danses et accessoires pompeux. Les six drames légendaires de Hrosvitta, religieuse à Gandersheim, morte avant la fin du Xe siècle, suffiraient d'ailleurs pour enlever aux combinaisons dramatiques du moine Geoffroi au moins le mérite de la nouveauté.

[1] Dans leur zèle souvent inconsidéré, et dans l'ardeur de la recherche, surtout des notables objets commémoratifs du grand drame chrétien de Palestine, qu'attendait avant tout l'Occident, comme ample dédommagement à ces désastreuses campagnes, les croisés négligeaient souvent de remonter aux origines. Ils trouvaient d'ailleurs dans les Grecs, grands fabricateurs d'apocryphes, de fins courtiers, assez habiles pour exploiter à leur

1103-1104. De nouveaux témoignages de cet empressement à pourvoir nos monastères de ces alimens de la foi, se produisent aussi pour 1103, et par milliers d'exemples sans doute, pour chacune des années suivantes, dans la mention des reliques envoyées par le moine Guillaume au monastère de Cormery (c. CLXI), parmi lesquels se trouvait un morceau du bois de la vraie croix éprouvé par le feu « *quod per ignem probavit* », substance inépuisable que nous verrons prodiguée par fragmens d'un pied de long, comme celui légué par Philippe-Auguste au trésor de Saint-Denis, et qui se multiplie dans tous les dons de ce siècle, d'une façon toute *miraculeuse*, ainsi que nous le démontrerons plus loin.

Les fondations de cette période ne consistent pour la France que dans les couvens de Rosay en Gatinois, par Elizabeth (cap. LXXX), et de Fontenoy, entre Auxerre et Autun, construit par Regny, abbé de l'ordre de Cîteaux. La Germanie nous offre un contingent à peu

profit les plus augustes traditions : ainsi l'on montre encore à Gênes, où nous l'avons vu récemment, le célèbre bol de *verre émeraude* dit *sacro catino*, présent de la reine de Saba à Salomon, ustensile de la dernière Cène du Christ, dont le mérite, intrinsèque du moins, ne fut, comme on le voit souvent, appprécié à sa juste valeur qu'*après sa mort;* un sinistre advenu à son retour de France, où son renom l'avait classé parmi nos trophées de conquêtes, n'ayant que trop révélé sa substance : et l'on peut lire en même temps dans le *Catalogue des Reliques* de notre cathédrale d'Auxerre, écrit vers 1420, et donné par l'abbé Le Bœuf (*Mém. d'Aux.*, t. II, *Preuves*, p. 146, sous le n° 4 de cette sorte d'inventaire), une description qui ne peut faire doute que notre France aussi ne se crût en possession du fameux vase de la Cène : *De* CATINO *vel paropside in quo comisit Dominus filius ultimæ suæ cœnæ, cum discipulis suis.*

La conviction de posséder l'objet ainsi désigné, était demeurée telle, en-deçà comme au-delà des monts, que tandis qu'à Auxerre le clergé l'exposait solennellement sous une rubrique aussi explicite, la république de Gênes, orgueilleuse à bon droit de son trophée conquis à Césarée, dans l'assaut de 1001, où l'archevêque de Pise, chef des pèlerins génois, parut le premier sur les remparts, avait confié le soin de préserver ce trophée de toute *atteinte*, à une garde spéciale, les chevaliers *Clavigeri*, dont le service d'apparât ne consistait que dans une seule représentation annuelle. Une loi (de 1476) punissait de mort quiconque aurait osé, par le contact d'une matière dure, témoigner quelque doute sur l'essence réelle de cette émeraude évidée, d'environ 15 pouces sur 12, sur laquelle, de nos jours encore, lors du siége de Gênes, des juifs prêtèrent, dit-on, plusieurs millions, en expiation sans doute de leur participation au *déicide*, dont ce vase rappelait une des scènes (voir, pour l'importance attachée au vase de Gênes, trop spacieux d'ailleurs pour pouvoir être celui que Jésus-Christ *présenta* à ses disciples, en leur disant : *Ceci est mon sang*, Guillaume de Tyr, et surtout la relation de *Cafarus*, historien génois, insérée presque entière dans sa *Bibliothèque des Croisades*, t. Ier, p. 525).

près égal dans les monastères fondés par *Theolgerus*, abbé de Saint-Georges, dans la forêt Hercinienne (c. LXXXVIII), et dans celui de *Theris* (Thériense, près de Ratisbonne), qu'Erbon, prince de Carinthie, dota largement *suis opibus et prædiis* (c. XC).

En l'absence de traditions monumentales aussi expresses pour la Calabre et la Sicile [1], on peut du moins conjecturer que, malgré le nombre et l'importance des fondations du fils du grand comte Roger, il ne dut pas y préluder personnellement dès lors, n'étant âgé que de dix ans; mais la constitution, qui datait de quinze ans, de la hiérarchie religieuse dans cette dernière province, ne pouvait manquer d'y produire d'elle-même ses effets, par la seule influence des évêques normands animés de l'esprit, à la fois religieux et conciliateur, qui tendait à faire participer la dissidence grecque et presque l'islamisme à l'érection des monumens chrétiens, pour rattacher à l'intérêt commun la population *gréco-saraceno-normande* de cette île.

Quant à l'Italie septentrionale, malgré le besoin de repos qu'un long ébranlement semblait devoir y produire, l'ignorance des seigneurs [2], l'ambition et l'esprit remuant du clergé et les prétentions rivales des populations, lombardes surtout, vinrent dessécher pour longtemps les germes d'art que la paix et l'affermissement du pouvoir municipal, pendant le règne d'Henri IV, auraient dû faire éclore. Un fait tout clérical va prouver à quoi tient le repos d'une grande ville. Un prêtre nommé *Liprand*, ayant à se venger de mutilations corporelles exercées sur lui par les schismatiques, s'en prit, en 1103, au nouvel archevêque de Milan, *Crisoloo*, qui occupait, par droit d'élection, le siège qu'avait laissé vacant la mort du chef de croisés, Anselme. Il l'accusa de n'être parvenu à ce rang, qu'il ambitionnait peut-être lui-même, que par voies simoniaques, ce qu'il offrit de prouver *par le feu*. De là, la scène reproduite

[1] Voir la charte de fondation du monastère de Gymara, donnée par M. Champollion (*Istoire de li Normant*, p. 327).

[2] Dans un acte daté de Florence, confirmatif de dons faits par la comtesse Mathilde, aux moines de Vallombrose, il est formellement exprimé que les lettres données au monastère de Saint-Sauveur d'Arezzo, avaient seulement été revêtues du sceau du comte Guido, qui ne savait pas signer : *His litteris appositum est signum* Guidoni *comitis, qui scribere nesciebat.*

(pl. IV) dans la Monographie de saint Ambroise, par M. Ferrario, d'après la miniature d'un manuscrit de ce monastère représentant la mise en scène de cet *auto-da-fé* du moyen-âge, l'estrade garnie de juges dont plusieurs saints évêques et une partie de la lice ouverte sur la place même de Saint-Ambroise, moins pourtant le *bûcher d'épreuve* dont l'accusateur sortit, dit-on, sain et sauf « *illæso,* » *senza abbrucciarsi neppure un pelo.* » L'archevêque, ainsi condamné, fit appel à la cour de Rome, près de laquelle il se réfugia; et tandis que Pascal II, d'accord avec son conseil, cassait ce *jugement de* Dieu, comme pouvant à la rigueur compromettre la justice divine, les partisans de *Crisoloo* attribuant à l'épreuve deux blessures que l'accusateur imputait à une autre cause, une collision s'ensuivit qui coûta du sang aux arbitres et vint porter le trouble dans cette ville de *Milan*, dont les luttes contre *Pavie*, longtemps alimentées par les intérêts secondaires qui imploraient l'appui de ces deux chefs de ligues, produisirent dès lors une série de maux que couronna bien tristement la catastrophe de 1162, et auxquels le traité de Constance (1183) ne mit pas même un terme. Ces symptômes d'agitation s'étant produits dès 1100, par les prétentions de *Crémone* à soumetre à ses lois la ville moins importante de Crème (Campi, *Historia di Cremona*, l. 1, p. 17), on voit quel fut pendant tout le XII[e] siècle le déplorable sort de cette partie de l'Italie.

Cependant notre France, que l'énergie de Louis-le-Gros préserva de l'effet de semblables discordes suscitées par ses fougueux barons [1],

[1] C'en était venu à ce point, que le roi Philippe I[er] ne pouvait goûter de repos à Paris même, incessamment menacé qu'il était d'un lieu voisin, le célèbre château de Montlhéry, dont la tour nous reporte à ces anxiétés royales. Ce ne fut qu'en cette même année 1104, que ce prince parvint à calmer cette sollicitude, qui, dit-il, *l'avait vieilli*, en mariant son frère, Philippe de Mantes, à Élisabeth, fille de Gui-Troussel, fils et héritier de Milon, seigneur de Montlhéry; aussi notre roi prit-il soin de bien insister sur la consigne, en disant à son fils Louis, lorsqu'il lui confia cette place: « Biau fiuz Loeis, » garde bien cele tor qui tantes fois m'a travailé, et en cui escombattre et asalir je me » sui presque toz envesliz, etc. (*Chronique de Saint-Denis*). » Vaines recommandations, car Milon II refusant de ratifier le traité, s'empara bientôt après de la ville, ce qui détermina Louis VI à faire raser, en 1106, ce château-fort, dont la construction remontait à 1015. C'était un des premiers anneaux de cette chaîne de forteresses féodales qui tint longtemps notre royauté en échec au centre de ces dépendances rébarbatives toujours prêtes à la braver. La grande tour de Montlhéry, épargnée dans le démantellement des

poursuivait paisiblement, comme nous l'avons dit en parlant des travaux contemporains de *Guillaume de Ros*, abbé de Fécamp, d'*Ives*, évêque de Chartres, des évêques du Mans, etc., son illustration par les arts dont un autre témoignage se trouve, pour l'année 1104, dans les remarquables sculptures « *præclaris statuis* », dont *Asquilinus*, abbé du monastère de Moisac (près de Cahors) « *ornait* » *le cloître*, *le portail et l'intérieur de son église* (Eméric-David, » *Essai sur la sculp.*, p. 48, et *Annales bénédict.*, t. V, p. 470)[1]. »

sept autres, constitue donc encore un des plus anciens spécimen de notre architecture *châtelaine* dont nous signalerons la force et l'importance, au XIII[e] siècle surtout, dans le texte sur notre planche des ruines du château des *sires de Coucy* (pl. IX de la 10[e] série de l'Album). La démolition de la place-forte n'empêcha pas que nos rois ne conservassent au château de Montlhéry une résidence qu'occupèrent temporairement Louis-le-Jeune (qui y donna une charte en 1144), Philippe-Auguste et même saint Louis, qui trouva en 1227, dans un souterrain dont la bouche est encore béante, un refuge contre l'hostilité des princes révoltés dont les troupes occupaient Étampes et Corbeil, refuge dont l'arracha la population parisienne pour le ramener en triomphe (Joinville, p. 15 et 16). Remis en renom dans l'histoire comme théâtre d'un autre conflit (en 1465, Monstrelet, chap. 108, et Comines), où, sous le nom de *guerre du bien public*, tendaient à fondre sur la France des calamités que déjoua l'habileté plus que la valeur de Louis XI, ce *fort* célèbre n'offre plus qu'un cône presque chauve, surmonté d'une tour crevassée d'où l'on voit toujours s'échapper.

Mille oiseaux effrayans, mille corbeaux funèbres,
De ces murs désertés, habitant les ténèbres.
(LUTRIN, chant III).

[1] Voici ce qu'on lit sur ces sculptures dans les *Annales* (l. LXX, ch. XCIV, an 1104) : « ad *Asquilinum* Moïsiacensem quod attinet, is Hunaldo (lib. 68, n° 10) successerat » anno MXCI (ce qui donne une date au-delà de laquelle ne peut remonter ce travail) : » *Hic* majorem ecclesiæ portam et claustrum ab se constructum præclaris statuis orna- » visse traditur et cellam de Senaco in diœcesi olim Petragoricensi, nunc Sarlatensi » erexisse ; cujus in ecclesia Christi Domini crucifixi statua posita fuit, tam affabre » sculpta ut non humano sed divino artificio facta videatur. »

Sans doute on chercherait en vain dans les plâtres que M. Vitet a pris le soin de faire estamper pour en doter notre école des Beaux-Arts, d'après diverses sculptures du cloître de ce monastère, le travail *surhumain* de ce crucifix qui semblait l'œuvre d'une main divine : mais on doit reconnaître du moins qu'aucun de nos travaux de cette époque n'accuse plus évidemment le style grec de décadence dans son caractère grandiose ; aussi ne serions-nous pas éloignés de chercher dans ces sculptures du commencement du XII[e] siècle, un des points d'appui de notre hypothèse, sur l'intervention dans nos travaux de ce temps des artistes *gréco-siciliens*, qui, voyageurs à la suite ou sur appel de nos Normands, et débarqués en *Bas-Languedoc*, auraient pu trouver dans les travaux commandés par l'abbé *Asquilinus*, l'occasion d'exercer leur art sur une grande échelle et dans

C'est de la même année aussi que l'*Histoire littéraire de la France* (t. X, p. 162) date la construction des trois monastères de Fontevrault, pourvus chacun d'une église distincte.

1105-1106. — Cette première année mit un terme au règne peu marquant, à titre personnel, de notre roi Philippe Ier, à l'humilité duquel nos anciens historiens attribuèrent le choix qu'il fit pour sa sépulture du monastère de Saint-Benoît sur Loire, se considérant comme indigne de prendre place à Saint-Denis, près de ses illustres aïeux [1]; mais à ce trop pâle couchant vint succéder une plus belle aurore, dans l'avènement de Louis VI, qui, bon avec les bons, sévère pour le crime, débonnaire, vaillant, juste, en un mot, pour tous, conquit l'un des premiers le titre, prodigué depuis, de *père du peuple* [2].

un ensemble remarquable. La mention des travaux de même style, exécutés sous la direction du même abbé, en *Périgord*, pourrait se rattacher aussi à ce que nous avons dit des églises byzantines de *Saint-Front* et autres.

1 On lit à ce sujet dans la *Mer des Histoires*, fo 94, ro et vo : « La cause pourquoi » voulut estre au dit lieu, fut pour ce que il se réputait indigne d'estre en la compaignie » de tant de nobles roys qui sont ensépulturez à Saint-Denys, veu qu'il n'avait fait en son » temps nulle chose digne de mémoire. » Il faut cependant reconnaître qu'à cela près de sa faiblesse en matière de voluptés, que le *Mirouer Historial* qualifie de *très désordonnée luxure*, et du scandale qu'il donna en enlevant et en épousant la femme du *Rechin*, la séduisante Bertrade, « virago faceta et eruditissima » (Suger, *Vit. Lud.* VI, c. XVII), son règne de 48 ans ne fut pas sans fruits pour son peuple, qu'il sut garantir, comme avaient fait son père et son aïeul, de tous déchiremens et de la contagion des convulsions politiques et religieuses, au milieu des luttes acharnées du sacerdoce et de l'empire. Nos rapides esquisses suffiraient d'ailleurs pour prouver la prospérité relative, au sein d'un épuisement à peu près universel, d'un royaume qui put encore pourvoir aux immenses besoins suscités, vers la fin de ce règne, par les campagnes d'Orient, dont la France, principal pivot de cette stratégie, put du moins, en compensation de ses pertes matérielles, recueillir des fruits intellectuels et une ample mission de gloire. Orderic Vital, contemporain de ce prince, n'assigne d'autre cause au choix de sa sépulture, que sa dévotion spéciale à saint Benoît, et dit de lui : « *Ipse enim clemens et benignus* » (liv. II, p. 835).

2 « Grand défenseur du poure peuple, » dit de Louis-le-Gros le même historien, « tu» teur des orphelins et des églises, à l'encontre des tyrans et mauvais garnemens qui les » voulaient persécuter..... Le roy Loys, outre ses aultres conditions, se déguisait aucu» nes fois et vestait habit de poure hôme, de famme ou de serviteur, pour cognaistre » mieulx la vérité de certaines choses secrettes de son royaulme » (même fo). On voit que sous ce rapport aussi, les traditions de l'Orient, celles du moins dont se compose la biographie légendaire d'un calife contemporain de Charlemagne, avaient déjà pénétré en France dès le commencement du XIIe siècle.

Tandis que notre autorité royale ébranlée par le long anathème qui pesa sur Philippe presque jusqu'à son heure dernière, tendait à s'affermir sur de nouvelles bases, le troisième fils du bâtard normand accomplissait et au-delà la sage prophétie de son père, en implantant dans notre sol les germes d'une rivalité royale bien autrement funeste dans ses suites que les irruptions furibondes opposées par le conquérant de l'Angleterre aux sarcasmes de notre roi. Le trône usurpé sur Robert, à la mort de Guillaume-le-Roux, ne suffisait déjà plus à celui qui n'avait eu d'autre part d'héritage que le pécule dont il avait déjà fait un si utile emploi, et que le sort des armes avait mis, quelques années auparavant, à l'entière merci de ses deux frères. Pour conserver à sa couronne son précieux fleuron, *Henri* BEAUCLERC [1] se ménageait alors, par des moyens politiques dont il donna l'exemple à Louis-le-Gros [2], et par des démonstrations religieuses toutes puissantes sur l'esprit des peuples [3], le triomphe fratricide

[1] Le surnom de beau *clerc*, autrement dit *savant*, établissait la distinction que le peuple faisait entre les formes posées de ce prince, et les allures sauvages de Guillaume-le-Roux, ou les goûts trop chevaleresques et débauchés de son autre frère Robert. Henri avait habilement racheté l'usurpation du trône que l'absence de Robert laissait inoccupé, lors de la mort de Guillaume-le-Roux (en 1100), par la concession d'une charte, premier point de départ des libertés anglaises. Si la seconde usurpation qu'il consomma par sa victoire de Tinchebrai (27 septembre 1106) ne fut pas d'un prince loyal, on doit reconnaître du moins qu'elle prouva en lui une habileté bien contrastante avec l'incurie de son frère; et qu'elle fonda les bases de l'immense extension que prit dès ce moment, à nos dépens surtout, la puissance, depuis lors toujours rivale pour nous, de l'Angleterre.

[2] Grâce à la vigueur de ses mesures contre les barons mutins et factieux, Henri Ier sut maintenir la tranquillité de ses états, pendant son règne de trente-cinq ans. Pas de doute que la guerre à outrance qu'il déclara et poursuivit contre les Robert de Bellesme, accusé par le roi de quarante-cinq crimes, les Roger de Lacy, les Gunhier d'Aunai, les Enguerrand, fils d'Albert, etc., dont il détruisit les repaires imprenables, n'ait servi de leçon à Louis-le-Gros, en butte aussi à l'insolente rivalité de ses grands vassaux, tels que Thomas de Marle, Du Puiset et autres, que Louis VI dompta par les mêmes moyens, et bien plus noblement encore, à l'aide des franchises communales.

[3] Lorsqu'en 1105, Henri se vit contraint de passer de nouveau en Normandie, pour affranchir ce pays du joug intolérable des Robert de Bellesme, de Guillaume, comte de Mortain, de Gunhier d'Aunai, de Rainauld de Varenne, etc., qui souillaient *ce pays* de meurtres et de brigandages (*Ord. Vit.*, t. IV, p. 178), l'évêque de Sées, *Serlon*, s'étant porté des premiers à sa rencontre au *bourg de Carentan*, et ayant officié devant ce prince dans l'église remplie d'instrumens aratoires et d'ustensiles que le peuple y avait placés sous la sauvegarde religieuse, prit texte de l'encombrement occasionné par cet « *immonde*

qui lui assura, l'année suivante, grâce à sa victoire de *Tinchebrai*, la tranquille possession du duché de Normandie.

De telles distractions politiques n'étaient rien moins que favorables aux fondations de monastères; aussi n'en voit-on qu'un petit nombre qui datent de ces deux années, tels que ceux de Saviniac et de Newbourg, fondés par Radulf de Fougères (*Ann. bénéd.*, l. LXX, c. XCIV); celui dit *Mauriniacensis*, près d'Etampes, sur la Juine, construit à Estrechi, par le concours des habitans (*ibid.* l. LXXI, c. X); celui de Lorch (duché de Wurtemberg), fondé par le duc Frédéric (*ib.* c. XXIV); et sous l'année 1106, d'après la *Gallia christiana* (pag. 584), la construction de Fontevrault, ce qui ne peut s'entendre que de l'achèvement des édifices cités plus haut. Mais les dédicaces d'édifices religieux sont ici, sinon plus nombreuses, du moins plus importantes. Dans un voyage fait en Toscane par le pape Pascal II, vers la fin de 1105, ce pontife avait consacré, sans doute à la prière de la comtesse Mathilde, qui l'accompagna dans cette tournée pontificale « *per li fare buoni tratamento*, » la belle cathédrale de Parme, dont la riche architecture [1] confirme ce que nous

» *attirail, déposé par un peuple privé d'un juste défenseur,* » pour provoquer Henri, qui venait de se réconcilier avec son frère, resté duc des Normands, « *à faire, avec le* » *glaive de la justice, l'acquisition de l'héritage paternel,* » en un mot, à dépouiller de ce duché un prince « *réduit souvent, par son inconduite, à jeuner faute de pain, à* » *rester au lit faute de vêtemens, que les bouffons et les courtisanes lui dérobent,* etc. » A ce langage, convenu ou non, « Henri, *enflammé d'ardeur*, ayant pris conseil des » grands qui l'entouraient, promit de rendre le repos à l'église, » et Serlon poursuivant sa harangue, indiqua à la noble assistance, au roi ainsi qu'à ses courtisans, comme moyen d'être agréable à Dieu, la renonciation aux longs cheveux qui les *faisaient ressembler aux femmes,* et aux longues barbes qui les assimilaient *aux boucs, dont les libertins et les courtisanes imitent honteusement l'infâme lubricité;* ce qu'entendant le roi, il se soumit le premier à l'opération conseillée par le prélat, qui *tira aussitôt des ciseaux de sa manche* (ibid., p. 154); circonstance qui seule prouverait une connivence préalable entre l'évêque et le roi, dont la résignation, imitée par sa suite, dut être d'un grand effet sur la population, et contribua sans doute beaucoup au succès de la lutte armée, engagée sur ce sol l'année suivante entre les deux frères. Dans la campagne de 1106, résultat de cette détermination, et que vint couronner la victoire de Tinchebrai, Henri Ier donna l'assaut à la ville de *Bayeux*, dont la cathédrale fut incendiée. Le prince déplora vivement ce sinistre, et voulut qu'il fût réparé à ses frais. Mais un nouvel incendie vint, en 1159, anéantir les traces de cette restauration, ou du moins les confondre dans l'amas de styles divers dont ce bel édifice offre aujourd'hui les empreintes.

[1] Ce qui subsiste de cette construction du dôme de Parme, rappelle diverses parties de

avons dit, au sujet de la cathédrale de Modène [1], de la prospérité qu'atteignit vers ce temps l'architceture lombarde. D'autres occasions ne s'offrirent que trop tôt pour ec pape d'exercer chez nous-mêmes cc grand offiee pontifical. Après la mort d'Henri IV (7 août 1105), quc son fils força d'abdiquer, ee nouveau roi de Germanie (Henri V), manifestant d'abord dc pieuses dispositions, convia le pape, auqucl il était redevable presque de sa couronne, de se rendre près dc lui; mais arrivé à Vérone, Pascal crut entrevoir un piége dans cet appel; et traversant la Savoie, il se rendit au monastère dc Cluny, dont il avait été longtemps prieur. Pendant ce

nos édifices du XIIe siècle, exécutés sous l'influence byzantine, notammcnt dans les rangs superposés de petites galeries s'élevant par degrés jusqu'au faîte, tant dans la façade que dans l'extrémité orientale de la coupole de forme octogone, etc. Les sculptures qui décorent les arcs isolés à plein-cintre accusent égalcment cette influence, et prouveraient aussi que l'architecture lombarde de cette époque, non plus que celle du même pays des siècles VIIe et suivans, ne portent aucun caractère qui lui soit propre et qui justifie la dénomination générique appliquée à un grand nombre de monumens occidentaux, telle qu'elle a été adoptée par M. Hope. C'est à l'influence de l'école germanique et à l'infiltration de ses enseignemens, par suite d'interventions impériales, comme celles poursuivies pour un autre style sous Frédéric II, que sont dus ces premiers monumens qui formeraient le seul point de départ de ce que l'on pourrait, avec quelque fondement, attendu le caractère spécial des façades surtout qu'excluaient les deux chœurs des églises allemandes, nommer l'*architecture lombarde*.

L'organisation des corporations maçoniques, à partir du XIIIe siècle, viendrait alors, *pour ces époques*, donner une sorte de vraisemblance au système de M. Hope, qui n'aurait que le tort de remonter trop haut.

1 Malgré les modifications imprimées par le temps à l'œuvre de Lanfranc, notamment dans la superposition des ogives qui couronnent les arcs plein-cintre et le triforium de la nef, on trouve encore dans sa contexture principale des analogies qui démontrent sa contemporanéité avec le dôme de Parme. La crypte, au-dessus de laquelle s'élève le chœur, en est surtout très remarquable; les petits piliers y abondent. En effet, les travaux des cathédrales de ces deux villes si voisines durent se poursuivre parallèlement, d'après ce qu'on lit dans les *Annales de Muratori*, sous l'année 1106 (t. VI, p. 349) : « Si præsentarono (a Guastalla) i legati de' Parmigiani. Aggiunsero preghiere, acciochè il papa volesse portarsi a consecrare la lor nuova cattedrale al che egli acconsenti..... » Et plus loin : « Anche il il popolo di Modena... avea nell' anno precedente comminciata una nuova » cattedrale, giacchè la vecchia minacciava Rovina. Non era peranche terminata questa » gran fabbrica, in cui fu impiegata una prodigiosa quantita di marmi (*Translat, San-* » *Geminani*, t. VI. — *Rer. Italic.*) ». Pascal, cédant à l'impatience du peuple, ouvrit le tombeau de saint Géminien dont il trouva le corps intact, et consacra l'autel voué à cet ancien évêque et protecteur de Modène.

voyage improvisé, dont l'objet principal était d'obtenir au besoin l'appui de la France, Pascal consacra à Lyon l'autel majeur de la nouvelle église de Saint-Pierre *Athanaci* (d'Ainai), que l'abbé Jaucerам venait de construire [1]; et poursuivant, comme avait fait Urbain II, son itinéraire pontifical dans plusieurs de nos provinces et jusqu'à Saint-Denis, il y consacra les églises qui n'avaient pas encore reçu cette sainte sanction [2]. On peut aussi dater, ainsi que nous l'avons dit, de cette période, les travaux de style *élancé* que l'évêque de Chartres, Yves, mort en 1115, exécutait dans sa cathédrale illustrée en 1106 par le mariage de la fille du roi Philippe avec le prince d'Antioche, Bohémond, et par l'élan que ce Normand imprima à une nouvelle croisade qu'il y *prêcha* dans ce moment même où des soins bien plus doux semblaient devoir le captiver.

[1] Cette petite église, dont l'apside extérieure surtout conserve encore le caractère inhérent aux constructions de cette époque, est située à l'ancien confluent du Rhône et de la Saône, au lieu même, dit-on, où le concours des peuples de la Gaule éleva à Auguste un temple, dont quelques débris d'immenses colonnes tronquées jalonnent encore cette tradition. On n'y voit plus de traces des anciennes mosaïques citées encore par Spon (*Curiosités de Lyon*, p. 56) comme placées près de l'autel avec cette inscription : « *Altare sacrum paschalis papa dedicavit.* » Cette dédicace, partielle alors, ne fut, dit-on, complétée qu'en 1146.

[2] Les *Annales bénédictines* désignent, comme ayant été consacrée par le même pape, lorsqu'il se rendit de Cluny à la Charité-sur-Loire, à Dijon, à Langres, à Auxerre, etc. (c. XXVI), l'église de *Saint-Bénigne de Dijon*, où fut enterrée, cette année même, la mère de saint Bernard, dans un tombeau que l'abbé fit orner de l'image de ses six fils (*ibid.*, c. XXI). C'était sans doute une annexe à la rotonde de l'abbé Guillaume, trop célèbre dès l'époque de son érection et trop centrale aussi pour avoir attendu plus d'un siècle cette homologation pontificale. Cet itinéraire même nous met sur la trace d'une autre dédicace papale, celle de l'église du Monastère de la Charité, dont l'abbé Le Bœuf reporte la consécration à cette même année 1106 (*Recueil de divers écrits*, etc., t. I[er], p. 376). A Bourges, Pascal consacra l'église dite *Dolensem*, à Saint-Martin de Tours; il officia avec la thiare : « *Ut mos est romanus, id est tiaram ferens.* » Reçu en grande pompe à Saint-Denis, dit Suger, qui n'était alors que moine de cette abbaye, il ne se montra rien moins qu'ébloui de la richesse du trésor en or, argent, pierreries, etc.; daignant à peine le regarder, il concentra tous ses désirs dans la possession d'un fragment des vêtemens épiscopaux ensanglantés de l'apôtre des Gaules. A Saint-Benoît sur Loire, où se réunit à cette occasion, en présence de Louis VI, une nombreuse assemblée, il assista à la translation du corps du grand saint (apporté, comme on sait, du Mont-Cassin), d'une châsse de cuivre dans une d'or, ornée de pierreries « In feretrum auro, gemmis que fabricatum ; » puis il retourna en 1107 en Italie, où les durs traitemens de son protégé, Henri V, lui arrachèrent plus tard des concessions qu'il expia par de cuisans regrets.

La Toscane et la Lombardie n'étaient pas les seuls états d'Italie où les arts fussent en honneur, car Venise, désolée en 1106 par un effroyable incendie qui détruisit beaucoup d'églises, en même temps qu'un autre fléau, l'inondation, submergeait l'île voisine de *Malamocco*, s'étant enrichie l'année précédente de la somptueuse *palla d'oro* commandée depuis cent trente ans à Constantinople, par le doge Orséolo Ier [1], y faisait exécuter de nouveaux travaux, tels que le portrait du doge Faliero, alors régnant, portrait que nous avons signalé dans nos aperçus d'ensemble sur l'émail comme indice de la présence dans cette ville des artistes byzantins, qui purent accompagner cet envoi si longtemps attendu, pour en compléter l'importance, au moins dans la personnification du prince à qui Venise devait enfin cette magnifique parure [2]. Dans l'Italie plus méridionale

[1] Le *Cronico Veneto* dit, sous cette année 1105 : « Palla dall' altar maggiore di San-» Marco, di valuta inestimabile, fatta fare in Constantinopoli da maestri excellenti, per » ordine della rep. E condotta a Venetia : » et Sansovino, dans sa *Venetia*, en donnant (page 100) l'historique de ce retable, amené à perfection, « *con lunghezza di molti anni* » *per diversi accidenti,* » dit qu'il fut placé sur l'autel sous le doge *Ordelaffo Faliero*, dont le portrait, avec inscription, authentifie cette date.

Le luxe éblouissant dont reste empreint ce monument d'art commandé par Orséolo, contraste bien avec la simplicité de la *châsse* de bois contenant les reliques de ce *saint doge*, que Martenne et Durand virent en 1708 dans une chapelle de l'église *de Coxan*, où son tombeau était placé sur les formes du chœur (*Premier Voy. Littér.*, part. 2, p. 59).

[2] Les relations commerciales entre Venise et Limoges remontant au Xe siècle, étaient des plus actives et surtout à la fin du XIe, ainsi que nous l'avons déjà indiqué en nous appuyant du témoignage du jeune investigateur des traditions byzantines des églises à coupoles du Périgord, M. Félix de Verneil. Les Vénitiens, en possession du commerce du Levant, pour éviter le détroit de Gibraltar défendu alors sur les deux rives par les Arabes, déposaient leurs marchandises de prix à *Aigues-Mortes*, d'où elles allaient s'entreposer à Limoges, pour se répandre soit dans le Nord de la France, soit en Angleterre et îles en dépendant, par la voie de la Rochelle. Une compilation manuscrite formée par un nommé Robert, et existant à la bibliothèque de Limoges, offre sur l'espèce d'impatronisation de ce peuple dans cette ville, des circonstances positives, telles que la construction d'un quartier tout entier nommé le *faubourg de Venise*, entre l'église de Saint-Pierre-du-Queroy et l'abbaye de Saint-Martin; l'existence d'une *bourse de Venise;* d'une *porte de Venise* et même d'un *ouvrage avancé* nommé l'*éperon de Venise*. On peut encore ajouter à ces faits, corroborés par les détails que nous avions puisés dans la bibliothèque de Saint-Marc, qu'en 1101 (vers l'époque par conséquent de la prise de possession de la *palla d'or*, les Vénitiens, de concert avec l'évêque de Limoges, réédifièrent l'abbaye de Saint-Martin sur les vieilles ruines *faites* par les Danois; que vers la même époque, ou du moins à la fin du XIe siècle) (Labbe, *Nov. Bibl.* Mss., lat., t. II, p. 278), deux nobles Véni-

encore, nos Normands poursuivaient, malgré les mouvemens introduits par la mort dans la dynastie de leurs princes [1], des travaux d'art qui pourvurent aux besoins religieux de la Pouille et de la Calabre, mais qu'on ne saurait comparer avec aucun de ceux qui, vingt-cinq ans plus tard, vinrent immortaliser le règne du premier roi de la Sicile, si bien imité par son petit-fils [2].

tiens, *Marc et Sébastien*, fondèrent le couvent de l'*Artige*, à quatre lieues de Limoges. Puis vient l'hypothèse que l'on pourrait tirer à la rigueur de l'origine de certains noms de familles limousines actuelles, tel que celui de *Maurensane* (ou Maurensano), bien plus rapproché qu'*Alfana* ne l'est d'*Equs*, de celui de *Morosino* que portait le gendre d'Orséolo, compagnon d'un exil volontaire que le soin d'emporter *leurs trésors* transformait pour ces émigrans en une sorte de naturalisation en France.

Nous rappelons ici ces détails pour donner quelque poids à notre *supposition* : que les émailleurs grecs, après avoir rempli leur mission à Venise par l'appropriation du retable à sa destination finale, auraient prolongé leur voyage jusqu'à la colonie française de cette métropole ; ce qui expliquerait très bien le caractère encore tout byzantin qu'accusent, dans l'harmonie des couleurs et dans la teinte nuancée des carnations, nos plaques de saint Etienne de Muret qui peuvent dater de ces époques, et même le portrait de Geoffro Plantagenet qui ne leur est évidemment postérieur que de quelques années : ce prince, comte d'Anjou depuis 1129, étant mort en 1151.

[1] Après avoir frappé, en 1100, le grand comte Roger, la mort atteignit en 1106 Richard II, prince de Capoue ; en 1110, Bohemond, prince d'Antioche, dont le corps (le vrai cadavre *cette fois*) fut rapporté en Italie et inhumé dans l'église de Saint-Sabino de Canosa (voir les inscriptions dans Seronis), et l'année suivante le célèbre duc de Pouille, Roger, digne fils de Robert Guiscard, qui trouva son tombeau dans la cathédrale de Salerne, *edificata dal duca Guiscardo suo padre* (Giannone dell'istor. civil. del regno di Napoli, lib. x, c. 8 (t. Ier, p. 104). C'est le monument dont les *nervures croisées* et les *arcades ogivées*, remontant à l'époque de sa construction, et signalées par M. Jules Renouvier, dans ses intéressantes *notes sur les monuments gothiques d'Italie* (p. 106), nous semblent offrir une importante argumentation à opposer à celles de M. Gally-Knigth et un témoignage à l'appui de nos remarques sur l'introduction du style ogival en France par la voie normande, puisqu'on en trouve l'emploi par les architectes normands de Robert Guiscard, même sur la terre ferme d'Italie, près de trente ans avant l'époque où nous montrons leur compatriote *Guillaume de Ros* appliquant les mêmes formules d'art à la reconstruction du chœur et de la nef de son église de Fécamp.

[2] Parmi les églises antérieures au règne du *roi Roger*, dont nous pourrions marquer les traces, il suffit d'en indiquer deux appartenant à la Sicile pour prouver que, dès l'époque de l'affermissement de la domination normande, les idées et le style qui présidèrent plus tard aux somptuosités monumentales de Palerme, de Messine, de Céfalu, de Monréale, etc., formaient déjà la base des principes architecturaux qui prévalurent plus tard pour la plupart des édifices religieux de notre Occident : ce qui donne une portée réelle à l'opinion développée par M. le duc *Serra di Falco*, sur l'importation de ces combinaisons d'origine sicilienne, et viendrait ensuite corroborer, sans que nous nous en doutassions,

1107-1108. — C'est vers la première de ces deux années qu'Orderic Vital, témoin presque oculaire, place la fin des travaux d'une *grande beauté* [1] exécutés à Fécamp par le troisième abbé de ce mo-

lorsque nous émîmes nos premières conjectures à cet égard, l'idée que *nous nous étions faite,* en prenant l'histoire pour guide, sur la provenance réelle de notre architecture dite gothique.

L'une de ces églises, *San-Pietro la Bagnara,* porte une date très authentique dans son inscription grecque qui mentionne formellement l'année 1081 et le règne du *duc Robert et de sa femme Sikelgaïte* ; et bien que sa partie ancienne s'y trouve réduite à l'état de chapelle, par les restaurations que dut lui faire subir Guillaume II, la forme quadrilatère de sa solea, avec ailes, l'hémicycle oriental du sanctuaire, les arcs *aigus* que soutiennent les pilastres et colonnes en marbres, à *chapiteaux corinthiens,* caractérisent bien déjà l'adoption, sous les premiers princes normands, du style byzantin, modifié par l'inspiration arabe, et qu'ils amalgamèrent avec certaines formules vitruviennes qu'ils avaient sous les yeux, comme avec leurs pratiques neustriennes ou romanes, empruntées, quant aux nefs, aux basiliques constantiniennes. L'autre (Saint-Jacques la Mazara), qui n'existe qu'à l'état de ruines dans les dépendances du palais de l'intendance militaire de Palerme, et dont la fondation paraît dater de 1088, comporte une division en cinq nefs par quatre rangs de colonnes, et contient, dans le reste de son apside, un arc aigu, comme ceux de toutes les églises postérieures. Pas de doute, par conséquent, que la plupart du moins des édifices religieux élevés du règne de Robert Guiscard à celui du roi Roger, qui viendra nous offrir des démonstrations intactes et complètes, n'aient été conçus et exécutés sous l'influence de ces idées dont l'effet put frapper nos abbés voyageurs de Neustrie, et même les croisés de passage, assez à temps pour que des essais de ce style aient pu être tentés en France dès les premières années du XIIe siècle. Nous avons en outre parlé ailleurs des mosaïques exécutées sous Robert Guiscard, et qui prouvaient la présence, dès cette époque, dans les états de ce duc, d'artistes dont le nombre, à en juger par l'immensité de leurs travaux sous le roi Roger et ses fils, exclurait toute idée d'appel fait à Byzance comme sous l'abbé Didier, en 1066. En nous disant d'ailleurs que ces artistes grecs, employés au Mont-Cassin, créèrent des élèves dans leur art, Léon d'Ostie nous explique peut-être la prospérité, sous ce rapport, des écoles de Sicile, sous les premiers Normands qui n'étant pas, comme les Arabes leurs devanciers, arrêtés par des scrupules religieux, quant aux figurations surtout, avaient pu rendre tout son essor à ce bel art grec dans une île où les traditions de l'époque de la conquête de Bélisaire, contemporaine des beaux travaux analogues de Ravenne, n'étaient peut-être pas entièrement éteintes.

[1] Nous reproduirons ici pour son application à l'époque dont nous analysons les travaux, le passage du moine d'Ouche, qui parle *sciemment* de ces travaux, comme ayant assisté à l'ordination du successeur de Guillaume de Ros : « Il fit beaucoup d'améliorations au de- » dans comme à l'extérieur de l'abbaye. » En effet, il renversa les barreaux (sans doute le cancellum autour du chœur) de l'ancienne église que le duc Richard avait construite (travaux intérieurs qui, ne datant que d'un siècle et étant l'œuvre du célèbre abbé Guillaume de Saint-Bénigne de Dijon, ne durent être sacrifiés qu'à un caprice d'artiste, bien certain d'un succès rendu plus honorable encore par le renom du premier architecte, son devancier) ; « les remplaça avantageusement par un *travail de grande beauté* et les

nastère, *Guillaume de Ros*, qui en fut abbé vingt-sept ans, travaux qui, à supposer que leur caractère primitif n'ait pas été entièrement dénaturé dans les constructions ultérieures, formeraient, comme nous l'avons dit plus haut, une des bases de notre argumentation sur l'origine présumée par nous, de l'architecture gothique, si on les rapproche surtout des essais de style nouveau tentés vers le même temps à la cathédrale de Chartres par l'évêque Yves, dont nous avons constaté l'intimité des rapports, à ce sujet même, avec *Guillaume de Ros*. Les nouvelles fondations religieuses françaises dont nous trouvons trace pour cette période sont, le monastère de *Saint-Amand de Rouen* (*Annales bénédictines*, l. LXXI, c. XXXVI), longtemps célèbre à divers titres, et dont quelques débris encore pittoresques, quoique d'un style postérieur à celui de sa fondation (pl. VIII de la 9e série), nous offriront l'occasion d'un article spécial, celui de Noyon-sur-Andelle, que Guillaume, comte d'Evreux, et sa femme Helvise, laissèrent imparfait (Orderic-Vital, t. IV, p. 245, trad. de M. Guizot), l'église de Plainchâtel (diocèse de Soissons), construite par un moine de Nogent, Albert (*ibid*, c. XXXVIII); l'abbaye de Saint-Laon de Touars, fondée par Achart et Rosacè, sa femme; le monastère de Mareuil (diocèse de Poitiers), et dans son voisinage celui d'*Orbestier*, dû sans doute à un de ces paroxismes de piété qui alternaient, chez le comte *Cantadour*, *Guillaume*, avec ses habitudes lubriques : « Concessit locum Orbisterii ad id tempus incul- » tum et desertum, ad ædificandum locum *orationis* agendæ pœni- » tentiæ causa et ad faciendam abbatiam, multaque eidem prædia » et privilegia contulit (*ibid.*, c. XLI); » et celui de Saint-Fuscien (près d'Amiens), dont la restauration par l'évêque Godefroy équi-

» agrandit, comme il convenait, en longueur et en largeur. Il augmenta élégamment l'éten- » due de la nef de l'église où se trouve l'oratoire de Saint-Fromond » (Trad. de M. *Guizot*, liv. XI, t. IV, p. 237). Nous répèterons aussi que, si ces expressions de son épitaphe par l'évêque du Mans, Hildebert, *doivent* se prendre au positif, contre l'opinion de M. Guizot : « *à son retour d'Egypte il se rendit à Jérusalem* », on pourrait y trouver le secret de cette *innovation* architecturale dans une inspiration puisée aux sources musulmanes; mais le voyage de Pouille et de Sicile, familier au clergé normand, devait suffire, dès ce temps, à cette étude, sur des types peut-être plus complets encore, et surtout plus propres à *inspirer* l'application, *toute faite* alors dans ces provinces, de la combinaison ogivale aux édifices du culte chrétien.

valait à une fondation nouvelle (c. LXV). En Allemagne, on voit restaurer en même temps le monastère de Saint-Diribode (près de Mayence) « fere in solitudinem redactum, » et s'élever par les soins de l'abbé Burchard un nouveau monastère sur la montagne au pied de laquelle était situé ce dernier (c. LXXI). L'Angleterre ne nous offre pour le même temps que l'érection en église épiscopale de celle collégiale d'Ely (c. LXII), et l'Italie que la reconstruction par Didier de l'église Saint-Benoît de Capoue que dédia Pascal II (c. LIV).

De ce temps datent pour la France les premières manifestations d'un besoin dans la satisfaction duquel nous avaient précédé les cités lombardes, à la faveur des désordres nés du conflit de l'empire et du sacerdoce, sous le règne orageux d'Henri IV; besoin d'autant plus impérieux pour nos populations que leurs frères, nos croisés d'Orient, jouissaient depuis dix ans de franchises analogues dans les garanties de juridiction accordées par Godefroi aux classes les plus inférieures.

Une ardente émulation règnait, à cet égard, entre nos villes; ainsi, en 1108, l'exemple de *Noyon* et de *Beauvais* que la politique de Louis VI avait érigées en communes comme double moyen de trouver dans le peuple ce qu'il éprouva en 1119 après sa défaite de Breneville [1], un appui contre l'usurpation anglaise, et d'opposer

[1] Nous anticipons sur les dates en citant ici cette bataille très funeste à la France, quoiqu'au récit d'Orderic-Vital (l. XII, t. IV, p. 399), dans ce combat de deux rois où se trouvèrent près de neuf cents chevaliers, il n'y en eut que trois de tués, parce qu'ils étaient » complètement couverts de fer et s'épargnaient réciproquement, tant par la crainte de » Dieu qu'à cause de la fraternité d'armes, et s'appliquaient bien moins à tuer les fuyards » qu'à les prendre. » Mais c'est peut-être ici le lieu, quoiqu'il s'agisse de nos premières communes, de montrer le parti qu'en tirèrent nos rois et les motifs qui les portèrent à seconder sous ce rapport l'élan de nos populations, sans s'arrêter au sacrifice de certains droits, bien compensés par la sécurité dont ils environnaient leur trône. Il nous suffira, dans ce but, de suivre le récit que fait le moine d'Ouche (p. 312 et suiv.) de la joie que témoigna Louis VI, retourné *fort triste à Paris*, du conseil qu'Amauri lui donna de convoquer les seigneurs, les évêques, les prêtres, avec tous leurs paroissiens, « comme peuple » qui exerçât une commune vengeance sur les ennemis publics. » Quoique cette première campagne communale dont l'historien normand fait un récit entaché de partialité, n'ait pas eu tout le succès désirable, les peuples de la Bourgogne et du Berri, de l'Auvergne et » du Sénonnais, de l'île de France et d'Orléans, du Vermandois et de Beauvoisis, du » Laonnais et du Gatinais, et plusieurs autres, étant accourus avidement comme des

une barrière à l'ambition de ses propres barons, entraîna l'affranchissement de la ville voisine de *Laon;* mais, à défaut ici de l'initiative royale, ce pacte fut bientôt un brandon de discorde, l'Anglais Gaudri, nouvel évêque, élu par corruption et en l'absence duquel les nobles avaient consenti la charte, ayant plus tard désavoué ces concessions dont le retrait lui coûta cher [1]. En même temps, et dans le cratère même où bouillonnait déjà la lave dévorante qui réduisit en cendres cinq ans plus tard les principaux édifices de Laon, le savant scholastique *Anselme*, le seul qui ait eu le courage de s'opposer ouvertement à l'élection du référendaire anglais « solus ab » ejus electione dissentit » (Guibert de Nogent, *de vita sua*, lib. 3) y jetait, par des enseignemens universitaires qui eurent pour auditeurs Abeilard et Guillaume de Champeaux [2], les fondemens de no-

» loups à la proie ; et à peine sortis de leurs demeures, s'étant mis à piller tout ce qu'ils » purent, dans leur pays même ; » toujours est-il que cette réponse à un premier appel dut prouver à nos princes quelle force ils trouveraient au besoin dans l'appui régularisé de ces populations, dégagées, dans l'intérêt national, des suggestions auxquelles le joug féodal les soumettait. Ces armées-là, du moins, ne pesaient sur l'État qu'alors que leur concours était jugé utile, et rentraient, après la campagne, dans les rangs qu'elles avaient quittés, sans constituer pour le trésor une lourde charge permanente.

[1] Selon le récit de Guibert, abbé de Nogent (sous Couci), témoin de toutes ces scènes, la corruption par l'or anglais, déjà, comme on le voit, d'une grande influence, aurait fait parvenir, en 1107, au siége épiscopal de Laon, devenu vacant par la mort d'Enguerrand de Coucy, Gaudri, chapelain du roi d'Angleterre (Henri I[er]), que la victoire de Tinchebrai venait de poser en rival pour la France. Ce prêtre anglais, agent très prononcé de son prince et simoniaque s'il en fût, donnant dès lors carrière à son ambition, conjura la mort d'un seigneur, Gérard de Crecy, qui lui faisait obstacle. S'absentant à dessein pour un voyage à Rome, l'évêque confia l'exécution du complot à son frère, qui, à la tête d'assassins soudoyés, frappa Gérard presque au pied des autels. Sa hardiesse et l'impunité de cette catastrophe éveillèrent chez les grands et dans le clergé lui-même l'expression d'un besoin déjà satisfait dans des villes voisines (Noyon et Beauvais). Les seigneurs, tant clercs que laïcs, offrirent au populaire de lui rendre la liberté, consistant dans le droit octroyé aux bourgeois, mais à titre onéreux, de s'associer au besoin pour une commune défense, et de ne relever, pour les cas ordinaires, que de leur propre juridiction (Fleuri, *Hist. Ecclés.*, t. XIV, p. 165, 166). Cet accord fut formé en l'absence de Gaudri, qui tenta d'abord de le rompre, mais qui finit par *le jurer;* et sa confirmation par une charte de Louis-le-Gros semblait bien propre à lui donner une sanction inviolable, lorsque l'ambitieux évêque se crut assez puissant pour revenir sur son serment, et paya de sa vie ce parjure, comme nous le dirons sous l'année 1112 (Guib., *Nov.*, cap. VII, p. 504).

[2] Guillaume de Champeaux, qui avait étudié sous Anselme de Laon, vint ensuite à Paris professer à son tour. Il y trouva dans Abeilard un controversiste haîneux, ce qui le

tre grande école de Saint-Victor de Paris. On voit que les deux grandes sources d'émancipation intellectuelle, l'affranchissement communal et l'enseignement public, si fécondes en résultats sociaux, à dater du XIIe siècle, jaillissaient d'un commun accord et dans le même lieu, se prêtant un même appui pour fertiliser notre France inculte jusque-là partout ailleurs que dans les cloîtres.

1109-1110. Cette émancipation par l'étude qu'on voit marcher de front avec l'affranchissement matériel des liens du servage, devint bientôt un patrimoine européen, puisque, dès l'année suivante (1109), d'autres élèves, sans doute de l'école de Laon [1], portèrent en Angleterre la tradition de ces enseignemens publics et oraux qui constituèrent la célèbre université de *Cambridge* (c. LXXXVIII), nouveau titre trop méconnu, de la gloire de la France, comme foyer d'où rayonna dès lors tout le progrès intellectuel, dans les lettres ainsi que dans les arts. Quoique préoccupé de ces enfantemens, encore à l'état d'embryon, mais que nous verrons se développer plus tard, sous l'influence de Suger, la France n'en poursuivait pas moins son organisation religieuse devenue plus active que jamais par la création de nouveaux ordres monastiques dont l'attrait reposait surtout sur l'extrême sévérité de leur règle. C'est ainsi qu'il ne fallut rien moins que la convocation d'une sorte de concile et les ordres les plus formels du pape, pour contraindre, en 1109, l'abbé Robert, fondateur de Citeaux, à renoncer à la vie rigoureuse qu'il s'était faite, ainsi qu'aux compagnons volontaires de

décida à quitter son école centrale pour se retirer en 1108 dans un faubourg, où il fonda l'école de Saint-Victor, que nous le verrons abandonner en 1113 pour occuper le siége de Châlons-sur-Marne. Abeilard avait également suivi les leçons d'*Anselme*, que, dans le sentiment de sa supériorité vaniteuse, il compare à un *figuier stérile*.

[1] Déjà les premiers fondemens de la célèbre université d'Oxford avaient été jetés par deux moines français, *Grimbald* et *Jean*, lorsqu'en 1109 Joffride, d'Orléans, moine de Saint-Évroult (Ord. Vit., t. IV, p. 543), nommé par Henri Ier abbé de Croyland, ouvrit une école publique où quatre autres Français, *Gilbert*, *Terrique*, *Odon* et *Guillaume*, professèrent toutes les sciences, jusqu'à la théologie. Le siége de leurs exercices littéraires était à *Cotenham*, près de *Cambridge*, ville où ils donnaient aussi des leçons publiques. Contraints par l'affluence des auditeurs à diviser et à multiplier leurs leçons, ils obtinrent un tel succès qu'au témoignage de *Pierre de Blois*, avant la fin du XIIe siècle, l'université de Cambridge, fondée sous cette influence, suffisait à peine au besoin qu'éprouvait toute l'Angleterre de posséder des maîtres sortis de cette savante école.

sa retraite, dans cette affreuse solitude, pour retourner aux délices relatifs du monastère de Molesme [1]. Très fréquemment aussi de nouvelles et importantes reliques venaient, comme trophées, bien chèrement acquis, des expéditions d'Orient, alimenter encore les sentimens pieux de nos populations que de telles conquêtes enivraient à ce point, que les douze cheveux de la Vierge, rapportés d'Antioche par *Ilgyre*, compagnon d'armes de Bohémond, et que ce prince répartit à Chartres entre six grandes basiliques, contribuèrent, non moins que les pompeux récits du frère d'armes de Godefroi, au grand succès de sa nouvelle croisade. Dans cet enivrement qui survécut à la démonstration de l'irremédiable issue de toutes ces campagnes, comme le prouvera la pompe triomphale qui accueillit la sainte couronne, l'Occident put puiser du moins, pendant plus d'un siècle et demi, quelques compensations à ses lourds sacrifices; le plus mince éclat, par exemple, de cet arbre de vie sur lequel mourut le Sauveur comportant un prestige toujours nouveau, alors même que la multiplicité, et souvent la dimension de ces fragmens importés d'Orient, où la croix du salut était restée intacte et multipliait ses prodiges, eût pu faire à bon droit douter de leur *essence* [2].

[1] Forcé par la puissance papale, basée sur l'avis épiscopal dont nous avons parlé, de reprendre en 1109 la direction de son monastère de Molesmes, l'abbé Robert renvoya à l'évêque de Châlons son bâton pastoral d'abbé fondateur de Citeaux; circonstance bonne à noter pour ajouter à l'intérêt qu'offre déjà par elle-même cette crosse (ou bâton pastoral) que nous donnons (pl. xxxviii de la 10e série).

[2] S'il était possible d'énumérer tous les fragmens de bois de la vraie croix, dont furent dotés avant, pendant et après les croisades, tous les monastères et églises de la chrétienté, on arriverait à supputer que, malgré leur proportion généralement exiguë, la croix que porta *péniblement, il est vrai*, notre divin Sauveur n'aurait jamais suffi à ce morcellement, d'autant que, parmi ces tributs payés par les premiers Grecs à l'avidité des croisés, et par ces derniers à l'attente de leur métropole, un grand nombre sortait de la proportion commune; les chroniques religieuses faisant parfois mention de fragmens d'un pied d'étendue, tels que celui que Philippe-Auguste donna à l'abbaye de Saint-Denis; celui encore aujourd'hui conservé dans le trésor de Notre-Dame de Paris, et dont nous parlerons plus loin; celui de l'église de Charroux; celui de *grandeur peu commune* que Martenne vit à Clairvaux en 1708 (*Premier voy. littéraire*, p. 104); ceux de Venise, où l'on en conserve deux (celui qu'on montre dans l'église de *Santa-Maria Zobenigo*, le même, dit-on, que Dandolo eut en partage lors du sac de Constantinople, et celui donné par Pie IV à une autre église dont le nom nous échappe; et surtout celui d'une grande importance qu'offrit sainte Hélène à la basilique sessorienne, etc., etc.

La gloire des fondations de monastères français dans cette pé-

Nous trouvons à ce sujet, sous l'année 1109, une particularité à l'occasion de laquelle nous nous permettrons une digression sur la multiplication tellement *prodigieuse* de ces fragmens à des époques où le partage de cette relique justement vénérée entre les populations chrétiennes de l'Orient, semblait avoir *coupé court* à ces sous-répartitions peu conciliables d'ailleurs avec ce qu'on raconte de son effet d'*ensemble*, comme ralliement des croisés, au moins jusqu'à la bataille de *Tibériade*.

D'après la tradition consacrée, la vraie croix, retrouvée par *sainte Hélène*, qui dut faire participer dès lors à cette découverte les églises chrétiennes d'Orient et d'Occident, aurait été emportée en Perse par Chosroès, après le pillage de Jérusalem. Reconquise par Héraclius, elle fut dès lors mise hors d'état de servir désormais de trophée de conquête par le partage qu'en firent les populations chrétiennes d'Orient. L'empereur grec, sans se faire absolument la part du lion, en prit *quatre* portions, dont trois pour sa capitale; Jérusalem en eut autant, Antioche trois, et parmi celles réparties entre plusieurs autres villes, Chypre, Crète, Édesse, Alexandrie, Damas, Ascalon, et entre les chrétiens de Syrie, les Grecs de Saint-Sabas, les moines de la vallée de Josaphat, le patriarche de Georgie, etc., on cite celle des Latins résidant près du saint Sépulcre, comme étant d'une palme et demie de hauteur. C'est du moins ce qu'atteste le témoignage justifié par pièce, d'un de nos premiers croisés, Anselle ou *Anseau*, préchantre de l'église collégiale du saint Sépulcre, qui, mettant à profit une époque de disette, acheta à la veuve de David, roi des Georgiens, le lot échu au patriarche de Géorgie, pour l'offrir à l'église de Notre-Dame de Paris, dont ce généreux donateur était resté chanoine (c'est la relique subsistant encore dans le trésor de cette église, sous le nom de croix d'*Anseau*). Ce don, d'une provenance authentifiée, confié par le donateur à Foulques, comte d'Anjou, parvenu en France, fut porté en grande pompe à sa destination après avoir été déposé à Saint-Cloud le 30 juillet 1109 (*Hist. litt. de la France*, t. X, p. 401).

Si l'on s'arrête à ce récit d'un prêtre bien renseigné, ce nous semble, que penser de ceux de la plupart des historiens des croisades, qui affirment que la *vraie croix*, dérobée aux regards des musulmans pendant le siége de 1099, fut, après la conquête, promenée en triomphe dans les rues de Jérusalem, puis replacée dans l'église de la Résurrection; à moins de supposer qu'il s'agissait, non de la *vraie croix*, telle qu'elle fut reconquise par Héraclius, mais des fragmens peut-être réunis, accordés à Jérusalem par l'empereur grec lors du partage cité par Anseau? *Foulcher de Chartres* dit expressément que, dans la bataille livrée en 1102 sous les murs de Jérusalem, et dont Beaudouin sortit vainqueur, le *patriarche de la ville sainte portait dans les rangs le bois du salut*, ce qui ne peut s'entendre que d'un fragment, un vieillard n'ayant pu promener triomphalement un fardeau sous lequel succomba le Sauveur dans la force de l'âge. A d'autres égards, on conçoit difficilement comment l'église de Jérusalem, si elle ne possédait que des fragmens de ce bois précieux que le partage sus-mentionné avait dû réduire à de minces divisions, ne s'en montra pas plus avare que ne le fut Beaudoin, qu'on voit, en 1110, morceller ce trésor en faveur de *Sigur*, fils de Magnus, roi de Norwège, qui déposa ce don, à son retour, dans la ville de *Konghel* (*Hist. des Crois.*, t. II, p. 57). Cette largesse, multipliée sans doute dès lors au profit des autres états de la chrétienté, n'empêcha pas la *croix véritable* de reparaître à la tête des croisés quand

riode appartient principalement, chose étrange, à deux anacho-

Baudouin du Bourg l'apporta de Jérusalem à Antioche en 1120 (*ibid.*, p. 73); quand le patriarche de Jérusalem la porta, en 1123, dans la bataille livrée par Eustache d'A-grain, régent pendant la captivité de Baudouin (p. 78); quand l'évêque de Nazareth en fit, en 1145, un usage miraculeux pour changer la direction du vent et pour reporter sur l'ennemi la flamme et la fumée de la plaine embrasée par les Sarrazins (p. 125); quand dans la victoire remportée à Ascalon sur Saladin, livrée en 1177, les chrétiens crurent voir « les branches de cette croix miraculeuse qu'on portait devant eux s'élever d'un côté jus- » qu'au ciel, et de l'autre s'étendre jusqu'aux extrémités de l'horizon » (p. 292); enfin, quand, dans la funeste journée de *Tibériade* (en 1187), où Saladin anéantit l'armée chrétienne, *les Francs*, selon l'expression de ce musulman au pouvoir duquel tomba cette sainte relique, « voltigeaient autour d'elle comme les papillons autour de la lu- » mière (p. 326). » Encore cette disparition ne fût-elle ni *complète* ni *irremédiable*, puisqu'on voit d'une part le patriarche de Jérusalem offrir à la vénération des croisés, en 1217, un débris échappé à ce désastre, et que la souche principale, la vraie croix de rédemption, conservée comme trophée par Saladin, et qu'il montrait avec orgueil en 1194, à l'évêque de Salisbury, envoyé de Richard-Cœur-de-Lion (*Bibl. des Crois.*, t. I, p. 724), fut restituée aux croisés lors de la capitulation de Damiette (en 1221), et parut de nouveau à leur tête en 1244, dans cette bataille de Gaza, où l'étendard du Christ uni, pour son malheur peut-être, aux drapeaux de Mahomet, succomba de nouveau sous le choc des terribles Karismiens, mais sans retour cette fois; ces barbares, étrangers aux sentimens chevaleresques d'ennemis tels que Saladin, n'ayant attaché aucun prix à ce trophée d'une défaite à laquelle échappèrent seuls soixante-deux guerriers chrétiens (*Hist. des Crois.*, t. IV, p. 139). Or, si nous consultons nos chroniques religieuses et monastiques, ce fut précisément pendant la durée de près d'un siècle et demi du triomphe ostensible aux yeux d'une armée tout entière de ce nouveau *Labarum*, que sa précieuse substance, divisée en éclats de dimensions diverses, depuis ceux *d'un pied de long* (Dom Bouquet, t. XIV, *Hist. des Crois.*, t. III, p. 274 note), jusqu'aux *infiniment petits*, comme ceux que nous donnons (dans la croix d'*Époisse* et dans la nôtre) défrayaient presque tous les trésors de nos églises.

On pourrait en dire autant des *clous de la passion*, que sainte Hélène *inventa* en même temps que le précieux bois auquel ils furent attachés, et dont on ne saurait porter le nombre à plus de quatre, en supposant que la crucifixion se soit opérée comme la figurent les monumens byzantins du VIIIe au XIIIe siècle, et non dans la disposition que les artistes postérieurs donnent aux pieds du Rédempteur, attachés par un seul clou.

Or, si l'on consulte à la fois les traditions historiques et les documens liturgiques, on trouve que sainte Hélène sacrifia l'un de ces clous pour apaiser une tempête, en le jetant au milieu des flots qui se calmèrent dès lors : *quo facta redditur mare quietum, tranquilla deinceps navigantibus flabra præstantur* (Grég. Turon., *de Glor. Martyr.*, lib. I, cap. 6). Saint Ambroise nous apprend en outre (*de obitu Theodosi*) que Constantin fit de deux autres un usage presque personnel, en en consacrant un au frein de son cheval et l'autre à garnir sa couronne : *de uno clavo franos fieri præcepit, de altero diadema intexuit.* Si l'on ajoute à cet emploi immédiat l'hommage d'un de ces clous que sainte

rètes, l'ermite *Adelelme* qui en construisit deux près du Mans, et un

Hélène fit à la basilique sessorienne de Rome, où on le montre encore, en même temps qu'elle l'enrichit d'*une grande partie* du bois de la vraie croix, relique qui fit changer le nom de cette église en celui de *Sainte-Croix-en-Jérusalem*, il restera à rechercher comment ont pu se produire, et dans leur forme primitive, tous les *saints clous* des trésors religieux. Sans doute, à la rigueur, celui que nous montrons (pl. XIV de la 10e série) comme constituant l'essence, bien secondaire, de la célèbre *couronne de fer* de Monza, pourrait avoir appartenu au diadème de Constantin, ou même au fer de son cheval, bien que ce fer même ait été conservé de temps immémorial dans la cathédrale de Carpentras (*Premier Voy. litt.*, p. 289), puisque, soumis à l'action de la forge, il a pu recevoir successivement diverses destinations ; mais combien d'autres dont la forme primordiale et même la dimension excluent toute supposition de transformation et même de morcellement. Bornons nos exemples à ce fait : « Dom Martenne, dans son *Premier Voy. litt.* (t. 1, 1re part., p. 177), dit, en parlant de sa visite à saint Claude : « On nous fit voir un grand clou, qui » a *plus d'un pied de longueur*, avec lequel on prétend que notre Seigneur a été crucifié, » et l'on nous dit qu'il venait de Lausanne, d'où il avait été sauvé dans le temps que les hé- » rétiques s'emparèrent de cette église ; il est de la même forme mais bien plus grand que » *celui de Saint-Denis*. » On sait que ce dernier, considéré comme un don fait à Charlemagne par l'empereur Constantin VII, fut placé dans le somptueux reliquaire dont nous avons parlé plus haut (p. 120).

N'est-ce pas le cas de conclure, comme nous l'avons fait de la présence simultanée à *Gênes* et à *Auxerre*, du *sacro catino* (ou vase de la Cène), bien moins divisible encore, qu'à part même les erreurs d'attribution, très concevables à des époques d'ignorance où la foi, dont le propre est de rester aveugle, s'inclinait humblement devant les traditions les plus douteuses, la politique aussi peut avoir eu quelque part dans la consécration de ces apocryphes, dans la substitution, comme moyen de multiplier les reliques, du faux au vrai, du fantastique à l'hypothétique. Entièrement soumises à l'action religieuse, les populations de ces temps éprouvaient le besoin d'alimens dont la sainte provenance, offerte sous la garantie cléricale, ne comportait nul examen ; et le clergé, qui trouvait à la fois dans le frein religieux le seul moyen d'assurer son empire et la sécurité du trône, que la pénalité sociale n'environnait alors d'aucunes garanties, et celui d'accroître ses richesses par les dons de la piété dont ces reliques étaient toujours l'objet (témoin la robe sans couture d'Argenteuil, qui suffit seule à enrichir ce monastère), ne *pouvait* négliger de pourvoir à de tels besoins.

Si nous nous constituons ici le défenseur tout officieux de moyens que ne saurait avouer la rigidité des principes, et si nous absolvons aussi facilement les faussaires et surtout leurs complices, très souvent leurs premières dupes, c'est en nous reportant aux temps et aux grandes considérations d'existence sociale qui toujours, et même dans nos rapports diplomatiques actuels, dominent souvent la morale.

D'autres, plus rigoureux encore, nous reprocheront au contraire nos doutes anti-religieux sur des objets consacrés par une vénération séculaire. Nous répondrons à ces derniers par des témoignages contemporains de l'époque même dont nous traitons, et où cette monnaie, vraie ou fausse, pour avoir, pour ainsi dire, cours forcé, n'en était pas moins l'objet d'une analyse plus sévère encore que la nôtre. Un des écrivains les plus

autre solitaire, *Salomon*, qui fonda le *Nid d'Oiseau* près d'Angers (c. LXXXIII); viennent ensuite celui dit *Lesciense* par Théodoric d'Avesnes (c. CXIX), celui que Bernard de Tiron construisit au diocèse de Chartres « in loco qui modo *sanctæ Annæ* dicitur (c. CXI), et celui de Cancourt (diocèse d'Arras), fondé par le prêtre Odon (*Gallia Christiana*, pag. 653). On pouvait y ajouter, d'après le texte de l'ouvrage de Wilemin (*Monumens inédits*, p. 15), l'abbaye de *Moureille* et celle de *Bois-Grolland*, près de Luçon (diocèse de La Rochelle). Les *Annales bénédictines* (c. CX) nous mettent, en outre, sur la trace d'une autre fondation (la CELLA de Deuil, près d'Enghien-les-Bains) d'un intérêt réel, à nos yeux du moins, par le caractère élevé, quoique de style byzantin, que conservent diverses parties de sculptures, dans une sorte de grange restée qualifiée du nom d'église. Ce remarquable débris, situé à grande proximité de notre capitale, et cependant très peu connu, nous a toujours paru d'un intérêt réel, sous le rapport de l'union qu'on y trouve des rudimens architecturaux et de la sculpture ornementale du commencement du XIIe siècle, avec une élégante colonnade semi-circulaire en monolythes fuselés et accouplés, appartenant à la plus belle époque du XIIIe siècle (voir notre pl. XI de la 10e série). Voici le texte des *Annales* dont nous tirons nos inductions : « *Exstat in pago* Parisiacensi, in valle » montis Maurenciaci *cella* sancti Eugenii de *Diogilo*, seu *Duelio*, » Salmurensi sancti Florentii, abbatiæ subjecta, *cujus origo non* » *omnino explorata*. Prima ejus mentio nobis occurrit in diplomate » Ludovici VI. Hoc anno dato, quo ratam habet donationem eidem » cellæ ab Herveo de monte Maurenciano factam..... Hujus cellæ

pieux et les plus instruits de ce temps, *Guibert*, abbé de Nogent (sous Coucy), a consacré, mais en pure perte, beaucoup de soins et de temps à réduire à leur juste valeur les fausses reliques, trop communes, dit-il, telles que les ossemens vulgaires livrés à la vénération des fidèles : *Dum ossa vulgaria pro sanctorum pignoribus venumdanda dispertiant;* à démontrer l'incompatibilité du *double chef de saint Jean* (celui de Constantinople et celui de Saint-Jean-d'Angéli); l'absurdité de certaines reliques, telles que le *lait de la Vierge*, conservé à Laon, etc., et la contradiction religieuse résultant par exemple des vestiges humains (tels que le *prépuce de Charroux*, la *dent de saint Médard* de Soissons) d'un dieu « qui, nous ayant donné tout son corps dans l'eucharistie, » n'a pu en laisser aucune parcelle sur la terre. » Et il se résume en disant : *Ego autem in iis, quæ obtulibus subjacerit fallor, et de iis quæ nemo unquam viderit* quod veri profiteor ? (Guib., nov. *de Pignoribus sanctorum*, cap. III, p. 235, 336, 337 et seq.).

» prior fuit hoc tempore *Fulco*, cujus exstat (Abaël, op., p. 217),
» epistola ad Petrum Abaelardum, tunc sancti Dionysii monachum,
» quem super corporis ejus mutilatione consolatur. Eidem cellæ
» præfuit Daniel pontificatu Alexandri III, qui eidem cellæ aposto-
» licæ sedis profectionem impertiit. Ex eodem loco oriundus erat
» *Odo, de Digilo* cognominatus, monachus, dein abbas Dionysianus,
» qui librum de expeditione et profectione Ludovici VII, ad loca
» sancta composuit. Olim duodecim erant monachi in illa cella,
» quæ modo ad simplex beneficium, ut pleræque aliæ, quæ posterio-
» rum temporum religio, redacta est. » En donnant ici, avec une telle étendue, cette sorte de monographie d'une église de village, d'un aspect extérieur qui repousse plutôt qu'il n'attire, nous avons en vue de prouver quelles importantes ressources la science archéologique à peine naissante chez nous, pourra tirer un jour de l'exploration des localités les moins connues, par la mise en présence, si manifeste à Deuil, de beaux vestiges d'art de deux siècles très reculés, animés par les souvenirs de grandes traditions historiques [1].

Othon, évêque de Bamberg, fonda en Germanie, en 1109, dix monastères, dont six dans le seul diocèse de Ratisbonne (c. XCI),

[1] Quoique la tradition légendaire fasse remonter à l'époque de l'apostolat de saint Denis le chapelle érigée à Deuil en l'honneur d'un de ses compagnons, *saint Eugène*, dont le corps fut retiré d'un lac voisin (*lacum Mercasii villæ Dioilo vicinum*, peut-être celui dit aujourd'hui d'Enghien), pour recevoir cette honorable sépulture, il ne nous paraît pas douteux que la construction romane et les sculptures de chapiteaux, etc, de l'église actuelle n'appartiennent au commencement du XII[e] siècle, et ne soient peut-être antérieures à l'époque où le prieur Foulques compatissait au sort encouru par Abeilard. Déjà à cette époque l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, à laquelle Hervé de Montmorency avait cédé cette *cella*, y avait envoyé des moines dont l'évêque de Paris autorisa l'installation en 1072; mais ce ne fut qu'après que le fils d'Hervé, Bouchard, eut doté convenablement cette fondation, au XII[e] siècle, que s'éleva, au XIII[e], la jolie colonnade gothique qui, placée derrière l'autel et communiquant sans doute avec les bâtiments du prieuré, devait servir de chœur spécial à ces moines, en laissant la partie occidentale de l'église à l'usage des paroissiens. On cite comme témoignage de la dépendance peu onéreuse de ce prieuré envers la maison de Montmorency, sa bienfaitrice, la redevance payable aux quatre fêtes solennelles de l'an, d'une sorte de pâtisserie nommée *roissoles, avec gastiaux d'épices*, et la stipulation expresse : « qu'au cas que faute y aurait de paiement, tant est » que ledit Jehan (de Montmorency) est servi de rost (c'est-à-dire sans doute que les gâ- » teaux devaient être apportés avant qu'on servît le rôti à la table du seigneur), ledit prieur » est en amende d'un muid de bled pour chaque fois (Duchesne, *Preuves de la Généa-* » *logie de Montmorency*). »

dans le but, disait-il, de multiplier les refuges pour ceux qui désiraient échapper aux embûches du diable « *Mundus totus in maligno positus est : unde propter eos, qui ab illo fugere, et salvari cupiunt, cœnobia multiplicare licet.* » Ce même évêque restaura en 1110 sa cathédrale qui, fondée par Henri II en 1012, avait été incendiée en 1042.

En Espagne, Alfonse VI, roi de Léon et de Castille, se montra dans le même temps très magnifique envers l'abbaye de Saint-Facundo, et construisit ou rétablit trois monastères à Tolède. On lui attribue en outre la fondation, dans un des faubourgs de cette ville, du très noble Parthénon de Saint-Clément sur le Tage (c. LXXXV).

A cette époque aussi se rapporte, pour l'Angleterre, la reconstruction, par suite d'incendie, du monastère de Croyland par l'abbé Geoffroi, ancien moine de Saint-Evroult, successeur de l'historien Ingulfe. Tous les moyens que le haut ascendant du clergé plaçait alors à sa disposition furent habilement mis en œuvre, tels qu'*indulgences* tarifées, quêtes publiques, non seulement en Angleterre, mais en Ecosse, en Irlande, en France, etc., par des missionnaires porteurs de reliques, et concours actifs des populations (c. LXXXVI et LXXXVII) [1]. Il est à remarquer que c'est de cette époque même où

[1] C'est ce même monastère de *Croyland*, que le roi Ethelred avait fait bâtir sur pilotis, qui fut dévasté par les Danois, et dans lequel avait été enterré le comte Guœlleve, dont la tête, séparée du tronc « *caput postquam præsectum fuit,* » termina la prière commencée, en prononçant encore cette période d'assez longue haleine, pour la circonstance : « *Sed libera nos a malo. Amen.* » (Orderic-Vital, t. II, p. 267.)

Au témoignage du même écrivain contemporain (p. 279), Geoffroy, Joffred ou Goisfred, qui en était abbé en 1109, était né à Orléans, et fort instruit dans les arts libéraux : « *Hic genere fuit francigena ex urbe Aurelianensi, scolas liberalium artium secutus ab* » ævo puerili. » (Lib. IV, t. 2, p. 287.—Ed. Le Prevost.) La mention suivante prouve qu'il n'en était pas à son coup d'essai dans un art dont il dut puiser les notions dans sa patrie : « *Jussu Henrici regis novam basilicam pulcherrimi operis et alia bona quamplurima incohavit*, etc. »

Ce qu'il exécuta, pour faire renaître de ses cendres l'église de son monastère de Croyland, offre un de ces tableaux animés, fréquemment reproduits au moyen-âge, où l'on voit des populations tout entières, clergé, nobles et plèbe, réunies à l'appel d'un abbé, et consacrant leur fortune et leurs bras à élever un monument de piété. Les scènes analogues, que nous aurons à peindre pour la France, sous l'année 1145, d'après la lettre de l'abbé Aymon, relative à la construction de l'église de *Saint-Pierre-sur-Dive*, nous imposent ici le devoir de donner à celles d'Angleterre les développemens qu'elles comportent, pour

l'on employait de ces moyens en Angleterre pour enchérir encore

prouver que cette ardeur des populations n'était pas éphémère et restreinte à certaines localités, mais qu'elle était le fruit d'un élan général vers le but auquel tout tendait alors, la glorification de Dieu, et le rachat des fautes par des actes pieux.

Nous puiserons surtout nos détails dans le récit de Pierre de Blois, continuateur de l'histoire d'Ingulfe.

L'abbé (Joffred) commença par faire rassembler, près du lieu où devait s'élever l'édifice, tous les matériaux nécessaires, *montagnes de marbre*, AMAS D'OR, D'ARGENT, *de fer, de cuivre*, de *ciment*, etc.; puis il convoqua, pour la pose *de la première pierre*, la population *presque entière* de la circonscription de l'abbaye. Les comtes, barons, chevaliers se rendirent à cet appel avec leurs femmes et leurs familles, ainsi que le haut et le bas clergé, et tous les vassaux de ces ordres. A l'abbé, comme *fondateur* de l'œuvre, appartenait le droit, dont il usa, de placer *la pierre d'angle du chevet, côté du nord;* puis vinrent successivement, à titre de *protecteurs*, et dans l'ordre suivant, les principaux personnages, chacun muni de *sa pierre* et de son présent. *Richard de Purlos*, chevalier tout dévoué aux intérêts de l'abbaye, posa sa pierre sur laquelle il plaça VINGT LIVRES STERLING ; *Geoffroi Ridel*, autre chevalier, accompagna la sienne d'un DON DE DIX MARCS; et sa femme *Geva* unie à sa sœur *Aricia*, après avoir posé leurs pierres, offrirent, pour l'exécution de l'édifice , un concours plus direct encore qu'un don pécuniaire, en présentant à l'abbé *deux tailleurs de pierre* chargés de travailler à *leurs frais*, pendant deux années consécutives. Comme frère du *fondateur*, l'abbé de Thorney posa la pierre de l'angle opposé (Sud) et plaça dessus DIX LIVRES STERLING; vinrent alors *Allan de Croun*, baron, puis sa femme, leur fils et leur fille, qui, après la pose de leurs quatre pierres, offrirent comme tribut à l'abbaye les titres du droit de patronage sur quatre chapelles voisines. Le pourtour du chevet fut ensuite tracé par les pierres que placèrent *le comte de Leicester, le baron de Cantelupe et sa femme, Atten de Fulbeck, Théodoric de Botheby et sa femme , Turbrand de Spalding, le comte* de *Northampton*, *quatre chevaliers et trois dames*, chacun muni de dons divers qui furent placés sur leurs pierres, dans l'ordre ci-après : QUARANTE MARCS, VINGT MARCS, CENT SCHELLINGS, *les titres de donation d'*UNE MAISON et de DEUX ACRES DE TERRE, la DÎME D'UNE BREBIS, CENT MARCS, le service de DEUX TAILLEURS DE PIERRE *pendant quatre ans*, les DÎMES DE KIRKBY *et de quatre autres domaines.* Le chevet ou l'apside (partie fondamentale de l'édifice qui, comprenant le sanctuaire, se dédiait souvent, indépendamment des travaux ultérieurs, ainsi qu'on l'a déjà vu, qu'on le verra plus loin, pour l'église de Suger, et que cela s'est encore pratiqué sous nos yeux, en 1840, pour la nouvelle basilique de *Saint-Paul*, hors les murs de Rome) étant ainsi tracé et doté par la *noblesse* , le clergé et le peuple eurent leur tour. L'abbé fondateur et son frère, à la tête des religieux de leurs deux monastères, placèrent les pierres fondamentales des murs du sud et du nord ; puis s'avança solennellement précédé de la croix et de la bannière , le clergé de trois paroisses voisines dont les chefs suivis, le premier, de cent quatre de ses paroissiens, le deuxième de soixante , et le troisième de quarante-deux, en posant les bases des trois colonnes des murs du Nord, prirent, au nom de leur suite et pour chaque assistant, l'engagement formel de consacrer un jour de chaque mois à la construction de l'édifice, jusqu'à son complet achèvement. Même cérémonial pour les trois colonnes des murs du sud dont l'exécution fut confiée à trois autres paroisses , dont celles

sur le luxe de construction et d'aménagement des édifices religieux,

de *Grantham* et de *Lockam.* L'un de leurs chefs, suivi de *deux cent vingt hommes*, offrit DIX MARCS ; l'autre, accompagné de *quatre-vingt-quatre hommes*, fit hommage de six MARCS et de deux tailleurs de pierre chargés de l'exploitation des carrières communales et du transport des matériaux à Croÿland ; et le troisième offrit au nom de son troupeau *vingt-quatre quarters* de froment et autant de drèche. On ne voit pas que la façade occidentale soit entrée dans ce plan ou du moins dans la répartition de ces premiers travaux ; on la réservait sans doute pour en subordonner la disposition et l'ornementation aux ressources disponibles après l'exécution de l'œuvre principale. C'est ce qui pourrait expliquer comment, en Italie surtout, pour des époques postérieures, dans des villes et pour des monumens de premier ordre, à Gênes (la Nunziata), à *Padoue* (Sainte-Justine), à *Florence* (Santa-Maria di Fiore, etc.), et à Rome même, tant d'édifices religieux, des plus remarquables d'ailleurs, sont restés jusqu'à nos jours dépourvus de cette décoration complémentaire sans doute, par cette considération tout *humaine*, que l'honneur de ces parachèvemens de l'œuvre serait venu se confondre dans la gloire de leurs fondateurs défunts, sans offrir à leurs survivans le renom personnel qu'ils préféraient s'assurer par d'autres entreprises.

A cette solennité si pompeuse, si fortement empreinte de ce cachet religieux qui constituait alors le grand lien social, succédèrent les joies du festin. Bien pourvus d'indulgences, dont l'effet dépendait de l'exécution de leurs engagemens, ce qui en offrait la garantie, tous les assistans, au nombre de cinq mille, furent admis à la fraternité de l'abbaye et réunis dans un banquet dont, pour varier nos formules, nous emprunterons la description aux *Annales Bénédictines* (C. LXXI) : « Ad hæc sex cunei virorum cum uxoribus suis, » in sex distincti columnas in claustro (le cloître avait donc résisté à l'incendie) discumbe- » bant : cætera denique promiscui vulgi multitudo *supra quinque millia*, sub dio incuria » cumedebant ; » et ici le concours actif même des moines est encore bien constaté par ce passage : « His omnibus monachi propriis manibus ministrabant, domino dante benedic- » tione et diem serenissimum tanta solemnitate concedente. »

Avec de tels moyens accrus de l'énorme produit de quêtes européennes, et sous une aussi active influence, l'œuvre dut prospérer ; et l'on voit en effet que l'église, élevée comme par enchantement, fut consacrée dès l'an 1112 (C. XLIX).

Ces détails pourraient également s'appliquer à la plupart de nos grandes constructions françaises, comme on le verra sous l'année 1145, et comme on peut l'induire, pour l'époque même de la construction de l'église de Croyland, de ce que dit Orderic-Vital des monastères de l'ordre de Citeaux : « Bâtis par les moines *de leurs propres mains*, et » auxquels ils donnèrent, avec une habile prévoyance, des noms sacrés, tels que la *Maison-Dieu*, *Clairvaux*, *Bon-Mont*, l'*Aumône* et autres du même genre » (t. III, p. 392.— Ed. de M. Guizot) ; et ils ne sont, à vrai dire, que le récit, plus explicite que dans d'autres chroniques sommaires, de ce qui s'est pratiqué pendant tout le moyen-âge, pour les grandes constructions analogues, pendant le règne (finissant, comme on le verra, vers 1170) de l'architecture hiératique. Ce ne put être, en effet, que par de tels moyens, que des travaux salariés ne sauraient suppléer, que notre France surtout parvint à se couvrir presque simultanément, au XIe siècle, de tant de gigantesques fondations, élevées dans ces mêmes conditions d'activité et d'harmonie de l'ensemble, depuis surtout la lutte

que date pour la France la mise en pratique, dans les nouveaux monatères de l'ordre de Citeaux, des règles d'interdiction de toute sorte de luxe déjà *posées* par saint Bruno, pour ses chartreuses, mais déjà aussi tombées en oubli dans quelques unes du moins.

Le troisième abbé de Citeaux, successeur d'Albéric, en 1109, formula expressément ces interdictions que la véhémence plus rigoriste de son disciple saint Bernard transforma plus tard en anathèmes contre les infracteurs : « Dein ne quid in domo Dei remaneret, » quod magnificentiam aut superfluitatem redoleret : unde rejectæ » aureæ et argenteæ cruces et tantum ligneæ admissæ ; non cande- » labra, nisi *unum ferreum* ; non turibula, nisi cuprea vel ferrea ; non » casulæ aut albæ pretiosæ : calices vero non aurei, sed argentei » admissi, uti et fistula argentea ad sumendum Christi sanguinem. » (l'argent était toléré dans ces deux ustensiles à raison des dangers » de l'oxidation) Ob hæc aliæque id genus statuta cistercienses *ab* » *omnibus vicinis monachis, tanquam novarum rerum inventores et scan-* » *dali schismatique* incentores reputabantur, etc. » Déjà les statuts des chartreux portaient (chap. LX) : « *ornamenta aurea vel argentea, præ-*

d'émulation architecturale engagée entre les grands abbés fondateurs et constructeurs. Or, en présence de pareilles combinaisons préalables et successives, dans ces rangs si serrés, si clairement déterminés, de *fondateurs*, de *protecteurs*, de *donateurs* et de *travailleurs volontaires*, où trouver la moindre place pour les *maçons lombards*, brevetés des papes, pour ces *confrairies* d'outre-monts, auxquelles M. Hoppe confie si positivement le soin de pourvoir à notre luxe monumental pendant toutes ces périodes? Mieux que tout autre cependant, cet architecte *anglais*, qui fait preuve d'ailleurs d'études approfondies *dans son art*, aurait pu se pénétrer de ces traditions cléricales, si formellement exprimées ici, dans l'histoire même de son pays : mais qu'importe l'histoire, à qui procède par système?

C'est ainsi qu'on ne voit aucun des innombrables explorateurs des sources ogivales, et M. Hoppe lui-même, non plus que son savant compatriote, M. Gally-Knight, tenir compte des rapports incessans de la France et de la Sicile, dès le dernier tiers du XI[e] siècle, pour chercher dans les *monumens chrétiens* de ce dernier pays, une inspiration toute formulée pour le premier âge de ce style, trente ans avant l'époque où ces scrutateurs d'origines donnent mission à nos *croisés* de nous rapporter de plus loin une forme qui, même comme type sarrasin, sans mixtion chrétienne, devait être plus rare sur nos champs de bataille d'Orient que dans l'île, attenant à nos terres, où, depuis deux siècles, les Arabes, presque nomades partout ailleurs, déployaient en repos toute leur magnificence, comme le prouvent les débris, encore subsistans, de trois palais de leurs émirs.

Si, dans notre marche contraire, nous tendons à nous égarer, il nous sera permis du moins de nous en prendre à notre guide.

» *ter* CALICEM et CALAMUM, *quo sanguis domini sumitur, in ecclesia* » *non habuerit.* »

1111-1112. — Cette période s'ouvrit (12 février 1111) par un des plus grands scandales dont la métropole de la chrétienté ait été le théâtre. Henri V, qui signala son arrivée en Italie en préludant aux violences qu'il méditait sans doute, par la démolition des murs, des hautes tours « *torre altissime*, » et de bon nombre de maisons civiles des habitans d'*Arezzo*, » pour les punir d'avoir détruit leur cathédrale qu'ils voulaient, selon l'usage dès lors adopté, reporter du dehors au dedans de leur ville, se rendit à Rome pour ceindre le diadême impérial, d'après un accord préalable concerté, mais fort mal libellé sans doute avec les mandataires de Pascal II. Bien que de très larges concessions eussent été consenties par ce pape, depuis même l'arrivée d'Henri V à Rome, comme compensation du droit que ce pontife tenait à conserver d'accorder seul les grandes investitures, au moment même où la solennité du couronnement commençait dans la basilique vaticane dont Henri avait pris le soin de faire garder les issues par ses troupes, et au milieu des pompes religieuses et des acclamations du peuple, lorsque les deux princes, entrés par la *porte d'argent*, occupaient, après s'être embrassés, les siéges qui leur étaient réservés; sur la prière du pontife d'exécuter la promesse formelle touchant les renonciations, Henri V se leva tout à coup et se retira dans la sacristie avec ses évêques et ses princes. Grand tumulte de la part même des évêques italiens qu'irritaient les étranges concessions du pape. Le roi, à qui la couronne impériale allait échapper aussi par cette résistance, ne prit alors conseil que de sa fureur encore excitée par l'avis de conseillers pervers; et attentant, malgré tous ses sermens, à la liberté du pontife, il le consigna sous escorte à la garde du patriarche d'Aquilée. Les Romains, exaspérés par cette violence, s'en vengèrent sur les Allemands. Les troupes d'Henri, concentrées vers la cité Léonine, ne purent qu'opposer la défense à l'attaque, et près de deux journées de massacres réciproques n'avaient fait, après des succès balancés [1], qu'enflammer

[1] Donizone affirme même que le succès des Romains qui avaient pénétré jusqu'au portique de Saint-Pierre, eût été complet, dès le premier choc, si la soif de l'or, plus impérieuse encore que celle de la vengeance, ne les eût détournés de leur but, par le pillage des

l'ardeur des eombattans, lorsque Henri prit le parti de se retirer dans la Sabine, enmenant avee lui le malheureux pontife qui, soit humanité, soit terreur, soit faiblesse [1], finit par eéder au plus fort, en stipulant toutefois que les investitures quoique impériales continueraient à être faites par la *crosse* et par l'*anneau* (emblèmes de la puissanee eeelésiastique). Le pape porta la eondeseendance jusqu'à poursuivre jusqu'au bout la eérémonie longtempsinterrompue du couronnement impérial qui, bien que *solennelle*, fut faite pour ainsi dire à huis elos [2]. Ainsi, pourvu selon ses désirs, l'empereur se retira

caisses de l'armée, ce qui donna le temps aux Allemands et aux Lombards d'unir leurs efforts pour les culbuter dans le Tibre.

Sed flagrant erga nimis horum quippe zabernas;
Insimul ex armis et denariis onerati
Plus adamant numum quam bellum vincere sumptum.

Combien de fois cette ardeur du butin a transformé les victoires en défaites !

[1] Ainsi que le remarque Muratori, les historiens contemporains varient sur le récit de ces scènes et dans l'imputation des torts à tel ou tel pouvoir clérical ou laïc, selon qu'ils appartiennent à la nation allemande, comme l'abbé d'Ursperg, Otto Frisingue et autres, ou que comme Pierre-Diacre (du Mont-Cassin), ou Pandolfe le Pizan, Donizone, le chantre de Mathilde, etc., ils soient défenseurs *nés* des prérogatives des papes. Cette dissidence fort naturelle, puisqu'elle existait même parmi les évêques présens à la première solennité, influe également sur l'appréciation de la conduite ultérieure d'Henri V avec le pontife : ainsi lors que certains récits nous montrent Pascal II *dépouillé de ses ornemens*, *lié de cordes et ne cédant qu'à ces tortures* après deux mois de dure captivité et aux instances de sa suite, ce pape, selon l'abbé d'Usperg, n'aurait, pour ainsi dire, fait que changer de trône : Henri, dit-il, « *apostolicum secum duxit, et eo, quo potuit, honore tenuit:* et puis, cherchez la vérité dans l'histoire ! Peut-être en dira-t-on autant de la nôtre qui, écrite sous la même influence, parlera des *honneurs* rendus à Pie VI, tandis que la suite de tableaux placés à la bibliothèque du Vatican ne nous montre ce pontife et son successeur qu'environnés de persécuteurs *titrés* et souvent même de gendarmes. Quoi qu'il en soit, il est certain que Pascal, en donnant pour motif ou pour prétexte l'intérêt des Romains dont un grand nombre partageait sa captivité, capitula sur le point en litige, sans faire même les réserves qui auraient du moins justifié ses protestations trop tardives. Non content de stipuler pour lui, Henri obtint que le corps de son père, mort excommunié, mais non dans l'impénitence finale, au témoignage de quelques amis officieux, pourrait être admis dans l'Eglise.

[2] Cosi segui la pace, dopo la quale il papa solennemente coronò Imperadore Arrigo, nella basilica Vaticane, *con istar intanto serrate le porte di Roma*, acciochè niun de' Romani venisse a disturbar la funzione (*Annali d'Italia*, t. VI p. 367). C'est vers le même temps que comme consécration, peut-être comme surcroît de ses propres tortures, le pape Pascal eut la chance de découvrir dans un ancien autel l'instrument d'un autre

satisfait; mais il n'en fut pas de même du pape, qui demeura tellement en butte aux injures et malédictions de cardinaux et d'évêques qui peut-être à sa place auraient fait moins bonne contenance, qu'il se retira à Terracine, en manifestant l'intention d'abdiquer la papauté (Suger, *vita Lud. Gros*), laissant ainsi le champ libre aux valeureux champions d'une cause perdue sans appel, peut-être par leur faute : « *E un bel fare il bravo lungi dalle battaglie* » dit à ce sujet Muratori « se que' zelanti cardinali si fossero trovati per due mesi nelle » Augustie del papa, *e col coltello alla gola*, come egli fu, e nel pe- » ricolo di veder sacrificati al furore tesdesco i porporati prigioni, » e tanti altri Romani : non so, se avessero praticato eglino cio, che » ora esigevano del papa. »

On peut encore s'étonner, au milieu de semblables scènes, de trouver en Germanie, vers ces temps, la fondation de deux monastères, celui de Gottisan (*Augia Dei*), au diocèse de Spire (l. 72, c. IX), et celui dit *Lacense*, au diocèse de Trèves, tandis que la France, demeurée toujours étrangère, il est vrai, à ce conflit impérial et pontifical, poursuivait plus largement l'accroissement des siens, comme le prouvent pour cette période celui de *Fontdouce*, fondé près de Saintes par l'abbé de la Chaise-Dieu (c. XVII); ceux de Redon, dont un célèbre couvent de vierges et le monastère de Saint-Sulpice dû à Radulfe de Fusteia (XXXIX); celui de Tousson, près de Poitiers, suite des fondations de Robert d'Arbrissel (c. XLII); celui de Saint-Savinien, fondé par un de ses compagnons de solitude, Vital : mais en même temps un terrible sinistre venait opérer un grand vide dans une de ses villes principales; l'incendie que la vengeance du peuple alluma dans la maison du trésorier de l'évêque Gaudri pour purifier cette demeure, asile du prélat, sans pouvoir lui poser ce terme : *tu n'iras pas plus loin*, ayant englouti la cathédrale et le palais épiscopal dans sa dévorante conflagration [1].

martyre : *le gril* d'où saint Laurent sut narguer ses bourreaux. Ce gril (craticula), auquel on ne dit pas que manquât *la verge* montée en croix par *Charles-le-Chauve* (voir ci-dessus, Trésor de Saint-Denis), se trouvait enfermé avec deux fioles de verre remplies *du sang* du saint martyr; il fut replacé en 1112 avec d'autres reliques, après exposition préalable, dans un nouvel autel de la basilique de Saint-Laurent, consacré par l'évêque d'Ostie (l'historien Léon).

[1] Nous avons laissé Gaudri (sous l'année 1107), jurant à contre-cœur *la commune* qui

Parmi les documens épisodiques que nous offre, pour le même temps, le riche Compendium des *Annales Bénédictines*, il en est quelques uns à mentionner ici, tel que le soin que prit le moine Raimond, devenu évêque de Marseille, et qui décora sa cathédrale *libris et ornamentis pretiosis*, de faire enfermer dans des châsses beaucoup de reliques de saints « *plurimasque sanctorum reliquias in arca recondidit* » (c. XIX), ce qui pourrait venir à l'appui de notre remarque sur l'extension que l'emploi de l'émail figuratif, à la fois brillant, peu coûteux et d'une matière que n'excluait pas le rigorisme des statuts des nouveaux ordres (les chartreux et Citeaux) dut donner à ces époques à la confection de *ces escrins* : tel aussi que le maintien en France, à une époque postérieure à celle où la cour de Rome avait blâmé, comme propre *à tenter Dieu* ou à compromettre l'infaillibilité de ses jugemens, l'auto-da-fé assez récent de la place de Saint-Ambroise de Milan, *d'épreuves* analogues mais sous une *autre espèce*, tentées à quelques lieues de notre capitale, à *Bussy-le-Long* près de Soissons, par suite de ces rivalités entre le seigneur et l'évêque dont une autre ville voisine vient de nous démontrer les funestes effets [1].

s'était organisée pendant son absence. Plus confiant dans son autorité, il résolut, en 1112, de rompre ce pacte imposé, de concert entre le clergé, les seigneurs, le peuple et le roi, comme limite à son ambition épiscopale : mais ici les intrigues et la corruption tournèrent à sa perte. Un soulèvement général, empreint de cette indignation que produit l'accumulation des griefs, le contraignit à se cacher (dans un tonneau dit-on) chez le trésorier de l'évêché, pour se soustraire à la fureur du peuple qui mit le feu à *sa tanière* et le massacra sans pitié, laissant même, par un raffinement de vengeance, son cadavre exposé longtemps (24 heures) aux insultes posthumes de ceux-là même dont il avait, quelques années auparavant, payé largement le suffrage. Guibert de Nogent peint avec énergie (c. VIII, IX et X) ces désordres et ceux qui suivirent, tant par l'effet de l'incendie étendu à la cathédrale, au palais épiscopal et à plusieurs autres édifices, que par l'effroi qui suit toujours ces convulsions irréfléchies, dans la crainte du châtiment encouru par l'*héroïsme* même. Ici, et bien que Louis-le-Gros eût autorisé la commune, craignant que le moyen d'assurer le contrat ne parût trop violent à ce prince, les rebelles ajoutèrent encore à leurs torts en invoquant l'appui d'un ennemi du roi, le fils du seigneur de Coucy, *Thomas de Marle*, l'un de ces tyranneaux dont la fermeté de Louis VI parvint plus tard à faire éclatante justice.

[1] *Lisiard*, évêque de Soissons, *vir clarissimus*, irrité de la protection que le comte de la même ville, Jean, *vir malitia solers*, *comes impurissimus* (*Guib. Nov.* 1, 3, *de vita sua*, c. 16), accordait à deux hérésiarques, les deux frères *Clément* et *Evrard*, sorte de ma-

1113-1114. — Dès le début de cette première année paraissent à la fois sur notre scène religieuse et scholastique deux célèbres champions, rivaux de gloire, sinon de vertus pures, dont les travaux littéraires jettent un grand éclat sur ce siècle. Saint Bernard, âgé de 23 ans, entra à Citeaux avec trente compagnons de vocation et d'études (c. L); et Abeilard, ce gentilhomme breton, que sa naissance et son éducation appelaient au métier des armes, impatient de tout frein, confiant en lui seul [1], après avoir stigmatisé par ses dédains les leçons d'Anselme de Laon, sources pourtant de notre émancipation littéraire, vint à Paris, *in claustro Sanctæ Genovefæ*, séjour favorable à sa gloire, mais bien fatal à son bonheur, [2] ouvrir une célèbre école où l'on conçoit que les disciples ne manquèrent pas à de telles leçons déjà bien appréciées par ses enseignemens antérieurs de *Melun* et de *Corbeil*. L'arrivée de Bernard à Citeaux, dont le rigide Étienne était alors abbé, fut, pour ainsi dire, le signal des nouvelles

nichéens qui, bien qu'*illettrés*, s'avisèrent de nier la *présence réelle*, l'*utilité du baptême*, etc., les manda à son tribunal et les soumit à l'épreuve de l'*eau* : *addicti sunt in judicio exorcizatæ aquæ*. L'expérience resta douteuse, le tonneau (*dolium*) où fut mis Clément, ayant surnagé comme un bâton, *ac si virga* (preuve de culpabilité), contrairement peut-être à celui de son frère ; mais les deux accusés, peu soucieux sans doute de subir une nouvelle immersion, s'avouèrent coupables et s'en remirent à la clémence de l'évêque, qui les fit jeter dans les fers, *in vincula conjiciuntur* (c. XXXIII).

[1] Dès qu'Abeilard eut adopté le choix de la carrière scholastique, où de brillans succès signalèrent même ses premiers débuts à Melun et à Corbeil, son humeur âcre et querelleuse lui fit de nombreux ennemis, même parmi ses admirateurs, et ce vice, inhérent à ses qualités mêmes, jeta le trouble dans sa vie qu'il eût pu, par plus d'empire sur lui-même, rendre plus glorieuse, surtout bien plus heureuse qu'elle ne fut : « Ut erat acris ingenii et in ar» gutando petulantis. Cum magistro primum acceptissimo fuisset, brevi ejus indignatio» nem et condiscipulorum æmulationem et invidiam in se concitavit », dit de lui Mabillon (l. 69, c. LXX), qui ajoute plus loin (l. 72, c. LVI), après avoir cité son opinion sur Anselme, qu'il comparait à un arbre d'un beau feuillage, mais qui ne produisait aucuns fruits (*arbor ejus tota in foliis aspicientibus....., sed infructuosa*) : « verum, cum » vanitas et superbia, ut ipse fatetur, vigorem animi enervaret, et se jam solum in mundo » philosophum superesse putaret. »

[2] « Qui antea vixerat continentissime, fræna libidini laxare cœpit, et quo amplius in » philosophia vel sacra lectione proficere videbatur, amplius a philosophicis et divinis do» cumentis immunditia vitæ recedebat. Cum igitur totus superbia atque luxuria laboraret, » utriusque morbi remedium, divina ei gratia, licet nolenti, contulit; luxuria quidem » primum, his eum multando per quæ peccaverat; superbia vero, combustione libri quo » maxime gloriabatur » (*ibid.*).

fondations, dépendant de cet ordre, et que nous verrons s'y multiplier dans une rapide progression inconnue jusque-là ; car dès cette même année 1113, se fondait le monastère de la Ferté-sur-Grone « *Firmitatis* » diocèse de Châlons (c. LVI), tandis que s'élevait sous l'autorité de l'abbé de Molesme, le couvent dit *Juliani*, près de Langres (c. LI), et que se procréait, comme preuve d'une gestation depuis lors si fertile, et grâce à la fécondation de Thibaut et du comte d'Auxerre, la *seconde fille* de ce dernier ordre, le monastère de Pontigni, cette autre fondation de l'abbé Étienne, qui vint au jour l'année suivante (1114) [1]; alors qu'une troisième, encore plus célèbre

[1] Ce monastère, célèbre de bonne heure comme dépositaire du corps de saint Edmond, archevêque de Cantorbéry, et bientôt après, illustré de nouveau par le séjour de saint Thomas Becket que cette circonstance y fixa, était situé à deux lieues d'Auxerre. Guillaume II, à la fois comte d'Auxerre et de Nevers, concourut à sa fondation par des largesses que peuvent faire supposer l'utile protection qu'il accorda au monastère naissant de Molesmes *père de Citeaux*, et le présent d'un grand *vase d'or* qu'il fit au monastère de Faron (au Perche), qui se hâta d'en réaliser la valeur (Le Bœuf, *mém. d'Auxerre*, t. II, p. 69). A cette époque d'ailleurs vivait encore l'évêque d'Auxerre Humbaud, qui nomma le premier abbé de Pontigny (Hugues de Mâcon), et qui dut faire participer cette fondation, à laquelle il contribua aussi, aux goûts d'art qu'il manifesta dans les divers travaux et embellissemens de sa cathédrale, tels que la flèche qu'il y ajouta, les verrières, au nombre de vingt-neuf, cinq candélabres d'une hauteur prodigieuse, un voile de lin, couvert de figures de rois et d'empereurs, trois pièces d'étoffes précieuses qui avaient coûté mille sols, et dont deux représentaient des lions grimpans (armoiries des comtes d'Anjou, ce qui fait supposer un produit de la fabrique de Saint-Florent de Saumur), et la troisième, des figures de rois à cheval, etc., etc., et surtout de belles peintures, tant sur l'autel de Saint-Étienne que dans les cryptes (*ibid.*, t. Ier, p 258), où on retrouverait sans doute encore, parmi les fresques subsistantes, des compositions de ce temps. Quoi que dise à ce sujet même la *Gallia Christiana* de la magnificence apportée par le comte de Champagne Thibaut, dans la construction des monastères : *in construendis monasteriis incomparabili largitate* (p. 635), il paraît, au témoignage de Martenne (1er *Voy. littéraire*, p. 57), que la *première église* dont il restait des vestiges, et que Richard-Cœur-de Lion fit couvrir en plomb, toujours, sans doute, en considération du saint anglais dont elle contenait les reliques, était *petite*, ainsi que le logis abbatial, composé de quatre cellules, ce qui devait tenir à la stricte exécution des principes de l'abbé Étienne, manifestés dans la première église de Citeaux, mais bien méconnus plus tard dans la seconde. Selon la remarque de Martenne sur le *logis magnifique* de monsieur l'abbé, le luxe en était tel que les salles d'un ancien palais du comte de Champagne lui servaient d'écurie et de cuisine (p. 58). Par une exception fondée sur la présence des restes de saint Edmond, les dames anglaises, exclues comme celles de tous pays, même jusqu'à nos jours, de toutes les églises de l'ordre de Citeaux, avaient leur libre accès à Pontigni, faveur qui fut étendue plus tard aux Françaises, sans doute à raison de l'embarras qu'une enquête rigoureuse eût pu susciter aux moines.

(Clairvaux), devait déjà germer à l'état d'embryon [1]. D'autres fondations analogues se produisirent concurremment sous les anciennes influences: par exemple le monastère de Bournet, près d'Angoulême (c. LXIII), celui de Dalone, près de Limoges (c. LXXVIII), celui de Ligneux, en Périgord (c. LXXIX), celui de Saint-Georges de Bocherville, qui, fondé en 1040, par Rodolphe de Tancarville, camérier de Guillaume-le-Conquérant, vit, en 1114, ériger en abbaye son église encore célèbre aujourd'hui par son caractère d'art qui remontait à cette dernière époque. L'activité des travaux recevait alors une impulsion toute nouvelle même dans la sculpture, comme le prouvent les productions de ce genre exécutées cette année même au portail de la nouvelle cathédrale de Laon renaissant alors de ses cendres, à celui de l'église de Châteaudun et au portail de l'église de Moûtier-Saint-Jean (Eméric-David. — *Essai sur la sculpture*, p. 48 et 49). On peut ajouter à ces œuvres la statue de Louis-le-Gros, élevée vers la même époque dans le cloître du monastère Saint-Victor de Paris, fondé par ce monarque sur l'emplacement même qu'occupait la chapelle de ce nom. — C'est-là qu'était venu placer le siége de ses enseignemens, en abandonnant le cloître Notre-Dame, Guillaume de Champeaux qui, renonçant ensuite à cette école, en 1113, pour occuper l'évêché de Châlons-sur-Marne, y fut remplacé par Hildouin, dont la longue et sage administration comme abbé, contribua puissamment à fonder le renom de ce grand monastère, d'où sortirent sept princes de l'église, seulement pendant le XIIe siècle.

1115-1116. — Si les enseignemens publics d'Abeilard à Paris ont ouvert brillamment la dernière période, celle-ci n'a rien à lui envier par l'éclat que jeta, même dès son aurore, Clairvaux, première création de l'illustre Bernard, non moins digne par sa naissance et par son savoir que le scolastique Breton, d'honorer également tout autre carrière que celle qu'il avait embrassée en se retirant à Citeaux. Un esprit de cette trempe ne pouvait rester enclavé dans un manoir

[1] Dès ces premières époques et avant même que le renom de saint Bernard et l'ascendant de ses vertus et de ses talens eussent opéré, par reflet, sur le nouvel ordre de Citeaux, l'affluence des disciples qui venaient se ranger sous cette règle était telle qu'ils manquaient à la fois de vivres et d'abri : « Tantus erat numerus fratrum apud Cistercium, quod nec » substantia eis sufficit, nec locus in quo manebant, eos *convenienter* poterat capere » (*Gallia Christ.*, p. 578).

commun; aussi, à peine deux années s'étaient-elles écoulées, que Bernard délaissa ce nouveau *chef d'ordre* pour fonder en un lieu désert « *locum vastæ solitudinis* », à l'aide d'Hugues I[er], comte de Champagne, une humble colonie de douze moines, qui en comptait sept cents à la mort de son fondateur [1].

Comment n'en aurait-il pas été ainsi alors qu'à la célébrité précoce que valut au nouvel abbé son immense savoir, son éloquence au besoin terrifiante ou persuasive, se joignait l'heureux don de captiver les cœurs et l'exercice de vertus dont la pratique universelle eût suffi pour peupler Clairvaux d'admirateurs d'un humble prêtre, dont on a pu dire hautement sans être contredit par l'histoire : « Vita ejus, fama ejus, opera scripta, miracula, fides, spes, caritas, abstinentia, mortificatio demum in membris ejus, sermo, » vultus, habitus, gestus et his similia ipsa sunt, quæ testimonium » perhibent de eo (*Gallia Christiana*, p. 552)[2]. »

[1] Une autre abbaye, fondée le même jour que Clairvaux, *Morimond*, située entre Langres, Toul et Besançon, et dont fut abbé l'historien Otton de Frisingue, beau-frère de l'empereur Conrad, compta bientôt cent abbayes dans sa filiation. Celle de Morimond fut en outre *mère* des cinq ordres militaires, *Calatrava, Alcantara, Montèse, l'Oyseau* et *Christ*.

[2] Dans ces premières constructions de Clairvaux, surnommé la *Vallée d'Absinthe*, comme dans les rigueurs de la vie cénobitique, l'illustre fondateur se montre conséquent aux règles de son ordre : « *Prima facie ab ingredientibus claram vallem in simplicitate et humilitate ædificiorum, simplicitas et humilitas inhabitantium Christi pau-* » *perum facile agnoscebatur*... pas de perte de temps : le travail ou la prière : *In qua* » *nemini otioso esse licebat, media nocte, media noctis silentium advertabatur* præter » sonitum quem *fratres vel* LABORANTES, vel Dei laudes concanentes adebant (c. XCVI).» Le travail consistait surtout dans le soin de transcrire des livres pour la bibliothèque monastique, usage qui remontait à l'origine des couvens (voir saint Jérôme, *ad Rusticum*; saint Ephrem, *Homil.* 47; *Sulp. Sever. vit. s. Mart.* VII, et le livre de Cassiodore, *de Ortographia*), et qui fut surtout perfectionné dans l'ordre de *Citeaux* par le soin qu'on y prit d'isoler chaque copiste en les plaçant dans de petites cellules séparées, pratiquées dans le *scriptorium* commun (Marten., *Thesaur. anecd.*, t. III, 1291, 1292; Mabillon, *monast.*, et *Voyage littéraire* de Martenne et Durand), ce qui finit, dit M. l'abbé Cahier, par donner au scriptorium le sens de lieu *retiré*, solitaire : *aut legendo, aut orando, aut meditando, aut confessione audiendo*. Le *scriptorium* de Clairvaux, ainsi divisé dès l'origine, comme le prouve le nom de *scriptoriolum*, que *Nicolas*, secrétaire de saint Bernard, donne à sa cellule (Nicol., *Ep.* 25, *ap.* Mabill., *Ci. monast.* x), conserva toujours cette disposition, que Martenne et Durand retrouvèrent à Citeaux et à Clairvaux en 1708. « Du » grand cloître, disent-ils en parlant de Clairvaux, on entre dans le *cloître* du *colloque*,

Par un contraste désolant pour le renom de son rival de gloire, de son maître même, dans l'école ouverte à Paris, au temps où Ber-

» ainsi appelé parce qu'il est permis aux religieux d'y parler ; il y a dans ce cloître douze » ou quinze petites cellules, tout d'un rang, où les religieux écrivaient autrefois des livres : » c'est pourquoi on les appelle encore aujourd'hui *les écritoires.* » Le bénédictin voyageur remarque en outre, comme pour établir l'accord de la fabrique et de la consommation, « qu'au dessus de ces cellules est la bibliothèque dont le vaisseau est grand, voûté, bien » percé, et rempli d'un grand nombre de manuscrits attachés avec des chaînes sur des » pupitres. » Il ajoute : « Mais il n'y a pas de livres imprimés. » Ici surtout l'on reconnaît bien le très grand avantage du *système cellulaire* pour obtenir la pureté des textes, soumis d'ailleurs au contrôle de *l'armarius*, qui, dit le coutumier de saint Victor, « providere » debet quod scribant et quæ ad scribendum necessaria sunt præbere ; nec quisquam eorum » aliud scribere quam ille præceperit... » En général, le nombre des moines calligraphes préposés à ce travail spécial, était, dès le XIe siècle, fixé à douze dans les grands monastères, comme à Hirsauge (Trithème, *Chron. hirs.*, *ad.* an 1070) ; ce qui assignerait une sorte de tradition symbolique aux douze cellules *écritoires* de Clairvaux.

Sur le fond de cette matière, et pour la démonstration de l'*abîme* existant entre l'*antiquarius* mercenaire de Rome profane et les *antiquarios scribentes* religieux, que saint Grégoire-le-Grand rencontra à l'œuvre dans les premiers monastères de l'ordre de saint Benoît (Grég., *M. Dialog.*, l. 4), nous ne pouvons rien faire de plus agréable à nos lecteurs qui seraient désireux d'embrasser toute cette question que de les renvoyer au modeste, mais très savant opuscule, publié en 1838 par M. l'abbé Cahier sous forme de question, bien résolue par la profondeur des recherches, intitulé : *le Christianisme a-t-il nui au développement des connaissances humaines* (voir surtout les pages 89 et suivantes ?

Martenne et Durand trouvèrent à Clairvaux, dans le cimetière des frères, « la cellule que » Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons, fit bâtir à saint Bernard pour le soulager *dans ses infirmités,* » et dans laquelle on conservait encore le lit où il mourut. Pour concilier les besoins de l'humanité avec sa rigidité pour la mortification de la chair, qui excluait les douceurs du feu, même dans la plus rigoureuse saison, on avait pratiqué sous son lit, mais *à son insu*, une sorte de calorifère consistant en une *grande pierre percée* sous laquelle on allumait un brasier. Ce que disent les mêmes bénédictins du trésor existant alors, « qu'ils » y virent un grand nombre de reliques fort bien enchâssées, la plupart envoyées par les » empereurs de Constantinople, et notamment un morceau de bois de la *vraie croix* qui » est d'une *grandeur non commune*, quatre beaux chefs, sans parler de ceux de *saint* « *Bernard* et de *saint Malachie* qui sont dans deux beaux bustes de vermeil doré avec » *des émaux très riches*, et une grande châsse apportée par un évêque de *Saintes* pour les » ossemens du saint que les religieux ne voulurent pas exhumer, afin de ne pas s'exposer à » se voir enlever toute cette sainte dépouille, » vient à l'appui de nos diverses remarques sur les provenances d'Orient, même en fait de reliquaires, sur la miraculeuse multiplication de l'essence de la vraie croix et sur nos travaux en émail du XIIe siècle. Martenne cite aussi un calice d'argent à la coupe duquel appendaient quatre clochettes, ainsi qu'une chasuble qu'on prétend avoir été à l'usage de saint Bernard, mais dont la contexture de soie et la croix formée d'un galon d'or, semblent, comme luxe de matière, repousser cette attribution.

nard fondait avec Clairvaux la tradition de ses vertus sans tache, Abeilard, jusque-là exempt du moins de torts autres que ceux tirés d'un sentiment trop vif de sa supériorité littéraire, torts que le succès venait absoudre, séduit par les attraits d'un ange tentateur, succombait sans combat, bien meurtri dans sa chute [1].

L'impulsion donnée aux fondations nouvelles poursuivait sa marche ascendante. Louis-le-Gros, de concert avec Robert d'Arbrissel, venait de construire pour *Bertrade*, retirée à Fontefrault, le monastère d'*Hautebruyère* « *in deserto quodam agri Parisiensis loco* » (c. CXXV); somptueux refuge où la mort vint bientôt atteindre cette reine

[1] « Fulbertus nepotem habebat carissimam, Heloysam, ingenii facilis et ad discendas » scientias a natura comparati. Inter studia litterarum facile in juveniles animos se insi- » nuarunt *insani amores, non diu innocentes* » (c. XV, 1115); et selon le témoignage d'Abeilard lui-même dans une de ses lettres : « Plura erant oscula quam sententiæ, » sæpius ad sinum quam ad libros deducebantur manus. » Trop tôt, hélas! cet ineffable accord produisit d'autre *fruit* que celui de la science. Pour en dissimuler la rapide germination aux yeux surveillans de Fulbert « *antequam res vulgaretur*, » l'absence d'Héloïse était le seul remède. Un voyage en Bretagne provoqué par la noble sœur d'Abeilard, compatissante à l'anxiété de son frère, eût du moins sauvé les dehors, sans l'indiscrète ardeur que mit cet oncle *des vieux temps* à en scruter la véritable cause, manifestée par un accroissement de famille, la naissance d'un fils, dont le nom *Astrolabe* témoignait seul de l'influence scientifique sous laquelle il avait vu le jour « *quæ* ASTROLABIUM (*id infanti datum nomen*) *apud ejus sororem peperit.* » Furieux d'être pris pour dupe et honteux du reflet que de tels déportemens ne pouvaient manquer de jeter sur ses fonctions canonicales, Fulbert rappela la coupable et s'efforça d'ensevelir sa faute, ou du moins d'en légitimer les suites, par une union clandestine « *clanculum* » ; mais les constans refus qu'opposa surtout Héloïse, dans l'intérêt, dit-elle, de la gloire à venir de son illustre amant (voir ses *Lettres*), et l'audace qu'eut Abeilard de la soustraire aux brutalités de son oncle, en la plaçant au couvent d'Argenteuil, mirent le comble à l'irritation du chanoine qui, dans un affreux guet-à-pens, frappa les deux amans du coup le plus terrible, en brisant le lien charnel qui les unissait.

Cette sanglante catastrophe que Fulbert paya de l'exil, et deux des instrumens de sa vengeance « famulum subornatum » de la *peine du talion*, enleva pour toujours au monde deux êtres bien faits pour l'orner. Héloïse cacha ses larmes sous le voile, et Abeilard sa honte et sa douleur poignante dans les cloîtres de Saint-Denis, qu'il quitta plus tard pour chercher près d'un ami, le prieur de Saint-Ayoult de Provins, des consolations que lui offrirent d'ailleurs d'eux-mêmes les admirateurs de sa science (voir ce que nous avons dit des lettres que le prieur de Deuil lui écrivit à ce sujet. — (*Annal. Bénéd.*, l. LXXI, c. 110). De telles sympathies rendirent le savant à sa vocation première. Il y puisa ce qu'il lui fallut d'énergie pour courir de nouveaux hasards, pour s'exposer, après un tel déduit, au choc des passions rivales, pour s'embarquer enfin sur le même océan où l'attendaient d'autres naufrages.

abbesse. Emule de Bernard, l'*ermite Jean* fondait sur les confins de la Champagne et de la Lorraine, l'abbaye d'Aigremont (c. XCVII); le comte Béra élevait près de Narbonne le monastère d'Alet, pour le rendre dépositaire d'un admirable fragment de cette vraie croix « *mirificum lignum dominicum* » (c. CXXIX), inépuisable mine où la foi de nos pères puisait, comme nous l'avons dit plus haut, tant de doux alimens, tandis que l'on voyait l'instrument du salut intact entre les mains du patriarche de Jérusalem, rallier nos croisés et faire des prodiges ; Gérard de Salis construisait près de Sarlat (Périgord) le monastère de Cadouin (c. CXII); deux bénédictins fondaient dans un désert, à quatre lieues de la Grande-Chartreuse, un nouveau couvent du même ordre, dit *Domus Portarum* (c. CXIII); et Hugues, abbé de Saint-Gilles (Bas-Languedoc, près d'Arles), dotait notre Septimanie de l'admirable basilique (c. CXXXI) dont les majestueux débris, sa *vis* et surtout le portail demeuré presqu'intact, constituent l'une des plus belles pages de nos annales monumentales du XII[e] siècle [1]. La Germanie ne nous offre pour la même période

[1] Pour qu'on puisse juger de quel poids doit être, dans les questions archéologiques, l'opinion des plus savans bénédictins, nous citerons ce passage du *premier Voyage littéraire* de Martenne et Durand (1[re] partie, p. 311) : « Si l'on en croit une bulle de Jules II, » Charlemagne commença à bâtir l'église ; mais il n'eut pas le temps de l'achever : *le* » *portail* PARAIT *assez de ce temps*, et il est d'une magnificence qui surpasse tout ce que » nous avons vu en ce genre *du temps de cet empereur*. » M. Mérimée qui n'a pas même daigné, par un sentiment que l'on conçoit, rappeler cette tradition *bénédictine*, a vu d'un tout autre œil ce chef-d'œuvre qu'il considère avec raison comme le *nec plus ultra* de l'art byzantin (*Notes d'un voyage dans le midi de la France*, p. 336). C'est *à peu près* l'effet qu'a produit aussi sur nous le riche déploiement de ses sculptures de tout genre, que rappelle très bien, quoique sur une échelle plus restreinte, le portail, postérieur de quelque vingt ou trente ans, de Saint-Trophime d'Arles, que nous donnons pl. 1[re] de la 6[e] série; ce qui nous a fait renoncer à multiplier le même type. Ici, comme à Saint-Trophime, comme à Saint-Laurent de Gênes, etc., le mélange de certains rudimens architecturaux de style classique romain, rinceaux, oves, chapiteaux, etc., aux traditions grecques du bas-empire, en fait de sculpture et d'ornementation, dénote évidemment, selon nous, le concours d'artistes italiens, non pas de ceux que M. Hope nous montre à l'œuvre dès le VII[e] siècle, et exerçant leur monopole lombard dans toute la chrétienté occidentale, mais de ceux-là dont les travaux, d'un caractère analogue à la sculpture de ces deux portails, prirent un admirable essor en Calabre, en Pouille, en Sicile, de la fécondation par nos princes et abbés normands, de leurs germes nationaux étouffés sous l'occupation sarrazine. C'est ce que nous semblent démontrer le beau cloître de Monréale, aux deux cents chapiteaux historiés de style byzantin, tous variés de composition, et les mosaïques de même

qu'un autre monastère de *Saint-Gilles*, dit *Bursfeldense*, fondé en

style à inscriptions grecques, exécutées à Palerme, à Messine, à Céfalu, etc., sous le roi Roger, dans des édifices empreints d'ailleurs aussi de traditions gréco-romaines, chapiteaux corinthiens et autres formules vitruviennes. Quoi de plus naturel, comme nous l'avons dit, que dans des relations que l'histoire nous montre comme presqu'incessantes, même entre la Neustrie et la Pouille, comme entre Venise et Limoges, quelques-uns de ces artistes siciliens qui venaient d'élever de somptueux édifices sous la nouvelle inspiration, grandiose du moins comme forme, importée par nos abbés normands, aient fait halte, chemin faisant, soit à Gênes, soit dans des villes de Bas-Languedoc ou de Provence, très rapprochées du point où s'opérait leur débarquement? Rappelons à ce sujet que ce lieu *présumé* devait être *Aigues-Mortes*, à quelques lieues seulement de *Saint-Gilles*; et qu'alors même que les fortifications encore tout orientales de cette ville, qu'un canal, aujourd'hui comblé, joignait à la mer, ne suffiraient pas pour la désigner comme point de communication entre les deux empires, la lettre, de 1267, par laquelle le pape Clément IV remercie saint Louis de la tour qu'il y éleva *pour protéger les pèlerins*, assignerait à cette station une affectation spéciale qui pourrait remonter beaucoup plus loin. Rien de plus naturel d'ailleurs que le choix de ce point, qui offrait aux voyageurs, pour les communications de la France avec le Levant, l'avantage d'éviter le circuit du détroit de Gibraltar et d'échapper aux embûches des Arabes, menaçantes alors, de chacun de ses côtés, pour leurs marchandises comme pour leurs personnes. Mais sans produire à satiété ces aperçus controversables que nous pourrions étendre aux portails de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, de Civrai, de Moissac, etc., bornons-nous à montrer ici que le plan gigantesque de Saint-Gilles, tel qu'il fut conçu et dut être exécuté (l'église actuelle est loin d'y correspondre), accuse, dans toutes ses parties, une intervention tout autre que celle qui présida à la plupart de nos autres édifices de même époque. Ce plan est en effet des plus majestueux, depuis le riche portail jusqu'à la *célèbre vis* ou voûte rampante en spirale, placée à l'angle d'intersection du collatéral gauche et du transsept, merveille d'art si souvent étudiée comme chef-d'œuvre de stéréotomie, et qui ne doit sa préservation du sort subi par tant d'autres parties de l'édifice, qu'aux inspirations artistiques d'un *cordonnier*, président de club. Les pierres, *alternées de teintes*, des claveaux de cette partie ancienne, témoignent bien, comme le remarque M. Mérimée, du *goût oriental*, et nous ajouterons que cette disposition est des plus communes en Sicile (voir la description du dôme de *Monréale*, par M. le duc Serra di Falco, p. 21; et le voyage en Sicile de M. Gally-Knigt. — *Bulletin Monumental*, t. V, p. 184). Cette disposition commune à l'appareil de Saint-Laurent de Gênes, s'est étendue plus tard à beaucoup d'églises d'Italie : nous la signalerons également plus loin dans un autre monument du XIIe siècle, assez voisin de Saint-Gilles, la cathédrale de *Maguelone*, autre point de départ et d'arrivée pour les communications de la France avec l'Italie et l'Orient.

En classant ici cet édifice sous l'année 1116, date du commencement de sa construction, comme l'indique l'inscription (*anno Domini* 1116, *hoc templum, etc., ædificare cœpit, etc.*), placée sur le revêtement d'un mur de l'ancien cloître, sans doute également en concordance de style avec celui de Saint-Trophime, ce qui doit faire vivement regretter sa destruction, nous sommes loin d'assigner la même date aux travaux *toujours complémentaires* du portail; motif de plus pour y trouver, comme dans des pointes d'ogive très sensibles, le concours d'artistes siciliens si nombreux et si habiles sous le roi Roger (vers

Belgique par la comtesse Gertrude, et le Parthénon de Sindano en Alsace (c. CXV); et l'Espagne, moins fertile encore en nouvelles créations de ce genre, voyait seulement s'élever le monastère de Saint-Jean de Podio (en Galice, c. CXXX). Quant à l'Italie septentrionale surtout, la pénurie complète en fait de fondations de ce temps s'explique par la mort, en 1115, à l'âge de soixante-neuf ans, de la célèbre comtesse Mathilde, la providence religieuse de ces états, et dont les fondations monastiques, notamment celle de *Canossa* et celle de *Polirone* où son corps fut porté [1], reçurent, comme dons testamentaires, des libéralités auxquelles participa aussi notre monastère de Cluny [2].

1117-1118. — A part cinq nouveaux monastères dépendans de *Clairvaux*, fondés simultanément en 1118 et qui viennent prouver avec quelle rapidité crût et se propagea l'influence de saint Bernard [3],

1130), sans qu'on puisse pourtant reporter beaucoup plus loin l'exécution de ces beaux travaux, les troubles qui agitèrent, vers 1150, la province dont Saint-Gilles fait partie, ayant mis un terme dès lors à la prospérité de son abbaye (*ibid.*, p. 344). (Voir d'ailleurs sur Saint-Gilles l'ouvrage de Pierre-Guillaume, moine et bibliothécaire de ce monastère.)

[1] Des dons qu'Henri V, qui visita Venise en 1116 (*Dand.*, *in Chron.*, t. XII, *Rer. Ital.*), y fit à ce même monastère de *Polirone* et à l'église de *Gonzague* : « Pro mercede » et remedio animæ meæ et comitissæ Mathildis, » Muratori induit que ce prince était dès lors en possession des biens que Mathilde avait légués au Saint-Siège. On conçoit qu'en effet cet empereur n'ait pas négligé de comprendre la renonciation à ce legs, parmi les concessions qu'il arracha de haute lutte à Pascal II : pourtant le Vatican *ne lâcha pas sa proie*, et malgré la revendication exercée d'autre part par la maison d'Este, substituée, par la mort de Mathilde, aux droits de Guelfe V, duc de Bavière, qui avait été son époux, de violens litiges survinrent auxquels le temps seul mit un terme. L'historien *sire Raul* dit expressément (p. 1192, 1193) que lors de l'accord conclu à Venise en 1177, entre Alexandre III et Frédéric Barberousse, le pape concéda à l'empereur la jouissance, *pendant* 15 *ans, de l'héritage de la comtesse Mathilde*. Le litige n'était donc pas encore vidé soixante ans après sa naissance.

[2] Mabillon (c. CIV) cite, d'après Donizone, parmi les dons qu'elle aurait chargé l'abbé Pons, « *in patriam reversurus*, » d'offrir pour elle au chef d'ordre de Saint-Benoît :

« Pallia, sacratas vestes, argentea vasa,
« Atque *crucem* sanctam, pulcre *gemmis* operatam. »

dernier don qui vient rappeler ces croix reliquaires et *gemmées* du XIIe siècle, dont nous donnons deux specimen (pl. XXXVI et XXXVII de la 10e série) d'après celle d'*Epoisse* et celle de notre collection.

[3] Ces cinq monastères sont : *Prullacum* (Preuilly, diocèse de Sens), fondé par Thi-

les *Annales bénédictines* ne signalent comme fondations de ces temps pour la France, que l'abbaye *de Josaphat* (sur l'Eure), produit d'un vœu fait par Geoffroi de Lengis, en partant pour Jérusalem (l. LXXIII, c. XVI), et l'entière rénovation, par l'abbé Bernard, de l'église dite *Reomaensis*, près de Sens (c. LVIII), fondations auxquelles viennent se joindre pour la Germanie celles du monastère de Saint-Michel de *Bamberg*, par l'évêque Othon (c. VI), qui nous semble faire double emploi avec celui cité sous l'année 1109 par les mêmes annales, et de celui dit *Frangiæ*, dans le même diocèse (c. XXXVII); mais d'autres documens nous offrent le moyen d'accroître cette nomenclature, pour la France, du monastère dit *Usarchiæ*, fondé au diocèse de Limoges par l'abbé Hildegard (*Gall. Christ.*, p. 662), et de l'abbaye de *Joug-Dieu* (Baujolais), que Bernard, abbé de Tyron, peupla avec ses religieux; de l'abbaye de Bonneval (Citeaux), fondée dans le Dauphiné par Guy, archevêque de Vienne; de l'église de Montivilliers, près du Hâvre, contemporaine de celle, voisine, de Graville, et de la *Curia Dei*, diocèse d'Orléans (*Gall. Christ.*, p. 566); et pour l'Angleterre, de la dédicace de l'église de Saint-Albans, sous l'abbé Richard (Mathieu Pâris, t. Ier, p. 270). Remarquons d'ailleurs que de grandes distractions religieuses et politiques, toujours nuisibles à ces créations nouvelles, se produisirent dans cette période; d'une part la mort du grand fondateur, Robert d'Arbrissel, très influent sous ce rapport dans les conseils de Louis-le-Gros, et que l'interprétation, nuisible peut-être à sa canonisation, donnée par

baut, comte de Champagne, le grand commanditaire des *spéculations* religieuses de saint Bernard; *Cura Dei* (diocèse d'Orléans); *Bonavallis* (Bonneval, en Dauphiné), fondé et bâti aux dépens de Gui, archevêque de Vienne (depuis Callixte II) (*Annal. Cister.*, t. I, c. III, p. 94); *Trois-Fontaines* (diocèse de Châlons), que saint Bernard institua à la sollicitation de Guillaume de Champeaux, et *Fontanetum* (diocèse d'Autun) (liv. 73, c. LIX). L'église de ce dernier monastère fut dédiée par Eugène III, en 1141 (*Gallia Christ.*, p. 586). Ce ne fut pour Bernard qu'une sorte de début dans la carrière de fondateur qu'il poursuivit à pas de géant, comme le remarque Gibbon, en disant (t. XVI, p. 121) « *qu'il fut l'oracle de l'Europe et le fondateur de cent-soixante* » *monastères.* » Cet historien de bonne foi, quand ses préventions anti-papales ne l'aveuglent pas, blâme d'ailleurs, au sujet de saint Bernard, les autres philosophes de son propre temps, « *d'avoir répandu trop indistinctement le ridicule et le mépris sur ces héros* » *spirituels,* » en observant d'ailleurs « *que l'activité, l'élocution et le talent d'écrire,* » *élevèrent saint Bernard fort au-dessus de ses rivaux et de ses contemporains.* »

quelques grands prélats à certains actes de sa vie, n'enleva pas du moins aux honneurs de l'apothéose terrestre résultant du concours des nombreuses populations qui suivirent ses dépouilles jusqu'à Fontevrault; puis le terme apporté par la même sentence du ciel aux anxiétés de Pascal II, mort en 1118, en état de constante protestation contre ses propres concessions [1], au moment où une terrible convulsion terrestre venait de porter l'épouvante dans quelques états d'Italie [2]; puis enfin le conflit armé qui plaça Louis-le-Gros pen-

[1] Après avoir tenu dans la basilique de Latran, en mars 1116, un concile dans lequel il rétracta de nouveau, comme il l'avait déjà fait à Troyes, le privilège des investitures accordé à l'empereur, Pascal II qui, sans vouloir porter lui-même une excommunication contre ce prince, avait laissé faire le haut clergé, apprenant qu'Henri V allait rentrer dans Rome, se retira au Mont-Cassin et de là à Bénévent, où il tint un nouveau concile, qui comprit dans l'anathème l'archevêque *Burdin*, qui s'était prêté à une nouvelle fantaisie de couronnement impérial qu'avait eue l'empereur. Ce dernier ayant quitté Rome pour fuir l'*aria e i caldi,* Pascal y revint à la tête d'une armée pour mettre à la raison les rebelles de cette ville ; mais la mort l'atteignit au milieu de ses préparatifs « *per cacciar colla forza* » *da San-Pietro i nemici.* »

[2] On lit dans l'*Annaliste Saxon,* sous l'année 1117 : « *Verona*, civitas Italiæ nobilissi- » ma, ædificiis concussis, multis quoque mortalibus obrutis corruit. Similiter in *Parma* » et *Venetia* aliisque urbibus, oppidis et castellis. » Cette convulsion, qui ébranla surtout l'ancien royaume lombard, se fit sentir par intervalles pendant quarante jours, et détruisit, entre autres édifices, la cathédrale de Crémone. Ce doit être dans une conflagration de cette nature, si ce n'est dans celle-ci même, que disparut à Brescia, par l'éboulement de la montagne à laquelle il était adossé, le joli temple antique élevé par Vespasien à *la Victoire*, qui a reparu presqu'entier en 1826, de manière à former pour cette ville un musée des plus curieux (*museo patrio*), réduit même aux dépendances artistiques de sa constitution (quelque peu désorganisée par le choc) et de sa propre ornementation. Nous y avons surtout admiré une magnifique statue ailée en bronze de grande proportion, dont l'attribution contestée, mais qui nous a paru incontestable, *la Victoire*, a du moins été prise au sérieux par le gouvernement Autrichien, qui l'a fait surmouler pour couronner ses monumens triomphaux. On y voit aussi une très riche collection de frises et autres ornemens en bronze, trouvée réunie dans un réduit voisin de l'autel dénudé et dont le massif seul subsiste. La mutilation de diverses statues de marbre, notamment d'un colosse dont on n'a retrouvé qu'un bras, reporterait l'enfouissement de cette élégante *cella* à une époque du moyen-âge assez avancée, pour que l'exaltation chrétienne ait déjà pu exercer ses terribles représailles sur les simulacres païens, et donné sans doute l'éveil aux nouveaux occupans, sur l'opportunité de soustraire de riches ornemens en matière fusible, à l'atteinte de la cupidité.

On a cherché à réunir aussi dans le *musée patriotique* de Brescia, divers objets d'arts qui ne participent en rien de ceux en honneur sous Vespasien, tels que vases et plats en *majolica* et même quelques émaux sur tôle ; mais ici, comme à Bologne, comme à Milan,

dant plus de quatre ans entre les exigences de son royal voisin Henri I[er] et la rébellion d'un vassal d'un autre ordre, le comte de Chartres et de Champagne, Thibaut [1].

dans la belle collection de M. le marquis de Trivulce, et comme dans tous les musées italiens, y compris même celui du Vatican, nous n'avons rien découvert qui pût fonder, sous ce dernier rapport, la prétendue concurrence de la fabrication italienne avec celle de nos ateliers de Limoges, dont les produits défraient tout ce qu'on a recueilli dans ces collections d'outre-monts.

[1] Une noble rivalité avait rompu, en 1113, l'accord qui avait longtemps régné entre *Henri Beau-Clerc* et notre jeune roi Louis VII. Ce dernier s'effraya, à bon titre, des progrès du roi d'Angleterre dans l'amour de son peuple normand, et craignit pour ses provinces limitrophes de ce duché, l'effet de cette propagande. L'occupation du château de Gisors, point intermédiaire entre les deux états, servit de prétexte à cette rupture. Henri s'autorisant d'anciennes conventions, en avait exigé la remise du seigneur qui le détenait. L'impétueux Louis, sensible à cette offense, offrit de la venger en combat singulier; mais sourd à cet appel, Henri se reposa sur l'amour de son peuple du soin de confirmer son droit. Trop habile d'ailleurs pour négliger aucun moyen d'affaiblir le pouvoir de son puissant rival, Henri pratiqua des menées qui détachèrent de Louis des seigneurs jusque-là attachés à sa cause. Au premier rang vint se placer le jeune comte de Chartres et de Blois, Thibaut qui, comme neveu du roi d'Angleterre, espérait, par l'appui de son oncle et à la faveur de ces désordres, accroître ses états aux dépens de la France. Après une lutte à outrance à laquelle prirent part jusqu'au *moine Suger*, et dans laquelle justice fut faite de plusieurs tyranneaux tels que *Guillaume*, l'assassin de son gendre, Guy, seigneur de la Roche-Guyon; *Hugues du Puiset*, dont le château fut rasé; les comtes de *Dammartin*, de *Monjai*, de *Montlhéry; Thomas de Marle*, seigneur de *Montaigu*, près de Laon; *Adar*, son auxiliaire, etc., etc., Louis conçut la pensée d'opposer aux titres d'Henri sur le duché normand les droits de son neveu, Guillaume Cliton, fils de ce malheureux Robert, qui expiait dans une prison d'Angleterre les torts de son incurie chevaleresque. Le concours du comte de Flandre, Beaudouin VII, et celui du duc d'Anjou, Foulques V, fils de Bertrade, qui se refusait à l'hommage qu'il devait, comme comte du Maine, au roi d'Angleterre, tenu lui-même à cet hommage, comme duc de Normandie, envers le roi de France, sembla d'abord présager à la France tout le succès de cette guerre; mais l'habileté d'Henri et l'assistance du duc de Bretagne et de Thibaut, confondirent cette espérance, trahie d'ailleurs par l'issue de cette journée de Berneville (près de Noyon) dont nous avons parlé plus haut, d'après Orderic-Vital, comme d'un incident qui fournit à nos rois l'occasion d'éprouver l'effet de l'affranchissement communal.

Ce dernier historien dont les remarques constituent si bien l'expression des sensations de son époque, a soin de nous prouver que le ciel ne resta pas neutre dans tous ces conflits, et « *que le Seigneur fit éclater sur la terre de grands prodiges par lesquels il* » *voulut toucher le cœur des spectateurs, afin de les corriger de leur perversité* » (liv. XII, t. IV, p. 299). C'est ainsi qu'après que des pluies excessives eurent fait déborder la Seine et creusé des *gouffres énormes* dans les terres des riverains, « le carême suivant » (l'hiver par conséquent) *un ouragan souffla sur cette rivière et la dessécha momenta-* » *nément. D'un autre côté*, dit-il, *chacun eût pu passer, s'il eût osé se hasarder sur*

La mort de Pascal fournit cette année même à la faction impériale l'occasion de renouveler l'insulte et les profanations qu'avait subies la thiare sous ce malheureux pontife; car à peine son successeur *Gélase II* eût-il été nommé, que le chef de ce parti, *Cencio Fragipane*, à la tête d'une troupe de forcenés, rompit les portes de l'église et en arracha par violence pour le jeter en prison le nouvel élu, qui débuta par un martyre auquel la mort vint bientôt mettre un terme [1].

« *ce chemin nouveau. Paris fut témoin de ce spectacle et en fut justement épouvanté.* » Survint ensuite un effet de *lune, en premier quartier, qui montra le fond de cet astre rouge comme du sang et* AUSSI GRAND QUE LE FOND D'UN TONNEAU, puis séparé par une couleur semblable à celle du saphir, etc., etc.

[1] « Con una mano di masnadieri, ruppe la porta della chiesa, prese il pontefice eletto » per la gola, con pugni e calci il percosse, e a guisa di un ladrone, il trasse alla sua casa, » e quivi l'imprigiono » (*Ann. d'Ital.*, t. VI, p. 389). A l'avis de cet exécrable attentat, le préfet, les nobles et douze quartiers de Rome s'armèrent, et contraignirent les *Frangipani* à leur rendre le pape, qui fut conduit triomphalement du Capitole au palais de Latran; mais l'arrivée secrète et imprévue d'Henri V mit un terme rapide à ce triomphe transformé presqu'immédiatement en fuite. Gélase parvint à s'embarquer, à gagner Gaëte sa patrie, et de là Capoue, où il apprit la nomination de Burdin comme anti-pape, et fulmina une excommunication générale contre les auteurs du dernier scandale, y compris l'empereur et l'anti-pape. Le nouveau pape, après une vaine tentative pour rentrer à Rome, s'embarqua « *con sei cardinali e molti nobili e cherici* » pour *Pise*, où il consacra l'église primatiale, puis pour *Gênes* dont il *dédia la cathédrale* (ce qui assigne l'époque de la construction de l'église de *Saint-Laurent* que nous avons déjà eu occasion de citer), *et débarqua finalement au monastère de Saint-Gilles*, éloigné d'une lieue du Rhône, « *e » continuato il viaggio per mare, sbarcò finalmente al monistero di Sant' Egidio una » lega lungi di Rodano* » (ibid., p. 392). Cet itinéraire papal, de la Calabre en France, nous semble confirmer bien explicitement notre hypothèse sur celui que suivaient habituellement nos visiteurs, les Vénitiens, Normands, Siciliens et même les voyageurs d'Orient, à leur aller comme à leur retour, puisqu'il est évident que ce ne fut pas à *Saint-Gilles* où il n'existe ni mer, ni fleuve, mais au port le plus voisin, *Aigues-Mortes*, que dut *débarquer* Gélase II. Nous trouverions en outre dans ces détails, une sorte d'appui pour notre supposition sur le concours d'artistes siciliens, dans l'érection presque simultanée et par le même *itinéraire*, des basiliques de *Saint-Laurent de Gênes*, de *Saint-Gilles* et par suite de *Saint-Trophime*. Il n'est pas douteux d'ailleurs que dans le cortège de ce pape, composé d'un grand nombre de cardinaux, de nobles et de clercs, il ne se soit trouvé quelques uns de ces normands calabrais ou siciliens (ce qui était tout un sous le duc Roger), qui prêtèrent alors un sincère appui au pontife, en déclarant la guerre à l'empereur Henri V.

C'est parce qu'en combinant cette réunion de circonstances propres peut-être à jeter quelque jour sur l'origine, entièrement ignorée jusqu'ici, de nos plus remarquables monumens sculptés du XIIe siècle, nous y avons trouvé matière à un examen de quelque intérêt, toujours plus facile lorsqu'une base est posée, que nous n'avons pas non plus reculé

1119-1120. — Ce fut dans notre monastère de Cluny que, dès le mois de janvier de l'année suivante (1119), ce pontife trouva un repos éternel après les plus cruels assauts. Il avait parcouru l'Italie et une partie de la France, qui reconnaissaient son pouvoir, tandis que la Germanie et l'Angleterre s'étaient prononcées pour l'anti-pape Burdin, et projetaient la réunion d'un concile à Reims, pour traiter de nouveau la question des investitures; mais atteint d'un mal grave, à peine eût-il le temps d'arriver à Cluny pour y rendre le dernier soupir. De là la réunion, dans ce monastère même, d'un de ces conclaves français devenus plus fréquens à partir du pontificat de Clément V. Le choix tomba sur Guy, archevêque de Vienne (en Dauphiné), fils de Guillaume *Tête Hardie*, comte de Bourgogne et parent de l'empereur et des rois de France et d'Angleterre. Proclamé avec l'approbation du saint collége de Rome[1], sous le nom de *Callixte II*, ce nouveau pape français sut, comme ses prédécesseurs de la même nation, rendre à la tiare son éclat compromis par la faiblesse d'autres pontifes; car dès l'année suivante, et après avoir fait profiter la France des bienfaits de sa haute mission[2], débouchant en Italie par Suze, il poursuivit jusque dans Rome une marche presque triomphale[3], contraignant l'anti-pape à

ici devant la mission, toujours scabreuse, de chercher à notre tour le mot d'une énigme (la culture *en grand* de l'art grec en France) qui a mis en défaut tant de plus hautes capacités.

[1] L'assentiment du sacré collége romain, que la présence de l'anti-pape Burdin empêchait de convoquer un conclave, est exprimé dans Muratori par ces mots : « *Quum ex » romano more electionem facere impediamur.* »

[2] Avant de quitter la France, Callixte II se rendit d'abord à Vienne pour régler les intérêts de son ancien diocèse, puis en *Auvergne*, à *Toulouse*, à *Angers*, à *Chartres*, à *Orléans*, à *Etampes*, à *Paris*, à *Reims*, où il assembla un concile de deux cents évêques où Henri V fut excommunié, à *Gisors*, où il eut une conférence avec le roi d'Angleterre (mission diplomatique dont le rendaient digne ses liens de double parenté avec ce prince et avec le roi de France), au monastère de *Saint-Denis* ; puis encore à *Paris*, à *Melun* et *Autun*, etc., pour retourner à Cluny, d'où il partit pour l'Italie en passant par Valence (*Annales Bénédictines*, l. LXXIII, c. 74). Jamais tournée pontificale, d'aussi peu de durée, ne fut plus complète.

[3] Dès son arrivée à *Saint-Ambroise*, bourg voisin de Suze, Callixte fut salué par les hommages d'un concours de Lombards, hommages qui l'accueillirent également à *Tortone*, à *Plaisance*, à *Lucques*, à *Pise*, où, selon l'auteur de sa vie, il aurait consacré solennellement la cathédrale (fait déjà attribué à Gélase II, et qui ne s'expliquerait alors

se fortifier à *Sutri*, que Callixte assiégea, à l'aide des valeureux Normands, *per un gagliardo rinforzo di truppe normanne* (*ib.*, p. 403), et dont il parvint à arracher son compétiteur pour lui faire expier, dans un triomphe *peu chrétien*, mais dont les arts pourtant consacrèrent *la gloire*[1], le tort d'avoir compté sur l'appui de l'empereur qui l'avait mis en scène.

que par la dédicace de travaux supplémentaires). Rome lui ouvrit ses portes avec de grands signes d'allégresse « *Mirabil fu la commozione ed allegrezza di quel popolo cattolico.* » Il est admirable aussi de voir avec quelle facilité ce bon peuple romain passait de l'insulte à l'ovation envers ses souverains. Après quelque séjour au palais de Latran, où il fut accueilli « *con plauso e giubilio de' Romani* », il se rendit au Mont-Cassin, puis à Bénévent « où toutes les places étaient tendues en son honneur de *draps de soie* et d'autres » très précieux ornemens, sous lesquels la canelle et divers autres parfums brûlaient dans » des encensoirs d'or et d'argent. » Cet étalage de richesses, antérieur à l'importation des fabriques de soie, par les soins du roi Roger, était dû, dit Muratori, à la magnificence des *Amalfitains*, riches négocians qui faisaient un immense commerce à Bénévent.

C'est dans cette ville que Callixte reçut le duc de Pouille *Guillaume, Jordan*, prince de Capoue et autres comtes et barons, qui lui offrirent hommage et fidélité « *contra » omnes homines.* » Après avoir organisé, au milieu de ces Normands devenus si dévoués aux intérêts du Saint-Siége, ses moyens d'attaque contre l'anti-pape, Callixte regagna son quartier général de Rome, pour commencer la campagne.

[1] Le pape qui avait donné le commandement des troupes au *cardinal di san Grisogono*, paya néanmoins de sa personne dans la chaleur de l'action « *egli stesso colà si porto per » dar calore all' impresa.* » Après divers assauts, les habitans de *Sutri*, désespérant d'être secourus par l'empereur, fatigués de leur rôle ou gagnés par les promesses de Callixte, vinrent à composition et lui livrèrent son ennemi, que le saint-père fit conduire à Rome vêtu d'une peau de bête au lieu de robe pontificale, et monté à rebours sur un chameau, dont il tenait la queue en guise de bride « *Tunc præparato sibi camelo pro albo » caballo, et pilosa pelle vervecum pro chlamyde rubea, positus est in transverso » super ipsum camelum, et in manibus ejus pro freno posita est cauda ipsius ca» meli, etc.* (cardin. de Aragon, *in Vit. Callisti II*). Et cependant Callixte, en vrai triomphateur romain, précédait ce cortége dans toute la pompe pontificale. Non content de cette humiliation déjà pourtant assez profonde, ce pontife, dans une des peintures qu'il fit exécuter sur les murs de son palais de Latran, se fit représenter *foulant aux pieds* cet anti-pape qu'il avait alors condamné à une prison perpétuelle, au monastère de la *Cava* (S. Baluz. *Vita Maur. Burdini*, cap. 28 et 29). Il y a lieu de croire que les autres scènes de ce triomphe faisaient partie des sujets de peinture dont le même pape couvrit diverses pièces du même palais, notamment un oratoire dédié à saint Nicolas et une salle d'audience, peintures qui subsistaient encore vers le milieu du XVIe siècle, lorsqu'*Onufrius Panvinus* écrivait son traité *De Præcip. Urb. Rom. Basilicis*, où il en parle au chapitre *Patriarch. Lateran.*, p. 214 et 215 et colon. 1584.

Notons, sans approuver cette morgue papale, que de telles somptuosités, redevenues alors toutes nouvelles pour Rome, furent dues à un pape français de notre plus haute

Pendant la durée de cette lutte pontificale dont le dénouement ne date que de 1121, l'Italie septentrionale était livrée en proie aux déchiremens internes dont nous avons déjà parlé, non-seulement dans la guerre de Milan et de Côme [1] bientôt suivie de celle engagée entre Crémone et Parme, mais encore par les combats maritimes et assauts que se livrèrent les Génois et les Pisans, grandis par leurs rapports commerciaux, et, grâce à nos croisades, en force et en richesses au point d'en faire abus [2].

lignée, et qui dut contracter ce goût dans son éducation toute française et dans l'étude de nos monumens religieux, que la seule tournée pontificale indiquée plus haut devait lui avoir rendu familiers.

[1] La citation suivante d'un poète de Côme, contemporain, prouvera combien se propageait déjà de cités en cités cette fureur belliqueuse, qui mettait aux prises toute la Lombardie, devenue *libre*, au moins de s'entre-détruire :

» Mittunt ad cunctas legatos agmina partes
» Ducere; Cremonæ, papiæ mittere curant,
» Cum quibus et veniunt cum Brixia, Pergama, etc.

Puis interviennent aussi Verceil, Asti, Novarre, Verone, Mantoue, Guastalla, Bologne, Ferrare, etc.; comme si c'eût été grande honte de rester spectateur paisible de ces tristes déchiremens! Malgré cette puissante confédération, les Milanais échouèrent en 1119 devant les deux faubourgs de Côme, et se virent réduits à faire *proclamer* par un *héraut*, suivant l'usage de ces temps (Sismondi, *Republ. Ital.*, t. II, p. 15), l'époque fixée (une année d'intervalle) à laquelle ils ajournaient leur attaque. Singulier mélange d'acharnement et de générosité qui rappelle, à quelques égards, les stipulations de la *trève de Dieu*.

[2] Sous le prétexte, car il en faut toujours un, d'affranchir leurs évêques de Corse de l'autorité de l'archevèque de Pise, les Génois se ruèrent, en 1119, avec seize galères, sur les Pisans, et se gorgèrent de butin. Enhardis par ce succès, l'année suivante ce fut à la ville même de Pise qu'ils s'attaquèrent, avec quatre-vingts galères et quatre gros navires, transportant, à diverses reprises sans doute, vingt-deux mille combattans, cavaliers et fantassins, dont cinq mille *hommes d'armes*, pourvus de *cuirasses* et de *haulmes bien brunis : Con carrazza ed elmi ben bruniti*, dit Muratori, d'après l'annaliste génois *Caffari*, à qui nous laissons la responsabilité de cette allégation contraire aux principes de sa *science panoplique*, qui ne laisse apparaître ces pièces d'armures qu'au XIV[e] siècle. A ce compte, notre armure de fer battu de *Godefroi de Bouillon*, du musée d'artillerie, si différente de celles figurées dans les combats des croisades des vitraux de Suger, deviendrait presqu'historique.

[3] Ce qui paraîtra plus remarquable, c'est cet immense développement de force et d'audace, de la part d'une petite république enclavée dans les montagnes, et dont la capitale ne tenait même pas le premier rang, il y a trente ans, dans les chefs-lieux de nos cent-vingt préfectures. Selon les *Annales de Pise*, cette ville aurait été assaillie au moment même où le pape (Callixte II) consacrait les autels de sa cathédrale, circonstance qui dut contribuer à sa vigoureuse défense suivie du traité *de lite Corsicæ*.

La Germanie offre pour ce temps deux monastères, celui d'Engelberg (*Mons Angelorum*), diocèse de Constance, fondé par Conrad, *vir nobilis* (c. CXVI), et celui d'Amelungborn (Citeaux), diocèse de Paderborn (c. CXVIII).

Quant à la France, fière de la satisfaction qu'elle avait obtenue en voyant jaillir de son sein un pape vraiment digne d'occuper le saint-siége et d'imposer même au chef de l'empire ; elle mettait toute sa gloire à accroître ses premières fondations, parmi lesquelles nous citerons *la Charité* (monastère de Citeaux), *Carita Caritatis* (*Annal. bénéd.*, l. LXXIII, c. LXXIII), l'église *Karalitanæ* de Saint-Saturnin à Marseille, dédiée en 1119 (c. XCIII) ; *Saint-Médard* de Soissons, remis en état de splendeur par le prieur Gosuin (c. CIV)[1] ; l'abbaye de Notre-Dame-l'Absie en Brignon, près de Poitiers (c. CXI), fondée par le célèbre Géran de Salles, ainsi que celle du *Pin*, à trois lieues de Poitiers ; et d'après la *Gallia Christiana*, l'église *Daloña*, (diocèse de Limoges), p. 567 ; celle de *Tournus*[2], dédiée par Cal-

[1] « *Ejus loci ordinem tum magnopere prolapsum, restituere in primis sollicitus » fuit, reputans scilicet eo majorem ejus esse infamiam, majusque scandalum, quo » nobilior esset ac celebrior..... Hoc in munere Gosuinus sic animos fratrum, tam » verbis quam exemplis ad corrigendos mores...... Ut brevi S. Medardi monas- » terii mutata sit facies et in pristinum splendorem refloruerit.* » Nouvel exemple de l'abandon, à ces époques même, des plus célèbres fondations, au milieu de tant de créations nouvelles.

[2] Nous prenons acte de ces circonstances historiques, puisées à la source et à leur ordre chronologique, pour y renvoyer lors de la description d'un grand nombre de nos planches, représentant des édifices dont l'époque (quant à la dédicace du moins) se trouvera ainsi authentifiée. Ici, par exemple, et bien que les constructions principales de l'église de *Tournus* que nous donnons (pl. VII de la 5e série), et qui avait été consacrée par les soins de l'abbé Bernier, soient antérieures d'environ un siècle à l'époque où nous sommes parvenus, sa nouvelle consécration par Callixte II, par suite sans doute de nouveaux travaux, est un fait constaté par le père Juenin (*Hist. de Tournus*, p. 112), qui cite même un bref de ce pape, daté de Macon, le 14 janvier 1120, portant : « *Et quæ nunc habetur » ecclesia nostris per Dei gratiam manibus consecrata est* » ; et qui dit formellement que ce pape se rendit à Tournus sur l'invitation de l'abbé *Francus*. Le fils du comte de Bourgogne devait d'ailleurs porter un intérêt tout personnel à l'un des plus anciens et des plus célèbres monastères de cette province. *Peut-être* qu'à ce titre on pourrait lui attribuer le don du curieux *flabellum* de cette abbaye, dont nous donnons l'entier développement dans deux planches (IVe du chap. XIV de l'Atlas, et XVIIe de la 9e série). Que l'on remarque en effet que ce travail, du XIIe siècle quant à la *peinture* (pour laquelle nous avons vu que Callixte avait un goût prononcé qu'il exerça largement à Rome), comme par

lixte II, qui dédia également la nouvelle église de Fontevrault, l'église de Marigny, près d'Étampes, en présence du roi et de la reine, et l'ancienne église de Gisors, brûlée plus tard, puis rebâtie en 1240 (Millin, *Antiquités nation.*, t. IV, art. 45, p. 5).

Le profond repos dont jouissait la France, même sous le rapport religieux, à cette époque où le grand champion dans ces luttes, Abeilard, tout froissé de sa chute, en déplorait l'effet près d'un ami

son ajustement pour sa destination, est flanqué de plaques d'ivoire de travail *romain* du IVe siècle, représentant divers sujets, tirés des bucoliques de Virgile, dont la provenance s'expliquerait alors facilement. Ajoutons que cet ustensile religieux, qui doit avoir été de tous temps, comme il l'est encore aujourd'hui, exclusivement affecté au service des messes papales, si l'on en juge par la rareté de ceux dont on trouve trace et même par celui de *Monza* qui, bien que désigné comme *l'éventail de Théodelinde,* n'est évidemment qu'un *flabellum* compris dans les dons faits à cette reine par le pape *Grégoire-le-Grand,* pouvait, mieux que tout autre présent, consacrer, pour l'église de *Tournus,* la mémoire de cette solennité papale. Il ne serait peut-être pas hors de propos d'observer à ce sujet, que ce fut à l'époque même que nous assignerions à ce don (1121) celle même où s'exécutaient les peintures du Latran, que l'abbé Guillaume, auteur de la vie de saint Bernard, nous montre ce saint fondateur, lors de la dédicace de l'église du monastère de *Foigni,* EXCOMMUNIANT *les innombrables* MOUCHES qui troublaient la solennité, et *les tuant par sa parole,* ce qui, dans nos idées du jour, serait pris en mauvaise part : « *Cui dedicationi* » *inter alios interfuit S. Bernardus, qui* MUSCAS *innumeras, festivitate importunas* » EXCOMMUNICASSE, *et verbo oris sui* INTERFECISSE » (*Annal. bénéd.*, l. 73, c. CXXXVIII). L'idée que la France qu'il avait quittée était en proie à un fléau analogue à celui qui désola l'Egypte, a pu suggérer à Callixte la pensée de garantir au moins le calice de Tournus de l'atteinte de ces insectes. Un notable rapport de dessin et de style se fait remarquer d'ailleurs entre les peintures de ce *flabellum,* et celles du manuscrit de la *chartreuse* que nous donnons entier, comme aussi avec les sujets des mosaïques postérieures seulement de quelques années, de la *chapelle palatine de Palerme* qu'on trouvera dans notre planche XXX de la 3e série. Notons que les bénédictins Martenne et Durand, grands investigateurs des trésors religieux et qui décrivent le flabellum que nous donnons et qu'ils virent à Tournus, n'en signalent qu'un autre « semblable qu'on trouve, disent-ils, au monastère » de Pouille (ordre de Saint-Dominique), diocèse de Toulouse » (1er *Voy. litt.*, t. Ier, p. 231).

Quoique placé sur le saint-siège, Callixte II s'occupait des splendeurs de nos églises de France. Il le prouva en décidant par son influence, en 1122, et malgré l'opposition royale, l'élection, comme abbé de Saint-Denis, de son ami Suger dépêché alors près de lui pour une mission diplomatique, d'où l'abbé rapporta sans doute, comme nous l'avons dit, des inspirations d'art puisées dans les travaux dirigés par Callixte pour son palais de Latran, comme dans ceux de nos normands de Pouille et de Sicile, alors, ainsi qu'on l'a vu, en intimes relations avec ce pape; ce qui peut faire supposer le concours des artistes siciliens, moins dégénérés alors que ceux de Rome, aux grands travaux exécutés dans cette dernière ville.

au prieuré de Saint-Ayoult de Provins (*Annal. Bénéd.*, c. CXXXII), se prouve par la paisible polémique engagée entre l'abbé de Cluny (Pierre-le-Vénérable) et saint Bernard, pour obtenir qu'on rendît à Clairvaux un de ses jeunes moines, qui, trouvant sa règle trop dure, s'était réfugié à Cluny [1].

Nulle atteinte d'ailleurs n'était à craindre du dehors ; Henri V, retiré en Germanie sous le poids de l'excommunication de Reims, dévorait les affronts que lui causaient toujours les libertés lombardes portées alors à leur excès, et l'accueil fait à Callixte par les belliqueux Normands de la Pouille ; et le roi d'Angleterre, plongé dans l'effroyable deuil qui venait de l'atteindre au vif par la perte de son fils, de sa fille, d'un frère adultérin et de l'élite de sa cour[2],

[1] Nous renvoyons à cette correspondance très remarquable à tous égards et dont M. Lorrain a donné la principale substance dans son bel ouvrage sur Cluny, comme offrant un résumé brillant et complet des argumentations réciproques pour ou contre l'extrême sévérité des règles monastiques, grand champ de bataille de ce temps. Robert, parent de saint Bernard, et son disciple d'affection, n'avait pu résister au régime de Clairvaux et avait déserté la *tunique adhérente à la peau*, la *cucule de rude drap* à capuce et manches *étroites*, pour les chauds vêtemens de panne à *longues* manches et à *larges* capuces de Cluny, préférant aussi la nourriture et le vin de Cluny aux *olus, faba, pultes, panisque cibarius cum aqua* de l'ordinaire auquel son parent l'avait soumis. Saint Bernard l'en reprit avec une onction toute paternelle, qui ne parvint pas toutefois à faire pénétrer la conviction dans cet estomac rebelle. De là ses efforts pour ramener la brebis au bercail par l'intervention du bon pasteur qui lui avait ouvert un refuge.

[2] Lorsque Henri Ier, après avoir réglé ses intérêts normands, s'embarquait à Barfleur, le 25 novembre 1119, pour retourner en Angleterre, acquiesçant à la demande d'un marin dont le père avait conduit Guillaume à sa conquête, il lui confia *ses fils*, Guillaume Adelin, âgé de dix-sept ans; Richard, qu'il appelait du même nom, fils naturel de son père, et sa fille Mathilde. L'équipage de la *Blanche-Nef*, glorieux d'une charge si belle, se livra, pour manifester sa joie, à une intempérance que le roi eut malheureusement à s'imputer, par le don de trois muids de vin. Brisé, par l'incurie des nautonniers, contre un rocher à fleur d'eau, le bâtiment sombra à la vue de la côte, et de 300 passagers un seul, un boucher de Rouen, échappa à la mort. Le roi, déjà alors en pleine mer, n'apprit que le jour suivant cette affreuse catastrophe. Il en fut frappé et renversé à terre comme d'un coup de foudre. La perte de son fils fut d'ailleurs irremédiable; la nouvelle alliance qu'il contracta en épousant Adelide, fille de Godefroy, duc de Louvain, et parente du pape, n'ayant porté aucun fruit, et n'ayant servi, comme le mariage de sa fille avec l'empereur Henri V, qu'à lui ménager des alliés pour l'exécution de ses projets hostiles contre la France. La scène lugubre du naufrage de la *Blanche-Nef* et ses tristes conséquences ont fourni à Orderic Vital, contemporain et compatriote des victimes, un de ses plus touchans épisodes (liv. XII). On voit que l'historien sentit le contre-coup de cette calamité royale et nationale.

ne songeait pas encore à nous susciter de nouveaux embarras par une alliance politique avec l'empereur, irrité de la sentence cléricale portée contre lui en France.

1121-1122.—Les fondations religieuses deviennent plus rares en France pendant cette période, remplie de débats politiques suscités par la catastrophe qui, en privant le roi d'Angleterre de son fils, déjà investi du duché normand, servait les intérêts de son neveu, le fils du malheureux Robert, Guillaume Cliton, à qui le roi de France, dans un intérêt de parti, avait fait épouser la fille du comte d'Anjou. Henri parvint sans peine, par son influence près du pape, à faire rompre cet hymen, pour raison de parenté; mais alors éclata l'intention formelle de se poser en ennemi, dans le soin que prit Louis-le-Gros d'accorder à ce prétendant la main de la sœur de la reine de France, qui lui portait en dot notre *Vexin français*, province limitrophe du duché usurpé sur son père. Le roi anglais mit tout en œuvre pour déjouer ce complot. Se porter de sa personne en Normandie, à la tête d'une forte armée, fut un de ces moyens directs que l'habile Beauclerc sut appuyer de plus profondes combinaisons. Assuré du concours de son gendre, l'empereur Henri V, qui avait fait sa paix avec le Saint-Siége, mais dont les dispositions pour la France étaient restées hostiles, depuis l'anathème de Reims, il nous le suscita pour ennemi, et bientôt une armée formidable de peuples, autrefois compris sous le nom commun de Germains, accrus encore des alliés que le roi d'Angleterre s'était faits par son dernier mariage, vint des rives du Rhin menacer hautement la France de voir l'affront de Reims enseveli sous les décombres de cette ville. Ce fut, au demeurant, une heureuse occurrence, puisqu'elle démontra ce que peut un royaume uni dans l'amour de son roi[1]; et qu'il suffit

[1] Le tableau que trace Suger, dans la vie de Louis VI, et que nul ne pouvait mieux peindre que le ministre de ce prince, de l'élan imprimé à nos populations par l'insolent défi que semblait devoir suivre une terrible invasion, rendue plus redoutable par les germes des divisions qu'avait comprimées, plutôt qu'éteintes, l'énergie de notre roi, offre assurément une des grandes scènes historiques les plus honorables pour la France. Rien ne saurait mieux démontrer que, dans le moyen-âge, si méconnu, si calomnié même par la plupart de nos propres historiens, l'accord des sentimens pieux et du dévouement pour le prince, concourut plus que ne le fit jamais l'orgueil de la nationalité, à l'exaltation de

de la noble attitude que surent prendre alors jusqu'aux barons rebelles [1], pour décider l'arrogant empereur à se replier sur lui-même, trop heureux d'échapper, grâce aux supplications des évêques, aux dures représailles qu'il n'avait que trop encourues [2].

Les *Annales bénédictines* datent toutefois de cette période, pour la France, la construction du monastère de Foigny, près de Vervins, et de l'abbaye de Boher, fille de Foigny (c. CXXXVIII); et la fondation du Paraclet par Abeilard (livre LXIV, c. XIV) [3]; pour l'Angleterre,

ce sentiment patriotique qui confond les rivalités, les ambitions et les haines dans l'intérêt commun de la défense nationale.

Le premier soin de Louis-le-Gros fut d'aller s'incliner devant le patron de la France et de lui remettre sa cause. C'est à Saint-Denis, et sur le principal autel, que reposait cette bannière à l'aspect de laquelle tout Français devenait soldat. « *Rex autem vexillum ab » altari suscipiens* » : la prendre des mains de son noble dépositaire (le comte du Vexin) la brandir aux yeux des fidèles, suffit pour donner un signal entendu de toute la France.

[1] Tous les barons, même Thibaut, comte de Champagne, depuis longtemps soumis à l'influence d'Henri I[er], dans l'intérêt duquel il guerroyait contre Louis, répondirent, sans hésiter, à l'appel de leur souverain légitime, dont la noble confiance alla jusqu'à remettre à Thibaut et à Hugues, comte de Troyes, autre parent du roi d'Angleterre, le commandement d'une des principales divisions de son armée. Suger peint en peu de mots, d'une expression énergique et pittoresque, la levée spontanée de ces milices qui, comme des nuées de sauterelles, couvraient le sol environnant le point désigné par la menace (Reims) : « *Rex, ut eum tota Francia sequatur, patenter invitat. Indignata igitur hostium inu- » sitatam audaciam usitata Franciæ animositas, circumquaque moveas militare de- » lectum, etc.... Ut viderentur superficiem terræ more locustarum, non tantum secus » decursus aquarum, sed etiam montanis et planitie devorare.* »

[2] « Quo Franci comperto, sola archiepiscorum, et episcoporum, et religiosorum » prece virorum, ab illius regni devastatione et pauperum depressione vix se continere » valebant ». C'était en agir bien noblement envers un prince qui avait mis sur sa bannière *destruction*, ou du moins raffinement de vengeance. « Remis civitatem inopinate » aggredi machinatur, proponens aut eam subito destruere, aut tanta deshonestatione et » oppressione civitatem obsidere, quanta dominus Papa in eum agens sedit sessione » (*vita Lud. Grossi*, apud Duch., t. IV, p. 312).

[3] Dès qu'il put se livrer à ses travaux de prédilection, Abeilard, *devenu* moine de Saint-Denis, mit à profit, pour ses nouveaux enseignemens, la résidence, très voisine d'un ami, le prieur de *Deuil*, qui le premier avait publiquement compati à son infortune : *L'obscur prieuré de Deuil*, dit M. Henri Martin (*hist. de Fr.*, t. III, p. 408), *reçut bientôt dans son sein les flots de cette studieuse jeunesse qui remplissait naguère les écoles de Paris.* Cette nouvelle phase de célébrité, qui tirait d'autant plus d'éclat de l'obscurité de ce lieu (dont nous consacrons le souvenir dans une de nos planches), réveilla les persécutions contre l'auteur du traité *de la Foi à la Trinité*. Traduit au concile de

celle du monastère de *Rading*, fondé par Henri Ier (c. CXLIII) ; pour

Soissons, condamné, sans être entendu, à brûler son livre et à subir une détention perpétuelle à Saint-Médard, il fut réduit à considérer comme une faveur la *tolérance* du légat du pape, qui lui permit de retourner à l'abbaye de Saint-Denis. Impatiente de tout frein, cette âme énergique, indomptable, courut à de nouveaux dangers. La constitution même du monastère qu'il avait choisi pour refuge lui offrit la matière d'autres travaux qui vinrent substituer une persécution, pour ainsi dire domestique, aux condamnations, solennelles du moins, dont il avait été l'objet. Offensés du jour qu'il jeta sur la fausse légende du *saint Denis d'Athènes* (l'aréopagite), et non moins irrités sans doute de l'audace qu'il témoigna en s'efforçant, tout sanglant qu'il était de sa mutilation, de réformer ce monastère sous le rapport des mœurs, ainsi qu'il en convient lui-même (*Liber calamitatum*, p. 27, Gaufred. Claravall. t. III, c. v), les moines s'accordèrent pour lui en rendre le séjour intolérable. Il se réfugia alors dans un désert, à deux lieux de Nogent, sur les terres du comte de Champagne, ardent protecteur aussi de saint Bernard. Ce fut là, qu'après avoir élevé, sous le nom de Paraclet (ou consolateur), un modeste oratoire en l'honneur de la *sainte Trinité*, qu'il était accusé de nier, pour ne pas la comprendre selon les règles canoniques, il s'occupa, malgré son éloignement prononcé pour les images, à faire sculpter un groupe (ex una lapide), qui rendit témoignage de sa foi, mais en même temps de sa *perception* spéciale. Voici la description que donnent de ce relief les *Annales bénédictines* : « *Pater in medio positus est, cum toga talari, stella e collo pendente et ad pectus* » *decussata, atque ad cingulum adstricta* ; *cum corona* CLAUSA (la couronne *fermée* » était donc dès lors un insigne du pouvoir *suprême*), *in capite et globo in sinistra manu,* » *pallio superindutus, quod ad duas hinc inde personas extenditur, cujus e fibula* » *pendet lembus deauratus his verbis inscriptis* : FILIUS MEUS ES TU. *Ad patris dextram* » *stat Filius cum simili toga, sed absque cingulo, habens in manibus crucem pectori* » *appositam, et ad sinistram partem lembum cum his verbis :* PATER MEUS ES TU. *Ad* » *sinistram extat Spiritus Sanctus cum simili toga indutus, decussatus super pectus* » *habens manus cum hoc dicto* : EGO UTRIUSQUE SPIRACULUM. *Filius coronam spineam,* » *Spiritus Sanctus olearem gerit ; uterque respicit patrem qui calceatus est; non duæ* » *aliæ personæ, eadem in tribus vultus, species et forma.* »

Cette sculpture, empreinte, sinon du talent, du moins du génie de son ordonnateur, fut conservée au Paraclet avec un soin qui ne se prescrivit pas, car la dernière abbesse (madame de Roucy) lui avait consacré un nouveau piédestal. En 1792, alors que la retraite d'Abeilard, illustrée aussi par le séjour plus prolongé d'Héloïse, devint une filature ou quelque chose d'approchant, ce groupe fus compris dans l'hommage tout spécial rendu aux *reliques* des deux amans, à titre de tribut aux inspirations de Jean-Jacques, de reflet, pour ainsi dire, de la gloire de ce *grand homme,* pour qui le Panthéon s'ouvrait en même temps que *les notables de Nogent* (Alex. Le Noir, *Musée des Mon. fr.*, t. Ier, p. 219) *transportaient* EN CORTÈGE, *dans leur église, les corps d'Héloïse et d'Abeilard, et y plaçaient sur un cippe le groupe de la Trinité.*

Mais à cette phase de transition, à cette extase sentimentale, succédèrent bientôt les fureurs aveugles, et le groupe célèbre tomba en éclats sous le marteau des *mêmes notables peut-être*, avec tous les *tombeaux, les autels,* etc., de la même église (*ibid*). Nous dirons plus loin quel fut le sort des *reliques*.

la Germanie, le monastère dit *Bosoriensis* (en Saxe), construit par l'évêque de Neubourg (l. LXIV, c. LXII); ceux d'*Odenhenniense* et de *Ballenstedense*, diocèse de Spire (c. LXIII); et, pour l'Italie, le monastère de *Tamier* (Stamedium), diocèse de Tarente (c. XXI). Nous y ajouterons, d'après d'autres documens, le monastère de *Crista*, diocèse de Langres (*Gallia christ.*, p. 566); l'oratoire du Loroux, près d'Angers, fondé par le comte Foulques (ib., p. 631); les monastères de Dommartin (Prémontré), près d'Amiens (ib., p. 573); de Saint-Augustin (id.), près de Terouanne (ib., p. 528); de l'*Aumône* (ou le petit Citeaux), diocèse de Chartres (ib., p. 574); et de Florefia, diocèse de Namur, fondé par la comtesse Ermesiade (ib., p. 531). L'évènement religieux le plus remarquable pour la France, dans cette période, fut, par son action sur nos arts, l'élection, comme abbé de Saint-Denis, en 1122, du moine Suger, alors qu'il négociait d'autres intérêts à Rome, près du pape Callixte II, son ancien ami, dont l'appui le servit en cette circonstance en dépit de ses désirs et de la volonté du roi, qui redoutait sans doute qu'un surcroît de devoirs ne le privât de tout l'appui qu'il tirait de ce grand ministre. Ce pape français s'occupait alors à Rome de grands travaux, indépendamment des représentations de son triomphe. C'est en 1122 qu'il y construisit l'église des saints quarante martyrs, qui a été rebâtie depuis lors.

1123-1124.—La fermentation belliqueuse produite en France par l'arrogance impériale dura pendant ces deux années, à ce point d'influer sur les fondations pieuses; aussi ne trouve-t-on, dans les *Annales bénédictines*, que celle de l'abbaye de *Losdieu*, près de Limoges, sur un emplacement dit *Locus diaboli*, des crimes qui se commettaient dans ce repaire de voleurs et d'assassins, et qui prit, de sa sanctification, celui de *Locus Dei* (c. XC); et la dédicace par l'évêque de Verdun de la basilique du Val d'Or, « *Aurea Vallis* » (c. C); plus, pour l'Allemagne, le monastère de Spanheim, diocèse de Mayence (c. CII). Mais nous trouvons, à d'autres sources, le monastère de Lucelle en Suisse, dont saint Bernard posa la première pierre (*Premier Voyage* de Martenne et Durand, 2ᵉ part., p. 141); celui de Bonnevaux, fondé, à trois lieues de Poitiers, par Hugues-le-Bon, seigneur de Lusignan, et par sa femme; celui de l'Étoile,

fondé par *Guy de Cenuis*, qui donna un terrain nommé Fontevrault (texte de Wilmin, p. 15); ceux de *Bellus reditus*, à Liége, et de Saint-Michel, en Brabant (*Gall. chr.*, p. 531 et 620); puis, en outre, pour l'Italie, la reconstruction du cloître de *San Zeno* de Vérone, exécutée, en 1123, par l'abbé Gandio, comme le constate l'inscription subsistante.

Nous oublions pour l'Italie la mention faite, sous 1123, par Mabillon (c. LXV), du monastère de Piatalia, diocèse de Padoue, qu'il avait visité avec plaisir « *quem non sine voluptate lustravimus*, » et où il signale une église élégante, un triple cloître, une bibliothèque richement garnie et ornée de belles peintures.

C'est sous l'année 1124 que le même annaliste décrit le mausolée de l'église de Reims, dont nous donnons le dessin (pl. XIV de la 5e série), et qu'il considère comme étant celui de Radulfe, archevêque de Reims, tandis que Montfaucon y voit celui d'Hincmar. Notre texte nous fournira l'occasion de discuter ces deux opinions si diverses, et remarquables comme thème archéologique, à raison de la distance qui sépare ces deux épiscopats.

Nous avons vu plus haut les Génois et les Pisans déployant un grand appareil de guerre; ici, en 1123, c'est le tour des Vénitiens, qui, répondant à l'appel du roi de Jérusalem, Baudoin, arment deux cents vaisseaux pour sa cause, battent la flotte de *Babylone* (*Bernardus Thesaurarius, cap.* 117 *et seq.*), et concourent à la prise de la ville de Tyr, dont ils obtiennent le tiers pour leur part (Foucher de Chartres); préludant ainsi par ces exploits à ceux plus éclatans encore de leur vieux doge Dandolo, et à leurs brillantes conquêtes de tous genres, si profitables à leur commerce et à la magnificence de leur cité.

1125 — 1126. Callixte II, pontife d'*immortale memoria*, dit Muratori, et qui *méritait bien une plus longue vie*, était mort au mois de décembre 1124; et, à peine quelques mois s'étaient-ils écoulés, que le chef de l'empire le suivait dans la tombe, sans laisser les mêmes regrets. L'élection pontificale, replacée sur son vrai théâtre, offrit aux tout-puissans, *frangipani*, les moyens d'exercer leur force; et la ruse leur venant en aide, ils parvinrent à substituer au pontife déjà nommé l'*ambitieux évêque d'Ostie*, qui, grâce à l'humilité de

son compétiteur, fut proclamé sous le nom d'Honorius II. A défaut d'héritier de l'empire, la diète s'assembla et nomma, en dépit de l'attitude menaçante du duc de Souabe, Frédéric, dont un cortège de 30,000 hommes appuyait les prétentions, le duc de Saxe, qui fut couronné roi de Germanie sous le nom de *Lothaire III*. Raffermie dans les voies du repos par le beau déploiement de sa toute-puissance, la France, à qui le bras d'Amaury de Monfort avait suffi pour repousser quelques irruptions du roi anglais, jouissait d'une sécurité que consolidèrent encore les châtimens infligés par son roi à de grands coupables et à des sujets rebelles[1].

Les fondations suivantes sont les seules dont nous ayons trouvé trace; et encore les *Annales Bénédictines* ne mentionnent-elles que celles, étrangères à la France, du monastère de *Saint-Etienne*, diocèse de Pampelune, où le roi Alphonse construisit *majorem eccle-*

[1] L'assassinat, dans l'église de Bruges, du comte de Flandres, Charles-le-Bon, parent de Louis VI, fut pour ce prince l'occasion d'une terrible vengeance dont il se réserva le soin, et qu'il put accomplir en saisissant les meurtriers sur le théâtre même de leur crime. Ce lui fut d'ailleurs l'occasion de s'assurer un allié fidèle, en donnant le comté de Flandre à Guillaume Cliton, le neveu et l'ennemi naturel du roi anglais. La rébellion du comte d'Auvergne fut apaisée par des moyens plus doux; mais la conduite criminelle du barbare *Thomas de Marle*, déjà châtié pour ses excès, et qui, de son donjon de *Coucy*, bravait l'autorité royale, exigeait un notable exemple. Louis-le-Gros le donna, en forçant dans son redoutable repaire le fléau de toute la contrée (*v.* les détails presque incroyables donnés par Guibert de Nogent, *in vita sua*, *lib.* III, sur les atrocités de tous genres commises par Thomas de Marle). La mort du brigand dont les trésors, fruit de rapines, vinrent grossir *l'épargne*, fut un grand bienfait pour les peuples, une leçon pour leurs oppresseurs.

Le château de Coucy, tel qu'il subsiste encore dans les ruines majestueuses dont nous donnons une planche (IX[e] de la 10[e] série), fut relevé au XIII[e] siècle sur les ruines de celui qu'occupait Thomas de Marle et sans doute sur le même plan, à peu près invariable dans l'architecture châtelaine, depuis le X[e] siècle, comme le prouvent le château de Falaise, le donjon de Montléry, et d'autres débris de ces antres féodaux si multipliés à ces époques, où venaient s'engloutir les dépouilles du faible, et souvent les victimes elles-mêmes. Les salles inférieures du donjon servaient de prison aux captifs, comme ceux que Louis VI trouva en très grand nombre à Coucy. Le châtelain et sa cour occupaient les étages supérieurs, et veillaient par eux-mêmes, et sans déplacement, à l'intégrité de leur proie. On a vu que ces loups dévorans avaient souvent plusieurs tannières, puisqu'on retrouve à Coucy Thomas de Marle, que Louis IV avait déjà chassé de vive force de ses châteaux de Crécy et de Nogent. Orderic-Vital dit expressément que *Robert de Bellême*, le type de ces tyranneaux, possédait *trente-quatre châteaux-forts* (construits sans doute par cet habile ingénieur), et commandait à plusieurs milliers d'hommes (t. III, p. 371, trad. de M. Guizot).

siam et *grande cœmeterium* (c. CXXXII), et de celui d'*Ahusium*, en Suède (c. CXL 17); ce n'est que la *Gallia christiania* qui nous signale complémentairement *Saint-Martin-de-Laon* (p. 616), *Saint-Nicolas-des-Prés*, à Tournay (627), *Vicogne*, d'Arras (658). Il est vrai que le grand scandale religieux qui se produisit dans la première année de cette période fut de nature à porter le trouble dans l'ordre entier de Saint-Benoît.

Pons (Pontius), abbé de Cluny, qui, dénoncé par quelques uns de ses moines pour sa violence et sa prodigalité, s'était démis de sa charge et retiré en Palestine où il jouissait, dit Orderic Vital (t. IV, p. 365), d'une grande considération par sa piété et *son élévation d'âme*, subissant la loi de l'*humaine inconstance*, revint en France, et, en l'absence de Pierre-le-Vénérable, vint visiter ses anciens frères à Cluny, où sa présence suscita une *hideuse dissension*. Accueilli avec honneur par certains religieux, il fut opiniâtrement repoussé par d'autres, et ce conflit, une fois engagé, eut les plus déplorables suites : *les chevaliers et les gens du pays, tant paysans que bourgeois, qui aimaient beaucoup Pontius, à cause de son affabilité et de sa magnificence*, assaillirent le monastère où ils l'installèrent de vive-force, et *malgré lui-même*; un horrible pillage s'ensuivit, le couvent fut traité *comme une ville conquise par les armes de l'ennemi*, et les lieux jusque-là interdits aux laïques *furent ouverts aux bouffons et aux courtisannes*. La colère céleste, qui se manifesta par l'écroulement de la grande nef de l'église, *bâtie depuis peu cependant*, n'empêcha pas le peuple de se livrer impunément au désordre et de *piller le mobilier et les ustensiles des serviteurs de Dieu*.

Les *Annales Bénédictines*, moins indulgentes pour Pontius qu'Orderic Vital, lui imputent tout le tort, même celui d'avoir étendu ces ravages à tous les monastères environnans, qui furent ruinés par *le fer et le feu*. Elles signalent d'ailleurs parmi son butin sacrilège le trésor religieux qu'il se serait approprié : *aureas cruces*, TABULAS*que*, *aurea candelabra et turibula, vasa sacra ipsosque calices* RAPIT; en ajoutant : *nec thecis sericeisque aureis et argenteis, multorum sanctorum reliquias continentibus parcit, quæ omnia conflat, et hic pondus immensum auri et argenti, quibus* SATELLITES *suos præmiatur*.

Ces perturbations se prolongèrent jusqu'au moment où la discorde divisa les triomphateurs mêmes, et où, mandé à Rome sur la plainte

que Pierre-le-Vénérable alla porter directement au tribunal du Saint-Siége, Pons, qui refusa de comparaître au jour indiqué, fut jeté dans les fers où il mourut, ce qu'indique la statue qui le représentait les *bras liés*.

Il ne fallut rien moins que la sage administration et les soins réparateurs de Pierre-le-Vénérable pour empêcher que dès lors l'ordre de Cluny, atteint dans son principal foyer, ruiné dans ses trésors religieux et autres, et compromis par la révolte de ses moines, ne subît une décadence plus prompte et plus rapide que celle dont le menaçait la rivalité de celui de Cîteaux, devenu à son tour, grâce surtout à la haute influence de saint Bernard, le pivot des grandes fondations religieuses, le point de mire de la chrétienté et le principal objet des largesses des seigneurs, des princes et des rois.

1127. — 1128. Par surcroît de malheur pour l'ordre de Saint-Benoît, le Mont-Cassin, son premier berceau, se vit, l'année suivante (1127), en proie à de semblables ravages. Par l'effet d'une guerre soutenue par l'abbé Nicolas contre les princes voisins de ce monastère, son trésor fut dépouillé de ses plus riches ornemens, tels que l'*autel d'or* avec pierres précieuses (sans doute celui acquis par l'abbé Didier), et le grand calice saxon que Théodoric avait envoyé à saint Benoit [1]. Cette année vit d'ailleurs gronder un nouvel orage sur les contrées voisines de ce monastère, par suite de la mort du duc de Pouille, Guillaume, dont Roger, alors simple comte de Sicile, se porta l'héritier, selon la promesse à lui faite et à défaut d'autre successeur légitime ; mais ce surcroît de pouvoir d'un prince déjà très puissant alarma la cour de Rome, qui prétendait d'ailleurs à ranger cette province sous sa dépendance, *in feudo*. Le pape Hono-

1 « Nicolaus bellum cum vicinis principibus qui res monasterii invaserant gerebat. Atque » ut sumtus ad milites conducendos haberet sacram suppellectilem in his *scyphos* argen- » teos librarum circiter decem, quos Salvinus nobilis dalmata S. Benedicto dono miserat ; » aquiminalia Stephani papæ, *altare aureum* cum *gemmis pretiosis*, calicem aureum » librarum quatuor, *calicem magnum saxonicum* quem Theodoricus Saxonum rex beato » Benedicto olim transmiserat, multaque alia quæ Nicolaus in profanos usus profligavit. » Ob idque implacabile monachorum odium in se concitavit (lib. 75, c. 1). » Ainsi se dénaturaient, même sans nécessité absolue, ces trésors monastiques que la piété des fidèles venait ensuite reconstituer, moins cependant la valeur historique inhérente à certains objets.

rius II s'étant rendu à Bénévent et à Troie, y reçut des sermens d'obéissance ; mais Roger, *uomo che ben sapeva il suo conte*, voyant par ce fait seul sa demande d'investiture repoussée, employa les moyens dont ses valeureux ancêtres lui avaient légué l'exemple, et qui lui réussirent également ; le pape ayant été réduit, après de vaines démonstrations guerrières, à accorder, à Bénévent, à ce comte Roger qu'il avait excommunié, l'investiture des duchés de *Pouille* et de *Calabre*, qui, réunis à l'état de Sicile, constituèrent l'année suivante le royaume à la tête duquel nous verrons ce héros se signaler, plus qu'aucun autre roi, par ses hauts-faits et par ses œuvres d'art.

En fait de fondations françaises dans lesquelles doivent se trouver compris pour l'année 1127 les travaux exécutés par l'abbé Arnaud à Sainte-Colombe de Sens (*Dissertation de M. l'abbé Cahier*, p. 94), on ne trouve pour cette période, dans les *Annales Bénédictines*, que celles du monastère d'Igny (*Ignacensis*), à cinq lieues de Reims (*Marlot.*, t. 2, p. 867), et de ceux de *Stamidium* et de la *Chalade*, diocèse de Verdun (c. XI, LXII et LXIII); mais la *Gallia Christiana* ajoute ceux de *Rigniacum*, diocèse d'Auxerre (p. 643), de *Tilnetum* (p. 651), de *Beaubec*, diocèse de Rouen (p. 531), de *Locus Dei, in Pontivo*, diocèse d'Amiens (p. 604); à quoi l'on peut joindre encore le monastère de *Fontguillon* (*Voyage litt.* de Martenne, 2[e] part., p. 10), où ces bénédictins trouvèrent des titres de donations *ad docendum puerum*, ce qui prouve que dès lors il existait une sorte d'enseignement public, même dans les *cloîtres*, indépendamment des écoles cathédrales, et le prieuré de *Saint-Gabriel*, près de Bayeux, fondé par Robert de Glocester. Par contre, deux graves incendies vinrent faire place nette pour des reconstructions. Dans celui du monastère de *Saint-Hubert* des Ardennes (c. XIX), il n'y eut de sauvés que le trésor et la bibliothèque : *salvo tamen thesauro et armario;* et dans celui du monastère *Tuitiense*, près de Cologne (c. XLIX), l'intervention du saint corporal qu'un frère eut la pensée d'opposer aux flammes, en amortit l'effet quant au couvent, mais en reporta l'action sur l'église voisine de *Saint-Urbain*, dont il n'échappa que la *pixide* contenant l'hostie consacrée [1]. L'Allemagne

[1] « In illa (dans l'église de Saint-Urbain) corpus dominicum in pixide *lignea* secus » altare de more repositum erat in fenestra sive absida, introrsùs in muro tegulis *ligneis*

ne nous offre que la fondation du monastère de *Marien munster*, en Saxe (C. XLI). Quant à l'Italie septentrionale, aux *sanglans* débats entre les villes lombardes, suspendus en 1127 par la capitulation des habitans de Côme, trompés dans l'espoir qu'ils avaient fondé sur une *sortie* désespérée, vinrent se joindre de nouveaux germes de discorde par l'apparition de Conrad, frère de Frédéric, duc de Souabe, que le peuple de Milan contraignit son archevêque (Anselme) à couronner à Monza, avec *la couronne de fer*, puis de nouveau à Saint-Ambroise, malgré l'anathème du pape, qui resta fidèle à Lothaire III.

1129-1130. — La mort d'Honorius II, advenue en février 1130 [1], amena de nouvelles convulsions pour l'église, malgré le soin que prit le sacré-collège de hâter l'élection de son successeur, même avant l'ébruitement de la vacance du Saint-Siége, tant on redoutait l'influence de *Pierre*, cardinal de Sainte-Marie *in Trastevere*, homme discrédité et fils d'un juif renégat; mais l'élection du cardinal Grégoire, ami de saint Bernard, qui fut proclamé sous le nom de Innocent II, n'empêcha pas les cardinaux dissidens de se réunir, et de proclamer pape à leur tour le cardinal Pierre, sous le nom d'Anaclet II. De là le nouveau schisme qui pesa très longtemps sur la chrétienté, d'autant plus indécise sur le parti à prendre, que le conclave qui avait nommé Anaclet était plus nombreux que celui qui avait élu Innocent, composé, dit-on, il est vrai, de cardinaux

» compacta cum ostiolo, et sera. Erant et alia vascula cum eadem pixide, alia pixis
» cum hostiis *non consecratis*, ampulla quoque vinaria ex stanno, vascula thuris et alia
» quædam. Cum intra muros sæviret incendium, arsit simul et ipsa absida cum omnibus
» in ea contentis, *præter pixidem*, quæ sola cum corpore Domini incolumis et intacta
» permansit. »

Ces miraculeuses reliques, le pectoral et la pixide, furent placées sur l'autel reconstruit avec cette inscription :

« Hoc corpus Domini flammas in pixide vicit. »

[1] Honorius II prit à tache d'alimenter les traditions d'art ravivées à Rome par Callixte II; il se fit peindre, dans le palais de Latran, en action de couronner Lothaire. Plus tard son successeur Innocent II, libre à son tour de se livrer à ces magnificences pontificales, fit exécuter dans l'abside de *Santa-Maria in Trastevere*, la belle peinture que l'on y voit encore et qu'a donnée d'Agincourt (pl. XVIII, n° 6).

moins recommandables par leurs vertus ; mais, en fait d'élection, les votes se comptent et ne se pèsent pas. L'activité de saint Bernard et son dévouement pour son ami décidèrent la France à reconnaître Innocent II, qui, bien que soutenu par les puissans, *frangipani*, ne put se maintenir avec chances de succès au palais de Latran, tandis que son compétiteur, maître du château Saint-Ange, trônait au Vatican dont il fit servir les trésors au soutien de sa cause. La retraite d'Innocent en France, par l'itinéraire qu'avait suivi Gélase, à l'exemple sans doute de la plupart des voyageurs d'Italie, et d'Orient en France [1], laissa le champ libre à Anaclet, qui s'occupa surtout de se créer un important appui dans ce comte de Sicile, dont la récente investiture des duchés de Pouille et de Calabre faisait un souverain puissant. Ce pacte devint bien facile et très favorable à tous deux, par l'idée que conçut Roger de profiter de l'occurrence pour se faire couronner roi [2].

[1] Nous retrouvons encore ici la poursuite de cet itinéraire maritime d'Italie en France que durent suivre, dès le Xe siècle, les Vénitiens pour les intérêts de leur commerce, et plus tard, les Normands, les Siciliens, et même les croisés dans leurs communications avec la mère-patrie. Innocent II s'embarqua sur le Tibre, navigua d'abord depuis Ostie jusqu'à Pise, passa à Gênes, comme avait fait Gélase : *navigò sino a Pisa... di la ito a Genovà* (Muratori, t. VI, p. 428, d'après Caffari, *Annal. Genuens*, lib. 1), et se rendit ensuite directement à *Saint-Gilles* (nécessairement par Aigues-Mortes), d'après ce que dit l'annaliste de l'Italie : qu'il conféra la dignité archiépiscopale à l'évêque de Gênes, Siro « *allorche fu giunto a San Egidio vicino al Rodano.* »

La question de savoir si ce fut Gélase II ou Callixte II qui, dans des conditions à peu près analogues, consacrèrent réellement la grande église de Pise, n'offre qu'un intérêt très secondaire ; mais ce qu'on doit en conclure, c'est que ce fut au plus tôt en 1120 que fut dédiée une église commencée depuis 1063, par conséquent depuis 57 ans, et dans un pays gorgé alors par son commerce et par ses exploits maritimes, de ressources propres à conduire à bonne fin une telle entreprise. Nous verrons la cathédrale sicilienne de *Céfalu* terminée en moins de dix mois, et celle de *Montréale* dédiée dans tout son éclat en 1182, quoique ses premiers travaux ne datassent que de 1174.

[2] « *Ne trattò coll'antipapa Anacleto, il quale non vi fece difficoltà, etc.* » Le pontife régnant de *fait* ajouta même à cette haute faveur d'autres privilèges : « *che Ruggieri con questo buon vento seppe accortamente chiedere, e facilmente oblenere* : » et le jour de Noël 1130, Anaclet couronna Roger à Palerme avec une magnificence dont témoignent surtout les récits d'Alexandre, abbé de Telesa. (*Abbas Telisinus*, l. II, cap 1, et seq.) Tandis que Roger mettait ainsi les circonstances à profit, une ligue formidable s'organisait en France par l'actif concours de saint Bernard, pour la cause d'Innocent II qui, accueilli près d'Orléans par le roi Louis qui l'avait déjà reconnu au concile d'Etampes, re-

En France, où le couronnement de Philippe, fils aîné de Louis-le-Gros, venait d'offrir un gage de repos, *regni securitate*, que vint confondre le *heurt d'un porc* dans les pieds d'un cheval [1], l'essor religieux, bien loin de se ralentir par ces débats pontificaux où les droits restaient incertains et l'autorité indivise, se manifesta dès 1129 par de très nombreuses fondations, telles que la fondation royale du monastère de Malnoue [2], celle de *Veauluisant*, diocèse de Sens; d'Orcamp (*Ursicampi*), près Noyon (c. LXVI); de *Turpenay*, à six lieues de Chinon (c. LXVIII); de Vally-Luceno, diocèse de Sens (*Gall. Christ.*, p. 754); de *Leodegar*, diocèse de Soissons (*ib.*, p. 603);

çut également, cette année même, de grands honneurs à Chartres, à Cluny et au concile qu'il assembla en novembre à Clermont. L'adhésion à sa cause «*per cura massimamente di san Bernardo*» du roi de Germanie Lothaire, et du roi d'Angleterre Henri Ier, semblait lui garantir un succès plus complet et surtout plus prochain, que celui qu'il n'obtint que huit années plus tard, à la mort d'Anaclet; tant fut utile à ce dernier, du moins pour éviter le sort de son prédécesseur Burdin, l'appui que lui prêta Roger que n'effraya pas cette ligue et qui, habile à profiter même de revers passagers, pour mieux réengager la lutte, sut la poursuivre avec tant d'énergie que, même à la mort d'Anaclet, bien loin de se tenir pour quitte envers sa cause, il suscita une nouvelle compétition papale dont Innocent ne triompha que par l'abdication volontaire du nouvel anti-pape.

Quant à Roger, qui jouit de ses droits royaux en prince que n'agitait aucun scrupule, il sut les faire légitimer plus tard en réduisant Innocent II à la dure condition qu'avait déjà subie Léon IX, et en éteignant par ses foudres celles lancées du Vatican.

1 Ce jeune prince «*floridus et amœnus puer,*» dit Suger, chevauchait dans les rues de Paris, alors fort immondes, lorsqu'un porc échappé de son toit effraya sa monture et détermina une double chute, à laquelle il succomba la nuit suivante «*cum equo insidens per» urbem parisiacam incederet, porco ad equi pedes implicato ad silices sub equo pro-» jectus, equi pondere contritus, sequenti nocte spiritum exhalavit.*» Orderic Vital dit (liv. XIII) «*qu'il tomba de cheval en poursuivant par plaisanterie un écuyer dans les » rues de Paris, et que s'étant horriblement fracturé les membres il mourut dès le len-» demain, sans confession et sans viatique.*» Trop déplorable fin que vient de rappeler un malheur tout récent!

Ces accidens, qui ne sont pas sans exemples, même de nos jours, devaient être fréquens à une époque où la ville *des lettres par excellence* n'était qu'une sentine impure et un cloaque à pourceaux; car on lit dans la *Mer des histoires* (fo 98, vo, sous l'année 1183), que ce ne fut que vers ce temps, bien postérieur par conséquent à cette catastrophe, que fut pavée la cité de Paris, qui auparavant « avait été nommée *Lutesse*, pour ce qu'elle estait pleine de boue, d'ordure et de puanteur que nul ne pouvait souffrir, et *qu'après ce pavement* fut nommée Paris, en mémoire de *Paris*, Troyen, duquel les François sont descendus, etc. » Ce n'est pas encore ici le lieu de discuter cette tradition.

2 Ce monastère, fondé par Louis VI, était à six lieues de Paris et situé sur la Marne.

de *Loroy*, dioeèse de Bourges (*Gall. Christ.*, p. 604); de *Parcum* de *Macoliniensis*, par Godefroy-le-Barbu (p. 631), ete. Cette grande impulsion religieuse sembla s'aeeroître eneore et même se généraliser, l'année suivante, par la présenee du pontife dont épousait si ehaudement la eause l'abbé de Clairvaux, tout puissant, même en Germanie, eomme le prouvent les nombreux monastères de son ordre fondés en 1129 dans ee royaume même (*Ann. Bénéd.*, e. LXXXI). On en jugera par la nomenelature suivante, et surtout par l'éelat des solennités religieuses auxquelles donna lieu le séjour d'Innocent II à Cluny, à Clairvaux, à Saint-Denis, et autres grands foyers religieux [1]. Si les *Annales Bénédictines* ne mentionnent sous 1130,

[1] La bibliothèque de Cluny donne (p. 1380 et 1381) le détail des solennités qui eurent lieu dans ce monastère à l'occasion de la consécration par Innocent II, de sa principale basilique, restaurée sans doute par suite de l'effondrement survenu au moment même de l'invasion de l'abbé Pons. Quoique les récentes dévastations de ce grand et somptueux monastère lui eussent nécessairement enlevé beaucoup de son éclat, le pontife italien, en se rendant de Cluny à Clairvaux, dut être néanmoins bien frappé du contraste qu'offraient ces deux résidences monastiques, car il ne trouva dans la dernière que des *murailles nues*, *des croix* de bois, des habitudes et un mobilier en accord avec cette recherche d'austérité: » *illic festivo, sed modesto apparatu, susceptus est pontifex pauperibus Christi, non* » *purpura et bysso ornatis, nec cum deauratis evangeliis, sed pannosis agminibus scopelosam seu ligneam bajulantibus crucem, nihil in ecclesia illa vidit Romanus quod cuperet, nulla ubi sepellex eorum sollicitavit affectum. Nihil in oratorio nisi nudos viderunt parietes* (Ernaldus.) Un spectacle plus contrastant encore attendait le pape à l'abbaye de *Saint-Denis*, dont Suger n'avait pas encore complété les magnificences par l'érection de la nouvelle basilique aux riches verrières, au crucifix d'or couvert de joyaux, etc., etc.; mais où régnait déjà ce luxe que saint Bernard reprochait cette année même à l'abbé ministre, en lui écrivant, après avoir fait, par *ouï-dire*, le tableau de ces abus: « *quid inter hæc cæleste, quid divinum, quid spiritale poterat cogitari?* attaquant d'ailleurs le luxe personnel de cet abbé qui, comme un seigneur châtelain, comme un chef de provinces, ne marchait qu'environné d'un cortége de plus de soixante cavaliers. Il paraît que Suger, qui tint compte de l'objurgation en tant qu'elle inculpait ses habitudes privées, ne s'y montra pas très sensible, quant aux honneurs à rendre au vicaire du Christ, non plus qu'en fait des somptueux hommages qu'il s'occupait alors de décerner au Christ même. C'est ce que prouve du moins le tableau qu'il nous fait de l'accueil triomphal qu'il fit à Innocent, solennité plus dans le goût de ce pape, ce nous semble, que l'hospitalité de Clairvaux. « *Omnes itaque palliis induti et equis albis incedentes. papam mirabili* » *modo ornatum frigium ornamentum imperiale, instar galeæ circulo aureo circinatum in capite habentem, albo equo vectum præcedunt, et cum festivo cantu per viam* » *tapetibus ornatam circumstantibus sancti Dionysii baronibus feodatis et nobilissimis* » *castellanis, qui equitantem freno ducebant, ad basilicam deducunt, coronis aureis* » *rutilantem et gemmarum splendore micantem, ubi divina divine papa celebravit.* »

pour la France, que le monastère d'Obazine, près de Limoges (c. xcviii), et celui d'Aumale, sur la rivière d'Eu (c. ciii); et pour l'Allemagne celui de *Munich-Munster* (c. cix), la *Gallia Christiana*, vient y ajouter ceux de *Pons-Ortrandi*, diocèse d'Angers (p. 634); de *la Bussière*, diocèse d'Autun, fondé dans l'ordre de Citeaux par le duc de Bourgogne (p. 537); d'*Igny*, diocèse de Reims (p. 599); de *Fontcarmont*, diocèse de Rouen (p. 588); de Maizières, diocèse de Châlons (p. 607); de Gofferne (ou Gouffre), diocèse de Séez (p. 595); de *Bona-Spes* (Prémontrés), diocèse de Cambrai (p. 535), et de *Lucella*, diocèse de Basle (p. 605). D'autres documens y ajoutent ceux de *Fontfroid*, près la Grasse, dont fut premier abbé le pape Benoît XII, que nous présumons donateur des plaques d'émail du célèbre reliquaire d'*Orviéto* (*Premier Voyage litt.*, 2e part., p. 55); de *Boscodon*, près d'Embrun (*ib.*, p. 269); l'abbaye de l'île Chauver, près de Noirmoutiers; celle de Grenetière, près du bourg du Parc, et celle du Breuil, près de Palnau (texte de Willemin, p. 15). D'après une inscription qu'on lit à Saint-Etienne de Caen, le chœur, de style *gothique*, de cette église abbatiale construite par Lanfranc, serait de 1130.

1131-1132. — Alors qu'Innocent II mettait à profit son exil pour s'assurer du concours de la France dont il visitait les monastères, et dont il dédiait au besoin les basiliques [1], et pour se ménager l'appui, non seulement du roi d'Angleterre qu'il vit à Chartres (*Orderic Vital*, l. xiii), et du roi de Germanie qu'il alla couronner à Liège, mais encore des rois d'Aragon et de Castille, Anaclet, excommunié dans le concile de Reims [2], mais fort de l'appui de Roger acquis par sa

Cette *complicité* d'Innocent II dans un pareil triomphe prouverait que bien qu'il fût redevable de sa thiare à l'austère saint Bernard, ce souverain pontife n'épousait pas très franchement ses préventions contre le luxe; il le prouva d'ailleurs par les peintures qu'il fit exécuter plus tard à Rome (voir ci-dessus).

[1] Parmi les nombreuses basiliques que ce pape consacra, on cite principalement celle de Saint-Médard de Soissons, dont nous avons vu récemment l'entière restauration entreprise par les moines, et celles de saint-Come et Saint-Damien d'Auxerre, mentionnées par l'abbé Le Bœuf (*Mém. d'Auxerre*, t. Ier. p. 273).

[2] La tenue de ce concile fournit à Louis-le-Gros l'occasion de rassurer la France sur la transmission de sa couronne, par l'association au trône de son second fils (Louis

condescendance envers ce prince, à qui il fit épouser sa sœur [1], attendait sur son siège l'effet de l'ouragan qui grondait sur sa tête, mais dont l'indécision de Lothaire suspendit les éclats. Ce prince, qui s'était engagé, sous promesse d'ailleurs de la couronne impériale, à se porter en Italie dès le printemps suivant, avec une armée redoutable, n'y étant venu que plus tard et assez mal accompagné pour ne rien entreprendre de décisif, effrayé qu'il fût d'abord des dispositions favorables à Conrad qu'il trouva chez le peuple lombard, en grande fermentation alors, comme on l'a vu : *In multis locis, tam amore Conradi, quam respectu paucitatis suæ, ab incolis terræ subsannatus et despectus fuit* (Alberic, *apud* Leibnitz).

Innocent, plus pressé de conquérir son siège, s'achemina vers l'Italie au commencement de 1132, suivant toujours le même itinéraire, par SAINT-GILLES : « *Lione, da dove passo a Valenza e a* SANTO-EGIDIO *finalmente per montem Genuæ*, etc. ; » mais il se vit contraint d'attendre longtemps, dans la marche d'Ancône, l'arrivée de Lothaire, dont les retardemens empêchèrent l'effet concerté d'une révolte de la Pouille ; l'intrépide Roger ayant eu le loisir de passer le détroit pour châtier les villes rebelles. Ce ne fut que l'année suivante qu'Innocent put entrer dans Rome.

C'est de l'ordre de Cîteaux que ressortissent toutes les fondations mentionnées pour cette période dans les *Annales Bénédictines*

VII.) La présence du pape ajouta à l'éclat de cette solennité très touchante d'ailleurs, l'allusion de la part du malheureux père à la perte alors récente de son fils aîné, ayant arraché des larmes à toute l'assistance « *tribunal ascendit, domini papæ pedes osculatur, juxta quem cathedra posita, paucisque filii mortem exposuit, quæ res omnium lacrymas commovit.* » C'est encore un douloureux tableau qui vient d'être reproduit, à sept siècles de distance.

On voit par ce que dit Orderic Vital (liv. XIII, t. IV, p. 441) que les plus grands souverains en agissaient ainsi avec le pape : « *Henri, roi des Anglais*, dit-il, *se jeta humblement aux pieds d'Innocent dans la ville de Chartres, lui rendit librement les hommages qui lui étaient dus, et, dans sa royale munificence, fit beaucoup de dons aux clercs romains.* »

[1] Ce fut la quatrième des cinq femmes qu'eut le roi Roger, qui laissa en outre quatre concubines avouées. Ainsi procéda et plus largement encore Charlemagne. Nous avons prouvé ailleurs par une citation de *Giannone*, que cette sorte de *promiscuité* du mariage et du concubinat était dans les mœurs de l'époque, et n'impliquait en rien l'inconduite d'un prince surtout.

(cap. cxxxvii) : *Long-Pont*, dont les ruines voisines de notre forêt de Compiègne restent encore si remarquables, fondé par Joslin, évêque de Soissons : *bono cisterciensis ordinis odore permotus; Clarus locus*, diocèse de Besançon; *Rievallensi*, près d'Évreux; *Miratorium* (le Miroir), diocèse de Lyon; *Buxeria*, diocèse d'Autun; *Aurea Vallis*, près de Trèves, et *Morerala* en Espagne. La *Gallia Christiana* nous révèle en outre celles de la *Bussière*, diocèse d'Angers (p. 538); de *Bonus-Mons*, diocèse de Genève (p. 536); de *Lignes*, diocèse de Térouanne (p. 604); de *Selincuria*, diocèse d'Amiens (p. 646); de *Hierre*, près de Paris, par Eustache, comte d'Etampes et de Corbeil (p. 597); de *Sept-Fonds*, diocèse d'Autun (p. 646); de Saint-Yves de Brenne, diocèse de Soissons (p. 575); de *Fontana-Alba*, diocèse de Tours (p. 585); de *Roseria*, diocèse de Besançon (p. 643); de *Vallis-Cella*, diocèse de Cambrai (p. 654); d'*Aunai*, diocèse de Liège (p. 520); d'Orval (p. 528); de *Chastillon*, diocèse de Verdun (p. 543), et d'*Averbodie*, diocèse de Liège (p. 526).

1133-1134. — L'arrivée de Lothaire en Italie permit du moins à Innocent de se présenter devant Rome, dont il n'occupa toutefois que le palais de Latran, le Vatican et le château Saint-Ange restant au pouvoir d'Anaclet : nouvel exemple de ces tristes discordes qui divisèrent si souvent la ville sainte en deux camps! Le seul profit tiré de cette occupation temporaire fut le couronnement impérial, dans la basilique de Latran, du roi de Germanie, qui bientôt reculant comme ses prédécesseurs devant l'air empesté de la saison mortelle à ce pays « *i caldi perniciosi* », se replia sur la Lombardie, en même temps qu'Innocent se retirait à Pise où il assembla un concile célèbre par la présence de saint Bernard. Telle était alors l'influence en Italie de l'abbé de Clairvaux, qu'il rallia à la cause de ce pontife les populations les plus rebelles, notamment celle de Milan qui, ne pouvant le captiver par ses offres [1], conserva du moins un souvenir

[1] On cite surtout la population milanaise si remuante, comme ayant répudié la cause de Conrad et celle d'Anaclet pour embrasser celle de Lothaire et d'Innocent. L'exaltation qu'excita la présence de l'abbé de Clairvaux dans cette ville où il fut reçu « *come angelo di Dio* » fut telle, que le peuple, qui lui baisait les pieds, dépeçait ses vêtemens, etc.,

de sa présence dans un monastère de *Clairvaux*, fondé alors près de cette ville, par quelques uns de ses disciples (l. LXXVI, c. 34). D'autres fondations analogues se poursuivaient chez nous sous la même influence, notamment dans les abbayes de *Pourcin* [1] et de *Signi* (*Signiacum*), diocèse de Reims, « *agente beato Bernardo; cui operi Theobaldus Campaniæ comes se munificum exhibuit* » (Marlot, t. II, p. 877), et de *Vaux-Clairs*, diocèse de Laon (c. 41), en même temps qu'on y voyait s'élever le monastère de *Begniac*, construit au diocèse d'Auxerre, par Guillaume, comte du Nivernais (c. 42) ; la chartreuse de *Mont-Dieu*, diocèse de Reims (c. 47) ; l'abbaye de *Montmartre*, près de Paris, fondée et dotée par Louis VI, et par la reine Adélaïde (c. 52, et *Gall. Christ.*, t. IV, p. 606, pour la lettre du roi); l'église de Saint-Denis-de-la-Châtre (c. 53), et l'abbaye de *Fontaine*, diocèse de Tours, fondée par Lombard, de retour de la terre sainte « *cum philacterio veræ crucis* » (c. 58); nomenclature qui s'accroît pour la France, d'après la *Gallia Christiana* surtout, des fondations suivantes : *Morella*, diocèse de Mallezais (p. 626); *Quincey*, diocèse de Langres (638); *Clairfond*, diocèse de Besançon (p. 555); *Bethania*, même diocèse (531) ; *Locus crescens* , même diocèse (604); *Locus Dei*, diocèse de Rhodez (604); *Tungerloa*, près de Bois-le-Duc (653); *Vallis clara*, diocèse de Laon (654); *Villarum*, diocèse de Metz (660); Beaupré « *Bellum Pratum* », diocèse de Tulle (530), et *Berna*, sur la Meuse (p. 531), On trouve en outre, pour la même période, les fondations suivantes : le monastère de Saint-Godchard, diocèse d'*Hildesheim*, où l'évêque Bernard renferma le corps de son saint prédécesseur dans une châsse d'or et d'argent, ornée de pierres précieuses, d'une valeur de *dix mille florins* (Leibn , Rer. Bruns., t. I, p. 746; t. II ,

le contraignit bientôt à quitter ce séjour, effrayé des violences de cette population qui le voulait à tout prix pour archevêque : « *ma il buon santo che teneva sotto i piedi tutte* » *le grandezze umane, nel di seguente colla fuga deluse tutte le loro speranze.* »

[1] L'église de l'abbaye de *Pourcin* est l'une de celles citées par les bénédictins , comme étant pourvue à son portail de ces grandes statues de rois dont ces écrivains religieux font remonter l'exécution à des époques bien antérieures à cette fondation; mais sa date de 1133 et le rapport que devaient avoir ces statues avec celles des portails presque contemporains de Saint-Denis et de Chartres, nous semblent appuyer nos suppositions exprimées plus haut sur les époques (XI[e] et XII[e] siècles) qu'on doit généralement assigner à ces monumens de notre statuaire de style byzantin.

p. 407 et 791); la cathédrale de Wursbourg, dont une inscription porte la date de 1133 [1]; le Parthénon de Reynsberg, en Hollande (*Ann. Bén.*, c. 13), et deux monastères doubles de Bigarde, près de Bruxelles (c. 26). L'Angleterre participa alors à ces fondations par l'érection de sa célèbre cathédrale de *Durham*, rebâtie en 1133, par l'évêque Godefroy Leroux, terminée en 1143; enfin, dans l'Italie, nous trouvons, pour la même époque, l'église de Sainte-Marie-Majeure de Bergame (dont nous donnons l'aspect, pl. XIII de la 2e série), mais dont le porche ogival fut ajouté en 1360 par *Giovanni Compellio*, à l'œuvre de maître *Fedro*. On donne aussi la date de 1133 à la cathédrale russe de Nowogorod, élevée sur le modèle de celle de Kiew, dans la partie septentrionale de cet empire, qui constitua la première résidence des Varegues. Nous signalerons plus loin le soin qu'on prit d'orner cette cathédrale de portes de bronze en relief, exécutées, dit-on, en Italie, sur le modèle de celles que Bonanno de Pise sculpta et fondit, vers 1180, pour le *dôme* de sa ville.

1135-1136. — Innocent, demeuré à Pise, avait auprès de lui Robert, prince de Capoue, que sa révolte, comprimée par l'activité de Roger, avait dépouillé de ses états. Ce fut alors que, cédant sans doute aux suggestions de cet hôte et aux instances du pontife, les Pisans dirigèrent sur sa capitale, pour s'opposer aux desseins du roi

[1] Cette cathédrale datait de 1042; mais un diplôme de 1133 constate l'importante réparation qu'elle subit alors : « *cum majoris ecclesiæ nostræ tectum propter annosam » vetustatem jam penitus delapsum esset, assignatus est nobis vir bonus qui et in præ- » clari operis pontem nobis fecit* ENZELIMES LAYCUS, *cui nos in reparanda et ornanda » ecclesia nostra curam et magisterium dedimus.* » Voici donc les architectes laïcs que nous avons commencé à montrer en exercice vers ce même temps, dans la cathédrale de Lugo, en Gallice, et que nous verrons bientôt procéder également à nos travaux français, mis en œuvre dès lors en Allemagne. Déjà, dès le commencement du XIIe siècle, apparaissent pour ce pays des maîtres de l'œuvre, sous la direction d'évêques, notamment en 1101, pour l'église d'Asbec en Westphalie, et pour la cathédrale de *Spire*, dont les grands travaux furent confiés à de savans architectes « *fabros, cæmentarios aliosque opifices » regni, sive etiam* DE ALIIS REGNIS, » à la direction desquels l'empereur *préposa* l'évêque de Bamberg, Othon, lequel évêque employa, en 1117, un architecte nommé Babo, « *architecturæ præfectum*, pour construire l'église aujourd'hui en partie détruite, de Saint-Michel de *Bamberg*.

de Sicile, une expédition de vingt nefs; mais moins soucieux sans doute de ce rôle d'auxiliaire que de celui de pirates, ces guerriers, cupides avant tout, trouvèrent, chemin faisant, la ville d'*Amalfi* dépourvue de défenseurs, la mirent à sac, et, malgré la leçon que leur donna Roger, ils en rapportèrent, dit-on, entre autres riches dépouilles, le célèbre Code des Pandectes [1], devenu plus tard un trophée pour Florence. Le pape, dont les hésitations de Lothaire avaient mis la patience à de rudes épreuves, vit enfin le moment qui semblait devoir mettre un terme à cette anxiété. L'empereur, arrivé à Vérone en septembre 1136, à la tête d'une formidable armée, se décida à ouvrir la campagne par la prise de *Guastalla* et autres forteresses lombardes, occupées par des seigneurs qui refusaient de se soumettre à sa puissance [2]. Après avoir promené sa puissance et fait sentir son poids aux populations rebelles de Crémone, de Pavie, etc., un soin tout personnel vint l'occuper d'abord, celui de profiter du voisinage de Milan pour faire confirmer, par l'apposition de la couronne de fer, la solennité royale et impériale, seul fruit qu'il eût cueilli de son occupation de Rome en 1133.

Sur ces entrefaites, la mort (1er décembre 1135) du roi d'Angleterre Henri Ier, qui termina ses jours au château de Lions (en Vexin), au moment de passer en Angleterre pour châtier les Gallois révoltés, vint jeter dans ce royaume des germes de perturbation dont le nôtre ne fut pas exempt, Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou et gendre de ce roi qui, de son vivant même, prétendait à la possession de ses châteaux de Normandie qu'on lui avait promis en dot, ayant, à la nouvelle de cette mort, revendiqué les droits de sa femme Mathilde à un trône qu'un des neveux de Henri, *Etienne* de Blois, comte

1 « *Innumerabile e prezioso fu il bottino che vi fecero, e ne apportarono alle lor na-* « *vi i Pisani.* » Les Pisans payèrent cher ce succès très facile, par l'échec que leur fit subir Roger, accouru d'*Aversa* à la tête d'une armée qui leur fit perdre 1,500 hommes morts ou prisonniers, dont trois de leurs consuls; mais ces flibustiers parvinrent toutefois à sauver les dépouilles d'Amalfi. Quant à la découverte des Pandectes, objet de nombreuses dissertations spéciales, Muratori se borne à mentionner cette circonstance comme étant consacrée par une ancienne tradition, fort contestable, dit-on.

2 Muratori dit, au sujet de ces forteresses que nous verrons plus tard se multiplier même dans les villes : « *tale era anche allora il costume de gl'Italiani, e spezialmente del* « *re Ruggieri di fabbricar simili Rocche, fortezze, castelli, e Gironi nelle citâ, per* « *tener in freno i citadini ed avere un luogo sicuro contra de'nemici.* »

de Boulogne, petit-fils de Guillaume-le-Conquérant par sa mère Adèle, et qui avait gagné de vitesse même son frère aîné *Thibaut* de Chartres, comte de Champagne, occupait depuis le 15 décembre, du consentement des seigneurs et de l'archevêque de Cantorbéry, arbitre tout-puissant dans un pareil litige [1]. Cette triple compétition réagit surtout sur la France, en ce que Louis VI, atteint, dans ce temps même, d'un mal plus grave en apparence qu'il ne fut en effet, et contraint de remettre les rênes de l'état à son jeune fils, couronné depuis trois ans, ne pouvait, pour établir sinon ses droits sur le duché normand, du moins ceux de Guillaume Cliton, dont le père, Robert II, était mort l'année précédente dans sa prison de Cardif, profiter des tempêtes qu'y souleva la mort du puissant souverain qui seul, depuis la victoire de Tinchebrai (1106), comprimait par sa fermeté des passions toujours vivaces.

Avant de nous arrêter aux fondations *royales* qu'élevait le nouveau prince de Sicile au milieu des complots de ses sujets de *Pouille*, et en présence des dangers dont la coalition de toutes les puissances européennes menaçait son pouvoir à peine assis, et fondé sur l'assistance d'un prétendu pontife excommunié par treize archevêques et deux cent soixante-trois évêques, montrons qu'en France aussi, où Suger commençait ces travaux remarquables dont nous avons résumé l'aperçu, de grandes œuvres d'art, encore subsistantes, ouvraient la carrière de gloire où l'envieuse Italie ne se précipita

[1] Le premier soin d'Étienne, à son arrivée en Angleterre, avait été de s'emparer des immenses richesses et des trésors de toute nature (Malmesburg et Huntingdon, l. VII) composant cette *épargne* dans laquelle le conquérant avait fait résider la future prospérité de son troisième fils, épargne qu'Henri Beauclerc, en prince prévoyant, avait divisée en deux parts, en séparant de son trésor de Winchester 60,000 livres d'argent déposées dans l'inexpugnable forteresse de Falaise. Muni du principal trésor qui lui gagna bien des *cœurs*, Etienne renouvela le contrat du même prince avec son frère aîné Robert, et acheta le désistement de Thibaut au prix annuel de trois mille marcs d'argent. Ce fut sans doute dans ce honteux marché que se trouvèrent compris les vases admirables « *mirabiles cupæ* » couverts de pierres précieuses mentionnées par Suger (voir notre paragraphe sur les travaux de cet abbé), dont l'inappréciable valeur d'art prouvée par l'accord des historiens et par le prix qu'y attachait Henri, vint se résoudre entre les mains de Thibaut, en fragmens consacrés à des aumônes monastiques. On a vu le nouvel emploi que Suger fit de ces riches débris, qu'une pieuse et splendide affectation, l'ornement du crucifix d'or, n'a pas pu garantir de nouvelles transformations.

que plus tard. Nous citerons surtout, comme un argument appuyé de justifications incontestables (dans notre planche XXI de la 3[e] série), le riche tympan du porche occidental d'Autun, l'un de ces premiers poèmes religieux en pierre qui soit venu inscrire aux frontons de nos temples, en caractères saisissables à tous les yeux, le but de la prière et la peine encourue par qui négligeait ses pratiques ; l'un des types les plus majestueux et les plus homogènes, malgré sa complication, qui puisse donner quelque idée de l'inspiration réelle qui dirigeait dès lors le ciseau de nos artistes, byzantins, siciliens ou français, peu importe, puisque l'on ne saurait nous montrer nulle part ailleurs une composition de cette importance et de ce genre, qui réunit à un si haut degré les principales conditions de l'art étranger à l'étude, le sentiment, la poésie et l'expression.

Les *Annales Bénédictines* citent, sous l'année 1131 (cap. CXXXVI), *l'insigne mausolée exécuté par le moine Martin*, à l'occasion de la translation des corps de *Gauceran de Bauge* et de son fils *Brixie*, de l'ancienne église de *Saint-Lazare d'Autun* dans la NOUVELLE « in novam »[1] ; ce qui nous donne en même temps la date de l'inauguration, ornementative du moins, de la nouvelle église de Saint-Lazare, dont ce tympan décore le fronton occidental, et la preuve, inhérente à cette exécution même, bien datée d'ailleurs par son style, qu'il existait alors, dans un monastère d'Autun, une école de statuaire capable de produire de semblables travaux ; car le bas-relief de *Gislebert*[2] exigeait encore moins d'études et de haute pratique de

[1] Cette translation, ainsi que l'exécution du *mausolée* et sans doute aussi de la nouvelle église de Saint-Lazare, furent l'objet des soins de l'évêque *Etienne* qui, en 1136, se fit moine à Cluny où il mourut. *Pierre-le-Vénérable*, alors abbé de ce monastère, le cite à diverses reprises comme homme de science « *quod prædicabilis homo sapientiæ fuisse* » et comme méprisant les grandeurs et les richesses « *qui spretis parentibus, nobilitate, fastu, divitiis etc.*, en tant sans doute qu'elles ne servaient pas à des œuvres pieuses comme celles que lui attribuent expressément les annales, par ces mots « *eique insigne* « *mausoleum per Martinum monachum sculpi et pone majus altare statui curavit.* »

[2] Les mots « *Gislebertus hoc fecit* » inscrits sur la tranche de l'ovale (dit *vesica piscis*), d'où le Christ, les bras étendus, préside au dernier jugement, prouvent qu'un moine de ce nom rivalisait alors dans cet art avec l'auteur du mausolée de Gauceran de Bauge, dont le titre de gloire est constaté par ce distique rappelé dans les *Annales Bénédictines* (l. LXXV cap. CXXXVI) :

« Martinus monachus lapidum mirabilis arte
» Hoc opus exculpsit Stephano sub præsule magno. »

l'art que le mausolée, en forme d'église, du moine Martin, où se voyaient les figures de *Marie* et de *Marthe, sœurs de Lazare* [1]. Ce magnifique tympan, très peu connu, recouvert qu'il était, il y a quelques années encore, d'un enduit de plâtre, dont le dépouilla un prêtre d'Autun (M. l'abbé du Vaucoux), ayant été dessiné sous nos yeux par M. Victor Petit, avec la précision consciencieuse qu'on ne peut manquer d'admirer dans toutes les reproductions de cet habile artiste, nous croirions faire injure au libre arbitre de nos juges, en insistant encore ici sur le mérite transcendant de cette œuvre si dramatique, à part tous ses défauts de *perspective* et de *proportions*, imperfections matérielles si complètement rachetées par l'enfantement du génie bien rare à rencontrer dans les travaux les plus renommés de plastique.

Nous ferons en outre remarquer ici, toujours dans un but de rapprochement de nos pratiques d'art et même de nos usages religieux de ces époques, avec ce que nous signalons chez nos Normands de Sicile, que les bénédictins voyageurs font observer que dans l'église de Saint-Nazaire d'Autun, qui fait corps avec celle de Saint-Lazare, *la chaire épiscopale de marbre est placée derrière l'autel;* usage remontant aux anciennes basiliques et alors observé dans

Mais pour ne pas être consacré dans la langue des dieux, l'art dont Gislebert a fait preuve dans ce magnifique tympan n'est pas moins *admirable* et bien supérieur comme poésie hiératique, comme agencemens de scènes, comme expression et comme caractère de têtes, à tout ce que nous connaissons de cette époque. Ce sont de véritables scènes du Dante et vraiment dignes de ce grand poète, mises en action plus de cent trente ans avant la naissance de ce sublime inspirateur des créations italiennes du même genre qu'on admire à juste titre dans les fresques du Campo-Santo de Pise (VOIR NOTRE PLANCHE D'APRÈS LE TRIOMPHE DE LA MORT D'ORGAGNA).

[1] Lors de leur premier voyage, en 1708, Martenne et Durand trouvèrent encore dans l'église de *Saint-Ladre* d'Autun, au moins une partie de ce monument qu'ils désignent ainsi (t. 1er, p. 156) « derrière l'autel *un tombeau de Lazare* fait en forme d'église par un » moine nommé Martin, du temps de l'évêque Etienne. » Les *Annales Bénédictines* portent en effet « *huic mausoleo adjunctæ sunt Mariæ et Marthæ Lazari sororum statuæ*. N'était-ce donc qu'un *sépulcre* ; mais alors pourquoi cette forme d'église ? s'il s'agissait au contraire d'un véritable mausolée élevé à *Gauceran* et à *son fils*, à l'occasion de la translation de leurs corps, comment les bénédictins n'y ont ils vu qu'un tombeau de Lazare ? Ils ne mentionnent aucunement le curieux tympan que, par une juste appréciation de son mérite, on avait peut-être soustrait dès le XVIe siècle, au moyen d'un revêtement de plâtre, aux atteintes des iconoclastes de cette époque.

celles qu'on élevait en Sicile, notamment à *Céfalu*. Cette remarque s'étend aussi à nos cathédrales de Lyon, de Besançon, etc., où, dit Martenne, « *l'officiant est tourné vers le chœur et ne se tourne point pour dire* : DOMINUS VOBISCUM (*Premier Voyage littér.*, p. 166).

Revenons au roi Roger, dont les magnifiques travaux, placés en parallèle de ceux contemporains de notre abbé Suger, embrassent, sur des points si opposés, toute la haute culture de l'art du XIIe siècle, à l'exclusion de celle relativement bien pâle de la péninsule italienne[1], et viennent démontrer, en dépit des sentences de nos grands historiens de l'art, que son ravivement dans l'ancien foyer de sa gloire fut l'œuvre de nos princes et de notre migration normande[2], qui,

[1] On a déjà pu voir que nous étions loin de confondre l'enclave italienne, demeurée pendant près de trois siècles presque étrangère à la culture des arts, incessamment poursuivie dans nos provinces, avec son *littoral*, commerçant surtout, que ses relations continues avec l'Orient et une sorte d'émancipation intellectuelle, fruit de ces longs voyages et de ces communications mêmes, firent participer, dès la fin du Xe siècle, comme on l'a vu pour Venise, à des conquêtes artistiques dont nous avons aussi recueilli le tribut, sans que le sol intermédiaire daignât même y prétendre. Cette grande friche au centre des plus belles cultures, cette stérilité de l'ancien foyer des beaux-arts, dont l'éclat revivait dans ses circonférences, s'explique par les dissensions et l'intervention étrangère dont l'Italie centrale fut longtemps le théâtre, et surtout par l'aveuglement de sa population courbée sous le joug des préventions religieuses ou exclusivement occupées de discordes intestines alors même que la lutte acharnée du sacerdoce et de l'empire lui procurait quelque répit. L'exemple des grandes basiliques de Pise et de Lucques en cours d'exécution avant la fin du XIe siècle, et de Saint-Laurent de Gênes que nous avons vu terminer et dédier en 1118, consacre l'exception, bien plus sensible encore pour Venise où de très nombreuses fondations succédèrent à Saint-Marc, et qui vit terminer dans cette période même (1121) son célèbre campanile de Saint-Marc, commencé depuis l'an 902.

[2] On ne peut disconvenir qu'à cette époque surtout où le haut clergé était si puissant, et dans un royaume où il marchait d'accord avec un prince magnifique, sans être arrêté par aucune des entraves qui pouvaient surgir partout ailleurs de l'intervention pontificale ou des exigences du rite, l'honneur, la gloire même de la belle direction imprimée aux nouvelles fondations religieuses n'aient dû appartenir aux évêques. Ces prélats procédaient pour eux-mêmes, et se trouvaient libres des soins qui durent absorber tout le temps de leur roi, jusqu'à la capitulation d'Innocent II. Partant de cette conviction, nous ferons remarquer, comme nouveau témoignage des influences réciproques entre nos arts et ceux de la Sicile, que la plupart des évêques qui concoururent à la splendeur de l'*église* de ce royaume, constituée sur des bases spéciales et avec toute indépendance, venaient de France, tels que *Robert de Grandmesnil* (ou *d'Evroult*) qui fut le premier évêque de Traina, puis archevêque de Messine; Angerius, de *Bretagne*, évêque de Catane; Gerland de *Bourgogne*, évêque de Girgenti; Etienne, de *Rouen*, évêque de Mazara, et le *normand* Roger, évêque de Syracuse (M. Serra di Falco. — *Dôme de Montréale*. p. 85, note 72).

seuls, alimentèrent, et pendant plusieurs siècles, des splendeurs taries à leur source, offrant ainsi, par la continuité de ces pratiques, trop négligées dans l'Italie centrale, les moyens de les y faire renaître, sous une influence épurée par les inspirations de l'art antique.

Nous avons déjà cité incidemment, comme datant de 1131, la fondation, votive ou non, de la vaste et curieuse cathédrale de *Céfalu*, et les travaux de même époque et non moins somptueux de *la chapelle royale* de Palerme : insistons de nouveau sur ces faits qui dominent toute la question d'art du XIIe siècle, par l'action réciproque de ces travaux sur les nôtres, premiers inspirateurs des grandes traditions de luxe monumental importées sur ces terres mêmes par nos abbés normands.

Depuis l'arrivée en Pouille du constructeur de la grande église d'*Ouche*, de cet abbé *Robert de Grandmesnil*, beau-frère du grand comte Roger, oncle par conséquent du comte Roger II, qui fut roi en 1130, les travaux d'art de toute nature furent, nous l'avons dit et prouvé par de nombreux exemples, en constant honneur chez les Normands, et dans la Sicile surtout, où ce *Robert d'Evroult* occupa, en 1078, le premier siège épiscopal de cet état (*à Traina*), puis, plus tard, l'archevêché de *Messine*. Le goût de l'art religieux ne fit dès lors que croître et se répandre sous des influences diverses, grâce à la liberté d'agir [1] qu'avaient conquise les Normands par leurs trai-

[1] Nous avons déjà eu l'occasion de citer la bulle d'Urbain II qui remettait aux princes de Sicile le gouvernement de leur Eglise, en les autorisant à prendre le titre de *légats apostoliques héréditaires*, porté par le comte Roger Ier, et dont les insignes résultent de la *dalmatique* recouvrant les habits royaux de son fils et de Guillaume II dans leurs portraits en mosaïque; et nous avons prouvé par le style entièrement grec de diverses basiliques élevées par de grands officiers de leur cour, appartenant à cette nation (les amiraux Georges et Majone), combien peu ces princes s'astreignaient à l'observance rigoureuse du rite sous le niveau duquel tous les autres édifices d'Occident étaient contraints de se courber. Ce goût des arts, la latitude ouverte à leur culture et les facilités résultant surtout de la fréquence des communications avec l'Orient, comme des habitudes de l'art grec dont la pratique était conservée, dit M. Serra di Falco, par la partie de la population sicilienne qui se faisait gloire de cette origine, vinrent puissamment en aide au comte Roger devenu roi et aspirant, peut-être, comme son oncle Guiscard, au rang d'empereur de Byzance dont il rivalisait le luxe, pour donner à son souverain pouvoir un éclat inconnu jusque-là. Aussi n'admettrions-nous pas avec Muratori (*Annali*

tés *Léonins* avec les papes, trop heureux d'ailleurs de voir ces princes ranger sous la bannière de l'église latine beaucoup de fondations soumises jusques-là au *rite grec* [1]. Cette indépendance, nécessairement plus absolue encore sous le roi Roger, d'après l'adhésion volontaire d'Anaclet à tous ses désirs, et par l'acquiescement forcé d'Innocent II, terrifié par l'issue malencontreuse de son expédition

d'Italia, t. VI, p. 486), que ce ne fut qu'en 1146, et par suite de ses conquêtes en Grèce et du saccage de *Céfalonie*, *Corinthe*, *Thèbes*, *Athènes*, etc., que Roger aurait introduit en Sicile ces fabriques *d'étoffes de soie* dont nous avons vu, sous 1120, les produits orientaux étalés à profusion, dans les rues de Bénévent, par les négocians amalfitains, lors du séjour de Callixte II. Le débat qu'on pourrait s'étonner de nous voir engager avec le savant annaliste, s'appuierait sur cette remarque faite par M. le duc Serra di Falco (*Duomo di Monreale,* p. 59), que ce fut à Palerme, et en 1133, comme nous le prouverons, que fut tissée *la robe* que les Sarrasins de ce pays offrirent à Roger à l'occasion de son couronnement : *e fu in queste fabbriche che venne Lavorato il famoso pallio di Norimberge che serviva alle solenne incoronazione d'egli imperatori germanici* (*Gregorio discorsi,* t. II, p. 48. — *Morso*, *Palermo antico,* p. 24). Quant à cette robe même, qu'on concevrait difficilement, en effet, que les Sarrasins de Sicile eussent pu faire tisser ailleurs avec les *inscriptions* appropriées à l'événement, de manière à pouvoir l'offrir en temps opportun, son histoire est trop curieuse et trop peu connue, ainsi qu'on va le voir, pour que nous négligions d'en faire plus loin l'objet d'une mention toute spéciale.

[1] L'historien Giannone dit à ce sujet (lib. x, cap. 12, t. II, p. 128) : « La chiesa » greca, che inciò non conveniva colla latina, e che perciò reputava il pontifice romano, » non vescovo, ma imperadore, venne in una più aperta divisione, separandosi affatto » dalla latina, e perchè l'erano state *tolte* da' Normanni tutte le chiese, che prima erano » sottoposte al *trono Constantinopolitano, e restituite al Romano,* non ebbe più che im- » pacciarsi colle nostre chiese. » Il ajoute plus loin (p. 129) : « Per queste cagioni, e » per altri segnalati servigi prestati da' Normanni alla chiesa romana, oltre alla monar- » chia fondata in Sicilia : A'nostri principi, nel regno di Puglia, furono serbate intatte » le ragioni d'elle investiture, e che nell'elezione de' prelati, senza la lor permissione, ed » assenso, dapoichè erano stati dal clero, e dal popolo eletti, non potesse alcuno ordi- » narsi..... Nell' ordinazione di tutti i vescovi e prelati di queste nostre provincie, era » riputato necessario l'assenso del Rè, senza il quale era inutile ogni elegione. »

On voit que nos Normands avaient tranché avec le sabre cette terrible question des investitures qui divisa l'Europe, et fit couler tant de sang partout où le Saint-Siége put se promettre dans son clergé plus d'appui que près des intraitables dominateurs de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile.

Nous avons constaté, en outre, par les exemples des églises de Santa-Maria *dell' Amiraglio* et *de S. Cataldo,* que le roi Roger ne se fit pas scrupule, quand son intérêt l'y portait, de tolérer des églises grecques dans son royaume, et d'admettre par suite dans la décoration des autres, toutes latines qu'elles étaient, le système ornementatif constantinopolitain, comme plus approprié, sans doute, au goût et aux habitudes des artistes chargés de ces travaux d'art.

papale, dut beaucoup contribuer au très brillant essor que prit l'art religieux dans des combinaisons exemptes de contrôle, sous un prince aussi partisan que Roger de la pompe et du faste *oriental* même, prouvé dès le début par cette tunique *sarrasine*, bien mieux appropriée, il est vrai, au symbolisme de son règne, qu'elle ne le fut plus tard et qu'elle ne l'est encore aujourd'hui à l'intronisation des Césars de Germanie [1].

[1] D'après un usage d'ancienne date, en Orient, et que l'on y retrouve encore, la population sarrasine, restée résidante en Sicile, voulut, à l'occasion du couronnement d'un roi dont elle avait intérêt à se ménager les bonnes graces, lui offrir une sorte de *cafetan* ou robe d'honneur, fabriqué dans ce but tout spécial, comme le prouve l'inscription que porte ce vêtement et les vœux qu'elle contient pour la prospérité de ce règne, exprimés dans le langage hyperbolique de l'Orient et tissés en caractères cufiques. Ce don de *joyeux avènement* dut être bien accueilli par ce prince, si l'on en juge par le soin qu'il prit de faire inscrire les mêmes vœux en mêmes caractères dans vingt caissons placés au centre de la coupole de la chapelle palatine de Palerme qu'il construisait alors. La conservation de ce vêtement, resté en honneur jusqu'à nos jours, permet de le décrire. C'est une espèce de *chape* (ou de *pluvial*) sans chaperon rabattu, d'une étoffe tissue d'or et de perles avec les diverses figurations et inscriptions ci-après : Dans chacun des quarts de cercle formant les côtés de la chape est un lion qui terrasse et s'apprête à dévorer un chameau, symbole à peu près reproduit dans notre *Miroir de saint Louis*, et qui, étendu à d'autres animaux, est si multiplié comme sculpture ou base de colonne surtout, à l'entrée de toutes les églises d'Italie, et même, si notre mémoire ne fait défaut, dans les portails du XII[e] siècle, de Saint-Laurent de Gènes, de Saint-Gilles et même de Saint-Trophime ; ce qu'on pourrait considérer comme un nouvel indice de la participation sicilienne à ces œuvres, en même temps que la finesse du travail de cette robe, la contexture de ses tissus de perles, etc, viendraient par leurs rapports avec les vêtemens des grandes figures sculptées de la cathédrale de Chartres et de Notre-Dame de Corbeil, etc., authentifier, comme époque, l'attribution de ces sculptures au commencement du XII[e] siècle. Plus bas se trouvent des animaux chimériques, du caractère de ceux que nous montrons dans la crosse d'Yves de Chartres (19, l. XXXVII de la 5[e] série). Vient ensuite la longue inscription arabe portant (ce qui est bien à considérer pour la question d'époque de l'importation des fabriques en Sicile), que cette robe fut fabriquée à *Palerme* la 528[e] année de l'Hégire, correspondant à l'année 1133. Libre à chacun de s'assurer de l'exactitude de cette description, même sans faire le voyage de *Vienne*, où ce manteau est aujourd'hui conservé avec toute la défroque carlovingienne et autre qui, de temps immémorial, était déposé à l'hôtel-de-ville de Nuremberg, pour servir au couronnement des empereurs. L'ouvrage sur les ornemens impériaux, publié dans cette ville, en 1790, par M. d'*Ebner* et compagnie, ayant fourni à notre *Willemin* le sujet de sa belle planche (XXIII) représentant Sigismond tout enduit de cette carapace de diverses origines, et à M. Pottier (p. 15) l'occasion d'un texte substantiel comme tous ceux dus à la plume du savant bibliothécaire rouennais. Ici pourtant se fait sentir l'embarras qui dut surgir pour M. Pottier, et qu'il a presque toujours heureusement surmonté, de la mission de compléter une œuvre qu'il n'avait pas conçue et d'en décrire des

Céfalu. — Roger, reconnu roi en 1129 et couronné le premier

monumens dont il n'avait d'abord eu ni la pensée, ni le temps d'étudier la provenance; c'est ainsi qu'après avoir dit « *qu'il est probable que ce manteau est l'ouvrage des » artisans arabes que le roi Roger établit en Sicile, lorsqu'à son retour de sa con- » quête de Morée il se fit suivre d'ouvriers en soieries* (ce qui reporterait en deçà de » 1146 la date qu'il constate lui-même comme étant de 1133), » il ajoute : « *Mainte- » nant, comment le manteau de la cour des rois de Sicile est-il passé dans le trésor » de Nuremberg? C'est ce qu'aucun* savant, *à notre connaissance, ne s'est encore » chargé d'expliquer, et nous ne pouvons qu'imite*r *cette réticence.* » Le fait *historique* qui donna lieu à ce déplacement est pourtant bien connu. Qui ne sait, sans être *grand clerc*, que lorsque, vers 1195, l'empereur Henri VI exerça en brigand ses droits sur la Sicile, comme époux de Constance, fille du roi Roger et mère de l'empereur Frédéric II, profitant de la minorité de Guillaume III qu'il emmena prisonnier, il dépouilla ce royaume de tous ses trésors remarquables : « *Portossi ancor seco tutto l'oro, e le Gemme che » potè raccogliere; avendo rapiti i tesori, ed il mobile della casa regale consistente » in vasi d'oro, et d'argento purissimo, e panche, e lettiere, e tavole dell' istesso » metallo, e* PANNI INTESSUTI DI PORPORA E D'ORO, *ragunati in molti anni dalla magni- » ficenza de'* PASSATI RÉ, *de' quali caricô* CENTO CINQUANTA SOMIERI *con grave ramarico » de' Siciliani, che vedeano in cotal Guisa condur via le spoglie del soggiogato réame » da genti nemiche, e rapaci nella lor terra straniera.* » (Giannone, l. XIV, cap. 1, t. II, p. 324). — Tous les historiens de Sicile, et même Hugues Foucaud, dans la préface de son histoire, publiée vers ce temps même, s'accordent sur ce fait comme sur les circonstances de cette spoliation subreptice que rien ne justifiait, pas même la conduite des Siciliens envers le déprédateur Henri VI. On peut donc s'étonner que les successeurs de ce prince n'aient pas répudié ce trophée au lieu d'en faire gloire et de s'en revêtir au moment de leur sacre; mais ce qui prouverait que, même dans la savante Allemagne, les traditions réelles purent être entièrement oubliées ou dénaturées, c'est la circonstance suivante, que nous livrons avec confiance à l'appréciation de M. Pottier lui-même, comme tribut de recherches historiques, à défaut desquelles on reste souvent dans le vague.

Willemin a publié (pl. XXI), d'après l'ouvrage allemand cité plus haut, sous le nom de Tuniques de Charlemagne, une *aube* et une *dalmatique* conservées dans le même trésor de *Nuremberg*. L'*aube*, en étoffe blanche, comme l'indique le nom (alba), longue de cinq pieds quatre pouces (plus que la hauteur d'homme prise des épaules) contient diverses inscriptions cufiques presqu'entièrement effacées, et l'inscription latine suivante, très-lisible : « Operatum felici urbe. Panormi. XV. anno regni. Dni. W. Di. G. regis sici- » liæ. ducat' Apulie. et principat. cap. filii regis W. indictione XIII. »

Quant à la dalmatique qui est en soie violette avec limbe ou bordure brodée en or et ornemens dans le *goût antique*, elle n'a que quatre pieds cinq pouces, et est par conséquent plus courte que l'aube par dessus laquelle elle se plaçait dans l'emploi comme *ornement sacerdotal*, de la *dalmatique* qui était, même chez les Romains, un vêtement impérial que les papes approprièrent à l'usage du culte (Ferrarius, *De re Vestaria*, lib. I, c. 39. — Walafrid Strabo, *De Rebus eccl.*, cap. 24).

Or, comment les éditeurs de l'ouvrage allemand sur les ornemens impériaux, et Willemin, d'après eux sans doute, ont-ils pu, d'après ces inscriptions, en trouvant en-

jour de 1130 (en faisant partir l'année de Noël), témoigna d'un grand

semble l'*aube* et la dalmatique, dont le costume impérial byzantin ou carlovingien n'admettait pas la réunion, comprendre de semblables vêtemens sous le nom de *tuniques de Charlemagne*, et comment M. Pottier, qui constate que la date portée sur l'aube (indiction XIII) correspond à l'année 1181 de notre ère, n'a-t-il pas pressenti l'origine de ces ornemens à la fois royaux et sacerdotaux, évidemment compris, comme la robe d'honneur de Roger, dans le pillage d'Henri VI, postérieur de 14 ou 15 ans à la date indiquée sur l'aube? Pour nous, qui ne procédons que l'histoire à la main, le premier double V (W) indique évidemment Guillaume II (Willelmus), et le deuxième, son père, Guillaume Ier. L'année 1181 fut réellement la 15e année du règne de Guillaume II, monté sur le trône à l'âge de 14 ans, et qui s'occupait cette année même de la construction de Monréale; et pas de doute, pour nous du moins, que cette *aube* et cette *dalmatique* ne fussent les vêtemens, à la fois royaux et sacerdotaux, que ce prince, comme ses prédécesseurs, revêtait soit pour s'assimiler aux empereurs d'Orient, soit à titre de légats apostoliques héréditaires, et avec lesquels Guillaume II s'est fait représenter dans les mosaïques de Monréale, comme Roger l'est encore aujourd'hui dans une mosaïque de 1143 de l'église de *Martorana*.

Qu'on substitue cette tradition, qui nous paraît pourvue d'une authenticité historique incontestable, à la légende apocriphe qui fait remonter ces tuniques à Charlemagne, et l'on verra combien le charme de la vérité l'emporte sur le prestige du mensonge.

Les Sarrasins, qui s'étaient constitués les pourvoyeurs de ces vêtemens royaux, ainsi que semblent l'indiquer encore les caractères cufiques de l'aube de Guillaume II, renouvelèrent leur offrande en 1211, en l'honneur d'Othon IV, qu'ils cherchèrent à se rendre favorable par un hommage de même nature. La robe qu'ils lui offrirent, transmise au roi de Sicile *Frédéric II*, fut trouvée dans le tombeau de ce dernier prince, lorsqu'on en fit l'ouverture en 1342 (*Discorsi di Gregorio*, t. II, p. 59 et seq.). Peut-être la ceinture qu'on remarque dans le costume d'apparat de Sigismond, en chef du *Saint Empire*, et sur laquelle on déchiffre le nom d'*Othon*, provient-elle de ce don subséquent; car, ainsi que nous l'avons dit, toutes les époques, toutes les origines sont entassées pêle-mêle dans l'ajustement de ce mannequin impérial qui nous présente, chose étrange! les successeurs de Charlemagne fiers de revêtir la défroque d'un de nos bannerets normands.

La traduction latine donnée par M. Serra di Falco (note 4, *Al Ragionamento secundo*, p. 73) de l'inscription de la robe de Roger, porte :

« Confectum est hoc pallium in gratiam dignitatis regiæ
» Quæ illustratur benignitate, comitate,
» Fama, perfectione, duratione,
» Beneficentia, affabilitate, facilitate,
» Clementia, humanitate, magnificentia,
» Decore, majestate imperatoria,
» Divitiis, faustis diebus
» Et noctibus, sine imminutione, nec
» Vicissitudine, virtute, votorum complemento,
» Conservatione, tutela, beneficentia,
» Salute, victoria rerumque copia,

empressement à proclamer sa reconnaissance pour Dieu « *qui suum nomen laude regia decoravit* », puisqu'il est constaté par un diplôme, de 1131, de Ugone, archevêque de Messine, sous la juridiction duquel était rangée la basilique de *Cefalu*, que la première pierre de cette grande cathédrale, située au pied du rocher de ce nom, fut posée le jour de la Pentecôte de cette dernière année. Mais ce qui tiendrait du prodige, ce serait la rapidité d'exécution d'une telle entreprise[1] qu'un diplôme de ce prince, de mars 1132 (cité par

» In metropoli Siciliæ anno octavo
» Vigesimo et quingentesimo. »

Suit un annexe portant : « *Votorum complemento, victoria, salute, triumpho, tutela,* » *auxilio, benevolentia, protectione, incolumitate, decore, benignitate, affabilitate,* » *opibus, honore, beneficentia, humanitate.* »

Un semblable panégyrique était bien fait pour exalter encore la superbe du roi normand, et dut constituer *un pesant fardeau* pour certains empereurs germains.

[1] Une église à trois nefs de 220 pieds sur 90 en *œuvre*, est une entreprise de grande importance, surtout lorsque, comme ici, le soin de l'appareil et sa solidité prouvée par la durée, viennent ajouter aux travaux, et quand deux hautes tours carrées (de la façade occidentale) dominent encore l'édifice. L'historien de la Sicile, Fazelli, dit, il est vrai, qu'on se servit des *avanzi* d'un ancien château et qu'on employa les colonnes d'un *vetusto delubro* ; mais on sait que ces remaniemens et ces raccords des membrures, occasionnent souvent même des surcroîts de soins, par les difficultés de l'appropriation. Pour peu d'ailleurs qu'il ait fallu tailler une partie des seize grandes colonnes de soutènement de la nef et du *triforium*, qui sont presque toutes en granit, à peine si le temps présumé consacré à l'édifice entier, aurait pu suffire à ce seul travail. Viennent ensuite les massifs des pilastres qui soutiennent la partie supérieure du temple nommée la *solea*, élevée par quatre gradins au-dessus de la nef, les grandes colonnes qui supportent l'arc triomphal, et toutes les combinaisons architecturales qui constituent la *protasi* et la *diaconie*. Le portique extérieur dont les trois arcs étaient supportés par des colonnes de marbre *cipollin* (il en reste encore deux), dont l'ordre supérieur comprend quatorze colonnes corinthiennes supportant treize arcs aigus, comme la plupart de ceux de l'édifice, augmente encore tellement la première tâche purement architecturale, qu'on ne peut en supposer l'achèvement dans le bref délai résultant du diplôme de mars 1132. A plus forte raison doit-on reporter sur les années suivantes même le commencement de l'immense travail des mosaïques de revêtement du sanctuaire qui, malgré leur étendue et leur perfection, furent achevées en 1148, comme l'indique une inscription latine placée au-dessous des apôtres.

On doit également sans doute classer comme travail ultérieur, le cloître entouré de portiques à arcs aigus attenant à cette basilique, et qui, moins préservé que celui de Monréale, postérieur de cinquante ans, conserve encore dans ses débris et surtout dans la sculpture finie et variée de ses chapiteaux *historiés*, des témoignages évidens de la prospérité de cet art en Sicile vers l'époque où nous supposons que quelques uns de ces artistes vinrent consacrer leur ciseau à l'exécution de nos grandes façades de *Saint-Gilles*, de *Saint-Trophime*

M. Serra di falco, p. 29)[1] semble considérer comme terminée alors (en moins de dix mois), malgré les grands travaux analogues suivis de front à Palerme, à Messine, etc., et en dépit des embarras de toutes sortes que suscitèrent alors au nouveau roi le soin de conjurer par sa présence au-delà du détroit, et de confondre par ses armes, les complots des barons de Pouille et d'organiser sa défense contre l'attaque déjà menaçante de tous les rois de la chrétienté réunis contre lui à la voix de saint Bernard[2]. Fort heureusement pour les

et autres travaux analogues. Nous répèterons à ce sujet que les chapiteaux *corinthiens*, les moulures en forme *d'achante*, les *oves*, les *languettes* et autres formules classiques qu'on voit amalgamées surtout dans ce portail, telles qu'elles apparaissent aussi dans ceux de Saint-Gilles, de Saint-Trophime, de Saint-Laurent de Gènes, avec les figures d'animaux si communes alors, depuis la crosse d'ivoire d'Yves de Chartres, citée plus haut, jusqu'au *pluvial* du roi Roger (voir ci-après), têtes grimaçantes et autres symboles fantastiques ou détails ornementaux appartenant au moyen-âge, ne pourraient que confirmer cette hypothèse appuyée en outre, comme nous l'avons dit, par la conformité de l'appareil de certaines parties des constructions de Céfalu avec celles de Saint-Gilles, en pierres de couleur alternée.

[1] Le diplôme de mars 1132 porte formellement : « *ego Rogerius rex,* etc... *feci ædificare* » templum episcopatus ab initio fundationis suæ in loco qui dicitur *Cephaludum*, in no- » mine et honore Salvatoris. » M. Serra di Falco, après avoir cité ce diplôme (p. 29), mentionne, (p. 76, note 38) un tableau chronologique duquel il résulterait en effet que le jour de la Pentecôte (1131), Roger aurait posé la première pierre de cet édifice projeté depuis deux ans (Pirri L. C.), et qu'en mars 1132, ce prince aurait comblé de dons cette cathédrale déjà terminée « *in marzo, ind. X, Rogero con solenne diploma* GRECO ARABO, *arri- « chisse questa cattedrale di gia fabricata, di larghe donazioni* (Pirri L. C., p. 799.) Le premier tableau reporte à 1145 de nouveaux embellissemens et l'exécution des sarcophages de porphyre, et à 1148 l'époque où se termina le travail des mosaïques du sanctuaire et de l'apside.

[2] Du seul fait de l'accord et de l'alliance de Roger avec Anaclet, compétiteur de l'ami de saint Bernard, résulta l'irritation de ce dernier contre le nouveau roi de Sicile ; aussi mit-il autant de zèle à préparer cette croisade entre princes chrétiens, qu'il en montra plus tard à prêcher à Vezelay celle dirigée contre les infidèles. Il ne fut pas heureux dans ses provocations. Son acharnement contre Roger, qu'il traita de tyran et d'usurpateur, ne tint qu'à l'esprit de *faction,* comme l'observe l'historien *Giannone,* en disant : (l. XI, cap. 7, t. 11, p. 221) « pacificato *Ruggiero* con *Innocenzio*, finirono *l'usurpazioni* e le *tirannidi,* » et en ajoutant, « *ond'è che si leggano dell'istesso Bernardo molte lettere scritte* DAPOI a » *Ruggiero* piene di molte lodi, che dà a questo principe. » Sans doute en embrassant la cause d'Anaclet, Roger dut plutôt consulter ses propres intérêts que l'élan religieux qui domina dans le conseil des rois ; mais sur ce terrain même il était inattaquable, puisqu'à part les considérations morales plus ou moins fondées, cet anti-pape était vraiment l'élu du sacré-collége, comme le dit formellement le même historien (id. p. 222) : « *Tutto il mondo*

arts, le temps que mit Lothaire à *préparer* même la mission, qu'il fut loin de remplir, d'ange exterminateur de ce prince indocile, permit à ces magnifiques travaux d'arriver sans encombre à leur terme, avant même le grand conflit qui légitima sa couronne. On doit croire pourtant, et le diplôme de 1145 pour l'exécution des sarcophages de porphyre le prouverait seul, que plus tard, et surtout lorsque l'expédition en Grèce de 1146 eût accru de beaucoup les trésors, les ressources de tous genres et le pouvoir du roi Roger, ses premières fondations durent se ressentir de ce surcroît de moyens d'en rehausser l'éclat ; un prince fastueux au point de réclamer les honneurs qu'on rendait aux césars de Byzance [1] n'ayant

» *cattolico crede allora Anacleto, non Innocenzio esser il vero papa. Furono creati* » *amendue nell'istesso Giorno, e sè bene Innocenzio fosse stato il primo eletto, nulla-* » *dimanco Anacleto ebbe maggior numeri di voto.... i monarchi cassinesi col loro* » *Abate per tale anche lo tennero: molti vescovi e cardinali, ed i maggiori prelati* » *della chiesa, favorivano le parti d'Anacleto.* » C'était en effet vers ce parti qu'inclinait d'abord la France, comme l'avoue le même écrivain, avant le concile d'Etampes ; et le roi d'Angleterre l'eût embrassé sans les instances presque menaçantes de saint Bernard, ainsi qu'en convient l'auteur de la vie de ce saint. Si Lothaire ne l'épousa pas, ce ne fut que dans des vues d'ambition personnelle, comme celles qu'on reproche à Roger. On voit à quoi tiennent souvent, et dans des intérêts de premier ordre, les chances de succès d'une cause, la distinction du juste et de l'injuste, et l'empire du fait sur le droit.

L'opinion d'Orderic Vital sur le roi Roger, qu'il traite (l. XIII) d'oppresseur de ses peuples, également redoutable à ses *parens* et aux *étrangers*, *de spoliateur des princes* ses voisins et autres, doit tenir à la même cause. Un prince considéré comme schismatique et en lutte avec l'orthodoxie, personnifiée dans le choix de saint Bernard, ne pouvait être qu'un tyran aux yeux de certains de nos annalistes religieux. Fort heureusement pour Roger, d'autres historiens, et surtout ceux chargés de décrire son règne, se sont montrés moins aveugles sur ses vertus, sans dissimuler ses faiblesses ; et les éloges désintéressés de Pierre-le-Vénérable, que nous citerons plus loin, sanctionnent bien ces témoignages (p. 27 et 28).

[1] M. Serra di Falco cite, à propos du mot *Basileus*, jusque-là réservé aux Césars d'Orient, et qu'on voit souvent appliqué, par des courtisans sans doute, au premier roi de Sicile, auquel on donna même celui d'empereur (Amato, de *principe templo*, p. 84), diverses circonstances qui témoignent du haut prix qu'attachait ce prince à être comparé aux empereurs de Constantinople, tant dans ses titres que dans tout autre *onorificenza*. Il parle de ses efforts pour allier sa maison à celle impériale et des séductions qu'il exerça pour obtenir les distinctions impériales, sur un ambassadeur (*Bazilico Xero*) que l'empereur Emmanuel avait envoyé à Palerme pour traiter d'un mariage projeté entre un fils de Roger et une fille de Jean II. Les prétentions de ce prince étaient tellement connues de son armée même que, dans la guerre née du refus par Emmanuel de ratifier ce même traité, l'armée navale du roi de Sicile acclama son prince, sous les murs mêmes de Constantinople, du

pu qu'enchérir sur ces premiers essais de sa magnificence comme souverain.

CHAPELLE ROYALE DE PALERME. — Sa construction date incontestablement du commencement du règne du même prince, puisque, dès l'année 1132, elle fut érigée en église paroissiale par Pierre, archevêque de Palerme (*Serra di Falco*, Rag°. 2°, p. 24). L'importance des travaux, d'ornementation surtout, paraît en avoir retardé la consécration jusqu'à l'année 1140, comme l'indiquerait un titre cité par Pirri à l'appui d'un diplôme de cette année, portant : « *Titulo* » *S. Petri apostolorum principis intra nostrum regale principium,* » *quod est in urbe Panormi, ecclesiam summa devotione fabricare* » *fecimus* » (p. 74, note 6). Cette importance devait être dès lors à peu près telle qu'elle apparaît encore aujourd'hui sous l'aspect dont on puisera une idée dans la coupe que nous en donnons (pl. XXX de la 3[e] série), d'après ce que dit l'historien contemporain Hugues Foucault « de son pavage d'*un travail somptueux,* » des *marbres précieux* incrustés dans ses lambris inférieurs et de la » riche décoration des *parois supérieures* et de *la voûte*, en *mosaïques,* » présentant avec une *merveilleuse variété d'effets*, comme *peinture* » et comme *dorure*, les histoires de *l'ancien et du nouveau Testa-* » *ment* ». La combinaison architecturale de ce royal édifice participe à la fois du style constantinien par la forme de parallélogramme qu'accuse son ensemble, comme par ses nefs formées par deux rangs de colonnes corinthiennes en marbre oriental (cinq de chaque côté), et du caractère grec [1] ou Justinien, par l'espèce de quadrilatère que

nom de *Basilea*, comme pour faire nargue à l'empereur de Byzance (Nicetas — Acominat — liber II, cap. 8).

[1] Le titre cité par Pirri consacre la présence à la dédicace de cette chapelle de prêtres tant *Latins* que *Grecs*, ce qui prouve que les rois normands, tout légats apostoliques qu'ils étaient, moins absolus que leurs mandataires, s'attachèrent à marier les deux rites comme ils unirent les deux arts. A ce que nous avons déjà dit de la disposition comme de l'exécution des scènes religieuses dans la décoration mosaïque de Céfalu, selon les pratiques grecques, nous ajouterons qu'ici la figure à mi-corps du Sauveur, placée dans la conque de l'apside, bénit de la main droite, *attegiata*, à la manière des grecs. Les épigraphes inscrites comme explication des faits évangélistiques, histoire de l'ancien testament, actes des apôtres etc., sont presque *mi-partie* grecques ou latines, ce qui, joint à la grande inscription arabe de la voûte, constitue une sorte de catéchisme polyglotte à la portée des diverses nations composant alors la population sicilienne.

forme *la solea* exhaussée de cinq gradins et couverte d'une coupole semi-sphérique. On remarque dans cette dernière partie quatre colonnes corinthiennes de très beau porphyre, provenant sans doute d'un ancien temple, et qui là, mieux que partout ailleurs, entrent parfaitement en accord avec l'éclat de la décoration ornementative, consistant, indépendamment des sujets religieux, en entrelacs et méandres à mosaïque d'or, et de pierres dures, tables de porphyre, etc., etc. Le *béma*, élevé de quatre autres gradins, domine ainsi tout le temple et met en parfaite évidence l'autel placé au milieu de l'hémicycle central qui est revêtu, comme on le voit dans notre planche, d'une riche décoration en mosaïque. Le siège royal, incrusté de matières dures, qu'on voit à l'opposé du sanctuaire, est presque semblable, comme style surtout, à celui de la basilique de Monréale, et pourrait aussi ne remonter, ainsi que beaucoup de décorations complémentaires, qu'au règne de Guillaume-le-Bon, dont les grands travaux de ce genre furent empreints, comme on le verra, d'une incomparable somptuosité : mais ce qui, dans ces premières constructions du roi Roger, appartenait incontestablement à ce prince, suffit pour démontrer quelle immense carrière ouvrit à l'art européen, par la mixtion orientale, le neveu de ce Robert Guiscard qu'on a vu préluder par des saccages à ces pieuses fondations qui, multipliées et portées au plus haut degré de splendeur par ses dignes héritiers, rendront à tout jamais célèbre et vénéré le souvenir de nos Normands dans les lieux soumis par leurs armes. Ces manifestations dont Vasari, Cicognara et autres historiens de l'art ne tiennent aucun compte, sont pourtant d'autant plus remarquables qu'alors, comme on l'a vu, le domaine pontifical, si voisin de la Sicile, si pourvu de ressources puisées dans sa vaste influence, et plus intéressé que nos aventuriers normands à consolider son pouvoir par les pompes religieuses, ne participait que par reflets à ce magique rayonnement ; et que ce fut certainement à ces splendeurs *nouvelles*, trop longtemps circonscrites, comme celles de Venise, dans un foyer excentrique, faute d'alimens propagateurs dans le reste de l'Italie, indifférente alors à ces merveilles, qu'est dû le *grand réveil de l'art*. Remarquons cependant que ce peuple jaloux en revendique toute la gloire, alors qu'il n'aurait droit qu'à celle encore assez marquante d'avoir, mais un siècle plus tard, rallumé son flambeau éteint à ces

lueurs restées si éclatantes, circonstances démontrées par l'exclamation du *rénovateur* Alberti [1], et d'avoir fait jaillir de nouveau, de ses propres sources depuis longtemps taries, mais grâce au maintien de ces pratiques étrangères et à l'émulation comme aux leçons qu'il y puisa, cette célèbre rénovation, dans un sentiment plus profond du but que l'art doit se promettre.

A quoi tient-il qu'à ces époques mêmes nos arts que nous montrons prospères, ne succombassent, comme ceux d'Italie, à des déchiremens qui firent perdre à nos provinces les fruits de trente ans de repos [2], et compromirent avec le temps l'existence même de la

[1] Il suffirait de l'éloge que fait du dôme de Monréale Léon Baptiste Alberti (lib. VII, p. 97), l'un des premiers et des plus actifs promoteurs de l'impulsion imprimée au XIV[e] siècle, à la marche de l'art en Italie, pour prouver que, tout en méditant l'adoption de formules inspirées des traditions antiques, ces habiles ordonnateurs d'un système nouveau qui pût relever l'Italie de l'état d'abjection où l'avaient plongée ses discordes et ses routines, rendaient pleine justice à ces travaux intermédiaires exécutés sous une autre influence. Ces grands specimen de l'art grec, placés à si courte distance du sol enfin régénéré, en même temps qu'ils y conservèrent l'étincelle du feu sacré, purent transmettre à l'art nouveau bien des enseignemens pratiques, et donner la mesure de ce qu'on pourrait entreprendre à l'aide de ressources autrement abondantes que celles dont purent disposer les fils d'un banneret normand, installés de haute lutte sur un théâtre de dissensions et de ravages, et circonvenus de toutes parts d'ennemis menaçans, y compris même leurs douteux alliés, les papes.

[2] Les pages qu'Orderic-Vital consacre (465 à 483, liv. XIII, t. IV de la trad. de M. Guizot) à la peinture des désordres que suscita la mort de Henri I[er] dans la Normandie, que le moine historien compare à *la femme en couche restée sans cesse en proie aux douleurs de l'enfantement*, nous semblent indiquer, sans que ce fidèle anglo-normand ait touché cette corde, quel grand parti un roi français, jouissant de tout son pouvoir et surtout de ses facultés, aurait tiré de ces conflagrations, dans la position surtout où s'était placé Louis-le-Gros vis-à-vis d'Henri I[er], depuis la trame ourdie contre la France par ce dernier prince, de concert avec l'empereur Henri V. Geoffroy-le-Bel, qui, à la tête de ses Angevins, avait envahi une partie de la Normandie, s'en vit expulsé par l'accord d'une population irritée des brigandages commis par ces prétendus alliés, et se vit longtemps retenu dans ses propres domaines par une révolte de ses sujets. Roger de Toeni, déjà en butte aux soupçons de Henri I[er], guerroyait dans un intérêt de parti contre Robert, comte de Leicester, dont le comte Galeran, à la tête de la commune de Rouen, épousa la querelle; et l'absence du roi Etienne, retenu en Angleterre par le soin dominant de défendre son trône, enhardissait les séditieux et décourageait les fidèles. Le brigandage organisé répandait partout l'épouvante, et l'incendie de bourgs entiers, tels que celui d'*Ouche*, où quatre-vingts maisons furent la proie des flammes, celui de diverses églises, telles que celle de *Sainte-Marie-Madeleine de Bougi*, sur Rille, ne firent encore que préluder à de plus déplorables excès, lorsque les Robert de Bellême, les Malvoisin et autres vinrent en aide à Roger de

France ; car le temps n'était plus où une puissante intervention comme celle qu'avait pu exercer Louis-le-Gros, dans la force de sa puissance, n'aurait pas manqué d'extirper, par l'obtention de fortes garanties, les germes, dès lors menaçans, qui faillirent plus tard étouffer notre nationalité sous l'influence, toujours croissante dans plusieurs de nos plus riches provinces, de la prépondérance anglaise?

Suger eût pu sans doute aviser aux moyens de faire profiter la France des conflits soulevés pour le duché normand ; mais que pouvait ce grand ministre, ennemi par état et par goût de toute agression armée, entre le lit d'un roi mourant et les débuts d'un prince trop jeune pour pouvoir revêtir d'une sanction imposante une intervention que la litispendance entre princes français, Geoffroy, comte d'Anjou, Etienne comte de Boulogne, et Thibaut, comte de Champagne, pouvait rendre fort dangereuse. L'abbé de Saint-Denis, tout entier alors aux soins de construction et de déco-

Toeni, et lorsque l'intervention intéressée du comte Thibaut et une nouvelle irruption du comte d'Anjou, Geoffroy, aidé du duc de Poitiers, des comtes de Nevers, de Ponthieu, etc., engagèrent plus chaudement encore la lutte où succombèrent de nouveau les féroces Angevins, forcés à la retraite après treize jours de succès, sans que leur fuite, décidée par une blessure de Geoffroy, mît fin à ces combats sans but, aucune armée n'apparaissant sous l'étendard du prince qui seul eût pu rallier les partisans de l'ordre. Le territoire de Lisieux, l'évêché d'Evreux et beaucoup d'autres cantons normands conservèrent longtemps les traces de ces premiers désastres, devenus plus terribles encore après que Louis-le-Gros, rendu à la santé, mais ayant manqué l'occasion d'intervenir de haute lutte dans la pacification du duché, l'accorda, à titre de fief, en 1137, au successeur de Henri Ier, à ce comte, alors roi, Etienne, dont l'investiture amena, de la part de Geoffroy d'Anjou, toujours stipulant pour sa femme, une troisième occupation plus funeste encore que les autres.

Cette ère de dévastation devint à tous égards bien fatale à la France, s'il est vrai, comme on peut l'inférer d'un passage d'Orderic-Vital (liv. XIII), que ce ne fut que par regret de sa participation à ces désordres, et pour en expier le tort, que ce *duc de Poitiers*, que nous venons de voir soutenir par ses armes les droits du prétendant au trône d'Angleterre, Geoffroy Plantagenet, voulut favoriser la France en léguant à son roi, lors de sa mort (le 9 avril 1137), tous ses riches domaines, dans un but dont la fatalité bouleversa du tout au tout la généreuse combinaison; les états apportés en dot à Louis-le-Jeune par Eléonore de Guyenne, source intarissable de guerres, étant venus plus tard grossir le patrimoine du fils de ce Geoffroy, dont Guillaume regrettait d'avoir été le complice.

Indépendamment des désastres produits par l'action et la réaction de ces conflits dévastateurs, Orderic-Vital signale comme accidens fortuits, dans cette période, l'incendie des deux monastères rouennais de Saint-Ouen et de Saint-Amand.

ration de son grand monastère [1], ne pouvait pas prévoir d'ailleurs les graves conséquences qu'aurait pour la couronne, dont il s'était montré le gardien fidèle, l'avènement du fils de Mathilde et le grand surcroît de puissance qu'il tirerait plus tard de l'impolitique répudiation d'une princesse dont la dot n'enrichit un instant notre France que pour l'en déshériter bientôt après, au profit d'une influence rivale.

Sans s'émouvoir du bruit de ce choc des passions sur un rayon fort étendu de son territoire, le reste de la France poursuivait en repos ses fondations religieuses, et le retour triomphal à Clairvaux de saint Bernard arrivant d'Italie, escorté par ses frères qui furent à sa rencontre jusqu'à Besançon [2], fut un évènement plus remarqué sans doute que les trois invasions armées des états normands par les Angevins et les Manceaux, sous la bannière formidable de ce Geoffroy de Plantagenet, dont le portrait armé de toutes pièces et de ce temps même, que nous donnons (pl. XII de la 10e série), peut du moins donner quelque idée de l'aspect des guerriers engagés dans ces terribles luttes. Par les mêmes raisons, la constatation des largesses

[1] Tout indique que ce ne serait guère que de 1135 que l'on devrait dater les premières grandes constructions de Saint-Denis, exécutées, comme nous l'avons dit, à deux reprises, et qui donnèrent lieu à deux dédicaces, en 1140 et 1144. Il n'est pas douteux qu'une fois ce plan conçu et en cours d'exécution, Suger ne se soit occupé des moyens de compléter l'œuvre qu'il présente à juste titre comme *sienne,* puisqu'on le voit, dès le commencement des travaux, se transporter dans la forêt *pour y choisir* les belles *pièces de bois destinées à la couverture de son église.* Les soins personnels si divers, comme on l'a vu plus haut, qu'il prit et poursuivit avec une tenacité remarquable, durent évidemment absorber bien du temps. Rappelons d'ailleurs qu'à l'époque des débuts du règne de Louis-le-Jeune, les avis du sage ministre durent céder aux influences de cour, témoin la campagne de Toulouse, entreprise malgré ses représentations, dont l'inutilité le décida, de son aveu, à se vouer plus que jamais aux soins de son grand monastère. Du nouvel échec qu'il subit en luttant contre saint Bernard, au sujet de la croisade d'Orient, on pourrait conclure peut-être que l'influence *politique* de ce grand mais modeste ministre ne s'exerça bien librement que dans les cas désespérés, comme celui qui surgit à la nouvelle de la captivité de Louis VII, et lorsque, battu par les flots, le vaisseau de l'État ne dut d'échapper au naufrage qu'à l'habileté et à la fermeté d'un tel pilote.

[2] Jamais pompe triomphale ne fut à la fois plus humble et plus éclatante. Ce ne sont plus ici comme à Milan des hommages participant de la persécution; les paysans, les pâtres, dit Arnaud de Bonneval dans la vie de l'abbé de Clairvaux, accouraient sur sa route, implorant à grands cris sa bénédiction, et heureux d'un seul geste, regagnaient triomphans leurs manoirs escarpés.

du comte de Champagne Thibaut, pour agrandir le même monastère de Clairvaux devenu trop étroit, à raison du nombre toujours croissant de ses hôtes, l'emporte, dans les annales de ce temps (c. LXVII), sur le fait de l'intervention personnelle du même prince dans les débats armés pour le duché normand, sur lequel il voulut exercer du moins les droits que sa négligence à s'emparer du sceptre anglais, avait laissé prescrire. Les *Annales Bénédictines* nous signalent d'ailleurs, pour 1136 seulement, la fondation de quatre nouveaux enfans de Clairvaux (c. XCV), ceux d'*Auberive*, ceux de *Balerna* et d'*Alpense*, indépendamment de celui dit *Monasteriolum*, diocèse de Laon ; et la *Gallia Christiana* y ajoute ceux de *Domus Dei*, diocèse de Bourges (p. 573), de *Haute-Fontaine*, diocèse de Chalons (p. 521), à part ceux ressortissant à d'autres monastères générateurs, tels que *Colombe* (p. 563), *Dei Locus*, diocèse de Langres (p. 567, *des Roches*, diocèse d'Auxerre (p. 576), *Thola* (p. 651), *Longum Villare*, diocèse de Térouane (p. 605), *Mortimer*, diocèse de Rouen (p. 627), *Montpeiroux*, diocèse de Clermont (p. 625), *Niger Lacus*, diocèse de Bourges (p. 630), *Hautecombe*, près de Genève (p. 521), *Beaupré*, diocèse de Beauvais (530), *Bussayum*, diocèse de Nantes (537), *Challis*, diocèse de Senlis (541), *Bigardin*, en Belgique (534) ; et indépendamment encore d'autres fondations telles que celles de *Maison-Dieu* (1er *Voy. litt.*, p. 38), de *Bonnefont*, près de Saint-Gaudens (*ibid.*, 2e part., p. 15), de *Fossa Nova*, diocèse de Terracine, et surtout de la cathédrale de *Ferrare*, commencée en 1135, comme l'indique l'inscription que nous avons relevée [1].

Les *Annales Bénédictines* qui mentionnent en outre un monastère de *Buzei*, diocèse de Nantes (c. LXX), deux églises construites « *eleganti opere* » par Etienne, prieur d'Obazine (c. LXXII) [2], et le couvent

[1] Cette inscription qui, bien qu'ancienne, ne remonte certainement pas au XIIe siècle, porte :

» Il mile cento trenta cinque nato
» Fu questo tempio a zorzi consecrato,
» Fo Nicolao scolptore
» E glielmo i'autore. »

[2] Le mausolée de cet *Etienne*, fondateur du monastère d'*Obazine*, près de Cahors (mort vers 1160), subsistait encore vers 1708, lorsque Martenne et Durand visitèrent cette fondation (1er *Voy. litt.*, 2e par., p. 459). Ils remarquent qu'on voyait dans le pourtour du

de *Wirzbourg* (c. LXV), nous montrent, au milieu de ces innombrables fondations nouvelles, un exemple du délaissement des anciennes à ajouter à ce que nous avons dit plus haut de *Saint-Médard* de Soissons. Le si célèbre monastère de *Luxeuil*, fondation de saint Colomban, contemporaine des premiers âges de notre monarchie et qui, comme Saint-Médard, servit de prison politique à des princes, se trouvait réduit, en 1136, à un tel dénûment « *ad tam miserabilem* » *statum, ut abbas et officiales illi deessent* », que la pitié du pape Innocent II s'en émut. Il invita l'ordre de Cluny à pourvoir à ses besoins.

Bien que la rigidité cisterienne dût prévaloir dans la plupart des fondations de cette époque, on remarque pourtant qu'il en existait d'autres où l'exemple donné par Suger de l'appel aux beaux-arts pour embellir les temples de Dieu, l'emportait sur les anathêmes de l'abbé de Clairvaux. Ainsi les *Annales Bénédictines* nous montrent en 1136 (c. CX) Antoine, *abbas Senoniensis*, inhumé au milieu de son église, dans un mausolée de pierre sur lequel il avait *lui-même sculpté son image avec son bâton pastoral* : « *In quo postea ejus ima-* » *ginem cum baculo pastorali propria manu se sculpsisse* » dit Richerius (*Spicileg.*, t. III, p. 323 *et seq.*); et cette même image reproduite dans les vitraux dont cette église était ornée « *ejusdem effigies in vitreis funebris rotundæ illius ecclesiæ etiam nunc cernitur* » : de même que l'on voit les fabriques de tapisseries à sujets tissés, comme ceux de la robe à honneur du roi Roger, citée plus haut, en grand exercice dans certains monastères, notamment à Saint-Florent de Saumur, d'où provenaient déjà ces pièces d'étoffes précieuses du prix de mille sols, représentant des rois à cheval et des *lions grimpans*, comme on en voit sur le casque et le bouclier de notre portrait de Geoffroy Plantagenet. C'était un présent fait à l'église d'Auxerre par son cinquante-deuxième évêque Humbaud, mort en 1114 (l'abbé *Lebœuf*, *mém. d'Auxerre*, tom. Ier, p. 258) ; ce qui constate même une exécution en précieux tissus bien antérieure à celle de 1133, constatée ci-dessus pour les fabriques, analogues sans doute, de Palerme,

sarcophage de petites figures de religieux, sans doute dans une disposition analogue à celle appliquée, un siècle et demi plus tard, au mausolée de Jean-sans-Peur de la chartreuse de Dijon, dont nous donnons l'aspect (pl. XVII de la 2e série).

avec lesquelles celle de Saint-Florent rivalisait encore, et au-delà, par l'importance des sujets dans cette dernière année même [1].

1137-1138. — Lothaire commença enfin, en 1137, à diriger son expédition vers son but principal. Après s'être emparé de Bologne, il marcha par *Ravenne*, *Fano*, *Sinigaglia*, *Ancône*, etc., dans la direction de la Pouille, s'empara du mont *Gargan* après un siége de trois jours, puis gagnant *Troie*, *Canne* et *Barletta*, il occupa *Trani*, dont les habitans démantelèrent la roche dite de Roger. Un échec éprouvé par la flotte de ce dernier prince, dont huit vaisseaux furent submergés, le décida à tenter la voie des négociations ou plutôt de la séduction par l'or « *coll'esibizione di una gran copia d'oro* »; mais l'empereur, dit Muratori, resta *sourd à ce chant* « SORDO A QUESTO CANTO », ou plutôt aveugle à cette exhibition.

Innocent II suivait de loin le mouvement de l'armée impériale: parti de Pise, il rencontra à Viterbe le duc Henri que Lothaire avait chargé de pacifier la Toscane, où l'intervention de saint Bernard, rappelé par le pontife, sauva d'un siége la ville de Lucques, ennemie de Pise. Le pape se rendit ensuite à *Sutri*, au *Mont-Cassin*, à *Capoue*, qui se racheta par quatre mille *talens*, et reprit son prince Robert, qui fut avec Innocent rejoindre Lothaire au siége de *Bari*. La forteresse de cette ville ayant été prise et sa garnison passée au fil de l'épée, la soumission de la Pouille et de la Calabre fut d'autant plus rapide qu'une flotte pisane, de cent navires de guerre, opérait en même temps sur le littoral de ces provinces. *Salerne*, cité populeuse,

[1] Eméric-David, qui établit, d'après Martenne (*Amp. coll.*, t. V, col. 1106 et 1107), que cette fabrique *de Saint-Florent* de Saumur existait depuis 985, cite, d'après la même collection (t. VI, col. 1130), ce fait que Mathieu de Loudun, abbé de ce monastère en 1133, y fit exécuter, pour son église, une tenture complète, représentant les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, des châsses, etc. (*Discours hist.*, p. 222 et 223), fabrication qui, d'après le haut prix de certaines pièces (mille sols), participait sans doute des tissus en soie d'Orient. Que l'on remarque que cette date de 1133 est précisément celle que porte le célèbre *pallium de Nuremberg*, ou robe d'honneur du roi Roger de Sicile, et l'on se convaincra que dès ces époques reculées, nos arts français n'avaient rien à envier à ceux d'aucune autre contrée. Nous avons parlé ailleurs de la célébrité en Italie, même au XIe siècle, de nos tapisseries d'Aquitaine, offertes au roi Robert et sollicitées par l'évêque de Verceil, comme prix d'une intervention politique où il ne s'agissait de rien moins que de la couronne d'Italie.

très riche, bien fortifiée et toute dévouée à Roger, devint alors la seule possession en terre-ferme de ce prince naguère si puissant ; mais un accord amiable conclu entre l'empereur, le pape et les Salernitains, au grand déplaisir des Pisans frustrés de l'espoir du butin, enleva bientôt à Roger ce dernier point d'appui.

Bien loin de se laisser abattre par de si grands revers, Roger y puisa l'énergie qui lui valut bientôt la réparation de ses pertes. A peine Innocent et Lothaire, après avoir longtemps débattu dans Salerne des questions d'investiture pour un nouveau duc de Pouille, Rainolfe, plus redoutable au roi de Sicile que le malheureux Robert, et des intérêts sacerdotaux touchant surtout l'adhésion à la cause de l'anti-pape des moines du Mont-Cassin, avaient-ils regagné Rome, que tombant tout-à-coup à Salerne à la tête d'une imposante armée, Roger put juger de l'effet que le prestige de son nom produisait sur ses frères d'armes. Bientôt après, affranchi de l'effroi qu'aurait pu lui laisser la vengeance de Lothaire, qui mourut en retournant en Germanie après avoir licencié son armée, maître de Salerne par le concours de la population même, Roger marcha sur *Nocera*, ravagea les domaines *propres* du nouveau duc Rainolfe, puis dirigeant sa fureur sur la ville de Capoue, dont il avait à se plaindre, il la livra à un sac d'autant plus désastreux que, libres de tout frein, les Sarrasins auxiliaires du vainqueur purent impunément commettre les plus grands excès. La soumission immédiate de toute la terre de Labour décida le duc de Naples à implorer son pardon et à se ranger sous la bannière de Roger pour la suite de la campagne, qui touchait à sa fin par la prise d'Avellino et par la soumission de Bénévent, lorsque le nouveau duc de Pouille, n'espérant son salut que d'un acte de désespoir, vint, à la tête d'une armée composée d'Allemands et des populations de Troie, de Bari, de Trani et de Melfi, livrer la bataille à Roger. On allait en venir aux mains quand l'abbé de Clairvaux, missionnaire de paix, vint au nom d'Innocent proposer un accord ; mais cette intervention n'empêcha pas le choc désastreux pour Roger, qui perdit trois mille des siens, et ne dut son salut qu'à la rapidité de sa fuite.

C'est dans l'adversité que se retrempent les grands courages. Parvenu presque seul à Salerne, Roger y puisa dans l'accueil de la population l'espoir de regagner ses premiers avantages qu'il ressaisit

bientôt, à l'aide des Bénéventins auxquels il avait accordé un *gracieux* privilège, au point de s'emparer de la ville de Troie, de soumettre le comte d'Ariano et de pouvoir porter le siège devant le château de Padula. De nouveaux pourparlers tendant à cet accord qu'avait proposé saint Bernard, étaient venus suspendre cette solution par les armes, et l'habile Roger « *scaltro ch'egli era* » avait réussi, pour gagner du temps, à conduire en Sicile les cardinaux chargés de traiter du conflit entre le pape et l'anti-pape, quand la mort frappa ce dernier (le 25 janvier 1138). L'ambitieux Roger n'était pas homme à saisir ce prétexte pour conclure une paix qui l'aurait sans doute privé d'une partie de ses états, le duc Rainolfe restant en armes avec l'appui de valeureuses populations. Consulté par les parens d'Anaclet qui étaient devenus les siens, sur le parti à prendre, il provoqua l'élection d'un nouvel anti-pape (Victor III), et alors même que l'éloquence de saint Bernard eût décidé ce nouvel élu à résigner sa dignité aux pieds d'Innocent II, l'impassible Roger demeura dans sa ligne, et poursuivit son but de reconquérir ses états et de légitimer sa puissance, sans qu'il lui en coutât le moindre sacrifice, but qu'il ne tarda pas à atteindre, comme on le verra dans la période suivante.

Pendant celle-ci, qui fut si orageuse pour l'Italie, la France restée paisible perdit son roi : Louis-le-Gros ne survécut pas au lien qui se serrait alors en Aquitaine pour joindre à ses états ceux du duc de Poitiers [1]. Nos fondations monastiques de ces deux années, pendant lesquelles leur grand promoteur saint Bernard séjourna de nouveau très longtemps en Italie, se ressentent aussi de cette absence et de l'influence des préoccupations politiques. Les *Annales Bénédictines* mentionnent seulement l'abbaye *Luccezii*, diocèse de Tours

[1] Louis VII apprit la mort de son père au milieu des fêtes de son mariage que l'on célébrait à Poitiers. Suger, qui accompagnait Louis-le-Jeune, dont le cortége de cinq cents nobles, *des meilleurs du royaume*, avait pour chefs Thibaut, comte de Champagne, et Raoul, comte de Vermandois, puissans barons que nous verrons bientôt aux prises, fut donc privé de recevoir le dernier soupir de son royal condisciple. On put croire alors que la perte que faisait la France se trouvait compensée par l'apport d'*Aanor* (Éléonore), qui, selon les termes mêmes employés par Hugues de Poitiers (*Hist. du monast. de Veselay*, liv. IV), replaçait sous l'autorité *directe* de la France « *le Poitou, l'Aquitaine, la Gascogne, le pays des Basques, la Navarre jusqu'aux montagnes des Pyrénées, et jusqu'à la Croix de Charlemagne.* » Il n'en fut pas malheureusement ainsi.

(c. cliii), et le Parthénon d'Hières (près de Paris) (l. 77, c. xxi), déjà compris, je crois, dans nos nomenclatures, mais que Louis-le-Jeune enrichit de ses largesses en 1138. Les autres documens n'en révèlent également qu'un petit nombre, dont les monastères de *Jugum Dei*, diocèse de Lyon (*Gall. Chr.*, p. 573), *Mons Dei* (625), *Vallis Sanctæ Mariæ* (654), *Breuil Benoît*, diocèse d'Évreux (537), *Viteri Villa*, diocèse de Dôle (654), et l'abbaye de Saint-Marien d'Auxerre (*Mém. d'Auxerre*, t. Ier, p. 825). Nous noterons en outre que Martenne et Durand (*Deuxième Voyage littér.*, p. 189 et 190) parlant de leur visite à l'église de Saint-Laurent de Liége, citent deux riches autels, l'un, en porphyre, d'un pied sur six pouces d'épaisseur, avec les douze apôtres en ivoire et inscription de 1061; l'autre, en pierre verte, de deux pieds de long sur trois de large, avec pierres précieuses, *crucifixion* d'ivoire et les quatre évangélistes au coin, le tout portant dans une inscription la date de 1137. Le Christ, disent-ils, est attaché sur la croix par quatre clous. C'est ainsi que nous le montrons en effet dans tous les monumens de ces époques. Tels sont ceux des évangéliaires de l'abbaye d'Abdinghoff (Saxe), donné par saint Henri, et de l'abbaye d'Epternac, près de Nevers, présent de l'empereur Othon, qui y est représenté avec Theophanos comme sur l'ivoire de notre collection, où se trouvent aussi plusieurs Christ vêtus et crucifiés à quatre clous, même de la fin du XIIIe siècle.

En Germanie, l'élection, comme successeur de Lothaire, de ce Conrad qu'on a vu occuper momentanément le trône d'Italie, n'offre de mémorable que cette circonstance signalée par Muratori (*Ann.*, t. VI, p. 463), que de cette élection, faite au mépris des droits du duc de Bavière et de Saxe, Henri, gendre de Lothaire, et qui avait joué un beau rôle dans la dernière campagne d'Italie, date *l'origine* des factions Guelfe et Gibelline. Conrad appartenait par ses ancêtres au sang *Gibelin*, et Henri descendant des princes italiens de la maison d'Este, était héritier de la famille des *Guelfes*, en Germanie.

Les *Annales Bénédictines* (l. 77, c. xiv) rapportent à l'année 1138 une visite de Bernard au Paraclet, où il aurait été reçu *comme un ange de Dieu*, par son abbesse, Héloïse [1], visite dans laquelle la re-

[1] Depuis que Suger avait expulsé, sous prétexte de leur vie licencieuse, les religieuses du monastère d'Argenteuil, pour leur substituer des moines, un monastère de femmes s'était

marque faite par l'abbé de Clairvaux, de la substitution, dans l'oraison dominicale en usage dans ce monastère, du mot *supersubstantialem* (panem) au mot *quotidianum*, serait devenue la matière d'une correspondance entre saint Bernard et son rival de gloire, le grand controversiste auquel il attribuait cette variante [1].

élevé sous la direction d'Héloïse, dans le lieu même que son illustre maître avait choisi pour refuge, sans y trouver un appui contre les nouvelles persécutions que lui valurent ces enseignemens *consolateurs*. Là, tout entière aux sentimens dont son cœur ne cessa d'être un ardent foyer, l'amour de Dieu et les invocations de ses tendres souvenirs, l'amante d'Abeilard avait pour ainsi dire sanctifié sa vie. Sa double exaltation, bien désintéressée alors, sous le dernier rapport, par la position de l'époux dont elle déclarait n'avoir voulu être que la *concubine : Tua dici meretrix, quam illius imperatrix* (*Heloisæ epist.*, p. 45), lui avait captivé l'intérêt, l'amitié même des deux plus grands et plus saints personnages de cette époque. Cette visite de saint Bernard, au milieu des conflits auxquels le concile de Sens de 1140 vint seul mettre un terme, en offre un premier témoignage que confirment les lettres si touchantes écrites à l'abbesse du Paraclet par le grand abbé de Cluny, Pierre-le-Vénérable, qui vint aussi la visiter dans son monastère, où il lui envoya plus tard l'*Absolution d'Abeilard*, qu'Héloïse lui demanda pour la suspendre au tombeau de son amant. Les termes affectueux dont cet abbé se sert, même au sujet de la prébende qu'Héloïse lui demande pour *son fils Astrolabe*, prouvent qu'aucun ressentiment ne subsistait dans cet esprit élevé contre la faute commise par la nièce de Fulbert.

1 En quittant le Paraclet, où le retentissement de ses leçons vint réveiller les haines assoupies, Abeilard fut contraint de fuir au loin. Le prieuré excentrique de Saint-Gildas, en Bretagne, qu'on lui offrit, semblait le garantir de nouvelles tempêtes ; mais ici encore, comme à Saint-Denis, l'incompatibilité de goûts et des habitudes d'un esprit aussi transcendant avec la nullité, d'autant plus envieuse, des obscurs commensaux de ce nouvel asile, le contraignit à la fuite, pour éviter l'effet d'atroces machinations dirigées même contre sa vie.

Peut-être aussi, il faut en convenir, ce génie essentiellement dominateur portait-il en lui-même le germe des persécutions auxquelles il fut partout en butte, et qui justifieraient cette opinion portée sur lui par dom Martenne : « *Abeilard, homme inquiet et brouillon, qui ne pouvait vivre en paix avec personne* (1er *Voy. Littér.*, t. Ier, p. 85). Quand ses premières attaques contre ses maîtres et condisciples Anselme de Laon et Guillaume de Champaux révèlent déjà ces dispositions, on peut croire que le malheur ne fit que les accroître. Il suffirait en outre des accusations, fondées ou non, dirigées contre son orthodoxie par l'oracle du temps, et de sa complicité avouée avec son disciple Arnauld de Brescia, qui soulevait l'Italie contre l'autorité papale, pour généraliser le sentiment exprimé sur son compte dans la *Mer des Hystoires* (fo 96, vo) : « *Pierre Abalard, grant clerc » entre les autres, merveilleux esprit ; mais il fut grant hérétique et bailla de mau- » vaises doctrines.* »

Échappé aux ennuis du séjour, et si l'on veut aux attentats de ses moines de Saint-Gildas, Abeilard voulut, à l'instigation de son ardent disciple italien (*St.-Bern., epist. ad papam*, p. 182), vider le grand litige religieux corps à corps avec l'abbé de Clairvaux,

1139-1140. — Un concile d'environ mille prélats, réunis à Rome en avril 1139, venait de fulminer contre l'indomptable Roger, lorsque la mort du duc Rainolfe hâta le moment où ces éclats menaçans se convertiraient en humbles soumissions. Partis tous deux à cette nouvelle, dans des buts bien divers, Roger pour conquérir, et Innocent pour renouer un traité qui pouvait seul lui conserver quelque influence sur ces provinces, le pape et le roi de Sicile ouvrirent des négociations, bientôt suspendues par le refus de Roger de restituer Capoue au prince Robert. Une échaufourée papale leur donna d'ailleurs une triste issue pour le Saint Père, trop confiant dans l'appareil militaire dont il s'environna pour appuyer ses propositions pacifiques par des démonstrations guerrières. Innocent, informé de quelques actes hostiles de Roger, voulut réciproquer par l'assaut d'une forteresse (Galluzzo). C'était sans doute où l'attendait le roi qui, accourant à la tête de son armée, et grâce à une embuscade habilement tendue par son fils, mit l'armée pontificale en pleine déroute, et s'empara de son chef qu'il traita avec distinction; mais pour être dorées, les chaînes n'en sont pas moins lourdes. Captif de son intraitable ennemi, et privé de ses trésors et bagages devenus la proie du vainqueur, Innocent but jusqu'à la lie son calice d'amertume, en se soumettant à légitimer pour Roger le titre de roi de Sicile, dont ce prince faisait, depuis près de dix ans, un si grand et si noble usage, et en investissant son fils et du duché de Pouille et de la principauté de Capoue, principal objet du litige. Ici (en juin 1139) se reproduisirent les scènes de courtoisie déjà décrites à l'occasion de la captivité de Léon IX. Roger et ses trois fils se prosternèrent aux pieds du pontife, *lui demandèrent pardon*, et obtinrent une complète absolution en même temps que leur investiture; puis cédant au vaincu leurs rôles de triomphateurs, ils l'accompagnèrent jusqu'à Bénévent en lui rendant les plus pompeux hommages. Ainsi se termina ce long et sanglant débat qui mit toute la chrétienté en émoi; car les

qui n'accepta ce défi qu'à regret (*St. Bern.*, *epist.*, 189). La lice fut disposée à Sens, en présence d'un auditoire imposant, mais partial, dont le seul accueil paralysa toute l'énergie de l'assaillant, qui se rendit à discrétion, laissant son plus grand ennemi, le pape Innocent II, arbitre de son sort. Alors s'ouvrit enfin pour lui, dans les cloîtres de Cluny, le seul asile où ce grand homme ait pu goûter quelque repos, grâce aux soins paternels de Pierre-le-Vénérable.

terribles leçons que donna Roger à quelques *populations restées* rebelles, furent plutôt un châtiment infligé pour l'exemple qu'une conquête. Toute la gloire en appartient à ce héros normand que nous avons montré faisant marcher de front les plus graves conflits avec les somptueux travaux de ses basiliques, à ce point que, de retour à Palerme, en novembre 1139, il put y consacrer presque aussitôt sa riche chapelle *Palatine*, presque achevée alors et dans tout son éclat [1], comme le prouve le diplôme du 28 avril 1140, qui constate

[1] Selon *Romuald Salernitain*, une partie des mosaïques de cette chapelle aurait été exécutée sous Guillaume II, que nous verrons se signaler par l'exercice de cet art pratiqué à Monréale, vers 1180, de manière à occuper, dans une seule église, cent cinquante artistes, pendant trois ans consécutifs; mais M. Serra di Falco nous semble avoir bien démontré (p. 26 et 27) que les plus importantes et les plus fines, celles de la *Solea* et du *sanctuaire*, toutes semblables d'ailleurs à celles de Céfalu, appartiennent au règne de Roger, et devaient briller de tout leur effet alors que *Teophane Cerameo* prononçait, en présence de ce prince et de ses fils, dans cette chapelle royale, son homélie IV (*voir* la traduction, note 12, *del ragg. secundo*), où il décrit ce temple comme : *Esimio per novissima bellezza; charissimo per lustro, e fulgentissimo per l'oro splendidissimo, per le* PIETRE, *e fiorentissimo per le* PITTURE, etc. En réunissant ces témoignages à ceux tirés des nombreuses et admirables mosaïques de la basilique de Céfalu, élevée et décorée de *plein jet*, dès 1130, par ce même prince, on arrive à conclure, contre l'opinion, déjà combattue par des faits, du savant M. Gally-Knigt, que l'art de la mosaïque dut être cultivé sous les premiers princes normands, et même avec une abondance de ressources, qui justifierait nos hypothèses sur l'appel fait à des artistes siciliens, par les papes Callixte II et Innocent II, pour faire alors revivre à Rome cet art dont la culture, depuis longtemps négligée dans cette métropole, dut y être *reproduite*, vers la fin du IVe siècle, par des praticiens de cette même nation opérant sous l'influence byzantine. C'est du moins ce qui nous semble constaté par une lettre de Symmaque (Quintus Aurelius Avianus), adressée au sicilien *Antiochus* (lib. VIII, c. 14), dans laquelle il lui dit expressément : « *Nunc elegantia ingenii tui et* » INVENTIONIS *subtilitas pretianda est,* NOVUM QUIPPE MUSIVI GENUS, *et intentatum superioribus* REPERISTI, *quod etiam nostra ruditas ornandis cameris tentabit affigere,* » *si vel tabulis vel tegulis exemplum de te præmeditati operis sumpserimus.* » En même temps que cette citation rétrospective vient expliquer ici comment les traditions de cet art purent se conserver dans cet ancien berceau, de manière à s'y reproduire, surtout lorsque les artistes byzantins appelés au Mont-Cassin en 1066, en eurent renouvelé et professé la pratique, elle nous paraît d'une grande importance pour la question de l'origine du *culte des images*, que nous avons déjà longuement traitée dans notre tome III, et sur laquelle nous reviendrons, en décrivant nos planches de mosaïques de Ravenne et autres. Si l'on remarque en effet que ce Symmaque était fils du préfet de Rome en 364; qu'il fut lui-même, quoique défenseur de l'idolâtrie, préfet de cette ville en 384, consul en 391; qu'il survécut à Théodose et fut employé par les fils de cet empereur, Arcadius et Honorius, on ne contestera pas que ç'ait été en parfaite connaissance de cause, qu'un

sa dédicace ; mais ce qui doit surtout honorer sa mémoire, c'est son empressement, au milieu de si rudes et de si imposans travaux, à réparer les maux qu'avait causés la guerre, de manière à mériter cet éloge non suspect de la part d'un de nos plus grands hommes de ce temps, Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny : « *La Sicile, la Pouille,*
» *la Calabre, de repaires de Sarrazins, de nids de pirates, de ca-*
» *vernes de brigands, sont devenues, grâce à vous, le séjour de la paix,*
» *une demeure hospitalière et comme le royaume joyeux et pacifique*
» *d'un autre Salomon.* »

Il ne dépendit pas de quelques mécontens d'altérer ce repos si chèrement acquis à l'Italie méridionale, et qui fut pour les Romains même un grand sujet d'allégresse ; mais Innocent sut résister aux influences de l'intrigue et maintenir sa foi papale. D'autres garanties de durée de cet état de paix résultaient en même temps de la guerre que le gibelin Conrad eut à soutenir en 1139 contre son compétiteur guelfe, Henri, duc de Saxe et de Bavière, mort au milieu de ce

pareil personnage ait parlé de la mosaïque comme d'*un genre nouveau*, ou du moins redevenu tel pour l'Occident, depuis l'entier oubli des traditions de l'art ancien qui nous montre des traces de cette culture dans des tombeaux vraiment *antiques*. Or, partant de cette considération qui reporterait, ainsi que nous l'avons dit, à une époque bien postérieure à Constantin, à celle même où Symmaque était préfet de Rome, la décoration des Catacombes, surtout des voûtes figurées des colombaires, bons pasteurs, etc., n'est-il pas naturel d'admettre que Placidie, la sœur des deux empereurs qui s'attachèrent Symmaque, effrayée du vide qu'avait opérée pour les peuples d'Occident la destruction, poursuivie par ces princes, des statues et images qui constituaient du moins pour le culte un aliment saisissable, aura voulu le combler, en substituant à ces simulacres des configurations chrétiennes auxquelles l'exercice du *nouveau genre* pratiqué en Sicile, comme en Orient, devait donner un notable prestige propre à faire oublier les froides ornementations de la plastique? Cette opinion que nous a suggérée la vue des premières figurations chrétiennes de Ravenne (celles de Sainte-Agathe et celles exécutées par ordre du *Grec Pierre Chrysologue*, confesseur de cette princesse, dans la chapelle domestique du palais archiépiscopal), et qu'est venue ensuite confirmer la comparaison de ces mosaïques avec celles de Rome qui nous ont paru, *toutes* sans exception, postérieures à celle que Placidie *ajouta* à l'arc de la basilique constantinienne de Saint-Paul hors les murs, est sans doute un peu aventureuse ; elle a surtout le grand inconvénient de miner par la base de pompeux échafaudages fort ingénieusement construits sur cette donnée : « *Que la décoration des Catacombes fut contemporaine des* » *persécutions.* » Aussi ne l'avons-nous émise qu'après avoir provoqué à Rome même, et en présence des monumens, quelques discussions sur ce point. Soit indifférence ou dédain pour une pareille ouverture, notre appel ne fut pas compris, ou, du moins, resta sans réponse. On ne doit donc pas s'étonner si nous le reproduisons, même incidemment, ici, sauf à nous accuser très franchement plus tard de notre erreur, si l'on nous la démontre.

débat, qui continua avec son frère des luttes acharnées. *L'intérêt* mit aux prises, pendant la même époque, les Gênois, les Lucquois et les Pisans, ces auxiliaires de la cause papale, tandis que se poursuivaient en Lombardie ces déchaînemens sans but de cités contre cités, et que les villes de Toscane, tranquilles du moins sous Mathilde, étaient en proie aux plus grands maux [1]; triste condition pour le maintien des pratiques d'art dont le siennois *Dellavalle* et le florentin *Vasari* prétendent que ces provinces conservèrent toujours le dépôt, bien autrement constaté, comme on l'a vu, dans les grands travaux

[1] Les lettres écrites à Roger, roi de Sicile, par le grand abbé de Cluny, non seulement à l'occasion du monastère de son ordre existant en Sicile, mais sur divers sujets, prouveraient seules ce que nous avons présenté comme incontestable, les rapports qui ne cessèrent d'exister entre la Sicile et la France, où les éminentes qualités, de même sans doute que les magnificences d'art de Roger, étaient bien connues et hautement appréciées des hommes les plus religieux et le plus haut placés, mais que n'aveuglaient pas le ressentiment personnel dont saint Bernard se montra trop longtemps animé contre ce prince.

Par une de ses lettres, dont il charge *Gaufridus, notre fils*, qui lui avait apporté une missive de ce prince, Pierre-le-Vénérable le félicite « du repos qu'il fait régner dans ses » Etats, que toute la population, les voyageurs, et jusqu'aux marchands chargés d'argent » peuvent parcourir sans crainte des voleurs, repos conservé par un seul bon prince. » Ailleurs il lui dit : « Dieu vous a distingué entre tous les rois et princes de l'univers par » une suite de magnificence de gloire ; » en ajoutant : « Bien des hommes peuvent par» tager le titre royal, mais aucun ne vous est égal en bravoure, prudence et probité. » Il est à remarquer d'ailleurs que ce grand abbé n'attendit pas comme celui de Clairvaux, pour rendre justice à Roger, que les différends nés du schisme furent entièrement apaisés, car il lui offre son active intervention (voir les *Lettres* données par M. Lorrain dans son bel ouvrage sur Cluny, pages 394 à 398).

Dans une autre de ces lettres, Pierre-le-Vénérable, qui fit à cette époque un nouveau voyage à Rome, peint sous de bien tristes couleurs ce dont il fut témoin dans ces provinces, en disant : que dans les divers lieux « *miserabilis et infelicis Tusciæ nunc res* » *divinæ atque humanæ confunduntur. Urbes, castra, burgi, villæ, stratæ publicæ, et* » *ipsæ Deo consecratæ ecclesiæ*, ajoute-t-il, *homicidis, sacrilegis, raptoribus exponun*» *tur, etc.* (*Petrus Cluniaceus*, l. v, epist. 34). Partant de ces calamités qu'il compare aux prospérités dont jouissaient alors même les états de Roger, à peine remis des secousses dont nous avons esquissé le tableau, l'abbé de Cluny qui, en rapport d'intimité avec le pape qu'il quittait, devait sentir toute la portée d'une combinaison politique qui eût circonvenu de toutes parts le domaine du Saint-Siége, invite néanmoins le roi de Sicile à « *réunir à son* » *heureux empire la malheureuse et pauvre Toscane, et les provinces adjacentes, et à* » *incorporer leurs intérêts perdus dans ceux de son paisible royaume.* » Quel hommage plus flatteur pouvait être rendu à la sagesse de ce roi, et qui pouvait mieux prouver à la fois le triste contraste qu'offrait alors avec son royaume le reste de l'Italie, et la très haute idée que l'on avait en France des mérites divers de ce grand souverain?

de Sicile, et plus complètement encore dans les magnificences de Suger.

On ne trouve pour cette période, en fait de fondations, dans les *Annales Bénédictines*, que la mention de la première dédicace de la nouvelle église de Saint-Denis (c. LXXVI), pour laquelle nous renvoyons à celle suivante de 1144, et la construction du monastère de Claimarez, *Claromarisci*, fondé en Belgique, sous l'influence de saint Bernard (c. LXXIX), ce qui placerait pour cette époque la France au dessous de Rome même, où le pape Innocent reconstruisit l'église de *Santa-Maria in Trastevere* [1], et même de l'Espagne, où s'éleva également en 1139 la cathédrale de Lugo, suivant traité cité plus haut avec l'architecte *Raimundus*; mais la *Gallia christiana* vient nous doter heureusement de quelques autres monastères, tels que l'Arriveur « *Ripatorium* », diocèse de Troyes (p. 643), *Barbery*, diocèse de Bayeux (p. 529), *Chercamp*, diocèse d'Amiens (541), monumens auxquels il convient d'ajouter notre cathédrale de *Verdun*, qui fut terminée en 1140, sous la direction de *l'architecte* Garin (*Spicilège*, t. XII, p. 326) [2]. Martenne et Durand citent en outre, comme étant

[1] C'est dans les travaux de cette reconstruction que fut exécutée la mosaïque encore subsistante de l'apside, donnée par d'Agincourt (pl. XXIII, n° 6).

Ce que nous avons surtout remarqué dans cette mosaïque, dont les figures ont le sentiment et l'expression qui, selon M. Gally Knigt, ne se rencontrent jamais dans les travaux italiens du XIe siècle, c'est la *richesse* remarquable des costumes; d'où l'on pourrait induire que le pape Innocent, alors en bonne harmonie avec Roger, en aurait obtenu, pour cette œuvre, quelques habiles mosaïcistes, de même que nous avons supposé que Callixte II avait eu également recours à ses bons alliés, les Normands, pour ses travaux analogues du Latran. Il est à croire que, dans la reconstruction de S. Maria in Trastevere, opérée peut-être pour éteindre le souvenir d'Anaclet, qui portait le titre de cardinal de cette église, on aura conservé les principaux matériaux décoratifs, car les colonnes actuelles, en riche matière, et surtout leurs chapiteaux, en partie païens par les figurations, où l'on trouve les images d'*Isis*, de *Serapis*, d'*Harpocrate*, etc., proviennent évidemment d'une construction primitive, contemporaine de la destruction d'anciens temples. S. Maria in Trastevere, dont on fait remonter la construction au pontificat de Calixte Ier (vers 222), passe en effet, non seulement pour la première église élevée en l'honneur de Marie, mais pour le premier temple où le culte chrétien ait été publiquement exercé à Rome; et la variété du modèle des vingt-quatre colonnes de granit, rose ou gris, qui divisent ses trois nefs, forme, comme à Saint-Paul, un témoignage de cette provenance. Les travaux d'Innocent II se trouvent constatés par cette inscription placée dans la tribune : « *Innocentius hanc renovavit papa secundus.* »

[2] Voici un *architecte* français qui surgit, même avant Guillaume de Sens, en même

de 1140, la fondation de l'abbaye d'Hardenhausen par Bernard, évêque de Paderborn, qui fonda aussi l'église des Bénédictins de Gerden (*Deuxième Voyage littér.*, p. 251).

On trouve aussi dans Cicognara (*Stor. della scolt.*, lib. 2, p. 54) des détails curieux sur une mosaïque avec inscription de 1140, exécutée par un nommé Uberto dans la cathédrale de Trévise.

Dans cette dernière année qui fut, comme nous venons de le dire, celle de la dédicace de l'église palatine de Palerme, le roi Roger donna aux frères de *Monte Vergine*, dont le monastère voisin de Naples avait été fondé par Guillaume de Verceil, sous la règle de saint Benoît, l'église de *Santa-Maria-di-Buffiana*, pour le salut de l'âme de son père, de sa mère et de sa femme *Albiria* (*Giannone*, lib. x, cap. xii, p. 131).

C'est pendant cette période que se préparèrent les nouvelles destinées qui soumirent l'Angleterre au sceptre d'Henri II. Geoffroy Plantagenet, qui avait conclu avec le roi Étienne une trève de deux ans, ne l'avait pas laissé expirer sans renouveler ses tentatives sur le duché normand, toujours en proie à des déchiremens, et dont Geoffroy ne devint maître qu'en 1144. Souvent assisté, même dans ses expéditions actives, de sa femme Mathilde, de qui lui venaient tous ses droits, il sut mettre à profit l'énergie de cette héroïne pour tenter une plus belle conquête : « *Dans l'automne de* 1139, dit Orderic-Vital » (l. xiii, t. IV, p. 722), *Mathilde, comtesse des Angevins, passa*

temps que celui de la cathédrale de Lugo, mais après ceux cités plus haut pour des édifices allemands. L'école hiératique régnait encore cependant sur divers points, et notamment dans les constructions de Saint-Pierre-sur-Dive, comme dans celles de Saint-Denis, dont le défaut de solidité pourrait cependant être attribué aux connaissances peut-être trop superficielles de Suger dans cet art. Quant à la cathédrale à *double collatéral* de Verdun, sa solidité la mettait à l'abri de pareilles chances ; on ne lui reprochait qu'un défaut d'élévation, ce qui l'assombrissait outre mesure. Ce que disent les bénédictins Martenne et Durand (Ier *Voy. litt.*, 2e par., p. 94) que l'*ancien chœur à l'occident* était *élevé de 9 à 10 pieds*, que l'autel, *pavé en mosaïque*, était tourné vers l'orient, que le *prêtre, en disant la messe, voyait le peuple qui* était dans la nef, et que la chaire d'où l'évêque parlait au peuple était placée *derrière l'autel*, rappelle à beaucoup d'égards les dispositions des basiliques que l'on construisait alors en Sicile, et confirmerait les remarques de M. le duc Serra di Falco, sur la provenance sicilienne du nouveau système de construction religieuse qui tendit, par l'élévation de la Solea et du Béma, et par l'amalgame des formules grecques et latines, à confondre les traditions justiniennes avec les anciens erremens d'abord adoptés pour les basiliques romaines.

» *en Angleterre avec Robert de Caen, son frère, Guy de Sablé et plu-*
» *sieurs autres. Arundel s'étant rendu, elle marcha en* PAIX AVEC LA
« PERMISSION DU ROI *vers les places de son parti.* » Ici, l'historien, dans sa haine natale contre les Angevins, s'étonne, à bon droit, de la *grande simplicité* ou de la *foiblesse* du monarque, qui *négligea ainsi son salut et la sûreté du royaume*, et le blâme de n'avoir pas *comme ses pères, frappé les pervers avec le glaive de la justice.* » Suivent les détails des circonstances qui amenèrent la bataille de *Lincoln* (an 1141), dans laquelle le roi Etienne, à la tête de ses *soudoyers brabançons*, après avoir fait des prodiges de valeur personnelle, fut obligé de céder au nombre. *Présenté comme captif* à la comtesse Mathilde, *il fut conduit en prison, gémissant et malheureux, dans l'importante place de Bristol*; mais le même historien dont ce récit était, pour ainsi dire, le chant du cygne, puisque son ouvrage se termina avec l'année 1141, ne lisait pas dans l'avenir, en nous montrant Étienne *précipité du trône*, où nous le verrons replacé pour ne le quitter qu'à sa mort.

1141-1142. — Le contraste que nous signalons plus haut, de l'anarchie régnant dans l'Italie centrale avec la prospérité même de la Pouille et de la Calabre, devint bien plus sensible dans cette année où tous les témoignages historiques nous montrent aux prises Lucques et Pise, Vérone et Padoue, Milan et Côme, Bologne et Modène [1], et le pape Innocent réduit à faire le siège de Tivoli pour soumettre sa population rebelle. Lorsqu'on voit le grand roi de Sicile, contre qui tant de passions internes même s'étaient soulevées naguère, parvenir aussi promptement à cicatriser les plaies de la guerre, et à faire régner partout la concorde et la justice [2], comme aussi les

[1] « *Lucenses adversus Pisanos in Tuscia, in Longobardia Patavini adversus Vero-* » *nenses, Mediolanenses implacabili odio comenses perdere conabantur* » (*Baronius, An. ecc. ad ann.* 1141). La guerre acharnée que se livrèrent la même année les habitans de Vérone et de Padoue, est décrite dans la chronique d'Otton de Frisingue. L'année suivante (1143), la lutte s'engagea entre la ville de Venise et celle de Padoue, dont trois cents nobles furent faits prisonniers dans une bataille. Toute l'Italie, du centre à la circonférence, n'était donc qu'un foyer de troubles. Les provinces soumises à Roger prospéraient seules sous son sceptre tutélaire.

[2] Voici le témoignage que rend à ce prince, sous cette même année, l'historien *Romuald* de Salerne : *Rex autem Rogerius in regno suo perfecto pacis*

beaux-arts fécondés par ces influences, comment douter que les états de ce prince n'aient été dans ces temps, pour la belle Italie, le seul refuge de cette dernière culture qui ne fleurit qu'avec la paix ? Comment admettre que l'entière subversion des autres provinces d'Italie n'y ait pas desséché jusqu'aux germes de ce qui pouvait, à la rigueur, y subsister de ces semences ? Pour l'Angleterre aussi le repos avait fuï ; la victoire de Lincoln et l'entrée triomphante de Mathilde à Winchester et à Londres, loin d'avoir résolu la question de l'occupation du trône, décidèrent les barons anglais et normands réunis à Mortagne à l'offrir à Thibaut qui vint, par son refus, plonger ce beau royaume dans de nouvelles perplexités.

Dans la France, au contraire, tout tendait aux plus glorieuses fins, quand l'horizon s'obscurcit tout à coup, sans que le moindre nuage ait pu faire pressentir une tempête. Un roi, jeune, vaillant et pieux, substitué aux droits, aux vertus de son père ; un ministre éprouvé par un long et sage exercice ; un royaume enrichi d'apports inattendus, jouissant en repos, au milieu de l'embrâsement général, de tous ces bienfaits cimentés par l'autorité religieuse qu'exerçait, d'un commun accord, ce grand abbé que l'Allemagne et l'Italie avaient envié à la France ; rien ne put conjurer des destinées contraires. Pourquoi faut-il qu'on doive en accuser surtout cet *Atlas* religieux, que son zèle exalté pour les intérêts du Saint-Siège fit plier sous son fardeau, et dirigea dans de funestes voies, comme va le prouver sa participation à de premiers troubles, suivis de plus grands maux dus encore à son influence.

Une première atteinte fut portée à ce bonheur, fruit de la sagesse de Louis-le-Gros, quand la voix de son ministre d'affection fut méconnue dans les conseils du jeune roi qui, n'écoutant que son ardeur et les incitations de quelques conseillers, entreprit contre le comte de Toulouse (Alphonse Jourdain) une campagne sans succès ; ses principaux barons, et Thibaut le premier, ayant refusé leur concours. Survint ensuite le débat religieux né du refus de Louis VII d'admettre à l'archevêché de Bourges Pierre-de-la-Châtre, protégé du pape Innocent II ; ce pontife, sans se rappeler sa dette envers la

tranquillitate potitus ; pro conservanda pace camerarios et justiciarios per totam terram instituit ; malas consuetudines de medio abstulit (*In Chron. Rer. Ital.*, t. VII).

France, ayant mis en interdit tous les lieux que le fils de son protecteur Louis-le-Gros pourrait souiller par sa présence, assimilant ainsi l'exercice d'un droit royal au scandale donné par Philippe I[er], dans son hymen avec Bertrade. Ce fut le signal d'un conflit où le comte Thibaut, qui prit parti pour le pape, atteint dans son honneur par la rupture du mariage de sa sœur avec Raoul de Vermandois, s'en prit au roi qui l'avait conseillé, et provoqua, d'accord avec saint Bernard, de nouvelles foudres qui mirent ses provinces en feu [1], et suscitèrent cette déplorable catastrophe inscrite en caractères de sang dans nos annales sous le nom d'*incendie de Vitri* [2].

Ainsi peut se flétrir la floraison la plus vivace au souffle du moindre aquilon; ainsi pâlit dès son début la prospérité de ce règne, lorsque tout semblait présager qu'enfin, libre de toutes craintes par la compression des barons oppresseurs, par les concessions du pouvoir à certains vœux d'indépendance, par le retour à la couronne de ses plus beaux fleurons, et par l'état d'épuisement et de compétition de toutes puissances rivales, la France allait enfin prendre le haut rang qu'elle occupa sous Charlemagne. Mais loin de là, ces sinistres préludes ne furent que les avant-coureurs d'autres calamités plus terribles encore.

1 Au lieu de se soumettre humblement à l'anathème du pape, étendu aux trois évêques qui avaient prononcé le divorce de la sœur de Thibaut, Louis VII, de concert avec Raoul, qui avait aidé son père à purger les tanières de Thomas de Marle, voulut tirer vengeance des suggestions du comte de Chartres et de Champagne, auquel il avait déjà à reprocher son refus de concours dans l'expédition sur Toulouse. La Beauce et la Champagne, envahies par leurs troupes, furent traitées en provinces ennemies, et expièrent par de cruels ravages un tort auquel elles étaient étrangères.

2 Un affreux évènement vint mettre un terme à ces calamités. Les troupes du roi avaient pénétré de vive-force dans la ville de Vitri-en-Perthois, dépendant des domaines de Thibaut. Dans la crainte des excès qui suivent toujours un assaut, ses habitans de tous sexes et de tous âges cherchèrent un refuge dans l'église, à laquelle les assiégeans mirent le feu: « *Et mille trecentæ animæ diversi sexus et ætatis sunt igne consumptæ.* » Cet horrible auto-da-fé, dont le roi fut témoin, sans qu'il lui fût possible, sans doute, d'en secourir les victimes, porta l'épouvante et le remords dans son âme, et amena, par l'intervention de saint Bernard et de Pierre-le-Vénérable, une sorte de transaction, restée cependant incomplète, le pape s'étant obstiné à exclure du pardon Raoul, dont Louis VII n'abandonna pas la cause: nouveau brandon que vinrent éteindre la mort d'Innocent II et l'indulgence de son successeur Célestin. Le nom de *Vitri-le-Brulé* est resté au théâtre de cette scène.

Ces événemens durent réagir sur nos fondations de ce temps, qui se bornent, d'après les *Annales Bénédictines*, à la construction de la nouvelle basilique de *Sainte-Colombe* (l. 77, c. CXI), et du monastère de *Moroliense*, près de Corbie-Vieille (c. CXLV); et à quelques dédicaces, telles que celles du monastère de Sainte-Fare (Faremoutier) en Brie [1], et de celui Ufnoviæ (c. CXXIII). La *Gallia Christiana* y ajoute les monastères de *Reggio Vallis*, diocèse de Tulle (p. 640); de *Bellus Locus*, diocèse de Rhodez (p. 531); de *Bonus-Locus*, diocèse de Bordeaux (p. 536), et d'*Alta-Christa*, diocèse de Lausanne (p. 521).

C'est en 1142 que s'éteignit l'existence agitée, mais devenue enfin paisible, du malheureux Abeilard, qui, retiré à Cluny depuis sa dernière condamnation, y menait, au témoignage de Pierre-le-Vénérable, une vie religieuse, exemplaire même, comme *modèle de résignation*. Il finit ses jours au prieuré de Saint-Marcel-les-Châlons, où l'abbé de Cluny lui fit élever un mausolée que les bénédictins Martenne et Durand virent encore en 1708 [2], bien que très peu de

[1] Nous avons pu voir encore les grandes constructions de ce monastère, situé à une courte distance de la petite ville (Coulommiers), où nous avons passé notre jeune âge. L'ancienne église avait été incendiée; elle fut reconstruite et dédiée en 1141, en présence des évêques de Paris, de Meaux et de Troyes. Les trésors religieux de ce monastère de femmes sont constatés par cette mention : « *In eodem loco, tam de dominicæ passionis insignibus,* » *quam etiam pretiosissimis multorum sanctorum pignoribus inæstimabilis conser-* » *vatur thesaurus...* » (l. 77, c. CXI). Et cette splendeur fut de longue durée, grâce au rang élevé d'où sortaient en général les abbesses de ce monastère. Nous en conservons un précieux témoignage dans deux tableaux de notre collection, dont le cadre contient seize émaux à sujets (d'environ 6 pouces sur 8) de l'époque de Louis XIII. Nous les tenons du dernier sacristain.

[2] « On voit dans le collatéral, dit Martenne (1er *Voy. litt.*, 1re part., p. 225, 226), le sé- » pulcre d'Abeilard où il est représenté avec son habit monacal. Il était autrefois dans la » chapelle de l'infirmerie où Abeilard avait été enterré avant qu'il fût transporté au Para- » clet. A la destruction de cette chapelle, il fut transporté dans l'église. » Il est à regretter que ces bénédictins, étrangers qu'ils étaient à l'étude architectonique, n'aient pas même indiqué le caractère général de ce mausolée, dont la *restitution*, telle que nous la devons aux soins d'Alexandre Le Noir, ne nous paraît rien moins qu'authentique, malgré l'assurance que nous donne ce zélé *conservateur* (*Musée des Mon. fr.*, t. Ier, p. 222), que le tombeau proprement dit qu'il fit placer à son musée et qui fut reporté au cimetière de l'Est, provenait de Saint-Marcel, et avait été conservé par un médecin de Châlons (M. Boisset). Alors même que l'arcature ogivale du soubassement ne suffirait pas, par son caractère tranché, pour assigner au cénotaphe une époque bien postérieure à 1141

temps après la mort de ce grand homme, son corps eût été transféré au Paraclet, d'après le vœu qu'il avait exprimé (ép. 24), pour renouer, au moins dans l'éternel refuge, le nœud que la vengeance de Fulbert avait humainement brisé[1].

nous trouverions dans un monument analogue, de date presque contemporaine, mais un peu moins récente, donné par le même descripteur, un témoignage victorieux à lui opposer. Le mausolée qu'il donne (t. II, pl. LVIII, n° 521 bis), et qu'il décrit (p. 12), d'Hugues, abbé de Cluny, mort en 1109, est de syle roman et formé d'arcades à plein cintre soutenues par des colonnes torses avec frises en feuillages et figures en demi-relief. Or, malgré notre *sentiment* sur la culture, plus précoce qu'on ne le croit généralement, de l'ogive, dans quelques provinces de la France, il serait difficile d'admettre qu'un intervalle d'environ trente années eût suffi pour opérer cette entière transformation de style d'un des mausolées exécutés par des abbés du même monastère, sans que d'ailleurs aucuns liens, tels que le mausolée de Gélase II, mort à Cluny en 1119, ne paraissent avoir servi de transition à ce passage du roman au gothique.

Tout porterait donc à faire croire, ou que M. le docteur Boisset s'était abusé, comme il n'arrive que trop souvent, en croyant posséder le vrai sépulcre d'Abeilard, ou que ce tombeau aurait changé de forme lors de sa translation de la chapelle de l'infirmerie dans le *collatéral de l'église* où les bénédictins le virent. Abusé à son tour par le témoignage du donateur, qu'il ne prit pas le soin de scruter, Alexandre Le Noir crut devoir compléter dans le même style le *mausolée des deux amans*, en recouvrant la tombe dite d'*Abeilard* de cette jolie chapelle à jour, composée avec des fragmens du XIII[e] siècle provenant de Saint-Denis, selon ce que dit expresément Alexandre Le Noir (t. I[er], p. 223).

Un de nos plus zélés et de nos plus habiles fureteurs en matière archéologique, M. Ferdinand de Guillermy, correspondant de notre comité des arts et monumens, a cru remarquer qu'une des figures du mausolée, transporté au cimetière de l'Est, était celle d'un fils de saint Louis provenant, comme les fragmens de la chapelle *composée* par Alexandre Le Noir, ou de Saint-Denis ou de Royaumont. On s'occupe d'éclaircir cette attribution.

1 Dès le moment où *Héloïse* reçut le corps de son époux, avec l'absolution de Pierre-le-Vénérable, qu'elle appendit à son tombeau, elle dut faire ses dispositions pour n'en plus être séparée, puisque les deux corps, qui furent trouvés en 1792 dans une crypte du Paraclet, reposaient côte à côte dans un seul cercueil de plomb, divisé par un cloisonnage. Tels étaient, selon les idées du temps même, les vœux des deux époux pour cet hymenée d'outre-tombe, que les chroniques nous affirment qu'à l'arrivée d'Heloïse (en 1163), les bras de son amant, mort en 1142, s'élevèrent pour la recevoir « *elevatis brachiis illam* » *recepisse.* » La supposition d'une telle exaltation devenait naturelle lorsqu'on lisait dans les lettres de cette abbesse, veuve du vivant de son mari : « *Vœux, monastère je n'ai* » *point perdu l'humanité sous vos impitoyables règles, vous ne m'avez pas fait marbre* » *en changeant mon habit*, etc. (voir pour les détails de sa remise faite à Alexandre Le Noir, administrateur du Musée des monumens français, par l'administration municipale de Nogent-sur-Seine, le 3 floréal an VIII, des corps d'Héloïse et d'Abeilard, *le Musée des monumens français* (tome I[er], p. 220, et tome VIII, p. 170 et 171).

1143-1144. La mort d'Innocent II, en 1143, fit cesser les causes de troubles existant encore, pour la France, dans l'obstination de ce pontife à ne ratifier qu'à demi l'accord négocié par les abbés de Cluny et de Clairvaux [1]; son successeur, Célestin II, quoiqu'étranger aux liens de gratitude personnelle qui auraient dû retenir ce pape, s'étant prêté de bonne grâce à dissiper tous ces nuages; mais tandis qu'il s'était montré si rigoureux envers la France, Innocent, par ses concessions aux rebelles de Tivoli, qu'il ne voulut châtier qu'en père, avait soulevé dans sa capitale une irritation funeste au pouvoir pontifical. La population de Rome, exaltée par sa haine contre Tybur, dont elle eût voulu voir les murs démantelés et ses habitans dispersés, se portait en foule au Capitole, comme aux temps de glorieuse mémoire : là, retrempée dans ses souvenirs juvéniles, invoquant une indépendance, fruit des leçons d'Arnaud de Brescia, elle rétablit le *sénat*, qui, pour faire acte de pouvoir, commença par déclarer la guerre. On attribue à ces perplexités la mort d'Innocent II [2], dont le successeur, si débonnaire envers la France, cédant

[1] Il est vrai que saint Bernard, dans sa lettre au pape, avait, pour ainsi dire, libellé lui-même cette clause restrictive indigne de tels négociateurs, en lui parlant « *du droit qu'il » conservait de renouveler sa sentence et de l'opportunité d'user de détour pour com- » battre la ruse*; » principes trop souvent admis dans les contrats diplomatiques, mais qu'on ne se serait pas attendu à voir hautement professés par une bouche aussi pure et par un homme aussi exempt d'ambition personnelle.

[2] Muratori, après un pompeux éloge des hautes vertus et des services rendus à l'Église par Innocent, ajoute : « *Furono ancora varie chiese da lui fabbricate* o *risarcite. » Rimise fra l'altre cose il tetto della basilica lateranense, che era caduto, con aver- » gli il* RE RUGGIERI *somministrate le grandiose occorante travi.* » Quoique cette dernière circonstance n'implique pas un concours d'art, puisqu'il ne peut s'agir ici que de ces longues pièces de charpente nécessaires pour la confection des sofites des basiliques, que Rome, dans la pénurie forestière de son territoire, était réduite à tirer de l'étranger, on pourrait peut-être trouver, dans cette participation du roi Roger aux travaux d'Innocent, un témoignage à l'appui de notre remarque sur le caractère *greco-sicilien* de la mosaïque de l'apside de *Santa-Maria-Trastevere*, et en conclure, comme nous l'avons fait, en remontant aux premiers travaux de ce genre dont Callixte II a fait revivre l'éclat à Rome, à son retour de Pouille, que ce fut aux emprunts faits aux princes normands que la métropole du monde chrétien, si longtemps vouée aux ténèbres, dut le retour de ces pratiques d'art qui, propagées dans l'Italie centrale, y constituèrent l'art antérieur à Giotto, et préparèrent la nouvelle floraison dont ses historiens méconnaissent les sources.

Muratori ajoute qu'Innocent II « *ebbe sepoltura in essa chiese* (lateranense) *in un » avello di perfido.* » On nous y a, en effet, montré le tombeau de ce pape.

sans doute à l'omnipotence de ces Romains régénérés, refusa de confirmer le pacte fait avec Roger, refus dont son court pontificat (de cinq mois et demi) ne lui laissa pas le loisir d'apprécier les conséquences [1].

On date de la même année, sans bien en expliquer la cause, une excursion de Roger au Mont-Cassin, qui n'aurait que trop rappelé l'invasion de Robert-Guiscard, puisque notre roi de Sicile en aurait enlevé le trésor, en n'y laissant, en fait d'objets de prix, que la croix de l'autel majeur, le ciborium, et trois tables d'autel. Si l'on se reporte aux précédentes spoliations, et notamment à celle de 1127, qui entraîna la déposition de l'abbé Nicolas, le trésor de Palerme ne dut pas beaucoup s'enrichir de cette violence, commise sans doute en représaille des dispositions devenues hostiles de la cour de Rome.

Luce II, qui succéda à Célestin, se montra disposé, d'accord avec Roger, à resserrer les nœuds qu'on avait voulu rompre; mais les cardinaux, animés de l'esprit du nouveau sénat, empêchèrent l'heureuse issue de l'entrevue de Ceperano, que Roger quitta furieux pour s'en retourner en Sicile, laissant à son fils, duc de Pouille, le soin de châtier ces Romains intraitables en ravageant la terre de Labour. Cependant ce sénat, qui venait de se donner pour chef ou *patrice* le frère d'Anaclet, poursuivait son opposition aux prétentions papales, par une résistance qui coûta bientôt également (en 1145) la vie au nouveau pontife. Lapidé par le peuple dans l'expédition qu'il dirigea lui-même contre le capitole, Luce II survécut peu à cette héroïque tentative [2].

[1] Dans ce court intervalle, Célestin II fit exécuter un *paliotto* en argent ciselé qu'il donna, comme devant d'autel, à la cathédrale de *Castello*, en Ombrie (d'Agincourt, *Sculpt.*, t. III, pl. XXI, p. 31).

[2] On dut à ce pape la reconstruction et l'embellissement de la basilique de Sainte-Croix-de-Jérusalem, dont il avait été le titulaire comme cardinal. Cette église, l'ancienne basilique de Sessorienne, prit son nouveau nom d'un énorme fragment de la vraie croix, donné par sainte Hélène, qu'on y conserve comme relique, ce qui ajoute encore à notre inventaire de ces fragmens (Ciampini, *de sacris ædificiis*, t. Ier, p. 119 et 120).

Ainsi reprenait peu à peu, même sous le pontificat le plus court et le plus orageux, l'exercice des magnificences papales, grâce aux exemples donnés par le roi de Sicile, et peut-être au concours des artistes formés par ses soins.

D'après les historiens de Sicile, et même selon Othon de Frisingue, ce serait Luce II,

L'exemple de pareils désordres ne put qu'accroître encore la subversion de l'Italie entière, que tous les historiens, nationaux et étrangers, et notamment *Othon de Frisingue* (*in Chr.*, lib. 7, cap. 29), s'accordent à montrer en proie aux plus violentes discordes et aux plus sanglans conflits de cités à cités, unies entre elles par ce système de ligues offensives et défensives qui, de la Lombardie, avait gagné la Toscane et jusqu'aux Marches d'Ancône et de Trévise [1]; terribles conflagrations dans lesquelles les villes telles que *Sienne* et *Florence*, qui, selon certains écrivains, auraient conservé de tout temps le dépôt des grandes traditions de l'art, subirent des calamités qui, pour cette époque surtout, repousseraient cette hypothèse [2].

personnellement bien disposé pour Roger, qui aurait accordé en 1144, aux souverains de ce pays, le droit de porter la dalmatique, comme insigne sacerdotal, par confirmation de leur titre de légats apostoliques du Saint-Siège : « *Virgam, et annulum dalmaticam et mitram* » *atque sandalia, et ne ullum mittat in terram suam* LEGATUM *nisi quem Siculas* » *petierit.* « Cependant, on a observé à ce sujet que ces princes ne durent pas attendre cette concession, puisque la dalmatique offerte par les Sarrasins à Roger porte la date de 1133, et que la mosaïque de l'église de la Martorana, qui représente ce prince ainsi vêtu, est antérieure d'une année à la concession de Luce II, d'où M. Serra di Falco conclut que c'était autant comme *Césars* que comme légats apostoliques que les rois de Sicile revêtaient ce costume familier aux anciens empereur romains et conservé par ceux d'Orient.

1 Ravenne combattait par terre et par mer contre Venise; Vérone et Vienne étaient aux prises avec Padoue et Trévise, et la guerre de Pise et de Lucques mettait en feu toutes les villes voisines. « *Non vera citta libera*, dit Muratori, *che in si fatte turbolenze* » *non facesse delle leghe con altre citta per ottenere ajuto.* »

2 « *Erano in lega i Lucchesi co i Sanesi, i Fiorentini co i Pisani. L'oste de Fioren-* » *tini... Corse fino alle porte di Siena, e ne bruccio i Borghi... I Sanesi che erano Venutî* » *per sacchegiare il contado di firenze, colti in un'inboscata, quasi tutti vi rimasero* » *prigioni*, etc., etc.» (*Annal d'Ital.*, t. VI, p. 478). Un nouveau témoignage, analogue à celui déjà cité, du brigandage alors exercé dans ces provinces, résulte de la lettre de Pierre-le-Vénérable à Innocent II (l. VI, epist. 45), datée de Pontremoli, où se réfugia la légion d'archevêques, d'évêques et d'abbés, de moines, d'archidiacres, de nobles clercs et de personnes religieuses, qu'avait assaillis, dispersés, pris, blessés et dépouillés, au sortir du concile, une bande de *loups furieux*. Qu'on juge du danger que couraient alors les voyageurs isolés dans ces états libres, quand une cohorte composée de plusieurs archevêques, de plus de quinze évêques, et d'autant d'abbés de nos grands monastères et leur nombreuse suite, était victime de pareils guets-apens. Remarquons, à ce sujet, le grand sens de cette réflexion de Muratori, si contraire aux idées philosophiques qui prévalent encore dans certains esprits, mais si conformes aux leçons de tout temps, si l'on distingue toutefois le nom du fait et l'abus de l'usage : « *E cosi van le cose del*

Quelle démonstration plus complète pourrions-nous offrir de l'effet de ces influences si diverses, en Occident, qu'en montrant aux points opposés de ces États en combustion, sur une aussi longue surface, d'une part, le normand Roger poursuivant avec succès ses œuvres de magnificence, tout en méditant les moyens, dont il usa bientôt, d'en accroître l'intensité par les tributs de l'Orient ; et de l'autre, nos grands abbés français ralliant les populations dans un admirable concert de sacrifices et de vœux aux pompes triomphales de leurs solennités chrétiennes. Trois exemples des plus marquans peuvent en être cités ici.

Les travaux de la nouvelle basilique de Saint-Denis, dont une partie avait été dédiée en 1140, et qui furent terminés en 1144, avaient déjà montré, dans le centre même de la France, quel concours on pouvait attendre du zèle des populations exaltées par le sentiment religieux. Ce fut surtout, lorsqu'après avoir compris le besoin d'orner ce temple de colonnes de marbre analogues à celles qu'il avait vues à Rome, notamment au palais et aux thermes de Dioclétien [1], Suger fut assez heureux pour trouver à peu de distance son monastère (près de Pontoise), un gisement qui l'affranchit de la nécessité d'imiter Charlemagne et son gendre Angilbert, en empruntant à l'Italie ces membrures monumentales [2], que se mani-

« *mondo, pareva un gram dono la* LIBERTA *ricuperata da i populi italiani ; e pur questa servi a renderli piu infelici.* »

1 « Deficientibus columnis marmoreis, etc.; Sugerii animo insedit, ut ex urbe Roma » tales adveherentur, quales olim in palatio et thermis Diocletiani viderat. » D'où l'on doit conclure, comme nous l'avons fait plus haut, que Suger mit à profit dans ses constructions de Saint-Denis les souvenirs de son séjour en Italie. C'est d'ailleurs ce qu'il déclare positivement lui-même. Après avoir dit qu'il chercha « *unde marmoreas aut marmoreis æqui-* » *pollentes haberemus columnas*, » il exprime l'inconvénient qu'il trouvait à faire conduire à grands frais ces masses par la Méditerranée à la proximité des ennemis, les Sarrasins « *eas magno sumptu amicorum, inimicorum etiam Saracenorum proximorum* » *conductu haberemus* » (*De Consec. eccl. a se ædif., apud Duch.*, t. IV, p. 352). Qu'on se rappelle que c'est précisément cette dernière difficulté, plus facile à éviter par des voyageurs que pour d'aussi lourds fardeaux, qui dut faire adopter, pour les communications de la France avec l'Italie et l'Orient, l'itinéraire par *Aigues-Mortes*.

2 « Divina Providentia, contra spem omnem et opinionem locum *quadrariæ* seu *lapicidinæ* propre Pontisaram ei suppeditavit. » C'était, en effet, un miracle de la Providence que la découverte, dans les environs de Pontoise, d'une carrière propre à suppléer aux besoins que Suger s'était crées, en s'inspirant du souvenir des colonnes des Thermes de

festa l'empressement du peuple à seconder ce fondateur dans l'exploitation de cette mine inespérée : et il ne fallut rien moins que cet accord simultané de populations tout entières *attelées* comme des *bêtes de trait* « *qui brachiis et lacertis immensas columnas ex illis* « *antris*, VICE ANIMALIUM *extrahebant* » et chez lesquelles le nombre suppléait à la force individuelle et l'intelligence aux moyens physiques, pour accomplir une pareille tâche. Ce zèle se manifesta de nouveau lors de l'extraction de la forêt de Chevreuse, des douze énormes poutres destinées à la charpente supérieure de l'édifice [1],

Dioclétien qui, si notre mémoire nous sert bien, sont en granit rose et d'une énorme dimension, surtout dans la salle appropriée depuis lors au culte chrétien par Michel-Ange. Quoiqu'il ne dût exister aucune analogie, quant à la substance, entre ces colonnes antiques et celles que Suger parvint à extraire d'un lieu si rapproché de notre capitale, on doit regretter que la découverte de cette carrière, sans doute épuisée, n'ait pas donné lieu depuis lors à d'autres recherches aussi profitables pour nos grands monumens.

[1] « Peracto magna ex parte opere, cum longissimæ trabes ad complendum fastigium de» siderarentur, perlustrata silva Capreolensi... duodecim tandem trabes (tot enim neces» sariæ erant) forte fortuna reperit, quas novi operis operturæ superponi fecit. » Voilà qui prouve que la toiture de son église ne consistait, comme celles des anciennes basiliques de Rome, qu'en une charpente transversale ou sofite, ce qui excluait le style gothique, tel que nous l'avons vu s'élever un peu plus tard. Nos forêts, mieux aménagées alors qu'elles ne le sont maintenant, pourvoyaient facilement à ces besoins pour lesquels nous venons de voir le pape Innocent II contraint de recourir au roi de Sicile. Resterait la question de savoir de quelle essence étaient ces bois ? Nous savons que l'opinion vulgaire accorde au châtaignier l'honneur d'avoir défrayé toutes les *forêts* de nos cathédrales de ces temps ; mais les épreuves faites jusqu'ici sont loin de confirmer cette conjecture. Une suite d'expériences comparatives, comme celles provoquées par le Comité des arts et monumens, pourrait, grâce au concours de la *science forestière*, lui donner une solution qui pourrait ne pas être sans importance comme témoignage des essences convenables à certaines parties de notre sol, où leur ancienne fructification à l'état de colosses, deviendrait la garantie d'une prospérité nouvelle, ou offrirait du moins quelques chances aux essais, si le chêne devait succomber dans la lutte.

Nous ajouterons ici aux détails déjà donnés sur cette œuvre de Suger, principal specimen de la pratique de tous nos arts français, avant le milieu du XIIe siècle, que la sculpture du portail (le zodiaque, les travaux agricoles, la légende de David, etc.,) était peinte et dorée, comme le fut plus tard celle du grand portail de notre cathédrale de Paris et de la plupart de nos églises des XIIe et XIIIe siècles, où ces traces de sculpture polychrôme ont été effacées par le temps et par les variations de température de notre climat. Le portail de l'église de Saint-Martin-de-Laon en conserve pourtant de remarquables vestiges. Deux autres portails latéraux avaient été également construits par Suger et également décorés. Celui du midi, dont Montfaucon a donné une planche, fut démoli, au commencement du XVIIIe siècle, pour faire place à la salle du trésor ; celui du nord subsiste, mais bien dé-

dont les premières pierres furent posées par le roi, la reine et les principaux prélats et seigneurs du royaume, ce qui enchérit encore sur ce que nous avons dit, en 1109, du rang des collaborateurs de l'église de Croyland (Suger, lib. *de consecratione ecclesiæ Sancti Dionysii*, ap. Duch., t. IV, pag. 350 et seq.).

Un autre témoignage, sinon plus solennel, du moins mieux précisé encore par la lettre d'*Haimon*, abbé de Saint-Pierre-sur-Dive, des moyens par lesquels l'église de ce monastère s'éleva comme par magie (*Ann. Bénéd.*, l. 78, c. LXVII), vient presque en même temps se produire de manière à prouver, selon la remarque de Mabillon lui-même, l'accord spontané de toutes nos populations dans ces œuvres d'une piété laborieuse. Le tableau animé que trace à ses frères de Tuttebery (en Angleterre) cet abbé Haimon, *qui operi præsidebat*, démontrera combien le sentiment religieux dominait alors tous les autres, si l'on considère surtout que cette grande manifestation populaire, à l'occasion d'une fondation normande, correspond aux

naturé dans son ornementation. Sans doute la reconstruction de l'église de Suger, qui s'opéra sous la régence de la reine *Blanche* et ne se termina que sous Philippe-le-Hardi, dut beaucoup ajouter à la somptuosité de l'édifice construit en 1140 et qui n'était, comme on le voit, couvert qu'en charpente; mais nous n'en regrettons pas moins la transformation obligée, dit-on, de ce type de notre architecture d'une époque où les moindres formules auraient pu jeter un grand jour sur la question du point de départ, de la marche et du progrès de l'architecture dite gothique, en France. Nous regrettons beaucoup aussi qu'on n'ait pas conservé le tombeau de notre roi Pepin dont Suger fit transporter le corps de l'intérieur du porche dans le chœur de son église, par un remaniement de l'œuvre de Charlemagne qui déjà avait contrarié les volontés de son père, en enclavant dans ce porche la place que Pepin, dans son extrême humilité, avait affectée à sa sépulture; ce redressement n'empêcha pas le gendre de Charlemagne, Angilbert, d'imiter Pepin, en se faisant enterrer à la porte de son abbaye de Saint-Riquier, exemple que suivirent les *premiers* abbés de Citeaux. Leurs successeurs s'enhardirent et poussèrent plus avant.

Malgré toutes les pertes subies par cette basilique dans notre ouragan révolutionnaire, et malgré les quelques disparates qu'offre sa reconstruction actuelle pour laquelle on n'a rien épargné, rendons graces au ciel de ce qu'une loi (20 février 1806), en la consacrant de nouveau à la sépulture des rois, ait coupé court à l'exécution du plan d'un architecte renommé (M. Petit-Radel) qui, dans des vues *conservatrices*, allait, avec l'assentiment de l'autorité, ouvrir la voûte, ou la vitrer peut-être, pour pratiquer dans les nefs un beau *marché couvert et fermé* TRÈS UTILE *dans une ville* FORAINE *et commerciale* (*Musée des Mon. fr.*, t. I, p. 217). L'ombre de Charlemagne s'en est émue et a suggéré *à son successeur* l'heureuse pensée du retour à l'ancienne destination, autrement les descendans de saint Louis eussent été forcés de *chasser les marchands du temple*.

dures épreuves que subissait cette province pour échapper aux Angevins qui ne s'en rendirent maîtres que dans cette même année (1144). Dans ces curieux détails dont on ne peut douter, puisqu'une lettre de 1145 de l'archevêque de Rouen, Hugues, à l'évêque d'Amiens, Théodoric, les confirme, on voit les fidèles de tout sexe, de tout âge, nobles et plébéiens « *non modo plebei sed etiam nobiles*, *omnis sexus et ætatis*, » occupés à extraire des carrières et des forêts, la pierre, le sable, le bois, en chargeant leurs épaules ou traînant péniblement, mais avec joie, vers la maison de Dieu, et dans le plus religieux silence (quoique attelés au nombre de mille à un seul char), les lourds matériaux destinés à cette œuvre et les approvisionnemens nécessaires pour l'accomplir « *Nobiles natu viri et mulieres,* » *superba et tumida colla loris nexa plaustris summitterent*, *et onusta* » *vino*, *tritico*, *oleo*, *calce*, *lapidibus*, *lignis*, *cæterisque vel vitæ usui*, » *vel structuræ ecclesiæ necessariis*, *ad Christi asylum* ANIMALIUM MORE » BRUTORUM *pertraherent... tanto tamen silentio*, *ut nullius vox*, *nul-* » *lius certe mussitatio audiatur.* » Il semble, en vérité, à lire ce récit de l'abbé, et selon les rapports qu'il établit lui-même entre ce dévouement et celui des Hébreux « *sicut de antiquo illo Hebræorum populo legitur*, » voir la main du Très-Haut diriger ces cohortes, leur aplanir les monts, leur dessécher les fleuves « *tanta facilitate res agitur*, *ut eos ab itinere nil retardet ; non ardua montium*, *non profunditas interjecta aquarum* [1], » jusqu'au moment où, parvenus au grand foyer de ces travaux, on les voit rangeant avec ordre leur glorieux butin « *in circuitu ejus plaustra*, *velut castra spiritualia* » *disponuntur*, » passer les nuits à les garder « *ab omni exercitu excubiæ*, » célébrant la tâche accomplie par des hymnes et de saints cantiques, et se préparant par des veillées aux fatigues du lendemain.

Enfin, ce que dit l'archevêque de Rouen dans sa lettre de 1145, citée plus haut [2], du concours de même nature, auquel on dut l'ac-

[1] Pour appuyer sa comparaison avec les Hébreux entrant en foule et sans danger dans le Jourdain, sous la sauve-garde céleste, l'écrivain dit : *Adeo ut etiam fluctus maris in loco qui dicitur S. Mariæ portus*, *dum transirent*, *ad eos venientes stetisse*, *ab ipsis transeuntibus fideliter asseratur.*

[2] L'abbé Le Bœuf, dans sa dissertation sur le tome VI des *Annales Bénédictines*, a donné

célération, sans doute sous l'évêque Yves, des grands travaux de la cathédrale de Chartres, avec l'aide de travailleurs volontaires venus de Normandie, et des associations d'ouvriers bénévoles formées dans cette dernière province, surtout pour l'érection des églises vouées à la Vierge [1], complète la démonstration des moyens auxquels notre France dut ses plus pompeux édifices du XII[e] siècle, sans la participation qui eût été moins désintéressée, sans doute, des francs-maçons lombards ou autres, lesquels n'auraient pas trouvé leur compte à ces travaux *tout consciencieux* : aussi ne verrons-nous apparaître ces auxiliaires que plus tard, comme exploitateurs du *métier*.

Les *Annales Bénédictines*, fort explicites pour cette période sur ces deux dédicaces de Saint-Denis [2] et de Saint-Pierre-sur-Dives,

la lettre où l'archevêque de Rouen parle du saint pélerinage de ses ouailles qui allèrent aider les Chartrains dans les travaux de leur cathédrale, de l'entrée triomphale à Chartres de ces zélés auxiliaires et de la poursuite nocturne de leur œuvre à la lueur de mille torches, sans autres conditions de rémunération qu'une grossière alimentation, car ils n'espéraient que du ciel le vrai salaire des peines auxquelles ils se soumettaient de gaîté de cœur pour l'accomplissement de leur vœu.

1 Après avoir cité le concours des populations normandes et de celle de Chartres dans l'érection de la basilique de cette dernière ville, basilique dont les travaux furent continués bien longtemps encore, mais alors dans la direction nouvelle qui domine aujourd'hui dans son aspect d'ensemble, l'archevêque de Rouen ajoute : *Postremo per totam fere Normanniam longe lateque convaluit ac per singula* MATRI MISERICORDIÆ *dicata, præcipue occupavit.*

M. de Caumont observe à ce sujet (Cours., etc., 4[e] part., p. 276) « qu'à partir du » XII[e] siècle on eut pour la Sainte-Vierge une très grande dévotion, et que c'est à cette » époque que l'on commença à donner à la chapelle qui lui était dédiée de plus vastes di» mensions qu'aux autres. »

Peut-être Innocent II aura-t-il donné le signal de ce surcroît de ferveur en faisant reconstruire l'église de *Sancta Maria in Trastevere* de Rome, la première, nous l'avons dit, qui ait été élevée sous l'invocation de la mère de Dieu. Il peut suffire, en effet, de l'exemple de ce pape, l'élu de la France, où il passa ses temps d'épreuves, et l'ami de Saint-Bernard, si influent *même* dans toutes les questions religieuses, pour tourner vers cette noble et pure direction les esprits, fatigués d'ailleurs des abstractions et des controverses sur la Trinité. Vint ensuite le règne des légendes.

2 Nous nous dispenserons de revenir ici sur ces travaux de Suger, que nous avons cru devoir encadrer séparément, en forme de prolégomènes ou plutôt de programme de nos arts nationaux du XII[e] siècle. Il suffit de noter que ce noble édifice était tout rayonnant de pierreries, depuis celles que certains assistans jetèrent dans les fondations en répétant ces paroles du psalmiste : *Tous tes murs sont bâtis de pierres précieuses !* jusqu'aux garnitures des autels, des châsses, du crucifix d'or, etc., ainsi que nous le dit Suger, à pro-

ne mentionnent d'ailleurs que la fondation d'un seul monastère dit Wistemberg, diocèse de Cologne (c. XL); mais elles traitent (c. XXXV) de ces sortes de phares (tours surmontées de fanaux) dont on rencontre encore d'assez nombreuses traces près des églises, et surtout dans les anciens cimetières, et dont l'objet était de favoriser le culte et les prières nocturnes. Nous ajouterons à ces fondations, d'après la *Gallia Christiana*, le monastère de *Bassusfons*. diocèse de Troyes, par le comte Vauthier de Brenne (p. 529); celui de *Belleperche*, diocèse de Montauban (p. 530); celui de *Grandselve*, diocèse de Toulouse (p. 596), et celui d'*Olivet*, diocèse de Bourges (p. 630). La cathédrale dédiée à saint Etienne, de Vienne en Autriche, qui fut détruite en 1258, avait été construite en 1144.

A raison de la mort, dans cette dernière année (1144), de l'archevêque de Sens, Henri Sanglier, on peut reporter à cette date le mausolée de ce prélat donné par Willemin (pl. 68) et décrit par M. Pottier (page 44). Quoiqu'il ne consiste qu'en une tombe gravée en creux sur une pierre de liais avec incrustation de mastics de diverses couleurs, ce monument, s'il appartient réellement à l'époque qu'on lui assigne, est trop curieux par la richesse et par les détails du costume épiscopal, pour que nous négligions de le signaler à l'intérêt des archéologues. Henri Sanglier, qui commença la reconstruction de la cathédrale actuelle de Sens, est d'ailleurs célèbre comme ayant ouvert, à la sollicitation d'Abeilard, la lice dans laquelle l'assaillant s'avoua vaincu avant de combattre. Le cheval de bataille (la chaire) de son illustre adversaire, qui ne se présentait

pos de la pose de ses premières pierres, solennité plus remarquable encore que celle analogue de l'église de Croyland. « *Ipse enim serenissimus rex intus descendens propriis » manibus suum imposuit, nos quoque et multi alii, tam abbates quam religiosi viri, » lapides suos imposuerunt. Quidam etiam gemmas ob amorem et reverentiam Jesu-Christi, decantantes :* LAPIDES PRETIOSI OMNES MURI TUI, *etc.* (*Lib. de consecr.*, l. c, p. 355).

Quant à la consécration, rien de plus pompeux sans doute, comme on en pourra juger par le fragment ci-après : « *Ipse dominus rex* LUDOVICUS *et regina conjux ejus* AANOR, » *et mater ejus, et regni optimates perendie adventarunt. De diversis nationum et » regnorum proceribus, nobilibus, et gregariis militum et peditum turmis, nulla suppetit computatio.* » Suit la nomenclature des archevêques présens, au nombre de quatre, y compris celui de Cantorbéry, de quatorze évêques, etc., etc. (*ibid.*, p. 357).

qu'à regret au combat (*voir* ci-dessus), était demeurée jusqu'à nos jours dans la même église. Qu'est-elle devenue?

1145-1146. — La fermentation républicaine dont Luce II périt victime, puisa de nouveaux alimens dans ce triste succès. Vainqueur d'un pape, le fier sénat romain se crut rendu aux destinées antiques, et les prédications virulentes de l'élève d'Abeilard, Arnaud de Brescia, tendant à reconstituer le CAPITOLE et l'ORDRE EQUESTRE « *come fu al tempo de gli antichi romani,* » et à réduire le pontife à la puissance spirituelle, trouvèrent dans la ville sainte de nombreux adhérens, en même temps que des instrumens de vengeance et de destruction toujours prêts à se ruer sur le parti vaincu. Les luttes de pure controverse qui avaient occupé nos conciles de Soissons et de Sens, transportées sur ce nouveau théâtre, y prirent un sanglant aspect, le combat s'engageant *corps à corps* entre le frère d'Anaclet [1], secondé par le fougueux disciple du premier promoteur de ces divisions schismatiques [2], et le nouveau pontife *Bernardo Pisan,* à qui son titre seul d'élève de l'abbé de Clairvaux valut de la part des opposans, d'être unanimement élu, sous le nom d'Eugène III [3] : aussi, tandis que le sacré collége, déjà réduit à s'assembler dans une église secondaire (Saint-Césaire), s'était trouvé contraint par l'opposition du sénat et du peuple à quitter secrètement Rome, pour aller consacrer le nouveau pontife dans le monas-

[1] Giordano, fils de Pierre Leone et frère de l'antipape Anaclet, avait été nommé, sous le titre de Patrice, chef du nouveau sénat et régnait à ce titre par l'influence populaire. Il transforma en forteresse la basilique Vaticane.

[2] Il ne fut pas donné à Abeilard, toujours si malheureux dans l'interprétation de ses doctrines, d'être témoin de leur triomphe temporaire dans la capitale du monde chrétien, les succès de son disciple italien étant postérieurs à l'époque où cet éloquent adversaire de l'omnipotence pontificale venait de succomber dans sa lutte.

[3] « *Bernardo Pisano, abbate Cisterciense di Santo Anastasio, discepolo ne gli anni* » *addietro di San Bernardo, uomo di molta bonta di vita. Era questi tenuto*, ajoute » Muratori, *per uomo più tosto semplice; ma per ispezial grazia del cielo riusce dipoi* » *un eloquente e valoroso pontifice.* » Cette extrême simplicité qui semble impliquer la faiblesse, dut le rendre d'autant plus docile aux insinuations de saint Bernard, lorsque cet abbé prit à cœur de mettre de nouveau la chrétienté en armes pour consolider l'œuvre d'Urbain II.

tère de Farfa (en Sabine), la sédition s'attaquant aux *magnifiques palais* et *aux tours* des cardinaux et des nobles restés fidèles à la cause papale, les transforma en des monceaux de pierres ; aveugle frénésie dont l'exemple récent, au sein des folles joies de notre capitale, ne prouve que trop la justesse de la remarque de Muratori à ce sujet même : « *matta plebe, che non conosce ne suoi tras-* » *porti misura* [1]. » Il faut croire pourtant que de pareils excès ne furent, à Rome aussi, que le paroxisme de fureur d'une minorité factieuse cédant à son instinct exploité par des chefs, puisqu'avant la fin de l'année, Eugène III obtint de la ville rebelle l'abolition du patriciat, le rétablissement de la dignité de préfet et le serment d'obéissance qu'il alla recevoir lui-même, vers Noël « *con immenso* » *giubilo di quel popolo e clero che li fece un solenne incontro*, » *cantando il* BENEDICTUS, QUI VENIT IN NOMINE DOMINI. » Ce ne fut qu'à raison de l'animosité du peuple romain contre celui de Tivoli que le pape expulsé avait dû prendre pour auxiliaire, et du noble refus qu'aurait fait ce pontife d'abandonner alors ces généreux alliés, que de dégoût « *fastidio* », il quitta de nouveau Rome,

[1] *Annali d'Italia* (t. VI, p. 481.) En voyant les mêmes faits se reproduire à près de sept siècles de distance et les magnificences d'une grande cité bouleversées par ses citoyens au détriment de leurs intérêts mêmes et sans autre but que celui de prouver, à l'occasion, jusqu'où peut s'étendre l'exercice de ce qu'on nomme *la justice du peuple*, on se demande où sont les garanties contre le renouvellement de ces scènes qui, par la fantaisie d'un tribun triomphant, pourraient nous priver en un jour de nos somptueux édifices, de nos trésors de science et d'arts comme ceux sacrifiés, et de gaîté de cœur, dans le sac déplorable de notre archevêché. Ce qui nous effraya surtout, nous, témoin assidu de cette dévastation dont nous avons plus tard recueilli quelques bribes, c'est le recueillement fanatique qui ne cessa de présider à cette horrible profanation exécutée dans le plus grand silence et comme œuvre consciencieuse, en présence d'une population *armée* qui déplorait hautement ces désordres, et dont la complicité se borna, pour empêcher qu'ils ne s'accrussent, à laisser consommer en paix l'œuvre d'iniquité, en veillant à ce que l'incendie n'étendît pas autrement ses ravages. Quelque surcroît d'impôt auquel contribueront les fauteurs et les instrumens de cette *leçon populaire*, réparera bientôt le désastre architectural; comme les deniers de l'aumône, augmentés des fonds municipaux, sont venus cicatriser une autre plaie contemporaine (la mutilation du mobilier et des monumens de Saint-Germain-l'Auxerrois) ; mais qui viendra combler le vide qu'a laissé dans nos richesses lithurgiques et littéraires, l'anéantissement de cette bibliothèque métropolitaine, en partie manuscrite, dont nous avons vu les fragmens souvent empreints du beau cachet de l'art, s'abîmer dans les flots, à la honte de notre époque?

en 1146, pour voyager en Italie et pour se retirer en France.

Ces circonstances auxquelles nos intérêts nationaux semblaient fort étrangers, leur imprima pourtant une direction bien funeste, si, comme on peut le croire, les hostilités et dégoûts qui assaillirent ce pontife dès sa prise de possession, et le délaissement forcé de ses propres états, concoururent à le décider au rôle trop actif qu'il vint prendre sur notre scène ; si ce fut dans le but de relever le pouvoir pontifical, ou comme diversion à ses propres soucis, que ce pape conçut l'idée de la nouvelle croisade, ou l'embrassant avec ardeur, délégua son maître, Bernard, comme un *alter ego*, et imposa au roi de France le lourd fardeau sous lequel il fléchit, par l'envoi de l'*insigne* arboré par ce prince [1].

Il est vrai qu'un nouvel appel venait d'être fait à l'Occident par nos valeureux croisés qui, maîtres des lieux saints depuis un demi-siècle, se trouvaient menacés dans cette possession par l'occupation d'Edesse [2] ; et il faut reconnaître aussi que les regrets, les remords

[1] Non-seulement Eugène III, sur l'avis qui lui fut donné des résultats de l'assemblée de Bourges (Noël, 1145), provoquée, dit-on, par saint Bernard, et dans laquelle un discours du roi et un tableau des malheurs de l'Orient habilement tracé par Geoffroi, évêque de Langres, décidèrent la convocation ultérieure qui eut lieu à Vézelay (Pâques, 1146), approuva tout ce qui s'était fait, en exprimant le regret de ne pouvoir diriger en personne le mouvement religieux, mais il s'empressa de désigner pour cette mission, comme un autre lui-même, l'abbé de Clairvaux, et régla jusqu'aux vêtemens que devaient porter les croisés. Ses soins s'étendirent jusqu'à les pourvoir, non-seulement d'indulgences, mais des insignes même qu'ils devaient arborer, en y joignant celui destiné au roi même : « CRUCES » MISIT *et cruce signatis peccatorum omnium remissionem, parvulisque eorum patrocinium promisit.* »

[2] L'état européen créé en Orient par la valeur de Godefroy-de-Bouillon et agrandi par les conquêtes des deux Baudoin, tendait alors à se dissoudre ; de bien tristes rivalités entre le comte d'Edesse (Josselin de Courtenay) et le prince d'Antioche (Raymon de Poitiers, oncle de la reine Eléonore) étant venues en aide au fer des Musulmans qui, profitant d'ailleurs de la fragilité d'un sceptre tenu par un enfant de quatorze ans (Baudouin III, fils de Foulques d'Anjou), dirigèrent avec succès leurs efforts sur la capitale de la principauté fondée en Mésopotamie, par le I[er] Baudouin (Edesse). La prise d'assaut et le sac de cette ville (Noël, 1144) par le sultan d'Alep, Amadedin- Zenghi, père d'un autre sultan bien connu dans notre histoire sous le nom de Noureddin, frappa d'une juste épouvante les autres populations chrétiennes de cette contrée, qui, voyant cette tranchée ouverte, purent craindre même pour Jérusalem. De là l'imploration des chefs adressée au Saint-Siége et surtout à la France, de laquelle ressortissaient les principales maisons régnant sur ces principautés ; ce qui n'empêcha pas l'Allemagne surtout de faire cause commune avec nous.

même qu'avaient laissés dans l'ame de notre jeune roi la catastrophe de Vitri, l'anathème papal qui pesa trois ans sur ce prince, l'infraction au serment par lui fait de ne pas conférer l'archevêché de Bourges au protégé d'Innocent II, et même le souvenir d'un vœu de voyage en Terre-Sainte fait en 1131 par son frère Philippe, et que la mort l'empêcha d'accomplir, avaient prédisposé Louis VII à cette expiation personnelle, pour laquelle il s'abandonna tout entier à la direction de saint Bernard, sans tenir aucun compte des avis de Suger.

Ce fut surtout dans l'assemblée si solennelle, quoique champêtre, tenue sur l'amphithéâtre naturel que forme au nord le versant du coteau dominé par la belle église de Vézelay [1], que l'on put juger de

[1] Vézelay avait été choisi dans la première assemblée ou cour plenière de Bourges, pour cette sainte convocation, parce que son monastère, dit Othon de Frisingen, possédait, dans les *ossemens de la Madeleine*, une relique digne de présider à une semblable entreprise. Ce monastère, son église et la ville même située sur un escarpement, ne pouvant contenir l'affluence présumée, on pratiqua sur la colline une sorte de cirque de forme antique et en bois, au centre duquel fut placée la chaire destinée à saint Bernard « *Et » quoniam in castro, seu oppido Vizeliaco, locus idoneus non erat qui tantam capere » multitudinem posset, extra castrum in campo fixa est abbati lignea machina, ut de » eminenti circumstantibus loqueretur.* » Après la première allocution écoutée avec le plus grand recueillement par cette innombrable assemblée de fidèles, le roi courut se précipiter aux pieds de l'abbé de Clairvaux, lui demandant la croix que le pape lui avait destinée; il se l'attacha sur l'épaule et se plaça près de l'orateur, sur sa tribune même. Ce spectacle imposant produisit sur tout l'auditoire un mouvement électrique manifesté par ce crix : LA CROIX, LA CROIX ! « *Tum omnes conclamando* CRUCES, CRUCES *expetere.* » La reine Eléonore ouvrit la marche processionnelle des aspirans à cette faveur, parmi lesquels le principal historien de cette croisade, *Eudes de Deuil*, cite les plus grands noms de France et une grande multitude d'évêques et d'abbés des principaux monastères, tels que ceux de Saint-Pierre-le-Vif et de Sainte-Colombe de Sens, etc., etc. (ODO DE DIOGILO, *de Ludovici VII, Francorum regis, profectione in Orientem*). Malgré la prévision de l'affluence, les croix préparées se trouvèrent insuffisantes. Saint Bernard y pourvut en mettant sa propre robe en pièces. L'élan parut si général que l'on stigmatisa, par l'envoi de *quenouilles*, quelques hauts personnages restés sourds à cet appel (ibid.) On ne dit pourtant pas que Geoffroy-le-Bel, que retint en Normandie le soin d'assurer la possession à peine obtenue de ce duché, ait été gratifié de cet insigne, qui eût fait un grand contraste avec *ses lions grimpans.*

Une église dont nous n'avons pas vu de traces fut élevée sur l'emplacement qu'occupait la tribune de saint Bernard et consacrée en l'honneur de Saint-Irieix par Pierre, évêque de Marseille, légat du pape Eugène III. C'est au-dessous de cette église que fut élevée plus

l'ardeur qu'apporta l'abbé de Clairvaux à seconder cette entreprise, bien plutôt, il est vrai, par l'entraînement de sa parole [1], par un zèle infatigable qu'il étendit plus tard à l'Allemagne [2], et par une

tard celle du couvent des Cordeliers (ou de Saint-Père), dont nous donnons l'aspect (pl. XII de la 4e série).

Le monastère et l'église de la Madeleine de Vézelay avaient été fondés vers la fin du IXe siècle, par le célèbre Gérard de Roussillon, duc de Bourgogne, etc., mort en 890, et par sa femme Berthe. Il paraît que ce fut vers 1160, et à l'occasion d'un incendie qui détruisit une partie de l'église, vers le chœur, et sans doute aussi en commémoration de la solennité de 1145, que la grande église fut en partie reconstruite, avec adjonction de la partie occidentale nommée *porche des cathécumènes*, dont la profondeur est de 65 pieds, sur une largeur de 72, égale à celle de l'église qui comporte dans son ensemble une longueur de 372 pieds en œuvre, presque égale par conséquent à celle de Notre-Dame de Paris qui n'est que de 390 pieds, tandis que la cathédrale d'Amiens et l'église de Saint-Ouen de Rouen en comportent 415 et 416.

Il y a lieu de croire que c'est dans l'église actuelle, telle qu'elle apparaît, quant à l'extérieur, dans notre planche (IV de la 1re série) et pour les sculptures du porche intérieur (pl. XXII de la 2e série), que saint Thomas Becket, après avoir inutilement sommé Henri II, à deux reprises, de rendre la liberté à l'église d'Angleterre, vint en 1166 à Vézelay, y monta au *jubé* (qui ne fut détruit qu'en 1790) et y prononça le jour de la Pentecôte l'excommuniation contre Jean d'Oxford et tous les défenseurs des usages appelés en Angleterre *usages anciens* (Mathieu Pâris), en y joignant la menace d'une prochaine excommunication contre son roi lui-même s'il ne se repentait de ses fautes.

Tel était, il y a dix ans, l'état de délaissement absolu de cet édifice justement célèbre et à divers titres, que M. Mérimée, envoyé en mission pour aviser aux moyens de le soustraire à une déstruction imminente, nous mandait, de ce vrai champ de bataille archéologique, qu'il n'avait pu y faire quelques dessins qu'en affrontant une pluie continue de pierres et de beton. Grâce à ses démonstrations sur l'importance de ce *monument historique*, ces plaies dont nous avons pu en 1840 apprécier nous-même la gravité par le hors d'aplomb des principaux soutènemens de l'édifice, se cicatrisent de jour en jour. Un jeune et habile architecte, M. Viollet-le-Duc, est chargé de cette restauration presque désespérée et qui rendra d'autant plus sensible le bienfait, malheureusement trop tardif, du vote annuel d'un crédit de 600,000 fr., affecté à de semblables cures. Que de somptuosités monumentales une telle prévision législative, octroyée en temps opportun, aurait conservées à la France !

1 A la magie de la parole de l'abbé de Clairvaux seraient venus se joindre, selon le moine Geoffroy, alors son secrétaire, des signes évidens de l'appui que le ciel prêtait à ses prédications : « *Les aveugles recouvraient la lumière, les malades la santé, les estro- » piés l'usage de leurs membres*, etc., etc. » Si l'exaltation de la foi suffit pour opérer des prodiges, on pourra trouver naturel que quelques uns se soient produits sous de telles conditions et dans une extase publique commune au souverain comme au dernier de ses sujets.

2 Choisi dans l'assemblée de Chartres pour commander l'expédition, l'abbé de Clair-

influence religieuse qui décida les monastères à subvenir en partie aux frais de cette expédition [1], que par un dévoûment *personnel* inutile à ses yeux au succès de la cause, comme on en peut juger par son refus formel d'accepter le commandement de l'expédition qui lui fut dévolu d'une commune voix dans l'assemblée subséquente de Chartres.

Ainsi vint s'opérer, pour le malheur de notre France, la séparation de son roi se vouant à l'exil, avec la jeune reine, sans aucun des appuis dont leur âge et leur inexpérience leur faisaient encore un besoin, privés de conseillers dont la seule présence aurait peut-être conjuré les malheurs de cette campagne ; car si le saint renom de l'abbé de Clairvaux n'eût pas suffi pour garantir l'armée des désastres produits par le choix de l'itinéraire [2] et par la perfidie tou-

vaux, qui avait déjà témoigné à plusieurs reprises son peu de sympathie pour les voyages de Terre-Sainte (voir ses lettres à un abbé et à l'évêque de Lincoln (Operum t. I, p. 64, 85 e 323), refusa nettement, en disant : « *Quis sum ego, ut disponam castro- » rum acies, ut egrediar ante facies armatorum?* » Le pape l'ayant alors invité à user de moyens bien mieux à sa portée dans l'intérêt de la ligue sainte, il se rendit en Allemagne et prêcha la croisade à Mayence, où sa mission vraiment apostolique eut du moins pour effet d'empêcher le renouvellement des excès qui avaient signalé la première croisade, par la protection dont il couvrait les juifs déjà menacés dans leurs biens et leur existence au moyen d'irritantes prédications. L'empereur Conrad, qui avait résisté à de premières instances, se détermina tout à coup, à l'assemblée de Spire (1146), à demander la croix à l'éloquent abbé. Son exemple, suivi par les princes teutons, de partis opposés mais qui confondirent leurs haines de famille sous les bannières du Christ, fut un présage de succès, surtout d'après les offres de concours de l'empereur de Constantinople, beau-frère de Conrad. Vainement les envoyés de Roger, roi de Sicile, présens au *parlement* d'Étampes, s'efforcèrent-ils de tenir notre prince en garde contre la perfidie des Grecs, en l'invitant à suivre la route déjà tracée par Hugues-le-Grand ; sa trop noble confiance dans les offres de Manuel prévalut sur ce sage avis.

[1] Le clergé, sans égard à ses immunités, fut taxé pour le paiement de *l'aide*. Par contre, il voulut en certains lieux, et notamment à Sens, qui venait de payer chèrement sa charte communale, lever des *toltes* prohibées par ce titre d'affranchissement ; ce qui fut l'occasion d'une révolte suivie d'une sanglante punition. Les *Annales Bénédictines* citent (l. 78, c. xcv) cette circonstance particulière au monastère de Fleury (sur Loire), qu'ayant été taxé à mille marcs d'argent, il se trouvait réduit, pour acquitter l'impôt, à vendre *un crucifix vêtu* « Crucifixum argento vestitum, pondere circiter quadraginta mar- » corum ; » ce qui lui valut la modération de sa taxe. Pierre-le-Vénérable, qui, au risque d'être traité en femmelette, ne se rendit pas à l'assemblée de Chartres, alléguant quelques prétextes, paya du moins très largement la taxe de son monastère.

[2] En adoptant l'itinéraire (la route du Danube) qu'avait suivi Godefroy de Bouillon,

jours flagrante des Grecs, malgré la parenté de leur empereur Manuel Comnène avec le compagnon d'armes de Louis VII, l'empereur de Germanie Conrad [1], on peut croire du moins que l'intervention de Suger et son autorité sur le couple royal, dont il avait serré les nœuds, auraient pu obvier aux tristes désaccords, aux méfiances jalouses, surgis au sein de ce grave conflit dont ils compromirent l'issue [2], en même temps qu'ils préparèrent la rupture non

on épargnait les grands frais d'une flotte et l'on offrait aux pèlerins, qu'elle n'aurait pu contenir, les moyens de suivre l'expédition; mais il aurait fallu le génie et l'expérience de ce guerrier pour diriger l'armée au milieu des obstacles suscités par ses ennemis déclarés ou secrets. La vaillance éprouvée de Louis VII y fut insuffisante; aussi, lorsque quittant les rivages de l'Asie mineure, nos croisés s'engagèrent dans des défilés de montagnes, peu s'en fallut qu'ils n'y trouvassent le terme de tous travaux, leur salut n'ayant dépendu que du choix fait à temps d'un simple chevalier, Gilbert, à qui le commandement fut dévolu, *comme au plus digne* (*Odo, de Diog.*, l. vi, p. 64, 69).

[1] Confiant dans ses rapports de parenté avec Manuel Comnène, Conrad s'était empressé d'ouvrir la campagne à la tête d'une formidable armée; mais ici, comme lors de la première croisade, les excès commis par les Allemands à Philippopolis et par Conrad lui-même dans les palais impériaux des rives du Bosphore, décidèrent l'empereur grec à s'affranchir au plus tôt du joug de ces alliés qui, dirigés par le sol montagneux de la Phrygie et en butte aux assauts d'ennemis insaisissables, y périrent presque sans défense. Conrad, qui parvint avec quelques débris à joindre Louis VII à Nicée, s'attacha dès lors à son sort.

[2] Louis VII, qui avait été reçu à Constantinople avec une pompe et des prévenances qui n'aveuglèrent pas ses meilleurs conseillers, et notamment Geoffroi, évêque de Langres, sur les dispositions hostiles de son hôte, s'étant refusé à suivre l'avis qu'on lui donnait de s'emparer de cette ville, ne fut désabusé sur les menées de Manuel qu'à son arrivée à Nicée, par la nouvelle foudroyante de l'entière destruction de l'armée de Conrad. Ce fut pour lui du moins un avis qu'il sut mettre à profit, en changeant son itinéraire. Après d'héroïques faits d'armes, dans lesquels ce jeune prince sut se signaler entre tous, s'étant défendu seul et quoique démonté contre de nombreux ennemis, son armée, parvenue à *Satalie*, avait à choisir entre un trajet maritime de quatre jours pour se rendre à *Antioche*, et une marche qu'on disait devoir être de quarante journées. Irrité de la cupidité des Grecs qui exigeaient quatre marcs d'argent par homme pour ce court trajet, le roi voulait opter pour le dernier parti, mais l'insistance des barons le força à s'embarquer avec les principaux seigneurs et chevaliers qui pouvaient payer cette rançon, et à laisser le reste de l'armée, l'infanterie surtout, suivre la route de terre, sous la garantie d'un traité, qui, payé chèrement au gouverneur de Satalie, demeura sans exécution et hâta l'anéantissement de ce reste de braves; les Grecs, chargés par ce traité de nourrir les malades, les ayant égorgés par un affreux calcul, et s'étant refusés d'ailleurs à protéger par des escortes la marche des croisés qui, vaincus par les Turcs, trouvèrent plus de pitié près de ces ennemis de leur foi que chez *leurs frères en Jésus-Christ*.

Parvenu sous d'aussi tristes auspices à Antioche, dont était prince alors Raymond de

moins funeste pour la France, prononcée plus tard par le concile de Beaugency [1] : mais s'il ne put dépendre de Suger, dont les pressentimens tiraient, de ces faits mêmes, une cruelle sanction, d'empêcher des malheurs produits à si longue distance, il sut du moins, par l'énergique emploi de l'autorité royale dont Louis VII, en partant, lui confia le dépôt, conserver à ce prince un sceptre convoité par l'ambition de son frère, et que le contre-coup des calamités d'Orient aurait sans doute arraché de ses mains sous un ministre moins habile [2].

Poitiers, oncle de la reine Eléonore, Louis VII, pour comble de malheurs, trouva dans ce refuge un nouveau sujet de chagrins. Naturellement altière et mondaine, la jeune reine avait payé par de trop rudes épreuves l'honneur de présider à une expédition guerrière sans autre fruit, ultérieur même, que la fatigue et le danger, pour ne pas se livrer, avec ses compagnes de voyage, les comtesses de Toulouse et de Flandre et autres, aux plaisirs de son âge alors que s'en offrait la douce occasion. Ce fut surtout, dit-on, à la cour de son oncle, aussi joyeux troubadour que vaillant capitaine et cavalier accompli, malgré son âge (environ 50 ans), que sa conduite vint verser dans l'ame de Louis les poisons de la jalousie. Soit que, libre de s'épancher avec cet aimable parent, Eléonore l'eût fait confident et complice du regret qu'elle avait de n'avoir épousé qu'un moine « *se monacho non regi nupsisse* » (Guillaume Neubrig., l. 1, apud Scrip. fr. XIII, c. 102), et qu'éprise de son oncle même, d'autres disent d'un bel esclave, elle ait manifesté dès lors ses projets de divorce, pour cause de parenté (Guill. Nangii. *Chron. ib.*, 737). Le roi, loin de répondre aux désirs de Raymond, en marchant contre Noureddin, arracha violemment la reine aux plaisirs de la cour d'Antioche. Parti la nuit pour Jérusalem, but de son vœu de pèlerin, il y fut rejoint par ses chevaliers; et quoique le vain emploi d'une communauté d'efforts avec Conrad et Baudoin de Jérusalem, et la levée du siège de Damas, ne lui eussent que trop démontré l'inutilité de sa résidence en Terre-Sainte, il y prolongea son séjour près d'une année encore, malgré les instances de Suger, qui, informé *de ses sujets de mécontentement contre la reine, l'engageait à dissimuler jusqu'au retour dans ses Etats* ; conseil auquel le grand ministre n'eût pas été réduit sans doute, s'il eût pu continuer à exercer sa sage tutèle sur ce jeune couple royal.

[1] Nous en parlerons sous l'année 1152. Bornons-nous à mentionner ici à l'appui de notre remarque sur la fatalité qui pesait depuis quelque temps sur un royaume naguère si prospère, qu'il ne fallut rien moins que la mort de Suger, très opposé à ce divorce, pour que ce lien fût rompu au grand détriment de la France.

[2] Bientôt désabusés sur les chances de la croisade, les principaux seigneurs français et le frère même du roi, Robert de Dreux, quittèrent l'Orient (dès 1148), laissant notre malheureux prince partagé entre le désir de revoir ses états et la honte d'y reparaître sans avoir accompli l'importante et onéreuse mission qu'il s'était bénévolement imposée aux acclamations de toute la chrétienté. Ce retour de Robert, confirmatif de la funeste issue de l'expédition, vint beaucoup ajouter aux charges et aux perplexités de Suger, qui déjà n'avait pu parvenir que par de prodigieux efforts et par d'immenses sacrifices, tirés des

Alors que ces formidables armées [1], commandées par les deux premiers potentats d'Occident, succombaient presque sans combats, victimes avant tout de leur confiance dans les Grecs, ce dernier peuple payait cher ses moindres différends avec nos Normands de Sicile. Roger, dont l'alliance avait été repoussée par l'empereur grec, prompt à venger l'affront fait à ses ambassadeurs, dirigeait ses flottes victorieuses vers la Dalmatie et l'Epire, s'emparait de Corfou, saccageait Céphalonie, Corinthe, Thèbe, Athènes, Négrepont et autres contrées de l'empire grec (Dandol, *in chron.*), démontrant par de tels succès quelle toute autre issue aurait couronné les efforts des croisés, si les conseils donnés au parlement d'Etampes par les envoyés de Roger avaient prévalu sur les offres de concours de Manuel; triste fatalité à laquelle on peut croire que les ressen-

revenus de son abbaye, à pourvoir à la fois aux besoins de l'armée d'Orient, exposés par le roi lui-même dès son arrivée à Constantinople, et au maintien de la splendeur du trône dont le régent ne voulait pas « *que la dignité parût diminuée pendant l'absence du mo-* » *narque* » (Guillaume, moine de Saint-Denis, *Vie de Suger*). L'affection populaire, dont la fluctuation tient souvent à des causes moins graves, s'était retirée de l'abbé de Clairvaux auquel on reprochait ses fallacieuses promesses faites au nom du Seigneur, dont Bernard justifiait la colère par *les péchés des pèlerins* (*De Consideratione*, l. II, *apud sancti Bernardi opera*); et d'universelles clameurs accusaient hautement le roi, principal promoteur d'une expédition si funeste, et d'imprudence et d'incapacité. D'après l'accueil fait à son frère par le bas peuple même, une conjuration s'ourdit pour appeler Robert au trône, et l'appui du comte du Perche (Rotrou II, d'un chancelier du roi, et même, assure-t-on, d'un autre frère de Louis VII, Henri, évêque de Beauvais, eût sans doute assuré le succès, sans la fermeté de Suger qui, d'accord cette fois avec saint Bernard et le pape, parvint à conjurer l'orage que dissipa plus tard le retour de Louis VII. C'était pour hâter ce retour que Suger reprochait noblement à son roi « *de rester enchaîné sur la terre étrangère* » *quand son devoir était de défendre son trône; lui montrant ses brebis à la merci des* » *loups,* » pour désigner les barons conjurés depuis leur retour de Syrie, etc., etc. (*ibid*). On pourra concevoir d'ailleurs ce qu'il fallut à ce ministre de talent et d'activité pour faire marcher de front l'administration du royaume « *qu'il régissait*, dit son biographe, *mieux* » *que le meilleur père de famille,* » et la compression de désordres nés d'une juste irritation qu'alimentait encore l'ambition de Robert de Dreux. Ce serait dans ces tristes circonstances, selon quelques indications, que le grand abbé de Saint-Denis, sacrifiant ses nobles goûts et jusqu'aux précieux objets qu'il s'était complu à décrire, aurait de beaucoup amoindri le riche trésor de son église. Généreux dévoûment dont le plus fervent ami de l'art ne saurait lui faire un reproche!

[1] Sans admettre le ouï-dire rapporté par *Eudes de Deuil*, qui élevait à plus de 900,000 hommes les croisés de cette campagne, il est du moins bien constaté que plus de 200,000 y périrent.

timens de l'ami d'Innocent II contre le champion d'Anaclet ne furent rien moins qu'étrangers [1]. Si cette diversion fut sans effet pour nos guerriers d'Occident livrés presque sans moyens de défense, par l'astuce de leurs alliés, au fer des Musulmans [2], la Sicile du moins en recueillit d'immenses avantages que résume Muratori, en disant (*Ann. d'Ital.*, t. VI, p. 485) : « *Non si puo dire l'immensita » della preda d'oro, d'argento e di vesti preziose, che ne asportarono » i vincitori Normanni. Alcune migliaia di Greci, nobili, e plebei, » donne e fanciulli, ed anche Giudei, furono condotti prigeoni in » Sicilia, e servirono a popolar molti luoghi....* » Quant à ce qu'ajoute l'annaliste que, dans sa politique, Roger s'attacha surtout à enlever de ces pays les fabricans d'étoffes de soie, pour les transporter à Palerme, sans contester ce fait, nous répèterons qu'il ne peut être admis tel qu'il est présenté, comme le premier exemple de l'introduction en Sicile de ce bel art « *da li innanzi intro- » dutta in Sicilia questa bell' arte* »; puisque, ainsi que nous l'avons dit plus haut, la date de 1133 et le timbre de Palerme que porte la robe d'honneur de Roger (*pallio de Nuremberg*), prouvent qu'on protégeait ces sortes de tissus dans la capitale de Sicile treize ans avant cette expédition. On peut remarquer d'ailleurs qu'il serait d'autant moins surprenant que cet art eût été, même depuis assez longtemps, exercé dans la Sicile, si voisine de l'Orient, qu'au témoignage de l'historien *Otton de Frisingue*, frère utérin de l'empereur Conrad et son compagnon de croisade, les villes d'*Almeria* et *de Lisbonne*, bien plus éloignées du grand centre de ces fabriques, étaient à cette époque « *in sericorum pannorum opificio prænobilissimæ.* »

On ne saurait s'étonner de voir nos fondations religieuses ralentir leur essor sous de telles influences, et lorsque de lourds sacrifices pesaient encore sur le clergé; aussi les *Annales Bénédictines* ne signalent-elles pour la France que l'érection par Hugues, comte de

[1] Le malheureux Louis VII reconnut, mais trop tard, la sagesse de ces conseils, puisqu'arrivé sous les murs de Constantinople, et voyant son armée environnée de pièges, il fut prêt à rétrograder pour concerter ses efforts contre les Grecs avec ceux du roi de Sicile, projet dont l'historien Eudes de Deuil, témoin de tous ces faits, déplore l'abandon.

[2] C'est ce dont conviennent même les historiens grecs, et notamment *Nicétas Choniates* (*Annal.*, l. 1).

Montfort, d'une *cella sancti Imerii* près de Lisieux (l. 78, c. LXXXI); et les autres documens n'y ajoutaient-ils que les fondations suivantes : l'abbaye d'*Hambes*, près de Coutances, par Guillaume Paynel ; celles de *Laudez*, diocèse de Bourges; de *Perseigne*, diocèse de Caen; de *Lapie*, diocèse de Bourges, et de *Vauricher*, diocèse de Bayeux (*Gallia Christ.*, p. 602, 632, 637, et 656). Les fondations étrangères consistent dans les monastères de *Villers* en Brabant, d'*Hagenbasch* en Germanie, et de *S. Severino* en Umbrie (*Annales Bénéd.*, c. CV, CXII et CXVI), d'*Augia minor*, près de Ravensbourg (*Gall. Christ.*, p. 526), et dans la construction à Venise de l'église de *S. Jacomo di Paludo*, avec l'hôpital y attenant.

On date aussi de la même période (1145) divers travaux importans exécutés à la cathédrale de Chartres, notamment au portail principal, et l'érection de son clocher en bois, qui fut brûlé par la foudre en 1506, et reconstruit en pierre en 1514, par Jean Texier, dit de *Bauce* (*Mus. des mon. franç.*, t. II, p. 131), et en Italie l'érection de la *Campana maggiore* de Sienne (*Cicognara, Storia della Sculpt.*, lib. II, p. 130).

1147-1148. — Tandis que tout se disposait pour l'entrée en campagne, avec les garanties de sécurité intérieure, pendant l'absence du roi, qui résultait du choix fait au parlement d'Etampes de l'habile Suger et du comte de Nivernais, pour administrer le royaume [1], le pape Eugène III, délaissant l'Italie, s'acheminait vers nos provinces pour consacrer par sa présence, comme l'avait fait Urbain II, le grand pacte religieux dont il avait ourdi la trame. Louis VII qu'il trouva à Dijon l'amena à Paris et de là à Saint-Denis, où le royal chef des croisés alla prendre, en présence du souverain pontife, le bourdon et l'escarcelle de pèlerin, ainsi que l'oriflamme [2].

1 A propos de ce choix, dont la retraite de Guillaume de Nevers chez les chartreux fit bientôt retomber tout le fardeau sur Suger qui avait vainement cherché à s'en défendre, on cite ce mot de l'abbé de Clairvaux : « *Ecce duo gladii hic satis est.* » Ici saint Bernard se montre meilleur prophète qu'à Vézelay.

2 Nous avons déjà montré Louis-le-Gros allant saisir cette bannière aux acclamations de ses barons sur l'autel du patron de la France, pour l'opposer aux menaces fanfaronnes de l'empereur, et nous verrons les grands successeurs de Louis VII, Philippe-Auguste, Louis IX, Jean, Charles V et Charles VII, suivre en pareils déduits ce mémo-

C'est pendant ce séjour, que ce pape consacra le crucifix d'or de Suger et l'église de Montmartre [1], et que notre église de Sainte-Geneviève fut témoin d'un scandale dont notre roi lui-même faillit être victime [2]. Bientôt après, Louis se dirigea par Metz à la suite de

rable exemple. Quoiqu'on fasse remonter même au temps de Clovis, ou du moins à celui de Charlemagne, l'adoption de cette sorte de labarum (*Richerius*, *Chron. Senoniensis — Spicileg.*, t. III, p. 348), il semblerait résulter de la vieille charte de Saint Denis, datée du premier an du règne du roi Robert, que ce prince fut le premier *qui exerça diverses liberalités vers l'église de Saint-Denis, afin qu'il eust cet honneur que de pouvoir enlever l'oriflamme de l'autel de la dite église, et qu'à l'aide d'icelle il put obtenir victoire contre ses ennemis.* Ici ce but ne fut nullement atteint, bien que cette bannière fût destinée surtout à être *desployée contre les païens*, affectation contraire à celle qui lui fut donnée, sous Louis-le-Gros en 1124, à Bérines en 1214, à Poitiers en 1356, à Rosbeque en 1382 (où par un effet analogue à celui cité plus haut, comme produit par la croix du salut, elle aurait, selon Froissart, dissipé la brume nuisible à notre armée); et même sous Charles VII, où Guy de la Trémouille *la déploya contre ceulx de Bretagne*, qui non plus que les Allemands, les Anglais et les Flamands, ne pouvaient pas, alors surtout être considérés comme des infidèles.

La description que fait de cet enseigne *Guillaume Brito* (Guillaume-le-Breton) au commencement du XIe LIVRE de sa *Philippide*, suffit pour en donner l'idée et pour expliquer le nom qui lui fut donné :

Vexillum simplex caudato simplice textum
Splendoris rubei.....................
Quod cum flamma habeat vulgariter aurea nomen.

Cet étendard de soie, couleur *d'or* et de *feu*, avait trois pointes en queue et des houppes vertes.

[1] La dédicace de cette église, fondée seize ans avant cette époque par la reine Adèle, femme de Louis-le-Gros, fut des plus mémorables en ce que le pape officiant eut pour diacre saint Bernard et pour sous-diacre Pierre-le-Vénérable. L'édifice était divisé, comme furent plus tard la Sainte-Chapelle de Paris et l'église de Saint-François-d'Assise, en parties haute et basse, distinctes et superposées. L'église basse, dédiée à la Vierge et à saint Denis, était paroissiale ; celle supérieure fut consacrée à saint Pierre. Dans la solennité de la dédicace fut compris un édicule élevé à saint Denis et à ses compagnons, sur le versant de la montagne où se trouvait l'antre caverneux qui servit de refuge aux patrons de la France sans les arracher au martyre. On voit que nous aussi, nous avons nos catacombes et que notre incurie égale sur ce point celle des Romains d'aujourd'hui pour ces berceaux de leur gloire chrétienne, dénudés et rendus à l'état d'arénaires.

Ce fut en conséquence de cette fondation de sa mère qu'eut lieu, par Louis-le-Jeune, celle de *Domus regis in silva Cotia* (Villers-Cotterets), couvent dont Philippe-Auguste confirma la dotation (*Annales Bénédictines*, l. 79, c. CXCVIII).

[2] Un misérable tapis envoyé par le roi pour étendre devant l'autel où officia le souverain pontife fut l'occasion de ce scandaleux débat. La messe terminée, les officiers du pape enlevèrent la pièce d'étoffe, en se prévalant d'un usage que les chanoines désireux de

Conrad, laissant le pape au sein de ses états, où il tint un concile à Reims et visita Citeaux et Clairvaux avant de retourner à Pise (1148). L'exposition, anticipée sur la période précédente, des principales phases communes à celle-ci, de l'expédition d'outremer et du fruit que tira la France de l'accord, dans ses jours fâcheux, des directeurs de ses destins, divisés dans les jours prospères [1], nous dispensant d'y revenir ici, nous notons seulement comme faits généraux applicables surtout à 1147, qu'en cette année une autre croisade de Français et d'Espagnols, dirigée par Alphonse, descendant de notre bon roi Robert, et par le roi de Navarre, contre les Sarrasins d'Espagne, eut une issue des plus heureuses, grâce au concours des Génois et des Pisans et d'une flotte anglaise et flamande qui, faisant voile vers la Terre-Sainte, s'arrêta à l'embouchure du Tage et contribua à affranchir Lisbonne du joug des Maures, devenue dès lors la capitale d'un royaume dont la fondation, comme celle des trônes anglais et siciliens, est un titre d'honneur pour notre noble France.

L'infatigable Roger, non content de ses succès en Grèce, reporta de nouveau cette année ses armes sur l'Afrique, et soumit à sa puissance Tripoli et plusieurs états considérés dès lors comme barbaresques (*Ann. d'Ital.*, t. VI, p. 488).

conserver ce don royal, refusèrent de consacrer par l'abandon de l'objet en litige. Des mots on en vint aux menaces, aux coups, et le tumulte fut si grand que le roi fut frappé par les valets de l'abbaye « *A verbis ad verbera itum, fitque tumultuosa inter utrosque » concertatio. Rex ad sedandas turbas prodit, sed nulla ejus pontificisve dictis, nulla » sacro loco habita reverentia : imo inter rixantium manus regem ipsum (quod dictu » horrendum est) pugno percussum ferunt.* » Cette scène de cupidité décida l'expulsion des chanoines de Sainte-Geneviève ; des moines (nigri) les remplacèrent.

[1] L'appui que saint Bernard prêta à Suger, par son influence près du pape, pour apaiser la rébellion du comte de Dreux, prouve bien que les désaccords qu'on signale entre ces grands hommes, tinrent à des convictions et non aux mouvemens d'une basse rivalité. Déjà nous avons vu l'abbé de Saint-Denis, quoique puissant ministre, tenir compte humblement des apostrophes virulentes dirigées contre lui par l'abbé de Clairvaux, et, sans céder en rien sur le *luxe religieux*, objet d'autres attaques, réformer de lui-même un faste personnel qui le fit comparer à un satrape « *dicas si videas eos transeuntes, non » patres esse monasteriorum, sed dominos castellorum ; non rectores animarum, sed » principes* provinciarum » (Apologia), et rendre aussi de son plein gré son monastère à la solitude et à l'austérité, sur les démonstrations du nouveau Tertullien. La dissidence de leurs vues sur le fait dominant de la grande croisade n'altéra pas non plus leurs intimes rapports.

Parmi les dédicaces auxquelles donna lieu le voyage d'Eugène en France, on cite celle de la cathédrale de Châlons (*Catalaunensem*) (voir les *Mémoires d'Auxerre*, t. I[er], p. 282); et celle de l'église de Fontenet (1[er] *Voy. litt.* de Martenne, p. 150). Quant aux fondations de cette époque, elles comprennent, pour la France, l'abbaye de *Lainan*, soumise à Sainte-Croix de Bordeaux; l'église dite *Fontis Gehardis*, près du Mans (*Ann. Bénéd.*, c. CL et CLI); l'église de *Marchiennes*, construite par l'abbé Hugues; les monastères de *Cambron*, diocèse de Cambrai, et de *Javagias*, sur un sol cédé par le comte de Vermandois (*ibid.*, liv. 79, c. XXXII et XL); de *Barzella*, diocèse de Bourges; de *Varenœ* et de *Fons Moriniacus*, même diocèse (*Gall. Christ.*, p. 529, 655, 585); et surtout l'abbaye de Barbeau, près de Melun, qu'aurait fondée, avant de partir pour la Terre-Sainte, le roi Louis VII, qui y fut inhumé [1]. Ce prince reconstruisit en outre l'église de Saint-Spire de Corbeil, qu'un incendie venait de détruire [2]. Les traces de fondations étrangères ne concer-

[1] Selon la tradition rappelée par Millin (*Antiquit. nation.*, t. II, art. XIII), cette abbaye, fondée sur le lieu dit *sacer portus*, aurait été bâtie avec le prix d'une pierre précieuse trouvée dans un *barbeau* pêché près de ce lieu. Le même écrivain ajoute (p. 9) que les constructions (assez restreintes cependant) exécutées sous Louis VII, attirèrent en France des ouvriers étrangers et surtout des *arabes* d'Espagne, qui nous apportèrent la manière de bâtir dite *gothique moderne*; cette opinion ne comporte pas de discussion, l'architecture sarrasine d'Espagne de ces époques n'ayant aucune affinité avec notre style dit gothique. Cette fondation de Louis-le-Jeune est demeurée jusqu'à nos jours dépositaire fidèle des cendres de ce prince, qui n'ont été extraites qu'en 1817 de l'église où elles furent placées par suite de la vente de l'abbaye, en 1790, pour venir prendre rang avec les royales dépouilles transférées à cette époque de la fosse commune de Saint-Denis dans le caveau affecté à ces restes qui étaient demeurés vingt-quatre ans, depuis la profanation de 1793, confondues pêle-mêle (Le Noir, *Musée des monumens français*, t. IV, p. 189; t. VIII p. 112 et 115 à 128). Le mausolée de ce prince sur lequel était placée sa statue peinte et dorée qui servit pour le portrait donné par Dutillet (témoignage incontestable de ce que nous avons dit de la sculpture polychrôme du temps de Suger), avait pourtant subi sous Charles IX une sorte de violation de la part de ce prince qui, se trouvant à Fontainebleau, se donna le *passe-temps* de faire ouvrir ce tombeau et de s'emparer, par *dévotion*, d'une croix d'or qu'il trouva au col de ce croisé et de bagues qu'il partagea avec les seigneurs de sa cour (Mézeray).

[2] Quoique la reconstruction de l'église de Saint-Spire, brûlée entre les années 1137 et 1144, appartienne certainement au règne de Louis-le-Jeune, sa dédicace n'eut lieu que près de trois siècles plus tard (en 1437); sa curieuse ornementation et notamment les stalles et miséricordes publiées par Millin (*Antiq. nation.*, t. II, art. XXII), où l'on voit la *mère*

nent que le monastère de *Villarium* et celui d'*Alna*, diocèse de Liège (*Gallia Christ.*, p. 660 et 520); l'église du prieuré d'Acre, à Norfolk, Angleterre), consacrée en 1148; et la reconstruction par le roi Roger du monastère de *S. Giovanni degli Eremiti*, fondé par saint Grégoire-le-Grand (Pirri, p. 1069).

On s'occupait alors également à Rome de travaux d'art, comme le constate la date de 1147 du tabernacle de la basilique de Saint-Laurent hors les murs, où se lisent les noms d'*Angelus*, de *Johannis Petrus* et de *Paulus marmorius*.

1149-1150. — Quoique de retour en Italie, Eugène III n'y avait pas encore reconquis son siège, et ce fut encore à Roger, dont ce pontife implora l'aide, qu'il dut d'entrer à Rome [1] en 1149, qu'il quitta de nouveau pendant deux années, pour laisser à la sédition le temps de s'amortir, comme il advint de fait. Il faut avouer aussi que la funeste issue de l'expédition d'Orient provoquée par ce pape et par son maître, saint Bernard, ne put qu'alimenter ces discordes, en ôtant tout crédit aux pompeuses promesses émanées de ces *deux pouvoirs*, contre lesquels dut prévaloir alors l'éloquence schismatique d'Arnaud de Brescia.

Tandis que le roi de Germanie, honteux de sa défaite, cherchait à la faire oublier en concertant avec l'empereur grec une expédition contre Roger qui, maître de Corfou, s'y voyait menacé par une flotte de mille navires, à laquelle s'était jointe celle des Vénitiens, commandée par le doge, le fidèle compagnon d'armes de ce prince, notre roi Louis VII, embarqué plus tard pour la France, devint le pri-

Sotte, des *rats rongeant* la boule du monde, etc., doivent même dater d'une époque postérieure à cette dédicace. On trouve un témoignage de la rapidité avec laquelle s'opérèrent de nos jours les dévastations et l'anéantissement des monumens des arts, dans cette remarque de Millin (*Voyage dans le Midi de la France*, t. Ier, p. 20) que passant à Corbeil en 1807, il n'y rencontra plus aucun des objets qu'il avait décrits dix-sept ans plus tôt, « *la châsse de saint Spire avait été fondue, les stalles et miséricordes* brûlées ou brisées, et le tombeau d'Ingelburge, femme de Philippe-Auguste, qui avait fait bâtir l'église de *Saint-Jean-en-l'Isle*, avait également disparu de cette commanderie. » Il ne reste aujourd'hui de remarquable à Saint-Spire que la statue du comte Aymon.

1 *Eugenius papa Tusculanum ingressus fultus auxilio Rogerii regis, Romanos sibi rebelles expugnat* (*Anon. Casin. rerum ital.*, t. V).

sonnier du nouvel allié de Conrad et ne dut sa délivrance qu'à la flotte du même Roger [1]. Conduit près du roi de Sicile par son libérateur, l'amiral Georges Antiochenus [2], Louis en fut noblement accueilli et put, en passant par Tusculum où il trouva le pape, gagner paisiblement ses états, dans lesquels il rentra par *Saint-Gilles* [3].

Lorsque ce prince, ravi de retrouver son trône, exprimait hautement sa satisfaction au ministre qui le lui conserva en lui décernant le titre de *père de la patrie*, Suger, que l'intérêt de la religion touchait bien plus que de vaines grandeurs, après s'être opposé à la première entreprise qu'il jugeait inutile alors, en méditait une autre, pour venger l'affront fait aux armes de la France, et pour affranchir les saints lieux du sort dont les derniers succès des musulmans lui semblaient être le présage. Mais ce courtisan du malheur, qui eût porté le dévoûment jusqu'à diriger en personne cette nouvelle expédition, n'en put faire que les apprêts et mourut en les ordonnant [4].

1 Cette circonstance de la captivité du roi de France par la flotte des Grecs, au milieu de laquelle il serait tombé en se rendant de Ptolémaïs en Sicile, a été mise en doute et même niée par plusieurs de nos historiens; mais Muratori les combat sur ce point par les témoignages de nos anciens historiens « *abbiamo storici antichi bastevoli ad assicurarcene* » (*Annali d'Ital.*, t. VI, p. 492).

2 C'est le célèbre amiral, grec de nation, à qui l'on doit l'église sicilienne de l'*Amiraglio*, nommée plus tard la *Martorana*. Après avoir bravé Manuel Comnène jusque dans son palais de Constantinople, dont il ravagea les jardins, emportant leurs fruits comme trophée, il se portait avec soixante navires au secours de Corfou qu'assiégeait l'empereur en personne, lorsqu'ayant rencontré la division de l'escadre grecque, qui conduisait Louis VII à Manuel, il l'attaqua, la défit et eut la gloire de délivrer notre prince.

3 Nouveau témoignage de l'adoption de l'itinéraire déjà cité dans toutes les communications de l'Orient et de l'Italie avec la France, car par Saint-Gilles, qui ne fut jamais un port, on doit entendre Aigues-Mortes, qui du moins communiquait avec la mer et d'où saint Louis partit au siècle suivant pour une nouvelle expédition en Terre-Sainte. Pourquoi faut-il que le souvenir du débarquement au même lieu de son aïeul qui, parti avec 150,000 croisés, rentra avec 200 chevaliers, n'ait pas servi de leçon à ce grand prince !

Ce retour de Louis VII et de ses chevaliers après deux ans de séjour en Orient, après avoir visité sans doute les principales magnificences architecturales élevées par le roi Roger, ne dut pas être sans influence sur nos arts de ces époques, fort rapprochées d'ailleurs de celles qu'on assigne communément à nos grands portails sculptés, en style grec mélangé, de Saint-Gilles et de Saint-Trophime, comme nous le dirons, pour ce dernier, sous 1152.

4 Son projet rencontra moins de sympathie que celui de saint Bernard ; était-ce une raison pour qu'il n'eût pas un meilleur sort ? Déjà la sagesse de Suger était occupée de sub-

Si la France, ainsi échappée aux convulsions menaçantes que l'annonce du grand désastre faillit convertir en révolte, jouit du calme après l'orage, il n'en fut pas ainsi des états d'Italie et de la Lombardie surtout, où la frénésie des combats s'alimentait par leurs chances funestes [1], où des luttes sans but de cités contre cités prolongeaient cette ère de troubles, bien exclusive assurément du repos à l'ombre duquel prospèrent seulement les semences intellectuelles [2].

L'Angleterre, restée aux mains du roi Etienne, fit alors (1150) une perte qu'elle ne répara que trop tôt. Henri Plantagenet, fils aîné de Geoffroi, fut investi par notre roi de cette Normandie qu'avait conquise et qu'occupait son père, moins le Vexin normand et notamment Gisors, acquis dès lors à notre France. On date de cette époque la construction dans ce royaume de l'église de *Saint-Fridewede* (aujourd'hui l'église du Christ, à Oxford), qui fut terminée en 1180.

Quant à la Germanie, son allure routinière pendant l'absence et au retour de Conrad semblerait constatée par la fondation, dans cette période, de deux monastères d'hommes et de celui de femmes, dus à Bernard de Paderborn, et de celui d'*Ossenbach*, diocèse de Mayence (*Ann. Bénéd.*, l. 79, c. LXXVIII et CXIX). Ces Annales se taisent sur

venir aux besoins de la campagne par l'envoi, aux chevaliers du Temple, des produits importans de son épargne personnelle, comme administrateur de sa riche abbaye. Pas de doute non plus qu'éclairé sur les procédés grecs, il n'eût mis son appui dans le bras de Roger, qui faisait trembler cet empire, et dont un concours énergique et opportun eût servi les projets et consolidé par suite la domination des Latins.

Suger se disposait, par une invocation directe sur le tombeau de saint Martin de Tours, à ce plus grand pélerinage, quand l'atteignit la maladie à laquelle il succomba le 13 janvier 1151, non sans avoir pourvu à ce que son projet ne fût pas un vain rêve.

[1] Ces hargneux Milanais, que nous verrons plus tard payer bien chèrement leur valeureux patriotisme, subirent cette année (1150) un bien cruel affront dans une lutte avec Crémone. Leur *arche sainte* de ces temps, ce *carroccio* que nous avons décrit comme ayant la mission de rallier les combattans à l'image du Christ, surmonté de la bannière communale, resta la proie des Crémonais à Castelnuovo, sans que ses défenseurs, vaincus par ce fait seul, soient parvenus à le reprendre, malgré tous les efforts qui, ce cas échéant, signalaient sur ce point l'acharnement des troupes.

[2] On voit encore ici de ces ligues acharnées qui devaient désoler les plus belles provinces. Rossi nous montre (*Hist. de Ravenne,* livre 5) Bologne et Faenza combattant Imola unie avec Ravenne et Forli ; et les annales de Plaisance signalent le sanglant échec que le peuple de cette ville reçut des Parmesans et des Crémonais au siége de Tabiano. Quelle culture d'art aurait pu résister à de pareils orages !

la participation de la France au même mouvement religieux, mais la *Gallia Christiana* y supplée en citant : *Aubepierre*, diocèse de Bourges (p. 520) ; *Boulencourt*, diocèse de Troyes (p. 537) ; *Longum Ledum*, près de Vendôme ; *Longuy*, diocèse de Langres (p. 605), et *de Petris*, diocèse de Bourges (p. 633). On peut joindre à ces fondations françaises celle de l'abbaye de *Prâlon*, due à saint Bernard (1er *Voy. litt.*, p. 147) [1] ; l'église de l'abbaye de Prémontré, diocèse de Laon, construite vers ce temps par Hugues, l'un des compagnons de saint Norbert (fondateur en 1121), *avec tant d'art et de sagesse* (dit Guibert de Nogent, *Appendice*, p. 550), *qu'elle passait pour une merveille du monde* ; l'église de *Vaucelles* (Cambresis), selon M. Wilbert (p. 210) ; l'église de l'abbaye de *Grammont*, dont maître Gerard passe pour avoir été l'ordonnateur et le principal architecte (Martenne, *ampl. coll.*, t. VI, p. 1073) ; une nouvelle église à *Clairvaux*, *vaste et bel édifice* (*Hist. litt. de la Fr.*, t. IX, p. 221) ; l'Hôtel-Dieu de Troyes, qui, fondé en 1149, fut brûlé en 1188 (Courtalon, t. II, p. 177) ; et même la construction dans ses parties principales (les trois voûtes de la grande nef) de la belle cathédrale d'Angers, par l'architecte normand *de Doué*. On remarque aussi, comme contraste avec l'abandon de ces œuvres dans l'Italie centrale, qu'en Sicile, et malgré les dispositions belliqueuses de Roger, les fondations pieuses tendaient toujours à se multiplier, car c'est de 1150 qu'on date la fondation du monastère de la Trinité de Palerme, dit communément *la Magione*, par Matteo, qui fut plus tard chancelier de Guillaume II (*Pirri*, t. II, p. 1340) [2].

L'église de Saint-Isidore de Léon (Espagne) fut consacrée en 1149 ; on la reconstruisait depuis 1063. La pierre tombale de l'architecte porte cette épitaphe : « *Hic requiescit Petrus de Deus* » *qui superædificavit ecclesiam hanc.* »

[1] Saint Bernard s'y rendait souvent pour soutenir les religieuses dans les voies qu'il leur avait tracées. Les bénédictins y virent le calice avec lequel officiait ce savant, et divers ornemens, dont une aube *ornée de broderies* qu'on disait avoir été à son usage.

[2] Ce doit être le même *Magione*, désigné sous le nom d'Amiral, qui construisit, dans la forme grecque aussi, l'église de S.-Cataldo, dont M. Serra di Falco donne le plan (pl. xxv).

1151-1152. — Ouverte par la mort de Suger, qui laissait sans direction un prince qui, plus que jamais, aurait eu besoin des conseils de sa sagesse, cette période fut d'autant plus fatale à la France, que la mort (septembre 1151) du duc de Normandie, comte d'Anjou, du Maine et de Touraine, Geoffroi Plantagenet, vint ouvrir à son fils Henri une succession qui bientôt absorba nos plus riches domaines [1], et créa un terrible compétiteur à nos rois. En proie aux tourmens domestiques, fruits d'une union mal assortie et de l'aversion de la jeune reine pour les habitudes *monastiques* de son époux, Louis VII, las de ronger son frein, se prêta de grand cœur au moyen de le rompre, et formulant une requête où se trouvait le *désaveu de la lignée qui viendrait de la reine* (il en avait déjà deux filles), il vit (mars 1152) le concile national de Beaugenci faire droit à cette demande, mais par d'autres motifs, les nœuds de parenté [2] dont excipait Éléonore, non moins empressée que Louis de conquérir la liberté. Ce fut alors un singulier spectacle que celui qu'offrit à la France le concours des hauts prétendans au démembrement de ses domaines : mais vainement les plus osés, Thibaut, comte de Blois [3], et ce Geof-

[1] Ce duc n'avait constitué comme dot à son aîné ses états héréditaires continentaux, que sous l'expresse stipulation que, s'il entrait en possession de la couronne d'Angleterre, ses provinces françaises appartiendraient à son frère Geoffroi ; mais les premiers efforts que fit ce dernier prince pour conserver au moins l'Anjou furent si malheureux, que dès lors Henri n'entrevit plus d'obstacle à ses projets ambitieux. La bataille de Monsoreau et plusieurs autres défaites successives sapèrent donc son pouvoir dans ses racines (voir Mathieu Pâris, an 1151).

Plus tard (1156) Geoffroi, revendiquant à main armée l'exécution du testament de son père, devait compter sur l'appui de son suzerain, Lous VII ; mais la déférence obséquieuse qu'Henri témoigna alors à notre roi fit pencher la balance ; et le malheureux Geoffroi, à qui son frère enleva jusqu'à sa légitime (quelques forteresses, dont Chinon, que lui avait données son père), fut réduit à accepter une sorte d'aumône. Tel avait été à peu près le sort du frère *aîné* d'Henri Ier.

[2] Cette prétendue parenté remontait à Hugues-Capet et semblait bien prescrite par six générations; mais, aux termes du droit canonique, la prescription ne s'acquérait qu'à la septième. A quoi tinrent alors les destinées de la France ? Mabillon combat par les dates l'assertion de Baronius qui impute à Suger ce fatal divorce « *quod consanguinitatis prætextu factum est* ».

[3] En quittant Beaugenci pour se rendre en Poitou, Eléonore, passant par Blois, se vit prise à un premier piège ; Thibaut, second fils de Thibaut-le-Grand, mort récemment, se trouvait alors investi des comtés de Blois et de Chartres. Ne trouvant pas ce *morceau de*

froi d'Anjou, inhabile à garder la province qu'il possédait, mirent-ils en usage et la force et la ruse. Ce fut au frère du dernier, au duc de Normandie, déjà si bien pourvu par le testament de son père, que la princesse échut en lot et vint, par un marché consenti, dit-on, à l'avance, apporter à ce duc un tribut de pouvoir bien propre à compenser le désaccord de l'âge (19 et 33 ans). Fier d'un tel hyménée qui plaçait sous ses lois, outre les états paternels, le Poitou, la Saintonge, l'Auvergne, le Périgord, la Guyenne, l'Angoumois, le Limousin, la Gascogne, et même la Bretagne, Henri, après avoir forcé Louis, qui menaçait son duché Normand, à solliciter une trève, courut à de nouveaux destins (fin de 1152), et vit bientôt après couronner ses efforts par la garantie qu'il reçut de l'assemblée des grands du royaume, fatigués du passé et effrayés de l'avenir, de posséder le trône anglais à la mort du roi Étienne et à l'exclusion de son fils Guillaume [1].

Que pouvait opposer à cette fortune soudaine, à cette héroïque activité, un prince déconsidéré par les revers de la croisade, dépourvu par le même fait des moyens d'assurer le succès de ses armes, privé du grand appui que lui prêtait Suger, comme aussi du con-

roi trop indigne d'un jeune comte, il se posa en prétendant, et ne pouvant faire agréer son offre, il méditait un *mariage forcé*, quand la reine, avisée qu'on userait de violence en l'enfermant dans le château, parvint à échapper à cette embûche; mais ce fut pour tomber dans une autre que lui tendit dans les mêmes vues Geoffroi d'Anjou, alors en Touraine; le plan d'enlèvement disposé sur la Loire ayant été déjoué par un avis secret (la Chronique de Tours en attribue l'honneur à l'ange gardien de la princesse), Eléonore rompit la piste et gagna par d'autres chemins pratiqués où la présence d'Henri fixa son choix, peut-être fait d'avance, et que vit consacrer Chinon, moins de trois mois après le divorce.

[1] Les barons Anglo-Normands, qui n'avaient appelé Etienne au trône que pour ne pas paraître avoir été convoqués par Mathilde, et qui malgré les qualités de ce prince français, voyaient l'état en proie aux déchiremens féodaux et aux usurpations de la cour de Rome, n'attachaient pas assez de prix au maintien de sa dynastie pour livrer leur repos et leur bien aux chances d'une nouvelle guerre. L'union à leur royaume du vieux duché normand et les vastes possessions continentales d'Henri flattèrent d'ailleurs leur orgueil. Les dehors prévenans et la vaillance du jeune prince qui s'était fait connaître en traversant l'Angleterre pour aller se faire armer chevalier par son oncle David, roi d'Ecosse, ajoutaient encore au prestige; aussi s'accordèrent-ils pour réduire le pauvre Etienne à l'usufruit de sa couronne, dont la convention de novembre 1153 accorda la survivance à Henri. Le fils d'Étienne redevint alors comte de Boulogne, *comme devant*.

cours qu'il eût trouvé naguère encore dans l'expérience et la valeur éprouvée des compagnons d'armes de son père, Thibaut-le-Grand et Raoul de Vermandois [1], et ne pouvant d'ailleurs imputer qu'à lui-même l'arrêt qui vint le dépouiller des plus beaux fleurons de sa couronne pour orner celle d'un rival? Aussi, malgré tous ses efforts, Louis ne parvint-il qu'à obtenir l'hommage du duché d'Aquitaine, par le traité d'août 1154, bientôt suivi de la mort du roi Etienne (24 septembre suivant), qui vint mettre le comble à la prospérité d'Henri, passé en trois années du titre d'héritier du comté d'Anjou au rang des plus puissans potentats.

Les fruits qu'Eugène III recueillit de son accord avec les Romains (1152) n'allèrent pas jusqu'à lui rendre l'exercice absolu du pouvoir, car le sénat siégeait encore lorsque ce pontife mourut (juillet 1153); mais il lui fut donné du moins de signaler dans sa capitale et ses vertus et son goût pour les arts, en y construisant des palais [2]. Sa position y fut d'ailleurs fâcheuse, car lorsque d'une part sa gratitude pour Roger lui faisait un devoir de rester fidèle à ce prince, de l'autre il se trouvait contraint de condescendre aux projets de Conrad qui, pour exécuter son pacte avec Manuel Comnène, prépa-

[1] Le comte de *Champagne*, de *Brie*, de *Chartres* et de *Blois*, Thibaut-le-Grand, qui joua un rôle actif et souvent hostile sous le règne de Louis-le-Gros, mais que nous avons vu se rallier franchement sous l'oriflamme, quand la France fut menacée, était mort en janvier 1152, laissant ses états à trois fils. Raoul de Vermandois, *l'ami, le compagnon, le successeur d'Hercule*, pour purger les antres féodaux, survécut peu à ce rival de puissance et de gloire, son ennemi personnel de guerre civile éteinte par l'incendie de Vitry. Ces pertes successives, jointes à celles de Suger, furent alors d'autant plus regrettables qu'à défaut de grands capitaines, on avait vu notre armée d'Orient confier ses destins à un simple chevalier, et que, malgré quelques prouesses personnelles, Louis-le-Jeune était bien loin de posséder les grands talens et la fermeté d'âme dont son père Louis VI et son successeur Philippe II avaient fait preuve en pareille occurrence. Tout semblait donc alors concourir à l'abaissement de la France.

[2] Le cardinal d'Aragon dit expressément, dans la vie d'Eugène III, que ce pape construisit un palais près de Saint-Pierre, sans doute en remplacement d'un de ceux démolis dans la sédition mentionnée plus haut, et un autre à *Segna*, où il résida souvent. Il ajouta en outre un portique de huit colonnes de granit, encore debout, à la basilique *Liberiana* (Sainte-Marie-Majeure), et fit exécuter aussi la mosaïque de la frise de la façade de la basilique de *Sancta Maria in Transtevere*, qui représente les dix vierges sages (travail terminé au XIVe siècle par Pietro Cavallini, et restauré sous Nicolas V). On se louait d'ailleurs de sa libéralité et de ses efforts pour assurer le bonheur du peuple.

rait une expédition militaire contre le roi de Sicile et allait s'acheminer vers Rome pour y ceindre la couronne impériale, quand la mort l'atteignit à Bamberg (février 1152). C'est cette mort imprévue, au moment d'une grande entreprise, qui plaça sur le trône de Germanie le célèbre Fréderic Ier [1] qui, sous le nom de *Barberousse* (*OEnobardus*), a laissé un si grand nom dans l'histoire par son énergie belliqueuse et farouche, unie aux goûts du troubadour [2]. L'avènement de ce prince ne changea rien d'ailleurs à la perplexité d'Eugène qui, forcé d'implorer son aide contre les prétentions du sénat, dut s'unir à Robert, ce comte de Capoue, dépouillé sous Innocent II, qui demandait justice contre Roger (*Otto Frising.*, *frid.* I, l. XI, c. VII, p. 703).

A part la fondation mentionnée plus haut comme faite en 1152 par Louis-le-Jeune, du couvent de Villers-Cotterets, les *Annales Bénédictines* gardent sur toutes les créations de ce genre un silence auquel supplée la *Gallia Christiana* par les mentions suivantes : monastères de *Campania*, diocèse de Caen, fondé par Foulques Rebouillé (p. 540); de Loz (*Laus beatæ Mariæ*), diocèse de Tournai (p. 602); S.-Petrola, diocèse de Périgueux (p. 634), et de Vauladouce, diocèse de Langres, par Manassi (p. 654) ; mais ce qui signalerait bien mieux encore les grands travaux de cette époque, ce seraient les nombreuses fondations commencées dès lors par Henri-le-Large, comte de Champagne, fils aîné de Thibaut-le-Grand, mort récemment et enterré à Lagni; fondations qui comportent treize

[1] L'élection du jeune Frédéric, duc de Souabe, fut faite sur la désignation de son oncle Conrad, au préjudice du propre fils de ce dernier prince, trop jeune alors, et dans la vue de concilier les factions Guelfe et Gibeline auxquelles Frédéric appartenait également comme petit-fils du Gibelin Henri V, et comme neveu, par sa mère, de Guelfe VI, duc de Bavière, en même temps qu'il était cousin d'Henri-le-Lion, autre chef de la maison Guelfe. Mais la trève fut temporaire, et, à la mort de Frédéric, l'acharnement des deux partis s'accrut de tout l'amas de haines que sa présence sur le trône avait forcé de concentrer.

[2] On attribue l'honneur d'avoir soumis ce prince tudesque au joug de nos *cours d'amour*, à Raymond Bérenger II, qui, venu à Milan pour épouser Richilde, parente de ce prince, dont il reçut en même temps l'investiture des terres d'Arles et de Piémont, avait conduit à sa suite des poètes provençaux ; les talens dont ils firent preuve inspirèrent à Frédéric le désir de participer aux joûtes du *gai-savoir*, ce qu'il fit avec succès, témoin les poésies provençales que Nostradamus cite comme œuvres de cet empereur.

églises et autant d'hôpitaux (Courtalon, *Topog. de Troyes*, t. Ier, p. 60). Ainsi, tandis que le second frère de ce prince, le comte de Blois et de Chartres [1], cherchait à s'assurer par un vrai guet-apens la dot échappée à son roi, et poursuivait de ses violences l'ex-reine de France, future souveraine d'Angleterre, type de la fiancée du roman, son aîné consacrait sa portion d'héritage aux splendeurs de l'église et au soulagement de l'infortune, sans négliger, comme on verra plus loin (août 1168) la culture des arts, prouvée du moins par son riche mausolée.

Sous ce dernier rapport, cette période-ci serait déjà des plus remarquables si, comme tout l'indique, on doit dater de 1152 notre portail couvert de sculptures de Saint-Trophime d'Arles et l'élégant baptistère de Pise. Nous n'avons, il est vrai, pour la constatation de la date du premier de ces monumens, que des mentions traditionnelles rappelées par Millin [2] et par Eméric-David [3]; mais *la Pisa*

[1] Thibaut avait divisé ses états en trois parts, qui n'en constituaient pas moins un fief unique, dont l'aîné rendait au roi l'hommage qu'il recevait de ses frères. On appelait ce mode de possession *frèrage*.

[2] En mentionnant (*Voyage dans le Midi de la France*, t. III, p. 584, 588) que ce fut en 1152 que Guillaume de Montrond, archevêque d'Arles, fit porter le corps de Saint-Trophime dans son église qui était dédiée à Saint-Étienne, Millin assigne la même date à l'érection du portail dont il donne l'aspect (pl. LXX). Cette tradition n'est pas admise par un archéologue instruit, M. Clair, qui, dans un ouvrage remarquable sur Arles, s'autorise de *la forme de la mitre* de saint Trophime, dans l'une des sculptures du stylobate, pour reporter au XIIIe siècle l'exécution de cette immense devanture; mais ce contrôle consciencieux ne repose pas sur un fait tellement absolu et incontestable qu'il puisse suffire pour mettre à néant non seulement les traditions locales, mais les déductions archéologiques tirées des rapports de style de ce portail avec ceux de Saint-Gilles, de Saint-Laurent de Gênes, etc., et du contraste qu'offrirait cette décoration *romano-byzantine* avec d'autres portails également ouvragés de l'époque que le rigoureux contrôle, par la mitre, viendrait assigner à cette œuvre. Telle paraît être aussi l'opinion de M. Mérimée, qui, après avoir dit que, « quoique l'ornementation de cette façade soit toute *byzantine*, » on observe dans quelques parties *une imitation de l'antique*, etc. » (ce qu'expliquerait le concours d'artistes siciliens familiers avec ces deux styles), ajoute : « M. *Annibert* fixe » l'érection de cette façade à l'année 1154 (deux ans seulement plus tard); cette date est » probable et convient d'ailleurs au clocher, et par conséquent à la partie de la nef qui » est de construction primitive (*Notes d'un voyage dans le Midi*, p. 290).

[3] Éméric-David dit (*Essai sur la Sculpture*, p. 49) que ce portail fut terminé en 1152, sous l'archevêque Guillaume de Montrond.

Le mélange des formules architectoniques romaines et byzantines, et le style grec dégé-

illustrata, par Morana, nous donne sur le baptistère de cette ville, qu'on trouvera compris dans notre planche (1re de la 1re série), cette constatation positive « *ebbe incominciamento il nostro tempio nell' agosto dell' anno* 1152 *et* 1153, *stile pisano* » ; en ajoutant que Vasari porte cette date à 1060, le mélange du style d'ornementation ogivale à l'arcature ronde, aux chapiteaux historiés et autres formules romanes surmontées de frontons aigus, de crochets, etc., dénote évidemment un remaniement datant, dit-on, du XIVe siècle, postérieur à la fondation bien constatée d'ailleurs par les inscriptions [1].

1153-1154. — La mort de saint Bernard à 63 ans (20 août 1153), survenue presque immédiatement après celle de son élève Eugène III (7 juillet), devenait un fait sans portée et même sans retentissement,

néré des sculptures et même des figures, malgré leur costume romain, dont les sculpteurs avaient tant de modèles sous les yeux dans les innombrables sarcophages en place alors dans les Eliscamps de cette ville, ne peuvent qu'appuyer nos conjectures sur le concours de l'art *greco-sicilien* dans ce grand travail. Qu'on se rappelle d'ailleurs ce que nous avons dit, et prouvé, des communications de la Sicile avec la France par Aigues-Mortes et Saint-Giles, ville située à quelques lieues d'Arles, et surtout le retour, récent alors, par cette même voie, de Louis-le-Jeune, qui venait de visiter, avec les débris de sa chevalerie, les états du roi Roger, où devaient se produire des sculptures analogues, comme en témoignent les débris du cloître de Céfalu, et, pour une époque prochaine de trente ans, les 200 chapiteaux variés de celui de Monréale.

[1] Il existe sur la date de cette fondation, dans les chroniques de Pise, quelques différences inhérentes, soit à l'*ère pisane*, selon la remarque de Moronna, soit à la nature même de ces travaux qui n'aboutissent pas de plein jet, soit encore, comme on peut souvent le remarquer, au point de départ de l'année qui n'est pas toujours le même pour les chroniqueurs de diverses époques ; ce qui fait, par exemple, qu'on rencontre dans les citations historiques beaucoup de contradictions apparentes, sans importance, lorsqu'elles n'accusent que le chevauchement d'une année sur l'autre. Une de ces chroniques porte : « *Anno* » 1154, — FUNDATUS EST *primus gyrus ecclesiæ S. Johannis*, CIONETTO CIONETTI *et* ENRICO » CANCELLARI OPERARIIS (administrateurs de l'œuvre) *existentibus ;* » or, une inscription qu'on lit sur un pilier porte la date de 1153, « *mense Augusti,* » et une autre, ces mots : « *Diotisalvi* MAGISTER *hujus operis,* » ce qui précise la distinction qui existait entre le *maître* et les *administrateurs de l'œuvre*, qui peut être fondée et commencée en 1152 ou 1153, selon que le *maître* de l'œuvre et le chroniqueur auront fait partir l'année (de Noël ou de Pâques), sans que la date de 1154, apposée par les *administrateurs* implique une contradiction réelle. Les magnifiques fonts baptismaux, qu'on voit encore dans l'église de S. Frediano de Lucques, et dont les sculptures ont quelque analogie avec celles de Saint-Trophime, portent cette dernière date (1154) avec ces mots : « *Robertus* » *magister*. »

au milieu des complications politiques qui agitaient la France, l'Angleterre, la Germanie et l'Italie aussi, où Barberousse allait ouvrir ses terribles campagnes. Des plaintes contre le despotisme des Milanais, formulées par des habitans de Lodi qui se trouvaient à Constance tandis que ce prince y tenait une diète, hâtèrent son départ. L'énergique expression de la douleur de ces organes, sans mission cependant, d'une population autrefois libre, mais courbée depuis quarante-deux ans sous l'esclavage d'un peuple voisin, émut tellement, dit-on, le nouveau roi de Germanie que, s'érigeant en redresseur de torts dans une juridiction dépendant de sa couronne, il somma par un envoyé les consuls de Milan, d'avoir à rendre aux Lodisans leurs anciens privilèges. L'accueil fait à cet ordre souverain par la population milanaise décida de sa destinée. Frédéric, dont l'inflexible sévérité s'était manifestée le jour même de son couronnement, dans un appel à sa clémence (*Otto Frising.*, l. II, c. III, p. 701), sachant que son rescrit avait été foulé aux pieds et qu'à l'outrage on avait joint la menace, se promit d'en tirer vengeance dans l'expédition déjà projetée pour conquérir la couronne impériale, en reconstituant l'autorité du pape, et pour porter secours au prince de Capoue et aux barons de Pouille contre l'usurpateur de leurs droits. Ce fut au mois d'octobre 1154 que ce jeune prince, doué des talens, de la valeur et de la fermeté d'âme qui présagent les grandes renommées, parut sur les rives du Pô (près de Plaisance) avec une armée formidable, préludant toutefois au rôle de guerrier par celui de médiateur, en assemblant *les comices d'Italie* [1]. Ennemi, *par état*, de cette indépendance dont se prévalait chaque bourg, et de ces innombrables républiques dont les prétentions et les longues discordes n'avaient abouti jusque-là qu'à des déchiremens qui menaçaient l'unité du royaume, ou tendaient à briser ses liens de soumission, Frédéric,

[1] Lors de l'arrivée de Frédéric à Roncaglia, les députés des villes d'Italie vinrent, suivant l'usage, lui offrir des hommages et des présens. Muratori ne cite que ceux des Génois, consistant en « *lioni, struzzoli, papagalli ed altri pretiosi regali di Levante.* » Des lions, des perroquets formaient un singulier présent pour un prince qui entrait en campagne. Déjà les Lodisans lui avaient envoyé une *clé d'or* en signe de remise à sa garde, et les Milanais une coupe d'or remplie d'argent qu'il refusa, ainsi que le tribut que cette ville lui offrit lors de sa marche sur Novarre.

après avoir reçu l'expression des regrets des consuls de Milan et prescrit un désarmement qui laissait du repos aux provinces voisines, soumit ces consuls même à une dure épreuve, en se faisant guider par eux sur le sol de leur république, dans la direction de Novarre, où l'appelaient d'autres intérêts; car le défaut de vivres et la fuite précipitée des populations à l'approche des Allemands, qui n'observaient aucune discipline, semblèrent justifier de la part de ce prince une dévastation qui décida les Milanais, après de vains efforts pour calmer sa colère, à se constituer en état de défense.

Mais lorsque Frédéric préludait ainsi à ses autres projets, qui semblaient devoir renouveler la lutte de Lothaire et de Roger de Sicile, ce dernier venait de succomber (février 1154), encore plein d'avenir (à 58 ans) [1], laissant son trône à son fils Guillaume, qui ne se montra digne héritier du grand roi que par son goût pour l'architecture [1].

Sur ces entrefaites, Henri II, en ceignant la couronne d'Angleterre que la mort d'Etienne (septembre 1154) venait de lui léguer, consommait, par ce fait, l'abaissement relatif de la France, dont le roi, nouvellement pourvu, mais à titre purement gratuit, d'une autre épouse (Constance, fille d'Alphonse VII, roi de Castille et de Léon), allait, sous prétexte d'un pélerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, remonter à la source de bruits qui impliquaient l'illégiti-

[1] Nous avons déjà cité quelques fragmens du panégyrique que fait l'historien de Naples, Giannone, en parlant (t. II, p. 221) des magnanimes entreprises de ce prince vraiment grand et glorieux, l'un des plus puissans et des plus grands rois de la terre, la terreur à la fois de l'Orient et de l'Occident, et qui sut faire surgir, au milieu de ces deux puissans empires, et malgré leurs efforts, un royaume des plus prospères, etc. Ajoutons ici à l'appui de ce que nous avons dit de l'influence réciproque que durent exercer, dans les arts comme dans les lettres, les relations continuelles de nos Normands de Sicile avec leur mère-patrie, le passage suivant de cet éloge fondé sur des témoignages historiques et bien désintéressés sans doute de la part d'historiens assez peu soucieux de la gloire de la dynastie des Normands : « *Egli provido di consiglio, e valoroso nelle* » *armi, uso non men somma costanza nell'avversa fortuna, che moderazione nella* » *prospera amicissimo non meno d'uomini valorosi nelle armi che nelle lettere, che* » *sin da'remoti, e lontani paesi fattigli a se venire* (l'exemple de Hugues Foucauld le » prouve), *gl'innalzo a' primi onori del regno. Egli saggio facitore di nuove leggi go-* » *verno con somma giustizia i suoi stati.* CAREGGIO ED AMO *sommamente, i* FRANCESI, » TRAENDO DI FRANCIA, *i suoi majori il legnaggio,* etc. »

mité de la naissance de la nouvelle reine [1]. N'aurait-on pas pu dire dès ce temps de ce prince : « *qu'il est impossible de perdre plus* TRANQUILLEMENT *un royaume* » ?

Louis VII cependant s'entremit cette année même (1154) pour apaiser un différend qui était plus de son ressort que le maintien de la dignité de sa couronne, en réglant à Moret (ou du moins dans un bois situé près de cette ville) les indemnités dues à l'abbé de Vézelay, pour les dégâts commis dans les nombreux assauts qu'avait subis ce monastère, tant de la part du comte de Nevers que de celle

[1] Roger, qui avait eu tant de femmes, légitimes même, ne laissa de ces dernières qu'un seul fils qu'il associa à son trône (en 1148) pour lui apprendre l'art de régner, tout en reconnaissant qu'il ne pouvait compter sur un digne successeur. En effet, le premier soin de Guillaume Ier fut de déverser du mépris sur les grandes conceptions de son père, de vouer à l'exil ses meilleurs officiers, de s'affranchir de tous soins en remettant le timon des affaires à *Majone de Bari*, fils d'un marchand d'huile, qu'il nomma grand-amiral, et de rompre toutes relations directes avec ses barons, qu'il s'aliéna par cette conduite. Son choix d'ailleurs pouvait être pire, d'après le portrait que Gianonne nous trace de Majone, qui fut d'ailleurs merveilleusement secondé par l'archevêque de Palerme, Hugues, prélat ambitieux et habile « *pronto, e vivace ingegno, ed abile a qualunque più dura, e » difficile impresa : assai facundo nel dire, dotato di liberalità regia, simulatore, e » dissimulatore, espertissimo, ed avidissimo di dominare*, etc. » (t. II, p. 226). Nous verrons ce ministre à l'œuvre, et nous aurons à déplorer sa triste fin et le sort qu'il prépara à son prince.

Le successeur d'Eugène III, Anastase IV, refusa de reconnaître à Guillaume le titre de roi, parce que son couronnement (Pâques 1154) avait eu lieu sans l'autorisation préalable du Saint-Siége. Adrien IV, qui succéda à Anastase, se montra moins rigide.

Les historiens de Sicile, et notamment Romuald, tout en rendant témoignage de quelques qualités, surtout de la valeur dont Guillaume Ier fit preuve à la guerre, conviennent que sa nonchalance et son dégoût des affaires, joints à son avarice et à sa cruauté, en firent dans la paix un prince méprisable. Il vivait habituellement entouré de femmes et d'eunuques, dans une sorte de sérail, qu'il ne quittait que pour visiter les bâtimens qu'il se plaisait à construire; désireux de surpasser sous ce rapport son père, dont la magnificence, à part encore ses édifices religieux, brillait alors dans ses palais de *Favara* et de *Mimnerme* « *Rex autem familiares suos præmunerat, ut nihil eo quod mæstitiam, aut » sollicitudinem posset ingerere, nunciarent, ac se totum deinceps voluptati devovens, » cœpit animo latiùs vagari, cogitans ut quia pater ejus* FAVARAM, MIMNERNUM, *alia- » que delectabilia loca fecerat, ipse quoque novum palatium construere, quod commo- » dius ac diligentius compositum videretur universis patris operibus proeminere* » (Hugo Fulcandus). La mort ne permit pas à Guillaume de poursuivre cette lutte avec son père. Il mourut à 46 ans, avant d'avoir laissé trace de sa grandeur, même sous ce rapport; son fils fut plus heureux.

des habitans ralliés à ce seigneur, moins, selon nous, quoi qu'on en ait écrit, dans l'intérêt de leurs franchises que dans celui de ses prétentions féodales [1].

Ces perturbations monastiques n'empêchèrent pas que la même période ne vît éclore d'autres fondations analogues. Tel fut entre autres pour la France le monastère dit *Buxiæ*, diocèse d'Angoulême, à la construction duquel saint Bernard opposa d'abord une résistance qui fléchit plus tard (*Ann. Bénéd.*, l. LXXX, c. X); *la Chartreuse de la Loire*, fondée près de Tours par l'abbé de Villeloup (XXVI), et le monastère dit *Saviniacense*, construit par l'abbé Vital en Normandie, où, à propos de cette fondation, les *Annales Bénédictines* récapitulent (c. XLVI) celles de ce genre comme s'élevant alors, dans cette province seulement, à environ quarante, sans comprendre les prieurés [2], et pour la Germanie le parthénon de *Saint-*

[1] Au retour de ce voyage, Louis VII serra un nouveau lien de parenté, plus utile à la France, en mariant sa sœur au comte de Barcelone (ou de Toulouse), Raymond V, fils de cet Alphonse Jourdain qu'il avait voulu déposséder de ses états, qui se seraient trouvés alors faire partie de la dot à restituer. Des présens qu'on offrit à notre roi à ces occasions, il n'accepta, disent les *Annales Bénédictines* (l. 80. c. XLIX), qu'une *escarboucle* (carbunculum), *qu'il plaça dans la couronne d'épines du Sauveur, qui était à Saint-Denis.*» Si cette couronne d'épines se trouvait déjà en France au milieu du XII[e] siècle, comment la retrouve-t-on cent ans plus tard aux mains des Vénitiens, comme gage d'un prêt fait à Baudouin et que saint Louis remboursa, capital, intérêts et frais?

[2] Ce débat dont nous avons déjà parlé et auquel M. Augustin Thierry a donné une vive animation historique et un véritable intérêt national, en le rattachant exclusivement à la question d'affranchissement communal, bien que d'autres clameurs de trouble s'y soient mêlés, durait déjà depuis longtemps et se trouve en grec décrit dans le triomphe d'Hugues-de-Poitiers, qui s'étend jusqu'à 1167 (*Spicileg. d'Acherii*, t. V). On pourrait même dire qu'il remontait à l'année 1119, époque où le roman communal manquerait de base.

Vézelay devait jouir alors du droit de *commune*, d'après ce qu'on lit dans diverses chartes de 1100 « *accordé pour en jouir comme au puissant Vézelay* » (*Chron. de Vézelay*, par N. L. Marsenne, pages 40 et 41). Il est du moins bien constaté que, dès 1146, saint Bernard, dans sa lettre (289[e]) adressée au pape Eugène, disait en parlant de Guillaume II, comte de Nevers (le même qui, après avoir été désigné avec Suger pour administrer le royaume, se fit chartreux en 1147), « *on croirait que c est un lion qui n'est occupé qu'à* « *chercher sa proie* ; faisant allusion à la convoitise de ce seigneur pour les biens monastiques à sa portée, ce qui n'impliquait en rien la question de liberté communale. Vers cette époque, il y eut arbitrage sur le fait même des réclamations réciproques de l'abbé de Vézelay, Pons-de-Mont-Boissier, neveu de Pierre-le-Vénérable, et du même comte dont les prétentions reposaient sur ce que l'abbaye avait été fondée par un de ses aïeux,

Affre (c. xxi); à quoi nous pouvons ajouter, d'après la *Gallia*

Gérard de Roussillon. Les arbitres (saint Bernard et Hugues, comte de Til) donnèrent gain de cause à l'abbé, dont le comte voulait soumettre la *justice* à la sienne, etc., etc. Le fils et successeur de ce comte, Guillaume III, au retour de Terre-Sainte, avait manifesté directement à l'abbaye ses regrets de ce désaccord ; mais, à l'instigation d'un habitant de Vézelay, nommé Hugues de Saint-Pierre, il changea tout-à-coup de langage et de façon d'agir. Une querelle entre un moine et un paysan qui coupait du bois dans la forêt abbatiale, et des voies de fait réciproques auxquelles succomba le paysan battu par les vassaux du monastère, décidèrent la conflagration. Guillaume III, venu à Vézelay pour la fête patronale de la *Madeleine*, voulut y exercer sa juridiction à l'hospice même du monastère, en dépit de l'abbé auquel il interdit l'accès de ce prétoire; et, furieux de la résistance qu'il éprouvait, fit dévaster par ses gens une des possessions de l'abbaye. Jusqu'ici, comme on voit, et sauf le châtiment trop sévère du délit forestier et l'intervention trop officieuse d'Hugues-de-Saint-Pierre, le débat resta bien entre l'abbé et le comte, mais le pape intervint bientôt, sur les plaintes de l'abbé ; et le comte, d'autant plus irrité, ne trouva d'autre moyen de se venger qu'en interdisant à ses vassaux, sous peine de prison et de perte de leurs biens, toute communication avec Vézelay. C'était ruiner ce bourg (in *burgo* Vezeliacensi, let. de Luce II à Pons, de 1144), qui n'avait pas d'autres débouchés de commerce et d'alimentation. Aussi, lorsque le comte vint avec *Hugues de Saint-Pierre* à l'hospice du monastère, pour haranguer les habitans et les provoquer de s'unir à lui, les trouva-t-il enclins à prendre ce parti. En 1149 il y eut une sorte d'accord entre le comte et l'abbé; mais le pape Eugène ayant interdit à ce dernier de céder aucun de ses droits en lui disant : « *Voici la bride, voici le glaive de saint Pierre, dont nous ferons usage s'il le faut;* » Guillaume III, sur l'avis qu'il eut de ses menaces, montra qu'il en bravait l'effet, en suscitant, d'accord avec les habitans blessés dans leurs intérêts, des désordres poussés jusqu'à l'incendie des domiciles abbatiaux, au meurtre des moines et au viol des vassales de l'abbaye. Déjà, en 1158, Louis VII était intervenu dans ce conflit dont il avait remis le jugement au légat (l'abbaye de Vézelay comme celle de Cluny ressortissant directement du Saint-Siége). Ce fut alors que le comte, qui avait décliné cette juridiction, réunissant les rivalités et leur donnant des chefs qu'il appela *consuls* (sans doute pour couvrir ses calculs personnels du masque de l'intérêt communal), donna l'assaut au monastère, dont l'église fut profanée, les bâtimens conventuels saccagés et les moines horriblement maltraités. Ils avaient été réduits à se nourrir de viande, faute d'autres alimens. L'abbé se réfugia à Cluny et de là à Sauvigny. Les foudres vaticanes, qui grondaient depuis longtemps sur les révoltés, éclatèrent alors, sans grand effet d'abord, le *prêtre* porteur de la sentence d'excommunication où les coupables étaient dénommés, ayant été accueilli à coups de pierres par les rebelles, qui consommèrent alors la dévastation de l'église; mais l'interdiction des offices et la crainte, de la part du comte, que l'excommunication ne l'atteignît ainsi que ses sujets, amenèrent, grâce à l'intervention de Pierre-le-Vénérable, un rapprochement que vint cimenter un traité entre le comte et l'abbé, préparé à Luzy et conclu à Cluny. Il restait cependant à dédommager l'abbaye des pertes qu'elle avait souffertes, le vol des vases sacrés et ornemens sacerdotaux, l'incendie des moulins, l'épuisement des celliers, etc., etc. L'état présenté au roi, par l'abbé, dans l'assemblée de Moret, montait à 160 mille sous (d'un gros 43 grains d'argent fin). Le souverain n'eut pas à débattre ce

Christiana, les monastères de *Moris*, diocèse de Langres (p. 656); celui de *Poblete*, ou la Pamplaya, en Catalogne, fondé pour cinq cents moines, par Raymond Berenger, comte de Barcelonne, et où se voient les tombeaux des rois d'Aragon (p. 636); l'église de *Saint-Paul in urbe ultrajecto* (p. 631); et d'après d'autres documens, l'église de *la Merci-Dieu*, sur la Gartempe (1er *Voy. litt.*, p. 6); le monastère de *Blanche-Laude*, près de Coutances, fondé par Richard de la Haye du Puits; ainsi que celui de *Mortemer*, près de la forêt de Lions, fondé avec deux hospices par Henri II et sa mère Mathilde (*G lly-Knigt*). L'histoire littéraire de la France (t. IX, p. 221) cite en outre comme étant à peu près de cette époque l'église actuelle de Saint-Remi de Reims. Venise vit aussi s'élever, en 1154, deux églises, celle de S. Maria *di Croci Chieri*, avec *son hôpital*, et celle de S. Mathias, à Murano (*Cronico veneto*, p. 30).

1155-1156. — Frédéric n'était pas prince à se borner à une apparition dans les états lombards sans y laisser sujet de méditer sur l'effet de sa puissance, voulant rompre le peuple à une obéissance

compte, car, au récit qu'on fit devant les accusés des horribles excès dont ils étaient coupables, ils s'enfuirent épouvantés, se condamnant ainsi d'eux-mêmes. L'exécution suivit la sentence, on démolit le prétoire du comte et les tours, pressoirs, moulins et fours construits, en signe de franchise, par Hugues de Saint-Pierre, Hugues *Brise-Miche* (*fricans panem*) et autres chefs de la révolte, dont les biens furent séquestrés sans que le noble comte, auteur de ces désordres, en fût pour autres frais que l'échec subi par son orgueil. Il est vrai que, sur l'avis que le roi marchait sur Vézelay, il s'était porté au-devant de lui et avait fait sa soumission en sacrifiant ses complices (Le Bœuf, *Mém. d'Auxerre*, t. II, p. 93). Bientôt la clémence royale, implorée par l'abbé lui-même, vint cicatriser cette plaie et rendre le repos à ce grand monastère.

1 C'est en 1154 que Robert de Torneio, qui fut abbé du Mont-Saint-Michel, écrivit son livre : « *De immutatione ordinis monachorum et de Abbatibus et Abbatiis Normannorum,* » où il établit que les fondations de l'ordre, si récent alors, de Citeaux, s'élevaient déjà à environ *cinq cents*. Après avoir parlé de la réforme d'anciens monastères « *quæ propter abundantiam divitiarum nimium dissoluta erant* » il arrive à l'énumération des trente-un monastères d'hommes de Normandie, depuis celui de Jumièges jusqu'à celui dit *Lonleiensi* ou *Longidelensi*, fondé dans le diocèse de Caen par Guillaume Talevas, et à l'indication des sept couvens de femmes de la même province, depuis Villare, fondé par saint Filibert dans le diocèse de Rouen, jusqu'à celui du Sauveur, d'Evreux, fondé par le comte Richard, ou en indiquant d'autres noms compris dans ces nomenclatures. Nous laissons aux scrutateurs spéciaux de ce genre de détails, le soin de les puiser dans le texte même des *Annales Bénédictines* (t. VI, p. 199 à 501).

plus passive [1]. Parti de Novarre dans le but de châtier la ville d'Asti et autres lieux désertés à son approche, il assiégea et prit Tortone qui refusa de rompre son alliance avee Milan et dont les habitans, soumis aux plus dures épreuves, donnèrent le premier exemple d'un héroïsme qui, plus tard, enfanta les martyrs de cette même cause [2]; puis, pressé de jouir de la double auréole promise par Eugène III à son puissant eoneours, il se rendit à Rome, où déjà le suceesseur de ce pontife, Anastase IV, avait eédé la tiare à un autre pape, Adrien IV, tant fut souvent rapide la succession de ces princes de l'église, recrutés dans des rangs où l'âge et les austérités laissaient peu d'avenir aux élus du saeré collége. Rome, ce grand foyer des pratiques chrétiennes, se trouvait alors à son tour soumise à cet isolement par lequel Innocent II avait si récemment prouvé sa gratitude pour la Franee. Un interdit pesait sur elle; mais le sénat, qu'épouvantaient les dispositions de la plèbe privée de ses alimens religieux, venait d'obtenir un sursis jusqu'à l'arrêt de l'arbitre du Nord, en obtenant qu'Arnaud de Brescia se retirât en Campanie. L'aceord des intérêts d'Adrien et de Frédérie brusqua eette péripétie. Même avant d'arriver à Rome, Frédérie avait obtenu qu'Arnaud fût consigné sous la garde papale, et dès lors il suffit du trajet du ehâteau Saint-Ange *al Corso*, où un bûeher fut élevé en toute hâte, pour que l'*apôtre de la liberté*, déjà depuis longtemps condamné eomme hérétique par sentence de eoncile, expiât dans les flammes

[1] Les historiens d'Italie lui imputent même le projet conçu dès ce temps de ramener toute l'Italie à l'état de dépendance de l'empire où elle se trouvait sous Charlemagne et sous Othon, en *enchaînant* ses libertés « *meditava di mettere in* CEPPI *tutta l'Italia.* » Ils rendent d'ailleurs témoignage à son génie, à sa valeur et à des vertus qui pouvaient l'élever aux glorieux destins, but de tous ses efforts, si la colère et l'ambition n'avaient précipité sa gloire « *personna di gran corraggio, e di elevato ingegno, e ornato di molte belle* « *virtu, che avrebbero potuto alzarlo al sommo della gloria, se* L'IRA *congiunta con* » *una smoderata ambizione, non l'avesse in fine precipitato* » (Muratori, dissertation 48, t. III, p. 81).

[2] Epuisés par les combats et vaincus surtout par la soif que l'escarpement de leur ville leur ôtait tout moyen de satisfaire, les habitans de Tortone obtinrent de se retirer sur Milan, chargés seulement des effets qu'ils purent emporter dans leurs bras amaigris. Milan et les autres républiques de leur ligue les honorèrent comme des héros, et ce triomphe du malheur exalta les esprits et produisit des dévoûmens sublimes.

son rêve d'affranchissement de la tutelle pontificale [1]. Aussi n'y eut-il que de faibles démonstrations en l'honneur de ce martyr de la cause populaire, dont on songea plutôt à recueillir les cendres (*Otto Frising.*, l. II, c. XXI, p. 720) qu'à venger la mort. L'accueil que Frédéric fit aux députés du sénat, qui vinrent réclamer les droits de *Rome antique*, prouve tout le mépris qu'inspiraient alors à ce prince ces fiers émules des Catons dont, nous aussi, nous avons vu les recrudescentes parades. Procédant comme eût fait un héros de nos jours, ce fut en s'emparant de la cité Léonine, et en livrant combat sur le Tibre, qu'il consacra ses droits au diadême impérial dont le ceignit le pape, alors que les Romains rongeaient derrière leurs barricades le nouveau frein dont ils pressentaient la rude étreinte.

Tandis que ce guerrier si absolu dans ses vouloirs, après avoir étendu à Spolète et autres villes la leçon donnée à Tortone et à Rome même, forcé par l'impatience de ses Allemands d'ajourner ses projets de campagne en Calabre, regagnait paisiblement ses états [2], le nouveau prince anglais, non moins jaloux de son indépendance, brisait les sujétions féodales dont les barons anglo-normands avaient depuis vingt ans usurpé l'exercice. Cent quarante forteresses escarpées, oppressives pour le peuple et menaçantes pour le trône, furent mises au niveau du sol, sans que cet acte de vigueur, étendu aux états continentaux d'Henri II, ait fait surgir aucun désor-

[1] L'exécution eut lieu à *la Porte du Peuple*, à une heure où la plupart des Romains savourent encore les charmes du repos.

[2] Après son couronnement impérial, dont il ne se montra pas autrement reconnaissant envers Adrien IV, Frédéric s'était retiré près de Tivoli, et poursuivi, comme ses prédécesseurs, par la *malaria*, il conduisit son armée dans les montagnes du duché de Spolète, dont il occupa de vive force la capitale. Il gagna ensuite Ancône, ville soumise alors à l'empire grec, où beaucoup de ses officiers s'embarquèrent pour Venise; puis venu à Vérone dont il respecta les franchises en laissant son armée traverser l'Adige sur un pont pratiqué hors les murs, mais disposé en forme de *chausse-trappe* (Otto. Fris., l. II, c. 26), sans que le piège maladroitement tendu ait produit d'autre effet que le châtiment de ceux qui se montrèrent trop empressés à recueillir le fruit de leur guet-apens, se rendit en Germanie, où il épousa cette année même (1156) Béatrix, fille de Renauld, comte de Bourgogne, qui lui apporta à nos dépens de riches et nombreux états en dot. Il fallait qu'il eût plus à cœur les affaires lombardes que celles de Rome, qu'il abandonna pour ainsi dire à elles-mêmes ; car son prêmier soin en arrivant à Vérone fut d'y publier sa sentence contre Milan à raison de la conduite récemment tenue par cette ville (Muratori, *antich. dissert.* 27).

dre grave. D'autres naquirent d'un fait moins important appartenant à la même période, le choix que fit Henri, pour son chancelier, d'un prélat dont la ténacité, l'ambition aussi peut-être, projetèrent d'épaisses ombres sur le règne d'ailleurs si brillant de ce prince [1].

Aux phases de grandeur de ces deux astres naissans, notre roi, qui n'avait déjà plus qu'un droit traditionnel à son titre de *Jeune*, ne pouvait opposer que des actes de piété ou de faible condescendance, comme ceux qui livrèrent l'Anjou à Henri II, au préjudice de son frère Geoffroi, lequel, investi de la Bretagne à la mort de Conan III, la transmit sans droits à ce même frère, empressé de se prévaloir, dans ce but, du titre par lui dédaigné jusque-là, bien qu'il le possédât comme comte d'Anjou, de *grand sénéchal de la couronne de France.*

Si l'orgueil français en souffrit, notre repos du moins ne subit pas d'atteinte; notre splendeur monastique y trouva même son compte par l'enrichissement de Cluny [2], de même qu'elle est prouvée, pour le

[1] Fils d'un croisé et d'une sarrasine convertie, Thomas Becket dut peut-être à cette origine l'organisation spéciale qui lui valut et son haut rang et même aussi peut-être sa gloire céleste. Elevé chez des chanoines anglais, et après avoir suivi nos écoles parisiennes alors très célèbres, il fut attaché à Thibaud, archevêque de Cantorbéry, et puisa dans des missions de confiance à Rome et plus tard dans son aggrégation à la célèbre université de Bologne, et même dans notre école d'Auxerre, le haut savoir et l'imposante autorité qui signalèrent sa carrière d'abord assez aventureuse, si l'on en juge par le luxe dont il fit preuve en Aquitaine surtout, où lors de la campagne contre Toulouse, en 1159, il put, grâce aux largesses d'Henri II, lever à ses frais un corps d'armée de 1,200 cavaliers et de plus de 4,000 fantassins (Lingard, t. II, p. 321); ses goûts mondains, prouvés par l'étendue *de sa maison*, pompes triomphales dont il s'environnait, ses habitudes guerrières et sa passion pour la *chasse*, soulevèrent contre lui une forte opposition lors de son élection au siège de l'église de Cantorbéry, dont il était archidiacre en même temps que Prévôt de Beverley. Ces considérations ne pouvaient prévaloir sur la faveur d'Henri II, qui confia en même temps à Becket les sceaux du royaume. Nous verrons plus loin où le conduisit sa puissance.

[2] A la mort du roi anglais Etienne, son frère Henri, évêque de Winchester et légat du siège apostolique, reporta sur la France l'emploi de ses largesses. Le monastère de Cluny, que la prospérité de Citeaux plaçait dans un dénuement relatif, en fut le principal objet. « *Acquisivit ille tantorum virorum adhortamentis, et inconsulto rege,* THESAURO SUO » *per Petrum abbatem transmisso, in Galliam trajecit, et Cluniacum demum appu-* » *lit* ». Le nouveau roi d'Angleterre se montra furieux de cette translation provoquée par le pape lui-même et qui fut d'un très grand secours pour rendre à notre vieux chef d'ordre un peu de cet éclat qu'avaient surtout terni les spoliations opérées dans le conflit de l'abbé Pons: « *Hoc œconomo et benefactore locupletissima Cluniacensi familiâ, quæ*

même temps, par la fondation de divers monastères, dont ceux de Saint-Remi, diocèse de Chartres, et de Saint-Cyr, près de Versailles (*Ann. Bénéd.*, l. LXXX, c. 103); de Lavenne, en Auvergne (c. 107); et surtout par les constructions d'*Obazine*, près de Cahors, où le concours des travailleurs, clercs et laïcs, reproduisit ce que nous avons dit des travaux analogues de Croyland, de Saint-Pierre-sur-Dive, de Chartres, de Saint-Denis, etc. [1].

Ces fondations, auxquelles on peut ajouter celle du *Chatellun*,

» *ad trecentos amplius monachos excreverat, respirare cœpit. Henricus* (le donateur) » *enim amplissimo illo thesauro ecclesiam gravi debitorum onere oppressam redemit,* » *monachus per unum annum de suo pavit,* EDIFICIA NOVA STRUXIT, *caduca refecit,* » *et ecclesiæ quadraginta calices et multa ornamenta contulit, ita ut amplius septem* » *millia marcorum argenti in hæc omnia se expendisse testatus est* » (l. 80, c. 59). Ainsi la France vint encore ici, comme elle avait fait pour les pierreries provenant des coupes d'Henri I[er], participer, par voie de recel, à la spoliation du trésor de Winchester; car il n'est pas douteux qu'Etienne, en s'appropriant ces richesses, n'ait fait large part à son frère. Pendant que le monastère de Cluny revivait grâce à ses largesses, son rival, celui de Citeaux, recevait un insigne honneur par l'affiliation de l'empereur Frédéric, qui voulut essayer de tout. Mais rien ne prouve qu'il ait été aussi bien inspiré comme moine que comme troubadour. La *supplique* qu'il adressa par députés à l'abbé de Citeaux porte : « *Petimus et obsecramus omnium precum instantia, quatenus in fraternitatem ves-* » *tram nos recipientes*, etc. »

[1] Les détails donnés par les *Annales Bénédictines* (c. XCIX) sur cette construction de l'abbé Etienne sont curieux, même sous le rapport archéologique, en ce qu'ils parlent du choix *d'un maître de l'œuvre* par l'évêque de Limoges et par l'abbé, non avant la pose de la première pierre, mais après la marche processionnelle et l'aspersion des lieux que la construction devait embrasser. Par une particularité remarquable pour ce temps, l'évêque avait refusé d'accorder les *indulgences* qui formaient le salaire habituel de ces œuvres, alléguant qu'à *Dieu seul* appartenait le droit d'anticiper ainsi sur la rémission des fautes. Cette exception est d'autant plus notable que cette même année (1156), à l'occasion de la découverte par *révélation,* au monastère d'Argenteuil de Paris, de la *tunique sans couture du Christ*, Hugues, archevêque de Rouen, après avoir consacré l'exposition de ce saint vêtement, en présence du roi Louis VII, de sa cour et des principaux archevêques de France, accorda formellement de ces mêmes indulgences à ceux qui le visiteraient « *quo die amplissimas omnibus fidelibus, qui ad illum convenirent locum,* INDUL-» GENTIAS *concessit*, etc. » (c. CIV). L'absence de ce véhicule ne se fit pas sentir dans la construction d'Obazine, à en juger par les détails auxquels nous renvoyons. Quant au tombeau du fondateur, érigé vers 1160, et que Martenne (1[er] *Voy. litt.*, part 2, page 69) vit encore, en 1708, dans l'église des *moines*, ses details de sculpture cités plus haut se trouvent formellement constatés par cette mention, « *qu'on y voit la forme de l'ancien* » *habit religieux de l'ordre de Citeaux, de leurs frères convers et des religieuses* »; ce qui comporte bien un ensemble de figures comparable à celui (composé de chartreux

près de Saint-Maixent ; de *Saint-Martin* sur la Scarpe (*Gall. Christ.*, p. 616) ; de *Saint-André en Nemore*, diocèse d'Amiens (p. 522) ; de *Blandech*, diocèse de Pont-Audemer (p. 524), étaient loin d'appartenir toutes à la *France* proprement dite de cette époque. Plusieurs d'entre elles, au contraire, venaient enrichir des provinces dépendantes de notre sol, mais où régnait déjà Henri II qui, s'attachant dès lors à donner à son pouvoir un éclatant renom, appela les arts à son aide, et français qu'il était, mit sa rivalité à lutter à armes loyales, en donnant à ses grands travaux un caractère tout spécial, qui participât à la fois des styles bien divers pratiqués dans les principales écoles dépendantes de ses vastes domaines. C'est en opérant dans ce but qu'il confondit dans ses premiers travaux les traditions *greco-romaines*, empruntées à l'Aquitaine et à l'Auvergne, la coupole bizantino-vénitienne du Périgord, la vaste ossature normande des abbayes de Caen, Jumièges, etc., etc., et que, par un surcroît d'efforts, dans cet amalgamme architectonique, il accentua en même temps, au moins, les premiers rudimens du nouvel alphabet importé d'Orient, ou plutôt, selon nous, implanté de Sicile dans la province que soumit son père Geoffroi Plantagenet, et chez ces Normands mêmes que Henri II tenait à grand honneur de compter parmi ses sujets. On remarque en effet ces divers caractères, plus ou moins empreints dans les monumens de cette époque, élevés surtout dans l'Anjou, qui, comme patrie de ce prince, avait les premiers droits à sa magnificence, tels que le monastère, avec église et cloître, dit la *Haye des Bons-Hommes*, près d'*Angers* ; l'*Hôtel-Dieu* de cette ville, dont les parties, remontant à ce temps, offrent, nous l'avons dit, matière à dissidence [1] ; les halles de Saumur, ville dont les fabriques de tissus

qui orne le soubassement du mausolée de Jean-sans-Peur, à Dijon (pl. XVII de la 2e série).

[1] D'après l'ouvrage de Bodin sur l'Anjou, non seulement Henri II aurait attaché son nom aux beaux travaux de la cathédrale de Saint-Maurice d'Angers, dont diverses parties et notamment l'ornementation du portail, la rose en forme de *roue*, etc., appartiennent en effet à l'époque de son règne, ainsi que les deux tours du portail qui accusent le style de la fin du XIIe siècle, mais d'autres édifices de la même ville, d'un caractère bien tranché, dénoteraient, dès les premières années du règne de ce prince, l'adoption d'un style nouveau qui n'a d'analogie que dans les constructions anglaises d'une époque bien postérieure. Tel serait, selon Bodin, l'hôpital d'Angers, dont la date de construction remonterait à 1153. Nous

continuèrent du moins à prospérer sous ce prince [1]; et en Normandie, diverses fondations remarquables, telles que le monastère de *Mortemer*, dans la forêt de Lions, célèbre par les chasses de Guillaume-le-Conquérant, dont l'église, commencée en 1154, aux frais de ce prince, accuse le style de transition du roman au gothique, fondation aujourd'hui en ruine, à laquelle l'impératrice Mathilde, sa mère, ajouta deux vastes manoirs, sortes d'hospices pour les étrangers.

La constatation de l'ère de chevalerie résulte, pour ce temps, de la fondation, en 1156, de l'ordre militaire de Saint-Julien, créé en Espagne par deux frères d'une noble famille de Salamanque.

1157-1158. — Adrien IV, qui n'avait vu dans l'expédition écourtée et toute personnelle de Frédéric à Rome, qu'un moyen de saisir la couronne impériale sans s'occuper du repos du Saint-Siège, s'était assuré d'un appui en traitant de la paix avec le nouveau roi de Sicile, Guillaume I[er], qui, réveillé de son engourdissement par la rébellion de ses barons, fruit de l'administration de Majone, et par l'avis d'un accord qui eût livré à l'empereur grec trois villes maritimes de la Pouille, s'était mis en campagne, et par un grand succès remporté à Brindes (*Guill. de Tyr.*, l. XVIII, c. 8, p. 937), et suivi de la destruction de Bari, avait raffermi sa puissance. Ce traité, qui reconnaissait à Guillaume le titre jusque-là contesté de roi, fait sans l'assentiment de Frédéric, irrita l'orgueil de ce monarque, qui s'occupait alors de circonscrire encore, à l'exemple d'Henri II, le territoire de la France, en prenant possession *nominale*, à Besançon [2], avec le concours de nos archevêques de Lyon, de Vienne,

trouverons encore occasion de revenir sur cette qualification de style dit Plantagenet et sur les contestations qu'il soulève.

1 C'est vers cette époque que les auteurs de l'Histoire littéraire de la France (t. IX, p. 222) font remonter la confection, dans la fabrique abbatiale de Saint-Florent de Saumur, d'une tapisserie représentant les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, et beaucoup d'autres travaux analogues mentionnés d'ailleurs par Martenne (*amplis. coll.*, t. V, p. 1130, 1131). Cette célèbre tapisserie fut exécutée pour Mathieu de Loudun, abbé de Saint-Florent, puis évêque d'Angers.

2 Ce ne fut qu'en 1178 qu'affranchi des longs embarras suscités par les affaires d'Italie, Frédéric vint en grande pompe ceindre, comme époux de Béatrix de Bourgogne, la cou-

d'Arles, et des évêques de Valence, d'Avignon, etc., du royaume de Bourgogne, dont l'investissait son mariage, autre combinaison funeste qu'un grand prince français eût sans doute évitée. Ce qui détermina surtout Frédéric à rentrer en campagne, ce fut l'avis que les Lombards, loin de paraître épouvantés d'un premier châtiment, bravaient hautement ses menaces, et que les Milanais, qui avaient relevé Tortone, brûlé Lodi et remis son peuple sous le joug, avaient consacré cinquante mille marcs d'argent à fortifier leur propre ville, en s'assurant d'ailleurs du concours des populations, les *Bressans* et les *Plaisantins*, qui en protégeaient les approches. Ce premier poste avancé ne résista point à l'attaque impétueuse des Allemands; et dès le mois de juillet 1158, la capitulation de Brescia et les ravages exercés sur son territoire portèrent l'épouvante au cœur des Milanais, mis au ban de l'empire, et qu'un premier échec, essuyé sur l'Adda, refoulait dans leur ville, tandis que Frédéric, accueillant les Lodesans refugiés à Pizzighetone, posait les premiers fondemens de leur nouvelle métropole. Le siège de Milan devenait inévitable, et cent mille assaillans, parmi lesquels vinrent se ranger les nombreux ennemis de cette ville orgueilleuse, l'eurent bientôt forcée, la peste et la famine aidant, à une capitulation qui n'eut rien que

ronne de Provence à Arles et celle de Bourgogne à Vienne, encore les *hommages* qu'il reçut à cette occasion n'entraînèrent-ils aucune dépendance. L'assemblée tenue à Besançon en octobre 1157 ne fut qu'une diète préparatoire à de vastes projets de renouvellement de l'empire d'Occident, auxquels il ne put donner suite, son énergie impériale s'étant épuisée dans la lutte contre le sacerdoce et la démocratie.

De cette diète de Besançon datèrent les premiers symptômes de la dissidence papale qui renversa tout l'échafaudage impérial dont Frédéric jetait alors les bases. Muratori cite une lettre de plaintes et presque de reproches du pape Adrien IV, qui fut lue dans cette assemblée même, et où le terme de *beneficia*, appliqué au couronnement du prince et entendu dans le sens de bienfait, excita de vives susceptibilités de la part des grands d'Allemagne. Frédéric l'expliqua par le souvenir des deux vers suivans inscrits au bas de la peinture du palais de Latran, représentant Lothaire aux pieds d'Innocent II :

> Rex venit ante fores jurans priùs urbis honores,
> Post homo fit papæ, sumit quo dante coronam.

vers qu'Adrien avait promis à Frédéric de faire effacer, sur sa remarque que le mot *homo* équivalait à celui de vassal, qu'il ne convenait pas à un pape de donner à un empereur. Ce prince toutefois apaisa le tumulte, renvoya les légats et ajourna le différend dans l'espoir d'en tirer bientôt une satisfaction directe.

d'honorable, ses conditions se bornant à *respecter* Côme et Lodi, à payer un tribut de neuf mille marcs d'argent et à bâtir un palais impérial. Heureuse cette ville si la leçon eût porté fruit! Mais les soins que prit Frédéric, d'abord retiré à Monza, d'où il voyait son drapeau flotter sur la tour de la basilique métropolitaine [1], puis convoquant à Roncaglia une nouvelle diète lombarde, dans l'espoir d'extirper tous germes de discordes, ne firent qu'irriter ces plaies toujours saignantes et préparer d'autres soulèvemens.

C'était dans le temps même où Frédéric, si jaloux de ses droits, après avoir assis ceux acquis sur la France, appuyait du concours de cent mille combattans un débat de suzeraincté dont les états lombards contestaient seulement l'extension, que notre roi Louis, dépossédé par son heureux rival de ses provinces les plus riches, y joignait bénévolement notre antique Armorique, ou du moins la presqu'île de ce nom, que la mort du comte Geoffroi devait rattacher à sa couronne. L'obséquiosité d'Henri II, une visite faite à Gisors [2] et rendue au Mont-Saint-Michel, et les fiançailles, par l'entremise de Thomas Becket, d'un enfant fils d'Henri et d'Eléonore de Guyenne, avec la fille, âgée de trois ans, du prince même qui avait répudié cette dernière princesse, suffirent à la consommation de ce nouveau sacrifice, qui laissait notre France de plus en plus amoindrie et réduite au plus complet isolement au milieu d'ennemis aussi puissans qu'actifs et ambitieux.

Cependant se poursuivaient et devaient se poursuivre parallèlement, de la part des rois de France et d'Angleterre, alors en si touchant accord, quelques fondations religieuses, telles que celles de *Bonne-Aigue* (*bona aqua*), diocèse de Limoges; du monastère

[1] Quelques historiens nous montrent Frédéric se faisant alors couronner à Monza; mais comme il avait ceint la couronne d'Italie à Saint-Michel de Pavie, lors de son premier voyage, il est à croire, comme le pense d'ailleurs Muratori, qu'il se borna à paraître avec cette couronne dans la basilique de la petite ville de Monza, ancien lieu de plaisance des rois Lombards, et où nous le verrons se construire un palais. De ce lieu, séparé seulement par un sol plan de quatre milles de la capitale de la Lombardie, on pourrait en effet en voir la tour *métropolitaine*, dès lors citée comme la plus haute de toute la contrée.

[2] Par une nouvelle concession, toujours contraire aux intérêts de la France, la ville de Gisors, objet de tant de débats antérieurs, fut comprise dans la dot de la jeune fille de France dont les fiançailles furent convenues dans cette entrevue.

double d'*Ulmetum*, diocèse de Chalons (l. LXXX, c. 117 et 121); celui de *Valatia* (ou *Votum*), près de Honfleur, par Mathilde, mère de Henri II (*Gall. Christ.*, p. 653); l'église collégiale de Troyes, bâtie en 1157 par Henri-le-Large ou le Libéral (*Courtalon*, t. II, p. 136)[1]; et la chapelle élevée au monastère de Stavele, sous l'invocation de sainte Sophie et sur le modèle de la basilique Justinienne, comme celle existant déjà au monastère de Saint-Médard de Soissons[2]. L'Espagne aussi, gouvernée par Ferdinand II, accroissait ses monumens religieux, comme en témoigne l'inscription en langue vulgaire, très remarquable sous ce rapport par sa date de 1157, du cloître de la cathédrale de *Ciudad-Rodrigo* : « *A qui yace benito* » *Sanchez maestre che fue de ista obra, e dios lo perdone.* »

1159-1160. — La mort d'Adrien IV, au moment même où ce pontife venait de rompre ouvertement avec le terrible empereur dont il avait cependant consacré si courageusement la puissance[3], secondait merveilleusement les projets de ce dernier prince en ce que les divisions, nées de l'élection d'Alexandre III et de la constitution

[1] « Le comte de Champagne, Henri, surnommé le Libéral, changea, dit cet écrivain, » une ancienne chapelle en une grande église digne de sa magnificence, pour servir à son » palais qui en était proche, et la dédia au premier martyr, saint Etienne. De sa tribune » il entendait la messe du grand autel. Quelquefois il descendait par un escalier de bois, » fait en rond, que l'on voyait encore il y a quelques années (Courtalon écrivait vers » 1780), pour assister à l'office, portant sa gibecière de velours rouge (voir notre pl. XV » de la 9e série) et sa toque de même étoffe, couverte de pierreries que l'on voit encore » dans le trésor. » Nous renvoyons à l'année 1181 pour démontrer, par la magnificence du tombeau de ce prince, qu'il sut faire marcher de front la culture de l'art et les pieuses fondations de toute nature ; car c'est également à lui que la ville de Troyes dut, vers la même époque (1158), son bel hôpital dit *l'Hôtel-Dieu-le-Comte*.

[2] Martenne dit (2e *Voy. litt.*, p. 17) en parlant de Saint-Médard de Soissons : « On » voit encore dans les jardins des masures d'une ancienne église bâtie *sur le modèle* de » celle de Sainte-Sophie de Constantinople ; aussi a-t-elle retenu le nom de Sainte-So- » phie. » Celle du même nom et du même modèle, de Stavelo, fut construite par l'abbé Wiboldus, mort en 1158, le même qui fit faire un retable d'or cité également par Martenne (2e *Voy. litt.*, p. 152).

[3] Divers sujets de plaintes réciproques menaçaient déjà de reproduire la guerre du sacerdoce et de l'empire, et l'on assure qu'Adrien IV, lorsqu'il mourut, avait fait un accord avec les Milanais et devait leur prêter l'appui de son influence papale, en excommuniant Frédéric.

d'un nouvel anti-pape [1], ainsi que le traité concédé par Frédéric aux instances de ce sénat romain qu'il avait récemment couvert de ses mépris [2], lui laissaient tout le temps de méditer son rôle, pour intervenir au besoin. Les fiers Lombards d'ailleurs occupaient trop son temps pour qu'il eût le loisir de s'attaquer à Rome, car dès qu'on leur eut signifié qu'à leurs consuls, dont l'élection leur était conservée par le traité impérial, devaient être substitués des *podestats* plus dépendans de l'autorité suzeraine, les Milanais, rompant aussi le pacte, levèrent de nouveau l'étendard de la révolte et donnèrent eux-mêmes le signal d'hostilités qui leur furent plus tard si funestes, en s'emparant, après un siège de trois jours, du château de Trezzi sur l'Adda, où se trouvait le trésor impérial, et en attaquant la nouvelle ville de Lodi, qui repoussa leur aggression. La dévastation des campagnes et l'interdiction de toutes communications avec Milan furent en ce moment les seules représailles qu'exerça Frédéric, en attendant que les secours qu'il fit venir de Germanie [3] lui per-

1 Une scène scandaleuse des plus burlesques surgit, lors de cette élection, du dépit qu'éprouva le cardinal Octavien de voir son ambition déçue. Arrachant le manteau pontifical dont Alexandre III venait d'être revêtu, il s'en couvrit de vive-force; ce que voyant le chapelain du pape, il en substitua un autre qu'Alexandre mit à l'envers « *al rovescio* » *mettendo al collo cio che dovea andare a piedi* ». Mais Octavien poursuivit plus loin la violence en séquestrant le nouvel élu et ses électeurs dans un lieu retiré de la basilique de Saint-Pierre, d'où les *Frangipani*, toujours intervenant dans ces scènes, vinrent enfin les arracher.

Alexandre III se retira à la terre de Ninfe, où il fut consacré par l'évêque d'Ostie, le 20 septembre 1159. Quant à Octavien, arborant l'étendard schismatique sous le nom de Victor III, il se fit consacrer dans le monastère de Farfa.

2 Roderic. Frising., l. II, c. 41.

3 On a vu, par de nombreux exemples et notamment par celui du licenciement immédiat de l'armée de Lothaire, après ses succès dans la Pouille, où le virement de fortune de Roger aurait exigé son retour, avec quelle rapidité les armées les plus formidables voyaient tout-à-coup se briser alors leur lien de cohésion. Ardentes pour le choc, constantes jusqu'à solution de l'effet attendu de leur concours volontaire, au moindre signal de repos, trève ou traité, après victoire décisive ou défaite irréparable, les troupes se constituaient pour ainsi dire d'elles-mêmes arbitres de leur utilité. L'amour de la patrie, les souvenirs du sol natal prévalaient alors bien souvent sur l'exécution de contrats formés d'entraînement, sans clauses respectives, de traités dépourvus de cette sanction qu'est venue leur donner *la solde*; et chacun de gagner *les rivages d'Argos*, laissant souvent le chef aux prises avec sa fortune.

missent de frapper un grand coup par le siège de Crême, alliée de Milan. La défense héroïque, pendant plus de six mois, de cette ville d'ordre secondaire, malgré les vigoureux moyens employés pour la réduire, et sans que la terreur, fruit d'atrocités réciproques [1], ait produit d'autre effet qu'un surcroît d'opiniâtreté, durent donner à Frédéric la mesure des sacrifices que coûterait la réduction d'une ville comme Milan, lorsqu'il eut reconnu surtout que, malgré la terrible issue de cette défense de Crême, dont vingt mille habitans avaient subi le sort des défenseurs de Tortone, les intrépides Milanais, soutenus par l'appui que leur prêtait le nouveau pape (Alexandre III), n'entendaient pas se contenter de soutenir leurs droits à l'abri de leurs murailles, et ne redoutaient pas de se mesurer en bataille avec la cavalerie allemande.

En attendant ce grand conflit, Frédéric, triomphant de ce premier succès, que les Pavisans exaltèrent par les honneurs qu'ils rendirent à ce prince, vint dans leurs murs organiser le schisme, seul moyen qu'il avait, d'après les dernières dispositions d'Adrien IV, manifestées aussi par Alexandre III, de se ménager un parti quelconque dans Rome. Proclamer l'*anti-pape*, *Victor III*, présent à ce parlement, lui *tenir la bride* et lui *baiser les pieds* [2], fut, pour ce

[1] Frédéric n'ayant écouté que sa fureur à la nouvelle d'un succès remporté sur ses troupes, fit mettre à mort des prisonniers à la vue des assiégés et sous leurs murailles même, qui bientôt devinrent, à leur tour, le théâtre d'exécutions semblables. En voyant ses soldats pendus aux créneaux, Frédéric jura l'extermination des assiégés et envoya au supplice les ôtages, au nombre de quarante, qu'il avait enlevés à Crême, et six députés de Milan, dont le neveu de l'archevêque. On cite en outre, comme raffinement de barbarie sauvage indigne d'un tel prince, l'idée de protéger les engins meurtriers dirigés contre les murailles, en y attachant des enfans appartenant aux premières familles, et que les traits partis des mains de leurs concitoyens, de leurs parens même, pouvaient atteindre et atteignirent en effet, puisque neuf y périrent, tant l'exaltation de l'énergie patriotique, jointe au *désespoir du salut*, l'emporta chez les malheureux Crémasques sur les plus douces affections. Ces sentimens pourtant étaient bien dans leur âme, comme ils le prouvèrent si bien, en optant, lors de leur retraite, dans le choix du fardeau individuel toléré pour les vieillards, les enfans, les malades, plutôt que d'emporter leurs plus riches objets.

[2] En l'absence d'Alexandre III, les évêques et archevêques présens à Pavie, cédant à la flatterie ou à la peur, reconnurent Octavien pour vrai pape « *rendi poscia Federigo a* » *quest'idolo tutti gli onori*, *con* TENERLI LA STAFFA, E BACIARGLI *i fetenti piedi.* » Ce fut alors qu'Alexandre, qui avait cru devoir rester à Agnani, riposta par une excommunication contre l'empereur, etc.

prince hautain un grand acte de condescendance, d'après l'éloignement qu'il avait déjà témoigné pour rendre ces devoirs au pape Adrien IV, en échange de la couronne impériale ; mais l'exigence politique dut encore ici calmer ses scrupules, et le grand prince qui plus tard (en 1177) humilia son front, ceint des plus beaux lauriers, *sous le pied même, dit-on*, du pontife, qu'il n'avait convoqué au parlement de Pavie que sous le nom de *Roland, chancelier*, et qui l'avait désarmé par ses foudres, pouvait bien immoler son orgueil à sa couronne, et dire, dès ce temps, que Rome valait bien une inflexion de tête. Les soins que prit en même temps Frédéric, pour maintenir dans le repos les autres états d'Italie ressortissant à son empire, loin d'avoir le succès qu'il s'en était promis, furent, par résultat, les premiers élémens des affreuses discordes qui divisèrent si longtemps l'Italie en partis hostiles, toujours prêts à s'entr'égorger [3].

En rival de l'ambition, sinon des prouesses guerrières de Frédéric, Henri II, à qui la possession de la Bretagne n'avait coûté que des démonstrations, voulut encore agrandir ses conquêtes en rattachant le comté de Toulouse aux biens dotaux d'Eléonore, à lui restitués par Louis VII. Ici sa convoitise était plus naturelle, comme reposant sur un droit consacré par l'avis du grand conseil de France et par l'expédition de Louis VII, avortée par l'impéritie des chefs ; mais tout dépend du point de vue. Ce que Louis avait tenté lui-même, lui parut cette fois entaché d'injustice ; et ce prince si faible, sorti de sa torpeur sur l'imploration de Raymond V, qu'il s'était allié, paraissant tout-à-coup dans les murs de Toulouse avec de vaillans compagnons, déjoua les plans de Henri II qui, par égard *pour son grand suzerain*, se contenta de dévaster la province, et laissant à Thomas Becket le soin de poursuivre la tâche concertée avec

[1] Guelfe VI, qui avait dirigé le siège de Crême, après avoir ensuite exercé en Toscane les droits de suzeraineté qu'il tenait de sa parenté avec la comtesse Mathilde, y laissa son fils Guelfe VII, qui sut se concilier l'affection de ce pays par la droiture de sa conduite et l'ensemble de ses procédés. Ayant souvent à prononcer sur des contestations soulevées par les prétentions des agens de l'empereur, qui se montraient trop disposés à traiter aussi la Toscane en pays soumis par leurs armes, il sut leur tenir tête au point d'exciter à son tour les reproches de Frédéric. De là, selon Muratori, les premiers germes, en Toscane, de la funeste division des familles de ce pays en défenseurs des intérêts nationaux protégés par le duc *Guelfe*, et en partisans de l'usurpation impériale, laquelle tentait le *Gibelin* Frédéric.

le comte de Barcelonne, Raymond Bérenger IV, il regagna la Normandie, où les frères de Louis VII, Robert de Dreux et Henri, évêque de Beauvais, avaient opéré une diversion. Après de dures représailles, sur le Beauvoisis surtout, survint un traité de paix (mai 1160) qui rasséréna l'horizon de la France.

Sans doute ce retour du calme après l'orage dut être favorable à nos fondations monastiques; mais, à partir de ce moment, le grand jalon auquel nous avions pris le soin de rattacher nos principales recherches (les *Annales Bénédictines*), ayant cessé d'enregistrer les faits en leur donnant l'animation historique, nous nous trouvons réduits à de sèches analyses que nous continuerons d'après la *Gallia Christiana* de Robert, sauf à nous livrer çà et là à quelques excursions dans des domaines moins arides, mais dont l'exploitation nous conduirait trop loin.

Nos fondations de cette période semblent se borner aux suivantes : 1159, *Clarus Locus*, près de Nancy, par Mathieu, duc de Lorraine; la *Bussière*, diocèse de Bourges, et *Saint-Martin-de-Boulogne*, diocèse de Saint-Omer (*Gall. Chr.*, p. 538 et 611); et en 1160, *Falesia*, diocèse de Séez; *Regia Vallis*, près de Tulle, et *Belleville*, diocèse de Lyon (*ibid.*, p. 576, 640 et 530). D'autres travaux, plus importans encore, paraissent se rapporter à cette dernière année, principalement pour la Normandie, où, selon Robert de Mont, Henri II éleva une maison royale avec parc, près de Rouen « *parcum et mansionem regiam juxta Rothomagum* »; et où s'exécuta, sous son influence, la restauration de la cathédrale de Bayeux qui, incendiée de nouveau, en 1159, fut, dès l'année suivante, l'objet de grands travaux, auxquels Henri II pourvut par des moyens spéciaux en 1183 [1]. Il y a en outre trace écrite de quelques travaux d'art de la

[1] Cet édifice, reconstruit par Henri Ier, qui l'avait lui-même détruit à son grand regret, dans l'assaut qu'il donna à Bayeux, en 1106, étant devenu de nouveau la proie des flammes en 1159, son évêque, Philippe d'Harcourt, en commença immédiatement la reconstruction « *cathedralem suam, incendio concrematam, restaurasse* legitur Philippus in » chartulario nigro capituli Bajocensis, ad annum 1150. » (*Gall. Christ. de Sainte-Marthe*, t. XI, p. 363). Les travaux furent commencés sur une telle échelle, qu'il en restait encore beaucoup à exécuter en 1183, ce qui décida Henri II à y affecter les revenus des prébendes vacantes « *Henricus II, anno* 1183, *statuit cum canonicis reditus præbenda-* » *rum canonicarum decedentium, usque ad annum, ad reficiendam ecclesiam deputan-*

même époque, notamment sur un monument sépulcral de la cathédrale de Saint-Etienne de Périgueux, où se trouve la date de 1160, avec ces mots : *Constantinus de Jarnac fecit hoc opus.*

1161-1162. — En descendant les Alpes avec cent mille guerriers, pour mettre à la raison des bourgeois obstinés, divisés d'ailleurs d'intérêts et partagés en ligues dont plusieurs invoquaient son appui, Frédéric, presque d'accord alors avec le Saint-Siège, était loin de s'attendre à voir cette campagne se prolonger aussi longtemps ; l'on conçoit dès lors sa fureur lorsque, malgré tous ses efforts et la juste influence qu'il pouvait exercer dans les conseils de France et d'Angleterre, il apprit que Louis VII et Henri II, ces deux ennemis naturels, s'accordaient à reconnaître Alexandre III comme seul chef de la chrétienté, et que le grand concile de Toulouse, tenu au commencement de 1161, l'avait proclamé pape à l'exclusion de tout autre. L'effet moral était terrible dans la position critique où ce prince s'était placé vis-à-vis de populations dont cette proclamation, conforme à leurs désirs, remontait le courage en même temps qu'elle créait de très grands embarras pour l'accomplissement des projets ultérieurs du futur empereur d'Occident sur Rome et l'Italie méridionale. Raison de plus pour que, engagé dans la voie qu'il s'était tracée et qu'il ne pouvait plus quitter sans honte, Frédéric se hâtât du moins de vaincre les premiers obstacles.

Déjà des succès balancés lui faisaient pressentir les difficultés du succès, car lorsque, dans une sortie pratiquée par les Milanais pour protéger un convoi de vivres, l'aile de l'armée impériale, commandée par Frédéric, s'étant crue assurée de la victoire pour avoir atteint et mis en pièces l'arche sainte milanaise, le celèbre Carrocio « *che fu messo in pezzi, uccisi i buoi, che lo menavano, e presa la croce* » *indorata, che era sull'antenna colla bandiera del comune* », assaillie tout à coup par une autre nuée de Milanais et de Bressans, les vainqueurs avaient pris la fuite « *con lasciar in dietro molti padiglioni e* » *prigioni* ».

» *dos, quod Urbanus III ratum habuit.* » Plus tard, une de ces confréries de maçons, que nous ne voyons apparaître qu'au XIII[e] siècle, fut chargée de continuer les travaux de cette cathédrale, poursuivis bien plus tard et dans des styles divers, comme nous le dirons dans notre texte sur notre planche (VI[e] de la 4[e] série).

Une nouvelle armée de cent mille Allemands, formée spontanément pour sauver l'honneur de leur prince, vint, en juin 1161, précipiter la catastrophe par les ravages exercés dans le rayon de la ville assiégée. Réduits aux plus affreux besoins, que rien ne pouvait faire cesser, un terrible incendie, qui détruisit le tiers de la ville, ayant dévoré leurs réserves, et la récolte étant brûlée sur pied, à près de quinze milles à la ronde, sans espoir de secours et en butte à une commotion populaire, les consuls de Milan, après avoir, mais vainement, tenté de fléchir la rigueur de leur grand ennemi par une soumission conditionnelle, se présentèrent en armes, comme nobles, au palais impérial de Lodi, le 1er mars 1162. Admis près de l'empereur, ils se rendirent à *discrétion*, ce qui, dans les décrets de ce prince implacable, présageait un arrêt d'entière destruction [1]. Loin en effet que les vingt-cinq jours écoulés entre la soumission et la sentence en aient modifié la cruauté, il semblerait que Frédéric n'au-

[1] L'offre de pratiquer six ouvertures dans les remparts pour l'entrée des troupes allemandes et d'admettre des podestats ayant été repoussée, et le peuple mutiné ayant exigé que ses chefs se soumissent à toutes les exigences impériales, les consuls obéirent. Les trente-six drapeaux de la commune et les clefs de la ville furent déposés aux pieds de l'empereur, devant lequel on fit défiler le *Carrocio*, dont le mât s'abaissa en présence du prince et ne se releva qu'avec son assentiment. Une touchante imploration de la multitude chargée de croix ne put arracher à Frédéric un seul symptôme d'émotion. Il se borna pour le moment à choisir quatre cents ôtages, à prescrire la démolition des portes, et la garantie résultant d'un serment de fidélité.

La *Mer des Histoires*, l'un de ces ouvrages historiques dont nous nous plaisons à reproduire de temps à autre les textes, comme offrant l'expression des traditions souvent apocryphes du moyen-âge, cite la circonstance suivante comme une des principales causes de la destruction de cette grande cité. « La cause pourquoi la dicte cité fust destruite » estoit pour ce que les Millannois assirent villainement l'emperiere sur une asnesse, la » face tournée vers le cul, en tenant la queue d'icelle asnesse au lieu de bride, en tel » point l'envoyèrent en la bataille à grande honte et vergogne. Le siège fust devant la » dicte cité sept ans, et au VIIIe an fust prinse et tous ses habitans *mis à mort*, excepté » les innocens pour l'amour desquels l'empereur feut mu de miséricorde, dont il ordonna » telle condition que ceulx eschapperoient qui voudroient vivre du pis ou du tetin de » l'asnesse, en mettant leur nez dans le cul d'icelle et ne manger autre chose sinon une » figue, qu'en, ce faisant, ils rongeroient et ce qu'ils pourroient sucer de la dicte beste en » tel estat come est dit. Aulcuns pour ce furent eschappez qui telle infameté voulurent » endurer; mais ces autres cruellement tourmentez. Après ce fust la dicte cité absolue » et rasée jusques à terre. » On concevrait alors que Frédéric eût pris du temps pour asseoir sa vengeance sur de pareilles combinaisons.

rait pris tout ce temps que pour mieux méditer le raffinement de sa vengeance. Une immense population chassée de ses foyers, sans asyle assigné, sans égard aux infirmités, sans considération pour l'âge; une grande cité rasée à fleur du sol, ses temples profanés, les monumens des arts convertis en poussière; et, pour comble de barbarie, cet affreux désastre, opéré moins par le vainqueur étranger soumettant le vaincu aux chances réciproques de la guerre, que par la fureur fanatique de populations, au demeurant nationales, assouvissant leur rage impie sur les abris de leurs concitoyens et sur des monumens dont leur patriotisme eût dû s'enorgueillir [1] : c'est un ta-

[1] Vainement l'empereur *mit entre la colère et l'orage qui la suivit, l'intervalle de vingt-cinq nuits.* Quelle sentence plus sévère eût-il pu rendre dans le paroxysme de sa fureur! Cependant, au témoignage de l'historien Romuald, alors archevêque de Salerne, le vainqueur aurait promis, lors de l'accord, de sauver la cité et ses citoyens « *civitatem* « *integram et cives cum rebus suis permanere illæsos.* » Mais ce qui flétrirait à jamais sa mémoire, ce serait l'hypothèse admise par quelques historiens, qu'il aurait *vendu* aux populations circonvoisines et ennemies acharnées de Milan, le droit de s'abattre en vautours sur cette noble rivale. « *Gran somma di danaro aveano anche sborsato a Federigo* « *per ottenerne la permissione*, » dit expressément Muratori, en parlant de la mission d'extermination confiée aux populations lombardes auxquelles la ville fut livrée, avec le soin préalable, de crainte de rivalité dans le pillage, d'affecter à chacune d'elles un des quartiers, au nombre de six, qui constituaient la cité, et prenaient leur dénomination de celle de leur porte « *furono deputati i* CREMONESI *ad atterare il sestierè di porta Ro-* » *mana, i* LODIGIANI *a quel di porta Renza, i* PAVESI *a quel di porta Ticinese.* » (Il faut croire que le sentiment de respect pour les monumens antiques prévalut alors chez les Pavesans sur l'acharnement de rivalité internationale, puisque les dix-huit colonnes cannelées du monument dit des *thermes de Maximien*, situé précisément près de cette porte *Ticinese*, loin d'avoir été *atterate*, sont encore debout avec leur entablement); *i novaresi* » *a quel di porta Vercellina, i* COMASCHI *a quel di porta Comacina, e il popolo del se-* » *prio e della martesana a quello di porta nuova.* » On voit que la ville de Milan était circonvenue dans toutes les directions de bons voisins bien disposés pour elle; car chacun de ses six quartiers trouva précisément ses instrumens de destruction dans les populations des villes dont il portait les noms ou dont il jalonnait la direction. La haine et l'esprit de vengeance, ajoute le même historien (*Annal. d'Ital.*, l. VI, p. 554), animaient tellement ces peuples « *che si diedero un'incredibil fretta alla rovina dell' infelice città.* » Ce fut au point, qu'au témoignage d'historiens cités par Sismondi (*Répub. Ital.*, t. II, p. 136), lorsque Frédéric repartit pour Pavie le dimanche des Rameaux (qui ne pouvait être éloigné du 25 mars), la cinquantième partie de la ville ne restait pas sur pied. Il est vrai que les historiens, y compris le *Lodisan Otto-Morena*, témoin oculaire (il fut employé comme juge par Frédéric), se contredisent souvent eux-mêmes sur l'étendue du désastre qui, selon quelques uns, eût été tel, qu'à la place où fut *Milan*, on n'aurait vu qu'un champ *labouré et semé de sel* (ce qui eût nécessité un long déblaiement), tandis que se-

bleau dont l'effet déchirant n'a pas de *pendant historique*, et près duquel viennent pâlir les récits héroiques des sacs de Thèbes, de Jérusalem, etc., et jusqu'aux subversions sauvages des Alaric, des Attila.

La terreur imprimée par ce grand châtiment, amena la soumission immédiate de Brescia et autres villes de la ligue Milanaise, telles que Plaisance ; et dès le mois de juin, l'empereur mettant à profit cette disposition *salutaire* des populations, jusque-là peu dociles, alla dicter ses lois à Bologne, à Imola, à Faenza, etc., et soumettre ces villes au régime de ses podestats ; celui des consuls communaux n'ayant été maintenu qu'exceptionnellement pour quelques villes, restées fidèles à sa cause, telles que Crémone, Parme, Lodi, etc. Gênes aussi, qui, redoutant son attaque, avait construit une forte enceinte de 5,500 pieds, implora son appui et l'obtint des plus favorables, en échange du concours que cette république lui offrit dans l'expédition toujours projetée contre la Sicile [1].

lon d'autres une partie des murs et plus de cent belles tours continuèrent à subsister. L'admirable campanile de la métropolitaine fut abattu par ordre de l'empereur et sa chute entraîna la destruction d'une partie de l'église. Quant à celle de Saint-Ambroise dont l'atrium du IXe siècle est resté intact (voir pl. 1re de la 9e série), elle dut sans doute sa conservation à son gisement hors de l'enceinte de cette époque. Sa préservation de toute atteinte prouvée aussi par ses monumens antérieurs, tels que le sarcophage dit de *Stilicon*, le ciborium à colonne de porphyre, le paliotto d'or de *Volvinius*, la mosaïque de Gaudentens, etc. (voir nos planches), est d'ailleurs bien constatée par ce fait que c'est dans cette église que Frédéric, après l'exécution presque complète de sa sentence, assista avec l'impératrice Béatrix, à l'office des Rameaux, portant en tête la couronne qu'il avait déposée depuis deux ans, avec serment de ne la reprendre qu'après l'entière soumission de Milan.

1 C'était en effet un des buts vers lesquels tendit toujours et que ne put jamais atteindre la politique ambitieuse et rancunière de Frédéric, qui n'avait pas oublié que c'était à l'appui qu'Adrien IV avait trouvé près de Guillaume Ier, qu'était due sa rupture avec le saint-siége. Cette hostilité, quoique sans contact, s'accrut encore, lors du traité par lequel le roi de Sicile, le pape, les Vénitiens, les républiques lombardes et même l'empereur grec à qui Frédéric voulait enlever Ancône, unirent leurs efforts, pécuniaires du moins, contre les prétentions de ce prince à une domination universelle. Détourné de ses vues sur la Sicile par des soins plus urgens, ce ne fut qu'en 1184 que Barberousse put y revenir ; mais il le fit alors par des moyens plus doux, en unissant son fils Henri à la fille du grand Roger, hymen dont nous verrons le déplorable effet sur la prospérité de ce royaume.

Le projet d'une expédition en Sicile était dès lors tellement arrêté dans la pensée de Frédéric que par le traité fait avec les Génois et daté de Pavie (1162, *après la destruction de Milan et la réduction de Brescia*), il s'engageait à ne conclure sans leur assentiment, aucune

Cette sorte de pacification de la Lombardie et provinces adjacentes ne concourait que faiblement au grand but de domination impériale que Frédéric s'était proposé dans l'illusion de sa puissance. Rome, bien que restée au pouvoir de l'antipape, dont ce prince s'était constitué le *complice*, ne lui offrait qu'un sol mouvant pour sa stratégie politique, surtout d'après l'accueil que ses grands rivaux de puissance, les rois d'Angleterre et de France, faisaient au pontife reconnu par le concile de Toulouse, Alexandre III, qui, dès 1161, après avoir consacré à Rome la basilique de *Santa Maria Nuova* [1], avait quitté cette ville où le schisme dominait, pour se retirer en Campanie; s'embarquant ensuite à Gênes dans le carême de 1162, il vint en France, *usato rifugio*, dit Muratori, où le roi Louis VII lui rendit, à Montpellier [2], les honneurs dus à son rang.

paix avec le roi de Sicile et leur inféodait Syracuse et deux cent cinquante fiefs de chevaliers dans la vallée de Noto (voir ce traité dans les dissertations 48 et 72 de Muratori). On s'étonne qu'un si grand prince ait pu se lier par un pareil contrat qui ne rappela que trop, à tous égards, ainsi que le remarque Muratori, celui des chasseurs de la fable. Cette même ambition qui préoccupait Frédéric de l'idée de rétablir l'empire romain dans ses anciennes limites, le rendit également dupe de l'offre que lui fit un certain *Barasone*, l'un des quatre seigneurs qui s'étaient partagé la Sardaigne où ils régnaient, pour ainsi dire, sous le titre de *juges*, de placer sous sa suzeraineté impériale avec l'aide des Génois, cette île, *ancienne dépendance* du grand empire, pour laquelle il offrait de payer une redevance annuelle de 4,000 marcs, comme prix de l'investiture que lui, Barasone, recevrait de ce royaume ainsi reconstitué. Nonobstant les réclamations des Pisans, maîtres alors de la Sardaigne et qui démontrèrent au prince que ce prétendu roi n'était que leur vassal et homme lige, Frédéric accorda le diplôme; mais, dit Muratori, « *il bello fu, che quando Federigo si credea di mettere le mani sopra il danaro accordato, si trovo che il re novello non aveva un soldo, e lavorava solo di promesse.* » Les Génois qui étaient intervenus dans cette négociation, à raison de leur inimitié contre Pise, soldèrent toutefois la première annuité, en retenant en gage le futur roi, qui ne régna qu'en prison (B. Marangoni, *Chr. di Pisa*, p. 398).

[1] Il n'existe aujourd'hui à Rome qu'une église de ce nom, c'est celle connue aussi sous celui de *S. Francesca Romana*, que le pape Silvestre fit élever (près du temple de la Paix), au lieu où saint Pierre et saint Paul confondirent, par leurs prières, l'imposture du magicien Simon. Dédiée par Léon IV sous le titre de *S. Maria Nuova*, reconstruite en 860 par Nicolas Ier, puis en 1216, après un incendie, par Honorius III, cette église ne doit pas être celle que consacra Alexandre III, à moins qu'un autre sinistre dont nous n'avons pas trouvé trace, n'ait nécessité cette nouvelle dédicace intermédiaire.

[2] Ce pape débarqua à *Magalone*, ville détruite depuis lors, qui était située dans le golfe de Lyon, à peu de distance du canal maritime conduisant à Aigues-Mortes. C'est

Frédéric, dont ces relations directes et intimes contrariaient les plans, s'empressa d'exprimer à notre roi le désir qu'il avait de rendre la paix à l'Église, offrant d'intervenir directement dans un concile à réunir à Besançon ou à Saint-Jean de Losne, en présence des deux compétiteurs, dont les droits seraient débattus et fixés [1]. Ce projet souriait à Louis, qui, selon l'expression de Muratori, *non andava molto alla malizia*; mais Alexandre, qu'il pressa d'y consentir, dans une entrevue à Souvigni, objecta qu'un pareil débat tendrait à rabaisser la dignité pontificale, en alléguant d'ailleurs que déjà de retour en Bourgogne, après la soumission des Lombards, Frédéric se mettait en mesure de dicter l'arrêt du concile. La résistance imprévue de Louis qui s'était porté fort de l'assentiment du pontife, faillit être un sujet de guerre entre l'empereur et la France; mais le roi d'Angleterre intervenant de tout le poids que lui donnaient et son habileté et sa haute puissance, contraignit Frédéric à se tenir pour dit:

donc toujours à peu près le même itinéraire déjà si souvent signalé; nous verrons plus tard que la cathédrale de cette ville portait l'empreinte de travaux d'art (sculptures) de ce temps.

[1] En proposant de réunir à Besançon ce congrès de rois, de pontifes et d'évêques, Frédéric s'était réservé le premier rôle. Il comptait sur l'influence qu'il pourrait y exercer, comme chef de la maison de Bourgogne dont cette ville était une dépendance. Il s'y serait d'ailleurs trouvé à portée de réunir tous ses prélats de Germanie très dévoués à ses intérêts et fort disposés, ainsi que ceux qui soutinrent le parti de l'antipape, à le seconder dans ses vues ultérieures, sur l'extension de sa domination impériale. Alexandre III vit le piège que n'avait pas aperçu Louis VII; mais il fallait toute l'énergie et l'influence d'Henri II qui, de son côté, méditait alors les moyens d'absorber l'autorité de l'église, par le concours de son chancelier, pour empêcher la réalisation de ce projet dont les suites pouvaient être des plus graves pour la chrétienté.

L'opposition d'Henri II dans cette circonstance s'explique par les vues qu'on lui prête de créer à son profit une sorte de royauté ecclésiastique et de papauté anglicane (M. Michelet, t. II, p. 335); et par cette réponse que lui fit son ami Becket, lorsqu'il lui fit considérer l'archevêché de Cantorbéry comme un acheminement à la papauté: «*Prenez garde! je deviendrai votre plus grand ennemi.* Citissime a me auferes animum; et gratia, » quæ nunc inter nos tanta est, in atrocissimum odium converteretur » (*Script. Fr.* XIV, p. 453). Il est d'ailleurs bien constaté par l'audace qu'eut Henri II de soumettre à ses barons, au parlement de Clarendon tenu en janvier 1164, des règlemens ecclésiastiques, sous le nom de *coutumes*, qui affranchissaient en certains cas les ecclésiastiques anglais de la juridiction de Rome, que ce prince adroit avait mis un prix à ses services et que le pape exilé se montrait disposé à des concessions qu'il n'eût sans doute pas faites dans la plénitude de sa puissance pontificale.

qu'il n'appartenait pas à ses évêques de décider d'une élection pontificale. Il en fut pour son offre *officieuse* et rentra en Germanie, tandis qu'Octavien, venu pour recueillir le fruit de ces menées, regagnait son siége usurpé, bien moins solide que jamais [1].

On ne saurait douter qu'au moyen de cet accord des deux principaux arbitres de la chrétienté, parcourant ensemble la France et y rendant de si grands honneurs à l'humble vicaire de Jésus-Christ, proscrit par les factions ultramontaines, notre splendeur monastique n'ait dû s'accroître encore dans cette période; mais, ainsi que nous le disons plus haut, à partir de ce temps, il n'en est plus tenu registre, du moins avec le soin et les détails accessoires qui distinguent les Annales Bénédictines. Force nous est par conséquent à borner nos mentions, à défaut d'autres documens, à la circonstance suivante, citée d'après Charpentier, par Éméric-David (*Essai sur la sculpture*, p. 50) : *En* 1161, *on consacrait dans le chœur de l'église de Notre-Dame de Paris* [2], *derrière le grand autel, le mausolée de Philippe*

[1] Les deux rois de France et d'Angleterre se trouvant réunis avec Alexandre III à Touzi-sur-Loire (août 1162), firent assaut de prévenances envers ce pape ; ils lui servirent d'écuyers lors de son entrée, en l'escortant à pied et en tenant de chaque côté les rênes de sa mule. De semblables démonstrations publiques de la part des deux grands arbitres de la chrétienté confondirent l'espoir qu'Octavien avait mis dans l'intervention de Frédéric.

[2] Eméric-David date de la même année 1161 (*ibid.*, p. 24), le commencement de la construction de l'église même de Notre-Dame de Paris; ce qui ne pourrait se concilier avec l'érection presque simultanée d'un monument dans le chœur du même édifice. Il faudrait donc admettre ou que le mausolée aurait été placé dans l'ancienne église en partie ruinée mais qui subsista jusque sous l'évêque Pierre-Lombard, presqu'au moment où son successeur, Maurice-de-Sully, en commença la reconstruction, ou supposer que, bien qu'exécuté vers 1161, le monument funéraire de Philippe de France n'aura pris place que plus tard dans la nouvelle basilique. La première hypothèse s'accorderait beaucoup mieux avec la date de 1163 que l'abbé Le Bœuf assigne au commencement des travaux de Maurice de Sully, évêque depuis 1160, et cette date concorde en outre avec la tradition d'après laquelle le pape Alexandre III, qui n'était pas en France en 1161, avait posé la première pierre de cette nouvelle cathédrale. Il est probable que le mausolée consacré en 1161 aura été déplacé deux ans plus tard et ne sera venu réoccuper son poste au plus tôt qu'en 1182, lorsque le légat du pape, Henri, consacra le grand autel en 1182. Encore cette dernière consécration fut-elle prématurée et déterminée, suivant l'usage resté en vigueur à Rome même, comme nous l'avons vu pour Saint-Paul hors les murs, par des considérations personnelles et au moyen de constructions provisoires, puisqu'il est constaté que le chœur de notre basilique métropolitaine, l'emplacement même contenant le grand autel et le mausolée dont il s'agit, ne fut couvert qu'en 1096, à l'époque de la mort de Maurice de Sully.

de France, fils de Louis-le-Gros, archidiacre de cette Eglise. Le sarcophage était en marbre noir et la statue en marbre blanc. En fait de fondations étrangères, nous n'avons trouvé trace que de celle de la grande église de Lubeck.

1163-1164. — Trompé dans l'espoir qu'il avait conçu de se poser en arbitre dans le litige papal, pour acquérir des droits à la gratitude du titulaire quel qu'il fût [1], Frédéric vint faire avec l'impératrice, en 1163, un voyage de pur agrément en Italie, où il fit élever son palais de Monza [2]. Ce fut pour le peuple Lombard, pressuré par

Nous avons déjà fait remarquer l'importance de cette dernière constatation, comme donnée archéologique propre à démontrer jusqu'où Maurice de Sully, par trente-trois années de travaux continus, conduisit l'architecture ogivale de cet édifice, reprise avec un grand surcroît d'élégance, dans l'ornementation surtout, par son successeur Eudes de Sully, et poursuivie pendant deux siècles, jusqu'à consommation de l'œuvre bien appauvrie et si maladroitement altérée depuis lors.

[1] L'annaliste dit expressément : « *covava non dimeno l'astuto imperadore il pensiero* » *di burlar non meno l'odiato Alessandro, che l'antipapa Ottaviano.* » Ce qui prouverait bien que ce ne fut que pour placer sur le saint-siége un pontife qui lui dût son rang et qui par conséquent consentît à servir ses vues, qu'il épousa à Pavie la cause d'Octavien, espérant bien d'ailleurs que son exemple serait suivi par les autres princes chrétiens.

[2] Ce palais, dont on n'aperçoit plus que quelques substructions, ne pouvait échapper à la réaction milanaise, d'après ce que disent les historiens des moyens employés par les avides officiers de cet empereur pour élever ses monumens d'Italie : « *fabbricarono* » *costoro nel borgo di Roseta una gran torre per far quivi la zecca, e guadarvi il da-* » *naro dell'imperadore. Ed un magnifico palagio ancora per servigio d'esso Augusto* » *fu dato principio in* MONZA (1163) ; *e tutto il di erano in volta gli strapazzati con-* » *tadini colle lor carra e buoi per condurre i materiali. Altretanto si facea per la fab-* » *brica del castello di Landriano, e di un palazzo a Vigiantino* » (*Ann. d'It.*, t. VI, p. 560). On voit que bien qu'assez mal assis sur le sol Lombard, Frédéric y fondait déjà des édifices de luxe, aux dépens, il est vrai, des malheureux *Contadini*, qui n'avaient pas trop de tous leurs moyens pour relever leurs propres abris. Il est d'ailleurs bien constaté que, malgré sa vie active, Frédéric I[er] signala son goût pour les constructions monumentales. L'Allemagne en a conservé des témoignages plus vivaces que ceux de Monza. On voit encore en Allemagne, et notamment dans la ville de Gehnhausen qui fut entièrement construite par ce prince, vers la fin de son règne, le palais qu'il bâtit avec une recherche architecturale réservée généralement encore à ces époques pour les édifices religieux. La disposition de ce palais enclavé dans l'île que forment les deux bras de la Kniz, est curieuse sous ce rapport. Au-dessus de la porte principale flanquée par deux tours carrées, dont une seule subsiste, se trouvait la chapelle restée, presque jusqu'à nos jours, affectée au culte. L'appareil de construction offre l'emploi varié des pierres rectangulaires et des blocailles en arêtes de poissons. On y voit encore au rez-de-chaussée, élevé de quelques marches, trois salles, et notamment celle du trône, dont les portes et les

les exactions des podestats impériaux, une occasion de lui porter des plaintes qui, restées sans effet, décidèrent une nouvelle ligue, à laquelle prirent part surtout les villes de la Marche Véronaise et celle de Venise, d'accord, dit-on, dès lors avec l'empereur grec Manuel Comnène, qui, pressentant les arrière-projets de Barberousse, s'efforçait de les étouffer dans leurs germes. L'épreuve que fit alors ce prince, venu sans armée, de la tiédeur des milices lombardes qu'il opposa à la ligue véronaise, le décidèrent à une prudente retraite, qu'il n'exécuta toutefois qu'en proclamant que sa vengeance, pour être moins prompte, n'en serait que plus terrible : mais une lutte ouverte en Germanie entre les maisons Guelfe et Gibeline, et de nouveaux embarras suscités par la mort de l'antipape Victor, auquel un autre se substitua sous le nom de Paschal III, retardèrent beaucoup l'exécution de sa menace.

Alexandre III, dont ces diverses circonstances ne pouvaient que servir la cause, jouissait cependant en France de triomphes bien propres à lui faire oublier son exil. Venu de Tours à Paris pour une conférence avec Louis VII, il vit ce dernier prince venir à sa rencontre à deux lieues de la capitale avec un pompeux cortège; puis retournant à Tours, il y tint un concile où se trouvèrent 17 cardinaux, 124 évêques, et 414 abbés, sans compter un grand nombre de simples clercs. Pour mettre un terme à la vie nomade que menait ce pontife, et aux continuels déplacemens du clergé sur des points variables, il fut alors décidé que le pape adopterait une résidence fixe. Son choix tomba sur la ville de Sens. C'est au retour de ce concile, auquel assista l'archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket, que ce prélat, animé d'un saint zèle pour l'observation des canons décrétés, dont la stricte exécution blessait les intérêts de seigneurs influens à la cour d'Henri II, ne craignit pas d'opposer ses droits épiscopaux à la volonté de ce prince, et prépara par sa pieuse tena-

fenêtres sont à arcades tréflées comme les galeries extérieures de l'église de la même localité subdivisées par un double rang de colonnes à base ionique et à chapiteaux variés. Deux colonnes courtes avec sculptures, placées au fond de cette dernière salle, accusent l'emplacement du trône et caractérisent bien le goût allemand pour la solidité et l'invariable affectation, même des accessoires. L'ornementation sculptée et ciselée qu'on trouve dans des pierres placées près de ce trône, comme sur divers fragmens épars dans les décombres, appartient au style oriental infiltré en Germanie au retour des croisades.

cité, le déchirement de l'Eglise d'Angleterre, le long et scandaleux débat du roi trop absolu et de son intraitable chancelier, et par suite la sanglante péripétie de ce drame.

Les embarras suscités à Frédéric par les nouveaux soulèvemens des provinces voisines de l'Adriatique, et par l'indécision du litige papal, dans lequel Guillaume I[er] avait pris parti pour Alexandre III, offraient à la Sicile une ère de repos, dont un autre prince que Guillaume-*le-Mauvais* eût profité pour consolider l'œuvre de son père ; mais en laissant flotter les rènes entre les mains de ministres pervers, plus soigneux d'assurer leurs propres intérêts que la prospérité du trône, Guillaume avait perdu ce qui fit si longtemps la force de son père, l'amour de ses sujets, l'appui de ses barons. Cependant un succès brillant obtenu par son armée navale (1158), contre celle de Manuel Comnène, avait déterminé l'empereur d'Orient à conclure avec lui une trève de trente ans; mais la funeste issue d'une expédition contre les Maures, par la trahison d'un de ses amiraux, l'eunuque Gaito Pietro, *cristiano di nome*, *saraceno di cuore*, et les iniquités du ministre *Maione*, plus souverain que le prince lui-même [1], et qui passait pour convoiter le trône, suscitèrent une révolte que Maione crut apaiser en envoyant en Calabre un des principaux barons siciliens, Mattao-Bonello, dont il devait faire son gendre. Ce fut l'arrêt de mort de cet ambitieux ministre. Bonello, effrayé sans doute des secrets que sa mission lui révéla, s'était à son retour dévoué pour sauver la Sicile, en frappant (1160) le vrai chef de la conspiration, Maione, alors qu'il revenait de visiter son grand complice, l'archevêque de Salerne. D'abord soulagé d'un grand poids, Guillaume crut plus tard, par les suggestions des complices de Maione, que Bonello, dont la popularité devait confirmer cette crainte, visait au trône pour lui-même ; et la disgrâce qui suivit, devint l'occasion d'une conjuration véritable, dans laquelle le petit duc Roger fut proclamé en place de son père, déclaré incapable (1161). Toutefois le droit prévalut, le duc Roger ayant été frappé de mort dans le tumulte [2] ; et Guillaume, ainsi restauré, ayant par de grands châtimens

[1] Muratori dit expressément de Guillaume I[er] : « *che si vergognosamente si lasciava* » *menar dal naso da Maione.* »

[2] L'historien Romuald, qui joua un rôle politique marquant sous Guillaume II, n'attribue

et par des preuves de valeur, reconquis sa couronne qu'il put laisser intacte par sa mort (1166), à son autre fils, Guillaume II, sous la tutelle de sa mère.

Ce doit être dans ce dernier intervalle d'un règne rendu plus actif par le besoin de se défendre, que Guillaume Ier, dont nous avons cité la passion pour l'architecture, comme le seul legs intellectuel qu'il eût recueilli de son père, fonda la cathédrale d'Otrante, dont l'érection remonte à 1163 [1].

Des fondations analogues s'exécutaient en même temps en France, notamment dans le monastère dit *le Reclus* de Troyes, doté par le comte Henri Ier (*Gallia Christ.*, p. 639); dans l'église du monastère de la Luzerne, près d'Avranches, commencée en 1164, et à Sens, où la cathédrale et l'église de Sainte-Colombe furent dédiées la même année par le pape Alexandre III, dont la résidence dans cette ville date de ce temps [2].

1165-1166. — Le génie de Frédéric semble éclipsé pendant cette

la mort du jeune prince qu'à une flèche qui le frappa près de l'œil, alors qu'il regardait à la fenêtre le mouvement populaire occasionné par son acclamation ; mais d'autres écrivains, et notamment Giannone dont la version concorde avec celle de Muratori, ajoutent : que Guillaume à qui son fils fut présenté comme roi, le frappa d'un coup de pied dans la poitrine qui le fit tomber mourant dans les bras de sa mère.

[1] Une inscription latine portant cette date se lit dans le pavage de cette cathédrale avec le nom de Pantaléon *musiviste*. Guillaume Ier poursuivait donc les travaux de ce genre exécutés par son père.

[2] L'église de Sainte-Colombe que nous avons vue s'élever (en 1123) par les soins personnels de l'abbé Arnauld, à l'exclusion de tous autres *secularia negotia*, venait d'être terminée. La cathédrale de cette ville se trouvait également assez avancée pour recevoir la consécration pontificale. Le séjour de ce pape pendant dix-huit mois dans cette ville où Thomas Becket vint le joindre, dut accélérer les derniers travaux auxquels cependant s'en joignirent beaucoup d'autres, notamment au XIIIe siècle. Lorsqu'on voit *Guillaume de Sens* appelé quelques années plus tard (vers 1174) par le chapitre de Cantorbéry, pour reconstruire cette cathédrale qui venait d'être incendiée, et d'après l'analogie de style de ces œuvres, on ne peut douter que ce soit le même artiste qui a construit la cathédrale de Sens. Les communications continuelles occasionnées entre cette ville et le clergé de Cantorbéry, par le séjour de Thomas Becket et surtout dans les intervalles de paroxysmes de fureur d'Henri II, comme après le martyre du saint, devinrent pour le clergé anglais l'occasion d'apprécier, par l'œuvre française, ce mérite de notre architecte Senonois. De là le choix qu'on fit de lui, comme nous l'avons dit et comme nous le répéterons encore sous

période, qu'il consomma presque entière à méditer de nouveaux plans et à tenir des comices à Lodi. Son embarras parut tenir aux obstacles nés de ses triomphes mêmes. Devait-il sévir de nouveau contre les cités lombardes qui, opprimées par ses podestats et fortes de son inaction, exprimaient de nouveau leurs vœux d'indépendance ; fondre avec son armée sur la ligue véronaise qui, pour lui barrer le passage, s'était emparée de vive-force du château de Rivoli et de la forteresse d'Appendiei, dominant les défilés des Alpes ; ou porter de nouveau la terreur de son nom jusque dans l'enceinte de Rome qui, revenant à d'autres sentimens, venait de rappeler de France son pontife légitime, et, le comblant de marques de respect, semblait braver par cela seul les foudres encore fumantes du terrible champion de la cause opposée [1] ?

L'ambitieux roi d'Angleterre éprouvait à son tour une autre déception. Non satisfait de ses prospérités auxquelles venait de mettre le comble la mort de Guillaume de Boulogne, fils du roi Etienne, par la prise de possession arbitraire de ses domaines, Henri II se flattait que la mort de Louis VII, demeuré jusque-là sans postérité masculine, viendrait au premier jour l'affranchir des liens de la suzeraineté, et joindre sur sa tête, ou sur celle de son fils, marié à une fille de Louis VII, la couronne de France à celle d'Angleterre [2], lorsqu'en août 1165, Louis VII, après avoir subi, secoué, pris et repris, et dans l'espace de vingt-huit ans, le joug de l'hyménée, vit son sceptre affermi dans sa race par la naissance d'un fils, dont le nom de *Philippe*, auquel on ajouta celui d'*Auguste*, commémoratif de l'époque

1179. Cette honorable désignation que notre artiste justifia si bien, fit, au témoignage même des écrivains anglais, pénétrer pour la première fois dans ce royaume, les élégans travaux de notre architecture dite *gothique*.

[1] Son irritation à cet égard dut être d'autant plus vive, que l'archevêque de Mayence, Christian, qu'il avait placé en Toscane comme sentinelle avancée sur ce point, ne parvint à soumettre, avec ses Allemands, plusieurs villes de l'état Romain, dans l'intérêt du nouvel antipape Pascal III, que pour les voir se ranger d'elles-mêmes, grâce à l'appui des troupes siciliennes, sous l'autorité d'Alexandre III.

[2] Les droits qu'auraient pu faire valoir alors Robert de Dreux, et Henri, évêque de Beauvais, comme frères de Louis VII, n'effrayaient pas le roi anglais, à qui la conduite de ces princes, lors du complot étouffé par Suger, donnait la mesure de leur nullité et de leur défaut d'influence.

de sa naissance, a prévalu glorieusement dans notre histoire sur le surnom de *Dieu-Donné*, expression pourtant des vœux de la France pour obtenir ce présent du ciel.

Un contre-temps d'autre nature, mais funeste dans ses effets, était déjà venu altérer le repos de l'impérieux prince anglais. Ce Saxon, de basse origine, qu'il avait élevé aux sommités de la puissance, Thomas Becket, avait, en fuyant l'Angleterre (octobre 1164)[1], laissé des fermens de troubles devenus de plus en plus graves ; et l'accueil que reçut ce prélat du roi Louis VII et du pape Alexandre III,

[1] Lorsqu'Henri II qui s'était fait payer, selon toute apparence, par des promesses du moins en faveur de son église, l'appui qu'il prêta au pape Alexandre III, présenta à son parlement de Clarendon, sous le nom de *coutumes*, des formules nouvelles qui étendaient sa juridiction royale aux dépens de celle de Rome, son archevêque de Cantorbéry d'abord consentant, comme les autres prélats du royaume, *plus barons qu'évêques*, selon l'expression de M. Michelet, voulut en référer au pape, qui, trouvant qu'elles dépassaient les concessions qu'il eût pu faire, refusa de les ratifier. Thomas Becket dès lors se rétracta publiquement. Traduit pour cette rébellion et comme ayant violé son serment d'*allégeance* devant un concile anglican (à Northampton), il y fut condamné et sommé par le prince de restituer des sommes excédant la valeur de ses biens, d'ailleurs confisqués par l'arrêt, et se réfugia en France. Quelques historiens le font arriver par Boulogne, d'où il se serait rendu d'abord au monastère de Saint-Bertin (près de Saint-Omer); selon d'autres, il serait débarqué en Bretagne, à telle enseigne qu'ayant été consulté, à son passage à Saint-Lô, sur le vocable d'une église qu'on construisait alors, il aurait répondu : « *Que l'église soit vouée au* » *premier saint qui versera son sang pour la foi catholique*, » d'où viendrait la dédicace sous le nom de *Saint-Thomas de Cantorbéry*, d'une des églises de cette ville, qui ne fut terminée qu'en 1174, l'année qui suivit celle de la canonisation de cet archevêque martyrisé en 1171. Thomas Becket se rendit ensuite à Soissons, près du roi Louis VII, qui déjà s'était ouvertement prononcé contre le droit que s'était arrogé Henri II de déposer un archevêque, et qui lui fit l'accueil le plus flatteur. Il en fut de même du pape qu'il alla trouver à Sens, et qui cassa la sentence de Northampton. C'est alors que Becket, pour rester à portée de rendre ses hommages au souverain pontife, se retira sous l'abri des reliques d'un de ses prédécesseurs, saint Edmond, archevêque de Cantorbéry, au monastère de Pontigni, de l'ordre de Citeaux, auquel cette hospitalité faillit être fatale, Henri II, sur l'avis qu'il eut que Thomas Becket avait excommunié publiquement du haut du jubé de Vézelay (juin 1166) les défenseurs des *coutumes* de Clarendon et les usurpateurs des biens de l'église de Cantorbéry, en faisant pressentir que cet anathême pourrait s'étendre au roi lui même, ayant écrit au chapitre général de Citeaux qu'il eût à expulser ce proscrit à peine de saisie des possessions anglaises de cet ordre. Ce dut être après cette nouvelle proscription dont les Cisterciens furent complices, que Becket se retira au monastère de Sainte-Colombe de Sens, où il séjournait déjà temporairement sans doute lors de la résidence d'Alexandre III, et qu'il ne quitta qu'en 1170.

alors retiré à Sens [1], vint encore ajouter à l'irritation de Henri II, mise au comble par la nouvelle de l'excommunication portée contre ses sujets et réservée contre lui-même, par le hardi prélat, dans l'église de Vézelay (1166) [2].

Les fondations *constatées* pour cette période se réduisent à celle du monastère de *Bonacumba*, diocèse de Toulouse, construit par le comte Raymond (*Gall. christ.*, p. 535); ce qui peut paraître étonnant, si l'on considère surtout que le séjour en France d'un pape vénéré, ne put qu'accroître encore la ferveur religieuse; mais il est vrai que, pour ce temps, la trace du grand dénuement auquel se trouvaient réduits d'importans monastères, peut donner à penser, ou que plus de tiédeur succédait à l'entraînement produit par les dernières croisades, ou que, épuisées par les frais de ces mêmes expéditions, les ressources habituellement affectées à ces fondations allaient toujours en s'amoindrissant. Une autre cause de pénurie résultait des continuels séjours en France de ces pontifes exilés, dont chaque monastère enviait la présence, au risque de consommer sa ruine par les dépenses qu'elle causait. C'est ce que signale le père Juenin dans son histoire de *Tournus*, après avoir dit (p. 126 et 127) que la détresse de cette abbaye était telle en 1164, qu'Alexandre III, qui la

[1] Après un séjour de dix-huit mois à Sens, Alexandre III y reçut une députation des principales familles de Rome, chargées de lui exprimer le vœu de le voir reprendre son siége. Ce pontife y céda sans peine et retourna par Montpellier et Maguelonne, autre point de communication où nous signalerons plus loin, comme à Saint-Gilles, des traces de l'art *greco-sicilien* de ce temps. Assailli par les vents, il se trouva forcé de relâcher à Messine, où il renouvela son alliance avec Guillaume Ier. Parvenu ensuite à Rome, par Ostie, il vit les *sénateurs*, le clergé et le peuple se précipiter sur ses pas et l'accabler de témoignages de soumission et de respect (*Vie d'Alex. III*, par le cardinal d'Aragon, p. 457, et Romuald. *Chron.*, p. 205). Muratori constate bien la versatilité de ce peuple romain qui avait forcé ce pontife à déserter son siége, en parlant de la procession qui suivit le pape de la basilique au palais de Latran : « *Con tanta allegria della città, che non v'era memoria d'altra si lieta giornata in quel popolo.* »

[2] Les historiens peignent la frenésie dont le roi anglais fut atteint à cette nouvelle, comme une sorte de paroxysme porté à cet excès, qu'il avait rongé la *paille* de son lit « *cœpit stramineas masticare festucas* » (*Script. Fr.* XVI, 215). C'est une satisfaction que ne pourraient donner les souverains de nos jours. Déjà sur l'avis de l'accueil que son proscrit avait reçu du roi de France et du pape Alexandre, il avait, ce dit-on, pratiqué quelque accord avec l'empereur Frédéric, dans l'intérêt de l'antipape; mais sa politique prit le dessus et le ramena bientôt à d'autres sentimens.

visita alors, proposa de n'y laisser que quatre ou cinq moines, jusqu'à l'extinction des dettes, en ajoutant que cette pénurie toujours croissante, et commune à beaucoup d'autres monastères, détermina *l'aliénation des droits* des abbayes, autre cause de décadence et de ruine finale pour des fondations auxquelles manqua plus tard l'aliment nourricier tiré des indulgences, des abandons votifs, lors des départs pour l'Orient, du culte des reliques, etc., et qui ne pouvaient espérer de ces pluies d'or, comme les dons d'Alphonse et du frère du roi Etienne, qui purent défrayer Cluny des dépenses nécessitées par le séjour de tant de papes : Paschal II (en 1106); Gélase II (en 1118); Callixte II (longtemps encore après son élection); Eugène III (en 1147); Alexandre III (en 1162), et surtout sous Louis IX, la cour pontificale d'Innocent IV, qui, réunie à celle du prince, auraient suffi pour épuiser les revenus d'un grand royaume.

Quelques monumens d'art paraissent cependant dater de cette époque, notamment le célèbre bas-relief de l'église de Semur (et l'église même, dit-on), représentant, selon la tradition, l'assassinat de Delmace [1], et surtout le bassin de cuivre damasquiné, travail

[1] D'après la description faite par Courtépée (*Hist. de Bourg.*, t. V, p. 320) et ce qu'y ajoute Millin (*Voy. dans le Midi de la France*, t. Ier, p. 180 et suiv.), les quatre bas-reliefs, encastrés dans le mur extérieur de cette église élevée par Robert Ier, duc de Bourgogne, formeraient, ainsi que l'église de Sémur elle-même, une sorte de monument expiatoire du crime dont ce prince se rendit coupable, en assassinant dans un repas son beau-père Delmace, en présence de saint Hugues, abbé de Cluny, fils de Delmace, ainsi qu'il est constaté dans la vie de ce dernier : « *Defuncto autem patre suo, quem dux* » *Burgundiæ gener ejus propria manu peremerat* » (Hildebert. *oper.*, p. 731). S'il en était ainsi, l'expiation monumentale où l'on voit l'apothéose du duc, aurait été bien tardive, en admettant toutefois la date de 1165 à 1175, que lui assigne Eméric-David (*Essai sur la Sculpture*, page 50); mais nous n'argumenterons pas ici sur cette erreur de date présumable, l'explication de ces sujets ayant donné lieu à une controverse dans laquelle sont intervenus des archéologues émérites, tels que MM. Didron, Maillard de Chambure et autres. Nous réserverons cette discussion pour la joindre, dans notre chapitre V, à celle soulevée sur l'attribution française ou juive de la plupart des grandes statues royales qui décoraient aux XIe ou XIIe siècles beaucoup de portails d'églises; et nous nous bornerons ici à prendre acte de ces dissidences, pour démontrer combien est encore mouvant le sol où nous plantons nos tentes, et ce qu'il nous a fallu de conviction et de témérité pour nous lancer à notre tour dans ce vaste champ de recherches où la lumière apparente égare souvent, au lieu de nous guider.

oriental, fabriqué, dit-on encore, pour le baptême de Philippe-Auguste (en 1166) [1]; pour l'Italie, la porte en bronze de l'entrée principale de l'église de Saint-André de Pistoie (1166), monument à noter [2] en ce qu'il aurait précédé d'environ vingt ans ceux analogues xécutés par Bonanno de Pise, dont nous donnons un specimen.

1167-1168. — Muratori nous a transmis, dans ses *Antiquités italiennes* (*dissert.* XLVIII) un document intitulé : *Societatis Lombardiæ rudimenta prima*, etc., qui prouve que la leçon du malheur avait profité aux Lombards, sans abattre leur courage, car ce pacte fédératif, conclu pour vingt ans, stipulait une alliance réciproque, sans serment, contre toute usurpation des priviléges des cités contractantes, Vérone et villes comprises dans sa ligue, Ferrare, Mantoue, Cremone, Brescia, Bergame, etc., avec engagement d'honneur d'aider les proscrits de Milan, cantonnés dans de chétives bourgades, à ressaisir leur rang de citoyens dont ils s'étaient montrés si dignes. L'exécution suivit de près le contrat conclu en avril 1167, car à peine vingt jours s'étaient-ils écoulés, que la *ligue lombarde*, dès lors bien constituée par un concours d'efforts digne des temps héroïques, rendait aux Milanais l'abri de leurs murailles. Des succès obtenus par l'adhésion forcée de Lodi, suivie de beaucoup d'autres, et par la prise, après un siége, du château de

[1] S'il était vrai que ce bassin que nous avons vu il y a quelques années dans la Sainte-Chapelle de Vincennes et qui doit être aujourd'hui dans un de nos trésors religieux, eût été, comme le dit Piganiol (t. IX, p. 508), *exécuté* pour le baptême de *Philippe-Auguste*, ce ne put être que par prévision, car le temps eût manqué entre la naissance et la consécration baptismale du jeune prince pour la commande et la confection de cette cuvette évidemment orientale, comme le prouve sa damasquine d'argent, le style de son ornementation, sauf les fleurs de lys surajoutées, et surtout son inscription arabe qui pourrait peut-être la faire considérer comme un des présens du roi Roger à Louis VII. Les petits poissons qu'on voit dans le fond (avec d'autres animaux) font remonter bien haut l'idée qu'on attribue à l'inventeur des rustiques figulines, d'avoir placé au fond de ses plats des poissons et autres reptiles, pour que l'eau qu'on y versait rendît à la moindre oscillation l'illusion complète. L'affectation de cet ustensile au baptême des enfans de France, se prouve par le lieu de son dépôt sous l'ancienne monarchie (la Sainte-Chapelle de Paris). De nos jours encore, il fut porté dans ce but à Fontainebleau et employé aussi, dit-on, à Notre-Dame de Paris.

[2] Ces bas-reliefs ont été reproduits par d'Agincourt (*Sculp.*, t. III, pl. XXVII, n° 1, p. 12). L'inscription porte : « *Gruamoas magister bonus et Adeodatus frater ejus.* »

Trezzi et du trésor impérial qu'il contenait, consolidaient l'œuvre patriotique, tandis que Frédéric s'attaquait à l'empereur grec, en menaçant Ancône [1], qu'il laissa, moyennant rançon, pour courir au foyer où des intérêts dominans semblaient réclamer sa présence. Rome, bien que docile aux lois de son pontife restauré, avait d'autres sujets de guerre. *Albano*, *Tusculum*, pour se soustraire à ses tributs, lui étaient devenus hostiles, et pour mieux soutenir le choc, avaient invoqué l'empereur dont les deux lieutenans, les archevêques de Cologne et de Mayence, avaient ouvert brillamment la campagne, quand Frédéric parut en armes devant la cité Léonine. L'attaquer et s'en rendre maître lui fut chose plus facile que de pénétrer dans la basilique vaticane, transformée en forteresse, et qui ne capitula que lorsque l'incendie d'une église voisine, vouée à la Vierge, parut menacer du même sort ce sanctuaire vénéré. Quittant alors le palais de Latran, Alexandre III se retira au Colysée que les Frangipani avaient su convertir en une forteresse moins accessible assurément qu'aucune de ces *tours* qui soutenaient souvent alors de véritables siéges; mais sur l'avis que les Romains inclinaient à saisir le *mezzo termine* que leur proposait Frédéric, une nouvelle élection pontificale qui eût annulé les deux autres, Alexandre, peu disposé à une renonciation dont Frédéric se portait fort pour Paschal, s'embarqua sur le Tibre et gagna Bénévent. Une ère de repos vint succéder alors aux agitations de la grande cité dont Frédéric reçut la soumission en traitant avec le sénat, qui sut, *comme toujours*, stipuler pour ses priviléges; mais Alexandre fut vengé : cette *malaria* [2], funeste aux étrangers surtout, devant laquelle nous avons vu

[1] Ancône était alors entièrement sous l'influence de l'empire grec, avec lequel ses habitans faisaient un commerce très étendu; aussi est-ce aux efforts des Grecs que cette ville dut alors son salut. Nous la verrons plus tard (en 1173 et 1174) affronter encore de plus redoutables assauts de la part de l'armée impériale unie alors aux Vénitiens, dont Manuel Comnène s'était fait des ennemis. Ces relations, ce séjour continu, même longtemps à titre de possession, encore aux XI[e] et XII[e] siècles, explique ce que nous avons pu remarquer à Ancône, le caractère oriental, plus spécial encore que dans les autres villes de l'Italie centrale, des monumens qui remontent à ces époques, notamment de la belle cathédrale Saint-Cyriaque. Ce débouché resté ouvert à l'empire grec sur un littoral rapproché du centre de l'Italie et si voisin de la France, dut contribuer aussi à nos importations byzantines.

[2] Cette épidémie annuelle, dont nous avons vu les effets à Rome en août 1840, se

fuir plusieurs empereurs victorieux, et Frédéric lui-même, vint sévir cette fois avec une intensité telle que, terrible dans ses effets, comme un autre fléau moins spécial à ce sol, elle porta en peu de jours l'épouvante et la mort au cœur de cette armée, prête à tout entreprendre [1], et ranima l'espoir des peuples tremblans dans l'attente, par l'idée qu'un tel châtiment était infligé par le ciel au prince excommunié, qui devait son succès à l'incendie d'une église. A peine si, fuyant ce sol pestiféré, ce prince, qu'on eût vu sans doute, sans l'invasion du fléau, conquérir la Calabre, assaillir la Sicile, put-il se replier, par les états Toscans, sur la ville de Pavie, restée fidèle à sa cause, empêché qu'il en fut longtemps par un très faible obstacle, un refus de passage qu'il eût forcé dans d'autres temps, mais dont il dut subir l'affront [2]; et là, désabusé sur sa haute influence par l'abandon de ceux de ses guerriers survivans à la catastrophe, par la tiédeur de ses plus chauds alliés, il endura bientôt, mais

nomme aussi fièvre *maremanne*. En 1167, ses ravages furent terribles et participèrent de ceux de la peste : « *La mattina erano sani,* » disent les historiens, en parlant des Allemands, « *non arrivava la sera che si trovavano morti, dimodo che si penava a seppellir tanta gente.* » Frédéric perdit ses principaux officiers, dont plusieurs de ses proches parens, et plus de deux mille de ses gentilshommes. Qu'on juge par ce fait de l'épuisement de son armée dont les soldats échappés à la mort, se croyant sous le coup de la vengeance céleste, abandonnèrent leurs drapeaux. Ce fléau devint le salut de la ligue lombarde, qui put dès lors, n'ayant pour ennemis que les Pavesans et le marquis de Montferrat, vaquer en paix à son organisation fédérative, qu'elle consacra audacieusement en fondant sur les confins de ces états hostiles, une ville nouvelle dont le nom, *Alexandrie,* éternise le dévouement de ces peuples à la cause du pontife, à la fois souple et énergique, qui sut préserver sa tiare des souillures dont la menaçaient les suggestions mêmes, faites il est vrai de bonne foi, de notre pieux Louis VII, et l'adhésion des Romains aux propositions de l'empereur victorieux.

1 Les historiens ne disent pas quels étaient les projets ultérieurs de Frédéric; mais on ne peut douter, surtout d'après la direction qu'avait prise dans sa fuite Alexandre III qu'il tenait à atteindre et à soumettre, que, profitant de son séjour dans les Etats-Romains, il n'ait cherché à réaliser le plan de campagne concerté depuis longtemps avec les Génois, en se vengeant sur les états du roi de Sicile de l'appui que ce prince prêtait à tous ses ennemis.

2 Arrivé à Pontremoli, petite ville sans importance, mais qui barrait le défilé de l'Apennin dans lequel Frédéric se trouvait engagé avec les tristes débris de son armée, il ne put passer outre, bien que cette ville parût étrangère au pacte de la ligue. Il fallut que le marquis de Malaspina, en allié fidèle, mais qui abandonna plus tard sa cause, vînt lui servir de guide pour le conduire à Pavie à travers ses états.

avec grand courage, tous les supplices de l'orgueil, lorsque forcé d'éviter la bataille qu'on lui offrit dans les champs milanais, il fut réduit à passer sous le joug des chefs d'une bourgade [1] pour traverser les Alpes avec une très faible escorte, regagnant ses états, où six ans de repos purent suffire à peine à pourvoir aux moyens d'exercer sa vengeance.

Cette période si agitée pour l'Italie se consomma pour la France et pour l'Angleterre en efforts superflus, afin de réconcilier Thomas Becket avec Henri II, et de la part de ce prince, pour obtenir que le pape, au moyen de modifications introduites aux coutumes de Clarendon, parût abandonner la cause de l'archevêque, ce qu'Alexandre III fit au grand déplaisir de tout le clergé orthodoxe ; mais notre roi resta fidèle aux intérêts de ce proscrit, et lors même que l'année suivante (1169), Louis témoigna hautement ses regrets de ce que l'inflexible Becket, qu'il avait conduit avec lui à l'entrevue royale de Montmirail, avait fait preuve d'un excès de tenacité dans ses restrictions à sa soumission envers son prince [2], si son front s'obscurcit, le

[1] Lorsque Frédéric se présenta à Suze, il n'était accompagné que de trente cavaliers conduisant de nobles ôtages italiens qu'il emmenait en Allemagne, et dont un, noble Bressan, venait d'être immolé à un soupçon de connivence avec ses ennemis (*Lettre de saint Thomas de Cantorbéry*, lib. 2, ep. 66). Maîtres du défilé qu'il lui fallait franchir, les citoyens de Suze s'armèrent et lui enlevèrent ces ôtages. Sur l'avis qu'il reçut d'ailleurs qu'on méditait un guet-apens dont il eût été la victime, il feignit de garder le lit où il se fit remplacer par quelqu'un qui lui ressemblait, et prenant un déguisement, comme s'il eût été chargé de préparer les logis de son maître, il traversa les Alpes en toute hâte avec cinq de ses officiers, arriva en *Bourgogne* et passa en Germanie, où la perte de son armée ne put lui procurer un accueil bien flatteur, et lui ménagea des soucis qui ajoutèrent au répit dont jouissait déjà l'organisation lombarde.

[2] Henri II éprouvant le besoin de s'affranchir à tout prix de l'anxiété que l'opposition de Becket faisait peser sur toutes les affaires de son royaume, et convaincu qu'il n'y parviendrait que par l'entremise du roi de France, provoqua dans ce but l'entrevue de Montmirail (en Perche), après avoir fait acte de vassalité envers ce prince, avoir demandé sa fille pour son fils, et s'être pour ainsi dire mis à la discrétion du roi de France (J. Saresber, *ap. scr. fr.* XVI, p. 595). Dans cette entrevue où Louis se fit accompagner de Becket, tout allait être terminé lorsque l'archevêque, en faisant sa soumission, y mit cette réserve : « *salvo omnibus ordine suo et honore Dei et sanctæ Ecclesiæ.* » Henri II qui, de son côté, avait réservé *l'honneur du royaume*, s'irrita de la restriction qui offensa également le roi Louis et les seigneurs français présens, aussi la conférence fut-elle immédiatement rompue. Les deux rois se retirèrent sans donner suite au pourparler, en témoignant par leur froideur de leur nouveau grief contre l'insolent prélat. Mais le pieux Louis qui en reti-

nuage fut passager. Revenant bientôt lui-même *à la cause de Dieu*, notre roi fit si bien par ses instances, souvent même par ses reproches, qu'il décida le pape à user de menaces envers Henri II, pour arriver au congrès solennel (juillet 1170), qui décida du retour de Becket et fut l'arrêt de son martyre.

On conçoit qu'au milieu de ces discordes religieuses, nos fondations aient été rares. Nous n'avons trace que de celle de *Grandmont*, diocèse de Malines, par Baudouin, comte de Flandres, étranger à tous ces débats (*Gallia Christiana*, p. 575); et de celle de *Valdieu*, à quatre lieues de Tongres (2e *Voy. litt.*, p. 198). Mais si Louis VII demeurait étranger à de nouvelles constitutions monastiques déjà multipliées en si grand nombre, d'autres soins l'occupaient, et l'affranchissement communal dont il s'était montré tour à tour le partisan et l'ennemi, selon qu'il y trouvait garantie pour son trône ou présage contraire, recevait sa haute sanction, par l'établissement au moins en expectative, des libertés d'Auxerre [1].

1169-1170. —L'état presque stationnaire pendant ces deux années, des intérêts que nous traitons, nous dispensera d'y revenir et même d'insister sur quelques détails secondaires, tels que le soin qu'eut Fréderic de partager tous ses Etats entre ses quatre fils et celui de

rant ses bienfaits avait réduit Becket à manger le pain de l'aumône, se repentit bientôt de sa complicité dans l'injustice d'Henri II, et faisant appeler l'archevêque qui s'attendait à un nouvel ordre d'exil, il confessa sa faute en lui disant : « *Verè tu solus vidisti, nos omnes cœci sumus...* » (Gervas. *cantuar. vit. quadrip.*, p. 96). La munificence royale française continua dès lors à défrayer le proscrit anglais.

1 Louis VII donna bien vers ce temps son assentiment à la formation de la commune que le comte d'Auxerre, Guy, lui proposa d'établir, et dont l'objet était de constituer les bourgeois en un corps jouissant du privilége de se gouverner eux-mêmes, d'avoir leur sceau et leur juridiction; mais soumis par contre à des sujétions, telles que l'obligation de payer un impôt et de servir en cas de guerre. L'évêque Guillaume de Toucy, dont cet affranchissement compromettait les droits, s'opposa de tous ses efforts à l'exécution du contrat, par un appel au conseil du prince, qui lui reprocha vivement de chercher par son opposition, à soustraire la ville d'Auxerre à la couronne de France, *les rois étant considérés comme* MAITRES ABSOLUS *de toutes les villes ainsi* AFFRANCHIES. Il paraît que ce nonobstant cet évêque parvint par des sacrifices pécuniaires à suspendre du moins la mise en activité de la charte d'Auxerre, qui ne porte que la date de 1194 (voir l'abbé Le Bœuf, *Mém. d'Auxerre*, t. I, p. 304 ; t. II, p. 93 et 121).

Henri II, de faire couronner (1170) son fils Henri au *Courtmantel*, âgé seulement de quinze ans, par l'archevêque d'York, au mépris *calculé* des droits du primat du royaume, l'archevêque de Cantorbéry. Survint ensuite (22 juillet 1170) la conférence solennelle [1], où mêlant aux intérêts des deux royaumes ceux de Thomas Becket, Louis VII et Henri II stipulèrent que ce prélat serait réintégré dans ses biens, honneurs et puissance, et que ses parens et amis [2], compris dans les édits de persécution, participeraient à ce pacte auquel une sanction manqua, dans le *baiser de paix*, qu'Henri II refusa, prétextant d'un serment prêté dans sa colère. La suite ne prouva que trop qu'en excipant de ce prétexte, Henri II avait le projet d'atténuer d'autant l'effet de son parjure; car à peine Becket quittant la France où il séjourna sept ans [3], était-il revenu dans ses domaines épiscopaux, où le circonscrivit un ordre de son roi, et eût-il exercé ses devoirs de primat, dont il usa sans passion ni faiblesse, mais en frappant d'un interdit autorisé par sentence papale, l'archevêque d'York et le clergé présent au sacre d'Henri au *Courtmantel*,

[1] Cette nouvelle entrevue entre les deux rois et l'archevêque eut lieu à Chinon. Henri II s'y montra d'une excessive courtoisie pour Becket; mais le choix fait pour cette solennité d'une messe des morts qui excluait *le baiser de paix*, parut d'un sinistre présage. Louis VII en fit lui-même la remarque et se défendit hautement de sa participation au retour de Becket, si le baiser de paix lui était refusé.

[2] Les parens à tous degrés, de tout sexe et de tout âge, au nombre d'environ 400, de l'archevêque de Cantorbéry, avaient été compris dans son arrêt de proscription, avec injonction sous serment d'aller offrir à ses regards le tableau de leur misère. Plusieurs amis dévoués s'attachèrent volontairement à sa mauvaise fortune, entre autres le célèbre écrivain anglais Jean-de-Salsbury, élève d'Abeilard, qui subit non sans regrets (*Fr. script.*, XVI, p. 508, 512) les privations de l'exil. Ses récits de faits dont il fut presque toujours le témoin ont une grande autorité.

[3] Indépendamment des séjours plus ou moins temporaires que Becket fit à Saint-Bertin, à Pontigni, à Sens, et des voyages que lui occasionnèrent la prédication de Vézelay, les entrevues de Montmirail et de Chinon, et le double trajet de la France, il paraîtrait que ce prélat aurait à diverses reprises parcouru d'autres provinces françaises, car on montrait en Dauphiné, comme à Auxerre, des maisons sanctifiées par sa présence et même une église qu'il aurait construite. Les ornemens religieux à son usage et que nous avons fait dessiner et colorier dans le trésor de la cathédrale de Sens, pour former, par leur réunion, une de nos plus curieuses planches (XXVI de la 10e série de l'Album), doivent provenir à la fois des monastères de Pontigni et de Sainte-Colombe, d'où ce prélat ne songea sans doute pas à les retirer, retournant en Angleterre avec le pressentiment du sort qui l'y at-

que sur les plaintes qu'il reçut, Henri II, alors à Bure, près de Bayeux, arma par un vœu homicide des bras qu'on trouvera toujours disposés à exécuter, quand c'est un prince qui l'exprime [1]. Horrible extrémité qui clôt bien tristement cette période. L'assassinat eut lieu le 29 décembre 1170.

Le goût de fondations dont le pape Alexandre III donna lui-même l'exemple, en restaurant et consacrant à Rome l'église de Saint-Bartholomeo all' isola [2], paraît reprendre aussi dans notre clergé, puis-

tendait. Dom Martenne (Ier *Voy. litt.*, p. 57, 58) dit en parlant de sa visite à Pontigni : « Nous y vîmes les *ornemens pontificaux* de saint Thomas Becket et sa chapelle où l'on » tient qu'il eut la révélation de son martyre ; » et Millin, dans son Voyage dans le Midi de la France (t. Ier, p. 97), décrit ainsi les ornemens, réunis dès lors dans sa cathédrale : « *chasuble de forme grecque*, avec *le manipule*, l'*étole*, le *cordon*, les *tunicelles* et les » *mitres*, provenant de l'abbaye de Sainte-Colombe, où Thomas se retira lorsque les » moines de Pontigni cessèrent de lui donner asyle. Le célébrant les revêt, à l'exception » des mitres, pendant les offices de la messe de saint Thomas. La maison qu'il occupa à » Sens se montrait encore, il y a cinquante ans, au coin de la rue *Brennus.* » Quel rapprochement d'illustration pour cette ville !

[1] Becket partit pour l'Angleterre, en passant par Rouen, Boulogne et Calais, assiégé de pressentimens, qu'il brava, comme les démonstrations de danger résultant d'ordres pour l'arrêter en chemin, donnés par Henri II, en disant : « *c'est assez de sept ans d'absence* » *pour le pasteur et pour le troupeau.* » Voulant célébrer, dans son église de Cantorbéry, la fête de Noël, qui approchait, il voyagea en toute hâte, au milieu des acclamations publiques, et prêcha, à son arrivée, sur ce texte : « *Je suis venu pour mourir au milieu* » *de vous.* » L'usage qu'il fit du droit d'excommunier, que lui avait conféré Alexandre III, en même temps que, par un duplicata blâmable, il avait adressé une absolution à Henri II, porta au comble la fureur de ce monarque ; et sur ce qu'il s'écria imprudemment peut-être : *Aucun des lâches que je nourris n'aura-t-il donc le courage de me venger de ce prêtre :* « omnes quos nutriverat maledixit, quod de sacerdote uno non vindicarent » (J. Saresber. *epist. apud Sc. Fr.*, XVI, p. 519), quatre chevaliers du palais, s'imputant, sans doute à grand tort, l'expression de ce reproche, conjurèrent secrètement les moyens de venger leur prince. Engagés par serment, partis de points divers, ils arrivèrent presqu'ensemble à Saltewerde, et se présentèrent chez l'archevêque cinq jours après Noël : parlant au nom du roi, sans mission sans doute, ils tentèrent d'abord d'intimider Becket, qui sur le mot de traître, échappé à l'un d'eux, répondit noblement, avec les souvenirs de sa vie aventureuse : « *Sans les liens religieux qui me retiennent, le lâche se* » *repentirait de son insolence.* » Assailli au pied de l'autel, il vit la mort d'un œil tranquille, et s'offrit de lui-même aux coups des assassins, dont le clergé anglican célébra d'abord l'héroïsme.

[2] C'était l'ancienne église de *Saint-Adelbert,* dont nous avons parlé, dont le vocable changea par suite de l'admission du corps de saint Bartholomée, qu'Otton III fit venir de Lipari. Paschal II l'avait déjà restaurée, en 1113, comme l'indique une inscription res-

qu'on date de ce temps celles de l'abbaye de Beaulieu, diocèse de Langres (*Gallia christ.*, p. 531); du monastère Fuliense, diocèse de Toulouse (*ib.*, p. 588); de Font-Doulce, diocèse de Saintes (*ib.*, p. 583); de *Saint-Amant*, diocèse d'Angoulême, dédiée du moins en 1170 (*ib.*, p. 531), et même la reconstruction de l'église de *Saint-Père* de Chartres, par Hilduard, religieux bénédictin (*Musée des mon. fr.*, t. II, p. 18). On assigne aussi l'année 1170 comme étant celle où l'évêque anglais Roger construisit en *style ogival* la nouvelle crypte de son église cathédrale d'York; mais quoique cette tradition n'ait rien que de fort naturel, puisque nous avons vu que depuis très longtemps on employait en France ce style dans lequel s'élevait alors depuis huit ans notre grande cathédrale de Paris, resterait l'objection faite par des savans anglais, et notamment par M. Hallam et par M. Hope lui-même, que les premiers travaux de ce caractère apparus dans cette île, sont ceux qu'y importa, vers 1175, notre architecte Guillaume de Sens, en reconstruisant l'église incendiée de Cantorbéry. N'oublions pas non plus la trace indiquée par Martenne (2e *Voy. litt.*, p. 18), d'une couverture en *filigrane* de vermeil doré, exécutée en 1169, pour un texte d'évangiles en lettres d'or onciales donné par Louis-le-Débonnaire, au monastère de Saint-Médard de Soissons; monument d'art assez important pour qu'on ait consacré sa confection par l'inscription suivante : « *Hæc tabula facta est a* » *domno Ingranno, abbate hujus loci* (Saint-Médard, où ce livre était » encore en 1708), *anno incarnati Verbi MCLXVIIII : papatus* » *Alexandri III, decimo regni Ludovici junioris XXXIII.* » Le reste de l'inscription concerne le don de Louis-le-Débonnaire. Quoiqu'il nous soit bien démontré que la plupart des ouvrages en filigranes d'or, dorés ou d'argent, dès les XIe et XIIe siècles, que nous avons eus et que nous avons encore sous les yeux, sont du travail byzantin désigné sous le nom de *verges*, à cause sans doute de la ténuité des filamens, cette constatation viendrait prouver que nos artistes, si habiles en orfèvrerie et en monture (*inclusoria*), rivalisaient dès lors avec les Grecs dans ce travail de patience et de goût; car il n'est pas présu-

pectée par Alexandre III, et même par Léon IX, qui apposa également son cachet à ce vieil édifice.

mable que l'abbé Ingran ait envoyé son manuscrit carlovingien en Orient, pour l'enrichir de ce revêtement.

1171-1172. — La mort de saint Thomas Becket, dès lors considéré comme martyr, fut plus funeste au prince anglais que les concessions qu'il eût pu faire aux droits primatiaux, fondés ou non, de ce prélat. Henri II, accusé d'une commune voix d'avoir et médité et consommé le crime, vit se former sur sa tête un orage [1], auquel il ne manqua, pour éclater, que le concours des foudres pontificales, bien évidemment encourues par l'assassin d'un prince de l'Église; aussi l'habileté d'Henri consista-t-elle alors moins à répondre à des menaces qu'à en amortir l'effet en prodiguant les soumissions et l'or au pontife qu'il bravait naguère, pour obtenir une rémission qui désarmât ses sujets mêmes. L'abrogation des coutumes de Clarendon, la restitution au clergé anglais de tous ses droits et priviléges, la déclaration formelle, et qui dut bien coûter à un tel prince, qu'il tenait en fief du Saint-Siége son royaume d'Angleterre et même l'Irlande qu'il venait de conquérir, et qu'il soumit au denier de saint Pierre, l'engagement formel de partir pour une croisade à la première intimation pontificale, et même le serment d'être *entièrement innocent* du meurtre de Becket, rien ne coûta à Henri II, qui obtint à ce haut prix (en mai 1172) une absolution très profitable, comme on voit, à la cour de Rome, qui canonisa en même temps le saint martyr; nouveau sujet d'humiliation pour Henri, contraint de publier la bulle et qui porta la condescendance jusqu'à se faire flageller sur la tombe de sa victime.

[1] Peu s'en fallut que la France ne ressaisît à cette occasion ce que lui avaient fait perdre la fausse politique et la faiblesse de son roi, trop activement exploitées par l'habileté d'Henri II. Mises en interdit par l'archevêque de Sens, comme primat des Gaules, les provinces françaises, réunies aux domaines d'Henri II, n'auraient pas opposé de fortes résistances à une attaque justifiée par l'indignation dont notre roi lui-même, et ses vaillans barons se montraient animés pour venger le meurtre de leur hôte, si la division religieuse, que soulevait dans ces provinces mêmes l'annonce de cet attentat, eût trouvé quelqu'appui dans les décrets de Rome, qui préféra sa cause à celle de la France, et vit son intérêt à mettre à profit l'occurrence pour rattacher à ses domaines un grand état prêt à lui échapper, et que d'imprudentes rigueurs auraient pu rallier à la cause impériale, demeurée hostile au Saint-Siége; l'irritation causée en Angleterre par l'assassinat de Becket, considéré comme un martyr de la vieille *cause saxonne*, eût formé, dans cette hypothèse, une puissante diversion, toute favorable à la France.

Cette nouvelle source de perturbations dut encore réagir sur nos fondations monastiques, qui se résolvent pour ce temps en celles du monastère de *Vieux-Pont*, de l'ordre de Grandmont (1er *Voy. litt.*, p. 59), et de *Notre-Dame la Blanche* (île de Noirmoutier). D'autres grands travaux importans apparaissent pour cette époque dans l'érection de la grande tour de la *Piazza* de Vérone et de la colonne de la *Piazetta* de Venise, édifiée par un ingénieur lombard, *Mastro dei Barattieri*, qui fit le *Ponte Rialto* et le *Campanile* de Saint-Marc, et eut *Mantegna* pour élève (*Cicognara, Stor. delle scult.*, lib. 2, p. 43). Le célèbre beffroi de Gand daterait aussi de 1171, selon Sanderus (*Flandria illustrata*, t. I, p. 200), et son érection concorderait avec l'obtention d'une charte communale par cette ville.

Ce qui donne surtout un caractère à cette époque, c'est le mélange de sollicitude religieuse, prouvée par le deuil public, dont le meurtre de Becket fut le signal, et de besoin d'émancipation communale, aux joyeux passe-temps de ces réunions chevaleresques [1], où l'on faisait assaut d'un luxe immodéré et souvent puéril. Ainsi dans une cour plénière, tenue à Beaucaire, en 1172, par Raymond V (Millin, *Voy. dans le midi de la France*, p. 413, 414), ce prince fit don à Raymond d'Agonot de cent mille sous (le marc d'argent fin en comprenait 50), qui furent distribués à dix mille chevaliers venus à cette cour ; Bertrand Raimbaud fit *semer* trente mille sous en deniers, dans des sillons tracés par douze paires de bœufs ; Guillaume Grosmartel fit apporter à la *flamme de cire* un repas pour trois cents chevaliers ; la comtesse d'Urgel fit exécuter une couronne de la valeur de quarante mille sous, destinée au roi de tous les bateleurs (*Guillaume Mite*) ; Raymond de Venoux crut enchérir sur ces gentillesses en faisant brûler devant l'assemblée trente de ses plus beaux chevaux, et autres extravagances qui contrastent avec l'im-

[1] *Les cours d'amour*, qui formaient l'aliment principal de ces réunions princières, étaient alors en grand honneur sur tous les points de l'Occident. Eléonore de Guyenne en avait transporté l'usage en Angleterre, où ses relations trop intimes avec le célèbre troubadour Bernard de Ventadour justifiaient presque les galantes amours de son époux avec la belle Rosemonde et autres ; et il n'était pas jusqu'à Barberousse, qui cherchant, comme nous l'avons dit, dans la poésie provençale, des distractions à ses soucis politiques, n'eût fait pénétrer la culture de la *gaie science* jusqu'au fond de la Germanie.

portance des soins qui occupaient la chrétienté à cette époque surtout, où commençait en Orient le règne de ce Saladin, dont la bravoure et les talens furent si funestes plus tard à nos guerriers de Palestine, dont il venait de jurer l'expulsion, après avoir combattu côte à côte [1].

1173-1174. — Pendant son long séjour au sein de ses états, Frédéric n'avait pas négligé ses intérêts italiens, et préludant à la nouvelle expédition qu'il dirigea en personne en octobre 1174, il avait confié à l'archevêque de Mayence, Christian, le soin de lui préparer les voies par d'adroites négociations, suivies d'un armement formidable, composé de Toscans, de Romagnoles et de débris de l'ancienne armée impériale, avec lesquels ce prélat, *général* comme la plupart de ceux de Germanie, entreprit le siége d'Ancône (1173). L'attaque fut d'autant plus vive que les Vénitiens, contrariés dans leurs prétentions au commerce exclusif de l'Adriatique, par l'influence de l'empereur grec, sous la protection duquel Ancône res-

[1] Le successeur de ce Nour-Eddyn, que nous avons cité comme ayant par ses succès déterminé la croisade de Louis VII, et qui avait suivi en Egypte son oncle Chyrkouh, Saladin s'était déjà fait connaître par de signalés faits d'armes, notamment à Barbeïn et dans la défense d'Alexandrie. D'insouciant et de dissipé qu'il était, devenu par ambition sans doute, sobre, chaste et religieux, il ne marchait à l'ennemi que le koran en main. Le luxe, qu'il refusait à ses habitudes personnelles, brilla dans ses fondations de mosquées, d'hôpitaux, de colléges, dans la construction de la citadelle du Caire et du puits de Joseph de la même ville. Ce fut vers 1171 que commença *de fait*, par la mort de Nour-Eddyn, qui s'était repenti de s'être donné un rival dans un tel lieutenant, le règne de Saladin sur l'Egypte, la Syrie et l'Arabie, qu'il gouverna sans partage lorsque le fils de Nour-Eddyn mourut sans enfans en 1182. Dès 1177, Saladin, jusque-là sans animosité contre les Francs, manifesta hautement le projet de tourner contre eux sa puissance. Un tel pouvoir, dans de pareilles mains, était d'autant plus menaçant pour les chrétiens d'Orient, que la sainte cité, douze ans avant la bataille de Tibériade, qui ouvrit à Saladin les portes de Jérusalem (1187), n'avait pour défenseurs, selon la remarque de Gibbon (t. XVI, ch. LIX, p. 149), qu'*un lépreux* (Baudouin IV, fils d'Amaury), un enfant (Baudouin V), une femme (Sybille, sa mère), accusée d'avoir fait périr son fils pour couronner son mari ; un lâche (Guy de Lusignan), ce mari même ; et un traître (Raimond, comte de Tripoli), le plus puissant des vassaux, qui, exclu de la succession et de la régence, conçut contre le roi une haine implacable, et entretint avec le sultan des liaisons criminelles. Tel était l'aspect déplorable sous lequel s'offrait alors le royaume chrétien d'Orient ; et l'on conçoit que sous de tels présages, Alexandre III, prévoyant la prochaine nécessité d'une nouvelle croisade, ait fait souscrire à Henri II l'engagement qu'acquitta son fils Richard.

tait toujours rangé, désertèrent la ligue lombarde pour unir leurs efforts à ceux de l'armée impériale qu'ils combattaient naguère; nouvel exemple de la mobilité des ressorts que l'intérêt dirige! Quoiqu'inspirée par des sentimens moins exaltés peut-être que ceux dont Tortone et Milan venaient d'être victimes, la défense opposée par les Anconitains fut aussi des plus héroïques, et bien plus heureuse en ce que, résistant au choc des combats, comme aux horreurs de la famine, ils durent leur salut au généreux dévouement de deux nobles étrangers dont ils implorèrent le secours, la comtesse de Bertinoro et Guillaume Marcheselli, de Ferrare. Aussi, est-ce sans doute à défaut de ce point d'appui, qu'au lieu de déboucher par l'itinéraire habituel, l'Adige, Frédéric adopta le trajet par la ville de Suze, qu'il sacrifia à son ressentiment avant d'aller asseoir son camp devant les remparts élevés récemment par la ligue lombarde, en haine de son nom, en l'honneur de celui de son plus cruel ennemi, le pape Alexandre. Laissons cet empereur consommer son hiver, épuiser ses moyens à assaillir sans fruit, à miner les abords d'un amas de masures en torchis de *boue et de paille* [1], pour récréer nos yeux d'un spectacle plus digne, qu'offrait en même temps la grande fondation monumentale d'un autre de ses ennemis, le roi de Sicile.

Guillaume II, parvenu à ce trône à douze ans, en 1166, avait, bientôt après, conquis des droits à un surnom bien contrastant avec celui dont l'histoire a flétri son père. Affranchi de la domination d'un ministre indigne d'un tel prince, l'eunuque Gaito Pietro [2], et bien

[1] Sismondi, en citant la chronique de Romuald Salernitain (p. 213), constate bien que le nom d'*Alexandrie de la Paille*, conservé par cette ville, provient de ce que ses remparts précipitamment construits étaient *formés de boue et liés avec de la paille* (*Répub. ital.*, t. II, p. 208 et 209). Il en était sans doute de même de ses *édifices* et surtout de leur couverture.

[2] Cet ancien chambellan de Guillaume Ier était Sarrasin; car à raison sans doute des ménagemens dont les rois normands usèrent envers ce peuple, ainsi que nous l'avons fait remarquer en traitant de l'adoption de leur style d'architecture, etc., cette haute fonction *domestique*, à laquelle on conçoit, sous ce rapport, que la qualité d'eunuque devait être un titre, appartenait de droit à cette nation. Mathilde comme régente avait accordé toute sa confiance à ce ministre: « *Gayto Petro summa rerum omnium potestate concessa*, » dit Hugues Foucauld; mais il en abusa, comme avait fait le marchand d'huile Majone, sous Guillaume Ier. En butte à un soulèvement populaire, Pietro s'embarqua pour l'Afrique

que condamné par l'intrigue des grands, des évêques d'Agrigente et de Catane entre autres, à se priver des signalés services du chancelier Étienne et des conseils de Pierre de Blois (*Giannone*, lib. XIII, t. II, p. 270), pour retomber aux mains de l'anglais *Walter Offamiglio*, qui du moins seconda par un grand exemple l'essor de sa magnificence monumentale [1], ce prince, très religieux, signala presque

et se retira à Maroc muni de tous les trésors qu'il put s'approprier. La reine voulut alors confier à un Français, son parent, Etienne, fils du comte de Perche, la haute direction des affaires. Etienne, qui vint dans ce but en Sicile avec notre historien Pierre de Blois, fut en conséquence élevé au siége archiépiscopal de Palerme, et lutta pendant deux ans avec autant d'habileté que de fermeté contre les protecteurs avoués des abus qu'il voulait extirper; mais des intrigues de cour, comme il s'en produit toujours, surtout sous une minorité, finirent par renverser également ce nouveau ministre considéré pourtant *velut consolatorem angelum a Deo missum*. Sur le bruit habilement répandu qu'à l'exemple de son prédécesseur, le chancelier Etienne amassait des trésors pour les porter en France, le peuple attaqua son palais et le força de se réfugier dans le campanile de sa cathédrale « *per ecclesiam quæ domui sui erat contigua, in campanarii fortissimam ut in piano* » *munitionem se recepit* ». Sauvé du premier choc, il parvint à se retirer en France. Plus tard, selon Giannone, il partit pour la Palestine où il mourut. *Pierre de Blois*, qui enseigna les lettres au jeune roi Guillaume « *e fu suo segretario et consigliero* », bien que nommé évêque de Naples et pressé par le roi de se fixer près de lui, s'irrita tellement de l'injustice des Siciliens envers Etienne, qu'il résista à ces instances et quitta aussi la Sicile, où du moins le séjour prolongé de ces deux illustres Français, et leur participation aux affaires sous un règne favorable aux arts, confirment ce que nous avons dit des leçons réciproques en cette matière, nécessairement tirées des relations des deux peuples, Français et Siciliens.

1 Fils d'un meunier et devenu archevêque, ce qui renverse l'économie du proverbe, l'anglais *Walter* Offamiglio, doyen d'Agrigente et membre du conseil de régence qui avait renversé Etienne, le remplaça dans ses doubles fonctions de chancelier et d'archevêque de Palerme. A peine parvenu à cette dernière dignité, en 1169, il employa ses soins et consacra, dit-on, un trésor trouvé en creusant les fondations du Campo Santo et de l'église San Spirito de Palerme, à la reconstruction de l'ancienne cathédrale de cette ville que les Sarrasins avaient convertie en mosquée, et qui rendue à l'évêque grec, par déférence pour cette nuance religieuse, sous le comte Roger et sous son fils, n'avait pas encore été, pour ce motif, sans doute, l'objet de grands travaux qui la missent en accord avec les nouveaux monumens religieux de la Sicile. Cet édifice reconstruit depuis lors, dans plusieurs de ses parties, est loin de présenter l'harmonie d'ensemble qu'on remarque à Montréale et même à la chapelle palatine, antérieure cependant de près de quarante ans. Le principal intérêt qu'il comporte tient aux tombes des rois normands, immenses sarcophages, dont deux en porphyre et deux en marbre blanc, placés sous des dais en marbre, supportés par des colonnes. Celui du roi Roger pose sur les épaules de Sarrasins agenouillés. Ce prince avait désigné lui-même pour sa sépulture sa cathédrale de Céfalu et l'un des sarcophages en porphyre qu'il fit exécuter dans ce but bien exprimé par le diplôme

ses débuts dans l'autorité souveraine par la fondation qui illustre à jamais sa mémoire, puisqu'il avait à peine vingt ans lorsque, endormi sous un arbre, dans un repos de chasse, il puisa dans un songe l'hallucination à laquelle on a dû la riche cathédrale de Montréale, commencée en 1174 [1]. Combien peu de princes à cet âge se-

que nous avons cité; mais les Palermitains voulurent conserver son corps et le placèrent dans un autre mausolée. L'inexécution de cette volonté royale qu'aucune considération n'aurait dû faire méconnaître, ayant laissé vacantes les urnes de porphyre de Céfalu, Frédéric II les fit transporter à Palerme, autre changement de destination également blâmable, pour en partager la jouissance avec son père. C'est dans le sarcophage de Frédéric II, qui fut ouvert en 1342, que l'on trouva des fragmens de la robe offerte à l'empereur Othon IV par les Sarrasins, qui s'efforcèrent de gagner sa bienveillance, en renouvelant envers lui l'hommage fait en 1133 à leur roi Roger, et consacré par le pallio de Nuremberg (dit si improprement *tunique de Charlemagne*). L'autre sarcophage de porphyre, ouvert en 1491, renfermait des débris d'étoffes analogues à celles en usage à la cour de Byzance, que les premiers rois de Sicile imitèrent dans son luxe surtout.

Ce fut le même Walter qui négocia en 1176 le mariage de Guillaume II avec Jeanne, fille de son prince Henri II. Giannone dit (*ib.*, p. 273) que cette princesse fut conduite par les seigneurs anglais jusqu'à la VILLE DE SAINT-GILLES « *in sino alla di S. Egidio, ove* » *si trovarono presti a riceverla* », l'archevêque de Capoue, l'évêque de Syracuse, le comte de Caserte avec vingt-cinq galères conduites par l'amiral *Gualtieri di Moac*, etc., rien ne constate mieux ce que nous avons déjà établi par plusieurs témoignages historiques, que *Saint-Gilles*, par sa proximité d'Aigues-Mortes, était bien plus encore que Maguelonne le point habituel de communication entre la France et la Sicile, remarque d'une certaine importance, nous le répétons, comme pouvant mettre sur la voie de l'importation en France par des artistes grecs siciliens des traditions de sculpture byzantine dont le portail de l'église de Saint-Gilles, presque reproduit dans celui voisin de Saint-Trophime d'Arles, le tympan de l'église de Maguelonne et autres sculptures du XIIe siècle de ces contrées, offrent de si curieux specimen sur la provenance desquels aucune opinion n'a été émise jusqu'ici.

Il ne tint pas à Guillaume II qu'il ne contractât une autre alliance qui aurait pu exercer une grande influence sur les destinées ultérieures de la Sicile, si compromises après son règne. L'empereur grec Manuel Comnène lui avait offert sa fille unique nommée *Icoramutria*, et tout était disposé pour la conduire à son époux, lorsque par l'effet, soit d'un caprice du beau-père, ou plutôt d'une terreur religieuse de la part du jeune roi de Sicile, qui craignit de s'aliéner le pape Alexandre III par cet hymen schismatique, le nœud se trouva rompu avant d'être serré (*Inveges, hist.*, lib. 3).

[1] Il est prouvé par une bulle d'Alexandre III, du 30 décembre 1174, qu'à cette époque on avait déjà commencé les travaux de l'église de Montréale, ainsi que ceux du monastère y attenant, et par conséquent du cloître : *cum monasterium in honore beatæ Mariæ*, etc. (*Pirri*, not. III, Ecclesia Montis Regalis, p. 453). Ces dates importent comme constatation de l'époque de la sculpture des 200 chapiteaux *historiés* du cloître et pour les induc-

raient prédisposés à ces saintes visions. En lui donnant mission de bâtir une église au lieu même où il se trouvait, la Vierge ne pouvait trouver un mandataire plus ponctuel et mieux animé du désir de correspondre dignement, ainsi que le fit Salomon, à la confiance céleste ; car, dès ce moment même, un immense concours d'artistes, d'ouvriers, animés de l'esprit qui dirigeait ce prince, fondèrent et élevèrent, en moins de temps qu'on n'en consacra à des monumens sans éclat [1], ce temple encore rayonnant de la gloire du fondateur, et qui, après trois siècles d'existence et de progrès, dit-on, dans les arts du dessin, arrachait au grand constructeur Alberti ce mot, moins orgueilleux que celui de Justinien : *Dignum profecto esse locum Deo* (Leo.-Bapt. Alberti, l. VII, p. 3).

Nous reviendrons (en 1182) sur cette création de Guillaume II, dont le nom de *Montréale* consacrait à la fois le gisement escarpé du lieu où, succombant aux fatigues de la chasse, le prince goûta un repos si profitable pour sa gloire et la *royale* fondation qui donna naissance à une importante cité : « *Questo luogo, per cagion del fa-* » *moso tempio quivi edificato, concorrendovi ad abitare molta gente* » *divenne in breve una famosa e ricca citta, etc.* (Giannone, p. 272). Nous ferons d'ailleurs des divers travaux de ce monument l'objet de remarques spéciales dans le texte de nos planches. Constatons seulement ici, pour prouver d'autant plus l'importance des ressources architecturales de tous genres dont disposait Guillaume II, qu'en

tions que nous tirons de l'analogie de ces travaux avec ceux de même nature et de même style de nos portails de *Saint-Gilles* et de *Saint-Trophime*, etc.

[1] L'effet que ce monument produisit sur le pape Luce III, lorsqu'après l'avoir consacré en 1182, il consigna dans une bulle que jamais œuvre aussi merveilleuse n'avait été produite « *ut simile opus per aliquem regem factum non fuerit in diebus antiquis,* » prouve qu'on employa à peine huit années pour rendre cet édifice digne à plusieurs égards de l'admiration même d'un pontife familiarisé avec les somptuosités de Rome, du Mont-Cassin, etc. Qu'on compare ce temps avec celui employé à la seule construction de la plupart des édifices religieux d'ordre moins secondaire, et l'on en conclura, avec M. le duc Serra di Falco, qu'il y avait encore à cette époque, en Sicile, un très grand nombre d'artistes et d'ouvriers nationaux, puisqu'on put y exécuter et orner aussi spontanément et si rapidement un monument de cette importance, concurremment avec tant d'autres. C'est ce qui expliquerait en même temps le trop plein qui put déborder sur la France au moyen des communications si fréquentes avec notre Midi par Aigues-Mortes, Maguelonne, etc.

même temps que s'élevait ce monument de sa magnificence, l'archevêque de Palerme poursuivait les grands travaux de sa cathédrale, qui ne fut consacrée qu'en 1185, trois ans après la dédicace de Montréale, et construisait dans la même ville l'église de *San Spirito* et le monastère adjacent, commencés en 1173; et que cette même année 1174, où Guillaume commençait l'exécution de son entreprise colossale, sa mère construisait l'église et le monastère bénédictin de Maniaces : *Eodem anno* 1174, *Margarita*, *Gulielmi mater*, *in Maniacensi oppido extruere cœpit monasterium ordinis S. Benedicti* (Rocco Pirro, *in not. eccl. Monteregalensis*) [1].

Il ne pouvait se faire qu'une telle et aussi constante floraison de l'art dans une île attenant pour ainsi dire à l'Italie, et en communication journalière avec ses principales cités, par l'intervention continue des soldats siciliens dans les débats du pape avec les troupes impériales qui occupaient la Toscane, ne portât pas quelques beaux fruits, comme nous l'avons vu pour les bronzes de Pistoie, dans ces dernières contrées mêmes, où d'ailleurs les Pisans pouvaient s'alimenter dans la culture de l'art par leurs propres pratiques, puisées, comme pour la Sicile, aux sources orientales.

C'est en effet la date de cette même année 1174, que porte l'inscription de la tour penchée, *torre torto*, de Pise [2], dont la construction

[1] M. Gally Knigth, dans son excursion monumentale en Sicile, cite le portail ogival de cette église comme étant de bonne exécution et les chapiteaux historiés comme représentant des sujets que nous rencontrons dans nos monumens contemporains, l'expulsion du Paradis terrestre, des travaux champêtres, des scènes de chasse, etc.

[2] L'opinion qu'exprime M. Hope (p. 249) « que cette tour qui penche toujours sans » tomber doit son inclinaison extraordinaire *à une maladresse dans les fondations* », a été souvent controversée. Les uns voient dans cette disposition peu gracieuse sans doute, mais qui du moins attire l'attention sur le monument par son surplombage outré, un tour de force *architectural* comme celui qu'on paraît s'être proposé en élevant la tour carrée, également penchée de Bologne, et plusieurs autres constructions bizarres D'autres, rentrant dans l'opinion de l'architecte anglais, supposent un affaissement fortuit, après confection de tout ou partie de l'édifice, ce qu'il serait difficile d'admettre dans l'hypothèse où le tassement se serait opéré après l'entière construction du campanile, où se seraient produites nécessairement alors des disjonctions dont on ne trouve aucunes traces. Vasari pense que l'effet s'étant produit alors que la tour était à moitié construite on trouva bizarre, conformément aux idées qui régissaient l'art à ces époques, de poursuivre dans la même direction la construction qui évidemment devait avoir déjà son inclinaison actuelle, lorsque vers 1345 le pisan Tommaso, architecte et sculpteur, comme son compatriote Bonnano.

est attribuée par Vasari et par Baldunicci à un *Allemand* du nom de Guillaume *Wilhem*, d'Inspruch (ce qui ne peut étonner, si l'on considère qu'à ces époques mêmes les troupes de Frédéric occupaient la Toscane et pouvaient comprendre des artistes disposés à utiliser leurs loisirs), et au pisan Bonanno, qui signa et data de l'année 1180 une ancienne porte de bronze du baptistère de la même ville, et dont nous montrerons de nouveau le nom, avec la date de 1186, sur la grande porte occidentale, en même matière, de la cathédrale de Montréale.

Si nous quittons l'Italie pour revenir dans nos provinces, nous y retrouverons l'Angleterre surtout, et son roi, naguère si superbe, en proie à des anxiétés, autres encore que celles produites par l'expiation de son crime. Aux humiliations qu'il lui fallut subir vinrent se joindre alors des tourmens domestiques. La reine, malgré ses désordres, furieuse d'un délaissement que pouvaient expliquer la disproportion d'âge du couple royal et l'énergique organisation d'Henri II, dont la luxure était d'ailleurs désordonnée, poursuivait elle-même, le poignard à la main, ses rivales préférées [1], et se faisant une arme horrible de l'ambition de ses fils, elle dirigeait leurs penchans vers des projets contraires au bonheur de leur père, aux inté-

exécuta le dernier des huit étages qu'elle comprend, chacun avec son ordre de fûts isolés, ses chapiteaux sculptés, corniches, etc. On se demande, dans cette hypothèse, quelle garantie pouvait offrir pour une surcharge du double un sol qui aurait cédé sous une première pression, lorsque surtout le moindre affaissement nouveau eût beaucoup ajouté au danger de sa chute par la surélévation du cylindre incliné. On cherche à s'expliquer aussi comment, sur un terre-plein qui, à quelques toises de distance de cette tour, a supporté sans sourciller, depuis huit siècles, des masses comme le dôme, le baptistère et même le Campo Santo, on aurait négligé le soin d'asseoir les fondations d'un mince campanile circulaire, de manière à garantir la future construction d'un mouvement incalculable dans ses suites. Rien ne serait plus facile que de résoudre ces aperçus problématiques, en recherchant par une fouille faite sur un point, si les premières assises des fondations sont horizontales ou inclinées. On devait s'en occuper lors de notre séjour à Pise : si l'on obtient une solution, nous la ferons connaître dans le texte de notre planche (I[re] de la I[re] série), représentant l'aspect des quatre grands monumens groupés sur le même parvis.

1 C'est ainsi qu'elle aurait, dit-on, assassiné Rosemonde, dans le labyrinthe de Woodstock, qu'avait construit Henri II pour soustraire sa maîtresse aux recherches de cette furie qui parvint à en pénétrer les détours « *Huic puellæ fecerat rex apud* » *Wodestoke mirabilis architecturæ cameram, operi dedalino similem, ne forsan a* » *regina facile deprehenderetur* » (*Bromton, ap. Scr. fr.*, XIII, p. 214).

rêts de son royaume. C'est ainsi que l'aîné (Henri au Courtmantel), excipant de l'honneur qu'on fit à son jeune âge, et d'un mot d'effusion prononcé à cette occasion par son père qui, servant son fils à table, le jour de son couronnement, avait dit : *Je ne suis plus roi*, dirigeait le bienfait contre le bienfaiteur en s'emparant de sa couronne [1], et que ses jeunes frères, Richard et Geoffroi, complices d'une machination tendant à détrôner leur père, se virent obligés, par la révélation du complot, de se réfugier en France où leur mère voulut les suivre, mais en fut empêchée par la détention rigoureuse que lui imposa son époux. Notre roi fit, à cette occasion, preuve d'une énergie malheureusement bien tardive, en consacrant par son accueil les prétentions des fils rebelles [2], et en les défendant par ses armes. Cette fois encore, si le pape eût gardé même la neutralité, c'en était fait peut-être de l'influence anglaise sur notre beau royaume; mais en renouvelant et multipliant ses concessions humiliantes, Henri II obtint son appui, et lorsqu'après des succès balancés en Anjou, en Bretagne, en Angleterre même, où le roi d'Ecosse avait pris parti contre Henri II, à la vigueur des armes de ce prince soutenu par vingt mille soudoyers, vinrent se joindre les foudres pontificales, lancées au nom du pape, contre les insurgés, par le nouvel archevêque de Cantorbéry, la révolte faiblit et notre roi lui-même éteignit le foyer qu'il avait attisé en traitant en son nom et pour ces fils rebelles qui rentrèrent en grâce, comme *hommes liges* de leur père (septembre 1174).

Les seules traces de fondations signalées dans cet intervalle furent le monastère de *Thosana*, près de Bruges (*Gall. christ.*, p. 651), et l'église de Savigny, près de Mortain, construite par l'abbé Josse, et où M. Gally-Knigth signale le mélange du style circulaire et de celui *en pointe*. De 1174 date le sinistre qui, en détruisant l'église anglaise de Cantorbéry, lava la souillure imprimée par le massacre de son

[1] Henri II fit couronner son fils, dans le but principal de saisir l'occasion d'humilier Becket, en le frustrant d'une de ses plus belles prérogatives. On ne pouvait donc lui supposer l'arrière-pensée d'une abdication que rien n'eût expliquée, ni ses goûts, ni son âge.

[2] Il reçut sur son trône les envoyés d'Henri II, ayant à ses côtés en habits royaux le jeune prince anglais qu'il fit reconnaître pour seul roi d'Angleterre, dans son parlement général où se trouvèrent les principaux prélats et beaucoup de barons français.

saint prélat, et prépara à notre France un triomphe monumental, dans le choix qui fut fait d'un de nos architectes pour réparer ce grand désastre.

1175-1176. — Frédéric, que nous avons laissé aux prises avec des murailles de boue, redoubla vainement d'efforts pour pénétrer dans leur enceinte, quoiqu'en employant cependant des moyens que l'honneur désavoue, la violation d'une trève. Repoussé de tous points et menacé d'être attaqué lui-même par l'armée des confédérés, déjà campée à peu de distance de ses lignes, il résolut d'abandonner ce siége, et confiant dans le respect que devait imprimer son caractère impérial, il marcha vers Pavie sans redouter une agression qui n'aurait pas manqué de lui être fatale. Son espoir ne fut pas trompé, et ces procédés réciproques amenèrent des pourparlers et même une audience impériale où les légats du pape exposèrent avec énergie les griefs de la cour de Rome, et Frédéric, avec modération, ce qu'il entendait réclamer à titre de priviléges. C'était là le point délicat : chacun cria à l'exigence ; la confiance rompue, l'hostilité reprit son cours. Frédéric, toujours intrépide, après avoir laissé ceux de ses généraux *mitrés* qui occupaient les états de Toscane, tenir en échec les milices bolonaises et leurs auxiliaires, ne craignit pas de traverser incognito le territoire de Milan, pour se porter à la rencontre de la nouvelle armée allemande, qui pour s'éviter de forcer la ligne de l'Adige, défendue par les Véronais, s'achemina par les Grisons et débouchait par Côme. Ici se produisit dans le combat de Lignogno un des plus beaux faits d'armes que l'histoire ait pu consacrer [1]. Décidés à vaincre ou mourir comme ils en firent le serment et comme l'indiquait le nom même adopté par une de leurs cohortes [2], les Mi-

[1] C'est aussi l'opinion qu'exprime Muratori en disant (*Ann. d'Ital.*, t. VII, p. 19) : « *Battaglia memorabile per tutti i secoli avvenire.* » Il convient en même temps que Frédéric fit des prodiges de valeur et ne se retira que, lorsque renversé de son cheval, il se vit hors d'état de combattre.

[2] Cette cohorte, composée de neuf cents citoyens qui s'étaient engagés par serment à *mourir pour la patrie*, prit de son propre mouvement et de cette détermination même si franchement accomplie ou du moins tentée, le nom de *Cohorte de la Mort*. Nous avons eu dans notre ère républicaine une parodie de cette grande résolution, dans l'organisation d'un de nos régimens de hussards recruté en grande partie à Paris, dit aussi *de la Mort;*

lanais, quoique pris au dépourvu par le retard d'un grand nombre d'alliés, n'hésitèrent pas à affronter le choc de la nouvelle armée, commandée par leur redoutable vainqueur. Ce choc en effet fut terrible, l'escorte du Carroccio fléchit; mais au moment où ce palladium semblait prêt à tomber aux mains des Allemands, la cohorte *vouée à la mort* changea la face du combat. Aussi prompts que l'éclair, frappant comme la foudre, ces martyrs volontaires d'une si noble cause, renouvelant à haute voix leur serment de mourir s'ils n'étaient pas vainqueurs, tombèrent tout à coup au fort de la mêlée, et comme une avalanche à qui rien ne résiste, renversèrent par leur propre poids, tout ce qui leur faisait obstacle. L'étendard impérial fut abattu; Frédéric démonté, disparut même de la lutte où il tenait le premier rang. Quelle résistance dès lors auraient pu opposer ses troupes? Aussi jamais succès fut-il comparable. Précipités vers le Tésin, grand nombre de fuyards y perdirent la vie, et maîtres du camp impérial, les Lombards se gorgèrent de ses riches dépouilles [1].

Ce coup du sort dompta enfin l'orgueil de Frédéric, échappé au carnage; mais qui ne put que tard et par mille détours arriver à Pavie, où l'impératrice portait son deuil. Vingt-deux années d'inutiles combats et la perte de sept armées avaient tempéré son ardeur et modifié le charme de ses rêves d'universelle suprématie. De lui-même, il chargea trois de ses archevêques de concerter avec le pape le moyen d'arriver à un complet repos, et sans plus insister sur certains priviléges, il promit d'abjurer le schisme, et sur l'engagement pris par Alexandre III de présider lui-même au réglement des intérêts politiques de l'empereur et des Lombards, une trève fut convenue qui prépara l'accord dont nous verrons plus tard la sanction et les suites.

La France et l'Angleterre, quoique moins agitées, sans doute,

mais nous ne sachions pas, pour les avoir vus à l'œuvre, que ce fût dans le même sens qu'ils avaient choisi leur devise. « La garde *du Carroccio* était confiée à trois cents jeunes gens » des premières familles, dit Sismondi (t. II, p. 219), qui s'étaient liés par un serment » semblable à la défense de ce palladium de leur cité. »

1 « *Interfectorum, submersorum, captivorum non est numerus,* SCUTUM IMPERATORIS, » VEXILLUM, CRUCEM *et* LANCEAM *habemus. Aurum et argentum multum in clitellis ejus* » *reperimus, et spolia hostium accipimus, quorum æstimationem non credimus a quo-* » *quam posse definiri* (Radulphus, *de diceto*, p. 591). »

étaient loin de jouir d'un calme sans nuage. La rébellion des fils d'Henri II, apaisée au point que Richard et Geoffroi régnaient, selon leurs vœux, en Aquitaine et en Bretagne [1], avait pourtant semé entre les deux souverains des méfiances, qui tendirent toujours de la part d'Henri II à se traduire en exigences d'autant plus fâcheuses alors que, bien qu'à peine âgé de soixante ans, Louis VII, menacé d'une infirmité grave (la paralysie), ne pouvait opposer que son droit aux prétentions de son impérieux *vassal*. Il en fut, grâce au ciel, autrement de son fils, que nous verrons bientôt hériter de son sceptre.

De telles circonstances n'étaient rien moins que favorables aux fondations monastiques : aussi n'en trouve-t-on qu'au comté de Toulouse, régi par d'autres lois, où la construction de l'église de la Dalbade de cette ville daterait de ce temps ou de l'année suivante (1177). Loin de là, de nouveaux sujets de perturbations religieuses et de deuil pour les arts, surgirent vers ce temps, de la condamnation, en 1175, par le concile de Lombez, de ces scissionnaires religieux, dont le nom d'*Albigeois* rappelle un souvenir funeste et d'une disette si grande, qu'au témoignage de Le Bœuf, pour pourvoir à des besoins bien plus urgens que ceux du luxe, on *engagea les ornemens d'église*, on *dégarnit les châsses*, etc. (*Mém. d'Auxerre*, t. II, p. 110).

1177-1178. — C'est sur les galères du roi de Sicile, partie intéressée à la négociation qui se préparait, que le pape se rendit à la diète, dont la tenue, indiquée d'abord à Bologne, fut transportée à Venise, ville moins engagée dans les intérêts opposés qui devaient se débattre. Un de ces coups de vent si fréquens dans ce golfe, ayant forcé le pape à relâcher à *Zara* [2], il n'arriva que le 24 mars (1177)

[1] Richard et Geoffroi étaient venus trouver leur père dans le Maine, et lui avaient juré fidélité ; Henri le jeune le rejoignit également à *Bure*, près de Bayeux, se jeta tout en larmes à ses pieds, et se remit à sa merci en présence de l'archevêque de Rouen. Guillaume, roi d'Écosse, fait prisonnier et qui était détenu à Falaise, fit également la paix avec Henri et se reconnut son *homme lige*. De retour en Angleterre (en 1176), Henri II et ce même fils qui venait d'usurper sa couronne, *mangèrent à la même table et couchèrent dans le même lit* (*Grande Chron.* de Math. Pâris, t. II, p. 30).

[2] Sismondi (*Rép. ital.*, t. II, p. 227) signale par une note tout ce qu'a d'apocryphe

à Venise, où Fréderic, dont on redoutait l'influence, ne devait être admis qu'après avoir acquiescé aux décisions de cette diète. La difficulté de tomber d'accord sur les prétentions si diverses des innombrables contractans, fit qu'on s'en tint à stipuler une trève de quinze années pour la Sicile et de six seulement quant aux états Lombards. Cette convention, ratifiée d'abord au nom de Fréderic, amena sa présence à Venise, où ce prince rendit tous les *honneurs accoutumés* [1] au pape, qui, loin de se montrer impérieux et exigeant comme

la légende exploitée par les peintres vénitiens et même par les nôtres, sur cette circonstance toute fortuite et très temporaire du séjour d'Alexandre III à Zara, d'où on suppose qu'il se serait enfui sous un déguisement, pour venir chercher à Venise un refuge contre la vengeance de Frédéric, et sur le caractère presque féroce de l'amende honorable qu'aurait exigée de ce prince, le pape, lorsque reconnu par les Vénitiens chez lesquels il exerçait la profession de jardinier et comblé d'honneurs par ce peuple qui contraignit Frédéric à se soumettre en faisant son fils prisonnier, il lui aurait *marché rudement sur la tête* en prononçant ces mots : « *Ambulabis super aspidem et basiliscum, et conculcabis leonem et dra-* » *conem;* » sur quoi Frédéric se serait écrié : « *Non tibi, sed Petro;* » ce qui aurait fourni au pape l'occasion de répondre : « *Et mihi et Petro.* » Quoique cette tradition, qui date du XIVe siècle, ait été bien réfutée par le cardinal Baronius, comme contraire à toutes les données historiques dont on voit qu'elle bouleverserait la marche, l'art dont on peut dire surtout « *qu'il est de glace aux vérités, qu'il est de feu pour le mensonge,* » s'en est emparé et s'en empare encore, trouvant un *énergique effet* dans le rabaissement d'un empereur, comme on doit se figurer *Barberousse*, foulé aux pieds par un pontife; et il n'y a pas deux ans qu'un prêtre de Venise, nous trouvant *en action de faire exécuter* le dessin de l'extérieur de Saint-Marc, et nous montrant à l'entrée la place *circonscrite* où Frédéric se jeta aux pieds d'Alexandre III, nous engagea sérieusement à choisir pour sujet de figures *la ruade pontificale* qu'il admettait comme parole d'évangile. Mais nous doutons cependant que ce patriote vénitien eût donné le même conseil à un Allemand; et peut-être n'était-ce de sa part qu'un innocent moyen de se venger de l'occupation par les impériaux de l'illustrissime république. Ce roman, inspiré sans doute du souvenir de l'odieux traitement que Grégoire VII imposa à l'empereur Henri IV, n'en a pas moins inspiré beaucoup de peintres vénitiens, qui n'ont pas réfléchi sans doute à la complicité dont ils chargeaient leur doge et leur sénat; en supposant que dans un intérêt auquel ces nobles commerçans demeuraient pour ainsi dire étrangers, ils auraient pu souffrir cette brutale profanation de la dignité impériale envers un grand prince dont ils s'étaient constitués les alliés trois ans auparavant pour assiéger Ancône, et qui depuis lors ne leur avait donné aucun sujet de plainte.

A Canossa, Grégoire VII et Mathilde procédèrent pour ainsi dire à *huis-clos* et avec le fanatisme religieux que ne pouvait partager une république de négocians en rapports incessans avec les Grecs et même avec les Musulmans, pour peu qu'elle y trouvât son compte.

[1] Voici d'après Muratori, historien qui n'a négligé aucune source, en quoi consista la

on l'a supposé, porta la courtoisie jusqu'à dispenser l'empereur des fonctions d'*écuyer* qu'il se disposait à remplir [1]. Ce solennel accord conclu, Frédéric quitta l'Italie, non sans avoir visité la Toscane si fidèle à sa cause, et dont il prit le soin de se ménager l'appui, nourrissant, comme il le faisait, l'espoir de renouer sa trame, pour obtenir en fin de trève plus qu'on ne lui concédait alors.

Rien de nouveau pendant ce temps dans les destinées de la France, toujours en butte aux envahissemens de l'insatiable Henri II, avec lequel pourtant, selon Mathieu Pâris (t. II, p. 36), Louis aurait fait là Nonancourt, le 7 octobre 1177) un traité qui engageait les deux princes *à partir ensemble* pour le service de celui qui a été *crucifié*, et à *prendre l'un et l'autre le signe de la sainte croix pour se rendre à Jérusalem;* engagement dans lequel on ne pouvait voir qu'une preuve de l'affaiblissement des facultés de notre roi, déjà atteint alors, selon la Chronique de Saint-Denis, de la maladie dont il mourut trois ans plus tard, et chez qui d'ailleurs l'épreuve de sa première expédition d'Orient ne devait pas éveiller la tentation d'une récidive. Le même chroniqueur (Mathieu Pâris) date de juin 1178 la fondation par Richard de Luci, justicier d'Angleterre, d'une église conventuelle en l'honneur du bienheureux Thomas, martyr à Westvood, près de Rochester. On ne cite également pour la France qu'une seule fondation de ce temps, celle du monastère de Jonvillare, diocèse de Tulle (*Gallia. christ.*, p. 601); plus la consécration de l'abbaye de Lessay,

déférence de Frédéric envers le pape, qui reçut en effet à l'entrée de la basilique de Saint-Marc l'empereur, que le doge était allé chercher à *Chiozza* avec le *bucentaure* et un pompeux cortège : « *Allora Federigo, alla vista del vero vicario di Cristo, venerando* » *in lui Dio, lasciata da parte la dignita imperiale, e gettato via il manto, con tutto,* » *il corpo si prostese a piedi del sommo pontifice eglieli baccio.* » L'annaliste d'Italie n'avait pas attendu la note de Sismondi pour traiter de *vecchio racconto* la scène où l'on présente Alexandre III humiliant Frédéric, et *mettendogli il pie sulla gola.* »

1 C'est le lendemain du baisement de pied et lorsqu'après la messe Frédéric qui avait tenu l'étrier au pape prit la bride de son cheval, que le pontife montra cette générosité dont il n'avait pas usé à Touzé, près de Tours, envers les rois de France et d'Angleterre, réunis alors, et qui le reconduisirent jusqu'à sa demeure en tenant chacun de leur côté la bride de sa monture : « *Era in prociuto di addistrarlo, sè il pappa affectu osamente* » *non l'avesse licenciato.* » Les visites, festins et conférences qui suivirent entre ces deux grands ennemis réconciliés, prouvèrent d'ailleurs que leurs premiers liens avaient repris tout leur empire.

près de Coutances, fondée au XI[e] siècle, et dont l'église, au témoignage de M. Gally-Knigth, offre dans son triforium surtout, sauf la forme de l'arcade, une contrepartie exacte de celui de Fécamp.

D'autres traces d'œuvres d'art existaient pour cette période dans l'achèvement du campanile de San Zeno à Vérone, qui avait été commencé en 1045, et même dans la date de 1178, que portait avec cette inscription B. D. IN VIS FECIT HOC, ANNO INC. D. M° C° LXX° VIII°, en bas-relief du tympan, représentant le Christ et les symboles évangéliques de la porte de l'ancienne cathédrale de *Maguelonne*, cette ville de notre golfe de Lyon, que nous avons montrée servant comme Aigues-Mortes, de point de débarquement dans les communications de la France et de la Sicile, ce qui pourrait faire étendre avec d'autant plus de motifs à cette sculpture du XII[e] siècle, nos remarques sur le portail de Saint-Gilles et autres analogues, que les caractères que lui reconnaissent nos archéologues les plus instruits, sans rechercher les analogies qui nous préoccupent, se rapportent on ne peut davantage avec ceux que nous signalons dans les édifices contemporains de la Sicile. Ecoutons ce que dit à ce sujet M. Mérimée (note d'un *Voyage dans le midi de la France*, p. 376, 377) : Après avoir établi que cette église en partie ruinée et à laquelle des constructions de divers temps ont donné l'aspect d'une forteresse, remonte au commencement et fut terminée à la fin du XII[e] siècle (d'Aigrefeuille, *hist. de Montpellier*), ce savant anatomiste de nos squelettes monumentaux, décrit ainsi ce qui reste de remarquable dans ces débris : *façade étroite*, *fenêtres supérieures décorées*, DANS LE GOUT ORIENTAL, *d'archivoltes formées de pierres* ALTERNATIVEMENT BLANCHES ET NOIRES (ce que nous avons signalé également dans les constructions du roi Roger et de ses fils), *même style d'ornementation dans la porte*, *surmontée d'un tympan* EN OGIVE *encadré par une archivolte* CINTRÉE *large*, *à claveaux de marbre* alternativement *blancs et gris veiné de noir* (autres caractères également sensibles dans les monumens siciliens où le plein-cintre se marie à l'ogive). M. Mérimée constate en outre que le bandeau et les rinceaux qui ornent le tympan où se lisent quatre vers latins qu'il reproduit, sont dans le *style bizantin*, et qu'à l'intérieur les voûtes plus élevées que dans la période romaine, quoique appartenant à la construction primitive (par conséquent au commencement du XII[e] siècle), accusent la *forme*

ogivale, mais peu sensible, comme on le remarque aussi dans plusieurs édifices siciliens du même temps.

1179-1180. — Rome participa bientôt au repos que la trève *imposait* aux villes lombardes, et vit le contre-coup de la chute de Frédéric s'opérer de lui-même, et sans déchirement. Avec l'appui céda la résistance. Le sénat se soumit sous condition de rendre hommage. Alexandre III, depuis longtemps réduit à habiter Anagni, vit s'ouvrir triomphalement les portes de sa capitale, et l'antipape Callixte III quitta Montealbano pour venir se jeter aux pieds du vrai pontife et implorer une miséricorde qui ne fut pas non plus mêlée de rudoiement, ni de ces procédés humilians dont le pape Callixte II avait usé envers Burdin, bien que fort de ce précédent, Alexandre opérant alors sur un ennemi plus direct encore et moins dangereux que Frédéric, eût pu agir dans ce sens à Rome, bien plus librement qu'à Venise.

Devenu momentanément étranger à ses intérêts d'Italie, Frédéric ressaisit une autre illusion de puissance en s'occupant de son royaume de Bourgogne, dont il venait de ceindre la couronne à Arles, à son retour d'Italie.

C'est vers le même temps, qu'effrayé du démantèlement dont était menacé son royaume, tombé presqu'à l'état où nous verrons réduit celui de Charles VII, Louis VII, pressentant d'ailleurs que l'âge et le mal grave dont il était atteint le priveraient bientôt des moyens d'en défendre le reste, voulut mettre en relief le présent qu'il avait reçu du ciel, en couronnant son fils Philippe Dieu-Donné. Tout était disposé pour la solennité de Reims, lorqu'un accident imprévu [1] en occasionna le retard. Elle n'eut lieu que le 1er novembre 1179,

[1] Le roi, en se rendant à Reims avec son fils, séjourna a Compiègne. Le jeune Philippe s'y égara à la chasse, à la poursuite d'un sanglier. La nuit étant survenue, le jeune prince, accablé de fatigues, en proie aussi à un sentiment de crainte assez naturel et que M. Michelet impute à tort à couardise, ne put regagner le palais qu'avec le secours d'un charbonnier dont la taille énorme, l'aspect et l'horrible *regardure* ajoutèrent encore à son effroi. Il en tomba si gravement malade que Louis VII, au désespoir, mais inspiré par un songe, entreprit un pèlerinage au tombeau du *martyr de Cantorbéry*. Ses prières furent exaucées. Son fils, convalescent à son retour, put être sacré quelques jours plus tard et commença

trop tard pour que son père, retenu alors à son palais de la Cité par la maladie qui le conduisit au tombeau dix mois plus tard, ait pu jouir au moins de l'avant-goût d'un règne qui promettait déjà d'effacer les taches du sien, tant fut imposant le concours de princes et de hauts barons présens à cette royale intronisation [1].

Le gracieux et généreux accueil que venait de faire Henri II à notre roi Louis VII, lors de son pèlerinage au tombeau de saint

dès lors un règne glorieux qui vengea noblement la France des humiliations que lui avait fait subir la trop confiante faiblesse plutôt encore que l'impéritie de Louis VII. Nous avons, pour la chronologie des grands évènemens de ce nouveau règne, deux guides sur les pas desquels on peut marcher avec toute assurance. Si l'un, Rigord, répudiant les traditions de l'école historique de Suger, admet complaisamment, comme avait fait le moine Douche, le merveilleux avec tout son cortège et ses interprétations, son seul titre de *chronographe* de Philippe-Auguste nous sert de garant pour les faits comme celui de chapelain du même prince, de Guillaume l'Armoricain (ou le Breton), pour ceux enregistrés bien plus sommairement dans la chronique de ce dernier écrivain.

[1] La cour de France depuis si longtemps réduite au régime tout monastique de Louis VII, à dater surtout du départ d'Éléonore, se trouva tout-à-coup rajeunie et brillant de l'éclat chevaleresque qu'elle conserva longtemps sous Philippe-Auguste. Déjà le séjour qu'y avaient fait, lors de leur escapade, les trois jeunes princes anglais très amis des plaisirs, avait préparé cette métamorphose. L'un d'eux, Henri, qui avait régné quelque temps *en France* sous le nom de le Jeune, avait obtenu de son père de venir, à cette occasion, remplir sa charge de *vassal* près de son jeune ami Philippe : « *L'an* 1179, dit Mathieu » Pâris, *ce prince traversa la mer et passa trois ans dans les joutes guerrières de* » *France, y dépensant des sommes énormes. Là, il laissa de côté la majesté royale ; de* » *roi se transforma totalement en chevalier, fit caracoler son cheval dans l'arène,* » *remporta le prix dans diverses passes d'armes, et s'acquit un grand renom partout* » *où il séjourna ;* » mais ce dont le chroniqueur ne parle pas, c'est du rôle tout chevaleresque qu'Henri tint à jouer dans le couronnement de son suzerain. Non-seulement il porta devant Philippe la couronne d'or qui allait consacrer sa dignité, mais se prévalant, dit une chronique de Laon, comme prince normand et angevin, de droits transmis par » Caius, *fondateur de la ville de Caen, et par Beduenus, comte d'Anjou, qui avait été* » *échanson de Charlemagne,* » il voulut faire à la fois au banquet royal l'office d'échanson et celui de sénéchal, dont Philippe, comte de Flandre, usurpa une partie en portant quelques plats sur la table du roi. Tous les seigneurs français se trouvaient d'ailleurs à leur poste, portant l'un *la Joyeuse* de Charlemagne (le comte de Flandre), l'autre (le duc de Bourgogne Hugues III) les éperons d'or ; l'autre l'épée royale que l'archevêque de Reims ceignit au jeune roi ; et l'autre les bottines que le sénéchal dut lui chausser. L'absence de Louis VII resté à Paris, laissa libre carrière aux exercices chevaleresques dont ne se firent pas faute de jeunes princes avides de triomphes comme ceux que remporta Henri au Courtmantel; et cette grande impulsion donnée à notre chevalerie contribua sans doute à l'aspect tout nouveau que prit dès ce moment la France.

Thomas de Cantorbéry [1], semblait devoir d'ailleurs rassurer les Français sur les projets ultérieurs de ce prince gorgé de nos dépouilles, qu'il n'aurait pu accroître sans briser le lien de haute suzeraineté, si puissant aux yeux des peuples, comme *clef de voûte de l'édifice féodal* [2], et dont le religieux maintien offrait aux princes mêmes, qui auraient pu se croire intéressés à le rompre, la garantie de leur propre pouvoir.

Il faut rendre d'ailleurs ce témoignage de justice à Henri II, comme aux princes ses fils, qu'au lieu de tirer avantage des perplexités de la France à l'avènement d'un roi de quinze ans, régnant de fait dès son couronnement, par empêchement de son père, mort vers la fin de cette période [3], ils s'efforcèrent au contraire, par

[1] C'est encore Mathieu Pâris qui nous fournira ces détails : le roi d'Angleterre alla à la rencontre du roi de France (septembre 1179).... « *L'église de Cantorbéry vit réunis » dans son enceinte l'archevêque avec les évêques ses suffragans, les comtes, les barons, » le clergé et le peuple* » (elle devait par conséquent être dégagée alors au moins de l'échafaudage central qu'avait nécessité sa reconstruction). « Tout le monde sait, mais » personne ne peut dire combien d'or et d'argent fut donné par le roi Henri à la noblesse » française, de combien de présens, en pierreries et en objets précieux, il combla tous » ces seigneurs «. De son côté le roi de France attribua au collége de Cantorbéry un présent annuel de cent muids de vin. Le roi Henri montra au roi de France et aux seigneurs français toutes les richesses de son royaume et tous les trésors amassés par lui-même ou par ses prédécesseurs, etc. (*Gr. chr.*, t. II, p. 50 et 51).

[2] Nous empruntons cette spécification à M. Henri Martin, dont l'excellent ouvrage (*Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'à* 1789) nous a été très utile pour nos analyses. Les principales qualités qu'on recherche surtout dans ces grands synchronismes historiques se rencontrent à un degré très éminent dans cette publication récente : exactitude des faits puisés aux sources et éclairés par le contrôle des textes respectifs, sans surcharge d'érudition ; juste appréciation des circonstances dans lesquelles ils se sont produits, comme moyen de leur assigner leur véritable caractère, et de ne pas substituer le point de vue moderne à celui de l'époque qu'on retrace ; classement méthodique ; analyse lucide et rapide, exempte de sécheresse et d'enflure, et hauteur de vues dominant la matière dans les résumés que comporte tout ce qui, dans l'ensemble des faits ressortissant à un grand caractère historique ou découlant d'une de ces mesures qui engagent l'avenir des peuples ou signalent les convulsions de leur *âge climatérique*, doit servir à la fois d'instruction et d'enseignement.

[3] Louis VII mourut le 18 septembre 1180, dans le palais de Paris, qu'avaient presque constamment habité ses prédécesseurs depuis Hugues Capet, quoiqu'ils eussent d'autres manoirs, même à très grande proximité de la cité. Le roi Robert avait fait reconstruire ce palais, en y ajoutant la chapelle de Saint-Nicolas, que Louis VII réédifia en 1160, mais qui dut s'incliner devant celle de Saint-Louis. Alors même que Philippe-Auguste eut fait

ces devoirs de chevaliers et ces nœuds de suzeraineté nouvellement serrés au sacre du jeune prince, d'aplanir quelques différens dont les effets pouvaient être très graves. Tel fut celui que suscita l'hymen contracté par le nouveau roi sans l'aveu de sa mère [1], qui, courroucée d'ailleurs du refus de son fils de la laisser régner, au moins dans ses domaines, avait quitté la *France* pour aller avec trois de ses frères, les plus puissans seigneurs de l'époque, implorer en Normandie les secours d'Henri II. Mais loin d'irriter cette plaie,

bâtir la tour du Louvre où il séjourna quelquefois, nos rois n'abandonnèrent leur palais de la cité que lorsque la constitution du parlement prit assez d'importance pour exiger un local spacieux et central, conditions que remplissait si bien ce vaste monument de divers âges, qui fut souvent délaissé depuis surtout que Charles V s'était créé dans l'hôtel Saint-Paul une retraite plus champêtre, et qui du moins ne lui reproduisait pas le souvenir de massacres comme celui dont Martel l'avait rendu témoin dans le palais de la Cité. Les grands travaux qu'y fit saint Louis, à part même ceux de la Sainte-Chapelle, se démontrent par des vestiges qu'a épargnés l'incendie de 1618, tels que les salles spacieuses nommées cuisines de saint Louis, dont la voûte ogivale supporte la grande salle dite aujourd'hui *des Pas perdus*, et plusieurs localités transformées aujourd'hui en cachots (dans la conciergerie). Philippe-le-Bel ajouta beaucoup encore à ces travaux par des constructions qu'Enguerrard de Marigni mena de front avec celles du gibet de Montfaucon qui lui furent fatales. Ce prince habitait ce palais lorsque les Templiers furent immolés à sa cupidité sur un terrain limitrophe. En y retrouvant nos rois, même après l'abandon que Charles VII en fit au parlement en 1431 et alors que l'hôtel Saint-Paul, le palais des Tournelles et même le Louvre, leur offraient des résidences plus convenables à leurs goûts chevaleresques, nous montrerons que leur présence en certaines solennités tenait à des usages traditionnels.

[1] Il était naturel que le souvenir de l'autorité qu'avaient exercée sur *Louis-le-Jeune* les influences de cour, souvent assez fortes pour l'emporter sur celles du sage Suger, éveillassent l'idée d'en essayer l'effet sur son jeune fils. Aussi se forma-t-il bientôt deux partis également jaloux de régner sous le nom de Philippe. L'un, à la tête duquel se trouvait sa mère et ses quatre oncles, frères de cette mère même, les puissans comtes de Champagne (Henri-le-Libéral), de Chartres (Thibaut), de Sancerre (Etienne), et Guillaume, archevêque de Reims : mais il y avait à cet égard prise de possession de la part de Philippe, comte de Flandre, fils et héritier du célèbre Raoul II, comte de Vermandois, en ce que ce comte, d'un caractère plus qu'énergique, après avoir dirigé la première éducation du jeune roi, dont il était le parrain, n'était pas homme à s'en dessaisir, habile qu'il était d'ailleurs à s'aider du concours de ceux (tels que son sage gouverneur Robert Clément de Metz) auxquels il connaissait de l'ascendant sur l'esprit de son filleul. Par suite de cette méfiance, la reine, non plus que *son conseil de famille, ne furent aucunement consultés* pour le mariage du jeune roi avec la nièce du comte de Flandre, Isabelle de Hainaut, que Philippe alla épouser en Artois. Cette sorte d'usurpation des droits maternels irrita la reine-mère, dont les plaintes n'eurent d'autre effet que l'interdiction de jouir de ses propres domaines.

ce prince, généreux par accès, la cicatrisa de son mieux en faisant aussi pour son compte un traité avec notre roi (28 juin 1180). Telle fut aussi la rupture éclatante du jeune roi avec son conseiller spécial, le promoteur de ce différent même, ce Philippe de Flandre, son parrain et *tuteur*, dont le pupille, devenu moins docile, voulut enfin secouer le joug, au risque d'une révolte ouverte que Henri II apaisa encore, et dans laquelle son fils au *Courtmantel* signala, par un puissant concours, sa fraternité d'armes avec notre prince [1].

Ce que Philippe-Auguste éprouvait d'obstacles divers pour régner par lui-même, et sans condescendre aux volontés des deux partis qui se disputèrent d'abord la direction de son sceptre, doit faire écarter la pensée qu'aucune des sages mesures adoptées par ce prince pour favoriser l'étude des lettres, puisse appartenir à ces premières périodes ; aussi n'y signalerons-nous encore que les fondations étrangères à sa royale influence, telles que celles de l'abbaye de *Chantemesle* et du chapitre de *Pleurs*, par Mathieu, évêque de Troyes (*Courtalon*, t. Ier, p. 349); celles des monastères *Salinæ Vallis*, diocèse de Metz; de *Sainte-Colombe*, diocèse de Saint-Omer; de *Tritenansium* et de *Vallis Dei*, diocèse de Liège (*Gall. Christ.*, p. 645, 563, 653 et 454). De cette période aussi a dû dater le terme des travaux exécutés par notre architecte Guillaume de Sens, dans la cathédrale de Cantorbéry, et peut-être même aussi ceux de son continuateur, d'après ce que dit Mathieu Pâris du cérémonial exécuté dans cette même église, lors du pèlerinage de Louis VII, sans faire mention aucune de l'état *de construction* de l'édifice [2] ; et

[1] Lorsqu'après avoir profité de l'appui du comte de Flandre pour briser ses liens de dépendance envers sa mère, le jeune roi trouva trop pesant à son tour le joug de ce tuteur ombrageux et farouche, une rupture s'ensuivit qui faillit entraîner de graves conséquences, Philippe de Flandre ayant alors rallié à ses intérêts les oncles même du roi contre lesquels il agissait naguère, et beaucoup de puissans barons, l'intervention armée d'Henri au Courtmantel qui vint avec *ses Brabançons* venger sur les états des comtes rebelles les ravages exercés par eux sur les domaines royaux, prouva du moins la franche coopération du jeune prince anglais au maintien des droits de son suzerain, et rendit plus facile le traité conclu à Senlis par la médiation d'Henri II.

[2] De même que nous renvoyons à la citation faite plus haut d'un passage de la grande chronique, pour établir que cette église incendiée en 1174 devait être entièrement reconstruite en septembre 1179, lorsqu'Henri II, pour faire honneur à Louis VII, y réunit le nombreux et pompeux cortège énuméré par le chroniqueur, nous pouvons aussi, pour ne

c'est en outre à cette même époque qu'appartient l'érection du riche mausolée que l'épouse de Louis VII, Adèle, éleva à ce prince dans l'église de l'abbaye de Barbeau (*Sanctæ-Mariæ-Barbeæ*), qu'il avait fondée. Si l'on en croit Rigord, ce monument, dont les débris survivans jusqu'à nos jours, ne consistaient que dans la statue polychrôme du prince, couchée sur un cénotaphe élevé de trois pieds, aurait brillé d'un éclat tel, que rien ne pouvait lui être comparé depuis l'œuvre de Salomon : « *Sepulchrum miro artificio compositum,* » *ex lapidibus* AURO *et* ARGENTO *et œre et* GEMMIS *subtilissimè deco-* » *ratum. Tale opus tantæ subtilitatis a diebus Salomonis non fuit re-* » *pertum in universis regnis* » (apud Duchesne, t. V, p. 8).

pas trop répéter les mêmes détails, prier nos lecteurs de se reporter à ceux que nous avons déjà donnés sur les travaux exécutés à cette occasion par notre architecte *Guillaume de Sens*, à qui le chapitre de Cantorbéry confia le soin de restaurer cet édifice dont la partie exécutée par ses soins (le chœur) offre, quant au style et même aux détails, une analogie frappante avec les parties correspondantes de notre cathédrale de Sens que nous avons vu terminer, sans doute par le même artiste, quelques années avant l'incendie de Cantorbéry. Ce style que Guillaume introduisit en Angleterre y prospéra rapidement, car en moins de trente ans, ce royaume, celui de l'Irlande nouvellement conquis, et jusqu'à l'Écosse, furent couverts d'édifices de ce genre, auxquels cependant les architectes anglais imprimèrent, comme nous l'avons dit, un caractère particulier qui justifierait la dénomination de *style Plantagenet* adoptée par quelques écrivains. Cette école poursuivit ses succès dans le XIII[e] siècle, sans rien changer à ses traditions. Mais son déclin devint sensible à la fin du règne d'Henri III, ce qui n'assigne guère qu'un siècle de durée à sa prospérité réelle.

D'après les documens très explicites contenus dans l'ouvrage de Gervasius : *De combustione et reparatione Dorotornensis* (Cantuariensis) *ecclesiæ*, ce ne serait cependant qu'au commencement de la cinquième année de ses travaux (1579, en partant de celle de l'incendie) que Guillaume, après avoir élevé dans les quatre précédentes, les voûtes d'arêtes, les bras du transsept et les triforium, par des œuvres « *quæ omnia nobis*, dit-il, *et om-* » *nibus videntibus incomparabilia et laude dignissima videbantur*, » aurait fait, en s'occupant de la voûte de la nef moyenne, cette chute de cinquante pieds qui le força de revenir en France, et qui détermina son remplacement par un architecte anglais du même nom de Guillaume ; d'où il suivrait qu'on n'aurait pas perdu de temps pour déblayer la basilique afin de la rendre disponible pour la solennité de septembre 1179 ; mais le chœur, le transsept et la grande nef étant terminés alors, les principales parties de l'église purent être libres. Quant au complément des travaux des bas côtés, la chapelle de Saint-Thomas, la tour, etc., Gervasius constate qu'ils durèrent encore cinq ans. On remarque, entre ces derniers travaux qui appartiennent en propre à l'architecte anglais, et ceux de notre Guillaume, une différence notable qui constitue pour l'Angleterre le point de départ de cette architecture spéciale dont nous avons parlé.

Serait-ce que dans la manifestation de l'indiscrète curiosité de Charles IX et de ses courtisans, leur vénération pour la mémoire de Louis VII ne se serait pas bornée à la spoliation des bijoux trouvés sur ce prince, tels que la croix d'or placée à son cou, en mémoire de son expédition d'Orient, ses bagues, etc.?

Sur d'autres points, nous trouverions aussi la constatation de grands travaux d'art, notamment dans la cathédrale de Sienne, consacrée seulement en 1180 par le pape Alexandre III, bien qu'elle eût été commencée presqu'en même temps que celle de Pise (Cicognara, *Stor. della Scult.*, p. 129, 130), et de belles portes de bronze avec reliefs, telles que celles des cathédrales de *Trani* et de *Ravello*, citées par M. le duc Serra di Falco (*dôme de Montréale*, page 20 et note 79), comme portant avec les dates de 1179 et de 1180, le nom du même artiste qui fit celles du nord de la cathédrale de Montréale, dont nous donnons une valve, *Barisano Tranense*, et de plus celles que *Bonanno de Pise* exécuta dans cette dernière année pour la cathédrale de cette ville, et qui furent détruites dans l'incendie de 1596 (*ibidem*).

On peut citer en outre une inscription de 1180, où on lit le nom de Biduinus à Saint-Casciano près de Pise, et faire remarquer, comme un témoignage de la culture de l'art à Rome sous le pontificat alors paisible d'Alexandre III, que nous avons déjà vu y consacrer des églises et qui y construisit l'hospice de *S. Stefano Dei Mori*, pour les Abyssiniens, qu'à partir de la même époque on rencontre dans des travaux mosaïques de cette capitale, le nom longtemps célèbre, dans cet art, de Cosmas ou Cosmati Famiglia, dit M. le marquis *Melchiori*, dans sa *Guida metodica di Roma* (p. 212) « che mantenne a Roma in onore la scoltura ed il musaico per ben » tre secoli [1] ».

[1] Il existe à Rome et dans les villes circonvoisines un grand nombre d'œuvres portant l'empreinte de cette filiation d'artistes dont les chefs avaient nom *Cosmas* et *Cosmatus*, et qui cultivèrent souvent la sculpture avec la mosaïque. Citons-en quelques preuves : les inscriptions révélatrices les plus anciennes, concernent un Laurent Cosmatus, ainsi désigné sur l'ambon de l'église de l'Ara-Cœli (antérieur à la reconstruction de l'église actuelle qui ne date que de 1348) : « *Laurentius cum Jacobo filio suo hujus operis magister fuit* », et sur le portail de l'église de Civita Castellana : « *Laurentius cum Jacobo filio suo* MAGISTRI » *doctissimi Romani hoc opus fecerunt* ». Ces dernières mosaïques avec fragmens de mar-

1181-1182. — Avant l'expiration de la trève, grâce à laquelle l'Italie se reposait depuis quatre ans de ses longues anxiétés, son négociateur Alexandre III fut frappé par la mort (en août 1181). Luce III, qui lui succéda, ne jouit pas longtemps pour son compte de ce repos si chèrement acquis, les prétentions renaissantes du sénat l'ayant contraint à quitter Rome pour se retirer à Velletri. Ce fut pour lui, sans doute, une occasion de plus de resserrer encore les nœuds qui l'unissaient à la Sicile, afin de trouver au besoin un appui dans son roi, dont les vertus d'ailleurs rendaient ce lien des plus doux. Aussi s'empressa-t-il d'investir du duché de Pouille un jeune prince, *appena battezato*, qui naquit à Guillaume II de son mariage avec Jeanne d'Angleterre. On a vu d'ailleurs par sa bulle citée plus haut, datée de 1182, l'empressement qu'il mit à se rendre en Sicile, pour consacrer le monument, alors *achevé*, élevé à Montréale [1] par

bre, de serpentine, de verre doré, etc., ont beaucoup d'analogie avec celles toutes d'ornementation, des colonnes des cloîtres de Saint-Paul et de Saint-Jean-de-Latran, qui ont elles-mêmes du rapport avec celles, de construction antérieure, du cloître de Montréale : on les retrouve aussi dans plusieurs édifices de la fin du XIIe et du XIIIe siècle, dans la façade du dôme d'Orvieto. Une inscription portant les mêmes noms se lit au portail de l'église de *S. Tommaso in formis* (del Capitolo Vaticano) à Rome. Le fils de Laurent, Jacobus, est désigné dans une inscription provenant de la crypte de *S. Bartolomeo all' isola*, citée plus haut comme restaurée par Alexandre III ; le fils de ce dernier, Cosmas, est désigné avec ses fils Lucas et Jacobus dans deux inscriptions de l'église d'Anagni où le même pape résida longtemps, et aussi dans le cloître de Subiaco construit plus tard (en 1235). Au fond de la nef de Sainte-Marie-Majeure, une mosaïque représentant la Vierge sur son trône, entre saint Mathieu et saint Jérôme, contient cette inscription : « *hoc opus fecit Johannes magistri Cosmæ civis romanus* » ; les mosaïques et les sculptures d'une chapelle de l'église de Santa-Maria-sopra-Minerva portent également l'empreinte des artistes de cette famille dont un au nom de *Deodatus* est nommé dans le cloître de Saint-Jean-de-Latran et même à Sainte-Marie-Majeure, sous l'année 1290, et un autre du nom de *Johannis* dans le cloître de Saint-Paul hors les murs. Ce qui prouve la longue continuité des travaux de cette génération dans ce genre, c'est l'inscription : « *magister Cosmatus fecit hoc opus* » qu'on trouve dans la chapelle *Sancta Sanctorum* à Rome, qui date de la fin du XIIIe siècle (1277), et surtout dans l'église d'Orvieto qui ne remonte qu'à 1293.

[1] Sans doute Guillaume II avait, dans la somptueuse basilique de Céfalu, érigée plus de trente ans avant cette époque, par son glorieux aïeul, le roi Roger, un grand type d'abord, puis la démonstration de ce que sa fondation pouvait comporter de travaux appropriés aux ressources de son royaume; mais il dépassa de beaucoup le luxe de ce modèle, dans l'ornementation surtout. A l'analogie du plan cruciforme, trois apsides, transsepts, etc., et des deux tours quadrilatères qui flanquent le portail occidental, se bornent

la piété et la magnificence de ce prince, admirable édifice qui seul

les rapports de ces deux édifices. Du porche extérieur jusqu'au fond du sanctuaire, *Montréale* n'est qu'un musée dont l'éclat éblouit par les empreintes d'art qu'on y trouve partout et dans ses portes mêmes, chefs-d'œuvre de plastique en bronze, pour l'époque surtout, mis en accord avec le riche travail des chambranles, comme on en peut juger par la planche que nous donnons; on y reconnaîtra le soin d'accuser, dès l'entrée, la forme de l'ogive.

Cependant, au point de vue d'un savant anglais, M. Gally-Knigtk, dont les aperçus monumentaux reposent toujours sur une juste et large appréciation éclairée par l'étude, le premier et le plus grand charme de cet édifice consisterait dans son *extrême simplicité*, qui n'admet ni les *contreforts*, ni les *triforium* des églises normandes et anglaises, à l'exclusion aussi, dans la sculpture des chapiteaux, autres que ceux antiques, mais où il reconnaît toujours un *ciseau grec*, de ces figures grimaçantes et têtes d'animaux qu'on trouve si souvent dans nos œuvres contemporaines et qui sont remplacées ici par des sujets tirés des *Saintes Légendes*. Rien de mieux quant à l'ossature, mais aussi de quel vif éclat brille cette simplicité même, par l'emploi de ces matériaux, marbres de choix, brocatelle et autres, porphyre, etc., auxquels le climat de Sicile a conservé leurs teintes virginales, par les riches revêtemens en somptueuses mosaïques à fond d'or des murs du transsept et du chœur, des arcades de chaque fenêtre et de cette apside centrale où le Christ apparaît au milieu de la vision de l'Apocalypse, environné de son cortége d'apôtres, auquel vient correspondre, aux angles du chœur et de la nef, celui des rois et des prophètes; combinaisons qui tirent encore de l'effet de longs bandeaux du marbre blanc surmontés de trèfles sarrasins si bien d'accord avec la forme ogivale des arcades de la grande nef. C'est surtout dans la partie extérieure des apsides que les petites arcades entrelacées et flanquées de colonnettes, offrent cet appareil de pierres blanches et noires alternées, dont nous avons cité l'emploi dans la vis de Saint-Gilles, dans la cathédrale de Maguelonne et autres édifices français du XII[e] siècle, comme offrant, selon nous, un témoignage de plus à l'appui de notre hypothèse sur le concours des artistes siciliens dans nos travaux de ces époques, tant par leur *ciseau grec* que par leur mode de construction orientale. Les trônes, *royal* et *épiscopal*, formés de panneaux de marbre et de porphyre avec riches mosaïques, rappellent dignement la fondation de l'édifice dans le portrait de Guillaume II, sur lequel Jésus-Christ étend son bras protecteur, et dans l'hommage fait du monument voté à la Vierge divine qui en provoqua l'érection; le sofite éclatant et jusqu'aux sarcophages de porphyre renfermant les cendres des deux Guillaume (autre preuve de la continuité des travaux siciliens en cette matière dure dont sont formées beaucoup de colonnes de l'édifice, notamment dans la chapelle de saint Jean et dans l'arc triomphal), tout concourt à former de ce sanctuaire *si simple*, un monument auquel rien ne saurait se comparer; tous les miracles d'art de nos plus belles cathédrales empruntant à d'autres moyens la sublimité de leurs œuvres; et notre climat destructeur, nos caprices de goût et notre vandalisme ayant souvent éteint jusqu'au dernier vestige des splendeurs qui pouvaient, mais à d'autres égards, lutter avec tant de magnificence. Toujours est-il qu'en tenant même compte de la *simplicité* architecturale bien abbréviative en semblables travaux, on peut s'étonner à bon droit que huit ans aient suffi pour accomplir une telle œuvre, lorsque surtout vint s'y enter en construction parallèle, comme le prouve le di-

eût pu suffire à la gloire d'un règne et auquel on peut joindre encore la cathédrale de Palerme, terminée vers ce temps, quoique consacrée seulement en 1185, et les autres fondations poursuivies concurremment pendant la même époque, tant par Guillaume II, que par sa mère, suivant les détails donnés plus haut, auxquels M. Serra di Faleo ajoute l'église de Sainte-Marie *in Randazzo*, et de grands travaux d'art dans la cathédrale de Messine, etc. (*Duomo di Monreale*, p. 18). Un concours d'arts aussi divers [1], et la savante combi-

plôme de 1182, le grand monastère adjacent dont le cloître encore subsistant est à lui seul un monument auquel un tel délai dut à peine suffire.

[1] Il faut d'abord bien constater que ce qu'on voit aujourd'hui à Montréale ne forme qu'une partie de la fondation de Guillaume II, qui devait être homogène et briller partout du même éclat, à en juger par les soins apportés à l'ornementation des moindres détails de l'église. Le portique qui la précédait a disparu. M. le duc Serra di Faleo en signale de beaux vestiges dans l'*intérieur des prisons* (ce qui rappelle les salles du palais de saint Louis enclavées dans notre Conciergerie), et près de la tour d'angle du monastère; mais même en s'arrêtant à ce qui subsiste encore des travaux exécutés sous Guillaume II, comment ne pas s'étonner qu'immédiatement après un règne aussi tumultueux que celui de Guillaume Ier, dont le goût pour l'architecture, seul sentiment noble qu'on lui reconnaisse, n'est pourtant constaté par aucun édifice marquant, un souverain de vingt ans, sans contact politique ou autre avec notre occident, dont les états contigus à son royaume, l'Italie, subissaient depuis si longtemps les calamités de la guerre, sans relations alors avec l'empereur grec dont il venait de refuser la fille, pour s'allier à Henri II, ait trouvé tout à coup dans un rayon, par conséquent très circonscrit, les moyens de créer dans un terme aussi court une œuvre de cette importance où de nombreux artistes de tous genres durent se trouver prêts à répondre à son premier appel.

L'*architecture*, on la conçoit. La Sicile, si florissante au temps où l'art ancien brillait d'un vif éclat, devait en conserver des reflets dans ces temples dont les squelettes encore debout à Agrigente, à Syracuse, etc., pouvaient encore receler, même après l'exploitation de Roger, ces riches matériaux ouvrés, colonnes, chapiteaux, etc., qu'on trouve à Céfalu, à Palerme et à Montréale; et leur mise en œuvre ne comportait que des travaux exécutables à l'aide d'une population heureuse de voir son jeune prince imiter le grand roi Roger.

La *sculpture* encore s'explique, si l'on veut admettre avec nous que depuis très longtemps existait dans cette île et provinces adjacentes une école de cet art prouvée par les chapiteaux historiés du cloître de Céfalu et autres, et qui, à défaut d'alimens pour l'exercice continu de ses pratiques, consacrait ses loisirs, à venir à la suite des pérégrinations normandes, enrichir par *leur ciseau grec*, nos grands édifices romans, et pouvaient au besoin répondre à un appel comme celui qu'aurait fait Guillaume II à ces artistes pérégrinateurs, pour accomplir plus promptement son vœu.

Quant aux *portes de bronze*, leur exécution n'aurait également rien qui puisse surprendre, lorsqu'on voit d'une part un *presque sujet* de Guillaume, *Barisano* (*de Trani*, ville qui bien que dépendant de l'empire d'Orient, confinait à la Pouille), exécuter avant

naison qui présida à l'harmonie de l'œuvre principale, prouveraient

l'époque même (en 1180) où fut terminé Montréale, pour la cathédrale de sa ville natale et pour celle de Ravello, un travail analogue à celui qu'on lui commanda pour la nouvelle basilique sicilienne, et qui, empreint de son cachet, en orne encore l'entrée septentrionale (témoignage à l'appui de ce que nous disons de l'existence sur ces points, d'une école pour la sculpture, dont le travail précède ici celui secondaire de la fonte), et un grand artiste de Pise (ville maritime en rapports commerciaux constans avec la Sicile), Bonanno qui, ayant exécuté en 1180, pour le dôme de cette ville, les portes en cette matière, détruites dans l'incendie de 1596, se trouvait naturellement en mesure de fournir six ans plus tard à Guillaume II, une *contre-épreuve* de ce travail, car les dessins des portes pisanes qu'a publiés Ciampini, prouvent que Bonanno s'est répété dans celles de Montréale dont nous donnons une valve, rapprochée d'une de celles de Barisano (pl. XXX de la 3e série). Nous avons d'ailleurs démontré que quarante ans avant cette époque, la France avait compté de semblables travaux parmi ceux dont Suger orna sa basilique; et M. Serra di Falco ajoute à ce témoignage d'un travail dans lequel pourtant on ne voit pas que le roi Roger ait montré sa magnificence, en citant un grand nombre d'œuvres du même genre, remontant encore plus haut, autres mêmes que les portes de la basilique de Saint-Paul, de 1070, fondues dans l'incendie de 1823 et qui venaient de Constantinople, comme celle du baptistère de la chapelle de Saint-Marc, à Venise, et celles *niellées* de la cathédrale de Susdal, que Valdomir-le-Grand transporta de Grèce en Russie, vers la fin du Xe siècle. On pourra juger de la multiplicité de ces grands travaux, par les indications suivantes que nous aurons occasion de développer dans le texte sur notre planche désignée plus haut: Portes de bronze d'*Amalfi*, par Andréa, citées sous 1062, par l'abbé du Mont-Cassin, Didier, reconstructeur de ce monastère; de l'église du Saint-Sauveur, à *Atrani*, près Amalfi, signalées par M. Alexandre Dumas, et qui portent la date de 1087, et le nom de Pantaléon avec ces mots : *pro mercede mea*, ce qui les rend contemporaines de la construction de la cathédrale de Salerne par Robert Guiscard ; de l'église de *Canosa*, fermant la tombe de Bohémond; de la cathédrale de *Traja*, portant les dates de 1119 et 1127; de l'église de Saint-Barthélemi à *Benevent*, exécutées vers 1150, détruites par le tremblement de terre de 1702; de l'ancienne basilique de Saint-Clément, à douze milles de Chieti, faites par l'abbé Joels, en 1191, époque où s'exécutaient celles de la cathédrale de Nowogorod, qu'on trouve encore semblables à celles de Pise; celles que les frères *Uberto* et *Pietro* de Plaisance fondirent vers 1195, pour la chapelle orientale de Saint-Jean de Latran; et celles de l'église de Saint-Pierre à *Bologne*, exécutées par Marchione, etc.; travaux préalables à ceux auxquels les Nicolas de Pise, les Ghiberti, Sansovino et tant d'autres grands artistes vinrent plus tard attacher leur nom.

En présence de ces documens qui nous montrent dès le XIe siècle et pendant tout le XIIe, plusieurs grands édifices de la Calabre et de la Pouille comprenant alors le royaume de Naples, enrichis de cette belle ornementation, comment n'insisterions-nous pas de nouveau ici sur cette remarque de la note qui précède, que de semblables œuvres exigeant avant tout le travail savamment combiné de l'art de la sculpture, on doit induire de l'exécution et du style grec de ces grands monumens, l'existence dans la Sicile ou dans ses dépendances, d'écoles de plastique dont les praticiens ont pu, dans leurs désœuvremens, venir pourvoir à nos besoins en ce genre.

seuls quelles immenses ressources offrait cette île inexplorée par tous les historiens de l'art, et de l'art italien même, un siècle avant ce *réveil* présumé subit, dont les Italiens se font gloire comme d'un fruit de leur intuition, d'une divine inspiration que nouveaux Prométhées ils auraient dérobée au ciel, mais dont l'honneur revient avant tout, ce nous semble, à ceux qui, loin de sommeiller comme fit trop longtemps cette Italie centrale, consommèrent leurs veilles à alimenter le feu sacré [1].

Mais ce qui confond les idées, lorsqu'on compare le travail avec le temps qu'on lui affecte, *brevi tempore construxit*, dit la bulle de Luce III, c'est l'étendue de la décoration *mosaïque* et la finesse d'une exécution à laquelle on put à peine consacrer moitié des huit années qu'on accorde à l'ensemble, puisque ce beau revêtement ne put être appliqué qu'après l'entière construction de l'édifice. Aussi M. Serra di Falco n'admet-il qu'un travail de trois années, pour les mosaïstes comme base de supputation dont nous négligerons les preuves : les mosaïques intérieures occupent 95,169 palmes carrées ; celles du portique 2,804, ensemble 97,973 palmes, dont l'exécution, à raison d'une palme carrée par jour et par artiste, taux commun consacré par l'expérience, exigeait le concours de cent-sept artistes pendant trois ans ; à quoi ajoutant, pour les mosaïques en *pierre* dure qui couvrent 13,041 palmes carrées dont le travail, plus difficile, ne peut s'exécuter qu'à raison d'une palme par trois journées d'artiste, l'emploi de quarante-trois autres collaborateurs, on arriverait à démontrer qu'il fallut au moins cent cinquante artistes constamment occupés, pour mettre à fin, dans ce délai, des travaux de cette importance. Or quelle serait la ville d'Occident où l'on eût pu dans ce temps disposer à la fois et dans un travail presque improvisé, d'un tel concours d'artistes habiles, sans compter ceux chargés d'exécuter les dessins et d'en coordonner les sujets?

[1] La présence en Sicile, vers 1180, d'un si grand nombre d'artistes nourris des grandes traditions byzantines, comme le prouve l'analogie du style et des sujets mêmes des mosaïques de Montréale, avec ceux du *Menologium Græcorum*, de l'empereur Basile, implique nécessairement l'existence dans cette île, au moins dès le temps du roi Roger (comme le prouvent les mosaïques plus remarquables encore de Céfalu et de la chapelle Palatine), d'une école dont les maîtres mêmes, Grecs sans doute pour la plupart, cessant d'être exercés, surtout à l'extinction de la dynastie Normande, durent passer en grand nombre en Italie où leur art *éveilla* de grandes sympathies prouvées par d'innombrables travaux et créa l'école-mère d'où sortirent Cimabué, Guido da Siena, Ugolino et autres, et dont Giotto et Simone di Martino, et d'autres novateurs, après avoir sucé le lait auquel ils durent d'abord leur vie d'artistes, répudièrent les traditions tout en en conservant le galbe, par les conseils de Dante, et grâce aussi peut-être aux fruits recueillis vers ce temps par Nicolas et Jean de Pise, de l'imitation de la sculpture antique.

De ce qu'une inspiration puisée à d'autres sources et l'étude de la nature vinrent substituer des contours plus gracieux, des caractères neufs et variés, le mouvement scénique et d'autres qualités au portail byzantin, à ses allures énergiques, mais sans souplesse, est-ce à dire qu'on ait le droit de renier son origine et de méconnaître le don qui nous a valu la fortune, par cela seul que les trésors acquis nous placent au-dessus de notre bienfaiteur?

Le changement qui s'opéra dans l'humeur d'Henri II, mécontent de ses fils, mécontent de lui-même, fut très favorable à la France, en ce que ce prince, témoin du déplorable effet dont la conduite désordonnée de ses héritiers semblait menacer son royaume, et d'ailleurs trop soucieux du maintien de ses propres états, pour s'occuper du soin de les accroître, semblait enfin rallié franchement au grand principe dominant des monarchies du moyen-âge, le lien de suzeraineté ; mais loin que cet exemple opérât sur ses fils, chacun, à l'envi l'un de l'autre, cédant d'ailleurs à ces suggestions qu'on prodigue à des princes rebelles, semblait se faire une maligne joie de susciter des tourmens à son père. Quoique moins agité de l'esprit de désordre, de la fièvre d'indépendance qui dévoraient Richard et Geoffroi, l'aîné, Henri, au Courtmantel, au lieu de s'unir à son père pour obtenir que les puînés lui rendissent, en qualité de roi, hommage pour l'Aquitaine et la Bretagne, fit cause commune avec eux, sans qu'aucun intérêt contraire explique ce coupable accord qui, par des campagnes sans but, par des chevauchemens pour l'*honneur* de combattre, sans acception de drapeau, désolèrent longtemps le midi de notre France, que dévastaient alors sur tous les points, ces bandes de *routiers*, *brabançons*, *cottereaux* « *cotarellorum* » dont Rigord nous peint les ravages. Ce fut à ce point qu'Henri II, venu à Limoges pour conférer avec son fils Geoffroi, y fut assailli et blessé par la garnison de cette ville qu'il attaqua et prit d'assaut le lendemain des funérailles de son fils aîné, mort de maladie à quelques lieues de ce champ de bataille, sans pouvoir embrasser son père qui avait craint de *tomber dans un piège* en répondant à l'appel du mourant.

Témoin éloigné de ces luttes, pénibles pour un suzerain, Philippe-Auguste, dès ce temps, s'occupait des besoins exprimés par ses peuples, comme en font foi la charte de commune accordée à Beauvais en 1182 [1], bientôt suivie de l'homologation de celle que le duc de Bourgogne, Hugues, avait consentie pour Dijon [2]. De cette épo-

[1] Cette charte, datée de Fontainebleau, est insérée au tome VII, p. 621, des Ordonnances des rois de France (*Recueil de Laurière et Secousse*).

[2] On trouve dans le même recueil (t. V, p. 237) ces lettres confirmatives datées de Chaumont. Beaucoup d'autres octrois ou confirmations de chartes, notamment de celles

que date aussi une sollicitude pour le bien-être des populations, trop étrangère jusqu'alors aux prévoyances de nos rois et que Philippe-Auguste eut l'insigne mérite d'introduire et d'exercer pendant tout le cours de son règne, comme le prouvent pour ce temps, la constitution des halles et du grand cimetière de Paris [1], et son intervention personnelle pour le pavage de cette ville, demeurée jusqu'à lui un infâme cloaque, grands pas vers le progrès et la salubrité étendus par ce prince à l'embellissement de ses propres demeures, et même au soin qu'il prit, dans ses goûts pour la chasse, d'environner de murs sa forêt de Vincennes [2].

de Noyon, de Soissons, d'Orléans, de Fontainebleau, et celle de Saint-Denis, d'où dépendit la célébrité de la foire du *Landit*, datent de ces époques. Philippe imita son aïeul Louis-le-Gros, et ne craignit pas, comme son père Louis VII, d'être entraîné dans le mouvement communal.

1 « Philippe Dieudonné, dit la *Mer des Histoires*, sous l'année 1183 (f°. 93), achepta » des maladres de saint Ladre ung marché et place nommé Champeaulx, et là fist faire » et clorre deux grandes halles pour les marchands, et sont les halles qui sont maintenant » près de Saint-Innocent. » Il paraîtrait que la construction, par Henri II, des célèbres halles de Saumur serait antérieure. Les nôtres, dit Rigord (*apud* Duchesne, t. V, p. 11), consistaient en deux vastes bâtimens « *duas magnas domos quas vulgus* Hales *vocat,* » en abris pour les marchands, en temps de pluie, et en clôtures pour préserver la nuit les marchandises, *ab incursu latronum.* Trois ans plus tard (en 1186), il fit clore de murs, avec portes suffisantes, le cimetière attenant : « *quod in compellis est juxta ecclesiam » S. Innocentii,* considerans hoc opus esse honestum et valde necessarium, quia corpora » defunctorum minus honeste poterant ibi sepeliri propter concursus pluviarum, et luti » fœtentis nimiam abundantiam (ib., p. 21). » Guillaume-le-Breton dit que ce nouveau cimetière public était « *miræ et amœnissimæ amplitudinis* (ib., p. 73). »

Nous avons cité, à propos de l'accident, le heurt d'un porc, dont le fils de Louis VI périt victime, ce qu'on lit dans le même ouvrage sur le pavage de Paris, à la même époque, immense entreprise, dans laquelle il fut aidé par le généreux concours d'un *financier.* Rigord, Guillaume-le-Breton et la *Chronique de Saint-Denis*, font honneur de cette grande amélioration au roi lui-même, et à l'effet que produisirent sur lui les émanations infectes de la fange remuée par des chars sous les fenêtres même de son palais (de la cité). Ce premier pavage fut exécuté en grandes pierres carrées : *quadratis lapidibus.* Voici le passage de Rigord qui nous montre ce prince jouissant, selon son usage, dans son palais, du plaisir, bien innocent, de contempler la Seine, et que la fétidité des exhalaisons fangeuses du quai sans doute (qu'étaient-ce donc que ces petites rues tortueuses?) décida à cette grande amélioration : « *rhedæ equis trahentibus per civitatem transeuntes, fœtores in- » tolerabiles lutum revolvendo procreaverunt. Quod rex in aula deambulans ferre non » sustinens, arduum opus, sed valde necessarium excogitavit... regia auctoritate præ- » cepit quod omnes vici et viæ totius civitatis Parisii duris et fortibus lapidibus ster- » nerentur* (*ib.*, p. 16). »

2 « Il fit clorre le boys de Vincennes, près de Paris, de forts murs et haulx qui para-

La direction ainsi donnée, pour la première fois peut-être, du moins sur cette vaste échelle, à nos constructions civiles, dut absorber d'autant les moyens jusqu'alors consacrés aux fondations religieuses, déjà, comme on l'a vu, moins nombreuses de jour en jour, même sous le pieux roi qui n'avait pas légué sa ferveur monastique au jeune souverain que nous montrons en effet occupé d'autres soins. Aussi ne pouvons-nous signaler sous ces dates que des travaux déjà fort avancés et d'un intérêt épiscopal, tels que ceux de la cathédrale de Rennes, reconstruite par son évêque (Philippe), mort en 1182, et ceux de la cathédrale de Lisieux, élevée par Arnoul vers le même temps (Robert, di Mont. *de Abb. norm.*, etc., ad Sigebert, an. 1182). N'oublions pas pourtant que la mort (en 1181) d'Henri I[er], comte de Champagne, devint pour la ville de Troyes l'occasion d'une manifestation d'art, où le luxe de la matière prodiguée dans le mausolée de ce prince, justifia même après sa mort son beau surnom de *Libéral*. Sa tombe, d'environ trois pieds de haut, placée d'abord dans le chœur de l'église de Saint-Étienne, qu'il avait fondée, était mi-partie d'argent et de bronze doré, matière des quarante-quatre colonnes qui l'entouraient. Sur la table d'argent étaient couchées les statues en bronze doré, grandeur de nature, de ce prince et d'un de ses fils, et de curieux bas-reliefs à su-

» vant n'avoit jamais eu closture. Le roy Henry de Angleterre, qui lors estoit duc de » Normandie, lui envoya bestes sauvages de toutes espèces, pour y mettre, lesquelles y » furent moult songneusement nourries et gardées (*ibidem*).» Ces détails, que nous citons en vieux langage, sont puisés dans Rigord, qui dit qu'Henri II « *feras per totam Nor-* » *manniam et Aquitaniam colligi fecit,* » et les expédia, bien garanties de tout accident, par la Seine.

Au témoignage de plusieurs historiens, ce n'aurait été qu'en 1211 que le même roi aurait enveloppé Paris au sud d'une enceinte, taillée en grande partie dans les dépendances, restées champêtres, de notre Palais romain, et qui amena l'entier abandon et la cession, par ce prince, à un de ses chambellans, moyennant douze deniers parisis, de cette ancienne résidence impériale et royale, délaissée après sa dévastation par les Normands, et dont nous avons montré l'aspect vers ces époques, d'après la description de Jean Hauteville. Mais Guillaume-le-Breton signale ces travaux comme ayant été commencés bien plus tôt, en disant, sous l'année 1100 : » *Eodem tempore de mandato regis Philippi, quod* » *in recessu suo dederet, creati sunt muri in circuitu civitatis Parisiacæ a parte* » *boreali, usque ad fluvium Sequanæ cum turellis et portis decentissime aptatis.* » L'entreprise, presque simultanée, d'un si grand nombre de grands travaux *civils*, contraste bien avec l'incurie de ses prédécesseurs.

jets de piété décoraient les arcades d'entre-colonnement du soubassement (Baugier, *Mém. hist. de la province de Champ.*, t. I, p. 153). Dès l'année 1183, la valeur d'un des deux métaux tenta des spoliateurs dont le détournement fut immédiatement remplacé; et la leçon profita bien sans doute, puisque le monument seulement déplacé, se conserva jusqu'à nos jours : mais là son arrêt fut porté. Son allure aristocratique suffisait pour le motiver. Un orfèvre de la ville fut à la fois le juge et le bourreau; et la ville de Troyes, où reste en grand honneur la mémoire d'un prince qui la dota surtout d'une fondation hospitalière, maudit le trafiquant dont la cupidité fait peser sur ses habitans le reproche d'ingratitude.

1183-1184. — La trève de six ans touchant à son terme, on avisa de part et d'autre aux moyens d'en consolider les bases, ce que fit le traité de Constance du 25 juin 1183, dans lequel Frédéric, qui n'avait rien négligé pour l'intérêt de sa puissance, jusqu'à traiter séparément avec Tortone et Alexandrie, tout en tenant un langage hautain, parlant de *châtiment*, de *clémence*, de *grâce*, fit les plus larges concessions, ne réservant à l'empereur qu'une influence honorifique. Ce traité cependant, bien loin de rétablir la paix entre les cités contractantes, fut le signal de nouveaux désaccords; le faisceau qui les unissait contre l'ennemi commun se rompit quand cessa le besoin de résistance, et la lutte d'intérêts mesquins des plébéiens contre les nobles et de rivalité de ville contre ville, ne tarda pas à démontrer que, sans pouvoir modérateur, la *liberté* n'est que chimère.

Sorti de ces perplexités, Frédéric s'occupa de soins chevaleresques en convoquant à Mayence une cour plénière pour ceindre l'épée à son fils, Henri, solennité qu'un ouragan vint troubler en renversant, avec mort de vingt personnes, le palais de *bois*, la chapelle et le pavillon construits à cette occasion. Venu ensuite en Italie avec son fils pour visiter les lieux témoins de ses vicissitudes, il y fut très bien accueilli et reçut de nombreux présens, des Milanais surtout, qu'il seconda dans une entreprise sur Cremone, marchant lui-même cette fois devant ce *Carroccio* qui lui avait été si fatal.

L'arrière-but de cette excursion était de négocier le mariage de son fils et compagnon de voyage, Henri, avec la fille posthume du

roi Roger, héritière du trône de Sicile, union bien fatale à ce dernier pays.

Par le fait de la mort d'Henri au Courtmantel, Henri II et ses autres fils, confondant leurs douleurs, avaient fait trève aux procédés hostiles, sans cesser toutefois d'en méditer le retour. Livré au soin de régir ses états, Philippe-Auguste s'occupait, prenant toujours Louis-le-Gros pour modèle, de réprimer l'audace des barons oppresseurs de leurs vassaux et spoliateurs des églises, tels que le comte de Châlons, le sire de Beaujeu et autres; mais ce qui lui valut surtout dès lors l'appui du pape et du clergé, c'est la sévérité de ses édits sur les *sermens*, les cruautés qu'il laissa exercer contre les hérétiques, et ses rigueurs envers les Juifs [1], contre lesquels

[1] Ce rigorisme contre les sermens et blasphèmes, nous le verrons s'accroître encore sous saint Louis, où l'épreuve du feu, l'application d'un fer rouge sur la langue, fut substituée à l'immersion du corps, prononcée par Philippe-Auguste, peine dont on se rachetait d'ailleurs en payant une amende de vingt sous. Les hérétiques, ou *patérins*, furent l'objet de sentences plus cruelles, dont la sanction, le *partage de leurs biens*, après leur supplice, *entre le prélat et le prince*, n'expliquerait que trop peut-être l'excessive sévérité, d'après le rang surtout qu'occupaient les victimes de tout sexe livrées aux flammes, à Arras, en 1183. Quant aux juifs, la persécution fut exercée contre eux dès les premières années de ce règne, autant dans un but politique et fiscal qu'à titre de réprobation de leurs pratiques anti-chrétiennes. Paris était dès lors le centre des opérations soi-disant commerciales de ces exploitateurs de la chrétienté, de ce peuple marqué, depuis plus de dix siècles, d'un stigmate ineffaçable, isolé dans les masses, et non moins persistant dans ses calculs que dans sa foi. Ses hauts rabbins, gens lettrés alors, habitaient la *cité*, dont près de moitié appartenait à leurs frères en religion, en position de conquérir le reste par les produits, toujours croissans, de l'usure, qui plaçait sous le joug, mettait à leur merci tous les chrétiens que le malheur des temps livrait à leurs trames perfides. A ces griefs, bien faits pour effrayer le prince, se joignaient des imputations de profanations, de meurtres, d'autant plus graves pour le roi, que déjà le bûcher avait fait, sous son père, justice de semblables faits (notamment le crucifiement de deux enfans chrétiens). Prenant d'ailleurs à ce sujet, dit la *Chronique de Saint-Denis*, l'avis d'un très saint homme, Bernard du Moutier des Bons-Hommes (les Minimes de Vincennes), Philippe décida, en 1181, que tous les juifs auraient à sortir du royaume, lui délaissant ce qui tenait au sol, et libres seulement d'user, dans un délai donné, de leur fortune mobilière. Les débiteurs se trouvèrent affranchis de leurs dettes moyennant prime d'un cinquième, que le roi sut se réserver (*Chron. de Maîtros, apud Script. fr.* XIX, p. 250). Ainsi s'exécuta, en 1182, nonobstant toutes remontrances, payées souvent au poids de l'or à des intermédiaires officieux, cette migration d'Israël, qui du moins n'aurait pas coûté de sang, si l'on s'en tenait aux documens réellement historiques, sans s'arrêter aux versions qui les contredisent, comme celle que nous puisons dans la *Mer des Histoires* : 1188 — « *Philippe fit ardoir quatre-vingts*

était soulevée la population tout entière, tant pour faits d'extorsions usuraires, qu'à raison des impiétés qu'on leur imputait [1]. A partir de ce temps on voit nos rois très occupés d'accroître leurs domaines, comme fit Philippe-Auguste en obtenant, en 1184, de son cousin Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, fils de Pierre de France, septième et dernier fils de Louis-le-Gros, la cession de la terre de Montargis (Le Bœuf, *Mém. d'Auxerre*, t. II, p. 115).

Deux monastères nouveaux apparaissent dans cette période, celui de Léonard de Ferrières, près de Thouars, et celui de Fontaine-le-Comte, près de Poitiers.

1185-1186. — On voit poindre dès l'année 1185, le germe des nouvelles discordes qui surgirent, pour les villes d'Italie, de leur

» *juifs et plus pour ce qu'ils avaient crucifié ung chrestien et batu en la manière que* » *fut Jésus-Christ, le jour du grant vendredi : et fut en la ville de Bray.* » On ne peut admettre que des proscrits de 1182, se soient trouvés en si grand nombre, en 1188, dans une si petite localité, et ainsi disposés à donner un corps à l'accusation qui avait décidé leur expulsion, qui ne fut même que temporaire : « en 1198, dit la *Chronique de Saint-Denis,* » *le roi ayant ramené les juifs à Paris contre la commune opinion de tous et contre* » *le ban et l'institution qu'il avait devant faits, etc.*; » circonstance à laquelle les chroniqueurs attribuent la colère céleste, manifestée par quelques calamités de ce temps. On ne dit pas toutefois si on leur rendit leurs synagogues, qui avaient été converties en églises : « *ecclesias in nomine Jesu-Christi... ædificari, ubique per civitates et castella,* » *in locis quibus erant synagogæ judæorum* (Guillelmus Armoricus, *ib.*, p. 72). »

L'Angleterre se montra plus sévère encore vers le même temps pour les juifs, car tous ceux qui voulurent, nonobstant la défense de Richard, assister à son couronnement, furent impitoyablement égorgés. Les Anglais préludèrent d'ailleurs comme avaient fait les Allemands, en 1096, à leur expédition en Terre-Sainte, sous ce prince, par un massacre de juifs (Math. Pâris, *Gall. Christ.*, p. 123, 136, 137).

[1] Indépendamment des crimes qu'on leur attribuait, tels que crucifixion d'enfans, en commémoration de la grande immolation dont ils se glorifiaient, Rigord cite une inculpation qui aurait placé leur fanatisme au-dessus de leur cupidité. « *Quidam judæus*, dit-il » (sous l'année 1181), *qui eo tempore Parisius morabatur, habens vadia ecclesiastica,* » *videlicet crucem* AUREAM GEMMIS INSIGNITAM *et librum evangeliorum* AURO *et* LAPIDIBUS » PRETIOSIS *mirifice decoratum, cum ciphis* ARGENTEIS *et aliis, in sacco ponens, in fossam profundam, ubi ventrem purgare solebat, proh dolor! vilissime dejecit.* » Ce qui constaterait que ce ne fut pas dans le seul but de profanation, sauf à tirer parti plus tard de cet or et de ces bijoux, que ce quidam en agit ainsi ; c'est que les objets ainsi immergés dans la fosse immonde y furent retrouvés et reportés triomphalement à l'église dont ils provenaient, moyennant toutefois le prélèvement de la cinquième partie au profit du roi : *soluta quinta parte totius debiti domino regi* (*ib.*, p. 9).

liberté reconquise, dans les prétentions réciproques des nobles et des plébéiens de la ville de Faenza, qui dès lors divisés en *Guelfes et Gibelins*, donnèrent le signal de troubles bien plus graves et longtemps prolongés. Ici l'intervention impériale, implorée par les nobles et exercée par les troupes que ce prince entretenait dans la Romagne, força le peuple à se soumettre.

Luce III, mort en 1185, en désaccord avec Frédéric, qui ne put obtenir que ce pontife consentît à placer la couronne impériale sur le front de son fils, fut remplacé par Urbain III, qui demeura dans les mêmes dispositions vis-à-vis de cet empereur, à en juger du moins par son refus de couronner le même prince comme roi d'Italie, lors du séjour qu'il fit en 1186 à Milan, où il épousa en grande pompe l'héritière présumée du trône de Sicile. Sans doute cette union entrait pour quelque chose dans l'opposition de ces papes, qui, certains du concours éprouvé des rois de Sicile, contre les exigences si souvent renouvelées des empereurs germains, n'entrevoyaient que trop que l'union des deux royaumes sous le même sceptre tendait à priver le Saint-Siége de cet important appui. Le mariage fut célébré dans le palais attenant *alors* à la basilique Saint-Ambroise, *con incredibil magnificenza*, et avec l'assistance de Frédéric, en janvier 1186. La dot qu'Henri reçut, et qui consistait, selon la Chronique de Pepin (cap. II), en cent cinquante charges de bêtes de sommes d'or et d'argent, d'étoffes et de précieux joyaux [1], se trouva, comme nous l'avons déjà dit, doublée quelques années plus tard, par la spoliation que le même prince se permit des principaux objets de même nature, et plus riches encore sans doute,

[1] « *Pro cujus dote recepit ultra centum quinquaginta somarios, auro, argento,* » *palliis, et aliis pretiosis jocalibus onustos,* » ce que confirme en ces mots la *Chronique de Plaisance : « et habuit ex ea plus quam CL. equos oneratos auro* et *argento,* » et *samitorum*, et *palliorum*, et *grixiorum*, et *variorum*, et *aliarum bonarum* » *rerum* (*Rer. Italic.*, t. XVI). » Une semblable dot, après les spoliations du trésor de Sicile par le *Gaieto Pietro,* et lorsque Guillaume II faisait face aux énormes dépenses nécessitées par ses grandes fondations, suffirait pour prouver l'opulence continue de ce royaume sous des rois normands, lorsque surtout, prélèvement fait de cet avancement d'hoirie, Henri VI trouva encore le moyen d'y ajouter plus tard la charge en objets précieux, vaisselle d'or et d'argent, pierres fines, etc., de cent cinquante autres bêtes de somme qu'il dirigea sur l'Allemagne.

démeurés dans le trésor de Palerme, et parmi lesquels se trouvait ce *pallio de Nuremberg* ou robe d'honneur du roi Roger, qui, sous le nom de *tunique de Charlemagne*, sert depuis lors d'habit de sacre aux empereurs allemands. Le ressentiment de Frédéric contre Urbain III, pouvait avoir de très graves effets, si quelques mois plus tard ce pontife n'eût succombé à l'annonce, dit-on, de la prise de Jérusalem, car déjà l'empereur qui fit fermer les passages des Alpes pour empêcher d'aller à Rome, « *con far serrar tutte le vie dell' Alpi, acciochè niuno dalla Germania potesse venire in Italia alla santa sede* », avait fait envahir les états romains par les troupes de son fils, qui préludant à sa belle expédition de Sicile, rappelée plus haut et qui viendra plus tard s'encadrer dans nos analyses, rencontrant sur la route de Vérone un familier du souverain pontife, porteur d'une forte somme en or et en argent, la lui enleva et lui fit couper le nez « *in isprezzo del papa* ». On voit quel sort menaçait de nouveau l'Italie à peine échappée à tant de malheurs successifs, quand la triste diversion qui produisit la nouvelle croisade, vint confondre de tels débats dans un intérêt plus puissant.

De nouvelles perturbations surgissaient aussi pour la France du soin que prit son roi de réclamer pour sa couronne une riche province, le Vermandois et la dot promise à la reine, par son oncle, Philippe de Flandre, qui, remarié en 1184, aurait pu en frustrer la France, au profit d'enfans à venir. Furieux d'un tel procédé, le comte flamand prit les armes, se vantant hautement de planter son drapeau aux portes du palais qu'habitait notre prince, tant il avait de foi dans sa brillante armée à laquelle une seule de ses villes, Gand, avait fourni un contingent de vingt mille hommes ; mais parvenu près de Paris, et jugeant au sang-froid dont Philippe-Auguste fit preuve, qu'il pouvait succomber contre un tel ennemi, il préféra la voie amiable et s'exécuta *noblement*, en concédant forte partie du moins de ce que réclamait notre prince. Un triomphe plus éclatant remporté par le roi contre un de ses puissans vassaux, Hugues III, duc de Bourgogne, par la prise d'assaut de Châtillon-sur-Seine, où le fils de ce duc tomba dans les mains du vainqueur, vint dès lors asseoir le renom et préparer les hauts destins que poursuivit Philippe-Auguste.

Sûr désormais de défendre ses droits, ce jeune prince songeait à

les étendre en rattachant à sa couronne l'hommage que les princes anglais rendaient à celle de leur père, pour les duchés de Bretagne et de Guyenne. — L'accueil que fit à ses avances Geoffroi, qui se vantait de détester son père (J. Bromton, *ap. scr. fr.*, XIII, p. 215), lui promettait déjà d'atteindre un de ces buts, quand cet hôte du roi mourut au milieu d'une fête, renversé dans un tournoi et foulé aux pieds des chevaux. Il succomba à ses blessures (août 1186)[1], laissant un fils *posthume* qui régna sous le nom d'Arthur et périt à dix-sept ans de la main de son oncle, le lâche Jean-Sans-Terre. Ainsi déçu de cet espoir, Philippe usa des mêmes soins envers le duc de Guyenne, l'impétueux mais confiant Richard, que la soif de régner tourmentait chaque jour davantage, et qu'un autre grief, partagé par le roi de France, ne pouvait qu'irriter encore contre son père. Fiancé dès son jeune âge à la sœur de Philippe-Auguste, Alix de France, qui résidait depuis lors en Angleterre, Richard attendait vainement qu'un hymen solennel vînt consacrer ce nœud; et notre roi, de moitié dans ce vœu, en pressait Henri II qui se refusait d'y souscrire; ce roi cédant à sa lubricité, avait, dit-on, séduit et rendu mère cette jeune princesse. Etroitement unis par ce double lien de proche parenté et de vengeance commune, les deux princes vivaient dans une grande intimité, *mangeant au même plat, couchant au même lit* (Roger de Hoveden, *Chron.*); et lorsque notre roi, qui réclamait en outre, et toujours vainement, du roi anglais, la ville de Gisors et le Vexin normand, donnés en dot par Louis VII à sa fille, veuve d'Henri au Courtmantel, mort sans enfans, eut soumis ces refus au ban de ses vassaux, convoqué à Bourges, et commencé une campagne qui s'ouvrit par quelques succès, Richard répondit d'abord à l'appel que lui fit son père, et lui accourut en aide; mais changeant tout à coup de projet, il montra dans ses desseins une

1 Guillaume l'Armoricain dit expressément qu'à raison des sentimens d'affection spéciale que notre roi portait à ce prince : « *quem cum Philippus magnissimus mira dilectione* » *amplecteretur*, » il le fit enterrer *honorificè* dans le chœur de Notre-Dame de Paris *in* » *choro Beatæ Mariæ Parisiis.* » Quoique cette partie de notre grande basilique n'ait été couverte, dit-on, que dix ans plus tard, à l'époque de la mort de Maurice de Sully, il faut croire, d'après ce texte précis, que déjà l'édifice pouvait recevoir honorablement de semblables dépôts, comme le prouve d'ailleurs la sépulture, qui y fut également donnée, en 1189, à la première femme de Philippe-Auguste.

hésitation telle que de crainte de trahison Henri II s'abaissa jusqu'à demander une trève, en cédant Issoudun conquis par notre roi dans ce dernier conflit.

L'effet de parcils incidens sur le repos de notre France est sensible, en ce sens que l'on n'y trouve encore qu'une fondation religieuse sans aucune importance, celle du doyenné de Chelles (*Gall. chr.*, p. 604); mais il est vrai que notre roi s'occupait beaucoup plus dès lors de ses constructions civiles que de retraites monastiques, comme il le prouva, en 1185, en construisant à Paris la première porte Saint-Bernard ou de la Tournelle (Millin, *Antiq. nat.*, t. 1er, art. XVIII, p. 5), sur laquelle dut venir s'appuyer plus tard l'enceinte méridionale en amont de la Seine.

On trouve pour le même temps, dans le diocèse de Trèves, le monastère d'Arenstenia (*Gall. christ.*, p. 525); en Angleterre, la reconstruction par l'évêque S. Hugo *Burgondus*, de la cathédrale de *Lincoln*, qui avait été endommagée par un tremblement de terre; et en Sicile, la dédicace (en 1185) de la nouvelle cathédrale de Palerme, reconstruite par le ministre de Guillaume II, l'anglais Walter Offamiglio.

1187-1188. — La nouvelle terrifiante pour la chrétienté de l'issue de la bataille de Tibériade (2 juillet 1187), de la captivité du roi Guy et de l'occupation immédiate par Saladin de la *cité de Dieu* et de ses points d'appui [1], vint changer tout à coup la politique européenne. Il ne s'agissait plus de vider un débat, de conquérir une province, l'in-

[1] Dans la réponse (donnée par Mathieu Pàris, t. II, p. 96) que fit Saladin à la sommation de Barberousse, d'avoir à rendre ses conquêtes, le sultan dit expressément : « Nous » avons conquis Jérusalem et son territoire ; il ne reste aux mains des chrétiens que trois » villes, *Tyr, Tripoli, Antioche*, et encore *il n'y a plus qu'à les prendre*, » les historiens des croisades ajoutent à ces places restées en la possession des Latins, celles de Jaffa, Sidon, Césarie et Beyrouth, dont Saladin tenait sans doute trop peu de compte pour les comprendre même parmi celles qu'il prendrait à sa volonté, sorte de fanfaronnade à laquelle la belle défense de Tyr, par Conrad de Montferrat, donna, dès l'année suivante, un brillant démenti, bien constaté par la retraite de Saladin sur Damas, après de grandes pertes. Nous noterons incidemment que le succès de cette défense fut en partie dû aux secours que le roi de Sicile, Guillaume II, envoya aux chrétiens, et à la valeur de son amiral Margarit, surnommé le Roi de la Mer (t. Ier de la *Bibl. des Croisades*, p. 519) ; raison de plus pour

térêt du monde chrétien, l'effroi qu'inspiraient les musulmans plus menaçans alors pour notre Europe même que lorsque le pape Urbain II montrait l'Occident prêt à tomber sous leur joug, l'espoir enfin de ressaisir une telle conquête, animaient seuls les souverains; et s'ils ne furent pas, comme Urbain III, dit-on, foudroyés tous par l'avis du désastre, c'est qu'ils crurent trouver dans leur noble courage les moyens de le réparer. Jamais on ne vit en effet plus admirable accord de *premier mouvement*, entre des intérêts rivaux par leur essence; jamais un plus touchant concert de vœux, de lamentations, de cris de guerre et d'hymnes belliqueux, n'était venu non plus témoigner du haut prix qu'on attachait à ces lieux saints con-

regretter que les préventions de saint Bernard contre le roi Roger aient écarté, lors de l'expédition de Louis VII, le concours de ce prince bien autrement redoutable.

La réponse de Saladin ne démontrait que trop ce que le temps est venu confirmer : l'impossibilité, pour les Occidentaux de l'Asie, *séparés par la mer*, de résister à d'innombrables populations, dont aucun obstacle n'interrompait les relations... «Nous avons pour nous, » dit-il, les *Bédouins* qui, si nous les opposions *seuls* à nos ennemis, suffiraient pour les » repousser. Nous avons les Turkamans; si nous les répandions comme un torrent sur » nos ennemis, nos ennemis seraient engloutis. » Puisse cet horoscope, trop justifié par l'évènement, ne pas recevoir d'application à notre glorieuse croisade africaine!

De la lettre hautaine par laquelle Frédéric, comme *empereur des Romains*, provoqua cette leçon géographique, il appert bien évidemment que, malgré ses échecs contre les cités italiennes, malgré le désenchantement que dut opérer dans ses rêves d'universelle suprématie, l'humiliation de Venise et le traité de Constance, Barberousse, un pied dans la tombe, n'avait pas encore renoncé à son plan favori de rétablissement de l'*empire romain*, pour justifier du moins son titre, puisqu'il dit au sultan, qui certes l'ignorait : « Serait-ce » que tu ne veux pas paraître savoir que les *deux Ethiopies*, la *Mauritanie*, la *Perse*, » la *Syrie*, la *Parthie*, la *Judée*, le *pays de Samarie*, l'*Arabie maritime*, la *Chaldée*, » l'*Egypte*, l'*Arménie*, et une foule d'autres provinces *dépendent de notre empire?* » Saladin eut le bon esprit de ne pas argumenter sur ce thème.

Selon les chroniqueurs, la chute de Jérusalem aurait été prédite, mais *mystiquement*, en France, par les astrologues, qui auraient annoncé pour le mois de septembre (1187) « *ventum vehementissimum... ab aquilone venturum et omnia ædificia delaturum cum* » *immensa hominum clade et animalium* (Guilleb., *arm.*, *ib.*, p. 73). » Le vent ne souffla pas; mais le bouleversement de l'église d'Orient et des villes chrétiennes de cette contrée, quoique advenu en juillet, fut regardé comme l'effet de cette prophétie.

Des prodiges signalèrent cette catastrophe. Rigord, après avoir mis au premier rang, dans son chapitre « *De frequenti transitu summorum pontificum,* » la succession rapide des papes dans cette période, ajoute : que les enfans nés dans l'année où la croix du salut tomba aux mains des infidèles, au lieu d'avoir trente ou trente-deux dents, selon l'usage, n'en comptèrent que vingt ou vingt-deux « *non habent nisi viginti-duos dentes, aut tantum* » *vigenti, cum antea triginta, aut triginta-duos habere consueverant* (*ib.*, p. 24). »

sidérés alors comme un domaine garanti par leur possession à peu près séculaire. Depuis le prince de l'église jusqu'au plus humble ménestrel, c'était à qui provoquerait un entraînement général, à qui en donnerait l'exemple et viendrait jurer de mourir sous la bannière des barons, plutôt que de laisser aux mains des infidèles cette croix du salut, trophée de Saladin dans les champs de Tibériade.

Quel spectacle plus imposant que celui de ces grands potentats délaissant tout à coup leurs intérêts mondains, dépouillant leurs honneurs, ajournant leurs querelles, pour se dévouer, comme humbles pèlerins, à tenter aussi loin la chance des combats, sur un sol abreuvé du sang de leurs sujets et devenu de plus en plus inaccessible à leur atteinte par le nombre toujours croissant et la vaillance organisée enfin de ceux qui s'en disaient les maîtres et auxquels les divisions des chrétiens n'avaient que trop révélé le secret de notre faiblesse.

A peine si le successeur d'Urbain, Grégoire VIII, mort après deux mois de règne, eut le temps de tout disposer pour les grands devoirs imposés en telle occurrence au souverain pontificat. Clément III poursuivit la tâche. Chargés de diriger le zèle dont chacun se montrait animé, les légats pontificaux remplirent si bien leur mission qu'il n'est pas jusqu'à Frédéric, mal disposé alors pour le Saint-Siége, qui, cédant aux exhortations exprimées devant lui, par deux prélats, dans la diète qu'alors il tenait à Mayence, n'ait résolu, malgré son âge et ses projets ambitieux, de se ranger sous les drapeaux du Christ : noble abnégation qu'il paya de sa vie, mais qui couronna *saintement* une carrière aventureuse qu'il eût dépendu de ce prince de rendre bien plus éclatante, son génie, ses talens et ses vertus guerrières, la culture des lettres et son goût pour les arts, le rendant digne à tous égards du grand rôle qu'il méditait, si son penchant à se raidir contre ce qui pouvait irriter son orgueil, ne l'eût fait consommer à combattre un pontife et à réduire quelques bourgades, une carrière de héros.

Mais ce qui vint prouver surtout combien la vaine gloire et les débats humains étaient prêts à céder aux intérêts du ciel, sauf à reprendre ensuite leur empire, c'est l'accueil que les rois de France et d'Angleterre firent aux missionnaires romains, le cardinal-évêque d'Albano (ancien abbé de Clairvaux), et Guillaume, archevêque de

Tyr, le célèbre historien des premières croisades, témoin de ces derniers malheurs qu'il ne put se décider à décrire [1].

Ces princes s'étaient déjà réunis précédemment au château du Vaudreuil, sur l'avis des premiers succès de Saladin (1186), et déjà Richard fils, ami alors d'Henri II, « avait reçu la croix, le premier des seigneurs d'outre-mer, des mains de l'archevêque de Tours, *sans attendre les prédications de personne et sans le conseil ou la volonté de son père* (Math. Pâris, t. II, p. 87). Un nouveau parlement s'ouvrit pour débattre ces intérêts (le 21 janvier 1188) entre Gisors et Trie. — Philippe-de-Flandre et tous les hauts barons français, anglais et aquitains, vinrent se ranger à l'envi près de l'*orme des conférences*, où déjà les deux rois reprenaient leur débat sur la possession du Vexin, quand apparurent les légats précédés de la croix pontificale et escortés de templiers. Au tableau que traça des malheurs d'Orient l'éloquent archevêque dont le haut témoignage dut être d'un plus grand effet encore que celui produit autrefois par les récits de l'er-

[1] On a seulement de ce prélat écrivain, dont les récits ont tant d'autorité, la préface et le commencement du 23e livre destiné à reproduire des scènes déchirantes, devant la peinture desquelles l'historien aura reculé. Il s'agissait de malheurs, que devait lui rendre plus sensibles le rang qu'il occupait dans notre église d'Orient. Ces calamités devaient lui coûter d'autant plus à retracer qu'on en accusait un croisé, Raimond, comte de Tripoli, qui, après avoir engagé Saladin à attaquer la ville de Tibérias, dépendant de ses propres domaines, et insisté près de Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, pour qu'il dirigeât toutes ses forces sur ce point, aurait placé les chrétiens dans un camp dépourvu d'eau et pris la fuite au moment du combat (Gibbon, c. LIX, t. XVI, p. 150). Lusignan, qui avait perdu trente mille hommes dans cette bataille, fut prisonnier de Saladin, qui, sans perte de temps, se présenta devant Jérusalem, ou soixante mille chrétiens auraient pu opposer encore une vigoureuse défense : mais le découragement des chrétiens, la plupart Orientaux, s'accrut des terreurs de la reine Sibylle et des dissensions des barons et chevaliers. Aussi quatorze jours de siége suffirent-ils à Saladin pour s'emparer de la sainte cité. En acceptant la soumission de la ville, quand ses drapeaux flottèrent sur ses murs, le sultan s'interdit à lui-même l'exécution de son premier projet : « *de venger les longues souffrances des moslems » et d'expier dans le sang celui que Godefroi et ses compagnons avaient répandu,* » par suite de la prise d'assaut. Tous les chrétiens eurent la vie sauve. Les Francs et les Latins furent seuls obligés de quitter Jérusalem sous quarante jours. La clémence et l'humanité du vainqueur égalèrent son grand courage. Lors de la reprise de possession de la grande mosquée d'Omar, qui avait été convertie en église, et qui fut *purifiée* de nouveau cette fois avec de l'eau rose, le sultan s'empara de trois coffres d'ivoire contenant les croix, les images, les vases et les reliques de la sainte cité. Ce précieux trésor fut racheté par Richard-Cœur-de-Lion au prix de cinquante mille besans d'or.

mite Pierre, chacun d'une commune voix exprima par ce cri : *la Croix !* son vœu de saint pèlerinage. Henri II, se rappelant sans doute l'engagement pris avec Alexandre III, courut le *premier* (*ibid.*, p. 88) s'agenouiller pour recevoir ce signe ; Philippe-Auguste en fit autant, ainsi que Philippe de Flandre, et cet exemple tracé par Richard fut suivi « dans les deux royaumes par les *archevêques, évêques, ducs,* » *marquis, comtes, barons, chevaliers, gens de moyenne classe et* » *même gens du peuple,* qui reçurent tous la croix avec enthousias- » me (*ibid.*). »

Peu s'en fallut pourtant que cette sainte mission ne demeurât sans fruit et que les intérêts personnels, qu'on avait écartés, par serment, reprenant le dessus, ne prévalussent sur l'engagement pris avec le ciel. Ici, comme toujours, ce fut le *lionceau* angevin, le digne fils de l'impérieuse Éléonore, dont la fougue désordonnée revint mettre en question l'expédition dont le premier il avait donné le signal. Tout était prêt pour le départ et l'on avait pourvu aux frais de la campagne, par une dîme, dont le nom devait, en rappelant son but, désarmer le clergé qu'elle atteignait aussi[1]; lorsque s'autorisant d'un prétendu grief contre le comte de Toulouse, Richard ravagea ses états et s'empara de dix-sept châteaux forts ; une lutte ainsi engagée devait avoir un grand effet : les barons du Poitou et de Guyenne prirent parti contre Richard et l'intervention de Philippe-Auguste comme suzerain, étant restée sans fruit, notre roi dut saisir avec empressement ce motif de rupture pour s'emparer des places de l'Auvergne et du Berri tenues alors pour Henri II ; puis s'attaquant à ce prince lui-même, il prit sous ses yeux mêmes le château de Vendôme. Le roi anglais, fatigué de ces déchiremens, sollicita une nouvelle entrevue sous l'Orme des Conférences ; mais, dit Mathieu-

1 On n'excepta du paiement de la *dîme saladine* que les monastères présumés pauvres, comme appartenant à des ordres où le luxe était interdit, tels que ceux de Citeaux et des Chartreux, et celui de Fontevrault. Les léproseries, très multipliées dès lors, et dont Mathieu Pâris porte le nombre, comme s'élevant de son temps (XIIIe siècle) à environ 13,000, furent également exemptées de ce tribut. Si le clergé s'y soumit, comme au temps de Louis-le-Jeune, ce ne fut pas sans résistances, formulées même en apostrophes peu convenables pour Philippe-Auguste, comme le prouve la lettre qu'écrivit à ce sujet à l'évêque d'Orléans *Pierre de Blois*, que nous avons vu précepteur du roi de Sicile Guillaume II, et qui était alors archidiacre de Bath, en Angleterre.

Pâris (p. 100). « *le diable sema l'ivraie au milieu du bon grain et les* » *deux rois se retirèrent en mauvais accord*[1] ».

La France ne nous offre encore pour ces époques que la construction de l'église de Tarascon rebâtie en 1187 (M. Merimée, *notes d'un voy. dans le Midi*, p. 353), accroissement qui ne compense pas les pertes résultant du terrible incendie qui, vers le printemps (1188), consuma la cathédrale de Troyes, l'église de Saint-Étienne, l'Hôtel-Dieu, l'Étuve aux hommes, l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonains, et nécessairement les innombrables constructions intermédiaires (Courtalon, *Top. de Troyes*, t. Ier, p. 62, et t. II, p. 108). La Mer des Histoires place sous ces époques la fondation de l'abbaye de *Saint-Antoine*-lez-Paris, « *où furent logées poures fammes qui* » *durant leur jeunesse se estoient abandonnées à fornication* dont » *elles se estoient* FINABLEMENT (il y a fin à tout) *retirées et avoient* » *fait vœu de chasteté* », nouveau témoignagne de la sollicitude de Philippe-Auguste pour des intérêts plutôt civils que religieux, trop peu protégés jusqu'alors[2]. Dans le diocèse de Liége, on trouve,

[1] A s'en rapporter aux chroniqueurs de l'époque, la mauvaise issue de cette conférence aurait tenu à une circonstance bizarre et fort contestable, l'ombre projetée par l'envergure du grand orme, disent-ils, ne pouvant garantir les deux escortes de l'atteinte du soleil, les Français, arrivés les derniers, restèrent exposés à son ardeur « *quem vix poterant sustinere.* » Le roi d'Angleterre et ses Normands siégeaient au contraire « *quasi pro tribunali sub umbra cujusdam ulmi patulæ, cujus rami densissimi* » leur offraient un délicieux abri. De cette seule disposition serait née un grave conflit. Philippe et ses Français, dit Guillaume l'Armoricain (*ib.*, p. 74), « *indignati de quiete regis Angliæ et* » *suorum, et de suo ex solis intoleranti exsiccatu, cum pax colloquio biduo durante* » *intervenire non posset,* » ayant pris tout à coup les armes et s'étant rués sur les Anglais, qui, après une vigoureuse défense, se retirèrent dans Gisors; après quoi, Philippe-Auguste s'en prenant à l'orme lui-même « *ipsam ulmum* », l'aurait fait mettre en pièces. Cette scène s'étant passée le 7 *octobre* (1188) et sous le ciel de Normandie, on peut, à moins que le soleil n'ait depuis lors modifié son ardeur, se demander qui des Français ou des Anglais avaient plus de sujet d'envier la place des autres.

[2] Si nous puisons souvent dans cet *océan historique*, où les naufrages, principalement en fait de dates, sont assez fréquens, c'est surtout à raison de l'expression pittoresque des faits. Ici tout porte à croire qu'il y a anticipation d'environ dix ans, d'après cet extrait donné par M. Paulin Pâris (notes sur Villehardouin, p. 239), d'un manuscrit portant : » *L'an qui fu de l'incarnation nostre Seigneur mil CIV et XXVIII, fu fondée l'abbéie* » *de S.-Antoine de lès Paris, par le preechement de dui moult vaillans hommes : si uns* » *avait non Foukes de Nueli* (le célèbre curé de Neuilly-Sur-Marne, Foulques, qui » prêcha, en 1165, la nouvelle croisade de ce temps), *et li autres Pierres de Rosoi. Cils*

pour 1188, la fondation du monastère du *Val-Saint-Lambert* (2ᵉ *Voy. litt.*, p. 195), où dom Martenne vit, en 1724, un calice estimé 14,000 f.

N'oublions pas pourtant qu'au témoignage de Rigord, une église fut fondée au lieu même (entre Trie et Gisors) où les rois de France et d'Angleterre prirent la croix et où ils commencèrent par planter une croix de bois « *fundantes ibi ecclesiam et inter se fœdus* » *perpetuò percutientes*, *et vocantes ipsum locum Sacrum Agrum*, *eo* » *quòd ibi sacris crucibus sunt insigniti* (*ib.* p. 25) ».

1089-1090. — Grâce à ses habitudes guerrières, Frédéric, qui d'ailleurs n'était pas retenu par des débats politiques comme ceux qui divisaient alors Henri II et Philippe-Auguste, se trouva le premier libre d'exécuter son vœu et d'être exact au rendez-vous qu'il avait assigné lui-même à Saladin dans les champs de Thanis (près de Damiette). Parti à la tête de cent cinquante mille guerriers de choix dont chacun reçut trois marcs d'argent pour les frais de sa route, il suivit le même itinéraire que son oncle Conrad, qu'il avait accompagné dans sa malencontreuse expédition d'Asie, et rencontra les mêmes obstacles. Forcé de passer l'hiver en Grèce, pour mieux éviter les embûches que ce peuple lui tendait et qu'il aurait brisées en assiégeant Constantinople, sans la crainte d'être désavoué par ses alliés, ce ne fut qu'en mars 1190 qu'il passa le détroit de Gallipoli, et déjà la soumission du sultan d'Iconium, dont il brûla la capitale, lui présageait d'autres succès, lorsqu'au moment même (juin) où ses confédérés s'apprêtaient à suivre ses traces, il trouva la mort au lieu du délassement qu'il cherchait, dans les eaux glacées d'un torrent de Cilicie, le Salef.

Jusqu'à ce moment la discorde avait secoué ses torches dans les conseils des autres princes qui ne devaient s'armer que pour cette sainte cause. Henri II, irrité de son combat *sous l'orme*, dévasta le Vexin français que les Mantois défendirent avec courage, et malgré d'autres pourparlers dont un, celui de Bons-Moulins, en Normandie, offrit ce singulier spectacle, que l'artisan de tous ces maux, le fan-

» *preechoient des crois et contre les usuriers et les foles femes. Il firent plusours usе-* » *riers laisser lour mestier, et de foles femes plusours repenties ; de quoi cèle abbéie* » *S.-Antoine fu édifiée de plusours.* »

tasque et vaillant Richard [1], fléchissant tout à coup le genou devant notre roi et se déclarant son vassal, lui *fit hommage* pour les domaines de la maison d'Anjou; cette diversion au but de la croisade,

[1] Richard avait déjà conquis par ses prouesses un renom qui le rendait redoutable aux plus vaillans chevaliers; cependant, lors de l'invasion du Vexin français, il trouva dans nos rangs un champion digne de lui. Au milieu d'une action, un français, Guillaume des Barres, avait déjà désarçonné deux comtes anglais, quand le prince s'offrit à ses yeux. Briser leurs lances, en *user* les tronçons par de rudes coups réciproques, ne suffit pas à venger leur querelle; et lorsque, recourant à son épée, Richard eut éventré le cheval de Guillaume, ce dernier, plus prompt que l'éclair, gagna le sol et porta de la sienne de tels coups à Richard et à son destrier, qu'il les culbuta l'un sur l'autre et eût fait le prince prisonnier, si l'on ne fût venu à sa *rescousse*.

» His quoque consumptis (les troncs des lances) nec dura ferentibus arma,
» Acrius insurgunt nudatis ensibus, et se
» Ictibus alternis et cædi et cædere certant.
» Nec fingunt iras, sed aperte dextera nudat
» Corde tumens odium, rimatur et intima vultus,
» Si qua mucro viam morti reperire valeret.
» Tunc non posse dolens manifesta vincere pugna
» Guillemus comes insidias molitur, equique
» Per latus obliquum capulo tenus impulit ensem.
» Sensit et ut vidit genibus titubare remissis
» Quadrupedem, prudens ab equo descendit et ipsum
» Stans pedes, et rectus firmo pede percutit ictu
» Tam duro comitum, quod toto corpore stratum
» Altior insurgens subjecta stravit arena.
» Utque magis noceat mucrone peremit eodem
» Ejus equum, comitemque super provolvit eundem.

(PHILIPPIDOS, lib. III, ibid., p. 131.)

Le poète peint ensuite le choc des combattans qui vinrent délivrer le prince, et les hauts-faits des chevaliers français qui assurèrent la retraite presque triomphale de Guillaume des Barres. Cet échec à la supériorité de Richard dans les armes, faillit avoir et eut même deux ans plus tard une grande influence sur les tristes divisions qui se manifestèrent, dès l'hivernage de Sicile, entre ce prince, alors roi d'Angleterre, et Philippe-Auguste. Dans une sorte de tournoi d'écolier provoqué par Richard, qui avait, dans ce but, enlevé à un paysan sicilien *sa charge de roseaux*, ce prince s'attaqua à son ancien *tenant*, Guillaume des Barres, qui fit comme toujours vigoureuse défense, au point que le roi d'Angleterre en fut pour ses efforts et pour un manteau déchiré dans le choc. Sa colère dès lors ne connut plus de bornes : « *Je suis*, lui dit-il, *de ce jour, l'éternel ennemi et de toi et des tiens.* » Quoique l'intervention de notre roi et les longues supplications des prélats et des barons aient paru fléchir sa fureur, Richard ne témoigna que trop que la soif de vengeance était demeurée dans son cœur.

alimentée par la division des barons qui prirent parti pour Richard et par la résistance de ceux restés fidèles à son père [1], ne cessa que lorsque Henri II fut réduit à se soumettre, en signant, près d'Azai-sur-Cher, le traité par lequel il se mettait *à la merci* d'un fils rebelle; dernier assaut que reçut son courage, la mort l'ayant atteint, à quelques jours de là, au milieu de malédictions communes à ses deux enfans [2].

Après le soin de ceindre la couronne dont il avait ainsi hâté la possession [3], Richard s'occupa de celui de remplir son vœu de croi-

1 Au nombre des circonstances de cette guerre où Philippe et Richard entrèrent de vive-force dans la ville du Mans, au moment même où Henri II, avec 700 chevaliers, en sortait pour se retirer à Chinon, ce qui valut un incendie et un sac à ce berceau des Plantagenets, Rigord cite ce trait de Philippe-Auguste qui rappellerait presque le miracle opéré en faveur des Hébreux. Ce roi se trouvait près de Tours avec son armée et fort embarrassé, faute de moyens de passer la Loire: « *Ubi super ripam Ligeris fixis tentoriis,* » *solus rex fluvium circumspiciens tentando aquas cum lancea, quod a seculis non* » *est auditum, vadum invenit : et positis à dextris et à sinistris in flumine signis,* » *ut totus exercitus inter illa duo signa post eum transuaderet, primus Ligerim ante* » *omnes alios transivit. Videns autem totus exercitus diminutionem aquarum, quæ* » *miraculosè in momento facta fuerat, statim evulsis paxillis et tentoriis collectis,* » *omnes à minimo usque ad maximum per vadum sequuti sunt regem. Omnibus cum* » *tota supellectili sua et armamentis insimul collectis, reversæ sunt aquæ fluminis* » *in priorem statum : quod cives Turonenses videntes timuerunt regem* » (ibid., page 28).

2 Lorsque ce prince, déjà accablé par la maladie, reçut des mains des envoyés de France le traité que sa mauvaise fortune le réduisait à accepter, et par lequel, en renonçant à sa suzeraineté, notamment sur les villes du Berry, il consentait à payer 20,000 marcs d'argent et à laisser pour vassaux à Richard tous les barons qui avaient embrassé sa cause, il voulut connaître du moins le nom des traîtres auxquels s'appliquait cette dernière clause; et sur ce qu'on lui nomma son fils Jean, dont il avait voulu faire son héritier au trône d'Angleterre, il déclara *n'avoir plus de souci ni de lui-même, ni du monde*, et mourut en appelant la malédiction sur ses deux fils. Mort à Chinon, il voulut être enterré à Fontevrault, où l'on voit encore la statue qui fut placée sur son tombeau. M. Augustin Thierry (*Hist. de la Conq.*, t. III) contredit ce que dit Mathieu Pâris des obsèques honorables que Richard aurait dirigées lui-même. Selon cet historien, ce qui se passa à la mort d'Henri II, à Chinon, n'aurait que trop rappelé la scène de délaissement et les pillages exercés en présence du cadavre de Guillaume-le-Conquérant ; mais le moyen de concilier ou de combattre la divergence de semblables autorités?

3 Comme premier usage de sa souveraineté, Richard fit enfermer dans un cachot le sénéchal d'Anjou, détenteur des châteaux et des trésors de son père, et rendit la liberté à sa mère, Eléonore de Guyenne, qui était détenue depuis seize ans. Après avoir pris possession de son duché normand, il s'embarqua à Barfleur, et arrivé en Angleterre où il maria

sade et vint à cet effet se concerter avec Philippe-Auguste dont le deuil, la mort de la reine (15 mars 1190), retarda de trois mois le départ de l'expédition.

Le rendez-vous de ces deux rois, *unis alors* par une fraternité d'armes dont ils avaient serré le nœud à leur entrevue de Nonancourt, et laissant tous deux leur royaume à la direction de leur mère [1], fut pris au même lieu illustré par le concours de saint Bernard dans l'expédition de Louis VII; et le bourg de Vézelay, où ces rois séjournèrent deux jours, vit de nouveau accourir de tous points d'innombrables croisés animés d'un saint zèle et que n'effrayait pas le sort de leurs malheureux devanciers; mais si le point de départ fut le même, l'itinéraire fut changé. Cette fois la leçon du père avait profité à son fils, et ce fut par Marseille et par Gênes que tous ces pèlerins armés s'acheminèrent vers l'Orient, se réservant de concerter leur plan lors de leur débarquement en Sicile, où Philippe-Auguste et Richard, partis de ces deux points peu distans, arrivèrent presqu'ensemble, mais sous l'influence des vents qui les déterminèrent à hiverner dans cette île, première occasion de désaccord entre eux, comme nous le verrons dans la période suivante.

La culture des arts n'apparaissait alors que par les monumens suivans : monastères de Sarcambeaux, diocèse de Sens (*Gallia Christiana*, p. 445), et de Sallières, de Troyes (*ib.*, p. 647); à quoi il faudrait ajouter, d'après la *Mer des Histoires* (fol. 99), la construction et la clôture du château Gaillard, par Richard-Cœur-de-Lion, si le départ presqu'immédiat de ce prince pour la croisade, après la

et dota richement son frère Jean, il se fit couronner pompeusement à Londres (septembre 1189) par l'archevêque de Cantorbéry (*voir les détails dans Mathieu Pâris*, t. II, p. 119 à 122). Embarqué à Douvres pour exécuter son vœu de croisade, il passa par la Flandre et emmena avec lui en Normandie le comte Philippe.

[1] Philippe-Auguste, réconcilié avec sa mère, lui laissa la régence du royaume qu'elle devait exercer de concert avec son frère, oncle du roi, Guillaume, archevêque de Reims. Richard en fit autant pour Eléonore à qui il avait rendu tous les honneurs de la souveraineté, et un pouvoir dont cette princesse usa, dit Mathieu Pâris, pour mettre en liberté tous les captifs : *non ignara mali....* Parmi les sages mesures que prit notre roi pour assurer le repos du royaume pendant son absence, et même en cas de mort de lui et de son fils, on cite sa recommandation aux bourgeois de Paris d'élever, pendant son absence, l'enceinte fortifiée septentrionale, qui daterait par conséquent de ce temps. Suivant le texte cité plus haut, celle du midi fut tracée et faite plus tard.

prise de possession de son duché normand, ne reportait cette construction, en tant qu'exécutée par Richard, à un temps postérieur, à moins qu'à l'époque de Philippe-Auguste il n'ait fait, en partant, de cette fondation importante pour la défense de la Normandie, l'objet d'une prescription formelle à ses vassaux. Mais ce qui prouverait qu'il n'en fut pas ainsi, c'est ce que dit Guillaume-le-Breton de cette construction restée encore si remarquable : « *Et nota quod Richardus* » PAUCIS *ante ea elapsis annis, cum firmatæ essent* TRENGÆ *inter* » *ipsum et Philippum regem* (or, il n'y eut guerre et trève entre ces » deux princes qu'au retour de la croisade), *juxta vicum Andelia-* » *cum fortiter etiam firmavit*, etc. »[1].

Dom Martenne (2e *Voyage litt.*, p. 237) date de 1190 la fondation de la riche abbaye de Marienfeld en Westphalie, dans laquelle ce bénédictin signale *un reste de cloître qui fait regretter l'ancien édifice;* et l'on reporte vers ce temps la construction de notre cathédrale de Soissons, dont l'analogie de style et de dispositions intérieures avec celle de Chartres, que l'on reconstruisit peu de temps après (vers 1194), confirmerait cette origine; enfin, Eméric-David cite (*Essai sur la sculpture*, p. 51), d'après une histoire des évêques de Verdun, la restauration d'anciennes sculptures dans le monastère de Flavigny, exécutée vers 1190, par le prieur Guillaume « *cælaturam ecclesiæ usque ad summum restauravit* ».

[1] Nous croyons devoir reproduire la description que ce chroniqueur contemporain donne de cette célèbre forteresse, théâtre de beaucoup de scènes historiques et dont les ruines pittoresques, vues des bords de la Seine, à la hauteur des Andelys, perpétueront longtemps encore les grands souvenirs qu'elles retracent : « Imminebat eidem villæ rupes excelsa » circundata ex una parte fluvio Sequana, et ex aliis partibus colliculis ejusdem fere » altitudinis, vallibus interjectis. In illa igitur rupe præexcelsa ædificavit arcem et cir- » cumcinxit muro altissimo et fossis profundissimis in vivo lapide excisis, et extra fossas » illas explanavit collem, et muris et turribus altissimis circumsepsit : sed et tertium » collem inclusit fossis profundissimis interpositis, et totum muro lapideo altissimo et » fossis undique premunivit, totamque munitionem illam vocavit *Gaillardum*, quod » sonat in gallico petulantiam. »

Ce specimen, resté sensible, d'après cette description surtout, de notre architecture militaire et châtelaine du XIIe siècle, vient prouver de quelles immenses ressources on disposait alors pour de semblables constructions élevées dans l'intervalle de quelques mois, car aucune des *trèves* conclues entre Richard et Philippe-Auguste ne dura plus longtemps.

1191-1192. — La mort de Frédéric avait placé sur son trône son indigne fils, Henri VI, dont un des premiers soins fut de faire valoir par les armes les droits qu'il tenait de sa femme (Constance, fille du roi Roger) à la couronne de Sicile, qui, à la mort de Guillaume II, venait d'être décernée, du consentement du Saint-Siège, à Tancrède, fils bâtard du comte de Pouille, fils aîné du roi Roger. On juge combien cet accord de la population sicilienne, qui redoutait le joug d'un étranger, et du pape dont l'intérêt était de se conserver sur ce point un appui contre l'exigence des princes de Germanie, compliquait la difficulté. C'est dans cette position critique que les rois de France et d'Angleterre trouvèrent le roi Tancrède digne, par ses vertus, sa prudence et ses talens, de succéder à Guillaume-le-Bon, et même à son illustre aïeul le roi Roger. [1] A peine arrivé à Messine, l'impérieux Richard abusa de la position de ce prince en réclamant de lui l'effet de prétendues promesses qu'auraient faites Guillaume II à son père, Henri II, de cent navires de transport pour l'expédition d'Orient, et en revendiquant la dot qu'avait apportée au feu roi Jeanne d'Angleterre, sœur de Richard; et sur le retard qu'éprouvait l'adhésion de Tancrède à de telles exigences, se faisant justice lui-même, le roi anglais, sans nul égard pour les lois de l'hospitalité, profita du séjour de ses troupes en Sicile pour s'emparer de deux châteaux fortifiés voisins de la ville où résidait alors ce grand congrès de rois. Irrités d'une telle audace, les Messinois reprirent leurs châteaux, et sans l'intervention de Philippe-Auguste, mal en serait dès lors arrivé aux Anglais qui, enhardis peut-être par cette impunité, sous prétexte de trahison, trouvèrent le moyen de planter leurs drapeaux sur les murs de Messine même, et de dicter au malheureux Tancrède de très dures conditions auxquelles il ne put que souscrire [2], le roi de

[1] « *E n'era degno*, dit Muratori (*Annali d'Italia*, t. VII, p. 67) au sujet du choix que firent de lui les barons de Sicile et de Pouille, en haine des princes allemands « *per le* » *sue belle qualita, perchè signore d'animo sublime, e di molta prudenza* (c'est le témoignage qu'en rend notre historien Hugues Foucauld) « *e che alle virtu potitiche acco-* » *piava ancora un amor distinto alle lettere e sapeva anche le matematiche, l'astro-* » *nomia et la musica ; cosa rara in questi tempi.* »

[2] « *Venne poscia a un accordo con Tancredi, il quale si obbligò di pagare vinti mila* » *oncie d'oro per la dote della vedova Regina, et di provedere a Ricardo alquante navi* » *per il viaggio di Terra Santa* » (*ibid.*, p. 79).

France ayant voulu rester neutre dans ce débat, afin de demeurer fidèle à sa fraternité d'armes jusqu'au moment où sa rivalité de gloire viendrait en éprouver l'effet [1].

C'est au milieu de ce conflit que Philippe-Auguste, effrayé de la versatilité de Richard qui l'accusait, sur des insinuations de Tancrède, *dit-on*, d'avoir déterminé les premiers refus de ce prince, accusa hautement le roi anglais de recourir à ces suppositions pour ne pas épouser sa sœur [2]; à quoi Richard, alors mieux informé sans doute, lui répondit que l'obstacle venait de son père et que la naissance d'un fils mettait à cet hymen une barrière infranchissable. Philippe alors rendit à Richard sa parole, et l'espèce d'accord qui suivit ce débat permit au moins aux deux guerriers de poursuivre le but de leur sainte alliance.

Philippe-Auguste, parti de Sicile le 30 mars 1191, débarqua quinze jours après près de Ptolémaïs (Saint-Jean-d'Acre), ville qu'assiégeait alors une nombreuse armée composée des débris des alliés d'Orient [3], auxquels étaient venus se joindre des volontaires partis

[1] L'historien anglais Mathieu Pâris impute les violences de Richard, en Sicile, à l'*orgueil des Français* (tout orgueilleux, ajoute-t-il, ne peut souffrir de rival), en supposant que, maîtres de Messine, nos soldats n'auraient pas voulu, malgré les bonnes dispositions des chefs de la ville, y recevoir Richard qui y entra de vive-force, en tuant quelques *Français*, ce qui excita chez Philippe-Auguste un ressentiment qu'il dissimula d'abord, mais qui ne fit que croître de jour en jour.

Ici, indépendamment du témoignage, puisé dans le même écrivain, du tribut exigé par Tancrède, que Mathieu Pâris augmente même de vingt mille marcs d'*argent*, nous avons, pour garant de l'exactitude de notre analyse, un historien désintéressé et très éclairé, Muratori, qui dit expressément à ce sujet : « *Nè mancarono motivi di discordia fra gli » stessi due Re di Francia e d'Inghilterra, ma il franzese piu moderato e saggio » dell'altro, sopporto tutto per non disturbare il piissimo suo disegno di soccorrere i » Cristiani in Terra Santa* » (*ibid.*).

[2] Philippe-Auguste et Richard avaient stipulé dans le traité d'Azai, signé par Henri II, que, jusqu'au retour de la croisade, Alix de France serait confiée à des personnes du choix de son fiancé, qui ignorait sans doute alors qu'il était menacé d'épouser sa belle-mère, ignorance qu'on doit supposer commune à notre roi.

[3] Depuis la prise de Jérusalem, les chrétiens d'Orient échappés au joug de Saladin avaient concentré leurs moyens de résistance sur quelques points formidables. Tyr, par exemple, que Saladin, dans sa réponse à Barberousse, signale comme ville *à prendre*, devint sous Conrad de Montferrat, et grâce à l'imprudence que commit le sultan, en dirigeant sur ce point des chrétiens expulsés de Jérusalem, plus redoutable et plus funeste à

de divers points, et ce que le fils de Barberousse (Frédéric, duc de Souabe) avait pu soustraire aux embûches des Grecs et au sabre des Musulmans. Richard qui avait voulu, chemin faisant, conquérir l'île de Chypre, et que Philippe-Auguste attendait, selon sa promesse, pour donner un dernier assaut à Acre, put concourir par sa vaillance à la capitulation de cette ville; mais sa victoire fut flétrie par l'ordre qu'il donna de décapiter ses captifs [1], sous prétexte que Saladin manquait à ses engagemens: le roi français n'avait pas attendu cette sanglante exécution, dont un de ses vassaux se montra le complice [2], pour juger qu'il n'avait qu'un rôle des plus secondaires dans une guerre de *prouesses* où la prudence et le sang-froid étaient imputés à faiblesse, tandis qu'on exaltait comme faits héroïques les plus téméraires exploits de son bouillant rival. Que l'on admette ou non, avec Mathieu Pâris, que ce fut « *le dépit de voir que* » *tout ce qui se faisait de grand dans l'armée chrétienne était attribué à* » *Richard* » qui fit prétexter à Philippe la *pénurie de ses finances* [4],

ses armes que cette dernière ville même. Assurés de ce point d'appui maritime, les Chrétiens d'Occident volèrent à l'envi au secours de leurs frères, et, avant même le départ de Barberousse, les flottes des Génois, des Pisans et des Vénitiens, avaient amené à Conrad des secours assez importans pour que ce vaillant prince de Tyr eût conçu la pensée de prendre l'offensive en assiégeant Ptolémaïs, ville située à trente milles au sud de sa *capitale:* c'est sur ce nouveau champ de bataille que Philippe-Auguste et Richard se donnèrent rendez-vous, et décidèrent par leur présence la chute d'une ville que Conrad, à la tête de trente mille fantassins et de deux mille chevaux, assiégeait depuis deux ans. Plusieurs batailles mémorables avaient d'ailleurs été livrées, dans lesquelles la valeur des chrétiens avait bien souvent balancé la puissance de Saladin ouvertement soutenu par l'empereur grec, comme le prouve la lettre écrite en 1189, par le fils du marquis de Montferrat, à Baudoin, archevêque de Cantorbéry (*Mathieu Pâris*, t. II, p. 101 et 102).

1 Mathieu Pâris convient que deux mille six cents Sarrasins eurent la tête coupée, par ordre de Richard, en punition de la violation du traité par lequel Saladin avait promis de rendre, à jour fixe, quarante jours après la capitulation, la vraie croix et mille cinq cents chevaliers, et de payer sept mille besans.

2 Hugues, duc de Bourgogne, lieutenant de Philippe-Auguste, et à qui ce prince laissa, en partant, le commandement de son armée, suivit l'exemple de Richard; mais ces féroces exécutions n'eurent lieu qu'après le départ du roi de France, qui, dit-on, autorisa les prisonniers qui lui échurent en lot à se rédimer par rançon (*Jacob a Vitriaco*, t. I, c. LXLXVIII, p. 1122). Nous aimons mieux cette *avarice* que le barbare désintéressement dont les autres firent preuve.

3 Gibbon, que sa nationalité n'aveugle jamais, dit, en parlant du roi de France, que les

pour justifier sa *départie* et pour obtenir du roi anglais la rupture du nœud sacré qui les attachait l'un à l'autre, toujours est-il que, vingt jours après la capitulation d'Acre, notre roi s'embarqua pour revenir dans ses états, après avoir juré de respecter ceux de Richard.

Il ne tint pas à lui, car il faut être vrai, de se faire délier de ce dernier serment, lors de son passage par Rome; mais le pape Célestin III, nouvellement promu, fut inflexible sur ce point; et ce moyen manquant à notre roi d'exercer à la fois sa convoitise et sa vengeance des exploits vaniteux de son ex-frère d'armes, ce fut par d'autres voies qu'il parvint à son but. D'accord avec le prince Jean, second fils de Henri II, ambitieux comme ses autres frères, Philippe-Auguste ourdit un projet de conquête auquel il parvint sans efforts à faire consentir ses principaux barons, en accusant Richard d'en vouloir à ses jours et d'armer contre lui, du fond de la Palestine, les mêmes assassins aux empoisonnemens desquels il avait dû le mal dont il portait l'empreinte [1].

Orientaux le considéraient comme supérieur en puissance et en dignité, et que les Latins le reconnaissaient pour leur chef en l'absence de l'empereur : « *Ses exploits ne furent pas » au-dessous de sa renommée. Philippe était brave, mais l'homme d'état dominait » dans son caractère. Il se lassa bientôt de sacrifier ses intérêts et sa* SANTÉ *sur une » côte stérile, et la conquête d'Acre fut le signal de son départ* » (t. XVI, p. 166 et 167). La grave maladie dont ce prince fut atteint en Palestine est un des motifs que Muratori attribue à sa défection : « *E perche si trovava oppresso da una grave malattia* ». Si en effet cette maladie, à laquelle avait succombé Philippe de Flandre et plusieurs de nos barons, les comtes de *Vendôme*, de *Sancerre*, de *Ponthieu*, le vicomte de *Turenne*, les sires de *Montmorenci*, de *Larochefoucaud*, de *Châtillon* et autres, put, avec quelque fondement, être attribuée à l'empoisonnement, ainsi que Philippe-Auguste à son retour le déclara à ses barons, en en faisant l'objet d'une accusation formelle contre Richard, on concevrait que notre prince, échappé à un tel danger, ait eu hâte de se préserver en partant d'une nouvelle atteinte. On peut admettre aussi que la mort en Palestine de Philippe, duc de Flandre, dont son filleul convoitait les domaines qu'il sut aussi, à son retour, rattacher à sa couronne en les partageant entre son beau-père et son fils Louis, soit entrée pour beaucoup dans cette détermination.

[1] Sur l'avis que le roi reçut, ou se fit adresser à Pontoise, que le Vieux de la Montagne (dont les sicaires venaient de trancher les jours pleins de gloire du marquis Conrad de Montferrat, qui soutenait le parti français en Orient), cédant aux suggestions de Richard, lui avait dépêché de ses *hassassins*, dans le même but, ce prince commença par s'environner de précautions extraordinaires, ainsi décrites par Guillaume-le-Breton : « *Postmodum crescente iniquitate et malitia hominum, intimatum est regi Philippo, quod ad suggestionem Ricardi regis, missi erant de populo Arsacidarum quidam ut eum occide-*

1195-1196. — La guerre continuait entre Philippe-Auguste et Richard, tantôt en Normandie où l'on voit ce dernier assiéger le château d'Arques, et Philippe-Auguste accourir pour le défendre, puis s'emparer de Dieppe « *portum famosissimum, et villam opulentissimam* », dont il retire de riches dépouilles « *prædam maximam et spolia pretiosa inde abduxit* »; tantôt sur d'autres points, tels que le Poitou et la Saintonge, où Richard retrouva Philippe, après avoir porté ses armes contre les Aquitains rebelles à son autorité, à l'incitation du redoutable Bertrand de Born, célèbre à la fois comme guerrier et comme troubadour. Enfin, au moment même où tout se disposait devant Issoudun pour une sanglante bataille, un rapprochement s'opéra, et par une trève convertie en traité le 15 janvier 1196, le Vexin normand resta à Philippe et l'Auvergne à Richard; mais quelle garantie pouvait offrir un tel traité avec un contractant de l'humeur de Richard, qui, dès la première entrevue, insulta notre roi, assiégea, prit et brûla Vierson (*Virsonem*), et suscita de nouvelles hostilités qui rendirent à Philippe-Auguste la suzeraineté de l'Auvergne[1]? Apprenant de ce point que Philippe attaquait la Normandie et assiégeait Aumale, Richard accourut, s'empara de Nonancourt à beaux deniers comptans « *data custodibus pecunia, obtinuit Nonancuriam*; puis vola au secours d'Aumale, qui tomba cependant aux mains du roi français, chute qui entraîna celle de Nonancourt, prise cette fois de vive-force avec les soldats

» *rent...... propter quod idem rex Philippus sui corporis habuit de cætero custodes* » *fidelissimos, et ipse fere semper* CLAVAM *æream aut ferream* (une masse d'armes) *in* » *manu gestavit et sui custodes similiter, etc.* » (*ibid.*, p. 76). Lorsqu'il assembla ensuite ses barons pour leur expliquer les motifs de cette sollicitude pour lui-même, il leur déclara hautement qu'il attribuait à une tentative du même genre la maladie qui l'avait obligé de quitter la Palestine et dont il devait encore porter les marques puisqu'il perdait ses cheveux. Si l'on répugne à admettre une pareille imputation contre un vaillant chevalier comme Richard, il serait plus pénible encore de supposer qu'une semblable accusation ait eu pour objet d'arracher, par une infâme calomnie, l'assentiment des hauts barons à des mesures en tous cas peu loyales.

[1] A l'occasion de la rupture de ce traité, Richard, dit Mathieu Pâris, fit confisquer à son profit tous les biens que possédaient en Angleterre l'ordre de Cluny et les monastères de Saint-Denis et de la Charité, qui s'étaient constitués *cautions* de l'exécution de ce pacte, de la part du roi de France.

et les archers qui tenaient pour Richard, qui de son côté s'empara de Jumièges (fin de 1196).

Henri VI, dont les dernières prouesses citées plus haut datent du milieu de l'année 1195, se reposait sur ses lauriers en Germanie, lorsque, cédant aux instances de Célestin III, fort désireux sans doute de s'affranchir de son voisinage comme roi de Sicile, il se détermina à partir pour la Terre-Sainte, après avoir fait couronner roi de Romanie et de Germanie, son fils, Frédéric II, à peine âgé de deux ans, et non encore baptisé; mais il ne lui fut pas donné de racheter du moins quelques-unes de ses iniquités par l'exécution personnelle de cette pieuse entreprise; des embarras suscités, dit-on, par un complot de l'impératrice Constance, qui prit enfin le parti de *ses Normands* contre les persécutions allemandes[1], ayant retenu Henri en Sicile, lors de son passage dans ce royaume, où il mourut en septembre 1197, tandis que son expédition, commandée par son chancelier l'évêque Conrad, débarquait à Acre.

La situation de la France, pendant cette période, n'admet guère de fondations religieuses là où les passions sont déchaînées, où les intérêts dominent, où retentit le choc des armes; où de la Flandre à l'Aquitaine, des corps de combattans promenaient leurs fureurs sous deux rois belliqueux, acharnés ennemis, qu'on voit se rechercher, se poursuivre, s'atteindre presque à la fois sur des points très distans; où toutes les calamités que la guerre entraîne à sa suite s'accroissaient encore des hauts-faits de ces *routiers* et *cotteraux* qui, sûrs de leur impunité, pillaient les abbayes, dévastaient les lieux

[1] « *L'imperatrice Costanza* (dit Giannone, t. II, p. 325) *veggendo le cattivita barbare usate del marito contro i suoi Normanni, ed il suo mal talento di voler estinguer il suo reale legnaggio, non potendo piu cotale malvagita soffrire, se gli rivolsè contro; e collegatosi co'grandè del regno, se n'ando a Palermo, e posto mano a tesori reali, ragunò soldati contro di lui, onde divenuti percio più animosi i baroni suoi partigiani, fatta scoverta rivoltura uccisero tulti i tedeschi, che lor capitarono alle mani, e sarebbe stato anche l'emperadore ucciso, se ne fuggendo non si fosse salvato in una forte rocca.* » Il aurait, dans cette position, accepté les conditions que sa femme lui aurait imposées; mais voulant cependant mettre fin à son entreprise d'Orient, il en dirigeait les préparatifs, lorsqu'il mourut à Messine, d'une grave maladie, et selon quelques chroniqueurs (*Giovanni, vito Buranno, Chr.*, p. 5, et *Alberic, ad an.* 1197), « *empoisonné par sa femme,* » digne fin pour un semblable prince.

sans défense. Les arts et la piété même durent suspendre leur essor; aussi s'étonne-t-on encore de trouver pour ce temps, dans la *Gallia Christiana* (p. 541 et 542), la mention de deux créations monastiques, *Caritas* (de l'empire de Germanic, il est vrai), et *Casanova*. D'immenses et beaux travaux se poursuivaient pourtant dans cette époque même, qui vinrent constater le progrès de nos arts [1]; la *cathédrale de Soissons*, celle de *Chartres*, frappée d'incendie et reconstruite aussitôt « *incomparabiliter miro et miraculoso tabulatu lapideo* », telle enfin qu'à quelques égards du moins elle apparaît encore à nos yeux; et notre *métropole de Paris*, dont les plus grands travaux devaient toucher à leur terme cette année même (1196), où *mourut son reconstructeur, l'évêque Maurice de Sully*, fondateur des quatre abbayes qui doivent entrer dans notre nomenclature [2]. En

[1] On cite aussi, pour 1195, en Angleterre, le travail qu'entreprit le nouvel abbé de Saint-Alban, Jean, dit *de la Chapelle*, de prolonger l'ancienne nef de son église, entreprise de *pur luxe*, dit Mathieu Pâris (*Vie des abbés de Saint-Alban*), et qui ne fut terminée que plus tard. Ce beau travail, où se confondaient les styles *normands et gothiques*, fut confié à un architecte nommé Hugo de Goldeliff « *vir quidem fallax et falsidiens, sed* « *artifex prælectus.* » Il arriva, comme de nos jours encore, que les dépenses excédèrent de beaucoup les prévisions et qu'arrivé à la moitié, l'œuvre se trouva suspendue; elle fut reprise sous la direction d'un *custos*, frère Gilebert, au moyen de dîmes et de quêtes faites, comme pour l'église de Croyland, au moyen de reliques transportées en divers lieux; mais l'insuffisance de ces derniers produits, pourtant très abondans, fit encore ajourner le terme des travaux terminés sous l'abbé Guillaume (1214 à 1235).

D'après la *Chronique de Parme*, le célèbre baptistère de cette ville fut commencé en 1196, ainsi qu'en témoigne d'ailleurs l'inscription suivante qu'on lit sur le portail du nord :

Bis denis decuplis annis de mille ducentis
Incepit dictus opus hoc Benedictus.

[2] « Eodem anno (1196) Mauricius venerandæ memoriæ Parisiorum episcopus, pater pau-» perum et orphanorum, feliciter migravit ad dominum hic inter innumera bona quæ fecit, » quatuor abbatias *fundavit et propriis sumptibus* devotissime *dotavit*; videlicet *Herival-» lem, Hermerias, Hederam, Gif* et alia quam plura, quæ longum esset hic ponere » (Rigord, *ibid.*, p. 40). On pourrait s'étonner que ce chronographe de Philippe-Auguste, de même que le chapelain du même roi, Guillaume l'Armoricain, prenant le soin de citer quatre des principales abbayes que Maurice de Sully fonda à ses frais, aient négligé de mentionner le grand monument qu'il élevait sous leurs yeux, en reconstruisant la cathédrale de Paris, ouvrage assez avancé alors, puisqu'au témoignage de l'abbé Le Bœuf, si profond et si exact dans ses recherches, on en couvrait le chœur lorsque mourut Maurice. Mais les chroniqueurs de ces temps et d'époques bien postérieures encore, viennent presque tous

faut-il davantage pour prouver par quels gigantesques pas notre architecture nationale marchait en ce moment à la perfection qu'elle atteignit quelques années plus tard, lorsqu'au grandiose du vaisseau vint se joindre le charme des combinaisons ornementales et le surcroît d'effet produit par la substitution, aux monotones productions de la plastique byzantine, de celles de notre école de sculpture française, si abondante en ses produits, si variée et si naïve en ses expressions, mises en accord avec celles de nos verrières? On peut joindre d'ailleurs à ces sublimes enfantemens de la piété ceux dont l'intérêt plus mondain dotait, dans le même temps ou quelques années plus tard, notre capitale et ses abords : le *Temple*[1], déjà à

démontrer quel minime intérêt ils attachaient à l'érection, même d'une cathédrale, en tant que monument, alors surtout que comme ici il s'agissait non d'une fondation, mais d'une reconstruction, quelle que fût son importance. Aussi se trouve-t-on réduit, en fait de documens contemporains, à citer comme témoignage des immenses travaux de Maurice, ce qu'en dit, sous 1177, Robert du Mont, « que dans cette construction, qui durait alors depuis » longtemps, le chevet était alors terminé, mais non couvert; et que, *si cet ouvrage* » *s'achève*, il n'y en aura pas en deçà des monts auquel on puisse le comparer (*D. Luc* » *d'Achéry, appendice de Guibert de Nogent*, p. 798). » Mais réservons pour nos textes des planches exécutées d'après ce monument ce que nous avons pu recueillir sur les travaux de Maurice de Sully et de ses continuateurs.

[1] Cet ordre célèbre, dont les statuts furent rédigés par saint Bernard, s'était créé pour ainsi dire de lui-même dans la première croisade, de l'accord de quelques nobles chevaliers qui, devant le lieu même où fut construit *le temple* de Salomon, s'étaient engagés par serment à empêcher que ce grand souvenir ne fût de nouveau profané par la présence des infidèles. Différens des chevaliers de Saint-Jean ou *Hospitaliers*, qui se vouaient surtout au culte de l'humanité, tout en concourant au besoin par leurs armes au succès de la sainte cause, c'était en combattant pour *la gloire de Dieu* que les Templiers accomplissaient leur mission bien exprimée par leur statut approuvé par le concile de Troyes (de 1128), sous le titre de : « *Regula pauperum commilitonum templi Salomonis.* » La légende de leur étendard appelé *Beauceant*, portait : « *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam.* » Armés de *foi* au dedans et de *fer* au dehors, selon l'expression de saint Bernard, ils cherchaient à tout prix la victoire ou la mort; aussi lorsqu'après la défaite de Tibériade, Saladin eût prononcé ces mots : « *Je veux délivrer la terre de ces deux races immondes,* » ce fut parmi les chevaliers de Saint-Jean et du Temple, à qui se prévaudrait de ces titres pour obtenir plus tôt la mort « *certatim ad carnifices confluunt.* » Ceux qui échappèrent à ce massacre se signalèrent dans la défense de Tyr par de brillans faits d'armes, qui accrurent encore l'admiration générale et le vif intérêt qu'inspiraient ces chevaliers, sur lesquels paraissait reposer, surtout depuis la perte de Jérusalem, le salut de la chrétienté d'Orient. Ces sentimens, d'autant plus vifs en France que notre monarque en donna l'exemple, résultent sous ce rapport des clauses suivantes du second testament de Philippe-Auguste

cette époque dépôt de nos archives nationales, et devenu six ans plus tard la *royale* demeure des chefs d'un ordre déjà très puissant, et qui personnifiait les souvenirs de nos croisades ; *Vincennes*[1], et bientôt après ce *Louvre*, devenu le grand foyer de toutes nos magnificences[2]. On voit que ce siècle si peu connu (le XIIe), rangé par

(de 1222), dont l'un des exécuteurs fut le frère Aymard, trésorier des Templiers : « Rem » donamus et legamus tria milia marcas argenti *Templariis transmarinis.* » Ce don était indépendant du legs collectif de « *centum et quinquaginta millia marcarum argenti et » quingintas marcas argenti,* » au roi de Jérusalem, aux Hospitaliers et aux *Templiers,* pour l'entretien pendant trois années de trois cents soldats à fournir, par parties égales, entre les trois légataires (*apud* Duch., t. V, p. 261). Qu'on ne s'étonne donc pas si dès lors l'influence des Templiers et leurs richesses s'accrurent au point d'irriter, un siècle plus tard, la jalousie et sans doute aussi la cupidité de Philippe-le-Bel. Un ordre qui possédait dix-neuf mille manoirs en Occident, n'était plus dans les conditions sous lesquelles il avait été créé, sous la règle *pauperum commilitonum;* et dégagés du soin de garder et de défendre l'emplacement du *temple de Salomon,* ses membres se livrèrent à d'autres habitudes, moins louables sans doute, qui purent donner prise contre eux. Quoique l'édifice carré, flanqué de quatre tourelles rondes, consacré sous le nom de *Tour du Temple,* dans notre histoire moderne, par de bien tristes souvenirs que sa démolition en 1811 n'a pu éteindre, n'ait été construit qu'en 1212 par le prieur de cet ordre, le frère Hubert, il n'est pas douteux que, dès 1190, il n'existât sur le même emplacement une construction appartenant à cet ordre, d'une grande importance comme lieu de sûreté, puisque dans son premier testament, daté de cette dernière année, Philippe-Auguste dit expressément que les titres des revenus, services et obventions reçus par six bourgeois de Paris et par son vice-maréchal, seraient déposés au Temple (*Ordonnance du Louvre,* t. I, p. 21). L'appropriation du dernier palais (la tour) à une royale résidence, se prouve par le choix qu'en fit pour séjour le roi d'Angleterre Henri III, lorsqu'il vint à Paris en 1254. Saint Louis lui avait offert un autre palais, jugeant trop indignes dès lors d'abriter la majesté royale, ces tours où ses vertueux descendans ont trouvé de nos jours une geôle pour l'échafaud, où le noble espoir de sa race, soustrait par son jeune âge aux palmes du martyre qu'avaient recueillies tous les siens, livré aux brutalités d'un ignoble artisan, s'éteignit abruti par d'affreuses tortures.

1 C'est encore le premier testament de Philippe-Auguste, daté de *Vincennes,* en 1190, qui prouve que dès cette époque existait dans ce lieu une résidence royale qu'on trouve désignée dans des titres du XIIIe siècle, sous le nom de *Regale Manerium.* Si, comme tout l'indique, c'est à Philippe-Auguste qu'on doit faire remonter la construction du donjon actuel, on doit croire cette fondation contemporaine du travail plus important encore que ce prince s'était imposé, d'envelopper de murs, comme nous l'avons dit et prouvé, l'espèce de forêt dont le roi d'Angleterre se chargea de lui fournir les hôtes. Ces deux dispositions durent être parallèles comme tendant au même but, une jouissance de prince, sans déplacement.

2 Puisqu'il est bien constaté par un titre de 1204, cité par Dulaure (t. II, p. 141) et concernant une redevance de trente sols due par le roi aux religieux de *Saint-Denis-de-la-*

nos savans dans notre ère de barbarie, ne démentit pas les présages

Chartre, à raison de la construction sur leurs terres de la *Tour du Louvre*, qu'à cette époque se trouvait élevé ce premier jalon de notre immense édifice royal si souvent remanié depuis lors, on doit, d'après le temps que dut exiger la construction de cette première masse même, la classer parmi les monumens du XIIe siècle. Ce qui dénoterait d'ailleurs qu'à part les acquisitions de terrains faites, à titre d'échange ou autrement, soit avec ces religieux, soit avec l'évêque de Paris, sur ce littoral nommé alors le *rivage de Saint-Denis*, une partie du moins appartenait au domaine royal, c'est la fondation par l'oncle du roi, *Philippe de Dreux*, du collége si voisin de *Saint-Thomas* (du Louvre), en commémoration du saint évêque de Cantorbéry, fondation qui, si les conjectures sur l'une des étymologies du mot *Louvre*, comme provenant de *Lupara*, était fondée, aurait substitué sur ce point, devenu le foyer des arts, les bégaiemens de la science aux hurlemens des loups.
D'après le plan qu'a donné M. le comte de Clarac (pl. VIII, B A) de cette première construction, nommée successivement *Tour du Roi, Tour du Louvre; Forteresse de Paris*, ses murs auraient eu une épaisseur de 13 pieds par le bas et de 12 par le haut, ce qui convenait parfaitement à deux de ses trois destinations primitives, la défense contre l'attaque et l'emprisonnement; mais en était-il de même de la troisième, domicile royal? Comment supposer que Philippe-Auguste se soit complu, comme le chevalier de Coucy, à garder lui-même ses captifs, et que ce prince, que Rigord nous peint « *veniens ad » palatii fenestras,* » pour contempler la Seine, que « *per recreationem animi quando- » que inspicere consueverat,* » se soit bénévolement condamné, en habitant, comme on le prétend, *la Tour du Louvre*, à ne jouir de cette innocente distraction qu'en franchissant des baies de treize pieds de profondeur qui devaient refléter une teinte lugubre sur les parois de ce manoir. Il faut croire que des localités accessoires plus favorables et dont les traces, même en fait de *décorations*, auraient été retrouvées par nos architectes actuels du Louvre, vers la partie voisine du quai où se trouve la salle des Caryatides (M. de Clarac, *le Louvre*, etc., t. I, p. 251), constitueraient une résidence spéciale de laquelle le vainqueur de Bovines n'entendait ni le bruit des fers, ni les gémissemens de ce comte Ferrand qui y resta douze ans sous le poids de ses chaînes qu'il dépendait pourtant de son épouse de briser. Quelle que fût la disposition de la résidence royale, il faut croire que son mobilier participait un peu de celui du comte de Flandre, d'après l'édit de Philippe-Auguste, qui accordait à l'université, pour le gisement en classe de ses écoliers, tout le *fuerre* ou *fouarre* (paille) provenant des *appartemens du Louvre*; ce qui explique d'ailleurs ce que nous avons dit de la substance à laquelle s'attaqua le roi anglais Henri II, pour dévorer son chagrin, dans le paroxisme de fureur occasionné par la conduite de Thomas Becket. A ces inconvéniens près, la grosse tour du Louvre jouit, dès l'époque de son érection, de l'insigne honneur de *voir relever d'elle* tous les princes et autres grands vassaux qui, tenant des fiefs de la couronne, y venaient rendre leur hommage et prêter leur serment. Rigord ne nomme pas le Louvre, il dit seulement de Ferrand qui « *post victoriam » cum maxima pompa a Parisianis recipietur;* » (mais comme captif) « *Ferrandum » vero Parisius directum* IN TURRI NOVA, *extra muros inclusum arctæ custodiæ manci- » pavit;* » en ajoutant que les autres prisonniers furent enfermés « *in duobus castel- » letis in capitibus utriusque pontis sitis Parisius,* etc., » sans doute le grand et le petit *Châtelet* (*apud* Duch., t. V, p. 64 et 65). Le tableau des précautions prises contre

qu'on pût tirer, vers son milieu, des nombreux travaux de Suger, et vint, par un progrès constant, poursuivi jusqu'à son déclin, prouver qu'alors que les pratiques d'art sommeillaient au sein des ténèbres, chez les autres peuples chrétiens (nos Normands de Sicile exceptés), chez nous, loin de subir l'effet de nos propres discordes, elles tendaient à se frayer des routes neuves, à se créer une nationalité qui devança celle de nos voisins d'outre-monts; enfin à assigner, sous ces grands rapports, à la France, un rang qu'on n'a pu lui dénier sur la foi de rivaux orgueilleux et jaloux, premiers arbitres en ces matières, qu'en l'absence de démonstrations comme celles que nous pourrions multiplier encore, si la force et le temps ne nous faisaient défaut pour approfondir nos recherches. C'est un soin que nous léguons de confiance à la génération qui nous chasse; car, à en juger déjà par de brillantes chevauchées, assez de jeunes preux viendront remplacer dans l'arène nos vieux champions, désarçonnés par l'âge.

Il faut reconnaître aussi que, grâce toujours sans doute aux mêmes influences, le voisinage et les relations de la Sicile, Rome continuait à progresser dans la voie des arts, comme le prouvent les travaux dus à Célestin III, consistant, indépendamment de la consécration de *San Giovanni alla Porta Latina* et de *San Lorenzo in Lucina*, un riche sophite exécuté par ordre de ce pape pour l'église de *San Eustacio*, et une porte en bronze exécutée pour la sacristie de la basilique de *Saint-Jean-de-Latran;* on concevra que vers ces époques, les papes, désireux comme ils se montraient alors de s'appuyer sur les villes lombardes fortes de trois affranchissemens, n'aient pas dédaigné la culture de certains arts, la sculpture surtout, sortie, chose remarquable! de la ruine même de ses cités[1]?

l'évasion de Ferrand, au moyen de chaînes « *quod duo homines vix movere poterant,* » nous explique les garanties qu'avait la comtesse Jeanne de Flandre, mise en possession de ses états, contre le retour de son époux, dont elle refusa de payer la rançon pour garder son argent et son indépendance.

[1] Eméric-David signale (*Disc. sur la peint.*, p. 230 et suiv.) le soin que prirent les Milanais, lors de la reconstruction de leur ville détruite par Barberousse, de *perpétuer le » souvenir de leur long exil et de leur retour triomphant, en traçant l'image sur des*

1197-1198. — Aucune issue ne paraissait ouverte aux différentes armées des rois de France et d'Angleterre, qui, tour à tour triomphans ou défaits, balançaient la fortune et *partageaient les dieux*, sans qu'un nouvel accord fût même proposable, lorsque Richard venait de violer des traités à peine conclus. Aussi, la lutte à laquelle la mort du roi anglais vint mettre un terme au commencement de la période suivante, ne changea-t-elle ici que de champ de bataille. Arraché à la Normandie par le besoin de se porter en Flandre où son beau-frère, Baudoin VI, venait d'envahir l'Artois, par une sorte de rébellion de plusieurs grands vassaux, dont les comtes de Chartres, de Champagne et autres, Philippe-Auguste fit tête à ce nouvel orage, en subissant, par des concessions envers Baudoin, le tort d'une erreur stratégique qui compromit le sort de son armée engagée dans un dédale de canaux et rivières infranchissables; puis, tournant court au lieu du grand débat où d'innombrables auxiliaires *Brabançons* (ou routiers), *Aquitains*, *Poitevins*, avaient pris parti pour Richard, il répara du moins ici, par une savante manœuvre,

» *bas-reliefs de marbre placés au dessus de la porte qui, la première, a reçu leurs* » *bataillons,* » travaux d'art offrant, il est vrai, la sculpture au dernier *degré de barbarie,* comme on peut en juger par la reproduction de ces bas-reliefs dans l'ouvrage de Giulini (*Mem. di Milano*, t. VI, p. 396 à 402, pl. I, II, III et IV), mais qui durent dès lors devenir un besoin pour ces peuples. Qu'importait que le sculpteur de ces monumens triomphaux, *Anselme*, méritât ou non le surnom de *Dædalus alter*, que lui décernait l'inscription? Dans une ville surtout où la destruction de tous les monumens de l'art ancien n'avait laissé aucune forme de comparaison, le grand mérite de ces œuvres consistait dans le sentiment d'orgueil national qui les avait inspirées et dans la durée présumée de ces consécrations. Revenue ainsi à sa première destination chez les Grecs, la glorification des faits glorieux et l'exaltation des passions patriotiques, la sculpture s'ouvrait en Italie une nouvelle carrière que des artistes, comme Nicolas de Pise, surent bientôt agrandir et améliorer en empruntant au galbe antique ce qui manquait à ces inspirations, et même on peut dire en perfectionnant sous ce rapport de la perspective du moins, la toreutique des anciens dont les figures ne sont jamais dégradées quel que soit leur plan. Toutefois, la sculpture représentant des triomphes populaires n'étant pas celle qui pouvait alors prétendre aux grands encouragemens, force fut aux artistes d'arriver par des combinaisons aux conditions imposées à leurs travaux; et c'est ainsi, par exemple, qu'on trouve dans des sujets religieux sculptés par Nicolas Pisan, des poses et expressions tirées du célèbre sarcophage de Phèdre (tombe de Béatrice au Campo-Santo), *voir* notre planche VII de la 9e série), dont l'étude révéla, dit-on, à ce grand artiste, tout ce que l'avenir de son art pourrait puiser dans le passé.

l'erreur de son impéritie flamande, en enfermant ses ennemis dans le vallon des Andelys, où ils furent taillés en pièces. C'est après ce succès dont le *Lion* rugit, que, n'écoutant que son courage (mis en doute par M. Michelet), notre roi, *nimia inflammatus ira*, dit Rigord (*ibid.*, p. 42), donna tête baissée pour regagner Gisors, à la tête de cinq cents chevaux, dans l'armée de quinze cents hommes d'armes et de quarante mille fantassins que commandait le vaillant Richard en personne; et qu'au lieu de rétrograder, comme quelques barons en donnaient le conseil, *magnanimitatem animi audacia superans, per medias acies hostium furibundus irruptionem faciens, et cum paucis militibus contra hostes viriliter pugnans, per Dei misericordiam, sanus evasit.* En perdant des siens, et même des meilleurs, il faillit y laisser sa vie, ayant été précipité dans l'Epte par la rupture d'un pont de bois; mais il put gagner le rivage, fort abordable assurément, et, parvenu sain et sauf à Gisors, il n'eut que le chagrin de voir imputer cet échec à sa clémence pour les juifs « *hoc autem infortunium ideo credimus ei accidisse, quia Judæos in* « *terram suam reduxerat* » (Guill. Armor., *ib.*, p. 79). Ce fut le dernier des assauts qu'eurent à se livrer ces deux anciens amis, devenus ennemis irréconciliables. A quelque temps de là (6 avril 1199), le plus violent des deux trouva dans le *carreau* d'un *arbalestrier*, à l'attaque d'une bicoque, la mort qu'il avait si souvent et toujours vainement bravée sur de nombreux champs de bataille.

Henri VI, en mourant, laissa la Germanie en proie à des discordes et ouvrit carrière à l'ambition pontificale, surtout lorsque la mort de Célestin III eut placé sur le trône de saint Pierre (en janvier 1198) un pape jeune, habile et profond politique, qui vit d'un coup d'œil le parti que son pouvoir saurait tirer de la *vacance de l'Empire;* car bien que Frédéric II, alors âgé de deux ans seulement, eût été reconnu roi des Romains, même du vivant de son père, deux plus puissans compétiteurs s'étaient, chacun de leur côté, fait décerner cette couronne; l'un, *le Gibelin* Philippe, duc de Souabe, frère d'Henri VI, que ce prince appelait en Italie, afin de le charger du soin de conduire son fils en Allemagne pour le faire couronner, ayant, chemin faisant, appris à Montefiascone la vacance du trône, tourna bride aussitôt, et, sans s'inquiéter des droits de son neveu, fit si bien que, grâce à l'appui que lui prêta Philippe-

Auguste, alors en froid avec la cour de Rome à raison des embarras matrimoniaux qu'il se créa[1], il fut élu par un parti et couronné, contre l'usage, à *Mayence*.

L'exemple ne fut pas perdu; Othon, fils du duc de Saxe et de Bavière, de la maison *Guelfe*, et neveu, par sa mère Mathilde, de Richard-Cœur-de-Lion, employant l'appui de ce prince, qui sacrifia dans ce but soixante-dix mille marcs d'argent, afin de se venger en même temps du frère de celui qui l'avait retenu captif et du protégé de son ennemi Philippe-Auguste, parvint à réunir des suffrages qui lui valurent à son tour la couronne, qu'il ceignit dans la ville consacrée, Aix-la-Chapelle. L'embarras était grand pour le pape Innocent III, à qui l'impératrice Constance avait confié la tutelle de son jeune fils Frédéric II, belle occasion dont il usa du moins pour dépouiller la Sicile des franchises arrachées par les rois normands à ses prédécesseurs; mais, sans violer son mandat, porté de cœur pour le parti d'Othon, qui promettait à l'Italie, et surtout à la papauté, l'appui qu'elle trouva dans la comtesse Mathilde, ce pape, forcé de choisir, admit d'abord deux partis, *Gibelin* et *Guelfe*, dont les étendards, depuis lors, restèrent arborés sur les cités italiennes, et devinrent entre elles un nouvel élément de longues et sanglantes perturbations[2].

[1] Nous parlons ailleurs des soucis que Philippe-Auguste se suscita par son mariage, irréfléchi sans doute, avec la sœur du roi de Danemarck, Canut VI, dont il espérait par ce moyen se faire un allié contre Richard, mariage resté sans fruit, dit Rigord, par la malice du démon « *sed mirum eadem die* (celui du couronnement à Amiens) *instigante* » *diabolo, ipse rex quibusdam, ut dicitur, maleficiis per sortiarias impeditus, etc.* ». Les conséquences de la répudiation de cette princesse, Ingelburge, à laquelle, nonobstant la sentence papale, notre roi substitua la belle Agnès de Méranie, qu'il fut contraint de délaisser pour céder à l'orage, furent très graves pour la France.

[2] Les principales villes de Toscane, Florence, Lucques, Pistoie, Sienne, dit Muratori, étaient depuis longtemps impatientes du joug sous lequel les retenaient les empereurs germains, tandis que les villes lombardes jouissaient d'une pleine liberté sous leurs marquis ou ducs. Elles profitèrent de la mort d'Henri VI pour reconquérir leur indépendance et pour repousser les ministres impériaux, tout en restant soumises à la *souveraineté césarienne*. La ligue qu'elles formèrent, dans ce but, avec le pape Innocent III, mais dans laquelle refusèrent d'entrer les Pisans, favorisés par de nombreux privilèges, prit le nom de ligue *Guelfe*. Dès lors, ajoute l'annaliste (t. VII, p. 100), « *questo nome comminciò à* » *prendere gran voga in Italia. Chi era aderente de' papi, per custodire la sua libertà,*

Mais un soin plus généreux occupait en même temps les hautes pensées d'Innocent III. Pour s'être attaché, dès le début de son règne, à consolider son pouvoir temporel, en fondant sur de fortes bases l'administration de Rome, où un *sénateur* fut substitué au *sénat*, en conquérant plusieurs provinces[1] et en se constituant le *patron des libertés* des villes d'Italie, même de la Toscane, qui, affranchies de la domination impériale, pouvaient se suffire à elles-mêmes, il n'avait pas oublié qu'un intérêt majeur, le sort de l'Eglise d'Orient, réclamait son concours et les nouveaux efforts de la chrétienté toute entière.

Animé de ces grandes vues, bien dignes de son ministère et de sa capacité transcendante, Innocent intervint dans la lutte des deux rois français et anglais, non pas en froid médiateur opérant pour l'acquit de sa conscience papale, mais en pontife souverain, menaçant de ses foudres ceux qui, par *leurs batailles*, *empêcheraient les barons et chevaliers de reprendre la croix pour la délivrance des saints lieux*. De ce que les deux rois en butte à ces menaces n'étaient guère

» *ne essere più concultato da gli Ufiziali Cesarei, si dicea seguitar la parte o fazione* » GUELFA. *E chi aderiva all' imperadore, si chiamava di parte o fazione* GHIBELLINA. » *In quest ultima si contavano per lo più que' Marchesi, Conti, Castellani ed altri* » *nobili, che godeano feudi d'ell' imperio, per mantener si* LIBERI *dal giogo delle citta* » LIBERE, *le quali custodi cercavano di sommetterli alla lor giusridizione* ». Les conséquences de cette division, pour l'Italie même, devinrent plus graves encore lorsqu'elle s'étendit à la Germanie, gouvernée à la fois par deux princes : l'un, Philippe, de sang *Gibelin*; et l'autre, Othon, de la maison *Guelfe*. La complication qui survint ensuite, lorsque Frédéric II, fils d'Henri VI, et par conséquent d'origine gibeline, après avoir joui de l'appui d'Innocent III, se vit en butte à ses trois successeurs, mit le comble au désordre qui pénétra dans toutes les familles, où, selon l'expression de l'histoire, « *queste* » *lagrimevoli e diaboliche fazioni producessero col tempo sconcerti, guerre civili,* » *Rovine, etc.* »

1 Innocent, dit Sismondi (t. II, p. 312), profita de la faiblesse du parti impérial en Italie pour faire valoir les droits du Saint-Siège à la souveraineté d'un grand nombre de villes de la marche d'Ancône et du duché de Spolète, qui, se flattant de trouver plus de liberté sous le gouvernement de l'église que sous celui de militaires étrangers, ouvrirent leurs portes aux prélats envoyés pour recueillir leur serment de fidélité. Il en usa autrement pour les villes de Toscane, qui, bien que lasses aussi du joug allemand, avaient assez le sentiment de leurs forces pour ne vouloir échanger leur condition contre aucune autre, à moins que ce ne fût l'existence républicaine. *En s'adressant à elles, le pape se déclara donc de lui-même le patron de leur liberté.* De là cette *ligue guelfe* dont nous parlons plus haut.

d'humeur à s'en épouvanter, ils ne pouvaient pourtant, comme soldats du Christ; donner à leurs sujets l'exemple de l'indifférence, alors surtout qu'un nouvel élan religieux répondait aux vœux de ce pape; aussi, la trève de cinq ans, conclue le 15 janvier 1199 entre Philippe-Auguste et Richard, et que la mort de ce dernier vint rendre superflue, fut-elle un premier fruit de l'énergique intervention pontificale du digne successeur de Grégoire VII.

Ce que nous avons dit d'un *nouvel élan religieux* exige ici quelques détails. La mort de Saladin, en 1193, avait servi de prétexte aux chrétiens d'Orient pour rompre l'accord fait avec ce sultan et pour s'efforcer de sortir de l'état de langueur auquel les réduisaient la trève; mais loin de profiter à leur empressement, la rupture de ce traité leur fit éprouver quelques pertes, celle de Jaffa, par exemple, que parvinrent à reconquérir de nouvelles expéditions parties d'Allemagne; mais la possession du littoral n'étant, ne pouvant être qu'un acheminement au grand but vers lequel tendaient tous les vassaux, la délivrance des lieux saints, des missionnaires sans mission, sortis des rangs les plus obscurs, vinrent susciter en France un nouvel entraînement qu'exploita habilement le pape Innocent III, en interposant sa puissance pour reporter vers ce saint but les efforts belliqueux de la France, tournés alors contre elle-même.

Dès 1194, puisque Rigord désigne l'année 1197 comme la *troisième* d'une nouvelle ère qu'il nomme *la prédication de Foulques* [1], le curé d'un village près Paris (Neuilly-sur-Marne), s'ingéra de renouveler le rôle qu'avaient joué Pierre l'Ermite et Guillaume de Tyr, avec l'autorité puisée dans leurs récits, inspirés des calamités même dont ils avaient été témoins, et dont ils retraçaient le tableau; et pendant six années, le zèle de ce clerc, au lieu de s'attiédir, ne fit sans doute que s'accroître, au récit même de ceux qui cédèrent à l'entraînement de sa parole, le maréchal de Champagne Villehardouin, dont la belle épopée (*de la Conqueste de Constantinople*, commence par ce long prologue : « *Seigneur, sachiés que mil et cent » et quatre-vingt et dis-huit ans après l'incarnation Jhesu Crist, au*

[1] « *Eodem anno* (MCXCVII), *scilicet a principio prædicationis Fulconis sacerdotis » anno tertio, etc.* (*ib.*, p. 41). »

» *tens Innocent l'apostole de Rome, Phelippon, roi de France, et*
» *Richart, roi d'Angleterre, et un saint home en France qui ot non*
» *Foulque de Nulli. Cis Nullis siet entre Laigni sur Marne et Paris;*
» *il estoit prestre, et tenoit la paroisse de la ville. Cis Foulque com-*
» *mença à parler de Nostre Seigneur par France et par les autres pais*
» *d'entour, et sachiés tout certainement que nostre sires fist maint*
» *espert miracle pour lui. La renommée de cil saint home ala tant*
» *qu'ele vint à l'apostole Innocent, et l'apostoles li manda qu'il ser-*
» *monast de la croix par s'auctorité, et après i envoya un cardonnal*
» *qui est apelés maistre Pieros de Capes* (Pierre de Capoue), *croi-*
» *sié, et manda par lui le pardon tel que je vous dirai : tint cil qui se*
» *croiseraient et feraient le service Dieu un an en l'ost seraient quites*
» *de tous les péchiés qu'il auraient fais, portant qu'ils fussent confés,*
» *et pour ce que cès pardons fu si grans, s'esmurent moult li cuer des*
» *gens, si que maint s'en croisierent par le monde.* »

En voici assez pour prouver que l'intervention pontificale et les premiers engagemens pour la nouvelle croisade datèrent de l'année 1198 : nous ne devrions en suivre l'effet que dans la période suivante, mais comme notre méthode analytique nous forcerait ici, par respect pour l'*étreinte chronologique*, de syncoper ce grand fait pour n'en donner que les prémisses; nous avons pourvu, comme nous le dirons plus loin, au moyen d'éviter cet inconvénient en élargissant le cadre séculaire auquel ce grand événement appartient, du moins par sa base.

Notons, en attendant, que de la période dont nous traitons ici datent quelques fondations monastiques, telles que celles (en 1197), du monastère de *Catinpré*, diocèse de Cambrai (*Gallia Christ.*, p. 540), et celle de notre église des Mathurins (Saint-Jacques), érigée en 1198 par Jean Matha et Félix de Valois, pour une confrérie connue d'abord sous le nom de trinitaires ou frères aux ânes [1], et fondée avec l'autorisation du pape Innocent III, qui, opérant par

[1] On trouve quelques détails sur cette fondation dans les Antiquités nationales de Millin (t. III, art. XXXII). C'est dans la circonscription de ce couvent, contigu au palais des Thermes, délaissé par Philippe-Auguste, et nécessairement construit sur une de ses dépendances, que se tenait la célèbre halle *pour les parchemins*, dont nous aurons occasion de parler.

des moyens plus directs encore, construisait en même temps à Rome l'église de *San Spirito in Saxia*, et un hôpital qui fut bâti par Marchione.

C'est également à l'année 1197 que remonte la consécration, par un monument de l'art, du titre de propriété de l'abbaye de Notre-Dame de Mantes, concédée elle-même par Philippe-Auguste à l'abbé de Saint-Denis, Hugues Foucault, le célèbre historien de la Sicile, qui fit placer à ce sujet sa propre statue en pierre sur le pilier central d'une des portes du grand portail de l'église de Mantes, où est restée jusqu'à nos jours cette figure pour l'exécution de laquelle on pourrait supposer que l'historien des magnificences d'art du roi Roger et de Guillaume II, aurait eu recours au ciseau d'un des sculpteurs grecs-siciliens dont cet abbé, plus que tout autre, put mettre le talent à profit dans les embellissemens toujours poursuivis de son grand monastère, qui ne furent terminés que sous saint Louis. De cette même année, date une lettre de Philippe-Auguste aux bourgeois de Bourges (Moret, 1197, *ord. des rois* de France, t. 1er, p. 22), pour leur permettre de donner des *talens* à leurs enfans, circonstance qui peut aujourd'hui paraître étrange, mais qui prouve, si l'on se reporte au temps, toute la sollicitude pour le bien-être de ses sujets que montra ce prince, dont la haute portée d'esprit peu se déduire d'ailleurs de son antipathie pour les histrions [1].

C'est également à cette année que remonte l'envoi déjà cité d'après Ughellus (*Ital. sacra*, t. VII, p. 1279), de deux tables d'airain de *labore Limogiæ*, reçues de France par l'abbaye de Sainte-Marguerite de Veglia (terre de labour), et qui pourraient bien être aussi un don du même abbé Hugues de Foucauld à ses anciens compatriotes, don que le caractère byzantin de ce travail de Limoges mettait en harmonie avec les œuvres d'art du peuple auquel il s'adressait.

[1] « Cum, dit Rigord, sous l'année 1186 (*ib.*, p. 21), in curiis regum seu aliorum prin- » cipum frequens turba histrionum convenire soleat, ut ab eis aurum, argentum, equos » seu vestes, quas persæpe mutare consueverunt principes, ab eis extorqueant, verba jo- » culatoria variis adulationibus plena proferre nitantur. » Cet usage, consacré par tous les princes, et qui était pour eux une occasion de distraction, le jeune Philippe-Auguste s'en affranchit, en disant que donner aux *histrions c'est donner aux démons*. Les pauvres en profitèrent et eurent ses vêtemens et objets de rebut.

Coupable ou innocent de semblables projets, auxquels il donna plus tard un démenti formel devant la diète de *Worms*, Richard poursuivait cependant ses glorieux faits d'armes et ne les suspendit, plus d'une année après le départ de Philippe, que sur l'avis que l'hypocrite Jean s'occupait des moyens d'usurper son royaume ; encore n'abandonna-t-il le champ de bataille que lorsqu'une trève de trois ans (du 10 août 1192), conclue avec Saladin, eut du moins garanti aux chrétiens d'Orient le facile accès des saints lieux. Jusque là, toujours emporté, bien plus soldat que général, s'il succomba sous les lauriers [1], ce

[1] Dès le moment où il quitta la Sicile, Richard signala son grand courage par la conquête de l'île de Chypre sur un parent de l'empereur grec, qu'il fit charger de *chaînes d'argent*, pour tenir la parole qu'il avait donnée de ne pas le retenir dans *les fers* (*Math. Paris*, t. XI, p. 159); ce fut là que profitant de la liberté que lui avait rendue Philippe-Auguste, il épousa Bérengère, fille du roi de Navarre, que la reine Éléonore avait conduite avec elle en Sicile. Avant d'arriver à Acre, il attaqua et prit un vaisseau musulman chargé de richesses, monté par quinze cents guerriers dont il ne garda que deux cents pour en tirer rançon; le reste fut noyé par ses ordres (*ib.*, p. 64). Lors de l'entrée triomphante dans Acre (Mathieu Pâris place cette scène dans une autre ville), sa violence exercée envers le duc d'Autriche Léopold, qui fit arborer sur les murs un pennon que Richard fit jeter dans un égout, coûta plus tard d'amers regrets à ce dernier prince. Dans sa marche d'Acre à Joppé, par un terrible combat qu'il raconte lui-même à Guillaume, archevêque de Rouen (*ib.*, p. 170), il fit « *un tel carnage d'illustres Sarrasins que, depuis quarante* » *ans, Saladin n'avait pas éprouvé un pareil désastre* ». Presqu'assuré, comme il le dit lui-même dans cette lettre, de recouvrer bientôt l'*héritage du Seigneur*, il en répartit les domaines, en donnant à son neveu Henri, du consentement de l'ancien roi Guy de Lusignan, le royaume de Jérusalem, et à Guy l'île de Chypre. On le voit, en 1192, prendre de vive-force en cinq jours le château de Daroun, s'emparer, de sa personne avec quelques hommes d'armes, d'un riche convoi de sept mille chameaux; attaquer et défaire près de Ramla, avec quatre-vingts cavaliers et quatre cents arbalêtriers, l'armée de Saladin, forte de soixante-deux mille hommes (*ib.*, p. 191); puis attaqué à son tour par cette même armée, honteuse de sa défaite, soutenir victorieusement ce choc près de Joppé, avec onze cavaliers, mais surtout par la valeur de son bras (p. 192), etc., etc. Viennent ensuite, en fait de prouesses personnelles, toutes celles recueillies par les romans, ballades, sirventes, etc., qui ne sont, sur ce point, que de l'histoire.

Dans le cours de ces dernières expéditions, ce roi anglais, assez peu soucieux des arts, mais partisan du faste religieux et désireux d'ailleurs de doter l'Occident de quelques fruits de sa croisade, saisit fort à propos l'occasion d'exercer ses goûts de magnificence et de largesses. Informé que les précieux bijoux, croix, châsses, reliquaires, etc., retirés des églises lors du siége de Jérusalem, pour la rançon des chrétiens indigens et tombés en proie à Saladin, se trouvaient encore en dépôt chez le prince d'Antioche, sous promesse d'un rachat dans un délai prêt à expirer, Richard en traita avec Saladin, au prix déjà

fut pour aller les enfouir dans les cachots du duc d'Autriche [1].

La Sicile, témoin des premiers différends qui rompirent l'accord

convenu de cinquante-deux mille besans; et ces nombreux objets d'art de travail oriental, *que quatre hommes pouvaient à peine porter* (*ib.*, p. 173), vinrent alimenter encore nos trésors religieux, déjà pourvus abondamment d'objets analogues, par les envois successifs des croisés et les dons des rois de Jérusalem et des empereurs grecs. Deux calamités sucessives, la prise de la cité Sainte et le sac de Constantinople, dont nous essaierons plus loin de tracer le tableau, vinrent encore, à quelques années de distance, enrichir l'Occident des principaux produits transportables de ces arts d'Orient qui créèrent les nôtres.

Sans doute il reste peu d'objets de ceux rapportés par Richard, la rapidité de leur transformation en lingots ayant dû se produire en raison de la valeur de la substance. Il n'en est pas heureusement de même de tous les fruits du pillage de 1204, la plupart des vases de précieuse matière et des camées antiques demeurés dans nos collections publiques ou princières, comme valeur *purement idéales*, appartenant à cette origine et provenant des dépouilles de la Grèce accumulées depuis Constantin, dans la seule ville d'Orient qui, par le luxe persistant et le goût de ses princes, ait dû servir d'entrepôt à de semblables objets.

[1] Parti en automne avec la reine Bérengère et sa sœur Jeanne (reine de Sicile), Richard fut assailli par une tempête. Parvenu après six semaines de navigation à la hauteur de *Saint-Gilles*, informé que le comte de ce nom, dont *il devait traverser les terres* (il prenait donc aussi l'itinéraire déjà cité), avait pris parti contre lui, il rebroussa chemin et alla débarquer à Zara, en Dalmatie, espérant traverser l'Allemagne incognito, accompagné qu'il était seulement de son clerc, de son chapelain et de quelques chevaliers du Temple. Une imprudence le perdit. Porteur de trois riches rubis qu'il avait achetés à un négociant de Pise, il en fut offrir un monté en bague, au seigneur de la province, neveu du marquis de Montferrat, pour obtenir un sauf-conduit. La magnificence du don éveilla l'attention du gouverneur qui reconnut Richard à ce trait de largesse, mais qui ne voulant pas exercer par lui-même un acte de rigueur contre un prince dont il avait eu à se louer, lui rendit son présent, mais avertit son frère, gouverneur de la province voisine par où devait passer Richard. Ce dernier, moins scrupuleux encore, mit tout en œuvre pour saisir le roi. Malheureusement pour lui, le *normand* auquel il s'adressa pour dépister ce pèlerin, ne l'ayant découvert, après de nombreuses recherches (en action, dit-on, de tourner la broche dans une hôtellerie), que dans la vue de faciliter sa fuite, malgré l'énorme prix mis à sa trahison, Richard échappa de nouveau; mais ce fut pour tomber dans un plus affreux précipice; sa mauvaise fortune l'ayant fait découvrir, après un épuisement causé par une marche de soixante-douze heures, sans prendre repos ni alimens, dans la ville de Vienne, où régnait précisément ce duc Léopold dont il avait précipité le pennon dans un égoût. Découvert par l'imprudence qu'eut de faire étalage de son or son valet (il n'en avait qu'un et un ami, Guillaume de l'Etang), et assailli dans son hôtellerie, il fut contraint de céder au nombre et d'aller rendre son épée au duc d'Autriche, qui, tout en le traitant avec quelque déférence, le retint comme captif et le vendit plus tard à l'empereur Henri VI, pour soixante mille livres d'argent.

entre ces deux grands princes, allait participer aussi au deuil universel que produisit la mort du vaillant Barberousse [1]. Accouru en toute hâte à Rome pour recevoir la couronne imperiale, Henri VI, fils aîné de ce prince, déjà pourvu de celle de Germanie, voulut à peine attendre que le nouveau pontife, Célestin III, eût acquis, par sa propre intronisation, le droit de consacrer la sienne. Du jour au lendemain (14 et 15 avril 1191), les deux solennités donnèrent à l'Occident un pape et un empereur. Si l'on en croit certains récits, ce ne serait qu'en se soumettant à un cérémonial bien plus humiliant même que celui par lequel son père reconquit les bonnes grâces du Saint-Siège, qu'Henri VI aurait vu ses ardens désirs satisfaits [2]; mais où ne conduit pas une ambition sans noblesse? Profitant de son séjour à Rome, à la tête de son armée et avec sa femme Constance, dont les Siciliens, heureux sous le sceptre de Tancrède, ne voulaient

[1] Il faut que ce sentiment ait été bien général pour que les historiens, même de l'Italie où la mémoire de ce prince était en *abomination*, à raison des maux qu'il causa à ce pays, lui aient rendu cette justice; Muratori dit à l'occasion de sa mort : « *Non puo negarsi;* » *uno de' piu gloriosi principi, che abbiano governato l imperio romano, fu Federigo* 1° » *Barbarossa, alle cui lodi expresse da varii autori, nulla ho io da aggiugnere, etc.* » (*Annali d'Ital.*, t. VIII, p. 68). Sismondi va plus loin encore en disant (*Répub. ital.*, t. II, p. 271) : La mort de Fredéric fut *pleurée* par les villes mêmes qui avaient été longtemps en butte à sa puissante haine et à ses vengeances, etc. »

[2] Voici le récit de Roger de Hoveden, dans ses *Annales* : *Celestinus sedebat in cathedra* » *pontificali tenens coronam auream imperialem,* INTER PEDES SUOS, *et imperator inclinato* » *capite recepit coronam et imperatrix similiter* DE PEDIBUS DOMINI PAPÆ. *Dominus* » *autem papa statim percussit cum pede suo coronam imperatoris, et dejecit eam in* » *terram, significans, quod ipse potestatem ejiciendi eum ab imperio habet, si ille* » *demeruerit, etc.* » Muratori, apres être convenu que le cardinal Baronius a pris ce récit pour argent comptant « *moneta contante* », observe que cette scène, plus digne du théâtre que d'un temple, eût été contraire au rituel de tous les temps et trop déshonorante pour un empereur : mais n'en pourrait-on pas dire autant de la dure pénitence infligée par le grand Grégoire VII à l'empereur Henri IV, et même de l'amende honorable de l'antipape Burdin? Après les longues tribulations dont Barberousse avait abreuvé le Saint-Siége, n'a-t-il pas pu se rencontrer un pape, animé de sentimens haineux, comme ceux que manifesta Célestin III, par la seule idée des prétentions d'Henri VI sur la Sicile, qui ait voulu faire revivre de fortes traditions de sévérité pontificale, plutôt que d'adopter les procédés conciliants d'Alexandre III; ce que fit dans d'autres espèces, quelques années plus tard, l'inflexible Innocent III? Célestin parvint à la papauté à quatre-vingt-cinq ans, âge auquel on peut recevoir l'impulsion de conseillers qui, n'ayant pas la responsabilité des actes, ne craignent pas d'en outrer la rigueur. Il savait d'ailleurs qu'Henri VI recevrait la couronne à tout prix.

pas reconnaître les droits, il attaqua soudain la Pouille, contre l'avis de Célestin, et débuta par la terreur qui, grâce au concours des Pisans, lui soumit cette province, à l'exception de Naples qui résista à ses armes; mais les peuples bientôt secouèrent ce nouveau joug, et Salerne alla même jusqu'à livrer au roi Tancrède l'impératrice Constance restée dans ses murs, seul gage qu'Henri VI eût pour justifier son agression. Lorsque, cédant aux instances du pape, Tancrède s'en dessaisit noblement, c'était, selon un accord fait, sous la condition qu'en se rendant à Rome, cette princesse interviendrait pour rendre le repos aux états de son père; mais loin de là, en fuyant vers Spolette pour joindre plus tôt son époux, elle attisa les feux de nouvelles discordes. Les Allemands, qu'Henri avait laissés en Pouille, s'étant livrés à de nouveaux excès, Tancrède quitta la Sicile et remporta sur eux de signalés succès, tandis qu'Henri accordait en Germanie des priviléges à quelques villes lombardes, Gênes, Brescia et autres, pour se ménager leur appui dans son projet de conquérir le royaume de Sicile, où, à l'exemple de son père, il leur assignait de grands fiefs [1].

On peut encore s'étonner de trouver dans cette période, si agitée pour la chrétienté, quelques fondations, telles que celles du monastère de *Lieudieu* (1er *Voyage litt.*, t. I, 2e partie, p. 173), et de celui d'*Orgmès*, près de Gembloux, diocèse de Liége (2e *Voyage litt.*, p. 119); une église près de Cambrai, élevée par Godescalque (M. Vilbert, p. 204), et la *fondation*, on peut le dire, du célèbre Campo Santo de Pise, puisque ce fut en 1191 que l'archevêque Ubaldo de Lanfranchi apporta du mont Calvaire en cette ville, grâce

[1] Cette garantie de 250 *fiefs de chevaliers dans la vallée de Noto*, en Sicile, offerte aux Génois par Henri VI, selon Sismondi (t. II, p. 275), ne devrait être que la confirmation de la *concession* mentionnée par Muratori, comme déjà faite à ce peuple par Frédéric Ier. Ce fut un usage très commun, pendant tout le moyen-âge, que cette affectation faite à l'avance de domaines *à conquérir*. Le même pays, la Sicile, avait été ainsi partagée avant même que les Normands eussent abordé dans cette île : il en fut de même de la Palestine et du Bas-Empire, ainsi que le remarque M. Paulin Pâris, dans ses excellentes notes sur Villehardouin, à propos de ce passage du § CXXVI : « *Lors commença-t-on les terres à départir* ». Mais il arriva bien souvent, comme de la ville de Tyr pour Saladin lui-même, que le point dominant, la prise de possession, déjoua bien des calculs.

sans doute à la tolérance de Saladin, la *terre sainte* qui forme, dit-on, le préau sépulcral de ce célèbre cloître, dont la construction par Jean de Pise ne remonte qu'à 1278. De cette époque datent aussi les portes de bronze en relief, citées plus haut, de la basilique de Saint-Clément, à douze lieues de Chieti, et celles qu'on croit avoir été exécutées en Italie, sur le modèle de celles de Pise, pour la cathédrale russe de Nowogorod.

1193-1194. — Philippe-Auguste avisé par un message, de *la grandeur impériale* de son *cher* et *spécial ami*, Henri VI, que Richard, l'*ennemi de l'empire* (sans doute à raison de son traité avec le roi de Sicile, Tancrède), le *perturbateur du royaume de France*, était tombé en son pouvoir, au lieu de compâtir au sort de son ancien frère d'armes, enchérit sur le prix qu'avait payé Henri pour en obtenir la garde; mais la diète de Germanie repoussa ce nouvel encan pour contracter un marché plus direct qui devait valoir à son prince 150 mille marcs d'argent (environ 7 millions), plus l'honneur de compter l'indomptable roi d'Angleterre parmi les vassaux de l'empire. Entrevoyant le dénouement, notre roi se hâta de prendre part à la curée; et dès janvier 1193, en vertu d'un *exploit* signifié par *défaut*, il passa du Vexin normand dans le duché de Normandie, d'accord avec le prince Jean, qui, furieux en apprenant qu'Arthur, duc des Bretons, posthume de son frère aîné Geoffroi, avait été proclamé par Richard héritier de son royaume, jugea plus opportun d'en prendre possession sans attendre un autre litige. Il en avait déjà fait agréer l'*hommage* à Philippe-Auguste, sous condition de restituer à ce suzerain portion de la Normandie et de la Touraine, lorsque, chassé par les barons anglais restés fidèles à leurs princes, il revint, *Jean comme devant*, retrouver notre roi qui, plus sûr de son fait, prenait Neubourg, Evreux, Vaudreuil, etc., mais échouait devant Rouen, la clé de ce nouveau domaine, qu'il s'était fait garantir au contrat « *februario* » *Philippus cepit civitatem Ebroicensem, Noumburgum, vallem Re-* » *dolii, et multa alia municipia, et Rothomagum obsedit, sed non* » *cepit* (Guill., de *Gest.*, *ib.*, p. 77). »

Le *déchaînement* de Richard (février 1194), après quatorze mois de prison, changea la face des affaires; l'accueil qui lui fut fait l'assurant des moyens de se livrer sans crainte aux joies de la ven-

geance, à peine eût-il réglé ses intérêts anglais en annulant l'aliénation de ses domaines, que, franchissant la mer, il mit pied sur le sol normand, en champion joyeux de voir s'ouvrir pour lui une nouvelle lice. Ce fut alors que, lâche usurpateur et croyant racheter une félonie par un crime, son frère Jean se couvrit à la fois et de honte et de sang, en massacrant dans un festin la garnison d'Evreux, dont il se trouvait l'hôte [1]; mais si ce *gage* eut le pouvoir de détourner de lui la fureur de son frère, l'avenir prouva bien que ce n'est pas impunément qu'on brave ainsi les lois de l'honneur et de l'humanité. Philippe-Auguste, qui assiégeait Verneuil, accourut aussitôt et purifia par le feu cette affreuse souillure [2]. Ainsi, pour avoir eu, sans complicité de sa part, le tableau de cet effroyable carnage, la cité d'Evreux dut encore subir un châtiment cruel; mais tels sont les *droits* de la guerre! D'autres villes, encore plus étrangères à ce crime, en subirent les conséquences; et le comte de Leicester, qui avait défendu Rouen contre Philippe-Auguste, ne put résister ici au choc de ce prince irrité et devint son captif. Mais la vaillance de Richard rétablit bientôt l'équilibre; et la lice se déplaçant, le Maine, la Touraine, la Beauce, devinrent à leur tour des théâtres de gloire pour ces deux vaillans ennemis. Ce fut à cette occasion que la France éprouva une perte réelle, que la direction donnée à nos recherches historiques, dont bien des documens furent compris dans ce naufrage, rend peut-être aujourd'hui plus sensible qu'elle ne le parut jamais. Les trésors et qui plus est *les archives de notre royaume*, qui cheminaient alors, en guerre, à la suite du prince, devinrent la proie de Richard, dans une embuscade tendue sur les terres du comte de Blois « .....*in loco qui dicitur villa Belfou, sarcinarios regis cum de-*
» *nariis et varia supellectile* (les ornemens royaux, la vaisselle, les
» *robes*, etc.), *potenter abduxit* (Richardus) *et nullum damnificavit*
» *regem, amisso ibidem sigillo et libellis computorum fisci* » (*ib.*, p. 77).

[1] « *Johannes.... qui Philippo regi confœderatus in fraudem fuerat, accedens ad eos* » *qui ex parte regis Philippi Ebroïcas custodiebant et eos dolo circumveniens*, decapi- » tavit omnes et capita palis affixit in circuitu civitatis, arcem tamen non obtinuit » (*Guill. Arm.*, *ib.*, p. 77).

[2] « *Quo audito rex Philippus obsidionem Vernolii dimisit et Ebroïcas veniens, cum* » *furore civitatem incendio consumpsit, etc.* » (*ib.*)

Sans doute on pouvait espérer que le traité conclu plus tard (15 janvier 1196) viendrait nous rendre au moins nos *registres du fisc*, notre grand chartrier et autres monumens historiques; mais il paraît qu'il n'en fut *pas ainsi*, ces trophées d'une surprise ayant été, dit-on, conservés dans la tour de Londres, où nos explorateurs peuvent aller les consulter. Cette leçon du moins servit pour l'avenir et fit fonder notre *Trésor des chartres*, dont le manoir des templiers fut le premier dépôt.

Le roi Tancrède, qui avait perdu son fils aîné Roger (1193), s'abandonnant à son chagrin, mourut au commencement de l'année suivante, et laissa pour successeur un enfant, Guillaume III, sous la tutelle d'une femme, Sibille. C'était servir à point l'intérêt d'Henri VI, qui, gorgé d'or par la rançon qu'il avait su tirer de son captif anglais [1], se mit promptement en campagne, en s'assurant d'abord du concours des Génois auxquels il promit la Sicile « *erit utique illud* » *regnum non meum, sed vestrum* » (Caffari, *Annal. genuens*), et promettant expressément de ne *conserver* que l'*honneur* de cette conquête et d'en abandonner le *profit* à ses alliés; promesses qu'il étendit aux Pisans en leur inféodant la moitié de Palerme, de Messine, de Salerne, de Naples, et les villes entières de Gaëte, de Mazara et de Trapani. Aussi, ces gages et son or surtout furent-ils d'un très grand effet sur ces peuples commerçans et lui ouvrirent-ils les portes de plusieurs cités. Celles qui résistèrent éprouvèrent bientôt l'effet de ses fureurs, et Salerne, qui avait livré Constance, fut réduite à ce point, par l'incendie, le sac, étendu aux églises, le viol et les massacres « *che da li innanzi*, cette cité florissante; *non pote più risor-* » *gere all'antiquo suo splendore* ». Vainement la discorde se mit entre ses cupides alliés à leur arrivée à Messine qui leur ouvrit ses portes (septembre 1494), vainement aussi la reine Sibille se fortifia dans son palais de Palerme et envoya son fils dans la forteresse de Calatabillota; le peuple sicilien, privé de son appui, se soumit presque

[1] C'est ce que dit expressément Muratori : « *E trovandosi egli anche ben proveduto d'oro.* » Il avait dit quelques lignes plus haut que cet empereur s'était attiré l'animadversion générale en exigeant pour la liberté de Richard cent mille marcs ou livres d'argent qu'on ne put réunir qu'en vendant les vases sacrés. Mathieu Pâris dit plus expressément encore (t. II, p. 210) : « On enleva pour cette œuvre pieuse les calices d'or et d'argent. »

sans résistance. Après une entrée triomphale à Palerme, Henri, désespérant de prendre le palais qui renfermait la reine-mère, et le fort où se trouvait son fils, négocia leur soumission et l'obtint par de fastueuses promesses, du comté de Lecce pour la mère, de la principauté de Tarente pour son fils, etc.; mais à peine fut-il en possession de ce palais qu'il en pilla les objets précieux, livrant le reste à ses soldats. Les Génois, les Pisans, réclamèrent en vain l'effet de ses engagemens formels; loin de leur accorder une palme de terre « *un palmo di terra in Sicilia* », il les mit à rançon en exigeant des droits, sous menace d'empêcher leur départ et même de détruire Gênes. Et pour en finir au plus tôt avec ce monstre couronné, après avoir forgé un prétendu complot qui menaçait sa vie, pour motiver l'emprisonnement de Sibille et de son fils, et le meurtre au milieu des plus cruels supplices, le feu, le pal, la mutilation, etc., des seigneurs, clercs ou laïcs, qui lui faisaient obstacle, après avoir ouvert le tombeau de Tancrède, qui lui avait rendu sa femme sans rançon, et de son fils Roger, pour se donner l'odieux plaisir d'arracher de leur front la couronne sépulcrale, il vint tenir un parlement en Pouille, où il se procura de nouveau la jouissance de quelques tortures, comme de faire clouer une couronne sur la tête de ceux qui avaient aidé Tancrède à se parer de la sienne, etc., etc.; puis il s'en alla par terre en Germanie, conduisant à sa suite Sibille et ses trois fils, dont le jeune roi auquel il fit crever les yeux, et tout ce qu'il put enlever de dépouilles de ce riche royaume, au point d'en charger cent soixante bêtes de somme [1], indépendamment de ce qu'il expédia par mer « *con-*

[1] Voici le texte d'Arnaud de Lubeck (lib. IV, cap. 20) «.... *Reperit thesauros abscon-* » *ditos, et omnem lapidum pretiosorum et gemmarum gloriam, ita ut oneratis centum* » *sexaginta somariis* (bêtes de somme) *auro et argento, lapidibus pretiosis, et vestibus* » *sericis*, GLORIOSE *ad terram suam redierit* ». Au nombre de ces *glorieux* trophées d'une conquête si loyale, se trouvait la robe d'honneur offerte en 1133, par les Sarrasins, au roi Roger, et dont certains successeurs d'Henri VI auraient assurément hésité à se revêtir, lors de la consécration de leur autorité impériale, s'ils eussent bien su qu'au lieu de se parer d'une tunique de Charlemagne, ils porteraient le gage effronté d'une odieuse et sanglante spoliation, véritable robe *de Nessus* pour un prince qui sent sa dignité.

Giannone, dont nous avons donné le texte ci-dessus, réduit le nombre des bêtes de somme à *cent cinquante*, en nombre égal par conséquent à celles que Guillaume II avait chargées du transport de la dot de Constance.

» *vengono tuli si scritori indire, che egli per mare, e per terra mando*
» *in Germania innumerabili richezze* [1] ».

C'est pourtant de cette époque de deuil pour la Sicile que date la fondation, par Aloïse, femme de Geoffroi de *Martorana*, d'un couvent qui a substitué ce dernier nom à celui de *Santa Maria di l'Ammiraglio*, que portait l'église attenante, due à l'amiral du roi Roger.

La France, la Germanie, etc., parurent sous ce rapport moins favorisées que la Sicile, à moins qu'on ne date de ce temps la reconstruction immédiate de la cathédrale de Chartres, incendiée vers la fin de 1194 ou 1195, selon cette mention de Guillaume Armoricain (*ib.*, p. 77) : « *In fine sequentis anni ecclesia beatæ Mariæ Carnotensis* » *casuali incendio* CONSUMPTA EST, *sed post a fidelibus incomparabiliter miro et miraculoso tabulatu lapideo* REPARATA *est.* »

1199-1200. — Si la trève imposée sous menace, par Innocent III, aux rois de France et d'Angleterre fut un frein contre leurs débats, elle n'empêcha pas que le bouillant Richard, toujours prêt à prendre les armes, ne courût à sa destinée et ne pérît de la mort des héros. Sa cupidité fit sa perte. Un gentilhomme limousin ayant découvert un trésor [2], ce prince, à qui, dit-on, en revenait l'hommage, dé-

1 (*Muratori*, *Annali d'Italia*, t. VII, p. 88). Ce noble historien s'écrie à ce sujet : » *Bella gloria al certo*, *guadagnata con tanti spergiuri*, *coll' ingratitudine*, *colla* » *barbarie*, *e con lasciare in Sicilia un incredibil odio e memorazione contra della* » *sua persona !* »

2 Voici, d'après la Mer des Histoires, dont l'autorité se puise ici dans le texte même du chronographe contemporain Rigord (*ibid.*, p. 43), en quoi consistait ce trésor : « *Item, en* » *la ville de Lymoges fut trouvé ung trésor dedans terre où qu'ils estoient plusieurs* » *personnages de fin or, c'est assavoir ung empereur, sa femme, ses fils et ses filles as-* » *sises en une table de fin or. Avec ce y avoit escripture qui démonstrait la signifiance* » *et ancienneté de la chose.* » D'où l'on pourrait conclure qu'il s'agissait d'un riche bas-relief antique qui aurait pu mériter en effet l'armement que fit Richard pour s'en emparer, s'il eût été prince à sacrifier à de semblables idoles : mais comment appliquer alors ce que disent les autres historiens, que ce fut parce que le vicomte de Limoges Guiomar n'envoya à son *seigneur* qu'une forte partie du trésor découvert, que ledit seigneur roi, prétendant la part du *lion*, droit qu'il puisait peut-être dans son noble surnom, se mit aussitôt en campagne, et, sans nul souci du carême, vint pour *étrangler tout d'abord* l'audacieux vicomte, qui certes eût mérité ce sort, *à nos yeux du moins*, s'il eût pu morceller un chef-

daigna de le partager « *quod ex nimia ambitione, a vicecomite Lemovicensi instantissimè sibi reddi petebat*. Sur le refus du maître ou du dépositaire, Richard porta le siége devant le château de Chaluz (*Castrum Lucii de Capreolo*), où l'objet en litige se trouvait enfermé; et lorsque le lion s'approcha pour mieux flairer sa proie et aviser aux moyens de s'en saisir au plus tôt, le trait d'un arbalestrier lui transperça l'épaule et l'aisselle. Presque insensible à cette atteinte, Richard fit poursuivre le siége et venait d'atteindre son but quand, son mal s'aggravant, la mort de ce guerrier vint venger la garnison qu'il avait immolée à sa fureur [1]. Il eut pourtant, dit-on, la générosité d'épargner celui qui reconnut avoir lancé le trait; mais le chef de ses Brabançons mercenaires, Mercader, le fit écorcher vif. De Chaluz où il mourut, et qui conserva les entrailles de ce prince [2], le corps de Richard fut transporté, selon ses volontés, à Fontevrault, où l'on voit sa statue; mais, comme témoignage plus spécial d'affection pour la ville de Rouen, il lui légua son *cœur*, hommage qui donna également lieu à l'érection d'une statue retrouvée il y a

d'œuvre de l'art. Selon Rigord, ce ne serait pas le vicomte, mais un soldat, qui ayant trouvé le trésor l'aurait mis sous la sauve-garde de son seigneur « *miles enim qui the-* » *saurum invenerat ad ipsum vicecomitem confugerat* »; ce qui encore ajoute aux complications du partage.

[1] L'oraison funèbre que Guillaume Armoricain consacre à ce prince ne consiste que dans ces mots : « *Anno, etc., visitavit Deus regnum Francorum.* NAM *Richardus rex occidi-* » *tur in pago Lemovicensi.* » Mathieu Pâris et d'autres écrivains anglais, au contraire, puisent dans ce malheur le thème d'un beau panégyrique, où cette chute est présentée comme celle de la lumière « *casus lucis,* » mots dont le nom de son tombeau, *Chalus*, semblerait être la syncope. Chaque écrivain est dans son rôle. Cependant, au témoignage de l'écrivain anglais lui-même, l'apothéose de ce roi fut mêlée de quelques sarcasmes de mauvais goût, comme ceux contenus dans les deux vers suivans :

» *Christe, tui* CALICIS (allusion aux calices qu'il fit vendre pour payer sa rançon) PRÆDO
» *fit* PRÆDA CALUCIS (Chalus),
» ÆRE *brevi regicis qui tulit* ÆRA *crucis* ».

Ainsi, loin de tenir compte à ce prince d'avoir consacré cinquante-deux mille besans au rachat des croix et reliquaires de Jérusalem, on allait jusqu'à lui reprocher d'avoir pillé l'airain des croix des églises.

[2] D'autres historiens disent qu'elles furent transportées à Charroux. Le motif que donne Mathieu Pâris du legs de ses entrailles « *stercora sua* » aux Poitevins, impliquerait contre cette province une rancune d'outre-tombe.

trois ans seulement, sous le pavage de la cathédrale de cette ville. Certes ces souvenirs sont imposans pour la France, où la trace des pas de ce grand ennemi, restée empreinte en vingt champs de carnage, est signalée par les historiens anglais comme une série de triomphes : raison de plus pour nous de rendre un juste hommage au prince non moins courageux, mais plus maître de ses transports, qui, devant un pareil rival, ne désespéra pas du salut de la France, et sut, en l'opérant, consolider son œuvre par de fortes institutions, dont les témoignages abondent ; tandis que le *héros* anglais, né pour la lutte et le carnage, possesseur d'états florissans, sembla se faire un vaniteux plaisir de les opposer l'un à l'autre pour se créer de belliqueux ébats, et ne recueillit de sa gloire qu'un grand surnom ; en un mot, que l'effet d'un météore foudroyant qu'on admire mais que l'on redoute.

Richard, en déclarant qu'il laissait à son frère Jean un royaume auquel son neveu Arthur avait des droits plus directs, comme fils de Geoffroy, frère aîné du feu roi, implantait sur ce sol de nouveaux germes de troubles. Habilement servi par l'influence de sa mère, la vieille Eléonore, Jean conquit le duché normand, et, malgré les efforts des seigneurs angevins, tourangeaux et manceaux, qui prirent le parti d'Arthur, malgré l'appui que notre roi porta d'abord à ce dernier, Jean, que ses partisans avaient fait couronner à Londres, fut reconnu roi d'Angleterre par Philippe-Auguste lui-même [1], qui, se trouvant réduit à stipuler pour l'avenir, maria son fils Louis à la nièce de Jean, notre célèbre *Blanche de Castille*, dont le présent fait à la France s'accrut des clauses de la dot : le comté d'Evreux et plusieurs autres villes, l'abandon éventuel de tous droits sur les autres provinces continentales, au cas où le monarque anglais mourrait sans laisser d'héritiers ; plus, l'engagement positif que prit Jean de rester étranger à la compétition des deux rois de Germanie, qui se prolongea sans fruit jusqu'en 1208, et de rompre avec Othon et la cause guelfe. Philippe usait ainsi de représailles envers Innocent III

[1] Jean, qui vint à Paris à cette occasion, y reçut le meilleur accueil de notre roi, dont la libéralité se prouve par ce passage de Rigord : « *Prœterea munera preliosa, aurum, » argentum, vestesque varias, dextrarios hispanicos, palafredos et alia carissima » dona Philippus rex Johanni regi Angliœ liberaliter dedit* » (*ib.*, p. 44).

qui venait de placer la France sous un interdit rigoureux qui ne fut levé qu'en septembre 1200[1], assez à temps pour que ce beau royaume échappât cette fois encore au danger menaçant, comme sous Philippe Ier, de voir la nouvelle période séculaire se clore dans les ténèbres de l'anathème et dans la consternation générale, tant le culte dont l'exercice était strictement suspendu était alors indispensable aux peuples.

Ce fut sans doute pour racheter d'autant cette sentence pontificale que Philippe-Auguste, peu enclin jusque-là aux fondations religieuses, construisit l'abbaye de cent vingt vierges, citée par Guillaume Lebreton, sous 1201, à propos de la sépulture du légat Octavien : « *in quodam cœnobio monialum in ecclesia beati Corentini,* » *distante a Medunta Castro, per sex millia passuum, ubi Philippus* » *rex ædificavit abbatiam*, etc. » (*ib.*, p. 81). Il faut, au demeurant, que ces tributs religieux fussent alors passés de mode, car on

[1] Le mariage que Philippe-Auguste, après la mort de sa première femme, Isabelle de Hainaut, contracta à Amiens (1193) avec Ingelburge, sœur du roi de Danemarck, fut suivi d'une prompte rupture : soit caprice ou *maléfice*, l'incompatibilité se manifesta, dit-on, dès le lendemain de noces, jour du couronnement, quoique la reine fût belle et sage. Trois mois plus tard, un concile d'évêques français brisait ce nœud que, sur appel de la reine, Célestin III déclara indissoluble (1196). Ce nonobstant, Philippe-Auguste épousa quelques mois plus tard la belle Agnès (ou Marie) de Méranie, princesse tyrolienne. Célestin III s'en émut peu ; mais son successeur Innocent III n'était pas de caractère à laisser prescrire l'effet des sentences pontificales. Sommation fut faite au roi de *renvoyer sa concubine.* Ce langage impérieux n'ayant produit aucun effet, non plus que les longues négociations qui suivirent, l'interdit fut lancé (janvier 1200), et son influence fut telle que force fut au roi de reprendre Ingelburge, et de repousser l'objet de sa vive affection, qui mourut à Poissy, avant la fin de cette année même, en donnant le jour à un troisième fils, dont le nom de *Tristan* fut sans doute emblématique. Ingelburge pourtant ne reconquit ses droits, si elle les exerça jamais, que beaucoup plus tard, lors du projet d'occupation de l'Angleterre, sa qualité de princesse danoise pesant de nouveau sans doute alors dans la balance politique. Voici du moins ce que dit Rigord : « Anno M.CCXIII, navigio ad eumdem in Angliam jam peracto, Philippus *recepit in gratiam* Isamburgem » uxorem suam a qua jam per annos XVI et amplius discesserat, et facta est lætitia magna » in populo, quia in ipso rege nihil aliud culpa dignum inveniebatur, nisi hoc solum, quod » dictæ uxori suæ carnis debitum substrahebat, licet ei omnia necessaria alia honorifice » ministraret, etc. » (*ib.*, p. 53).

Ingelburge survécut à Philippe-Auguste. Retirée à Corbeil en 1123, elle y fit construire l'église de *Saint-Jean-en-l'Isle,* où Millin vit son tombeau en 1790. Trois ans plus tard, ce monument avait subi le sort commun à tant d'autres.

ne trouve, pour ce temps (1200), que la construction à Venise de l'église de *S.-Andrea del Lito*.

Malgré cet interdit, qui ne fut prononcé qu'après le séjour d'une année, en France, du légat Pierre de Capoue, chargé de porter la sentence, et qui, s'entremettant d'autres soins religieux, défendit la fête des fous qu'on célébrait dans nos églises [1], se poursuivaient avec succès les grands préparatifs de la nouvelle croisade, objet de toute la sollicitude d'Innocent et des efforts de son légat; c'est ce que nous apprend encore Villehardouin, en disant, § 11 : « *En l'an » après que cis preudoms ot commencié à parler de Dieu* (*en* 1199), » *ot un tournoi en Champaigne, à un chastel que l'on apele Ecri; et » par la grâce de Dieu si advint que li quens Thiebaus de Champaigne » et de Brie* (*suzerain de* 1800 *fiefs*), *prist la crois, et li quens Looys » de Blois et de Chartain*, etc., etc., et en nous donnant ensuite l'immense nomenclature de tous les barons de France qui suivirent cet exemple, et auxquels s'en joignit plus tard un grand nombre d'autres, tels que « *li quens Bauduins de Flandre et de Haynaut, et » la comtesse Marie, sa feme, qui suer estoit au conte Thiébaut de Champaigne*, etc. » Ce contraste de l'hostilité de Philippe-Auguste envers le pape avec le dévoûment religieux des barons français, cédant

[1] Ces solennisations, à la fois sacerdotales et burlesques, qu'on fait remonter jusqu'aux saturnales antiques, livraient à jours fixes nos cathédrales aux pompes les plus désordonnées (*l'abbé Fleury*, t. XVI, p. 23), dans lesquelles des prêtres *barbouillés de lie*, comme les suivans de Bacchus, dansaient dans le chœur et chantaient des chansons obscènes, en l'honneur de l'évêque ou du pape des fous nouvellement élu.

L'*office des fous*, contenant la prose de l'âne notée, composé par Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, mort en 1222, et qu'on conserve encore dans la bibliothèque de cette ville avec son beau revêtement par des plaques d'ivoire, provenant d'un ancien diptyque romain, est un remarquable monument de ces turpitudes auxquelles notre grand évêque Maurice de Sully chercha vainement à mettre un terme, avant les interdictions de Pierre de Capoue, qui ne firent que confirmer celles déjà prononcées toujours inutilement par de nombreux conciles. Elles n'eurent pas plus d'effet, car nous verrons ces usages profanes et scandaleux souiller nos sanctuaires jusqu'au XVI[e] siècle. Certaines de ces solennités ne durent même leur abrogation, plus tardive encore, qu'à des circonstances fortuites ou bizarres, qui opérèrent d'elles-mêmes le désenchantement des populations, telles que l'impérieuse nécessité qui contraignit une jeune fille représentant la Vierge de descendre à Sens, de sa monture, et de suspendre ainsi la marche triomphale de la *fête des douze apôtres* (Tarbé, *Recherches sur Sens*, p. 142). On peut consulter sur ce sujet Marlot, Du Cange, Dutillet, Flagel, Lobineau, etc., etc.

à l'appel du pontife, s'expliquerait très bien par cette remarque du continuateur de Guillaume de Tyr : « *Dont aucuns dirent qu'ils se » croiserent par doute le roi de France, qu'il ne les grevast;* » ce qui fut au moins vrai pour Baudouin, selon ce que dit expressément Jacques de Guise : « *Franciæ regem semper suspectum habens, ut ab ejus » dominio et occasione bellorum se substrahat*, etc., etc. »

On voit que, malgré ses succès, malgré le coup du sort qui mit hors de combat son plus redoutable ennemi, Philippe-Auguste était bien loin encore, à la clôture de ce siècle, du grand but qu'on peut croire qu'il s'était proposé dès son avènement au trône, tâche trop méritoire et trop bien accomplie pour que nous en tenions le récit en suspens, quoiqu'il excède les limites du cadre que nous nous sommes tracé.

En suivant, comme nous venons de le faire, la marche de l'art, en fait de riches fondations, à travers le XIIe siècle, et en présentant par séries annuelles les principales circonstances historiques qui l'ont accompagnée, nous avons voulu démontrer, par des faits positifs, ce qu'à défaut de semblables aperçus la science elle-même a mis en doute, c'est-à-dire la constante prospérité en France des œuvres monumentales pendant cette période du moyen-âge peu connue. En effet, l'Italie n'y pouvant rien prétendre, ses écrivains, les oracles du goût, l'ont reléguée dans l'ère ténébreuse, et le caractère assez indécis, comme type oriental, des principaux monumens a pu conduire d'une commune voix leurs premiers interprètes, nos très savans bénédictins, à les antidater de cinq siècles. Mais cette tâche étant accomplie, et le développement de l'art architectural ayant été retracé par nous depuis sa naissance jusqu'à cette époque, il nous sera permis de nous arrêter, grâce aux reflets que viendra projeter sur nos monumens d'art exhumés, la lumière qui poindra bientôt sur l'horizon italien. Car en même temps que les écrivains de cette contrée, si prompts à signaler l'émancipation et ce qu'ils appellent eux-mêmes *le réveil* de leur art, en décrivent les premières phases, ils nous prouvent qu'en fait d'architecture surtout, leurs *maîtres* d'adoption s'exercèrent d'abord sur des monumens récemment empruntés à des types français et déjà presque d'ancienne date pour nous, lorsque l'intervention impériale implanta de seconde

main sur leur sol, comme *maniera tedesca*, l'église, par exemple, de Saint-François-d'Assise; à plus forte raison lorsque le goût spécial de notre pape Urbain IV construisit celle de Saint-Flavien, près de Monte-Fiascone, sitôt suivie de celle toute gothique d'Orvieto, construite par Nicolas IV (1290), grand atelier où s'essayèrent, comme à Assise, à Sienne et à Florence, etc., tous les nouveaux praticiens de l'art ressuscité, qui dotèrent en même temps nos villes du midi, notamment Avignon, d'études parallèles.

Nous nous bornerons seulement, comme nous l'avons annoncé plus haut, à compléter ici, par une analyse rapide, ce qu'une continuation de vingt-trois années de règne vint ajouter au grand renom que s'était déjà fait notre Philippe-Auguste.

Tandis que l'expédition d'Orient, dont ce prince avait formellement refusé d'accepter le commandement, après de longs délais nécessités par l'importance des préparatifs, s'acheminait vers Venise où elle s'embarqua (octobre 1202) [1], notre roi, toujours aux aguets

[1] Venise, dont nous avons signalé les splendeurs dès la fin du X[e] siècle, et que nous venons de montrer servant d'intermédiaire entre Barberousse et le pape, fut le point de réunion et le lieu d'embarquement choisis par les nouveaux croisés, moyennant accord préalable, très facile à conclure en y mettant le prix, ce peuple commerçant n'ayant que l'intérêt pour guide. Cependant il advint que le doge régnant, Dandolo, bien qu'âgé de quatre-vingt-dix ans, entrevit qu'au produit (de quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent) pouvait se joindre un peu de gloire; aussi stipula-t-il que son concours armé (cinquante galères) lui vaudrait moitié des conquêtes. L'assemblée qui eut lieu (avril 1201) dans l'église de Saint-Marc, et où dix mille voix accueillirent le beau discours du maréchal de Champagne (t. VII, p. 9 de l'édition de M. Paulin Pâris), par ces mots : « *Nous l'otroions, nous l'otroions !* » fut un pacte entre les deux peuples, solidaires dès lors en profit comme en gloire. La mort du jeune comte Thibaut, qui légua ses trésors à ses compagnons d'armes, apporta quelques retards à l'organisation de l'armée, et de grands obstacles surgirent, par l'embarras où furent les barons de payer le tribut consenti à Venise, par le manque de foi de plusieurs et entre autres de Renaud de Dampierre, dépositaire des trésors de Thibaut, qui rompirent l'accord concerté entre tous, en choisissant d'autres itinéraires. Le désintéressement de ceux fidèles à leur parole, qui livrèrent vaisselles et bijoux et ne gardèrent que leurs chevaux et leurs armes, et, il faut le dire aussi, le procédé de Dandolo qui offrit aux croisés, redevables de cinquante mille marcs, de mettre à profit ce retard par la conquête de Zara, en guerre avec la république, et qui prenant la croix avec beaucoup de Vénitiens, donnait en même temps gage de dévoûment à la sainte cause, surmontèrent tous les obstacles suscités par Innocent III et les exécuteurs de ses ordres, l'abbé de Vaux de Cernay, le comte de Montfort, Simon et autres, qui contrariaient le but de l'expédition en ce sens qu'ils entendaient qu'elle ne profitât qu'à la Palestine, lorsque les Vénitiens surtout avaient en vue Constantinople et ses richesses. L'arrivée sur ces entre-

pour rattacher à sa couronne ce qu'il en regardait comme la dépendance, se prévalut d'une juste plainte formulée contre le roi Jean par la maison de Lusignan, pour fait d'enlèvement par ce prince de la fiancée du comte de la Marche, Isabelle d'Angoulême, somma ce grand vassal à comparaître devant lui; et sur ce qu'à un premier acte de sa condescendance, au parlement de Gaillon, succéda un refus formel d'obtempérer à cet ordre impérieux, l'attaque, habilement conduite, des places considérées alors comme les barrières de la Normandie, *Tillières*, *Boute-Avant*, *Léons*, *Gournay*, etc., mit bientôt les clefs de cette province entre les mains de Philippe-Auguste, qui, pour combiner tous ses plans, investit le jeune duc de Bretagne, Arthur, des comtés d'Anjou, de Poitiers, de Touraine et du Maine, mission funeste à ce jeune prince, dont le meurtre pourtant, par son atroce caractère[1], servit peut-être mieux les projets de

faites du fils d'Isaac l'Ange, détrôné par son frère Alexis, et demandant vengeance avec force promesses de secours et d'appui dans la population même, leva les scrupules des barons, en leur offrant d'ailleurs la cause du malheur à défendre, et d'un commun accord la flotte des croisés fit voile de Corfou pour Constantinople (juin 1203). Le premier soin des chefs de cette expédition, qui parvint sans être aperçue au port de Saint-Etienne, fut d'aller rendre grâces à Dieu, dans l'abbaye de ce nom, où ils passèrent la nuit à délibérer sur leur entreprise; et, dès le point du jour, la capitale de l'empire grec, défendue seulement par deux mille Pisans et par des mercenaires, les Varenges, vit briller sous ses murs la flotte des Latins étalant au soleil la splendeur de leurs armes. Maîtres d'abord de Chalcédonie et de ce palais même où l'empereur Alexis s'étourdissait sur leur approche en se noyant dans la débauche, à peine les croisés eurent-ils signalé leur courage par un premier assaut qui vint leur démontrer la témérité de leur entreprise, qu'ils durent à la lâcheté de l'empereur et au mouvement populaire qui fit sortir Isaac de son cachot pour le replacer sur son trône, d'avoir rempli une de leurs missions, et de pouvoir hautement réclamer de ce nouveau prince les lourds engagemens souscrits en son nom par son fils: « *Tout premiers, mettre tout vostre empire en l'obédience de Rome, si » come il i a autrefois esté; après, doner dui cent mile marcs d'argent à ceus de l'ost » et viande à un an as petits et as grands; et si devés mener dix mile homes a pié » et à cheval, etc.* » (*Paulin Pâris*, l. LXXXVII, p. 59). *Certes, fait li empereres, le » covenance est mout grans* »... Mais, ajoute l'historien, « la fin du conseil fu tele que li » empereres asseura les covenances en tele maniere come le fils les avait asseurées par » chartres et par seremens ».

[1] Arthur, surpris par les troupes de Jean dans le château de Mirabeau dont il assiégeait le donjon où s'était enfermée sa grand'mère Eléonore, fut d'abord conduit à Falaise; mais Jean, ne trouvant pas dans le gouverneur de cette forteresse la disposition à répondre à ses vues, fit transporter son neveu dans la tour de Rouen, d'où il alla lui-même le tirer

notre roi que n'aurait pu le faire la prise de possession par ce prince de ces vastes domaines. En effet, cet assassinat, dont Rouen fut le théâtre, propagea la révolte et l'étendit jusqu'aux barons normands, auxquels Philippe-Auguste s'empressa de venir en aide, en protégeant le comte d'Alençon et autres, contre les troupes du roi Jean, trop lâche pour courir la chance des combats. Ici vient se placer le siège mémorable du château bâti par Richard et ci-dessus décrit, forteresse dont notre roi n'eût pas osé tenter l'assaut sans l'appui qu'il puisait dans la tiédeur des populations irritées de la férocité et des déportemens de leur prince [1];

Vainement, cette fois, Innocent III tenta le pouvoir de ses armes et les froncemens de sourcils qui lui avaient valu la trêve de Philippe et de Richard et la répudiation d'Agnès de Méranie. Le sort était jeté, et l'accord des barons dans la haine vouée à l'indigne successeur de Richard, contraignit Jupiter à ménager ses foudres. La forteresse de Richard vit flotter sur ses tours notre étendard royal (6 mars 1204), vers le temps même où nos barons arboraient le

pendant la nuit (3 avril 1203) pour l'égorger de ses propres mains, sans laisser trace de ce meurtre, par le soin qu'il prit de le commettre dans un batelet et de précipiter le cadavre dans la Seine. Telle est du moins la description, peut-être un peu circonstanciée pour une scène nocturne et sans autre témoin qu'un écuyer dévoué à l'assassin, qu'en a faite Guillaume Breton, comme hommage de regrets à son prince. Le féroce Jean sourd à ces cris :

« ...... Parce tuo, fraternæ parcito proli.
» Hæc ejulantis prendens à fronte capillos
» Alnum per medium capulo tenus impulit ensem
» Impius, et rursum generosa cæde madentem,
» Cervici impressit, tempusque bipertit utraque.
» Hinc quoque digrediens quasi per tria millia, corpus
» Defunctum vita subjectis injicit undis ».

(*Philippidos*, l. VI, *ibid*, p. 167.)

[1] Ce siège de six mois est raconté dans le livre VII de la Philippide avec une abondance de détails auxquels nous renvoyons pour ajouter à l'intérêt de la description donnée plus haut de cette forteresse. Malgré l'énergique défense et les hauts faits d'armes de Roger de Lacy, connétable de Chester, qui défendit ce château pièce à pièce, après s'être débarrassé de toutes les bouches inutiles, Philippe-Auguste en triompha, tant il mettait de prix à aplanir ce grand obstacle à la conquête de la Normandie, et surtout à la tranquille possession de cette province. Les prisonniers, en petit nombre après une telle défense, furent honorablement traités, et Roger même obtint plus tard sa liberté sans rançon.

pennon bleu fleurdelisé sur la cité de Constantin (12 avril). Ces deux brillans succès, glorieux pour nos armes, font époque dans notre histoire; car si la soumission du château Gaillard décida bientôt celle de la Normandie tout entière, paisiblement rangée quatre mois plus tard sous les lois de Philippe-Auguste, qui soumit sans beaucoup plus d'efforts l'Anjou, l'Aquitaine, le Poitou et la Touraine, la prise de Constantinople [1] enrichit l'Occident, et nos grands trésors furent munis [2] d'innombrables richesses et de

[1] Rigord énumère ainsi les reliques provenant de la sainte chapelle des empereurs grecs, « *quam os leonis vocant* », envoyées par l'empereur latin Baudouin, en 1205, à Philippe-Auguste, qui en fit don au trésor de Saint-Denis : « *De sancta cruce, in qua Salvator » mundi pependit, ad quantitatem unius pedis in longum, in grossum quantum aliquis » claudere manu potest juncto pollici indice. De capillis Domini nostri Jesu-Christi » pueri. De spinea corona Domini spinam unam. Costam unam S. Philippi Apostoli, » cum uno dente ipsius. De panno linneo albo, in quo involutus fuit Salvator in præ- » sepio. De purpureo indumento ipsius* ». Il ajoute : « Crux in vase aureo cum gemmis » pretiosis ornamento posita est ad quantitatem ejus facto, aliæ reliquiæ prædictæ positæ » habentur in alio vase aureo » (*ib.*, p. 48).

Par son dernier testament, de septembre 1222 (*ib.*, p. 261), ce roi ajouta à ces largesses pour la même abbaye de Saint-Denis, où il élut son dernier domicile, par la clause suivante : « Item donamus et legamus abbatiæ Sancti Dionysii, in qua sepulturam eli- » gimus, *omnia ludicra nostra cum lapidibus pretiosis et cruces aureas et omnes » lapides pretiosas.* » Des objets de cette nature, recueillis par ce roi pendant quarante-cinq années d'un règne prospère, et à des époques où furent successivement dispersés, pour arriver, en partie du moins, vers ce grand centre, les trésors religieux des églises de Jérusalem et de toutes celles de Constantinople, durent nécessairement ajouter d'immenses richesses au trésor de Suger, dont nous avons essayé plus haut de reconstituer l'inventaire.

[2] Le merveilleux accord rétabli, dans Constantinople, presque par la seule présence des Latins, et qu'était venu cimenter le couronnement, aux acclamations générales, du fils d'Isaac associé au trône de son père, n'avait été que transitoire; et lorsque les croisés, occupés d'atteindre leur but, ne songeaient qu'à la cité sainte dont les murs avaient tressailli de joie à la nouvelle de leurs succès, de graves embarras naquirent de la position où s'étaient placés les princes grecs par leurs engagemens téméraires. L'exécution immédiate de ces promesses et le prochain départ des Latins allaient mettre ces princes à la merci de populations irritées par le poids de tributs de tous genres et froissées dans leurs intérêts religieux; aussi, loin de chercher à s'affranchir au plus tôt de la présence des Latins, Isaac et son fils employèrent-ils leurs efforts à prolonger de quelques mois leur séjour à Constantinople, imploration qui vint de nouveau mettre en présence le but religieux vivement poursuivi sous l'influence active d'Innocent III, et l'intérêt politique chaudement épousé par les Vénitiens surtout. Le triomphe de ces derniers hâta la catastrophe. Le trésor impérial ne pouvant suffire aux besoins, il fallut recourir à des moyens extrêmes;

quelques monumens d'arts, faible partie de ceux d'une immense

un grand surcroît d'impôts et la conversion en lingots des images des saints et des vases sacrés, dispositions dont s'effraya la population grecque, épouvantée d'ailleurs des lâches concessions que faisait en son nom son patriarche en proclamant dans la chaire de Sainte-Sophie qu'il reconnaissait *Innocent III pour successeur de Saint-Pierre, premier vicaire de Jésus-Christ.* Un terrible incendie, allumé par les Francs dans une lutte armée contre les juifs, vint encore ajouter à cette irritation qui fut bientôt au comble, lorsque les Grecs virent leur prince, au retour d'une expédition guerrière contre son oncle, qui s'était retiré en Thrace, se mettre entièrement sous le joug des Latins et adopter leurs mœurs qu'ils considéraient comme *barbares.* Ralliés à un autre prince de leur nation, surnommé *Murzuffle* (de la conformation de ses sourcils) et dont on vantait le courage, les Grecs avaient déjà mais vainement tenté le sort des armes, lorsque l'exigence des croisés vint leur rendre leurs chefs naturels. Des envoyés de Palestine, en venant faire appel à la vaillance des barons pour venger de nouveaux affronts subis par les Chrétiens de Syrie, décidèrent la crise. Les barons, pressés d'en finir, tinrent aux empereurs grecs, dans leur somptueux palais des Blaquernes, un langage résolutoire, en leur offrant le choix de *la guerre avec tous ses fléaux*, ou de la paix avec ses bienfaits *« se vous le faites, mout leur » sera bel, et sé ce non, ils ne vos tiennent né pour seigneur né pour ami »* (*ib.*, § XCIV). « Mout tindrent li Griecs, ajoute l'historien, à grant merveille et à grant outrage ceste » déffiance, et distrent que onques més nus home el monde ne fu tant hardis qu'il ausast » deffier l'empereour de Constantinoble en sa chambre meismes ». Alors se déclara une guerre à outrance *jusques au cuer d'iver.* Renfermés dans Constantinople, quand les Latins occupaient Galata, les Grecs tentèrent vainement d'incendier par leur feu grégeois la flotte vénitienne, au moyen de dix-sept brûlots dont le feu « *alluma mout haut, si qu'il » sembloit que toute la terre ardist »;* mais les hardis Venitiens surent conjurer cet orage, et les flots de la Propontide engloutirent cet amas de flammes. Une révolution populaire, la proclamation d'un nouvel empereur, Canabas, le meurtre d'Alexis par les mains de Murzuffle qui se substitua à Canabas, et la mort d'Isaac à la nouvelle de celle de son fils, ne retardèrent que de quelques mois la chute de Constantinople. A un premier échec éprouvé par les Latins, le 8 avril 1204, succéda, quatre jours après, un assaut plus heureux où l'on vit, les premiers sur les tours de Byzance, nos évêques de Troyes et de Soissons; et la fuite de Murzuffle, dont Lascaris eut à peine le temps de saisir le sceptre qu'il vit aussitôt se briser dans ses mains, livrèrent cette capitale à la merci des Latins. Heureusement encore, deux des principaux chefs, le marquis de Montferrat, Boniface, et le comte Henri de Hainaut, purent, en s'emparant des palais impériaux de *Bucoleon* et des *Blaquernes*, préserver ces grands entrepôts de richesses d'un pillage exercé par une soldatesque effrénée qui, se ruant avec avidité dans tous les quartiers de la ville, mit tout à sac pour former le butin dont on s'était garanti le partage. « *Les » autres gens qui furent espandus parmi la vile gaaignèrent assés, e fu si grans li » gaaings que nus ne vos en sauroit dire le nombre; si come d'or et d'argent, de vesselemente, de pierres precieuses, de draps de soie, de samis, de robes vaires et grises, » et hermines, etc.* » (§ CVII). Un autre témoignage de l'immense fruit de ce sac résulte de la lettre même écrite par l'empereur Baudouin : « *Diripitur equorum innumera multitudo; auri et argenti, sericorum pretiosarumque vestium atque gemmarum, et*

valeur que l'ignorance et la cupidité des Latins, égales, au demeu-

» *omnium eorum qui ab hominibus inter divitias computantur, tam inæstimabilis* » *abundantia reperitur,* UT TANTUM TOTA NON VIDEATUR POSSIDERE *Latinitas*». Ce butin, conquis par vingt mille Occidentaux sur une population d'un million d'habitans, dont trois cent mille en état de se défendre, fut réuni dans trois églises confiées à la garde des Français et des Vénitiens « *des plus loiaux qu'on put trover. Li uns apporta bien,* » *li autre mal; car convoitise, qui est racine de tous maus, ne leur laissa: ains com-* » *mencierent li convoiteus de là en avant a retenir les choses* » (§ CVIII). Le partage fut fait par moitié, ainsi qu'il avait été convenu entre les Vénitiens et les Français. « *Li* » *avoir,* dit Villehardouin, *fit mous grans, car sans celui qui fu emblés en vindrent bien* » *huit cent mille marcs d'argent et bien dix mil chevaucheures, que unes que autres* ». Les cinquante mille marcs d'argent, redus aux Vénitiens pour fret, furent prélevés avant part, et ce peuple put en outre s'enrichir de monumens bien plus à sa portée qu'à la nôtre, dont l'immense valeur ne fut certainement pas précomptée dans cette liquidation amiable. C'est ce que déclare d'ailleurs formellemennt le continuateur de Guillaume de Tyr, en disant: « *Cil qui plus emblerent, ce furent li Venicien qui l'emporterent par nuit à* » *lor nés, etc.* » Il est vrai que leur vieux doge Dandolo, très familier avec l'Orient, et qui s'était conduit dans cette brillante campagne de manière à exercer une haute autorité jusque dans ce partage, avait, même pour l'appréciation de certains trophées, des notions qui manquaient à nos barons. C'est ainsi que, lorsque les Grecs eux-mêmes détruisaient la statue colossale de Minerve du forum de Constantin, et que les Latins convertissaient en matière brute les chefs-d'œuvre de l'antiquité, Dandolo faisait transporter avec soin, à Venise, les quatre chevaux de bronze de l'hippodrome, replacés sur la façade de Saint-Marc, après une nouvelle migration fruit d'une autre conquête, des portes de bronze et jusqu'à d'admirables chapiteaux grecs en porphyre, serpentin et autres matières précieuses dont on trouve l'emploi dans la même basilique. La convoitise de nos croisés s'arrêta plus spécialement aux dépouilles religieuses, telles que les *chefs* de saint Georges et de saint Jean-Baptiste, qui furent apportées à Amiens (*l'abbé Fleury*, t. XVI, p. 143), et surtout aux riches reliquaires généralement ornés de camées et pierres *gravées antiques*, qui, à la *faveur de ce déguisement,* vinrent orner nos trésors religieux de la Sainte-Chapelle de Paris, de Reims, de Soissons et surtout de la ville de Troyes, que la coopération de Thibaut au succès de cette campagne, par l'abandon de ses trésors, rendait bien digne d'en recueillir les fruits. Aussi Grosley (*Mémoires pour l'histoire de Troyes*, t. II, p. 273) cite-t-il, dans les deux seuls trésors de Saint-Etienne et de Clairvaux, trois cents camées dont Caylus a recueilli l'empreinte, et dont plusieurs, Apollon et divers autres sujets analogues, ont été publiés par ce dernier savant dans ses *Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, etc.* Dirons-nous ici tout ce que nous savons pertinemment du sort d'un de ces produits de la conquête : un missel où se trouvaient incrustés plus de trente de ces camées antiques, vendu, il y a vingt ans, au prix de douze mille francs, si la mémoire ne nous fait faute, par un ecclésiastique de Troyes à un de nos plus célèbres amateurs spéculateurs ? Bornons-nous quant à présent à constater la présence de ces objets dans la collégiale de Saint-Etienne, quand D. Martenne la visita en 1708 : « *Trésor l'un des plus riches de France,* dit-il (1er *Voy. litt.*, p. 90); » *on n'y voit qu'or et pierreries, qu'agates, rubis, topases d'une grosseur merveil-* » *leuse et taillées avec tant d'adresse qu'il est difficile de l'exprimer : on y voit*

rant, à celle des Grecs de cette époque [1], anéantirent sans autre fruit que le produit mesquin d'un métal plus que secondaire [2].

» PLUSIEURS TEXTES *couverts d'or et enrichis de* PIERRES PRÉCIEUSES *de diverses couleurs,* » *mais si bien placées qu'on dirait que ces couleurs exprès* (admirable naïveté bénédictine), *etc.* ».

Sans doute les autres églises de Troyes participèrent aussi à ces dépouilles grecques, notamment celle de Saint-Loup, où le même bénédictin signale (*ib.*, p. 91) *un seul rubis* d'une valeur de plus de vingt mille livres, faisant alors partie de la monture estimée à plus de deux cent mille livres, du *chef* du patron de cette célèbre abbaye.

Que de trésors, conservés même jusqu'à nos jours, sont venus s'engloutir dans notre grand naufrage, sans laisser d'autre trace que le scandale de quelques fortunes subites, inexplicables, aujourd'hui consommées par la possession, et qui pour remonter à des spoliations n'en sont pas moins venues, comme chez nos voisins, constituer à leur tour une aristocratie nouvelle !

[1] Les beaux-arts restèrent constamment en honneur à la cour des empereurs grecs, jusque sous le dernier Comnène. L'histoire de *Jean* et de *Manuel* fait mention de mosaïques exécutées sous ces règnes et représentant notamment *les victoires du sultan* d'*Iconium* (*J. Cinam., Hist. Jean et Man. Comn.*, lib. VII, cap. VI, p. 155, 156). Eméric-David remarque d'ailleurs que, vers ces époques, qui furent celles des premières croisades, l'église de Bethléem fut ornée d'une mosaïque dont M. de Châteaubriand a pu voir encore des fragmens (*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, t. II, p. 153). Ciampini a publié cette peinture (*De sacr. Ædific.*, cap. XXIV, p. 150 et tab. XXXIII), ainsi qu'une autre d'une église de Jérusalem, remontant au XIIe siècle (cap. LVIII, p. 182, tab. XXXIV). Mais on voit, par le sort que le fils d'Isaac fit subir au célèbre groupe antique *du bœuf et du lion*, pour avoir rêvé que ces animaux l'étranglaient, que les successeurs de ces Comnènes n'avaient pas hérité de leur goût pour les arts.

[2] Les contradictions existant, ainsi que l'a très bien fait ressortir M. Paulin Pâris (p. 300), entre ce que dit Nicétas comme historien et ce qu'on lui prête, en le supposant auteur du *Discours sur les monumens de Constantinople détruits par les croisés*, doivent empêcher d'ajouter foi entière à ce dernier document : aussi puiserons-nous dans une autre remarque de notre savant collègue (pages 287 et 288) la preuve que les empereurs grecs de ce temps se montrèrent fort peu soucieux du mérite d'art des ouvrages de l'antiquité, et qu'avant même de faire fondre les *images des saints* et les *vases sacrés* pour solder l'engagement d'Alexis, ils purent recourir aux honteuses ressources exploitées plus tard par les Latins. Il s'agit du célèbre monument de bronze, le groupe d'un bœuf et d'un lion luttant ensemble, qui avait donné le nom de *Bucolion*, ou bouche de lion, au grand palais impérial construit sur la rive de la Propontide. Voici ce que dit à ce sujet le second continuateur de Guillaume de Tyr (p. 368), en parlant de la mort du jeune Alexis étranglé dans son palais par ordre de Murzuffle : « *Or fu bien avérés li songes que li empereur* » *songea une nuit. Il avait un porc sauvage de cuivre contrefait a boque de lion qui* » *estoit sur la mer. Li songea une nuit que cil pors l'estrangloit, et quant ce vint le* » *lendemain, pour la poeur que il avoit eue la nuit, si le fist dépecier par pièces, mais* » *ne li valut riens.* » Cet exemple d'indifférence et de sotte fureur contre des chefs-d'œuvre de l'antiquité n'implique-t-il pas la complicité des princes grecs eux-mêmes dans

Ne nous arrêtons pas aux tristes diversions préparées par les rigueurs d'Innocent III contre des malheureux qu'une hérésie, presque fantastique, tant on a peine à la comprendre, suscitait pour ennemis à l'église orthodoxe, fanastisme que renouvelèrent, à tant de siècles de distance, sous le nom de manichéens, de vaudois, de croyans, de parfaits et autres, les rêveries et les fureurs de l'arianisme, reproduites sous d'autres noms, deux siècles et demi plus tard; toutes causes de deuil et d'effroi pour les arts.

Les flots de sang versés dans cette lutte impie [1] n'ont que trop

les destructions gratuitement barbares dont Nicétas accuse les Latins seuls ? Sans doute ces derniers n'attachaient aucun prix aux productions des arts, non plus qu'aux titres littéraires dont se targuaient les Grecs, qu'ils traitaient dédaigneusement de *scribes*, *de copistes ;* aussi ne peut-on s'étonner, tout en les déplorant, des pertes que l'art grec subit en cette circonstance, en fait d'œuvres de bronze surtout, car le marbre n'était pour ces spoliateurs qu'une matière inerte. Les recherches qu'ont publiées *Heyne* et *Harris* (*Mémoires de la Société royale de Goettingue,* t. XI et XII, et *Recherches philologiques*, chap. V, p. 311 et 312) sur les monumens de Constantinople, divisés en *prisca artis opera* et en travaux contemporains des empereurs de Byzance, peuvent donner la mesure de ces pertes, si peu compensées par la valeur du métal que les Latins convertirent en monnaie. On cite surtout le groupe de Vénus et de Pâris de la place de Constantin ; la statue de Junon, provenant de Samos, dont huit bœufs attelés purent à peine transporter la tête brisée au palais de *Bucoleon ;* l'*obélisque* carré, couvert de bas-reliefs et que surmontait une statue désignée sous le nom de *suivante du vent ;* le Bellérophon (ou statue de Théodose) de la place du Mont-Taurus ; une statue colossale d'Hercule attribuée à Lysippe, sur la place de l'Hippodrome ; l'âne et son conducteur, monument inspiré à Auguste par le souvenir d'un présage sur sa victoire d'Actium ; la louve allaitant Romulus, décrite par Virgile (*Enéide*, l. VIII) ; le crocodile ; l'homme combattant le lion ; l'éléphant ; l'antique Sylla ; les conducteurs des chars, et l'admirable statue d'Hélène (*voir* dans la *Bibliothèque des croisades*, t. II, Extraits de Nicétas). On conçoit dès lors :

« Comment en un plomb vil l'or a pu se changer ».

[1] Impie sans doute par le fait du schisme même que le pape s'efforça de combattre pendant dix ans (1198-1206) par les armes spirituelles ; mais plus impie encore, quand le sang d'un martyr, Pierre de Castelnau, légat du pape (janvier 1208), eut donné le signal d'atroces représailles. Cette atteinte directe à l'inviolabilité pontificale, ce crime *perpétré* par un gentilhomme de Raymond, comte de Toulouse, à la suite d'une scène violente qui eut lieu à *Saint-Gilles*, entre le légat et le comte, accumula d'abord sur ce dernier toutes les foudres vengeresses de Rome, et celles plus actives encore de la France qui, répondant à l'appel d'Innocent, se croisa presqu'entière contre le malheureux Raymond, proposant, mais vainement, de démontrer son innocence, et qui fut contraint pour la prouver de se soumettre à un honteux supplice. Traîné nu, une étole au cou, par le légat Milon, qui le flagellait en même temps, des degrés extérieurs de ce portail somptueux que nous

expié des torts d'autant plus déplorables, qu'alors le midi de la France, théâtre de ces scènes d'extermination, bien plus civilisé que nos autres provinces, grâce au culte des muses et à ce *gai savoir* qui confondait les rangs et ennoblissait les plus humbles, semblait par cette floraison promettre de beaux fruits précoces, dont ces calamités desséchèrent les germes. Ce qu'on doit pourtant remarquer, c'est que notre grand roi demeura presque étranger à cette tache de son règne, puisque, sommé par le légat Milon de prendre part à la croisade, il s'en abstint pour lui et pour son fils, en prétextant des embarras que lui donnait alors le triomphe d'Othon, par suite de la mort de Philippe de Souabe (juin 1208), et l'attitude menaçante du neveu de ce prince, le roi Jean, par l'espoir qu'il fondait sur ce triomphe même.

Ce fut sans doute autant à ces soucis et à la prévision de l'orage qui éclata quelques années plus tard dans les champs de Bovines, qu'au besoin d'élargir, comme nous l'avons dit, la lice où se pres-

avons souvent cité, dans l'intérieur de l'église de Saint-Gilles, il dut jurer soumission à l'église et se croiser lui-même, au risque de voir ravager ses états, contre ceux qu'il avait jusque-là refusé de combattre, et sur lesquels se dirigea dès lors l'irritation des croisés. Leur début fut affreux ; la ville de Béziers, dont le neveu de Raymond était vicomte, subit leur premier choc. Le massacre des habitans, au nombre, dit-on, de soixante mille, dont sept mille furent égorgés dans la seule église de la Madeleine, et l'incendie de la ville réduite en un monceau de cendres, ne firent qu'irriter leur rage, dont Carcassonne aussi eût subi la fureur, si, grâce à l'énergique défense du même vicomte de Béziers, la population, éclairée sur son sort par la déloyauté dont usa le légat envers ce noble parlementaire, n'eût abandonné ses foyers pour fuir une mort trop certaine. Cinq cents prisonniers, livrés aux flammes comme hérétiques, furent le seul trophée de ce siège. Cependant l'austère Simon de Montfort, récemment arrivé de Constantinople et de Palestine, ayant accepté la mission, que nul n'aurait su mieux remplir, de parvenir, par toutes voies, à l'extirpation de l'hérésie et à l'occupation du comté de Toulouse nonobstant tous accords conclus avec Raymond, à qui le légat imposait de se retirer en Terre-Sainte, un nouvel incendie s'alluma (1210), qui transforma cette belle contrée en ruines ; et, durant cinq années encore, ce ne fut que journées de sang et de pillages auxquelles mit un premier terme la mort du roi d'Aragon, Pierre, qui prit les armes pour Raymond et tomba *percé de mille coups* dans la bataille de Muret (12 septembre 1214), lorsque pouvant s'échapper à la faveur du déguisement qu'il portait, mais entendant un chevalier français, qui venait de désarçonner celui qui portait ses insignes, s'écrier : Ce n'est pas le roi ; il poussa son cri d'armes : ***Aragon***, et se fit connaître par sa valeur :

« Aptabat, cui rex clamans : Rex, inquit, ego sum. »

PHILIPPIDOS, lib. VII.

saient les champions de l'étude qu'appelaient de toutes parts, dans sa ville des lettres par excellence, les encouragemens littéraires de Philippe-Auguste, qu'on dut attribuer la résolution de ce prince, exécutée en 1211, d'étendre et de fortifier Paris sur son versant méridional, au moyen d'une nouvelle enceinte, qui comprenait dans son enclave plusieurs lieux affectés déjà aux joûtes de la scholastique [1], résolution qui correspond avec ce que nous avons dit de l'abandon fait par ce roi, moyennant douze deniers parisis, à son chambellan Henri, du Palais Romain, dit *des Thermes*, qui, dès longtemps délaissé, se trouva réduit à ses bâtimens par cette disposition même, qui devait transformer en habitations ses vastes dépendances demeurées en culture, sous le nom de clos de l'Arx ou de Lias.

Les craintes qu'avait données à Philippe-Auguste le triomphe de l'anti-César Othon, désormais devenu incontesté par la mort de son compétiteur, ne tardèrent pas à se réaliser; car à peine ce prince eut-il ceint la couronne impériale que son ambition ne connut plus de

[1] C'est en traitant de l'année 1208 que Rigord dit : « *In diebus illis studium litterarum florebat Parisius, nec legimus tantam aliquando fuisse scholarium frequentiam Athenis vel Ægypti, vel in qualibet parte mundi, quanta locum prædictum studendi gratia incolebat. Quod non solum fiebat propter loci illius admirabilem amœnitatem et bonorum omnium superabundantium affluentiam; sed etiam propter libertatem, et specialem prærogativam defensionis, quam Philippus rex et pater ejus ante ipsum ipsis scholaribus impendebant* ». On conçoit que cette affluence si bien constatée, base constitutive de notre *université* et d'enseignemens publics qui, par les écoles de Saint-Victor, de Sainte-Geneviève, etc., avaient déjà pris possession depuis longtemps de ce quartier peu habité, très favorable par conséquent aux ébats scholaires, ait déterminé ce prince à tracer sa nouvelle enceinte ; mais le double but résulte des tours *inexpugnables* dont il la flanqua, en prescrivant que les constructions affectées pour la plupart aux écoles vinssent en remplir le vide, depuis les murs jusqu'à la Seine : « *et possessores agrorum et vinearum compellens, in terras illas et vineas ad ædificandum in eis novas domos habitatoribus locarent, vel ipsimet novas ibidem domos constituerent, ut tota civitas usque ad muros plena domibus videretur* » (*ibid.*, p. 52). Rigord ajoute avec raison, comme un exemple rare de justice et de libéralité royale, que dans ces grands travaux ce prince indemnisa de son épargne tous ceux aux intérêts desquels ils auraient pu porter atteinte « *damna sua quæ per hoc homines incurrebant, de fisco proprio compensabat* ». On peut voir encore de belles traces de la construction de cette enceinte, qui a été bien agrandie depuis le XIIIe siècle, des fenêtres des bâtimens du collége de Saint-Louis donnant sur le revers de ceux de la rue dite des *Fossés-Monsieur-le-Prince*.

bornes et se tourna même contre son protecteur Innocent III, auquel il refusa la possession de la Toscane et autres domaines dépendans de la succession toujours litigieuse de la comtesse Mathilde, en même temps qu'il voulut enlever la Pouille au jeune Frédéric, roi de Sicile, dont le pape avait la tutelle, qu'il exerçait, comme on peut croire, plus dans ses propres intérêts que dans ceux de ce royaume [1]. Othon d'ailleurs ne rêvait que conquêtes, et, de concert avec son neveu, le roi Jean, il voyait déjà dans la France une proie facile à saisir; mais peu s'en fallut qu'à son tour ce dernier n'ait été réduit à défendre sa propre couronne [2]. Innocent III, déjà depuis long-

[1] L'impératrice Constance en mourant (novembre 1198) avait confié au pape Innocent III la tutelle de son jeune fils Frédéric, que les Siciliens, délivrés d'Henri VI et en haine du joug allemand, avaient proclamé roi. Ce pape n'avait pas attendu ce témoignage de confiance pour tirer parti de sa position; mais après avoir vainement tenté, dit Muratori, de détruire ce royaume « *abbattere quella monarchia* », il se borna à y rétablir l'influence pontificale par l'envoi d'un légat, le cardinal d'Ostie. Les prétentions qu'Othon voulut exercer sur la Sicile, en 1209, doublèrent la sollicitude du pape pour son pupille, auquel il fit alors épouser en grande pompe, à Palerme, Constance, fille du roi d'Aragon. On voit combien déjà ce royaume, ainsi soumis, quoiqu'indirectement, à l'autorité pontificale, était déchu du rang où l'avaient placé la valeur et l'administration indépendante des rois normands. Dès l'année suivante (1210), Othon, n'écoutant que son ambition et sa haine contre un prince gibelin, dans lequel il voyait d'ailleurs un compétiteur à l'empire, lui déclara la guerre et envahit ses états en deçà du Phare (Rigord, *de gest. Philip. reg. franc.*). C'est à cette occasion qu'Innocent se décida à frapper d'anathème cet empereur qu'il avait récemment couronné. Déjà maître de la Pouille, de la terre de Labour et d'une forte partie de la Calabre, Othon se préparait à passer en Sicile (1211), où des intelligences pratiquées de longue main semblaient lui garantir le même succès, lorsque « *il non dormiglioso papa Innocenzo* » fit *jouer une mine*, selon l'expression de Muratori, dont l'explosion non prévue changea ce projet de conquête. L'élection, concertée par l'intervention de ses légats, de Frédéric II au rang de roi des Romains, en remplacement d'Othon, déchu de cette dignité par la sentence d'excommunication, dut décider ce dernier prince à pourvoir, avant tout, à la conservation de sa couronne, en regagnant la Germanie, où le désir de se venger de notre roi, Philippe-Auguste, complice, sur ce point, des manœuvres d'Innocent III, l'entraîna à prendre parti pour le comte de Flandre. Battu dans les champs de Bouvines, il mourut de maladie (mai 1218) dans son château de Hartsbourg.

Ce prince n'ayant pas abordé la Sicile, on ne peut expliquer ce que nous avons dit de *la robe d'honneur* que lui offrirent les Sarrasins pour se le rendre favorable, que par les secrètes menées pratiquées par Othon dans ce royaume, où l'on conçoit que les Sarrasins surtout, dans leurs calculs religieux, étaient mieux disposés pour un prince allemand même, que pour un roi soumis à la tutelle d'un pape comme Innocent III.

[2] Telle était l'extrémité à laquelle des défaites, qu'il ne pouvait imputer qu'à sa lâcheté,

temps en différend avec le roi anglais pour la nomination d'un archevêque de Cantorbéry, revendiquée par ce pontife, irrité d'ailleurs de l'ingratitude d'Othon, qui ne pouvait, il est vrai, concilier les intérêts si opposés de l'empire et du saint-siège, frappa presque à la fois deux coups de sa puissance, en excommuniant Othon, à qui le parti gibelin, d'accord cette fois avec Rome et appuyé par Philippe-Auguste, substitua comme empereur le jeune Frédéric II, et en mettant en interdit l'Angleterre, dont il transmit la souveraineté à Philippe-Auguste; mais ce dernier moyen n'était qu'une ruse pontificale, car lorsque notre roi, à la tête de son armée, allait envahir l'Angleterre, dont la haine portée à Jean eût facilité la conquête [1], des légats de la cour de Rome se trouvèrent à point qui, munis d'un traité favorable au saint-siège, obtinrent de ce roi tremblant les plus fortes et les plus humiliantes concessions [2]. Philippe-Auguste, alors en armes, eût pu poursuivre son dessein; mais l'appui sur lequel il avait dû compter lui manquant tout-à-coup par la rétractation du pape, il ne songea qu'à décharger son *ire* sur un de

et l'animosité de Rome, qu'il avait encourue par les spoliations du clergé et en faisant mourir de faim l'archidiacre de Norwich sous une chape de plomb, avaient réduit le roi Jean, qu'il s'ingéra de faire alliance avec les musulmans, et dépêcha dans ce but au chef des *Almohades*, roi d'Afrique, de Maroc et d'Espagne, qu'on nommait *Miramumelin* (*Mathieu Pâris*, an 1213, t. II, p, 485), pour lui offrir de « renoncer à la loi chrétienne qu'il regar» dait comme absurde, et de tenir son royaume comme tributaire de ce soudan » ; mais ici encore Jean ne recueillit que refus et mépris, et ce fut le disciple de Mahomet qui donna au prince chrétien une leçon de devoirs religieux.

[1] Rigord explique ainsi les causes de l'excommunication de Jean : « Eo quod Stephanum sanctæ opinionis virum Cantuariensem archipræsulem a summo pontifice consecratum, ad suam cathedram accedere non sinebat, imò omnes episcopos a regno suo » ejecerat, et omnes res ecclesiarum et clericorum, etc.... beneficia fisco applicuerat, et » in usus proprios converterat jam per septennium ». Et il ajoute : « Idem autem sanctus » archipræsul et alii episcopi a Philippo rege liberaliter recepti in regno Franciæ exula» bant ». Cette sorte de schisme, qui rappelait celui soulevé par Thomas Becket, ne pouvait que procurer de nombreux partisans en Angleterre à Philippe-Auguste, bien mieux en mesure que ne l'avait été son père de tirer parti de semblables dispositions.

[2] Jean, placé dans les mêmes conditions où s'était trouvé son père après le meurtre de Becket, renouvela l'hommage au saint-siége de ses royaumes d'Angleterre et d'Irlande, et ajouta à l'hommage féodal dont il prononça la formule, agenouillé aux pieds du légat, celui d'un tribut annuel de mille marcs sterling. Le mépris de l'argent qu'affecta le légat, en foulant aux pieds ce tribut, n'influa pas sur son encaissement.

ses barons, Ferrand, comte de Flandre, qui avait nettement refusé son concours dans l'expédition projetée [1]. C'était d'ailleurs l'occasion de s'indemniser largement des premiers frais de la guerre, la riche Flandre offrant sous ce rapport les plus séduisantes ressources. La campagne s'ouvrit sur mer par la prise de Gravelines, et déjà Ypres, Cassel et Bruges avaient, en livrant des ôtages, facilité les approches de Gand, quand Philippe-Auguste eut avis d'un échec subi par sa flotte [2]. Pressé de congédier ses troupes, dont le temps de service, toujours très borné alors (ordinairement quarante jours), était sur le point d'expirer, il regagna la France, non sans avoir tiré quelques fruits de cette campagne (1213) par les tributs que payèrent les Gantois eux-mêmes, et par les gages qu'il acquit, en laissant garnison dans quelques villes fortes, Lille, Douai, Courtrai, Oudenarde. Cette demi-mesure irrita l'orgueil de ces populations incomplètement soumises, et leur rébellion, que seconda leur comte, Ferrand, qui s'était retiré sur l'Escaut, vint donner ouverture à une nouvelle campagne. Celle-ci fut décisive, Ferrand n'avait que trop bien vu qu'il ne pouvait compter sur ses seules ressources pour lutter

[1] « *Solus comes Flandriæ Ferrandus suum regi negavit auxilium, etc.* » (Rigord *ibid.*, p. 53).

[2] Les équipages de notre flotte furent séduits par l'appât du pillage du riche port de Dam, entrepôt de richesses dont nous croyons devoir donner un aperçu pour prouver quelle était dès lors l'importance de nos relations commerciales :

» Hic Savaricus opes cunctis è partibus orbis
» Navigio advectus supra spem reperit omnem,
» Infecti argenti massas, rubeique metalli ;
» Stamina Phœnicum, serum, cieladumque labores,
» Et quas hùc mittit varias Hungaria pelles,
» Granaque vera quibus gaudet squalata rubere,
» Cum ratibus vino plenis, Vasconia quale
» Vel Rupella parit, cum ferro cumque metallis,
» Cum pannis rebusque aliis, quas Anglia, vel quas
» Flandria contulerat, illuc mittantur, ut inde
» In varias partes mundi dominisque reportent
» Lucra suis, quibus est spes semper mixta timori. »

PHILIPPIDOS, lib. X. — Ib., p. 206.

Une flotte anglaise, survenue sur ces entrefaites, s'empara d'un grand nombre de bâtimens, et réduisit les Français à détruire le reste pour éviter qu'ils ne tombassent au pouvoir de l'ennemi.

contre notre roi. Grâce à d'ardens auxiliaires, les comtes de Boulogne et de Salisbury, et à l'or des Anglais qui ne lui fit défaut, il obtint qu'Othon en personne, alors en butte à la nouvelle compétition de Frédéric II, et d'autant plus désireux sans doute d'affermir son pouvoir par quelque coup d'éclat, vînt à la tête d'une armée partager la gloire d'un plan dont le but était de conquérir la France, en l'attaquant par le Hainaut, tandis que le roi Jean, débarquant en Poitou, récupérerait ses domaines. En effet, déjà ce dernier, venu par la Rochelle, s'était, grâce à des défections, remis en possession de places importantes, lorsque, près d'en venir aux mains avec l'armée de Louis de France (le fils et successeur de Philippe-Auguste) qui, dans le sentiment de son infériorité, se disposait à la retraite, Jean lâcha pied et, repassant la Loire au lieu dit la Roche-aux-Moines, livra sans défense à Louis jusqu'à son attirail de guerre et ses propres bagues « *omnibus petrariis, mauganellis, papilionibus, et aliis belli ustensilibus dimissis, et prædæ expositis, etc.* », pour aller s'enfermer dans la ville de Parthenai, puis gagner *en paix* son royaume. La lutte s'engagea de toute autre façon sur le point où Philippe-Auguste alla planter ses tentes. Parti de Péronne à la tête d'une armée où l'accord des barons et l'aide des *communes* rappelait l'élan national manifesté sous Louis-le-Gros, lors de la démonstration offensive d'Henri V, c'est en attaquant l'ennemi qu'il répondit à ses menaces; et lorsqu'après avoir exercé sa vengeance sur les états du comte Ferrand, il vint asseoir son camp sous les remparts de Tournai, l'occasion s'offrit bientôt d'assurer par un seul combat tout le succès de la campagne. Othon, campé à Valenciennes, s'était approché de Tournai et manœuvrait contre l'armée du roi qui, cédant aux conseils de ses barons « *proposuit rex invadere illos, sed dissuaserunt* » *barones* » opérait sa retraite en bon ordre, vers la ville de Lille « *ubi proposuerat quiescere cum suo exercitu nocte illa* ». Mais à quoi tient le destin des empires! Tandis que s'effectuait ce mouvement pacifique, l'évêque de Senlis, Guérin, chevauchant à l'aventure avec le comte de Melun, découvrit les bataillons d'Othon, et vint dire au roi en toute hâte : « *Quod viderat equos militum copertos, et* » *satellites pedites procedentes, quod erat evidentissimum futuræ pugnæ* » *signum.* » Le premier mouvement du roi fut d'ordonner qu'on attendît l'attaque « *jussit acies stare* »; mais les barons, consultés

de nouveau, furent d'avis de poursuivre la marche « *qui non multum suadebant pugnandum esse, sed potius procedendum.* » Il fallut pourtant s'arrêter, car bientôt la nouvelle vint que les troupes d'Othon avaient atteint les nôtres, et que le comte de Melun se trouvait en très grand péril. Notre armée traversait alors le pont dit de Bovines « *Bovinum nomine* » et le roi, profitant de ce retardement, avait quitté ses armes « *et itinere fatigatus ibidem sub umbra* » *cujusdam fraxini juxta quamdam ecclesiam in honore beati Petri* » *fundatam modicè quieti vacaret* ». Cette alerte eut bientôt dissipé ses fatigues; et la manière dont Rigord, d'accord avec les autres chroniqueurs, nous peint les dispositions et la sérénité d'âme de ce prince à cet avis qui le prenait au dépourvu, suffiraient pour prouver, si quarante-cinq ans de combats ne témoignaient de son courage, combien l'histoire *raisonnée* est sujette à faillir pour chercher à tous prix de subtiles déductions dans des faits sans valeur aucune, comme a fait M. Michelet (t. II, p. 389), en prenant texte de la maladie que fit à quatorze ans le jeune Philippe, au retour d'une chasse, pour dire que le roi, « *plus pacifique que guerrier, et que la* » *Philippide et les romans ont transfiguré en héros de chevalerie, fut* » MALADE DE PEUR *pour s'être égaré la nuit dans une forêt.* » « *Quo* » *audito rex*, dit le chronographe, *intravit ecclesiam et breviter orans* » *ad Dominum, egressus iterum arma induitur, et alacri vultu, nec* » *minore lætitiâ quam si ad nuptias vocaretur, equum insistit.* » Ce sont là des dehors que l'on ne se fait pas au moment d'une crise, et dont le sentiment ne peut être douteux, lorsque l'effet répond aux apparences. Aux cris « *arma, arma viri!* » la contremarche fut si prompte, que le roi n'attendit pas que *l'étendard de Saint-Denis* « *quod omnes præcedere in bella debebat* » eût repassé le pont pour commencer l'attaque « *immo rex cursu rapido revertitur, et ponit se* » *in prima fronte belli, ubi nullus inter ipsum et hostes eminebat* ». Nouveau tribut de valeur personnelle payé par ce grand roi dans une si grave occurrence! Ici nous pouvons renvoyer au récit, à la fois poétique et historique, que fait de cette journée, si célèbre dans nos annales, le chapelain du roi, Guillaume le Breton (*Philippidos*, lib. X), demeuré pendant le combat à peu de distance du prince, chantant des psaumes à la gloire de Dieu, et contemplant les faits

pour les décrire. Nous nous bornons à citer la conclusion de son sommaire :

« Rex cadit, Otho fugit, Francis victoria cedit,
» Bolonius capitur, post omnes denique victus [1] ».

Une telle victoire, et la honteuse défection du roi Jean en présence d'une armée en retraite, devaient assurer pour longtemps le repos de la France ; aussi vit-on nos populations célébrer digne-

[1] Philippe-Auguste fut en effet renversé de cheval et ne dut la vie qu'à l'impénétrabilité de son armure, mais il retourna au combat. Othon, aux prises avec *Guillaume Desbarres*, ce chevalier français redoutable même à Richard-Cœur-de-Lion, subit le même sort ; mais profita du nouveau dextrier qu'on lui procura, pour prendre la fuite, abandonnant son étendard, un aigle tenant un dragon et l'espèce de *Carrocio* qu'il avait emprunté à la stratégie lombarde :

« Erigit in carro palum, paloque draconem
» Implicat, ut possit procul hinc atque inde videri,
» Hauriat et ventos cauda tumefactus et alis,
» Dentibus horrescens rictusque patentis hiatu.
» Quem super aurata volucer Jovis imminet ala,
» Tota superficies cujus nitet aurea solis
» Æmula, quo jactat plus se splendoris habere. »

PHILIPPIDOS, lib. XI.

Cet étalage impérial dut baisser pavillon devant notre simple oriflamme :

« Vexillum simplex cendaco simplice textum
» Splendoris rubei lethania qualiter uti
» Ecclesiana solet certis ex more diebus. »

(Ibid.)

Quant aux prisonniers et aux vaincus, si le comte Renaud de Boulogne mérita cette mention spéciale par son héroïque défense, on doit penser que la capture la plus importante pour Philippe-Auguste fut celle du comte de Flandre, Ferrand, auquel il fit, comme nous l'avons dit, expier longuement son refus de concours et les soins de cette campagne. Ici se produisit un des hauts faits les plus marquans de cet évêque de Beauvais, Philippe de Dreux, frère du comte de ce nom, qui, pour ne pas enfreindre les canons en versant le sang *dont l'église a horreur*, assommait l'ennemi avec sa masse d'armes. S'attaquant au général anglais, comte de Salisbury, il le terrassa d'un seul coup et multiplia cette prouesse en toute sûreté de conscience, attendu, dit le poète armoricain, que s'il est défendu aux prêtres de porter des *armes*,

» Non tamen est vetitum defendere seque suosque
» Cum non excedat positos defensio fines.

(Ibid., p. 237.)

ment ces succès, en l'honneur desquels notre roi fonda, selon l'usage, une abbaye *de la Victoire* (près de Senlis). Après le parcours triomphal de la France par l'armée victorieuse, aux accords des chants de l'église et des ménestrels, au bruit des cloches et carillons, aux acclamations de la multitude, pour laquelle le malheur des captifs ne fut pas toujours chose sacrée, vint la turbulente expression de l'ivresse parisienne, manifestée surtout par les jeunes hôtes de Philippe-Auguste, ces innombrables écoliers, auxquels il suffisait d'ailleurs, alors comme aujourd'hui, d'offrir une occasion de fêtes, et qui, la semaine durant, célébrèrent nuit et jour le triomphe du prince. La bourgeoisie aussi prit sa part à cette *liesse*, d'autant plus vive pour cet ordre, presque toujours étranger jusqu'alors au résultat de nos campagnes, qu'ici surtout ce fut à son concours que la France dut son salut; aussi les fiers barons jugèrent-ils bientôt que le sceptre féodal tendait à se briser dans leurs mains, et participèrent-ils moins à cette commune allégresse. Pour ne pas les soumettre à de nouvelles épreuves, et pour jouir d'un repos dont l'âge lui laissait sentir le besoin, Philippe-Auguste, au lieu d'affranchir, comme il eût pu facilement le faire, la Saintonge et le Poitou de la domination de Jean, lui vendit chèrement une trève de cinq années, en mariant son second fils, Philippe, à la fille du comte de Boulogne, relégué dans la tour de Péronne; notre roi assura à sa famille la possession de ce comté; quant à celui de Flandre, il fut laissé, sous de dures conditions, à Jeanne, épouse de Ferrand, qui loin, comme nous l'avons dit, de souscrire aux ordres de Philippe-Auguste, et d'arracher le comte son époux, en payant sa rançon, aux fers qui l'accablaient dans la Tour du Louvre, trouva, en l'y laissant, *double profit à faire*.

Certain d'avoir rempli sa tâche, Philippe-Auguste eût dès lors vu finir dans la paix les années que le ciel lui réservait encore, sans un évènement fortuit qui, tout en promettant de mettre le comble à sa gloire, lui suscita quelques cuisans soucis. Déjà depuis longtemps, la haine et le mépris étaient les seuls apanages de Jean-sans-Terre, lorsqu'au retour de la campagne de la *Roche-aux-Moines*, les barons anglais, honteux de subir un tel joug, voulurent à leur tour en imposer un à ce prince, impuissant pour le bien, trop puissant pour le mal. Le souvenir des concessions auxquelles s'était sou-

mis Beauclerc pour acquérir le *droit* d'usurper la couronne, fut la source où puisa l'archevêque Étienne Langton, pour faire d'un tyran un fantôme de roi. La charte d'Henri Ier, que le redressement des us et abus de pouvoir justifiés par l'ascendant de Guillaume et de son premier fils, était demeurée sans application sous le règne du second, par l'effet de l'énergique et haute habileté de ce prince. Elle n'aurait pu être aussi, sous ses premiers successeurs, qu'un vain réseau dont l'épée des Plantagenets aurait bientôt rompu les mailles; mais ici, sous un roi aussi lâche qu'inhabile, la trame en pouvait être tissue de telle sorte qu'elle devînt, même dans l'avenir, un frein pour les plus indociles. Tel fut le but de cette *grande charte* (*magna carta*), dont la solide contexture a résisté depuis plus de six siècles à tous les chocs monarchiques, féodaux ou populaires; admirable contrat, sans doute, comme gage de paix entre les divers élémens dominateurs, comme consacrant à la fois les droits créés par la conquête et le joug des vaincus, sous un semblant de liberté, et comme ayant pour points d'appui l'orgueil national, l'indépendance religieuse, la glorification du commerce et surtout l'indivisibilité des domaines territoriaux, bases qu'on ne saurait ébranler sans une subversion totale. Signée par Jean après un premier refus, le 19 juin 1215, puis répudiée par lui et annulée par Innocent III, le 24 août suivant, la grande charte aurait bien pu recevoir presque dès ce temps son application à la France, si l'offre du trône anglais, que les barons, en désespoir de cause, vinrent faire à Louis *le Lion*, fils de Philippe-Auguste, qui l'eût, un peu plus tard, possédé avec le nôtre, eût reçu son *plein* et *entier* effet, au lieu de n'avoir suscité que quinze mois de nouvelles discordes, et l'essai demeuré impraticable par la bataille de Lincoln (septembre 1217), de la fusion des deux peuples, même après la mort du roi Jean [1].

[1] Tous les comtés de la Kentie, l'archevêque lui-même de la ville de Londres, dit M. Michelet, s'étaient déclarés pour le prince français, et Jean, abandonné et exilé dans son propre royaume, était réduit à chercher sa vie chaque jour dans le pillage comme un chef de routiers, brûlant le matin la maison où il avait passé la nuit. La perte, au confluent d'un fleuve, de ses bagages et des trésors qu'il traînait à sa suite, mit le comble à son désespoir. Il prit la fièvre et mourut (19 octobre 1216). Cet historien considère avec

Quoique de peur de se commettre de nouveau avec le redoutable Innocent III, qui, dans tout ce débat, joua le premier rôle, Philippe-Auguste n'en eût pris qu'un des plus secondaires [1], on ne saurait douter, puisqu'il s'agissait de son fils, que cet espoir trompé n'ait affligé sa vieillesse; mais son œuvre n'en souffrit pas, et l'on put voir six ans encore ce prince compléter ses quarante-trois années de règne, en ne s'occupant que du soin d'affermir de son mieux le sceptre dans les mains de son fils Louis, dont la santé débile excitait sa sollicitude. Que ne lui fut-il donné de pouvoir en même temps garantir ses états du choc des passions religieuses, toujours mises en jeu par le legs fait à Honoré III par son prédécesseur, de son ardeur frénétique contre les *hérétiques provençaux* [2] ! Atteint d'une fièvre de langueur, dont un fort paroxysme le força de séjourner à Mantes, alors que de son château de Paci-sur-Eure il regagnait la capitale, il y mourut le 14 juillet 1223, regretté de ses peuples, et léguant à son fils de beaux exemples de grandeur, de vaillance, de largesse, de magnanimité et d'entier dévoûment aux gloires de la France, titres d'autant moins contestables que ce roi, vrai fils de ses œuvres, *et qui dut à lui seul toute sa renommée*, avait non seulement réparé les malheurs produits par l'incurie ou la faiblesse de son père, mais avait replacé la France bien au-dessus du rang qu'elle tint sous son

raison cet événement comme très nuisible *alors* aux intérêts de la France; tous les Anglais ayant abandonné le parti du fils de notre roi pour se rallier à celui d'Henri III, innocent des crimes de son père. Cette triste fin du dernier fils d'Henri II justifia complètement son surnom de *Jean-sans-Terre*.

[1] D'après la chronique de Reims, Philippe-Auguste, retenu par la trève existant alors entre lui et Jean, aurait opposé un refus à l'offre des barons, et n'aurait cédé qu'aux instances de son fils, en lui prédisant même une fâcheuse issue; car, lui dit-il : « les *Anglais sont traitour et felon* ». A quoi Louis aurait répondu : « *En l'aventure de Dieu soit!* » (*Ch. de Rains*, ch. xx). Le témoignage de Mathieu Pâris semble confirmer cette circonstance : « Le roi, dit l'historien anglais, ayant déclaré dans la cour des pairs, tenue à » Melun, qu'il ne donnerait aucun appui à son fils ».

[2] Quoique la mort l'eût frappé au milieu de ses triomphes contre toutes les hérésies, Innocent III, dont le grand caractère a été parfaitement mis au jour dans le bel ouvrage de M. Hurter (*Vie* de ce pontife), n'en était peut-être pas alors à regretter surtout le sang inutilement versé dans les croisades de notre midi; mais le moyen de réparer tant de désastres? Henri III, moins profond politique, et que sa guerre acharnée contre Frédéric II nous montre sous ce point de vue, reprit aveuglément pour son compte la série de ces persécutions religieuses.

aïeul Louis-le-Gros, dont les hautes leçons portèrent fruit sous ce règne.

Ce que nous avons ajouté à notre analyse historique du règne de ce prince, pendant le XIIe siècle, pour y rattacher les circonstances principales appartenant au XIIIe, exige au moins un aperçu rapide de quelques faits ecclésiastiques ressortissant aussi à cette dernière période de vingt-trois ans.

En fait de fondations ou de constructions françaises, on en trouve de mémorables dans les premières années du XIIIe siècle. Par un incendie qui consuma ses principaux édifices, tels que la cathédrale Saint-Ouen, Saint-Amand, etc., la ville de Rouen, alors encore capitale du duché Normand, ouvrit carrière à ces grands travaux; aussi trouve-t-on, dès 1201, qu'un architecte du nom d'Enguerrand ou d'Ingelramme, fut chargé de la reconstruction de la cathédrale de cette ville; ce qu'il exécuta, comme on en peut juger par les travaux remontant à cette époque, dans le style alors en honneur pour nos grandes constructions de la France centrale, telles que Notre-Dame de Paris, etc. Ce même architecte reconstruisit, en 1212, l'église du Bec, et fut remplacé, en 1214, dans cette dernière œuvre, par Gautier de Meulan, qui termina, en 1217, cette église, déjà alors soumise à plusieurs remaniemens. La Normandie, où nous avons vu surgir nos premiers colosses architecturaux de la grande époque romane, sous des ducs étrangers, en apparence du moins, au sentiment des arts, continuait donc alors, sous ses princes anglais et dans les pratiques nouvelles dont nous lui reportons tout l'honneur, de se placer, par son aspect monumental, au premier rang de nos provinces.

Bien que l'art architectural se fût depuis longtemps *individualisé* en France, dans notre Guillaume de Sens, et même avant ce temps, dans l'architecte du même nom qui a signé, par son épitaphe, le chœur (gothique primitif) de Saint-Étienne de Caen, la présence presque simultanée à Rouen de deux *maîtres* est un fait remarquable, lorsqu'on ignore à qui se trouvait alors confié le soin de compléter à Paris l'œuvre de Maurice de Sully. Les immenses et remarquables constructions, si rapidement exécutées, notamment sous Richard, dans son château Gaillard dont nous avons décrit l'importance, viennent prouver d'ailleurs que la patrie de Lenfred, de Robert de Bel-

lesme, etc., n'était pas épuisée en grands artistes ingénieurs, de même que ses abbés fondateurs, tels que Richard, abbé du Bec, restaient inspirés des travaux des Lanfranc, des Robert de Jumièges, des Robert de Grammont et autres, avec peut-être encore le surcroît d'énergie et de goût puisé dans les sciences de ces grands devanciers et dans l'étude de leurs monumens siciliens et autres. Ce qui surtout signalera à jamais cette première période du XIIIe siècle, comme le grand point de départ d'un luxe architectural dont la France fournit non seulement les types élaborés d'après la combinaison sicilienne, mais les premiers et les plus importans modèles, qu'aucune autre œuvre analogue n'est venue détrôner depuis plus de six siècles, c'est la création spontanée de nos sublimes cathédrales de ce temps et la rapide fécondation de ces grands germes d'art jusque-là peu sensibles, et qui, concentrés tout-à-coup sur des points assez rapprochés, y enfantèrent successivement, sous des patronages divers, toujours également habiles, le *Parthénon* gothique de Reims, l'église de Saint-Nicaise de la même ville, la cathédrale d'Amiens, et même celle de Strasbourg, longtemps avant que le génie moins primesanthier des Allemands n'eût suggéré au maître Gérard, tailleur de pierres de Cologne, le plan de sa Babel inachevée.

Qu'on remarque en effet, avec M. de Caumont (*Cours*, etc. IVe partie, page 280), que, bien que la première pierre de la cathédrale de Reims n'ait été posée qu'en 1211, *trente ans après* (en 1241), on célébra l'office divin dans cette basilique, non sans doute alors entièrement pourvue des cinq mille statues qu'y compta M. de Villiers, mais pourtant fort avancée sous ce rapport même, si l'on en juge par l'accord de style et l'harmonie de conception qui règnent entre les travaux nécessairement de première date et ceux qu'on peut considérer comme complémentaires; et cependant, alors que *Robert de* COUCY remplissait cette immense tâche, son modeste rival, peut-être encore plus habile, Hues Libergier, reconstruisait à quelques pas la basilique de Jovin, dans une ville déjà pourvue de riches monumens, tels que les abbayes de Saint-Remi et de Saint-Denis, y révélait tous les secrets nouveaux alors d'un art porté à ce point de perfection que la légèreté, loin d'exclure la résistance à l'effort des siècles futurs, en présentait la garantie assurée par l'usage; et cela au milieu d'ingénieuses combinaisons

telles que celles qui, par un calcul d'artiste, transformait l'effroi de l'oscillation bien sensible imprimée à l'une des tours par la sonnerie de l'autre, en une agréable surprise, comme effet prévu à l'avance, et ajoutant par conséquent encore à la démonstration de la solidité. Qui donc avait formé à ces hautes sciences (la stéréotomie surtout), si peu comprise dans nos plus savantes écoles, ces apprentis, sortis de leurs villages, comme ce Robert de Coucy et l'autre Robert de *Luzarches*, qu'on voit quelques années plus tard (en 1220) élever d'un seul jet la riche cathédrale d'Amiens; le Robert de *Boménil* (près de Paris) prêté à la Suède; le Jehan de *Chelles*, de notre métropolitaine, et autres modestes artisans chez lesquels le tablier du maçon ou du tailleur de pierre ne couvrit que trop longtemps, à la honte de nos pères, le grand renom que méritait l'artiste? [1] A ces grands monumens, témoignages écrasans

[1] Comment certains lecteurs pourront-ils concevoir maintenant le dénigrement auquel ces mêmes monumens furent si longtemps en butte, chez nous-mêmes, sans douter qu'en fait d'art aussi la question du *beau* ne reste toujours insoluble? Avant que l'étendue de nos pertes, en fait de monumens, eût fait ouvrir les yeux sur ce qui nous en reste, tous les historiens de nos arts semblaient appeler de leurs vœux l'ère de destruction, bientôt irréparable, dont on porte aujourd'hui le deuil. Quelques mots d'un des célèbres professeurs, dont les leçons ont éveillé chez nous un sentiment contraire, suffisent pour le démontrer. Dans son prétendu recueil d'*Antiquités nationales* (5 vol. in-4o avec planches), ouvrage où l'*écrivain,* imbu des préventions anti-sacerdotales de son siècle, semblait prendre à tâche de signaler à la vindicte publique les monumens décrits par l'archéologue, Millin s'exprime ainsi (t. Ier, art. XVIII, *Collégiale de Mantes,* p. 89 et 10) : « *Notre architecture gothique n'est qu'un déraisonnement continuel, qu'un produit du goût dépravé des Maures, importé en France...* LES CATHÉDRALES *d'Europe en seront longtemps les tristes témoins* ». Suit l'analyse de ces monstruosités : « *De lourdes façades surchargées d'une multitude innombrable de figures indécentes et ridicules, percées* CONSTAMMENT *de trois portes hautes et étroites* (dans les conditions du symbolisme dont l'écrivain ne tient aucun compte); ... *un nombre prodigieux d'arcs-boutans... une envie de paraître extraordinaire qui dénature jusqu'aux gouttières* (dont la saillie affranchissait les fondations et les cryptes des eaux accumulées sur d'aussi grandes surfaces);... « *est-ce là un perfectionnement de la noble architecture grecque et romane ?* »

Ces attaques contre nos monumens du moyen-âge n'auraient fait, en temps ordinaire, que reporter sur ce point la lutte ouverte par Perrault, déjà depuis plus d'un siècle et demi, sur la question de prééminence des *arts anciens* ou *modernes*; mais, dirigées dans un moment de crise (1790), et revêtues d'une sorte de sanction résultant des titres de l'auteur et de la dédicace acceptée par l'*assemblée nationale,* elles devenaient criminelles en ce sens que le vandalisme aux aguets s'en autorisa pour détruire ces *tristes témoignages de*

contre les prétentions rivales, se joignirent, pour la France et sa

la dépravation de nos arts. Dieu nous garde pourtant d'assigner un tel but aux *phrases* de Millin ! Leur effet le moins désastreux fut de venir en aide à tous les contempteurs de nos gloires monumentales, par l'expression *nationale* si énergique, si raisonnée d'un profond sentiment de mépris pour nos propres œuvres, concordant d'ailleurs avec la réprobation générale dont elles étaient dès lors l'objet, dans tous les enseignemens nationaux et étrangers sur la matière. Ainsi réduit à la polémique inoffensive, le débat peut se poursuivre, sans qu'on craigne aujourd'hui que de nouveaux *Santerre* excipent des dissertations de notre corps académique, pour livrer au bras séculier, dans l'intérêt du goût, ce qui nous reste en fait de monumens, comme Saint-Nicaise de Reims : poursuivons-le donc, mais dans de justes bornes, ne fût-ce que pour expliquer la dissidence que nous signalons, puisque l'occasion s'en offre, en le ramenant, pour nous autoriser de plus grands exemples, à la question générale habilement traitée par un jeune champion de notre affranchissement intellectuel (M. Alfred Michiels), dans *un ouvrage récent* (***Histoire des idées littéraires en France, etc.***) ; l'appui de ce bras vigoureux affermira d'autant notre allure surannée. « *On ne peut guère espérer,* dit ce judicieux écrivain (chap. III, t. Ier, p. 41) » *de convertir les érudits ; ils perdraient trop à changer d'opinion ; il serait incivil de* » *leur en faire une loi. Autant vaudrait proposer un décri général des monnaies à* » *des hommes qui auraient tout leur bien en espèces.... Quelle confusion si ce genre* » *de mérite* (celui de l'érudition) *venait à s'anéantir !.... L'histoire du Cupidon enfoui* » *par Michel-Ange montre combien est grande la force du préjugé, etc., etc.* ».

Ces principes posés, M. Michiels trace, avec une verve soutenue, l'historique, sous le rapport des lettres surtout, de la revendication exercée par des esprits oseurs contre les traditions routinières, et du choc d'opinions de ces érudits encroûtés aux yeux desquels il n'était pas de salut hors de la Grèce et de Rome, et des lettrés, moins exclusifs, qui ne pouvaient penser qu'une borne immuable ait été posée à l'esprit humain par les chefs-d'œuvre de ces nations. Après avoir montré, comme premiers assaillans dans la lutte, Joachim du Belley, Bois-Robert, Saint-Sorlin, il arrive à Perrault, qui trouva dans Boileau un très redoutable adversaire, et fut plutôt vaincu par le prestige de ce nom que par la force des armes de son adversaire ; des mots piquans n'étant pas toujours des raisons.

Dès ce moment, l'argumentation littéraire se complique de la question d'art à laquelle Boileau n'avait rien à répondre. Qu'eût-il pu opposer en effet aux démonstrations d'un praticien qui, tout en consacrant la sublimité de l'architecture grecque, ne voyait « *dans* » *son règne qu'une véritable mode, plus opiniâtre que les autres, parce que les objets* » *qu'elle concerne sont eux-mêmes plus résistans* » ; qui, pour prouver *que leurs monu-* » *mens trahissent, en bien des cas, une ignorance et une maladresse grossière,* expliquée d'ailleurs par *l'insuffisance reconnue* des machines à transporter les fardeaux, décrites par Vitruve, met en parallèle l'*architrave de quinze pieds du temple d'Éphèse,* considéré par les anciens comme n'ayant pu être placé que par la main de Diane elle-même, et *les pierres de cinquante-quatre pieds sur huit, chacune, du fronton du Louvre ;* et ne craint pas d'affirmer que ni les Grecs ni les Romains n'auraient pu construire comme nous « *de* » *ces rampes étonnantes où l'on voit une portion d'édifice se soutenir d'elle-même,* » *des voûtes surbaissées et presque plates, des rampes d'escalier qui, sans autre appui* » *que celui des murs, tournent le long des cages qui les renferment et vont aboutir à des*

circonscription ecclésiastique, pendant le reste du règne de Philippe-

» *palliers également suspendus, faute d'avoir su se servir de la pesanteur de la pierre* » *contre elle-même, et la fixer dans l'air au moyen du poids qui devrait causer sa* » *chute* » (*ib.*, p. 52 et 53). Et cependant Perrault, fort étranger aux pratiques de ses devanciers des XIIe et XIIIe siècles, n'entend parler que des constructions de son temps, bien inférieures, comme difficulté d'art surtout, aux prodiges de l'architecture du moyen-âge, tels que la *vis de Saint-Gilles*, les voûtes de six pouces d'épaisseur de nos immenses cathédrales, etc.

Reprenant avec Fontenelle et Lamothe le débat littéraire, alors étendu à l'Angleterre où Bayle, Vatton, Bensley, Saint-Evremont, luttaient pour les modernes contre le chevalier Temple et Jonathan Svift, M. Michiels nous montre la célèbre madame Dacier sur la brèche, combattant pour son héros, Homère, à la manière des guerriers de ce poète, puis Diderot, *soutenant la cause du progrès littéraire jusque dans des ouvrages impudiques* (les Bijoux indiscrets) ; et Marivaux, La Chaussée, Marmontel, Beaumarchais et Voltaire, se jetant dans la mêlée, ce dernier, selon son usage, pour contredire le lendemain ses doctrines de la veille, par cela seul qu'habitant alors l'Angleterre « *pays de liberté poétique,* » *son ame inconsistante obéissait au vent régénérateur qui soufflait sur elle* » (p. 89). Arrivant ensuite à Mercier, l'historien *des Idées littéraires* rend à cet écrivain une tardive justice en signalant son *Essai sur l'art dramatique*, imprimé en 1773, comme le *plus beau travail de critique publié dans le XVIIIe siècle*, et comme renfermant, avec *une grande hardiesse et une piquante nouveauté d'aperçus, ce qu'on répète depuis soixante ans* (sans lui en faire hommage), et « *spécialement les opinions littéraires* » *qui se sont fait jour de 1820 à 1830, et qu'on donnait alors pour de sublimes dé-* » *couvertes* » ; et cependant l'auteur du *Tableau de Paris* et de tant d'autres ouvrages, que nous avons connus et appréciés, est mort obscur et avec le stigmate d'un *esprit à l'envers*, parce qu'il signa *Reicrem* de remarquables dissertations ; tandis que Millin, qui a toujours signé régulièrement, même l'opinion d'autrui, comme le prouve son *Dictionnaire des beaux-arts* qui n'est que la paraphrase des textes de la *Théorie universelle des beaux-arts*, par l'allemand *Sulzer*, est encore aujourd'hui l'oracle inspirateur de nos leçons d'écoles ; mais l'heure de la justice sonnera pour lui à son tour.

Par un beau travail, qui rentre plus dans l'objet de cette note que le parallèle du classique et du romantique, M. Michiels nous dépeint à grands traits la révolution que préparèrent dans nos études nationales les *Recherches de Pasquier* sur la France, les œuvres de Fauchet, de Duchesne, de d'Achery, de Du Cange, de Mabillon, de Montfaucon, de Menetrier, de Labbe, de Baluze, de Rivet, de Bouquet, de Martenne, de Félibien, de Le Bœuf, de Plancher, de Vaisette, de Sauval, de Legrand d'Aussy, du marquis de Paulmy et de ce Saint-Pélage qui transmit à ses héritiers plus de cent volumes in-f°, dont quarante devaient former un dictionnaire des antiquités françaises. Il n'a garde d'oublier non plus les immenses services rendus aux études françaises et à celles de nos mœurs et de notre littérature pendant le moyen-âge, par les laborieuses compilations de ces congrégations religieuses auxquelles il accorde *un double droit à la reconnaissance des hommes, pour avoir mis en sûreté dans les cloîtres, lors de l'écroulement de l'empire romain, les produits de l'imagination et de la science païennes, conservant ainsi les richesses intellectuelles d'un monde expirant ;* et pour avoir, par « *leur*

Auguste, plusieurs fondations secondaires. Nous citerons les sui-

» *prévoyance, mis en sûreté dans de gros volumes l'histoire, les chartes, les légendes,* » *les poëmes, les lois civiles et ecclésiastiques du moyen-âge, à l'époque où la vieille* » *société française menaçait ruine* », où la révolution qui allait détruire les abbayes aurait dispersé tous ces titres, sans qu'on pût espérer que nos savans du jour, plus préoccupés de l'avenir que du passé, eussent jamais rempli une semblable tâche.

Grâce à ces travaux et à ceux analogues produits en même temps par l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne, noble accord de la science qui, selon l'expression de l'auteur, *prépara dans l'ombre une métamorphose encore éloignée*, s'est enfin ouverte de nos jours une carrière à peine entrevue jusque-là, quoiqu'elle embrasse toutes nos gloires historiques et monumentales, ensevelies dans de froids linceuls dont personne n'osait pénétrer le mystère. C'est là que se précipite à l'envi une génération qui, bien que restée sous le joug des enseignemens classiques, utiles, indispensables selon nous, comme préparation à l'étude du moyen-âge ; imbue du moins des lumières nouvelles que sont venus jeter sur toutes ces questions des ouvrages contemporains, tels que ceux : *de l'Allemagne*, par Mme de Staël ; le *Génie du Christianisme* et les *Études historiques* de M. de Châteaubriand, etc. ; l'*Histoire de la littérature au XVIIIe siècle*, par M. de Barante, etc., répudie au besoin l'opinion factice inculpée par l'enseignement pour faire appel à ses sensations. Ainsi, pour revenir aux arts peu familiers aux champions de cette polémique, ce qui n'amena que quelques rares et brutales interventions, comme celle de Millin ; de ces écoles du savoir où domine toujours l'esprit dont s'inspira cet historien, fort impartial comme on voit, de ces magnificences, sortent journellement, sur la foi de savans moins routiniers, tels qu'Eméric-David, de jeunes lauréats qui, secouant bientôt les sottes préventions admises encore aujourd'hui comme préceptes de la science, viennent, en s'attaquant à nos monumens religieux, en s'empreignant d'une atmosphère chrétienne, élargir la carrière qu'on leur avait tracée et glorifier le moyen-âge, comme l'ont déjà fait les Biel, les Lassuss, les Albert le Noir, les Robelin et autres ; et le temps n'est pas loin où la démonstration acquise par l'étude, de l'admirable accord des parties et de l'ensemble de ces édifices réputés barbares, avec le sentiment religieux, le symbolisme, inconnu de Millin, qui présida à leur érection, suffira pour prouver aux professeurs eux-mêmes, qu'à part même les obstacles d'exécution signalés par Perrault, *la noble architecture grecque et romaine* eût été impuissante à pourvoir à ces grands besoins, et surtout à celui résultant de l'affluence des fidèles, témoins obligés des saints mystères du christianisme Une seule citation, puisée à la source qui vient de nous en fournir d'autres, complètera cet aperçu : « L'Italie » païenne, dit M. Michiels (t. Ier, p. 356), construisit des monumens plus riches, plus » variés, plus spacieux que l'Egypte et la Grèce. Les Byzantins mêlèrent à ces conquêtes » les flèches, les tours, les croix, les portails, les voussoirs, les rosaces ; l'édifice prit entre » leurs mains une diversité d'aspect, une opulence de lignes devant lesquelles pâlissent » toutes les créations antérieures : les gothiques développèrent ces élémens, leur asso- » cièrent l'ogive, les porches, les faisceaux de colonnettes, les galeries à jour, les arcs- » boutans, les escaliers diaphanes, percèrent les murs de baies colossales, les remplirent de » vitraux, imaginèrent un système d'ornementation où la *grâce* le dispute à la *somp-* » *tuosité* (sensations bien différentes de celles de l'auteur des *Antiquités nationales*). » Si l'on n'envisage que le nombre de ses parties intégrantes, l'architecture gothique

vantes : 1201, monastères dits *Vallis S. Lamberti*, diocèse de Liège, fondé par l'évêque Hugon, et de Lacambrie, près Bruxelles; de Villanova, diocèse de Nantes, par Constance, duchesse de Bretagne (*Gall. Christ.*, p. 654 et 660); en 1204, confirmation par Philippe-Auguste de l'abbaye de *Bonport*, près de Louviers, fondée par Richard-Cœur-de-Lion; 1206, de *Sainte-Gertrude*, dit Machliniensis, par Henri, duc de Brabant (*ibid.*, p. 595); *du Jard*, près de Melun, qu'avait fondée une princesse de Champagne, morte cette année, Adèle, fille de Thibaut, comte de cette province, la même, croyons-nous, qui attacha son nom à la fondation de la belle abbaye de Saint-Jacques de Provins (*ibid.*, p. 598); et celui de Salincourt, autrement dit *Sainte-Larme*, du don que lui fit, au retour de la Terre-Sainte, *Bernard de Moreuil*, d'une larme de Notre-Seigneur, *demeurée fluide* encore en 1708, selon Martenne, et qui, *conservée dans un très beau reliquaire* (comme à Vendôme), *attirait encore alors un grand nombre de pèlerins* (1er *Voyage littér.*, 2e part., page 172). 1208, monastère de Tourpenay, diocèse de Tours, fondé par un sieur Delisle-Bouchard (*Gall. Christ.*, p. 653); 1211, église conventuelle de Vignogoul, près de Montpellier; 1212, église de *Saint-Côme* de Paris, construite par Jean, abbé de Saint-Germain-des-Prés; 1213, *Vallis Benedicta*, diocèse de Lyon, par Guignon, comte du Forez (*ibid.*, p. 654); 1214, abbaye de *Victoria*, érigée près de Senlis, par Philippe-Auguste, en commémoration de la bataille de Bovines, indépendamment du *Val-des-Ecoliers*, commémoratif de la bravoure des sergens d'armes[1]; 1216, le couvent

» est déjà plus compréhensive et plus étendue que les architectures païennes. Elle réunit » une multitude de principes, comme le christianisme embrasse et domine une foule de » peuples (remarque qui rentre dans celle que nous avons faite sur l'architecture *greco-* » *saraceno-normande* de la Sicile). Mais à cette richesse supérieure de formes, elle joint » une *coordination bien autrement vaste*, audacieuse et compliquée. *Douze temples* » *grecs tiendraient sans peine dans une de nos cathédrales.* La moins brillante de toutes » offre peut-être cent fois plus de coupes, de lignes, d'effets et de travail que le premier » monument d'Athènes ou de Rome. Au lieu de l'unité mesquine, étroite, facile des » anciens, nous avons une puissante, immense et laborieuse unité, qui harmonise une » quantité surprenante de détails. Quelle admiration eussent ressentie Phidias et Ictinus à » l'aspect de ces magiques édifices dont ils n'auraient pu seulement construire une aile ! »

[1] Ces mêmes sergens d'armes dont Philippe-Auguste s'entoura, pour être préservé par leurs masses du poignard menaçant des Séides du Vieux de la Montagne de ce temps,

que Saint-Dominique bâtit à Toulouse, pour jeter les principaux fondemens de son ordre des *Frères-Prêcheurs*; 1216, *Vallis-Florida*, couvent en Brabant (*ibid.*, p. 654 et 658); 1218, chapelle des Jacobins de la rue Saint-Jacques, à Paris; 1219, *Saint-Gilbert*, diocèse de Clermont; *Goila*, diocèse de Besançon, et abbaye *de Beaulieu*, diocèse de Caen, fondée par Guillaume de Rupibus, maréchal de France (*ibid.*, p. 595 et 531); 1221, *Bonus Locus*, diocèse de Limoges, et 1222, *Locus Nostræ Dominæ*, diocèse d'Orléans, bâti par Isabelle, femme de Jean, comte de Chartres (*ibid*, p. 535 et 604).

La Germanie se montra plus sobre que la France de pompeuses manifestations monumentales dans cette période de vingt-trois ans, ce ne fut qu'un peu plus tard, comme nous l'avons dit, que les nouvelles écoles architecturales de Lorraine, du Rhin, etc., inspirées par nos grands travaux, prirent un essor spontané et tellement rapide que les artistes nationaux n'y suffirent pas, ainsi qu'on peut l'induire des appels faits à nos artistes *parisiens*, pour y construire vers 1262 et plus tard, *in opere Francigeno*, l'église de *Wimpfen en Val*, près d'Heidelberg, la cathédrale d'*Upsal* en Suède, etc. (voir ci-dessus, p. 35 et 36); de beaux essais se tentaient pourtant dès lors dans la ville même d'où partit la grande impulsion allemande, en 1248, puisque la voûte de l'église des Saints-Apôtres de Cologne fut terminée en 1219 par un maître, *Albero Laïcus*, qu'on peut présumer être le *magister Wolbero*, qui, d'après une inscription qu'on lit dans la belle église collégiale de *Saint-Quirin* de Neuss (Bas-Rhin), *anno* 1209, etc., *posuit primum lapidem fundamenti hujus templi*.

Nous n'avons rencontré comme constatation monumentale, pour l'Espagne, dans ce mince intervalle, qu'une inscription de 1218, qui reporte à ce temps la construction de la belle église abbatiale de *Val de Dios*, en Asturie.

restèrent constitués en *garde du corps*, ainsi qu'en témoigne le monument collectif qu'ils élevèrent en mémoire de la bataille de Bovines; monument voué par eux en l'honneur de Madame *sainte Katherine*, pendant la défense même du pont de Bovines dont la garde leur avait été confiée. Alexandre Le Noir a donné (*Musée des monumens français*, t. Ier, p. 189), avec quelques détails à ce sujet, les inscriptions gravées sur pierre à l'occasion de cette fondation.

Sous un règne comme celui de Jean-sans-Terre, on peut croire que l'Angleterre vit restreindre l'essor de ses grands travaux si multipliés sous les premiers Plantagenet, et même à partir du règne d'Henri Ier, par les soins actifs et éclairés du célèbre Roger Poor, évêque de Salisbury. Ce que nous avons dit du temps qu'on employa, malgré l'abondance des ressources, à la seule prolongation de l'ancienne nef de l'église abbatiale de Saint-Albans, travail qui, bien que commencé en 1195, ne fut terminé qu'en 1235, constate seul un état de langueur qui se prolongea jusque sous Henri III; ceux exécutés à la cathédrale de Lincoln par l'évêque S. Hugo Burgundus, mort en 1200, et cités par Mathieu Pâris (t. II, p. 334) forment opposition.

D'après l'imposant témoignage de M. Gally Knigt, c'est sous ce dernier règne (d'Henri III) que le *style en pointe*, qui fit sa première apparition en Angleterre dans les travaux de Guillaume de Sens, à Cantorbéry, et dans l'église des Templiers à Londres, consacrée en 1185, atteignit dans ce royaume son plus haut degré de perfection, comme en témoignent la cathédrale de *Salisbury*, commencée en 1221, la nef de la cathédrale de *Worcester*, de 1224, et beaucoup d'autres travaux à peu près contemporains, tels que le chapitre, les transsepts, et une partie du chœur de l'abbaye de *Westminster*, l'extrémité orientale de la cathédrale de *Durham*, et diverses parties des cathédrales de *Lichfield*, d'*Yorck*, de *Southwell*, etc.; mais il y a bien loin de cette *perfection* à celle qu'accusaient dès lors les travaux d'ensemble et de plein jet de nos cathédrales de *Reims*, d'*Amiens*, etc., qu'avaient précédés, et depuis longtemps, ceux de style analogue de *Chartres*, de *Notre-Dame de Paris*, de *Sens*, de *Soissons*, etc., indépendamment des nombreux essais exécutés sur divers points de la France pour arriver à cette perfection *réelle*.

Mais c'est en Italie qu'à partir de ce temps, pointa de jour en jour davantage l'aurore des beaux jours qui devaient luire encore, et d'un éclat bien plus vif que jamais, sur son foyer central depuis si longtemps éteint. On continuait à Rome les travaux repris par les papes depuis que l'accord rétabli entre le souverain pontificat et nos fiers Normands de Sicile avait rendu communes aux deux états, par la provenance *greco-sicilienne*, des pratiques dont l'exploitation n'of-

frait plus aucune ressource, lorsque, pour orner son couvent, l'abbé du Mont-Cassin, Didier, se vit réduit, en 1066, à faire appel à l'Orient. Aux travaux déjà cités de *notre* Calixte II et de ses successeurs jusques et compris Innocent III, vinrent se joindre ceux plus nombreux encore d'Honoré III, successeur de ce dernier pontife, et auquel on dut, en 1216, la restauration de l'église de *Santa-Francesca* (*Santa-Maria-Nuova*), où l'on plaça plus tard le tombeau de Grégoire XI, qui reporta le Saint-Siége à Rome, et la fondation de l'église de *Saint-Pantaléon*, sur les ruines d'une partie du cirque alexandrin; en 1221, l'embellissement par des mosaïques encore subsistantes où se trouvent le portrait de ce pape, de l'église *SS. Vincenzo ed Anastasio* ALLE TRE FONTANE; en 1122, de semblables travaux exécutés à l'église de Sainte-Sabine, que ce pontife, qui confirma cette année l'ordre des Pères Prêcheurs, donna alors à Saint Dominique avec le palais y annexé que ce saint transforma en couvent [1]; en 1223,

[1] Tandis que chez nous les plus imposantes traditions sont depuis longtemps oblitérées par des transformations et des milliers de circonstances incidentes, l'Italie offre encore souvent des exemples frappans de respect pour ces traditions, et de la perpétuité des grands souvenirs. Ainsi ce palais transformé en cloître et qu'habita l'apôtre un peu trop véhément de notre croisade albigeoise, est resté affecté aux religieux de son ordre. C'est là qu'attiré, en 1840, par le besoin d'établir quelques rapports avec une de nos illustrations religieuses, bien appréciée à Rome même, M. *Lacordaire*, nous trouvâmes ce dominicain occupé de saints travaux dans son humble cellule, dont il s'arracha pour nous faire les honneurs de son monastère. Cette retraite nous parut bien austère pour un prince de la parole; mais nous ne serions pas étonné, à en juger par quelques indices, que notre savant religieux auquel s'est adjoint par une ferveur très louable, mais préjudiciable à notre gloire mondaine, un de nos plus habiles architectes, M. Biel, ne trouvât dans la culture des arts quelque délassement à ses travaux apostoliques.

L'église de Sainte-Sabine, construite vers 425 par le pape Célestin Ier, sur le lieu même où s'élevait la maison de cette sainte, dont le puits se trouve conservé dans l'église même, comme on l'a fait dans plusieurs transformations semblables, est surtout remarquable par ses mosaïques qui, pour être peut-être les plus anciennes de Rome, ne datent pourtant pas d'une époque antérieure à celle où Placidie aurait, d'après nos aperçus, cru devoir substituer le culte des images chrétiennes à celui des simulacres païens violemment brisé par son père et par son frère. On y remarque surtout deux figurations de *l'église*, ainsi diversement qualifiée : *Ecclesia ex gentibus* et *ecclesia ex circumcisione*. La porte en bois de cyprès sculpté en relief, à sujets de l'Ecriture-Sainte, qui communique avec le couvent (d'Agincourt, *Sculpture*, pl. XXII), nous a paru, par le caractère de son travail, appartenir à la fin du XIIe siècle. Elle n'en serait que plus remarquable, à raison de la rareté de cette sorte de travail, à Rome surtout, vers ces époques.

l'enrichissement, sous ce pape, de l'église aux belles mosaïques, *S. Prassède*, à laquelle le cardinal *Colonna* fit alors don d'une *colonne* antique de jaspe *sanguin* qu'il rapportait de Jérusalem, et qui, malgré son exiguité (principalement de hauteur), qui n'exclut pas l'importance relative, à raison de la rareté et de la beauté de la substance, ne serait rien moins que la colonne même où fut attaché le Sauveur pour subir la flagellation dont les traces sanglantes restent empreintes dans la matière. En 1224, la restauration de l'église *Santa-Bibiana*, et enfin, en 1226, la grande mosaïque de la tribune de la basilique de Saint-Paul hors les murs, en partie détruite dans l'incendie et dont quelques débris se trouvent réemployés dans les nouveaux travaux [1].

De l'époque de ces embellissemens, si ce n'est même de quelques années plus tôt, doit dater la construction du cloître de cette dernière basilique, et même de celle de Saint-Jean-de-Latran, dont nous donnons la vue (pl. 3 de la IIe série), travaux dont nous avons déjà démontré l'analogie tant par la forme et la division des fûts de marbre constituant les soutènemens de l'arcature, que par leur incrustation en mosaïque dure et purement ornementale, avec ceux des cloîtres antérieurs de Céfalu, de Montréale, etc., ce qui confirme les emprunts faits dans ces temps par Rome aux pratiques siciliennes.

A cette époque s'élevaient aussi sur d'autres points de l'Italie des monumens de quelque importance dans ce style encore incer-

[1] C'était sur les parois du grand arc conduisant à cette même tribune et que soutenaient deux immenses colonnes de marbre grec dit *salin*, que Galla Placidia, voulant suppléer à ce que n'avait pu faire Constantin, faute d'artistes, comme pourrait l'indiquer la lettre de Symmaque à *Antiochus Sicilien* que nous avons citée plus haut (page 226), ou parce que les figurations étaient alors contraires aux habitudes chrétiennes, fit exécuter la grande mosaïque dont Ciampini nous a conservé le dessin avec l'inscription, en l'honneur de cette princesse. Le rapport de ce travail, sous le pape saint Léon, vers 440, avec celui des mosaïques de Sainte-Sabine qui n'ont pu être exécutées qu'après la construction de l'église dont la fondation est de 425, confirmerait d'autant mieux nos suppositions sur l'origine commune de ces travaux, *les plus anciens de Rome* dans cet art, en tant que mosaïques religieuses, que l'intervalle de quelques années qui pourrait exister à la rigueur, s'expliquerait par l'antériorité des travaux analogues que Placidie fit exécuter à Ravennes (à Sainte-Agathe et au Palais Domestique) par son confesseur grec, Pierre Crysologue.

tain, tels que la façade de la cathédrale de Lucques [1], où se trouve le nom, avec date de 1216, de l'architecte-sculpteur Marchione, que nous avons vu élever, la même année, l'autel de marbre de Sainte-Marie-Majeure, par l'ordre du pape Innocent III. Le riche pavage en marbre chargé de configurations de l'église de San Miniato, près de Florence [2], la cathédrale de Tridert dont l'inscription, de 1212, porte le nom de *Magister Adam de Arogno*; l'œuvre monumentale des fonts baptismaux de l'église de *S. Pietro* de Corneto, où l'on lit : *Ego Angelus*, 1208, etc., etc.; mais on doit croire que le règne de cet art mixte, dans ces contrées, devait dès lors toucher à son terme, lorsqu'on voit, en 1221, le grand rénovateur, Nicolas de Pise, jeune alors, il est vrai, s'il est né avec le nouveau siècle, conduit à Naples pour un travail de fortifications, par l'empereur Frédéric II « *Principe di buon senno e di tatto eccelente* », qui, protecteur des beaux-arts, comme il le montra en Sicile [3] et en Italie pendant tout le temps de son règne, dut

[1] Cette belle arcade fut élevée en 1204 par un sculpteur du nom de *Guidetto*. L'inscription suivante assigne une date postérieure aux bas-reliefs du porche : *Hoc opus cepit fieri a* BELENATO *et* ALDIBRANDO *operariis*. A. D. MCCXXXIII.

[2] On trouve le millésime de 1207 sur une des inscriptions qui garnissent les marges du grand et beau pavage en marbre blanc, à configurations diverses, qui garnit la nef de cette église.

[3] Ce prince qui avait séjourné en Toscane, conduisit Nicolas de Pise (vers 1221), à titre d'ingénieur, dans le royaume de Naples, dont la capitale dut pour ainsi dire sa fondation à Frédéric II, qui y construisit le château dit *Capuano*, demeuré le palais des rois et véritable monument de la magnificence de ce prince (Giovanni Villani, *Stor.*, l. VI, c. I, p. 155). Cette ville lui dut en outre, dès ce temps, une célèbre académie qu'il recruta même aux dépens de celle depuis longtemps célèbre de Bologne, et à laquelle l'opinion des premiers maîtres d'Italie, le *Dante, Pétrarque, Boccace, il Bembo, etc.*, attribue la formation de la langue italienne et ses premières œuvres poétiques; car Frédéric II, à la fois troubadour et philosophe, faisait marcher de front le goût des lettres et des sciences avec celui des arts. Il parlait six langues : *latina*, *volgara* (le normand), *tedesca, francese, greca, saracenesca* (ibid). Il fit revivre en même temps dans son palais de Palerme la magnificence de ses aïeux maternels : « *E nel suo palazzo di Palermo, si miravano » tutte le delizie dell' Asia et tesoro del oriente* (*Inveges*, lib. III, c. 633); mais ces délices de l'Asie n'avaient rien de commun par exemple avec les habitudes de Guillaume Ier, car Frédéric joignait au goût du faste une prodigieuse activité et une vive passion pour la chasse, à laquelle il sacrifia en faisant construire en 1225, sur les hauteurs du mont Gargan, le château d'*Apriscena*, ainsi nommé à l'occasion d'un repas (cena) où fut servi un sanglier monstrueux tué par lui dans une chasse sur ce lieu même, et le castel del Monte sur les collines voisines de Barletta. Il fonda et construisit en outre les villes de

seconder bientôt le développement de ce *génie* autrement que sous le rapport militaire.

San Stephano et *d'Aquila* dans les Abbruzes, *Alitea* et *Monte Leone* en Calabre, *Flagella* en terre de Labour, *Dondona* en Pouille, *Augusta* et *Eraclea* en Sicile. Giannone complète cette auréole monumentale en disant de cet empereur (lib. XVII, cap. 4) : « *Prin-* » *cipe magnificentissimo, che orno italia di molti nobili edifici*, e particolarmente » Capua e Napoli, avendo in questa ampliato e ridotto in miglior forma il *castel Capuano;* » ed in quella rifatto con gran magnificenza l'antico ponte di Casilino sopra il fiume vul- » turno con due fortissimè torri, ove fece porre la *sua statua* di *marmo* che ancora oggi » ivi s'add ta ». Notre vieille souche normande avait donc conservé, jusque dans ses rejetons entés, cette sève vigoureuse à laquelle la Sicile dut et doit encore sa splendeur et l'Italie sa floraison tardive.

Ce prince n'étant mort qu'en 1250, participa ensuite aux travaux d'art exécutés en Italie, notamment à Assise, à Florence, etc., sous l'influence allemande, ce qui ne contribua pas peu à faire prendre en haine aux Guelfes *la maniera tedesca*, comme importation d'un prince gibelin en lutte continue avec les papes. Cette animosité traditionnelle éclata surtout, lorsque le peu de gloire que recueillit l'Italie de ces grands travaux en ce genre et le rang plus que secondaire qu'ils lui assignèrent sous ce rapport, comparativement aux beaux monumens gothiques de la France et de l'Allemagne, détermina quelques architectes nationaux, doués d'un génie transcendant, tels que Léon Baptiste, Alberti, Brunelleschi et autres, à étudier à leur tour les traditions architecturales de l'art antique dont ce sol était jonché. Le succès vint couronner leurs efforts, en ce sens du moins qu'ils parvinrent à se constituer à leur tour une architecture nationale, dont les bases se rattachaient aux plus beaux temps de leur histoire. « *Egli si fisso lungamente*, dit Cicognara (lib. 2, cap. 5), en parlant d'Alberti qui opérait un Vitruve à la main, *tra quei resti della gran-* » *dezza e delgusto greco-romano, e misurando i monumenti e combinando è rapporti* » *delle parti, fra loro, ne trasse tutte le consequenze che la costruzione, l'eleganza e* » *le più simetriche proporzioni presentano à un occhio sagace indagatore di quelle* » *bellezze, etc.* » C'était assurément un travail de patience et sans doute aussi de goût ; mais il y a bien loin, selon nous, de ces froides études sur l'antique aux sublimes créations des modestes maçons sortis de nos villages de l'île de France, *Bonneuil*, *Chelles*, *Luzarche*, *Coucy*, ect., et qui sans doute ignoraient jusqu'à l'existence de *Vitruve*.

[1] Cicognara, *Storia della scultura* (lib. 2, cap. 4, tom. II, pag. 139 et 141). — L'historien de la sculpture cite ces deux circonstances pour prouver l'erreur dans laquelle sont tombés *Vasari*, son commentateur *Dellavalle*, *Morona*, *Lanzi* et d'*Agincourt*, en attribuant à Nicolas de Pise une partie des sculptures de la façade du dôme d'Orvicto, dont la *première pierre* ne fut posée par Nicolas IV que le 13 novembre 1290, par conséquent près de soixante ans après les débuts de ce célèbre pisan, comme ingénieur militaire, ce qui exclut de sa part la possibilité d'un tel travail extérieur et de longue haleine, qui ne put être exécuté qu'après la mort de Nicolas, qu'on fixe à 1275, et par ses élèves. Mais à part cette question qui ne nous paraît pas comporter de nouvelle controverse, il demeure constaté par les chroniques bolonaises et toscanes, que ce grand artiste, sculpteur et architecte, comme il le prouva en construisant la cathédrale de Naples, travailla à Bologne de 1225 à 1231, à l'arc de Saint-Dominique, grand saint de fraîche date alors,

Si l'on considère en effet que quatre ans plus tard, en 1225, Nicolas Pisan fut appelé à Bologne pour y sculpter « *con tutto il lusso dell' arte* » le monument tumulaire désigné sous le nom d'*Arcadi San Dominico*, auquel il travailla six ans [1], on pourra faire dater de cette époque, presque concordante avec la fin du règne de Philippe-Auguste, et avec le beau développement de l'art *gothique* en France, en Allemagne et en Angleterre, le nouveau point de départ de l'art italien en fait de *sculpture* d'abord, l'application des erremens de l'antiquité à la peinture et ensuite à l'architecture n'ayant eu lieu que beaucoup plus tard [1]; et l'on en conclura qu'en nous arrêtant ici dans notre analyse chronologique des principaux travaux d'art exécutés sous d'autres influences que celle que les Pisans, les Florentins et les

travail qui participe encore des erremens de la sculpture antérieure à la rénovation. Il est donc évident que l'époque où nous allons nous arrêter ferme l'extrême limite qui sépare, pour l'Italie centrale, en fait d'architecture et de sculpture, les traditions romanes et byzantines de celles introduites bientôt après, par application aux œuvres nouvelles, d'inspirations puisées dans les monumens de l'antiquité.

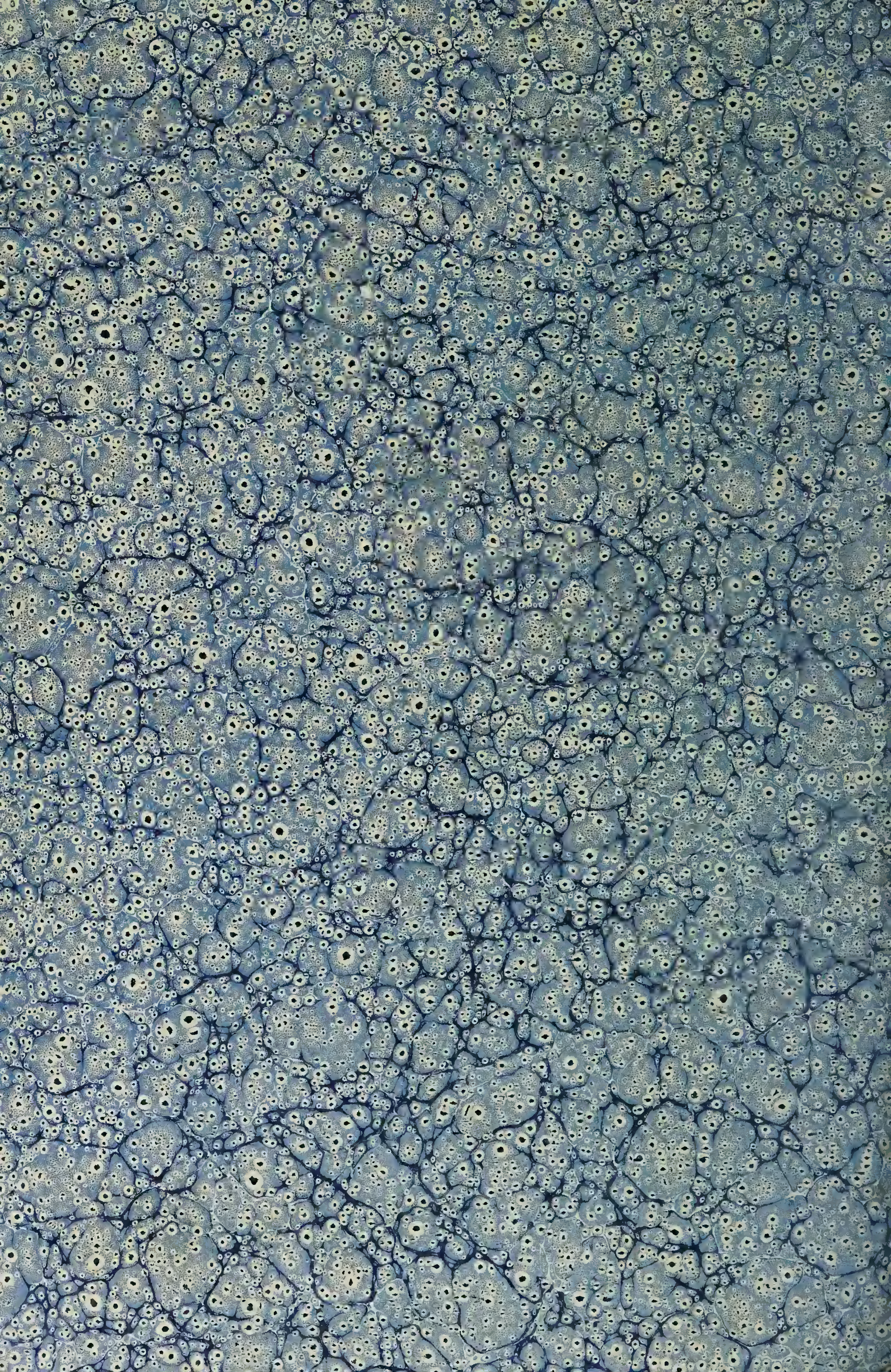
[1] La pratique de la peinture chez les Grecs du Bas-Empire se lie aux habitudes de leurs devanciers et les fureurs de la réaction iconoclaste prouvent qu'au VII[e] siècle cette culture était portée en Orient jusqu'à l'abus. Quoiqu'elle nous paraisse également continue en Occident ; mais à partir seulement de l'époque où *nous supposons* que Galla Placidia y introduisit le culte des images, il est bien démontré que nonobstant les traités du *romain* Eraclius, du *lombard* Théophile et la constatation de divers travaux de cet art exécutés par nos moines de Montier-en-Der et autres, ce furent en général les artistes grecs qui pourvurent à nos besoins sous ce rapport. Ces besoins furent de deux sortes, la décoration purement monumentale ou à sujets, telle que Grégoire de Tours nous la montre pratiquée dans l'église de Clermont, lorsque la femme de Namatius, un livre à la main, dictait aux artistes les compositions qu'ils devaient y peindre, et la peinture de détail en tableaux portatifs, fort peu en usage avant le XII[e] siècle en Occident, où la peinture des manuscrits était seule en honneur. Ce ne fut guère qu'au XI[e] siècle, époque à laquelle remontent, comme nous l'avons dit, les nombreuses *vierges*, dites de *Saint-Luc*, qu'on conserve si précieusement dans quelques églises d'Italie, que les *tableaux* devinrent un objet de commerce, de provenance grecque, comme l'indiquerait ce que dit M. Artaud (*Considérations sur l'état de la peinture en Italie, dans les quatre siècles qui ont précédé celui de Raphaël*) d'un *André Rico*, dont il existe un tableau dans la galerie de Florence avec cette inscription : *Andreas Rico* DE CANDIA, *pinxit in XI sæculo;* mais ce fut surtout au XII[e] siècle que ce noble goût prit un développement et fit *école* en Italie même ; mais toujours sous l'influence grecque, infiltrée principalement sans doute par la Sicile. C'est ce que les historiens de l'art italien n'auraient pas dû méconnaître. La gloire, pour cette contrée, d'avoir changé la direction de l'art, grâce au génie d'abord de Guido de Sienne et de Cimabue, qui, tout

Siennois firent renaître, nous nous trouvons précisément arrivé à l'une de ces grandes limites qui circonscrivent les travaux si tranchés des écoles d'art et marquent nettement les transitions d'un style à l'autre.

en conservant le style grec, se rapprochèrent des formes humaines, puis à celui plus tranché de Giotto et de quelques autres artistes siennois qui secouèrent plus complètement ce joug, était assez belle pour qu'elle n'eût pas à désavouer pour ainsi dire les traditions sans lesquelles cet immense progrès de l'art n'aurait pu s'opérer.



FIN DU QUATRIÈME VOLUME.




GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00101 1010